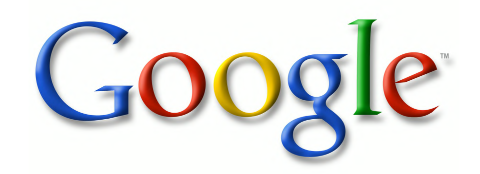
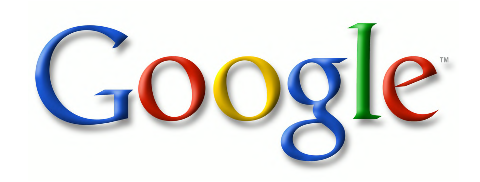

Google




A 796,436


ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
SI·QUAERIS·PENINSULAM·AMOENAM
CIRCUMSPICE



NOUVEAU

JOURNAL ASIATIQUE.

TOME XIII.

Bagdad : ALY-PACHA.

Moldavie : *Jean* STOURZA, boyard moldave, nommé hospodar le 16 juillet 1822, et proclamé à Yassy le 21 du même mois.

Valachie : *Grégoire* GHIKA, nommé hospodar le 16 juillet 1822; inauguré par le pacha de Silistrie, le 21 septembre 1822.

Servie : le prince MILOSCH *Obrénowitch*, nommé, en 1829, par la Porte, prince héréditaire de ce pays.

VASSAUX DE L'EMPIRE OTHOMAN.

Tripoli : *Sidi* YOUSOUF *Karamanli*, pacha, succède, en mai 1795, à son père Aly, fils de Mohammed.

Tunis : *Sidi* HASAN, bey, succède à *Hamouda-Bey*, le 23 mars 1824.

Le schérif de la Mekke : YAHYA, fils de *Sourour*, remplace, le 2 novembre 1813, son oncle, le schérif *Ghaleb*, déposé par le pacha d'Égypte, *Mohammed-Aly*, et mort à Salonique en 1818.

L'imam de l'Yémen : N....... succède en 1815 à *Tamy*, chef de la tribu d'*Asir*, fait prisonnier par l'Arabe *Hassan*, fils de *Khaled*, allié du pacha *Mohammed-Aly*, et mis à mort à Constantinople en 1819. L'imam de l'Yémen réside à Sanaa; on lui donne ordinairement le titre de *Almohdy lidyn allah*.

Roi de Sennaar : BÂDY VII, fils de *Tabl*, vingt-neuvième roi de la race des *Foundjis*, tribu partie de l'intérieur de l'Afrique, et qui vint s'établir à Sennaar vers la fin du XV.e siècle. En juin 1821,

Ismaïl, fils du pacha d'Égypte, le contraint de reconnaître la suprématie du sulthan Mahmoud.

EMPIRE DE MAROC.

MOULEY-ABD-ERRAHMAN, sulthan, fils aîné de *Mouley Hescham*, fils de *Sidi Mohammed*, succède à son oncle *Mouley-Souléiman*, le 28 novembre 1822.

ROYAUME D'ABYSSINIE.

ITSA TAKLEY GORGES succède avant 1817 à *Itsa Guarlou*, de la race de Salomon fils de David, dynastie qui règne sans interruption depuis l'an 1268 de notre ère, et qui réside à Gondar : il jouit de beaucoup de considération, mais n'a aucun pouvoir et ne possède en revenus que ce que les gouverneurs indépendants des provinces veulent bien lui accorder. Ces gouverneurs étaient, il y a quelques années : SELASSY, le plus puissant de tous, successeur de *Wassen Seghed*, chef ou *murd-Azimad* de *Choa* et d'*Efat*, qui a pris le titre de roi; SCHAM TEMBEN GHEBRA MICHAEL, chef de *Tigré*, successeur de *Ras Welled Selassy;* GUKHO, successeur de *Fasil*, chef d'*Amhara* (Gojam); MARIA, gouverneur de *Samen*, plateau de l'Abyssinie.— D'après les dernières nouvelles venues de ce pays, une lutte sanglante s'est élevée entre plusieurs chefs de l'Abyssinie qui prétendaient à l'héritage de la riche dépouille de *Ras Welled Selassy*. La vic-

toire est demeurée à un certain *Sabegadis*, âgé d'environ quarante ans, brave, intelligent, et plein d'audace et de vigueur. Il est à présent chef de Tigré.

Avant cet événement, les Galla avaient depuis longtemps envahi la partie méridionale du pays. La tribu la plus puissante est celle des *Edjow*, commandée par LIBAN et par GODJI.

IMAM DE MASCATE.

Séid-SAÏD succède à son père *Séid-sulthan*, vers l'an 1804; il est le troisième descendant d'*Ahmed*, fils de *Saïd*, fondateur de cette puissance.

PERSE.

FETH-ALY-CHAH, de la tribu turke des Kadjars, nommé *Baba-khan* avant son avénement au trône; fils d'*Houssaïn-kouly-khan*; né en 1768, succède, en 1796, à son oncle *Agha-Mohammed-khan*, fondateur de la dynastie. *Abbas-Mîrzâ*, héritier présomptif de la couronne, est né en 1785.

AFGHANISTAN.

La couronne était héréditaire dans la branche de la famille des *Saddouzi*, qui descend d'*Ahmed-Chah Abdalli*, couronné à Kandahar en 1747. Son fils *Timour-chah* régna de 1773 à 1793; *Zemân-chah*, jusqu'à 1800, où il fut déposé par son frère MAHMOUD, qui, trois années après, fut

chassé par son frère CHOUDJAH, lequel fut expulsé à son tour par *Mahmoud,* en 1809.

Mahmoud fut chassé de Caboul en 1819 par son visir Feth Ali, et se retira à Herat, où il gouverna sous le titre de roi de Herat jusqu'en 1831, où il mourut. Son fils Kamran lui succéda, mais il fut fait prisonnier en 1833 par Abbas Mirza, fils du roi de Perse, et est détenu actuellement à Mesched. Ses oncles, Choudjah et Schah Zemân, sont tous les deux à Loudiana, où ils vivent d'une pension que leur fait le gouvernement anglais. Les trois fils du visir Feth Ali se sont partagé le royaume des Afghans; l'aîné, Mir Mohammed khan, est chef de Caboul, le second est chef de Candahar, et le troisième, Yar Mohammed khan, est chef de Peischaver, mais sous la suprématie de Runjet-Singh.

BELOUTCHISTAN.

MOHAMMED-KHAN, âgé d'environ quarante-huit ans, succède à son père *Nassir-khan,* en juin 1795; ce dernier avait soumis le Mékran, vers la fin de son règne; son fils l'abandonna en 1809.

PAYS DES LAR.

MOHAMMED-ZEKI-KHAN, visir du prince de Chiraz.

BALKH.

Conquis en 1825 par *Mîr* MOURAD-BEY, qui en

chassa *Nedjib-oullah-khan*, gouverneur pour le roi de Kâboul.

BOKHARA.

Grand khan de Bokhara et de Samarkand : BATKAR-KHAN succède à son père *Mir-Haïder-khan*, en 1826. Le règne intermédiaire de son frère *Mir-Houssaïn* ne fut que de quatre mois.

Gouverneur de Hissar : *Séid-Atalyk-bey*, beau-père de *Mir-Haïder*.

KHOKAND.

MOHAMMED-KHAN, fils d'Omar-khan, prince de Farghanah et de Khokand.

BADAKHSCHAN.

MIRZA-ABD'OUL-GHAFOUR, fils de *Mohammed-chah*, réside à Faïz-abad, ville différente de Badakhschân, et placée au sud de celle-ci.

KHARIZM.

RAHMAN-KOULI-KHAN succède à son père *Mohammed-Rahim-khan* en 1826. Le titre de ces princes d'origine ouzbeke est *Taksir-khan* ; ils résident à *Khiwa*.

INDE.

Gouverneur général de l'Inde et gouverneur particu-

lier du Bengale : lord *William Cavendish* BENTINCK; succède, au mois de mai 1828, à lord *Amherst*.

L'aréal de la présidence du Bengale contient 328,000 milles anglais carrés; il est habité par 57,500,000 sujets.

Gouverneur de Madras : le comte CLARE; succède à sir *Stephen* LUSHINGTON.

Ce gouvernement comprend 145,000 milles anglais carrés et 15 millions d'habitants.

Gouverneur de Bombay : le comte de CLARE, nommé le 25 août 1830, en remplacement de sir *John* MALCOLM.

L'étendue de cette présidence est de 71,000 milles anglais carrés; habitants, 10,500,000.

Gouverneur d'Agra : sir *Ch.* METCALFE. Cette quatrième présidence est nouvellement établie et comprend les provinces supérieures de l'Hindostan. Le président est de plus chargé de la surveillance des princes rajpoutes et mahrattes.

MAISSOUR, entre le 11° et le 15° lat. 27,000 milles anglais carrés, 3 millions d'habitants; c'est le plateau de Carnatic. Après la mort de *Tippou saheb,* qui périt le 4 mai 1799, Wellesley plaça sur le trône un rejeton de l'ancienne dynastie, *Maha-radja* KRICHNA ADIAVER, âgé de six ans. Ce prince a réellement gouverné depuis 1812, et avait sa résidence à *Maïssour,* 12° 19' lat., 74° 22' long. Mais la conduite de ce prince étant devenue tyrannique, elle fit soulever le pays à plusieurs re-

prises contre lui; le gouvernement de la compagnie anglaise l'a destitué, et a pris la province sous son administration directe. Elle est actuellement gouvernée par un commissaire, le colonel MORRIESON. De cette manière, le *Maïssour* est distrait de la présidence de Madras, et placé immédiatement sous la surveillance du gouverneur général, à Calcutta.

Gouverneur de l'île de Ceylan dépendant directement du roi d'Angleterre : *Robert John* WILMOT HORTON; succède, en mars 1831, à sir *Hudson-Lowe*.

Administrateur général des colonies françaises : M. le contre-amiral DE MELAY; succède, au mois de mai 1829, au vicomte *Desbassyns de Richemont*.

Gouverneur des possessions danoises : CHRISTENSON.

Gouverneur général des possessions hollandaises : VAN DER BOSCH; succède, au mois de mars 1830, au vicomte *Du Bus* DE GHISSIGNIES.

Gouverneur hollandais des îles Moluques : VAN MERKUS.

Gouverneur espagnol des Philippines : D. MARIANA RICAFORD.

ÉTATS DE L'INDE

DÉPENDANTS DE L'ANGLETERRE.

Haïder-abad, entre le 16° et le 22° lat. sept., contient une partie de l'ancien *Telingana*, s'étend du nord au sud, depuis les rivières *Tapty* et *Wardâ*, jusqu'au *Toumbadra* et *Krichna* (ou *Maha-*

nady). L'aréal est de 96,000 milles anglais carrés, la population, de 10 millions d'habitants, dont une partie est mahométane. Le *Telîngana* fut conquis par les mahométans, et fit partie de l'empire *Bhamani* dans le Dekkan; lors de la dissolution de ce dernier, il fut de nouveau indépendant sous le nom de *Golconda*. *Nizam-el-mulk* s'empara, vers 1717, de ce pays. Celui de ses descendants qui y règne à présent est NASIR ED-DAULAH. Il monta sur le trône le 24 mai 1828. Sa résidence est Haïderabad, 17° 15' lat., 76° 15' long. Fondée en 1585; elle a 400,000 habitants.

Nagpour, reste du grand empire des Mahrattes dans le Dekkan, qui fut renversé par les Anglais en 1818. Il est situé entre 18° 40' et 6° 40' lat., 76° et 81° long.; il contient un aréal de 70,000 milles anglais carrés, et il est habité par 3 millions d'hommes. *Moudhadji* II, avant-dernier roi des Mahrattes, fut déposé par les Anglais, qui, le 25 juin 1818, mirent à sa place son fils RAGODJI BHOUNSLA, âgé de neuf ans. Sa résidence est à *Nagpour:* 21° 9' lat., 76° 51' long.; elle a 115,000 habitants.

Audh ou *Oude,* entre 26° et 28° lat. sept.; surface de 20,000 milles anglais carrés; population, 3 millions. Le pays fut soumis par les mahométans lors de leurs premières incursions; sous Mohammed, un des successeurs d'Aureng-zeb, *Saadet-khan*, de Nichapour en Khorasan, devint *soubahdar* du pays: sa famille y règne encore à présent sous l'influence anglaise. Le radjah actuel, *Souléiman-djah* NASIR

EDDIN-HAÏDER, parvint au trône, le 20 octobre 1827. Résidence, *Lucknau*, 26° 51′ lat. 78° 30′ long.; cette ville a plus de 300,000 habitants.

Baroda, la partie la plus considérable et la plus belle de la presqu'île de Gudjerat, contient 18,000 milles anglais carrés et 2 millions d'habitants. *Pilladji*, de la famille de *Guikowar* (*Gaikevad*), Mahratte, propriétaire d'un village, parvint à s'emparer du pouvoir, et régna jusqu'en 1747. Le prince actuel de ce pays est SYADJI RAO GUIKOWAR; il règne depuis 1819 et descend de Pilladji. Capitale, *Baroda*, avec 100,000 habitants.

Satara, 14,000 milles anglais carrés et 1,500,000 hab. En 1821 les Anglais rétablirent sur le trône de ce pays NAR-NARRAIN, descendant des anciens rois du pays, qui avaient été frustrés du pouvoir par le *Peichwa*, ou premier ministre. Il réside à *Satara*, 17° 42′ lat., 71° 52′ long.

Un grand nombre de petites principautés, telles que *Travancor*, *Cochin*, *Bopâl*, *Kotah*, *Boundi*, des chefs de *Radjpoutes* et autres, forment un territoire de 305,000 milles carrés, avec 17 millions d'habitants.

Assam, pays qui contient le bassin du Brahmapoutra. Le titre royal est *svarga-radja* [monarque céleste], parce que la dynastie prétend descendre de deux frères, *Khunlai* et *Khuntai*, qui, avec le dieu *Chang*, vinrent des contrées du nord s'établir dans ce pays. Le Mogol *Aureng-zeb* essaya de soumettre le souverain d'Assam; mais son armée fut détruite. En

1793 le roi *Gaurinath* fut replacé, avec le secours des Anglais, sur le trône d'où un prêtre ambitieux l'avait chassé; il fut assassiné : son fils BIRDJINATH KOUMAR ne put se soutenir contre les usurpateurs *Boura Gohaing* et *Tchander khant;* ce dernier appela les Birmans, qui, en 1822, conquirent le pays, et proclamèrent pour radja leur général *Menghi maha thelouah*. Les Anglais s'en sont emparés en 1825.

ÉTATS DE L'INDE

INDÉPENDANTS DE L'ANGLETERRE.

Nepâl.—53,000 milles anglais carrés, 2 millions d'habitants; ayant à l'ouest et au sud les provinces anglaises; frontière, au nord le mont *Himâlaya*, à l'est la principauté de Sikkim. La dynastie indigène *Sourya-bansi* [race du soleil] finit avec *Raddjit-mall*, qui, en 1768, se vit enlever ses états par le radja de Gorkha. Les descendants de ce dernier règnent encore aujourd'hui dans le pays; le radjah actuel est RADJINDRA BIKRAMSAH. Il fut placé sur le trône le 20 novembre 1816, âgé seulement de trois ans.

Capitale, *K'hatmandou*, située à 4,784 pieds d'élévation au-dessus des plaines du Bengale, 27° 42′ lat., 82° 40′ long.; elle a 20,000 habitants.

Lahore.—50,000 milles anglais carrés, 3 millions d'habitants, entre le 30° et 34° lat.; les frontières sont le Kaschmir et le cours de l'Indus au nord; les mon-

tagnes de l'Indoustan septentrional à l'est; l'Indus le sépare, à l'ouest, de l'Afghanistan; il se compose du Pendjab, du Kaschmir, du Moultan et d'une partie de l'Afghanistan. Les Seiks, qui professent une religion particulière, dominent en ce pays. Aujourd'hui, les chefs qui habitent au sud du Setledj sont sous la protection anglaise; tout ce qui est au nord obéit à RUNJET-SINGH, âgé maintenant de soixante-neuf ans; il a trois fils, *Kourrouk-singh*, *Chere-singh* et *Tara-singh*. Résidence, *Lahore*, 34° 9′ 21″ lat., 76° long.

Sindhy.— 24,000 milles anglais carrés, 1 million d'habitants; ayant pour frontières, au nord le Moultan et l'Afghanistan, au sud Kutch et la mer, à l'ouest la mer et les montagnes du Beloutchistan. *Mir Gholam Aly*, fils de Fath-Aly khan émir d'une tribu de Baloutches nommés *Talpouris*, après avoir gouverné avec ses frères le pays, mourut à la chasse en 1811; MIR SOBDAR son fils et ses deux frères MIR KERIM ALY et MIR MOURAD ALY lui succédèrent; ils ont envahi une partie de l'Afghanistan. *Mir Kerim Aly* est mort il y a quelques années, de sorte que *Mir Mourad Aly* est devenu réellement l'unique maître du pays, car *Mir Sobdar* est d'une santé faible, et pour ainsi dire exclu du gouvernement.

Oudjeïn. — 40,000 milles anglais carrés et 4 millions d'hab. Le pays d'Oudjeïn fut conquis par les mahométans en 1230; il échut plus tard aux mahrattes. *Devlet rao*, roi de ce pays, perdit, en 1803, dans

une guerre contre les Anglais, la moitié de ses états; le traité du 5 novembre 1817 lui en fit perdre une autre partie : il mourut âgé de quarante-sept ans, le 21 mars 1827. Un de ses parents, *Moukht rao*, âgé de douze ans, prit, en lui succédant, le titre de *Maharadja-Ali-djah* DJANKODJI-RAO *Sindia-behader* (le 18 juin). L'ancienne capitale était Oudjeïn, 26° 11′ lat., 73° 15′ long.; actuellement c'est Gwalior, 26° 15′ lat., 75° 5′ long.

ÉTATS

AU DELA DU GANGE.

Empire Birman : population 3,500,000 âmes. Depuis la paix de Yandabou (le 25 février 1826), ce royaume a perdu tout l'Arakan, la moitié du pays de Martaban, Tavoy, Tanassérim et les îles de Merguy; il ne se compose plus que d'Ava et de Pégu. Le nom d'Ava est la prononciation corrompue d'*Aënwa*, qui est le nom que le peuple donne à la capitale. Le nom des Birmans dérive du mot *Mranma*, dont se sert le peuple d'Arakan pour désigner cette nation. Cent vingt-huit monarques ont régné depuis le commencement de la monarchie. Ava, avec le secours des Portugais, se détacha de Pégu; mais, en 1752, Beinga Della, roi de Pégu, conquit Ava; *Alompra* (*Aloungp'houra*) ou *Alomandra Praou*, homme de basse extraction, reconquit la ville en automne 1753, et mourut âgé de cinquante ans en 1760; son fils aîné, *Namdodji Praou*, régna jus-

qu'en 1762; son frère *Chembran* jusqu'en 1776; son fils *Tchengouza* fut déposé et tué en 1782 par son oncle *Minderadji Praou,* qui gouverna jusqu'en 1819; son petit-fils MADOUTCHAO est mort il y a quelques mois; on ignore le nom de son successeur. Résidence actuelle : Ava.

Siam. — Ce pays comprend le bassin du fleuve Ménam. En 1757, les Birmans, sous Alompra, conquirent Youthia, la capitale, et exterminèrent la famille royale. En 1769, *Piatak,* fils d'un riche Chinois, les chassa et monta sur le trône; il fut tué en 1782. Le premier monarque de la dynastie actuellement régnante lui succéda et gouverna jusqu'en 1809; son successeur mourut le 20 juillet 1824. Son fils naturel KROMA MON-TCHIT, âgé de quarante-neuf ans, est maintenant sur le trône; il a fait prisonnier et fait exécuter le roi de Laos et sa famille en 1829. Capitale actuelle, Bankok, à l'embouchure du Ménam; 30,000 habitants.

Cochinchine. — État tributaire de l'empire chinois; il comprend actuellement la Cochinchine, le Tonquin, la plus grande partie du Camboge et le petit état de Tsiampa. La dynastie régnante fut chassée par une révolte en 1774. L'héritier de la couronne ne parvint qu'en 1802 à ressaisir tous ses états, et conquit même le Tonquin. Il donna aux années de son règne le titre honorifique de *Ghia long* [aidé par la fortune], et mourut en 1819, âgé de soixante ans; *Ming ming* [destin illustre] est celui des années du monarque suivant, qui

était fils naturel du précédent, et mourut en 1822. En 1821 il s'était rendu au Tonquin pour y recevoir l'investiture royale de la cour de Péking. Son jeune successeur a pris de même le titre de *Ming ming* pour les années de son règne.

Presqu'île de Malaca. — Elle est divisée entre un grand nombre de petits princes ; les principaux sont ceux de Ligor, Queda, Pahang et Patani.

Sumatra. — Le *toanko* [seigneur] PASSAMAN à Lintoou; le *toanko* NORINCHI de Loubou-Agam; le *toanko* ALLAHAN-PANDJANG.

Java.—4,660,000 habitants. Le sulthan réside à Yugya-Karta, dans la ci-devant province de Mataram. *Mangko-Bouvana-Sepou,* couronné par les Hollandais en 1826, est mort le 2 janvier 1828 ; le jeune sulthan est sous la tutelle de *Pandjerang-Mangko-Kotoumo.* Le souverain de la plus grande partie de l'île porte le titre de *Sousouhanan,* et réside à Surakarta auprès du fleuve Solo.

CHINE.

Le nom de la dynastie régnante, d'origine mandchoue, est *Tai tsing* [la très-pure]. En Chine on ne connaît pas le nom de l'empereur régnant; celui qui occupe actuellement le trône est le fils aîné de son prédécesseur, mort le 2 septembre 1820, et il portait auparavant le nom de *Mian ming.* Il donna à son père le titre posthume de *Jin tsoung joui houang ti,* c'est-à-dire, l'auguste et sage empereur, le compatissant prédécesseur. Le titre honorifique

des années du règne du monarque actuel est, en chinois, TAO KOUANG, et en mandchou, DOROÏ ELDENGHE [éclat de la raison]. Il est âgé maintenant de cinquante ans.

JAPON.

Le *Daïri* (empereur) actuel est le 121e successeur de *Zin mou;* il règne depuis 1817; le public ignore son nom durant sa vie. L'année 1826 était la neuvième du *nengo* (titre honorifique des règnes) BOUN ZIÔ (en chinois, *Went ching*). Sa résidence est *Miyako* ou *Kiô* (ces deux noms signifient *résidence*). Le *Kou bô* ou *Seogoun* est le chef militaire généralissime de l'empire; il réside à Yedo: c'est par le fait lui qui règne; cependant il affecte toujours une espèce de dépendance du Daïri, descendant de l'antique dynastie japonaise qui a commencé par *Zin mou*, 660 ans avant notre ère. Le mot *Daïri* (en chinois *Naï li*) signifie proprement l'*intérieur* (du palais impérial). On s'en sert pour désigner l'empereur, puisqu'il n'est pas permis de proférer son nom pendant qu'il est en vie. La même chose a lieu à l'égard du *Seogoun* et du prince son successeur; on donne au premier le nom de *Gonfon marou*, et à l'autre celui de *Ni sio marou,* d'après les palais qu'ils habitent.

HISTOIRE DE LA GÉORGIE,

Par M. KLAPROTH.

(Suite.)

I. VIE DE ფარნავაზ P'HARNAVAZ, PREMIER ROI DE GÉORGIE.

(L'an du monde 3680[1].)

A cette époque vivait à Mtskhetha un jeune héros nommé *P'harnavaz*. Du côté paternel il était Géorgien et de la race d'Oup'hlos, fils de Mtskhethos; du côté de sa mère il était de la famille persane d'As-

[1] Dans d'autres manuscrits, l'an du monde 3627. C'est vraisemblablement une faute pour 3687. Güldenstädt (*Reisen*, etc., vol. I, p. 329) place le commencement du règne de P'harnavaz l'an 3233 *après Adam*; ce qui signifie sans doute après la mort d'Adam, et non pas après sa création.

Les années du monde que j'indique entre deux parenthèses sont celles que Davith a adoptées dans l'abrégé géorgien de l'histoire de sa patrie. Il y place l'avénement au trône d'*Aderki*, dixième roi de Géorgie, l'an du monde 3927. Ce prince régna trente ans, et eut pour successeurs, l'an 31 de J. C., ses fils *Bartom* et *Kartham*; par conséquent le commencement de son règne tombe à la *première* année de notre ère, qui correspond ainsi à l'an du monde 3927. Cependant cette chronologie parait fautive relativement à l'année que le même auteur assigne à l'invasion d'Alexandre en Géorgie. Cet événement doit avoir eu lieu 327 ans avant J. C. Davith le place l'an du monde 3560, par conséquent, 467 avant J. C.

Le calcul de Davith n'est pas celui que les Géorgiens suivent ordinairement dans leurs livres historiques, dans lesquels ils pla-

paneli, et neveu de *Samar*, qui gouvernait comme Mama-sakhli à Mtskhetha, quand Alexandre arriva en Géorgie. Ce Samar, et son frère, le père de P'harnavaz, avaient été mis à mort par Alexandre. P'harnavaz n'avait alors que sept ans; sa mère le sauva et le cacha dans les monts K'avk'asiens, d'où il retourna dans sa ville natale, Mtskhetha, aussitôt qu'il eut atteint l'âge de puberté. C'était un guerrier brave et avisé, et un excellent chasseur; il ne montrait pourtant pas ces bonnes qualités à Azon, qui, ayant fait sa connaissance à la chasse, l'avait pris en affection. La mère de P'harnavaz lui disait, « Mon fils, cache-toi « devant Azon, et ne lui fais pas connaître tes talents, « pour qu'il ne te tue pas; » car elle avait peur de lui. Azon ne cessant pas d'être cruel, elle disait encore à son fils : « O mon enfant! quitte l'habitation de tes pères, « conduis-moi chez mes frères, dans ma ville natale « d'*Aspan* (Isphahân), et cesse de vivre de la grâce « d'Azon. » Tous les deux résolurent d'exécuter ce projet; mais il paraissait dur à P'harnavaz d'aller à

cent la naissance de J. C. l'an du monde 3604, tandis que les Grecs mettent cet événement en 5508.

Chez Güldenstädt (*Reisen*, vol. I, p. 332), on trouve encore un autre calcul, qui paraît reposer aussi sur une erreur. Il y dit que la reine *Thamar* parvint au trône l'an du monde 6686, qu'il fait concorder avec l'an 1156 de J. C., ce qui mettrait l'époque de notre ère à l'an du monde 5538. Mais si l'on admet, avec M. Saint-Martin, que cette reine soit morte l'an 1207 de J. C. et qu'elle ait régné 27 ans, elle serait parvenue au trône l'an 1180 de l'ère chrétienne, ce qui donnerait pour l'époque de la naissance de J. C., l'an du monde 5506, qui se rapprocherait beaucoup du calcul grec de 5508.

Aspan, et encore plus dur de quitter l'habitation de ses pères. Cependant la grande crainte où il vivait perpétuellement lui fit enfin prendre la résolution de partir. Dans ce temps P'harnavaz rêva qu'il se trouvait dans une maison inhabitée, de laquelle il désirait sortir sans le pouvoir. Tout à coup les rayons du soleil entrèrent par une fenêtre, ceignirent ses reins, l'attirèrent et le firent sortir par cette fenêtre. Arrivé dans la campagne, il vit par terre, devant lui, l'image du soleil; il tendit la main, essuya les gouttes qui humectaient cette image et s'en mouilla la figure. Quand il se réveilla, il s'étonna de ce rêve et dit: « Je pars pour Aspan, et je « me confie à la bonté divine. » Le même jour il alla seul à la chasse dans la plaine de *Dighomi*[1]; il y poursuivit des cerfs, qui se dirigèrent vers la vallée de Tiflis. Ayant lancé une flèche, elle atteignit un de ces cerfs qui, après avoir encore fait quelques pas, se précipita d'un rocher. Comme il était déjà tard, et que le cerf était dans les broussailles de la forêt, P'harnavaz résolut de passer la nuit dans ce lieu et de continuer sa route le lendemain. Il trouva sous le rocher une caverne, dont l'entrée avait été fermée anciennement par un mur de pierre, que le temps avait fendu. Une

[1] *Dighomi* est un village situé entre Tiflis et Mtskhetha, sur la gauche de la rivière de *Dighomis khevi*, qui coule à l'est et se jette dans le Kour du côté droit. La plaine de Dighomi (*Dighomis mindori*) s'étend sur la distance d'une heure et un quart, depuis les rochers sur le Kour, appelés *Devis-namoukhli*, jusqu'à la rivière de Dighomi. Cette plaine s'incline vers le Kour. Selon la tradition du pays, le trésor que P'harnavaz trouva était caché à *K'wak'rili*, à six verst de Tiflis.

pluie abondante commença à tomber; P'harnavaz prit sa hallebarde (*tchougoulouk*), et brisa la porte de la caverne. En entrant il vit une immense quantité d'or et d'argent, et beaucoup de vaisselle précieuse, ce qui le remplit d'étonnement et de joie, et lui rappela son rêve. Il referma la porte de la caverne, et s'empressa de regagner sa maison, où il raconta cet événement à sa mère et à ses deux sœurs. Quand la nuit fut venue, il retourna avec elles à la caverne; ils emportèrent, dans des vases qu'ils avaient pris avec eux, une partie des trésors, et les cachèrent dans la terre auprès de leur habitation. A l'aube du jour ils refermèrent la caverne et s'en retournèrent. Dans l'espace de cinq jours ils eurent enlevé et enterré le trésor tout entier. P'harnavaz envoya alors un de ses serviteurs à *Koudji*, qui gouvernait le pays d'Egrisi et lui fit dire : « Je suis un descendant d'Oup'hlos, fils de « Mtskhethos et neveu du Mama-sakhli Samar; mes « richesses sont grandes; permets-moi de venir chez « toi avec elles; nous serons frères; nous nous en servirons pour attaquer l'eristhavi Azon, et la fortune « nous accordera une victoire éclatante. » Koudji, ravi de ces paroles, répliqua : « Lève-toi, et viens « chez moi; ne sois pas avare de tes richesses, mais « emploie-les pour augmenter tes troupes, afin que « tu puisses tenir tête à Azon. » Alors tous ceux des Géorgiens qu'Azon avait offensés se réjouirent, et les Romains se réunirent aussi à P'harnavaz, car un grand nombre d'entre eux avaient été mis à mort par Azon.

P'harnavaz vint donc avec sa mère et ses sœurs

rejoindre en secret Koudji, emportant tout ce qu'il put du trésor qu'il avait enfoui. Koudji lui dit : « Tu « descends du meilleur des Géorgiens ; c'est à toi qu'ap- « partient la domination ; dans ce moment n'épargne « pas tes richesses, mais augmente le nombre de tes « troupes ; et si tu remportes la victoire, tu seras notre « maître, et moi je serai ton vassal. » Il rassembla alors les Osi et les Lek'i, et se consulta avec eux. Ceux-ci étaient également satisfaits, car ils ne voulaient plus payer d'impôt à Azon. Plusieurs se joignirent donc à P'harnavaz et augmentèrent le nombre de ses guerriers. Une armée innombrable se rassembla ainsi dans l'Egrisi ; il se mit à sa tête, et marcha contre Azon ; qui, de son côté, appela ses guerriers et les réunit autour de lui. Mais plusieurs vaillants cavaliers d'entre les Romains, qui avaient eu beaucoup à souffrir d'Azon, le quittèrent et se joignirent à P'harnavaz ; leur exemple fut suivi par tous les Géorgiens. Azon ne pouvait compter beaucoup sur les troupes qui étaient restées avec lui, car toutes avaient été maltraitées par lui. Il se dirigea donc vers le pays de *K'lardjethi*, où il se fortifia dans le château de ce nom. De son côté, P'harnavaz marcha sur Mtskhetha, s'empara des quatre forteresses construites par Azon, et, dans la même année, il régna sur toute la Géorgie, à l'exception du K'lardjethi. Il envoya un ambassadeur, avec beaucoup de présents, à Antiokhos, roi d'Assouresthan, promettant de lui être soumis, et lui demandant du secours contre les Grecs. Antiokhos reçut ses présents, l'appela son fils, lui envoya une couronne et ordonna

à l'eristhavi de l'Arménie de le secourir. L'année suivante Azon, qui s'était considérablement renforcé par un grand nombre de troupes de la Grèce, marcha contre P'harnavaz. Celui-ci avait depuis longtemps augmenté sa cavalerie; il fit encore venir Koudji et les Osi, et fut rejoint par l'eristhavi arménien d'Antiokhos. Avec toutes ces forces, il alla à la rencontre de l'ennemi jusqu'à la ville ruinée d'*Arthani*[1], qui alors portait le nom de *Houri*, c'est-à-dire « ville des Aveu« gles. » Il l'attaqua et lui livra une bataille sanglante; des deux côtés beaucoup de monde périt, mais les Grecs eurent le dessous, et leurs bataillons furent mis en fuite. Azon lui-même resta sur le champ de bataille, ainsi que beaucoup des siens; une grande partie des autres furent faits prisonniers par P'harnavaz. Celui-ci, après avoir pillé les villes de la frontière des Grecs, depuis *Andziandzori* et *Ekletsith*, rebroussa chemin et soumit tout le pays de K'lardjethi, d'où il revint à Mtskhetha, à la joie générale de son peuple. Ses richesses furent considérablement augmentées par la propriété d'Azon. Le pays situé sur la rive inférieure du fleuve Egrisi resta aux Grecs; mais les habitants ne voulurent pas quitter le parti des Géorgiens.

P'harnavaz donna alors une de ses sœurs en mariage

[1] *Arthani*, appelée actuellement *Artan*, portait aussi autrefois le nom de *Kadjtha kalaki*. Les Turcs, qui en sont encore les maîtres, l'appellent *Erdehan*. Cette forteresse est située sur la gauche du Kour à l'embouchure d'un de ses affluents. Le Kour est appelé par les gens du pays, *Artahan sou*, ou eau d'Arthani, d'après le nom de cette place.

au roi des Osi, et l'autre à Koudji, auquel il céda aussi le pays entre les fleuves Egrisi et Rioni, depuis la mer jusqu'aux montagnes, ce qui comprend l'Egrisi et le Swanethi; Koudji en fut l'eristhavi, et y construisit la forteresse de *Godji*.

P'harnavaz, ainsi délivré de ses ennemis, régna sur toute la Géorgie, y compris le ეგურსი *Egoursi* (Egrisi?). Il augmenta l'armée des Karthlosiens, nomma huit *eristhavi* et un სპასპეტი *Spaspeti* (général en chef). Il envoya l'un des eristhavi à *Margvi*, et lui donna le pays entre la petite montagne de *Likhi*, jusqu'à la mer et au-dessus du Rioni (l'Iméréthi et la Mingrélie). Pharnavaz y construisit aussi deux forteresses, *Chorapani* [1] et *Dimni* [2]. Il envoya un autre eristhavi en *K'akhethi*, lequel eut le pays entre l'Aragwi jusqu'à l'Erethi, c'est-à-dire le *K'akhethi* et le *K'oukhethi*. Il nomma le troisième eristhavi à *Khounani*, et lui donna la contrée entre la rivière de Bedroudji jusqu'à *Tiflis* et jusqu'à *Gatchiani* [3], c'est-à-dire *Garda*-

[1] შორაპანი *Chorapani*, forteresse située entre le K'wirili et le Dziroula, à l'embouchure de cette dernière rivière dans l'autre, qu'on peut remonter jusque-là. Elle fait partie du district iméréthien appelé *Losiat khevi* ou *Loset khovi*.

[2] დიმნი *Dimni* était peut-être situé sur le même emplacement que le *Dimi* actuel, village de la partie méridionale de l'Iméréthi, appelée *Mthis sakhli*, ou les Maisons des montagnes. Dimi est au nord-est de la forteresse Bagdad, située sur la gauche du Khani, affluent du K'wirili.

[3] Je ne puis déterminer avec précision la position de *Gatchiani*; mais cette ville doit avoir été située dans la partie méridionale du Somkhethi, vers la frontière du pachalik de Kars.

bani [1]. Le quatrième était l'eristhavi de *Samchwildé;* il gouvernait le pays entre la rivière de *Sk'virethi* jusqu'aux montagnes, c'est-à-dire *Tachiri* et *Abotsi* [2]. Il envoya un cinquième eristhavi à *Tsounda*, et lui donna tout le pays depuis *P'haravani* jusqu'au Mtk'vari supérieur, savoir : *Djavakhethi*, *Khola* [3] et *Arthani*. Le sixième était l'eristhavi d'Odzkhré; il reçut la contrée qui s'étend depuis les montagnes *Thasis-k'ari* et *Arsiani* [4], jusqu'à la mer, c'est-à-dire *Samtskhé* et *Atchara* [5]. Le septième fut l'eristhavi

[1] *Gardabani* est le district géorgien appelé aujourd'hui *Kasakhi*, situé sur la droite du Kour, depuis la rivière *Indja* jusqu'au district de *Bortchalo*, et en partie jusqu'au territoire de *Gandjah*, appelé par les Russes *Ielisavetpol*.

[2] *Samchwildé* est une ancienne forteresse sur la gauche du Kzia. La rivière de *Sk'virethi* paraît être l'*Algete* de nos jours. *Tachiri* est un district du Somkhethi, ou de la Géorgie méridionale, situé entre les sources du Machaveri, du Kzia et la rivière *Tachiri*, qui se jette dans le Debete, au-dessus de Lorhi. *Abotsi* est près du district de *Kaïkouli*, à l'est du lac de *Palk'atsip* ou *Vanandi*.

[3] *Tsounda* était une ville située dans le sandjakat actuel d'Akhal kalaki, qui faisait partie du pachalik d'Akhal tsikhé, mais qui se trouve à présent sous la domination russe. Aujourd'hui Tsóunda n'est qu'un chétif village. *Djavakhethi* est le pays dont Akhal kalaki est le chef-lieu. *Khola*, appelé aussi *Ghiliaverdi*, et par les Turcs *Geuleh*, est situé sur la gauche du Kour supérieur dans le pachalik de Kars. Le nom de cette ville n'est pas turc, et par conséquent nullement identique avec *Keuleh* (esclave), comme on l'a dit dans le *Nouveau Journal asiatique*, vol. XII, pag. 459.

[4] D'autres manuscrits portent *Avsiani*.

[5] ოძხრე *Odzkhré* est une forteresse située au nord-ouest d'Akhal tsikhé, non loin de la frontière d'Imérethi. *Atchara*, nom d'un district dans les montagnes du Ghouria méridional, arrosé par la rivière *Pakhwi* qui se jette dans le Tchorokhi. Les dernières

de K'lardjethi, auquel obéissait le pays depuis *Arsiani* jusqu'à la mer. *Koudji* fut l'eristhavi d'Egrisi, et en même temps *Spaspeti* (ou général en chef des troupes géorgiennes); il gouverna la contrée de Tiflis et de l'Aragwi, jusqu'à Thasis-k'ari et P'haravani, c'est-à-dire le *Chida Karthli*. Le Spaspeti était très-dévoué au roi; il avait l'inspection générale de tous les autres eristhavi, sous lesquels se trouvaient d'autres petits chefs, qui avaient le commandement de mille hommes. Tous payaient des impôts au roi. C'est ainsi que P'harnavaz divisa son pays, à la mode des rois de Perse. Il prit une épouse du K'avk'as, de la famille de *Dourdzouk*. Il fortifia Mtskhetha et toutes les villes de la Géorgie, dont Alexandre avait fait abattre les murs. A cette époque les Grecs ne pouvaient rien contre P'harnavaz, parce qu'ils avaient des guerres à soutenir contre les Romains. P'harnavaz fit faire une grande idole, qui portait son nom; c'est l'*Armazi*, car en persan *P'harnavaz* est appelé *Armazi*. Comme il plaça cette idole sur la montagne Karthli, celle-ci fut nommée depuis lors *Armazi*. Cette image était adorée avec beaucoup de cérémonies. Il gouverna pendant vingt-sept ans en paix, jusqu'à l'âge de soixante-cinq ans, sous la dépendance d'Antiokhos, roi d'Assouresthan. Il colonisa toute la Géorgie et la peupla. Il rési-

cartes russes placent *Atchara* sur la gauche du *Tskhara* ou *Koutisi*, qui passe devant *Koboletki*, et se jette dans la mer Noire, près de *Tsikhé dziri*, sur sa droite. *Samtskhé* ou *Sam-tsikhé*, est la partie nord-est de l'ancien pachalik d'Akhal tsikhé. Voyez ci-après, pag. 52, note 1.

dait à Mtskhetha; au printemps, en automne et en hiver, il se rendait à Gatchiani, et en été il établissait son séjour dans l'Egrisi et dans le K'lardjethi[1]. A cette époque de l'année il s'occupait des affaires des Mingréliens et des habitants d'Egrisi[2], jugeait et accommodait leurs différends. Aux cavaliers romains qui avaient quitté Azon pour se joindre à lui P'harnavaz accorda, selon leur rang, des emplois et des récompenses, parce qu'ils avaient combattu vaillamment dans la guerre contre Azon, et il leur donna le nom d'*Aznaouri*[3].

Après l'invasion d'Alexandre, on cessa (en Géorgie) de manger de la chair humaine, à l'exception de celle qu'on offrait aux idoles. Tous les habitants du pays, qui vivaient en paix et heureux sous le règne de P'harnavaz, se disaient : « Nous remercions le destin « qui nous a donné un roi de la race de nos ancêtres, « et qui nous a délivrés, ainsi que nos parents, des « attaques de nos ennemis. »

P'harnavaz fut le premier roi de Géorgie qui régna dans le *China Karthli* (le Karthli intérieur). Il répandit sa langue maternelle; dans toute la Géorgie,

[1] *K'lardjethi* était le pays situé au sud d'Akhal tsikhé et à l'ouest du Kour supérieur et d'Arthani, jusqu'à la mer Noire.

[2] L'*Egrisi* comprenait la partie septentrionale du Ghouria actuel, et l'*Odichi* ou la *Mingrélie* maritime.

[3] აზნაური *Aznaouri* signifie ceux qui appartiennent ou viennent d'Azon. C'est encore aujourd'hui la dénomination des nobles géorgiens, qu'il ne faut pas confondre avec les *Thavadi* ou Princes.

on ne parla plus que géorgien, et il donna, pour cette langue, une écriture particulière [1].

[1] Davith (Кратк. ист. о Грузїи) appelle toujours *P'harnaoz* le roi P'harnavaz, quoique dans ses autres ouvrages il écrive bien ce nom. Il ajoute : « *P'harnaoz* fut le premier qui prit le nom « de roi (მეფე *mep'he*). Il introduisit dans le pays une législa« tion, sépara l'état ecclésiastique du civil, comme il convenait, et « donna des marques distinctives à tous les deux. Il partagea son « peuple en six classes différentes. La première comprit les eris« thavi, la seconde les princes, la troisième les nobles, la quatrième « les marchands, la cinquième les serviteurs du roi, des princes et « des nobles, et la sixième les paysans. On dit aussi que P'harnaoz « a introduit l'écriture civile appelée მხედრული ხელი « *Mkhedrouli kheli*, ou la main des Guerriers. »

Le prince royal Vakhtang nous donne d'autres détails intéressants sur P'harnavaz. « Par sa mère, dit-il, il était parent de Darius Co« domanus. Il fut le fondateur de la haute et basse noblesse en Géor« gie, c'est-à-dire de celle des familles princières et de celle des « simples nobles. Ceux des descendants de Karthlos qui avaient « en fief des villes et des forteresses, avec un nombre considérable « de sujets, et qui avaient rendu des services distingués à la patrie, « eurent le titre de prince. Les autres nobles étaient des proprié« taires puissants, qui possédaient quelque grand village ou un « château fort. Sans de semblables avantages, personne ne pou« vait prendre le titre de prince ou de gentilhomme.

« P'harnavaz partagea la Géorgie en quatre divisions militaires, « et l'armée fut toujours tenue au grand complet, de sorte qu'elle « comptait jusqu'à 70,000 combattants. Il établit aussi une milice « sur le même pied, qui n'était appelée sous les armes que dans « des cas extraordinaires. L'armée consistait donc en quatre « corps. L'avant-garde était composée des troupes d'Akhaltsikhe. « Dans la retraite elles devenaient l'arrière-garde. L'aile droite était « formée d'Imerethiens et d'Apkhaz ; l'aile gauche se composait « d'habitants du K'akhethi, et dans le centre étaient placées les « troupes du Karthli. Chacun des premiers corps avait son chef « particulier et son drapeau. Le centre était toujours commandé

II. LE SECOND ROI სჳრმაგ SOURMAG[1].

(L'an du monde 3712.)

A sa place (de P'harnavaz) régna son fils *Sourmag*. Dans ce temps les eristhavi de la Géorgie, se consultant ensemble, dirent : « Il ne convient pas que « nous soyons soumis à un de notre race ; il faut nous « réunir et tuer Sourmag ; nous régnerons alors nous-« mêmes, et nous payerons le tribut à celui d'entre « nous qui sera le plus puissant ; de cette manière nous « vivrons plus heureux. » Tous adoptèrent ce projet et résolurent la mort de Sourmag. Celui-ci en fut ins-

« par le roi en personne, et avait deux drapeaux. Après la victoire, « chaque guerrier coupait la tête de l'ennemi qu'il avait tué, et la « présentait au roi en disant, « Que Dieu n'interrompe jamais tes « victoires ! » après quoi il recevait une récompense convenable. « Cette coutume s'est conservée en Géorgie jusqu'à nos jours. Les « armes défensives des troupes étaient une cotte de mailles, un « hausse-col, une pièce de fer pour couvrir les reins et un bouclier. « Les armes offensives étaient la lance, la masse d'armes, l'épée, « le javelot, le poignard, l'arc et les flèches. Cette armée permanente « subsista en Géorgie jusqu'à la division de cette contrée en plusieurs « royaumes (en 1424). Après ce partage il ne fut plus possible de « réunir les fonds nécessaires pour le payement des troupes qui la « composaient, de sorte qu'on les appela seulement sous le drapeau « quand les circonstances l'exigèrent. Cependant les rois eurent « toujours autour de leur personne une garde particulière. Celle « des rois de Karthli se composait d'habitants de la vallée de « l'Aragwi. Les rois de K'akhethi avaient des gardes-du-corps de « la province de Kisiqi, et plus tard des Touchi. En Iméreti cette « garde se composait de *Ratchhweli*, ou habitants de Ratchha. »

[1] Davith appelle ce roი საურბაკ *Saourbak'* ; Deguignes écrit son nom *Saourmag*, et Güldenstädt *Sourmak*.

truit et se retira secrètement avec sa mère dans le Dourdzouk'ethi, chez le frère de celle-ci. Les cavaliers romains vinrent l'y rejoindre et lui dirent: « Nous « avons reçu de grands bienfaits de ton père, et nous « sommes prêts à te servir fidèlement. » Sourmag envoya alors vers le roi des Osi, qui était son cousin germain, et lui demanda du secours, que celui-ci lui accorda avec joie. Sourmag rassembla alors les habitants du Dourdzouk'ethi, et marcha avec eux contre les Géorgiens, dont aucun ne put lui résister, de sorte qu'il reconquit tout le pays. Il fit tuer beaucoup des rebelles; et accorda aux autres leur pardon. Les Karthlosiens furent abaissés, et les *Aznaouri* (ou gentilshommes) placés au-dessus d'eux.

Le peuple de Dourdzouk'ethi s'était augmenté des tribus des *K'ouk'aziens* (?), et depuis l'invasion des Khazars, il jouissait d'une tranquillité parfaite, car ses habitations étaient naturellement très-fortes. Comme la population s'était considérablement accrue, il n'y avait plus de place. Sourmag en sépara donc les tribus des K'oukaziens; il transplanta quelques-unes d'elles dans des cantons situés plus haut dans les montagnes, et établit les autres dans le *Swanethi*[1]. Comme il était de leur race du côté de sa mère, il leur prêta secours quand elles en eurent besoin. Sourmag régna à Mtskhetha, dont il agrandit les fortifications, ainsi que celles des autres villes de la Géorgie. Il érigea sur le chemin de Mtskhetha deux idoles nommées *Ainini* et *Danini*. Il

[1] Le *Swanethi* ou pays des Souanes, est situé au nord de l'Iméréthi, dans les hautes montagnes du versant méridional du Caucase.

dépendait du roi d'Assouresthan, et épousa une femme de la Perse, fille de l'eristhavi de *Bardavi* (Karà bagh); il n'en eut que deux filles, et pas de fils. A cette époque vint de la Perse en Géorgie *Mirvan*, qui était le neveu de Sourmag par sa belle-mère. Sourmag l'adopta et lui donna sa fille pour épouse. Il maria l'autre à un de ses propres parents, le fils de *K'oudji*, qui était eristhavi de Gatchiani et de Samchwildé. Sourmag eut un règne heureux qui dura plusieurs (75) années; après sa mort son fils adoptif Mirvan lui succéda.

III. LE TROISIÈME ROI მირვან MIRVAN [1].

(L'an du monde 3787.)

Mirvan était haut de stature, fort, brave et valeureux. Sous son règne les habitants de Dourdzouk'ethi, oubliant leur ancien attachement pour P'harnavaz, se réunirent à ceux de *Tcharthalethi*, et pillèrent *K'oukhethi* et *Bazalethi* [2]. Mirvan appela à lui tous les eristhavi géorgiens et leurs troupes, tant cavalerie qu'infanterie; les autres K'avk'asiens lui étaient restés fidèles à l'exception de ceux de *Tcharthali*. Il tourna

[1] Chez Davith toujours მირმან *Mirman*.

[2] *Tcharthali* est une vallée escarpée sur la droite de l'Aragwi, au-dessus d'Ananouri.

K'oukhethi est l'ancien nom du pays situé entre *Mtskhetha* et *Thianethi*, et qui s'étend au sud jusque vers *Lilo*.

Bazalethi est un canton géorgien, situé au sud-ouest de la ville de *Douchethi*.

toutes ses forces contre le Dourdzouk'ethi, dont les habitants, qui s'étaient également réunis, occupaient, outre leurs forteresses, les défilés des montagnes. Mirvan descendit de son cheval, et marcha contre eux à la tête de son infanterie, suivie par la cavalerie; il était leste comme une chèvre sauvage (*Djikhvi*), vaillant comme un léopard, et avait la voix d'un lion (*Lomi*). Une bataille générale et terrible eut lieu entre les deux armées; mais les armes du Dourdzouk'ethi ne pouvaient rien contre Mirvan; inébranlable comme un rocher, il restait debout comme une tour fortifiée. La bataille devint de plus en plus effroyable; un grand nombre de combattants resta des deux côtés. Enfin, ceux de Dourdzouk'ethi prirent la fuite; les Géorgiens furent victorieux et firent un grand nombre de prisonniers. Mirvan entra alors dans le Dourdzouk'ethi, et y détruisit tout, ainsi que dans le Tcharthali, où il construisit une porte en pierre, pour fermer le passage de la montagne; il l'appela დარუბალ *Daroubal*[1]. Il régna comme roi à Mtskhetha, pendant plusieurs (50) années, sans être attaqué et sans crainte; il était affable et libéral; aussi se concilia-t-il l'amour de tous les habitants de la Géorgie. Il dépendait également du roi d'Assouresthan. Sous son règne mourut *Anthiokhos* de Babylone. En Arménie régnait *Archak*, avec lequel Mirvan vivait en bonne intelligence, et au fils duquel, nommé aussi Archak, il donna sa fille en

[1] *Daroubal* est *Dairan* ou *Dariela*, dans le défilé de Terek. C'est la *Porte Caucasienne* des anciens.

mariage. Après la mort de Mirvan régna son fils *P'harnadj*.

IV. LE QUATRIÈME ROI ფარნაჯ P'HARNADJ, DE LA RACE DES NEBROTHIANI.

(L'an du monde 3837.)

Il fit réparer toutes les forteresses de la Géorgie, et bâtit une nouvelle ville, qu'il appela *Zadeni*[1], dans laquelle il éleva l'idole de ce nom. Sous son règne on commença également la construction de la ville de *Nelkari* en K'akhethi, appelée à présent *Nekresi*[2]. Il était attaché au culte du feu des Perses, et il fit venir des mages de la Perse, qu'il établit dans la ville de Mtskhetha, dans un endroit qui, d'après eux, reçut le nom de მოგფთი *Mogp'hthi* (c'est-à-dire, habitation des mages). Sa haine contre l'ancien culte des idoles lui attira celle des habitants de la Géorgie, qui adoraient leurs divinités avec beaucoup de ferveur. Plusieurs eristhavi s'étant concertés ensemble envoyèrent vers le roi d'Arménie, et lui firent dire : « Notre roi a « quitté la foi de nos ancêtres, et n'adore pas les dieux « qui ont comblé la Géorgie de bienfaits, c'est pourquoi

[1] ზადენი *Zadeni* est actuellement un village au sud de l'ancienne forteresse de *Sagouramo*, située à l'est et vis-à-vis de Mtskhetha.

[2] Ville autrefois considérable, mais à présent détruite, sur un affluent de la gauche de l'Alazani, entre Gremi et Childa en K'akhethi. C'était le siége d'un évêque, qui porte le titre d'*Episkoposi Nekreseli*, et qui réside actuellement dans le village de *Qwareli*.

« nous ne voulons plus l'avoir pour souverain. Donne-« nous donc ton fils Archak', qui a pris une épouse de « la race de P'harnavaz, pour qu'il soit notre roi, et « aide-nous de ta puissance, afin que nous chassions « P'harnadj, qui a introduit des divinités étrangères « dans le pays. Que ton fils règne sur nous, avec « son épouse, la fille de nos rois. » Le roi d'Arménie les remercia de cette offre, et leur envoya un ambassadeur avec cette gracieuse réponse : « Si votre cœur « désire que mon enfant soit roi sur vos eristhavi, je « vous comblerai de toute sorte de bienfaits. » Les eristhavi lui donnèrent alors des otages, et répétèrent leur déclaration contre P'harnadj. Le roi d'Arménie entra aussitôt avec toutes ses forces en Géorgie. P'harnardj appela les Perses à son secours, et réunit autour de lui tous les Géorgiens qui lui étaient restés fidèles, tandis que les eristhavi allèrent rejoindre le roi d'Arménie dans le district de *Tachiri*. P'harnadj y attaqua l'armée de ses ennemis; une bataille sanglante eut lieu, dans laquelle il fut battu par les alliés, et perdit la vie. L'homme qui avait soin de son fils Miryan, enfant âgé d'un an, se sauva avec lui en Perse. Le roi d'Arménie donna alors aux Géorgiens son fils Archak' pour souverain[1].

[1] *P'harnadj* régna dix-huit ans; avec lui finit la première dynastie des rois de Géorgie, celle des *P'harnavaziani*.

V. LE CINQUIÈME ROI არშაკ ARCHAK', DE LA RACE DES ARCHAK'OUNIANI.

(L'an du monde 3856.)

Il posséda toute la Géorgie, fortifia les châteaux du pays, et entoura d'un mur la ville de *Tsounda* en Djavakhethi. Après sa mort son fils *Artag*[1] lui succéda.

VI. LE SIXIÈME ROI არტაგ ARTAG, DE LA RACE DES ARCHAK'OUNIANI.

(L'an du monde 3868.)

Il ne régna que deux ans[2]. Dès la seconde année, des éristhavi perses arrivèrent avec une grande armée pour venger le sang de P'harnadj et celui de leurs troupes qui avaient péri avec lui. *Artag*, le roi de Géorgie, ne se sentait pas assez fort pour leur résister, car l'armée des Perses était trop considérable. Il fortifia donc ses châteaux et ses villes, tandis que les Perses dévastèrent tout le pays plat de la Géorgie. Cependant, comme ils ne purent s'emparer de presque aucune des forteresses ni des villes, ils retournèrent dans leur patrie. Après la mort d'Artag, son fils *Bartom* occupa le trône.

[1] Son règne fut de douze ans.

[2] C'est une erreur ; son règne dura quinze ans.

VII. LE SEPTIÈME ROI ბართომ BARTOM, DE LA RACE DES ARCHAK'OUNIANI.

(L'an du monde 3883.)

Il fit réparer les murs de Mtskhetha et de toutes les villes de la Géorgie. Sous son règne les Perses entrèrent en Géorgie avec *Mirvan*, fils de P'harnadj, qui avait été sauvé par un de ses officiers. Ce Mirvan était brave et bon cavalier; il avait appris l'art de la guerre dans des combats contre les Touraniens et les Arabes.

Après avoir réuni une armée considérable, il envoya vers les eristhavi de la Géorgie, et leur fit dire : « Quoique mon père ait voulu introduire une « croyance étrangère chez vous, rappelez-vous l'amour « de mon grand-père Mirvan, et les bienfaits dont il « vous a comblés. Vous avez eu raison de tuer mon « père, qui n'est pas resté fidèle à la foi de nos an« cêtres, qui avait répandu la bénédiction sur notre « pays. Ne craignez rien, et n'ayez pas peur que je « venge sa mort, car l'abjuration de la foi a divisé bien « des fils, a fait tuer bien des pères, le frère par le frère, « et le sang répandu n'a pas été vengé. Moi je suis le fils « de vos rois de la race de P'harnavaz, et, quoique « élevé en Perse, j'observe la loi de vos pères, et j'adore « les divinités que vous adorez. Dans l'espoir d'être « protégé par elles, je retourne dans ma patrie, et j'at« tends d'elles l'honneur et la félicité. » Cependant les eristhavi ne montrèrent aucune obéissance à Mirvan,

et restèrent fidèles à *Bartom* [1]. Il n'y eut que peu de Géorgiens de basse extraction qui prirent le parti de Mirvan. Celui-ci s'avança jusqu'à la rivière *Berdoudji*, et la guerre commença. Des deux côtés se montrèrent des gens de haute stature et braves (ბუმბერაზი *Boumberasi*, héros) qui, pendant un mois entier, se livrèrent des combats singuliers, dans lesquels la fortune favorisa tantôt l'un, tantôt l'autre des deux partis. Durant ce mois Mirvan lui-même tua treize des héros géorgiens et arméniens, et aucun de ces derniers ne pouvait le vaincre. Le roi Bartom n'osait se mesurer avec lui, car il n'avait pas les forces d'un Goliath. Il s'avança donc avec toutes ses troupes contre Mirvan, qui de son côté venait à sa rencontre. La bataille fut sanglante, et des deux parts le nombre des tués considérable; enfin, les Arméniens et les Géorgiens alliés furent vaincus par les Perses, et Bartom resta sur le champ de bataille. Bartom n'avait plus de fils, mais seulement une fille. Du vivant de Bartom, le petit-fils de *Koudji*, nommé *Kartham*, était venu d'Egrisi; c'était un parent de P'harnavaz, par la sœur de celui-ci, l'épouse de Koudji, et par sa mère, la fille de Sourmag, qui avait été mariée au fils de Koudji. Bartom avait donné à Kar-

[1] Au commencement de ce chapitre le nom de ce roi se trouve écrit ბართონ *Barton*, mais vers la fin ბართომ *Bartom*. Cette dernière orthographe paraît être la véritable, car on la retrouve chez Deguignes, Davith et chez d'autres auteurs géorgiens; cependant Güldenstädt écrit *Barton*.

tham l'Egrisi; il l'avait marié à sa fille, et adopté comme fils du consentement des Géorgiens, qui ne voulaient pas d'autre roi qu'un de la race de P'harnavaz. Kartham tomba dans la bataille à côté de Bartom; mais son épouse, la fille de celui-ci, qui était enceinte, se réfugia en Arménie, où elle mit au monde un fils nommé *Aderki*, qui y fut élevé. Après la mort de Bartom[1] régna Mirvan.

VIII. HUITIÈME ROI მარჳან MIRVAN.

(L'an du monde 3916.)

Il fut maître de toute la Géorgie, ainsi que des places fortes et châteaux des eristhavi qui lui avaient rendu hommage. Il fit enlever de force la femme de Bartom, qui s'était retirée à Samchwildé, et l'épousa, parce qu'elle était de la race des Archak'ouniani. Il régna à Mtskhetha pendant peu d'années[2]. Après sa mort son fils Archak' lui succéda.

IX. LE NEUVIÈME ROI არშაკ ARCHAK', FILS DE MIRVAN, DE LA RACE DES NEBROTHIANI.

(L'an du monde 3927.)

Du côté de sa mère il était de la race des Archak'ouniani, et par son père il descendait de P'harnavaz et des Nebrothiani. Il embellit la ville de *Nelkari*, en

[1] La durée de son règne avait été de trente-trois ans.

[2] C'est-à-dire onze ans.

K'akhethi, appelée à présent *Nekresi*, et agrandit la forteresse d'*Oup'hlis-tsikhé*. Par sa force et sa stature il ressemblait à Goliath. Cependant *Aderki*, le fils de Kartham, élevé en Arménie, était également d'une belle stature et aussi fort que valeureux. Il avait fait la guerre avec les Arméniens contre les *Assouriani* (les Assyriens); il y avait tué beaucoup de héros, et s'était distingué par d'autres faits d'armes. Revenu de cette campagne, il demanda au roi d'Arménie des troupes avec lesquelles il marcha contre le roi géorgien Archak', qui était son oncle du côté de sa mère. Archak' rassembla tous les eristhavi, fit venir des renforts de la Perse, et alla à sa rencontre. Les deux armées se trouvèrent en face l'une de l'autre dans le *Thrialethi* [1]. Aderki provoqua Archak' en combat singulier, et celui-ci accepta volontiers. Il s'arma, monta à cheval, ordonna à ses guerriers de lui laisser les derrières libres, et s'avança contre Aderki. Après que les troupes se furent retirées à une certaine distance, les deux combattants poussèrent le cri de l'attaque, et se portèrent des coups avec des glaives à deux tranchants, mais aucun d'eux ne parvint à blesser l'autre, tant leurs cuirasses étaient excellentes. Leurs lames se cassèrent; ils prirent leurs haches

[1] *Thrialethi* est un district de la Géorgie méridionale, situé à l'ancienne frontière du pachalik d'Akhal-tsikhé, à l'est des lacs *P'haravani* et *Tbisk'ouri*. C'est sur ses montagnes occidentales et septentrionales, que les rivières qui forment le *Kzia* ou *Khrami* prennent leur origine. Le chef-lieu de ce canton est actuellement le fort de *Thsalki*. Les principaux villages sont *Lepeba*, *Rekha*, *Saponaoura*, *Patara Sakodari*, *Abladaï*, *Kakhisa* et *Anthrópia*.

d'armes, se portèrent des coups qui firent jaillir des étincelles, comme le fer sous le marteau du forgeron, et dont le bruit ressemblait à celui du tonnerre. Ils ne pouvaient rien l'un contre l'autre, et aucun d'eux n'était ni vainqueur ni vaincu, quand la nuit vint terminer le combat. Le lendemain matin ils le renouvelèrent et s'attaquèrent l'arc et la flèche à la main. Enfin, un coup de flèche d'Aderki frappa la poitrine d'Archak', dont la cuirasse n'était pas assez forte pour résister à la vigueur avec laquelle le trait était lancé, de manière que la flèche lui sortit par le dos, et qu'il tomba mort de cheval. Aderki retourna aussitôt vers les troupes arméniennes et leur dit: « Je vous conjure « par vos dieux, ne levez pas vos armes contre les « Géorgiens, car ils sont mes compatriotes, et je suis « leur roi par votre puissance et par votre aide. » Les Arméniens, après avoir entendu ces paroles, ne bougèrent pas, et Aderki se tournant vers les guerriers géorgiens, leur cria d'une voix forte : « Je suis le fils « de vos rois, et le destin m'a donné la souveraineté « sur vous. Dorénavant vous obtiendrez de moi le bon- « heur et la joie; déjà j'empêche les troupes armé- « niennes de vous faire aucun mal. » Les Géorgiens lui répondirent : « Tu t'es montré comme le plus « brave de la race de Pharnavaz; puisque notre roi est « mort, sois notre roi. Nous remercions le destin, qui « nous accorde un souverain de la race de nos rois, et « qui est un héros. » Alors les Géorgiens descendirent de cheval, se prosternèrent et prêtèrent hommage à Aderki. Les Géorgiens, les Arméniens et les guerriers

de *Rani* (Karàbagh), se réunirent paisiblement, et placèrent la couronne d'Archak' sur la tête d'Aderki[1].

X. LE DIXIÈME ROI ადერქი ADERKI, FILS DE BARTOM, DE LA RACE DES ARCHAK'OUNIANI.

(L'an du monde 3927.)

Aderki posséda toute la Géorgie et l'Egrisi. Il prit pour épouse une fille du roi d'Arménie, et régna pendant trente ans à Mtskhetha, jusqu'à l'âge de cinquante-sept ans. Dans la première année de son règne naquit notre seigneur Jésus-Christ, à Bethléem, dans le pays des Juifs, où les mages allèrent le trouver et lui portèrent des présents. Quand ces mages furent arrivés à Jérusalem, il se répandit à Mtskhetha le bruit que les Perses avaient pillé les Juifs de Jérusalem. C'est pourquoi ceux de cette nation, qui habitaient à Mtskhetha, pleuraient et se lamentaient. Cependant l'année d'après on apprit que les Perses n'étaient pas venus à Jérusalem pour piller la ville, mais avec des présents à l'occasion de la naissance d'un enfant, et les Juifs se réjouirent de cette nouvelle. Aderki avait accompli sa cinquantième année, quand il arriva à Mtskhetha un envoyé des Juifs de Jérusalem, qui leur dit : « L'enfant auquel les mages ont porté des présents est

[1] La copie de la chronique de Vakhtang, qui m'a servi à Tiflis pour cette traduction, met l'avénement d'*Archak'* au trône et la mort de ce roi dans la même année, c'est-à-dire l'an du monde 3927. Ceci paraît une faute ; car, selon d'autres chroniques originales, *Archak'* a régné vingt ans. Ce calcul mettrait le commencement du règne d'*Aderki* en 3947, au lieu de 3927.

« devenu grand, et se dit fils de Dieu. C'est pourquoi « nous envoyons chez tous les Juifs, pour que les doc« teurs parmi eux se rendent dans notre ville, pour « juger cette affaire ; envoyez-nous donc des gens ins« truits dans la loi. » On leur envoya *Elios* de Mtskhetha, et *Longinos* de Karsni ; et ils crucifièrent le Seigneur. Elios rapporta au prêtre des Juifs la chemise du Christ, comme il est amplement décrit dans l'Histoire de la conversion de la Géorgie.

Aderki agrandit les forteresses et les villes du pays, et fortifia Mtskhetha par un nouveau mur, des deux côtés du fleuve (Kour). Ce fut encore sous son règne que deux des douze saints apôtres, ანდრია *Andria* et სუიმონ *Souimon*, visitèrent la Géorgie, l'Apkhazethi et l'Egrisi, où saint Souimon mourut dans la ville de *Nikoli*, située sur le territoire grec[1]. Andria, après avoir converti les Mingréliens (მეგრელნი Megrelni)[2], se mit en chemin pour le K'lardjethi.

[1] Le tombeau de saint Souimon existe encore aujourd'hui dans l'Odichi, sur la droite du fleuve *Sakhomis thsqali*, et au nord-est de la forteresse სახომის-ციხე *Sakhomis-tsikhé*, ou *Sokhoum kalah*.

[2] « On tient par tradition que le glorieux apôtre *saint André* « prêcha la foi aux *Abcas ;* qu'il fut en Syrie, qu'il passa en Grèce « et en Épire, puis chez les *Sodianes* et chez les *Suictiens*, et que « pour certain il s'arrêta enfin chez les *Abcas*, qui font une partie « de la Colchide. Ce qui porte davantage à le croire ainsi, c'est une « ancienne église à trois nefs, bâtie dans un village de cette pro« vince, appelé *Picciota*, en l'honneur de ce saint, laquelle est la « métropole de toute la Colchide, où chaque *Catholicos*, ou patriar« che, va une fois en sa vie, avec tous ses évêques, et y fait la

Le roi Aderki ayant appris la conversion des Mingréliens, entra dans une violente colère, et envoya contre eux des eristhavi, qui les forcèrent de renoncer à leur nouvelle foi, et de cacher les images saintes, ainsi que les croix. Aderki était aussi très-mécontent de l'eristhavi du K'lardjethi, qui avait permis à Andria de quitter le pays sans être inquiété. Du temps de ce prince il se forma derechef un royaume en Perse, car depuis Alexandre cette contrée n'avait été gouvernée que par des eristhavi qui résidaient dans différentes places. A cette époque ces eristhavi se réunirent et proclamèrent comme roi *Ajghalan*, qui était Grec de nation; les Arméniens et les Géorgiens lui furent soumis [1]. Jusqu'au règne d'Aderki un fils seulement avait succédé à son père comme roi de Géorgie; mais Aderki avait deux fils, entre lesquels il partagea la ville de Mtskhetha et le pays, d'après le cours du Mtk'vari (Kour). Il donna à *Bartos*, Chida Karthli, ou le côté moukhranien [2] de cette

« sainte huile, qu'ils appellent *Mirone.* Le prince y est aussi, « et toute sa cour. » — Voyez *Relation de la Mingrélie*, par le père *dom Joseph-Marie Zampi*, dans les Voyages de Chardin, édit. de 1735, vol. I, pag. 70. « Cette église métropolitaine est à « *Picciota* proche des Abcas, sous le nom de *Saint-André* ou de « *Sainte-Marie.* » — *Ibid.* pag. 73. Le village de *Picciota* est le *Pscia* de la *Carte de la Colchide* du père *Arch. Lamberti*, insérée dans le premier volume du *Recueil de Thevenot.*

[1] Ce fait ne se trouve dans aucun autre auteur connu. Il s'agit vraisemblablement ici d'*Artakes*, fils du roi *Archavir* de Perse, auquel ses frères disputèrent le trône après la mort de leur père, mais qui y fut établi par le secours d'*Abgar*, roi d'Arménie, l'an 14 de J. C.

[2] *Chida Karthli* était non-seulement le nom de la partie de la

ville, et toute la partie de la Géorgie située au nord du Mtk'vari, depuis Erethi, le long des montagnes jusqu'à Egrisi. La partie de la ville du côté d'Armazi, et tout ce qui était au sud du Mtk'vari, depuis Khounani jusqu'au cours supérieur de ce fleuve et K'lardjethi, devint le partage de son fils *Kartham*. Bientôt après il mourut [1].

XI. LES ONZIÈMES ROIS ბართოს BARTOS [2] ET ქართამ KARTHAM, FILS D'ADERKI L'ARCHAK'OUNIANI.

(L'an 31 après J. C.)

Sous leur règne, le k'eissar de *Rim* (César de Rome) détruisit Jérusalem. Des Juifs fugitifs vinrent alors à Mtskhetha, et vécurent ensemble avec ceux qui y habitaient déjà depuis longtemps. Parmi les premiers se trouvaient les enfants de *Barabas*, le même que les Juifs, à l'époque du crucifiement du Seigneur, avaient fait mettre en liberté au lieu de lui donner la mort. Les successeurs des deux fils d'Aderki furent leurs fils *P'harsaman* (dans la Géorgie au sud du Kour, dont Armazi étoit la capitale), et *K'aos* dans le Chida (Karthli) [3].

ville de Mtskhetha située sur la gauche du Kour, et à l'ouest de l'Aragwi, mais encore celui du Karthli moyen situé au nord du Kour.

[1] Ayant régné trente ans; Aderki était donc parvenu au trône l'an 1 de J.C. Voyez pag. 21, note 1.

[2] Chez Davith ბართომ *Bartom*.

[3] Kartham avait deux fils *P'harsaman* et *Mithridates*.

XII. LES DOUZIÈMES ROIS ფარსმან P'HARSAMAN ET კაოს K'AOS, FILS DE BARTOS ET DE KARTHAM, DE LA RACE DES ARCHAK'OUNIANI.

(L'an 72 de J. C.)

Depuis le temps d'Aderki les rois de Géorgie étaient vassaux de ceux d'Arménie, et ce furent principalement les rois d'Armazi, qui, soutenus par les Arméniens, vainquirent tous leurs ennemis. A cette époque régna en Arménie le grand იარვანდ *Iarvand*[1], qui oublia l'amitié des Géorgiens, s'arma contre le roi d'Armazi, s'empara des villes de *Tsounda* et d'*Arthani*, à la frontière de la Géorgie, et conquit le pays jusqu'au Mtk'vari. Il établit à *Tsounda* des hommes sauvages de la race des démons des forêts, et appela cette ville ქაჯათუნი *Kadjatouni*, c'est-à-dire Séjour des démons des forêts. Les rois de Géorgie, qui n'étaient pas en état de rétablir leur frontière, moururent tous deux en grande tristesse[2].

[1] *Iarvand* est Երուանդ *Ervand II*, roi d'Arménie, qui parvint au trône après la mort de Sanatrouk. Nous voyons par l'histoire arménienne, qu'il y avait des troupes géorgiennes, commandées par le roi P'harsman, petit-fils de P'harsman I, dans l'armée qu'il opposa à Soumbat, venu de la Perse pour rétablir sur le trône *Artak*, fils de Sanatrouk. Cette circonstance paraît être en opposition avec les faits rapportés dans la chronique de Varkhtang.

[2] Quelques ouvrages géorgiens disent que K'aos était fils de Bartom, et P'harsaman celui de Kartham.

XIII. LES TREIZIÈMES ROIS აზორკ AZORK' ET არმაზელ ARMAZEL, FILS DE P'HARSAMAN ET DE K'AOS, DE LA RACE DES ARCHAK'OUNIANI.

(L'an 87 de J. C.)

Aux rois précédents succédèrent leurs fils *Azork'*, à Armazi, et *Armazel,* à Chida. Tous les deux étaient braves et guerriers ; ils se réunirent pour rétablir les frontières de la Géorgie. Alors *Soumbat* le *Bivritiani,* tua Iarvand, roi d'Arménie, et plaça sur le trône *Arthachan*[1], le frère de celui-ci. Les rois de Géorgie Azork' et Armazel appelèrent à leur secours les Osi et les Lek'i (Lesghi). Les deux frères du roi des Osi, appelés *Bazouk'* et *Abazouk'*, étaient d'une taille gigantesque ; ils arrivèrent avec les troupes oses, et amenèrent avec eux des პაჭანაკი *Patchanak'i* et des ჯიქი *Djiki*[2], comme auxiliaires. Le roi des Lek'i vint aussi, réuni aux *Dourdzouk'i* et aux *Dido*. Les rois de Géor-

[1] C'est l'*Artak* des historiens arméniens. Ce prince était le fils de Sanatrouk et non le frère d'Ervand.

[2] პაჭანაკი *Patchanak'i* et ჯიქი *Djiki* étaient deux tribus tcherkesses du bord de la mer Noire. Il ne faut pas confondre les premiers avec les *Patsinakites* des historiens byzantins, lesquels sont les Turcs *Petcheneghes* des chroniques russes et les *Bedjenak* des auteurs orientaux. Davith (Крат. Ист., pag. 48) dit : « La province de *Patchhanghi* est nommée actuellement *Abaza.* » — *Djikhethi* est encore aujourd'hui la dénomination géorgienne des côtes de la mer Noire, depuis le fleuve *Kapoeti* jusqu'au *Kouban.* Le mot *Djiki* est le même que celui de *Zykhi*, par lequel les Grecs désignent les Tcherkesses.

gie rassemblèrent leurs troupes, entrèrent inopinément en Arménie, et pillèrent la contrée de *Chirak'ani*[1] et de *Vanandi*[2], jusqu'à *Bagrevani* et *Basiani*[3]. De là ils revinrent sur leurs pas et pillèrent *Dachthi* et *Nakhtchhevani*. Ils firent un butin immense, et retournèrent, chargés des richesses de l'ennemi, par le chemin de *P'harisi*. Cependant Soumbat le Bivritiani, ayant rassemblé à la hâte ses troupes, les poursuivit; mais ils avaient déjà passé le Mtk'vari et étaient arrivés dans le *K'ambetchovani*[4], où ils campèrent à l'embouchure du *Iori*, pour y partager le butin et les prisonniers. Soumbat dépêcha des hérauts vers eux, et leur fit dire : « Je vous abandonne le butin que vous avez « fait en Arménie, et qui consiste en bétail, or, « argent et tissus. Je ne veux pas non plus venger sur « vous le sang arménien que vous avez fait couler; « mais mettez en liberté ceux que vous avez faits pri- « sonniers, et retournez chez vous riches et chargés de « biens. » Ils lui répondirent : « Nous ne sommes pas « seulement venus en Arménie pour faire du butin, « mais aussi pour te chercher. Nous ne t'avons pas « trouvé. Viens à présent chez nous recevoir ta part;

[1] *Chirak'ani* est le district le plus méridional de la Géorgie actuelle vers le pays d'Érivan; il s'appelle à présent *Chouragheli*.

[2] *Vanandi* est le pays autour du lac de ce nom, appelé aussi *Palk'atsio*.

[3] *Basiani* ou *Bachiani* est le nom du canton montagneux de *Pasin*, dans lequel l'Araxes a ses sources.

[4] *K'ambetchovani* est la partie la plus méridionale du K'akhethi, et le *Combysene* des anciens.

« sinon nous irons te voir au delà du fleuve, et en « quelque lieu que tu te réfugies, tu n'échapperas pas à « nos bras. » Alors Soumbat le Bivritiani passa le fleuve Mtk'vari; Bazouk', le chef des Osi, lui envoya un message menaçant, et le provoqua à un combat singulier. Soumbat, en pleine armure, monta à cheval et se rendit au lieu où ils étaient campés. Bazouk' vint à sa rencontre, et ils combattirent l'un contre l'autre. Enfin Soumbat enfonça son épée dans le corps de son adversaire, au-dessus de la ceinture, de sorte qu'elle ressortit par le dos. Soumbat sauta alors de cheval et le terrassa. Abazouk', qui arrivait en toute hâte pour secourir son frère, fut également frappé par le glaive de Soumbat, qui s'écria : « Voilà pour vous, qui avez « massacré nos pères, nos mères, nos enfants et nos « fils en Arménie. »

Les guerriers des Osi, des Lek'i, des Géorgiens et des peuples du Nord poussant alors les cris de guerre, se réunirent sous la conduite des rois géorgiens Azork' et Armazel, et attaquèrent les troupes de Soumbat. Une bataille sanglante commença; elle dura pendant trois heures, et la perte des deux côtés était considérable. La poussière qui s'éleva obscurcit la clarté du jour, et en fit une nuit profonde, de sorte que l'un ne voyait pas l'autre. Enfin les guerriers du Nord, battus par les Arméniens, s'enfuirent et se dispersèrent de tous côtés. Soumbat les poursuivit et en blessa encore beaucoup; il tua presque tous les Osi, dont fort peu restèrent en vie. Les Géorgiens s'échappèrent plus facilement, parce qu'ils connaissaient mieux les

chemins. Les deux rois arrivèrent blessés à Mtskhetha, et Soumbat, qui les avait vaincus, entra en Géorgie et dévasta ce pays. Cependant, comme il avait fait son invasion trop vite, et sans y être suffisamment préparé, il ne put attaquer les villes et les forteresses. Il construisit pourtant un château fort dans le district d'*Odzkhré*, nommé aussi *Samtskhé* [1]. Il posta des troupes dans le voisinage de *Demothi*, qui est près des monts *Ghado* [2], pour soutenir *Tsounda*, et guerroya dans l'Odzkhré. Mais les deux rois de Géorgie, dont le cœur était courageux, n'avaient aucune crainte; ils fortifièrent leurs villes et leurs châteaux, et ne cessèrent de harceler les Arméniens. Les Osi, résolus de venger le sang de leurs compatriotes, vinrent en grand nombre trouver les Géorgiens, pour combattre avec eux les ennemis. Dans la ville d'*Odzkhré*, un des nobles du roi Armazel était eristhavi;

[1] *Samtskhé* ou *Samtsikhé* est le nom de la partie nord-est de l'ancien pachalik d'Akhal-tsikhe, entre *Odzkhré* et le défilé de *Thasis-kari*, par lequel le Kour entre en Géorgie. A ce district appartiennent les places suivantes, situées sur le Kour, en remontant de Karéli: *Sami*, *Gvedzinethi*, *Samserisi* et *Khtsizi*, qui sont des forteresses, puis *Kisis-khevi*, *Karta*, *Chivilikhouri*, *Tangouethi*, *Bourbona*; et de Sourami, en remontant sur la gauche du fleuve *Borgoni*, quatorze autres places en ruines. Puis plus haut, sur les deux rives du Kour et ses affluents, *Atsqveri*, *Aspinze*, *Djecherek*, *Kvabllani*, la ville d'*Akhaltsikhé*, *Abartoubani* et *Potso*. Dans la géographie attribuée à Moyse de Khorene, ce district est nommé Սամցխէ *Samtskhé*.

[2] Ces montagnes, qui portent aussi le nom de *Likhi*, forment la chaîne transversale, qui commence au glacier de *K'edela* et au village de *Likhethi*, dans le Ratchha, et se dirige au sud vers le Kour, jusqu'à Sourami. Cette chaîne sépare le Karthli de l'Iméréthi.

les Mingréliens (*Megrelni*) vinrent à son secours. Ceux de *Tsounda* et de *Demothi* se soutinrent entre eux, et combattirent perpétuellement l'ennemi, principalement vers la rivière *Nosthe*. Dans le K'lardjethi, un noble du roi Azork' était eristhavi; il inquiéta les frontières de l'Arménie dans le canton de *Parkhisi*, c'est-à-dire ტაო *Tao*, de sorte que personne n'osa entreprendre quelque chose contre K'lardjethi, forteresse défendue par des forêts et des rochers, et dont les habitants étaient des cavaliers agiles et braves. Les rois de Géorgie s'établirent à *Abotsi* [1], sur la route de l'Arménie. C'est ainsi que les Géorgiens tinrent toujours l'ennemi en alerte.

Alors *Arthachan*, roi d'Arménie, marcha contre eux avec toutes ses forces, et accompagné de son généralissime Soumbat le Bivritiani; mais les Géorgiens fortifièrent leurs villes et leurs châteaux, et y mirent de fortes garnisons. Cependant les Arméniens s'avancèrent jusque devant Mtskhetha, où, pendant cinq mois entiers, il y eut continuellement des combats singuliers entre les héros des deux côtés. Enfin les Géorgiens et les Osi se trouvèrent si affaiblis, qu'ils furent obligés de demander la paix pour faire cesser l'effusion du sang. Le roi d'Arménie accueillit leur prière, et ils lui jurèrent fidélité; les Géorgiens, aussi bien que les Osi, se soumirent à lui, et il retourna dans son pays [2].

[1] *Abotsi* était situé dans le voisinage du lac Palk'atsio, à l'est.

[2] L'histoire arménienne place l'invasion des *Alan* (Osi), *Ghek* (Lek'i) et *Géorgiens* en Arménie, l'an 90 de J. C. Elle ajoute que le roi *Artakes*, ayant rassemblé une armée considérable, les atta-

Dans le laps de quelques années tout ce que les Arméniens avaient détruit en Géorgie fut rebâti. A la même époque les Arméniens furent inquiétés, et eurent des guerres à soutenir contre les Perses et les Grecs. Les Géorgiens et les Osi profitèrent de cette occasion, et commencèrent à attaquer les Arméniens, dont l'armée, conduite par les deux fils du roi et par Soumbat, était allée faire la guerre contre les Perses. Comme leurs invasions en Arménie se multipliaient, le roi rassembla le reste de ses troupes, en donna le commandement à son fils *Zaren*, et les envoya contre les Géorgiens. Ceux-ci, s'étant réunis aux Osi, attaquèrent Zaren dans le Djavakhethi, le vainquirent et repoussèrent son armée au delà de la frontière de l'Arménie. En le poursuivant ils le firent prisonnier lui-même, auprès du lac de *Tseli*. Les Osi voulurent le tuer pour venger le sang de leurs rois, mais les Géorgiens les en empêchèrent, pour que plus tard leurs cantons limitrophes ne fussent pas exposés. Ils l'enfermèrent dans une prison étroite, dans la forteresse de *Darghalnisi*, d'où les Arméniens ne pouvaient le délivrer, parce qu'ils étaient trop occupés contre les Perses. Trois ans après cet événement, Soumbat le Bivritiani et les deux fils du roi, *Artvas* et *Tigran*, accompagnés de la totalité des troupes arméniennes, se portèrent à la frontière; les rois de

qua et les défit dans une bataille sanglante, dans laquelle le fils du roi des Alan fut fait prisonnier. Cette guerre finit par le mariage d'Artakes avec Sathinik, sœur du prince alan, qui avait été pris sur le champ de bataille.

Géorgie ordonnèrent à leurs sujets de se retirer dans les villes et les forteresses, et de se rendre dans les montagnes du *Mthioulethi*[1]. Les Arméniens campèrent à *Thrialethi*, et des envoyés des deux partis allaient et venaient dans le but de rétablir la paix. Les Géorgiens rendirent le fils du roi qui était prisonnier, et promirent aux Arméniens de leur envoyer des troupes auxiliaires. Ils dirent : « Si quelque ennemi se lève « contre vous et vous déclare la guerre, nos deux « rois viendront à votre secours avec nos troupes; et « si vous déclarez la guerre à quelqu'un, vous aurez « de nous mille cavaliers bien armés, comme troupes « auxiliaires. » Les Géorgiens promirent également de rendre le butin qu'ils avaient fait en Arménie, sous le règne d'*Arthachan*. De leur côté les Arméniens rendirent les places limitrophes de la Géorgie : savoir, la ville de *Tsounda*, la forteresse de *Demothi*, le *Djavakhethi* et *Arthani*. Depuis ce temps les Géorgiens, les Arméniens et les Osi, vécurent en bonne harmonie, et se réunirent pour combattre leurs ennemis. Azork' et Armazel moururent, après avoir agrandi leur pays et rétabli ses anciennes frontières. Ils laissèrent le trône à leurs fils *Amzasp*, qui régna à Armazi, et *Derok* dans le Chida.

[1] *Mthioulethi*, ou le *Pays des montagnes*, est le nom de la partie du Karthli située dans les montagnes calcaires du versant méridional du Caucase, entre la droite de l'Aragwi et la gauche du Ksani; au sud, ce pays s'étend jusque vers Douchethi; il est habité par des Géorgiens et par des Osi.

XIV. LES QUATORZIÈMES ROIS ამზასპ AMZASP ET დე-როკ DEROK, DE LA RACE DES ARCHAK'OUNIANI.

(L'an 103 de J. C.)

Après eux régnèrent leurs enfants, *P'harsaman*, le Brave, à Armazi, et *Mirdat*, à Chida.

(La suite au prochain numéro.)

OBSERVATIONS

Sur le rapport des mots zends et sanscrits *vahista* et *Vasichtha*, et sur quelques superlatifs en zend.

Dans le premier chapitre de mon *Commentaire sur le Yaçna*, j'ai essayé de rapprocher le mot *vahista*, signifiant en zend *excellent*, de *Vasichtha*, qui, en sanscrit, désigne, comme on sait, un sage anciennement célèbre chez les Brahmanes[1]. L'analyse que j'ai faite du mot zend m'avait suggéré l'opinion que le radical commun de ces deux mots, qui jouent chez les Parses et chez les Brahmanes un rôle très-important, était *vas*, d'où dérive en sanscrit *vasu* (bien) et en zend *vôhu*, sans parler d'un grand nombre d'autres mots qui en sont formés à l'aide de divers suffixes. J'étais loin de m'attendre, quand j'exposais ce résultat, qu'il serait confirmé de la manière la plus positive par la glose d'une des règles de Pânini, dont je n'ai

[1] *Commentaire sur le Yaçna*, tom. I, pag. 128 sqq.

eu connaissance que depuis l'impression de cette partie de mon Commentaire. Quelques mots me suffiront pour faire connaître cette glose, et pour exposer la conséquence qui en résulte relativement à l'explication du nom de *Vasichṭha*.

Le mot *Vasichṭha* n'est donné que comme nom propre dans le dictionnaire de Wilson, et je ne crois pas qu'on ait trouvé jusqu'ici de texte qui autorise à supposer qu'il a un autre emploi. Les lexicographes indiens en indiquent, suivant Wilson, la dérivation de la manière suivante : « वस *vasa*, to abide (in the « practice of religious austerities), affix. णिनि, वसिन् « *vasin*, superlative affix. इष्ठन् added, preeminent « among the ascetics. » Quoique cette dérivation soit, matériellement parlant, tout à fait conforme aux lois de la grammaire sanscrite, puisque le suffixe *ichṭha* (en sa qualité de *taddhita*) ne peut se joindre qu'à un mot ayant déjà un suffixe, qui disparaît devant *ichṭha*, il est cependant permis d'avancer qu'elle est un peu forcée, sous le rapport de la signification des éléments qui y figurent, et que le sens de *vasin* (qui ne paraît pas d'ailleurs exister dans la langue) ne conduit pas très-directement au nom d'un sage éminent parmi les ascétiques. Or autant cette explication est peu naturelle, autant est simple celle que fournit la glose d'une des règles de Pânini relatives au comparatif et au superlatif en *îyas* et en *ichṭha*. Voici cette règle avec les exemples qui en font comprendre l'application; elle se trouve au livre VI, ch. 4, r. 163 :

प्रकृत्यैकाच् ॥ एकोऽच् यस्मिन् स । इष्ठेमेयस्सु परेषु प्रकृत्या स्यात् ॥ अतिशयेन स्रग्वी । स्रजिष्ठः । स्रजीयान् ॥ अतिशयेन त्वग्वान् । त्वचिष्ठः । त्वचीयान् । एकाच् किम् वसुमान् । वसिष्ठः ॥

Comparé aux règles précédentes, cet axiome, avec la glose qui l'accompagne, signifie que un mot ayant une voyelle, lorsqu'il prend les suffixes *ichṭha, iman* et *îyas,* revient à sa forme radicale, c'est-à-dire perd son suffixe propre devant *ichṭha, iman* et *îyas.* Ainsi pour avoir le superlatif de *sragvin* (qui porte un chapelet), on forme, avec les suffixes *ichṭha* et *îyas, sradjichṭha* et *sradjîyas* (très-couvert de chapelets), de même que de *tvagvat* (qui a une écorce) on forme avec les mêmes suffixes *tvatchichṭha* et *tvatchîyas* (qui est très-couvert d'écorce). Mais s'il arrive que le mot qui a donné naissance à l'adjectif que l'on veut modifier à l'aide des suffixes *ichṭha* et *îyas,* ait plus d'une voyelle, et conséquemment ne soit pas monosyllabique, alors *ichṭha* et *îyas* font disparaître non-seulement le suffixe conformément à la présente règle, mais encore la dernière voyelle du mot primitif, conformément à la règle générale [1], d'où il suit que de *vasumat* (riche) on a *vasichṭha* (très-riche).

Cela posé, n'est-il pas permis de penser que le nom propre *Vasichṭha* n'est que ce superlatif même formé d'après la règle que nous venons de citer? On remar-

[1] Bopp, *Gramm. sanscr.,* r. 252.

quera qu'il ne résulte pas nécessairement de ce rapprochement que *Vasichṭha* doive signifier *le plus riche*. Car *vasumat* (positif de *vasichṭha*) peut avoir un grand nombre d'autres significations, telles que, « qui « possède des rayons, des joyaux, de l'or, de l'eau, etc. » Mais ce qui ressort de la règle de Pânini, et des exemples qui l'expliquent, c'est que *vasumat* forme son superlatif avec *ichṭha*, et que *vasichṭha* est ce superlatif lui-même.

Quant à l'explication du mot zend *vahista* (dont les Parses ont fait *Behescht*), il résulte de ce qui précède que ce superlatif appartient bien au même radical que celui qui, en sanscrit, donne naissance à *vasu*, puis à son dérivé *vasumat*, c'est-à-dire à la racine *vas*. C'est un fait que j'ai avancé dans le travail auquel j'ai renvoyé tout à l'heure, en me fondant sur l'identité primitive de ce mot *vahista* avec les adjectifs *vanghu*, *vahya* et le substantif *vôhu* [1]. Ce fait me paraît maintenant tout à fait démontré par le rapprochement des formes sanscrites *vasumat* et *vasichṭha*. Ce rapprochement même me donne l'occasion d'ajouter à ma première explication une particularité que j'avais omise, c'est la détermination exacte du positif duquel part le superlatif *vahista*. Je crois que ce positif n'est pas, comme en sanscrit, *vasu* avec le suffixe *mat*, car je n'ai jusqu'ici rencontré aucun adjectif comme *vanghumat* ou *vôhumat*, ce qui serait la forme correspondante du sanscrit *vasumat*. En zend nous voyons deux adjectifs qui

[1] *Comment. sur le Yaçna*, pag. 111 sqq., et 128.

dérivent du radical *vas*, et qui, au moyen de divers suffixes, expriment avec des nuances diverses l'idée de *bon, vertueux*. Ces adjectifs sont [Zend] *vanghu* (bon), et [Zend] *vahya* (meilleur, excellent). Or, si, pour joindre la formative du superlatif au positif *vanghu*, nous supprimons, selon la règle, la voyelle finale, nous obtiendrons *vangh-ista*; mais en zend cette forme est impossible, parce que l'aspirée *h* précédant un *i* ne reçoit jamais l'addition de la nasale prosthétique [Zend] *ng*; cette nasale doit donc disparaître de *vangh*, de sorte qu'on obtient régulièrement *vahista*, qui répond au sanscrit *vasichṭha*.

C'est par la même explication que je rends compte du mot *vahya*, qui, avec son suffixe complet, est [Zend] *vahyô*, et dont la forme correspondante en sanscrit serait *vasîyas*. Car, quoique la glose sur la règle précitée de Pânini ne donne pas ce comparatif, on peut en toute assurance le conclure du rapprochement de *vasumat* et de *vasichṭha*; si cette dernière forme est le superlatif de *vasumat*, *vasîyas* doit en être le comparatif. Or que le zend *vahyô* soit le sanscrit *vasîyas*, c'est, je crois, ce dont on ne peut douter; *vahyô* est à *vasîyas*, comme *maçyêhi* est à *mahîyasî*, ancien comparatif de *mahat*, ainsi que nous l'avons montré dans notre Commentaire[1]. De part et d'autre, c'est-à-dire, dans *vahyô* comme dans *maçyô* (forme absolue dont le féminin est *maçyêhi*), le suffixe *îyas*

[1] *Comment. sur le Yaçna*, tom. I, pag. 73.

perd sa voyelle initiale et se joint immédiatement au thème, qui, de son côté, a perdu sa formative, selon la règle générale. Il se passe en zend ce que l'on remarque dans quelques comparatifs sanscrits, comme भूयस् *bhûyas* et ज्यायस् *djyâyas*, dont la formative ne garde pas sa voyelle; seulement ce qui est rare et exceptionnel en sanscrit est beaucoup plus général en zend, autant du moins que j'en puis juger par les formes des comparatifs, encore peu nombreuses il est vrai, que j'ai rencontrées dans les textes. Le lecteur curieux de vérifier l'existence du mot zend *vahyô*, avec l'acception de *très-bon* ou *meilleur* que je crois pouvoir lui donner, peut recourir aux passages que je cite en note, passages qui appartiennent tous au Yaçna, et qui seront expliqués dans mon Commentaire[1]. Je ne

[1] Voyez *Vendidad-sadé*, p. 173 et ms. Anq. n° 2 F, p. 207. Notre Vendidad lithographié écrit d'une manière très-fautive tout ce passage; il serait difficile de découvrir le sens des mots qui le composent sans le secours des autres manuscrits. Ainsi les mots lus *manahêtchâ vatchahê tchâ* doivent être corrigés comme dans le n° 6 S, p. 118 *manahitchâ vatchahitchâ*; le n° 2 F, pag. 207, appuie en partie cette leçon en lisant *manahitchâ*. Ces substantifs sont au locatif, ainsi que le suivant qui signifie *en action*. Les formes *manahi* et *vatchahi* sont des transformations régulières des locatifs sanscrits *manasi* et *vatchasi*, la sifflante dentale du thème *manas* se changeant en *h*, et ne prenant pas de *ng*, ainsi que nous l'avons fait voir dans notre Commentaire (*Observ. sur l'Alph. zend*, p. cx sqq.), parce qu'elle est suivie de la voyelle *i*. M. Bopp (*Vergl. Gramm.*, p. 233) est d'un avis contraire, et il forme théoriquement le locatif singulier

veux pas dire que *vahyô* ait nécessairement dans tous les cas le sens d'un comparatif de *vanghu* (bon); il

de *vatchas* (en zend *vatchô*), avec l'insertion de la nasale *ng* qu'il écrit *n* (*vatchanhi*). J'ai vainement cherché cette forme dans tout le Vendidad-sadé, et je suis fondé à croire qu'elle ne peut y exister, parce que ce serait le premier exemple de la syllabe *hi* précédée du *ng*. Quant au substantif *skyaothna*, que Nériosengh et Anquetil traduisent uniformément par *action*, j'y reconnais le suffixe *na*, qui aspire vraisemblablement le *t* final du radical affecté de *guna*, de sorte que *skyaoth* doit se ramener à *skyut*. Mais je ne connais pas jusqu'à présent de radical sanscrit auquel réponde cette racine zende, à moins de supposer que *çtchyut* (*stillare*) ait pu avoir le sens de *emittere actum*, et par extension *agere*. Le changement du *çtch* en *sk* serait à peu près le même que celui qu'on remarque dans le radical bien connu *tchhid*, qui fait en latin *scindo*, pour le sanscrit *tchhinadmi*.

On trouve encore le mot *vahyô* rapproché du positif *vanghu* dans un passage du XLIXe chapitre du Yaçna (*Vendidad-sadé*, p. 422; ms. Anq., n° 2 F, p. 343); il est subordonné en qualité de complément direct au verbe *dazdi* que notre Vendidad lithographié lit, fautivement je crois, *dazdê*; le n° 2 F et le n° 3 S, p. 217, ont *dazdî* avec un *î* long final; mais les manuscrits varient quant à l'orthographe de ce mot, et on trouve souvent avec un *i* bref *dazdi* (Voyez n° 2 F, p. 207 et 105; *Vendidad-sadé*, p. 50 deux fois). Un passage remarquable du Xe chapitre du Yaçna, auquel je viens de renvoyer p. 50 du Vendidad-sadé, me permet d'avancer que *dazdi* ou *dazdî* est la deuxième personne de l'impératif du radical *dâ*, qui a conservé la trace du redoublement, et l'ancienne désinence de la deuxième personne *dhi* changée en *di*, vraisemblablement par suite de la confusion des deux lettres *d* et *dh*. En effet *dazdi* revient au sanscrit *dad-dhi*, qui serait la forme régulière et ancienne, puisque les formes *pures*, comme les nomme M. Bopp, perdent leur *â* long, et que le radical avec redoublement *dadâ*, apocopé en *dad*, se joint immédiatement, dans ces formes, aux désinences personnelles. En sanscrit, il est vrai, l'impératif *dêhi* fait exception, comme le fait aussi le zend *dâidhi*, qui est plus ancien que le sanscrit, mais qui part du même principe, l'absence de redoublement, et la conservation de la voyelle

veut même dire le plus souvent *le bien*, comme en sanscrit *çrêyas* signifie la vertu. Mais ce que l'on peut regarder comme établi, c'est que les mots *vanghu*, *vahyô* et *vahista* sont entre eux dans le rapport du positif au comparatif et au superlatif.

La comparaison de ces diverses formes nous permet également de poser comme principe de la formation des superlatifs zends en *ista*, que, devant ce suffixe, la voyelle finale de l'adjectif que l'on veut modifier en y ajoutant l'idée de supériorité, doit être supprimée. C'est en effet ce que nous remarquons dans les superlatifs comme 𐬭𐬀𐬰𐬌𐬱𐬙𐬀 *razista* (très-droit), que je n'hésite pas à tirer du positif 𐬆𐬭𐬆𐬰𐬎 *ĕrĕzu* (droit), qui n'est autre chose que le sanscrit *ṛidju*. Le superlatif *razista*, qui est d'un fréquent usage dans les textes zends, parce qu'il entre dans la composition du nom d'un Ized souvent invoqué, Raschné-Rast, vient de *ĕrĕzu*, par la modification de *ĕrĕ* en *ra*, et par la suppression de la voyelle finale devant le suffixe *ista*. C'est ainsi que de *vanghu* on fait *vahista*, et en sanscrit de *laghu*, *laghichṭha*. Il y a plus, on trouve dans Pânini que la formation du superlatif ancien et vé-

du radical. Or, pour en revenir à la forme *dazdi*, le *z* y représente le *d* de *dad*, en vertu du principe qui veut qu'une dentale tombant sur une autre dentale se change en une sifflante ; ici la sifflante la plus propre à se placer devant une douce comme *d* est le *z* qui, comme nous l'avons fait remarquer ailleurs, appartient en propre à l'alphabet zend.

Voyez encore *vahyô*, employé dans les passages suivants, *Vendidad-sadé*, p. 425, et ms. Anq. nº 2 F, p. 350 ; *Vendidad-sadé*, p. 386, et nº 2 F, p. 321 ; *Vendidad-sadé*, p. 210 ; nº 2 F, p. 215.

dique de *rĭdju* est identique à celle du zend *razista,* sauf les différences très-légères qu'introduit l'orthographe zende, comme l'emploi de *z* au lieu de *dj*, et l'absence d'aspiration dans le *t* du suffixe. En ne comprenant pas le mot *rĭdju* au nombre des adjectifs qui forment leur superlatif en *ichṭha,* les grammaires européennes semblent indiquer que ce superlatif doit être *rĭdjutama.* Cependant ce qui se passe dans la dérivation du substantif ऋजिमन् *rĭdjiman* (rectitude) de ऋजु *rĭdju* (droit), suffirait déjà pour indiquer la possibilité d'un superlatif en *ichṭha* pour l'adjectif *rĭdju.* Il est en effet facile de remarquer que les suffixes *ichṭha* et *îyas* suivent également l'analogie de *iman,* et Pânini, dans les règles qui leur sont relatives, ne les sépare jamais les uns des autres. Mais cette hypothèse se change en certitude lorsque l'on rencontre dans Pânini (VI, 4, 161), ऋजीयान् *rĭdjîyân*, nominatif masculin de ऋजीयस् *rĭdjîyas*, comparatif régulier de *rĭdju.* Voici la règle elle-même de Pânini ; la rareté du recueil grammatical qui porte son nom justifie la citation que nous croyons devoir faire de cet axiome, qui d'ailleurs est facile :

र ऋतो हलादेर्लघोः॥ ऋ इत्येतस्य हलादेर्लघो र् इत्येष आदेशः स्यात्। इष्ठेमेयस्सु परेषु। पृथु। प्रथिष्ठः। प्रथिमा। प्रथीयान्॥ मृदु। म्रदिष्ठः॥ म्रदिमा। म्रदीयान्॥ ऋतः किं। पटिष्ठः॥ हलादेः किं। ऋजीयान्॥ लघोः किं। कृष्णिमा॥

Le sens de cette règle est que la syllabe *ra* est substituée à la voyelle *ri* précédée d'une consonne et brève, bien entendu dans le cas où il s'agit des suffixes *ichṭha, iman* et *îyas*. De là vient que de *prĭthu* on a *prathichṭha, prathîyas, prathiman*; de *mrĭdu*, on a *mradichṭha, mradîyas, mradiman*. Or ici, selon les explications du commentateur, si la règle veut que la voyelle *ri* soit précédée d'une consonne, c'est que quand il en est autrement, en d'autres termes, quand *rĭ* est initial du mot, il subsiste sans changement, et qu'on ne le remplace pas par *ra*; de là vient qu'on a *rĭdjîyas* (et par analogie sans doute *rĭdjichṭha*) au lieu de *radjîyas*. Si enfin la même règle exige que *ri* soit bref, cela veut dire que, s'il est long (et il ne peut être tel que par position), il subsiste encore sans changement; de là vient qu'on a *krĭchṇiman*, et non *krachṇiman*.

Maintenant nous ferons sur cette règle une double observation; la première c'est qu'elle applique aux suffixes *ichṭha* et *îyas*, c'est-à-dire, aux superlatifs et aux comparatifs, ce que les grammaires de MM. Wilkins et Bopp disent du suffixe *iman*, ou des substantifs abstraits qui en sont formés. La seconde, c'est qu'elle prouve que l'adjectif *rĭdju* forme son superlatif et son comparatif, non-seulement avec les suffixes *tama* et *tara*, comme on est tenté de le supposer d'après les grammaires européennes, mais aussi avec les suffixes *ichṭha* et *îyas*. Ajoutons que cette formation du superlatif et du comparatif de *rĭdju* (qui se retrouve en zend), s'éloigne cependant de celle que nous avons

constatée dans cette dernière langue, en ce que l'exception établie par la règle de Pânini pour *rĭdju* (exception en vertu de laquelle la syllabe *ra* n'est pas substituée à la voyelle *rĭ*), n'existe pas pour le zend *razista*, qui, au contraire, change *ĕrĕ* en *ra*, conformément à la règle que nous citions tout à l'heure en tant qu'elle porte sur *prĭthu* (*prathichṭha*) et sur *mrĭdu* (*mradichṭha*).

Or cette différence que l'on remarque ici entre le sanscrit et le zend, différence qui semble indiquer que le zend est plus régulier et conséquemment plus ancien, disparaît si l'on remonte jusqu'au dialecte des Vêdas, ou au sanscrit primitif. En effet, on y trouve, selon Pânini, le superlatif *radjichṭha* lui-même, superlatif qui n'est autre chose que le zend *razista*. Voici la règle de Pânini (VI, 4, 162), qui établit ce fait de la manière la plus positive :

विभाषर्जोश्छन्दसि ॥ ऋजु । इत्येतदवयवस्य ऋ इत्येतस्य वेदे र् इत्येष आदेशो वा स्यात् ॥ इष्ठेमेयस्सु परेषु । रजिष्ठमेति पन्थानम् । त्वमृजिष्ठः ॥

Le sens de cette règle, avec la glose qui l'accompagne, est que le *rĭ* qui fait partie de *rĭdju* se change en *ra* ou persiste sans altération dans le dialecte des Vêdas, toujours lorsqu'il s'agit de former des dérivés avec les suffixes *ichṭha*, *iman* et *îyas*. De là vient qu'on a, *ad libitum*, *radjichṭha* ou *rĭdjichṭha*. La première de ces deux formes est appuyée par l'exemple

qui signifie « rectissimam it viam, » la seconde par ces deux mots « tu rectissimus. » C'est sans contredit une coïncidence très-remarquable que celle des deux mots sanscrits et zends *radjichtha* et *razista*, et il n'est pas sans intérêt de voir le zend se rattacher d'une manière aussi directe au plus ancien dialecte sanscrit. C'est un fait que nous avons déjà eu plus d'une fois l'occasion de constater dans le premier volume de notre Commentaire, et dont nous retrouverons des preuves de plus en plus nombreuses et caractéristiques, à mesure que nous avancerons davantage dans la publication du Yaçna.

Le principe d'après lequel est formé le superlatif zend *razista*, quant à la suppression de la désinence du thème primitif *ĕrĕzu*, trouve encore son application dans le superlatif [illegible] *âçista*, qui dérive du thème [illegible] *âçu* (rapide). On trouve ce mot au IX[e] chapitre du Yaçna, et Nériosengh le traduit exactement par वेगवत्तम *vêgavattama* (très-rapide[1]). On le remarque encore au commencement du LIX[e] chapitre du Yaçna, et le positif *âçu* se trouve à l'accusatif au commencement du chapitre précédent du même livre[2]. Nous n'avons pas besoin de faire remarquer que le zend *âçu* se trouve avec la même orthographe en sanscrit, et que c'est le grec ὠκύς, comme l'a remarqué M. Lassen quelque part.

[1] Voy. *Vendidad-sadé*, p. 43, ms. Anq., n° 2 F, 90. Voyez encore *Vendidad-sadé*, p. 280, 281, 282, 283.

[2] Voy. Ms. Anq., n° 2 F, p. 392, 393.

Cette analogie si frappante que l'on remarque entre la formation des superlatifs zends et celle des superlatifs sanscrits se poursuit-elle dans tous les détails de cette formation, et peut-on dire qu'en zend, comme en sanscrit, le suffixe qui fait l'adjectif, et la dernière voyelle du substantif dont l'adjectif est dérivé, doivent disparaître devant *ista?* En d'autres termes, pouvons-nous affirmer que l'on rencontre en zend des exemples de superlatifs comme *vas-ichtha* de *vas-u-mat?* J'en ai jusqu'ici trouvé un assez grand nombre pour être en état de décider cette question par l'affirmative; et les remarques auxquelles donnent lieu divers superlatifs zends que je vais citer prouvent clairement que, sauf un seul cas, le zend suit exactement en ce point l'analogie du sanscrit.

Commençons par les adjectifs formés d'un suffixe joint immédiatement à un radical verbal, de sorte que la suppression du suffixe laisse à nu ce radical. Les superlatifs de ces adjectifs que j'ai rencontrés jusqu'à ce moment sont tous formés comme en sanscrit. Ainsi un des plus communs est 𐬨𐬀𐬰𐬌𐬱𐬙𐬀 *mazista* (très-grand), où le retranchement de *ista* laisse *maz*, radical de l'adjectif *mazô* pour *mazas*. Cet adjectif diffère du sanscrit *mahat*, non-seulement par l'orthographe (*z* pour *h*), mais par le suffixe *as* pour *at* [1], et par cette particularité que ce suffixe même disparaît souvent dans la déclinaison pour faire place à la formative du

[1] En sanscrit *mah* avec le suffixe *as* forme, non pas un adjectif, mais un substantif, *mahas*, qui, entre autres sens, a celui de *grandeur*, et qui se retrouve également en zend, écrit *maçô*.

cas, de sorte que la forme absolue de l'adjectif paraît alors être *maz* et non *mazas*. C'est ainsi que l'on trouve au datif singulier *mazê* au lieu de *mazanghê*, et même *mazôi*, qui revient à *mazê* avec une autre voyelle. C'est encore à ce même thème que doit se rapporter l'instrumental pluriel *mazbîs*, ou suivant notre Vendidad-sadé et sans doute plus régulièrement, *mazèbîs*, avec la voyelle propre au zend *è*, forme où le suffixe *as* ne paraît plus, et qui, par sa ressemblance avec *rao-tchèbîs* (luminibus), donne à penser que le mot *raotch*, au lieu d'être ainsi terminé primitivement par la consonne *tch*, a perdu (comme *maz*) sa formative *as*, et que le thème est *raotchas*[1]. Quelque opinion

[1] C'est ainsi que je crois pouvoir concilier quelques-unes des contradictions qui naissent des formes diverses du mot qui, en zend, signifie *lumière*, et que je tranche une question que j'ai laissée indécise dans l'article que j'ai consacré, il y a quelque temps, à la Grammaire comparative de M. Bopp (Voy. *Journ. des Savants*, juillet 1833, pag. 431). L'existence des formes *raotchèbîs* à l'instrumental, et *raotchêbyô* au datif m'avait fait croire à celle du thème *raotch*, répondant au sanscrit *rutch*, opinion qui était aussi celle de M. Bopp, comme on peut le voir par divers passages de l'ouvrage précité (Voy. *Vergleich. Gramm.*, p. 28, 259, note, et p. 263). Mais la comparaison que j'ai faite de *raotchèbîs* avec *mazèbîs* m'a conduit à la conclusion que je viens d'indiquer dans le texte, et je crois pouvoir avancer maintenant qu'il n'y a pas, à proprement parler, de thème en *raotch*, et que ce monosyllabe n'est que *raotchô* pour *raotchas*

qu'on ait du rapport que je crois remarquer entre la déclinaison de *raotch-as* et celle de *maz-as*, il n'en

apocopé. Cette conclusion est confirmée, et je pourrais dire démontrée par le fait que les mots *manô* et *vatchô* pour le sanscrit *manas* et *vatchas*, forment leur datif exactement de la même manière que *raotchèbîs*. C'est ainsi que l'on trouve *manèbîs*, que le Vendidad-sadé écrit, je crois, à tort *manbîs* (*Vendidad-sadé*, p. 63; ms. Anq., n° 2 F, p. 120), et *vatchèbîs* dans deux passages du Vendidad-sadé (Ibid., p. 63 et 308; ms. Anq., n° 2 F, p. 120). Or, si ces formes appartiennent bien, ce qui est incontestable, à *manô* et à *vatchô*, comme *mazèbîs* appartient à *mazô*, il me semble permis d'en conclure, par analogie, que *raotchèbîs* appartient à *raotchô*, ainsi que *raotchèbyô*. Je n'ignore pas que tous les faits sur lesquels je m'appuie pourront ne pas paraître également prouvés à tous les lecteurs, et qu'ainsi, en suivant les indications de la Grammaire comparative de M. Bopp, on contestera l'existence de *vatchèbîs*; par la raison que M. Bopp a placé dans son paradigme de l'instrumental pluriel *vatchôbîs* (*Vergl. Gramm.*, p. 282). Mais il me paraît pas impossible de répondre à l'argument qu'on serait tenté de tirer de l'opinion de M. Bopp. En premier lieu je remarquerai que ce savant auteur lui-même doit admettre l'existence de *vatchèbîs*, puisqu'il le cite dans un passage de sa Grammaire (*Vergl. Gramm.*, p. 260 à la note). Seulement, comme il paraît ne l'avoir trouvé que dans un texte, il n'a pas cru devoir lui donner place dans son paradigme, et il lui substitue *vatchôbîs*. Or, ce dernier n'existe pas à ma connaissance dans le Vendidad-sadé, et c'est un mot formé théoriquement d'après une des nombreuses analogies du zend avec le sanscrit. Je ne répéterai pas ici ce que j'ai dit ailleurs sur ce système, dont M. Bopp fait l'application dans un assez grand nombre de cas. J'ajouterai seulement que ces formations théoriques perdent toute l'autorité qu'elles doivent à la science de leur inventeur, quand il existe dans les textes une forme véritable à laquelle on les a substituées. Or, c'est ici le cas, et *vatchèbîs* se lit deux fois dans le Vendidad-sadé, et plusieurs fois dans les

est pas moins constaté que le suffixe *as*, qui disparaît déjà de la déclinaison de cet adjectif, et qui ne persiste

Ieschts et dans les Neaeschs avec le sens d'un instrumental pluriel de *vatchô*. C'est donc la forme véritable de ce cas, forme qui est appuyée par celles de *manèbis* et de *mazèbis*; et nous pouvons avancer que les mots terminés par le suffixe *as* font leur instrumental et leur datif pluriel en *èbis*, et non en *ôbis*. Il faut donc substituer *vatchèbis* à *vatchôbis* du paradigme de M. Bopp, et si je croyais qu'il fût permis de composer, pour une langue comme le zend, les cas des mots qu'on ne trouve pas encore dans les textes, je remplacerais de même le *vatchôbya* (instrumental, datif et ablatif duels) par *vatchèbya*, que je crois avoir rencontré dans les Neaeschs. M. Bopp a admis *vatchôbya* au duel d'après l'analogie du sanscrit *vatchôbhyâm*, et *vatchôbis* en s'appuyant sur le changement de *vatchas* sanscrit en *vatchô* zend. Mais aucun de ces deux mots ne se trouve dans le Vendidad-sadé, et au contraire les exemples précités nous apprennent que plusieurs noms en *as* (zend *ô*), comme *mazas* (*mazô*), *manas* (*manô*), *vatchas* (*vatchô*), auxquels j'ajoute *raotchas* (*raotchô*), ne gardent pas *ô* devant les désinences *bis*, *byô*, et sans doute aussi *bya*.

Si maintenant nous revenons à *raotchèbis*, mot qui est l'objet principal de cette note et que nous admettions qu'il doit se rapporter au thème *raotchô* et non à *raotch*, nous ne devrons plus être embarrassés d'expliquer la voyelle *ao*, sur laquelle reposait la théorie de M. Bopp, relative à l'identité de *o* zend avec le sanscrit *u*. Dans ce mot, *ao* est un véritable *guna* de *u* du radical *rutch*, guna expliqué par le suffixe *as*, tandis qu'il est bien difficile à comprendre si l'on ne reconnaît comme thème de ce mot que le monosyllabe *raotch*. Pour terminer ce qu'il serait nécessaire de dire sur ce mot, il faudrait rechercher la nature de la voyelle *è* qui est intercalée entre *raotch* et la désinence *bis*, comme elle l'est dans *mazèbis*, *manèbis* et *vatchèbis*. Il faudrait examiner si c'est une simple voyelle de liaison, qui s'interpose entre *bis* et le thème *raotchas* perdant son suffixe, ou bien si ce n'est que la contraction d'un *a*, reste du suffixe *as*, avec un *i* épenthétique attiré par la désinence *bis*. Il faudrait aussi essayer de rattacher les nominatifs et accusatifs pluriels *raotchâo* et *vatchâo* au thème *raotchô* et *vatchô*. Ici encore nous aurions le regret de nous trouver en dés-

pas davantage quand le mot *maz-as* entre en composition, par exemple, avec *dâo* (*mazdâo*), que le suffixe *as*, dis-je, ne peut pas non plus rester dans le superlatif. De là vient qu'on a régulièrement *mazista*; comme on aurait en sanscrit *mahichṭha*, et comme on a certainement au comparatif la forme ancienne महीयस् *mahîyas*, qui est en zend *mazyô* et *maçyô*.

Le suffixe disparaît encore dans le superlatif *khraojdista* (très-cruel), mot difficile, que j'ai essayé d'expliquer dans le premier chapitre de mon Commentaire, en le considérant comme formé de deux radicaux, *khraoj* (pour *khraodh*) et *da*, en vertu du même principe que les mots *mîj-dâ* (récompense), *paz-da* (frapper du pied), *yaoj-da* (purifier)[1]. Je sais qu'on peut objecter contre cette explication, qu'il est tout à fait insolite de voir deux radicaux verbaux se réunir pour former un composé,

accord avec M. Bopp, qui dérive ces formes d'un thème monosyllabique, et qui énonce l'opinion que l'on rencontre souvent *vâtchâo* (avec un *â* long), tandis que cette orthographe n'est pas donnée, à ma connaissance, une seule fois dans le Vendidad-sadé, et qu'on y lit toujours, et j'ose le dire régulièrement, *vatchâo* (Voy. *Vergl., Gramm.,* p. 263). Or, cette différence d'orthographe n'est pas sans importance, puisque si *vatchâo* s'écrivait avec un *â* long, il faudrait, comme le pense M. Bopp, rattacher ce nominatif au thème monosyllabique *vâk*, tandis qu'en l'écrivant avec un *a* bref il est nécessaire de le tirer de *vatchas*. Mais nous devons nous abstenir, pour le moment, de cette recherche qui ne rentre pas dans l'objet spécial de cet article; nous essayerons ailleurs de résoudre les difficultés auxquelles donne lieu le mot que nous venons de citer.

[1] *Comment. sur le Yaçna*, p. 133.

parce que c'est un principe établi en sanscrit et en zend que le fait de la composition n'a lieu qu'entre des mots qui ont pris place dans une catégorie grammaticale quelconque. Mais quand je propose de reconnaître dans *khraojda*, par exemple, deux mots distincts, *khraoj* et *da*, je ne prétends pas que *khraoj*, que je ramène à *khraodh*, soit un radical pur; le *guna* ao suffirait seul pour m'avertir que nous n'avons pas ici un radical proprement dit, comme *krudh* (sanscrit), mais que *khraodh* en est une modification qui l'a fait vraisemblablement entrer dans la classe des substantifs. C'est pour cela que j'ai comparé le zend *khraodh* (devenant *khraoj*) au sanscrit *krudh*, qui n'est autre que le radical même employé substantivement. Mais j'ai avoué ne pas comprendre la cause du *guna*, à moins de l'attribuer à l'action que peut exercer le radical *da*, qui vient se joindre comme une espèce de suffixe au mot *khrudh*. Cette conjecture, que j'ai avancée dans un autre passage de mon travail, sans lui donner aucun développement [1], ne me satisfait plus aujourd'hui que j'ai acquis la conviction que quelques noms zends, substantifs et adjectifs, perdent quelquefois leur suffixe propre. Si *mazô* devient en composition *maz*, si *raotch* n'est que l'apocope de *raotchô*, et non le thème absolu *rutch*, comme le pense M. Bopp [2], et comme je l'ai cru longtemps aussi, ne peut-on pas dire de même que *khraodh* zend n'est autre chose que le substantif sanscrit *krôdha* (co-

[1] *Comment. sur le Yaçna*, observ. sur l'alph., p. 88, à la note.
[2] *Vergl. Gramm.*, p. 28.

lère), dont l'*a* a été supprimé en composition, mais dont le *guna* est resté pour témoigner que ce monosyllabe n'est pas un radical pur?

A cette observation, qui me paraît rendre compte du *guna*, j'en ajoute une autre sur la forme primitive de la seconde partie de cet adjectif *da*, venant du radical *dâ*. Un mot qui ne se trouve qu'une fois dans le Vendidad-sadé, en ce que le passage où il se rencontre, quoique répété trois fois, l'est toujours dans les mêmes termes, et conséquemment n'ajoute rien au sens du mot en question, me permet d'avancer que la forme absolue de *khraojda* est 𐬑𐬭𐬀𐬊𐬲𐬛𐬀𐬝 *khraojdaț*, qui est en composition avec 𐬎𐬭𐬎𐬎𐬀 *urvą* (au nominatif), de cette manière, *khraojdaț urvą* « celui qui a l'âme cruelle [1]. » Or, en comparant *khraojdaț* avec un autre terme beaucoup plus commun, *frâdaț*, qui ne peut être composé que de *frâ* (pour *fra*) et de *daț*, nous trouverons de part et d'autre *daț*, qui est ou la forme apocopée du participe présent *dadaț* (sans redoublement *daț*), ou bien le radical *dâ*, réduit à *da* (comme on le voit en sanscrit à la fin d'un composé), puis prenant un *ț* final, de même qu'en sanscrit on forme गत् *gat* de गम् *gam*, et कृत् *krit* de कृ *kri*. Quelle que soit la valeur

[1] Voyez *Vendidad-sadé*, p. 178, 179, 266. Ce mot se trouve encore une autre fois dans le *Yaçna* (*Vendidad-sadé*, p. 362; ms. Anq., n° 2 F, p. 313. Mais tous les manuscrits lisent *khraodat*, et le n° 3 S seul écrit *khraojdat*, ce qui est vraisemblablement la véritable leçon. *Khraojdat*, si c'est ainsi qu'il faut l'écrire, est encore ici en composition.

de ces explications de *daṭ*, sur lesquelles nous reviendrons ailleurs, on peut toujours admettre que *khraojdaṭ* est la forme absolue de l'adjectif dont le superlatif est *khraojdista*. Or, la formation de ce superlatif consiste à faire disparaître devant le suffixe du superlatif les deux lettres finales de *daṭ*, et à réduire *daṭ* à *d*. Nous retrouvons ici l'application du principe dont nous avons parlé à l'occasion de *mazas* (*maz-ista*), savoir : que les suffixes qui forment les adjectifs sont supprimés, quand ces adjectifs prennent les suffixes *ichṭha* (*ista*), et *îyas* (*yas*).

C'est par le même principe que nous rendrons compte du superlatif zend [illegible] *vaêdista*, dont le positif est *vîdhvas* (savant), ou plutôt *vîdhvangh*, et dans les cas faibles *vîduch*. Mais ici le zend s'éloigne du sanscrit en un point et s'en rapproche dans l'autre, d'une manière qui doit être remarquée. En sanscrit les adjectifs formés avec le suffixe *vas* changent la sifflante de ce suffixe en *t*, et prennent *tara* et *tama* au lieu de *îyas* et *ichṭha*, de sorte que de विद्वस् *vidvas* (savant), on a विद्वत्तर *vidvattara*, et विद्वत्तम *vidvattama*. Or le zend *vaêdista*, si toutefois nous l'analysons bien, prouve que, dans l'ancienne langue des Parses, le suffixe *vas* a disparu quelquefois comme les autres devant la formative *ista* du superlatif. Dire qu'il en soit ainsi dans tous les cas, c'est ce que je ne prétends pas avancer; le nombre des mots de ce genre que j'ai pu examiner jusqu'ici est trop peu considérable pour que je puisse donner une conclu-

sion positive à ce sujet. Ce que j'ose dire seulement, c'est qu'en supposant que les suffixes *tara* et *tama*, ou avec une altération très-légère *tĕma*, doivent quelquefois se joindre en zend aux mots terminés par le suffixe *vas*, la sifflante finale de ce suffixe ne s'assimilera pas au *t* de *tara* et de *tĕma*, parce que cette assimilation est contraire au génie de la langue zende, et qu'ainsi le suffixe *vas* devra rester entier, les lettres *s* et *t* se recherchant d'ordinaire mutuellement.

Cela est si vrai, que l'on trouve dans le Yaçna le superlatif de l'adjectif *raêvat* formé avec le suffixe *tĕma*, de la manière suivante : *raêvaçtĕma* [1]. Or, comme nous savons avec certitude que le thème de cet adjectif est *raêvaṭ* (resplendissant) de *ri* (splendeur) avec *guna*, et du suffixe *vat*, pour que ce thème devienne *raêvaç* devant *tĕma*, il faut admettre un changement exactement contraire à celui qui a lieu en sanscrit dans *vidvas*, qui devient *vidvattama*. Loin de subsister devant le *t* de *tĕma*, la dentale finale du suffixe de *raêvaṭ* se change en sifflante, parce qu'en zend deux *t* ne peuvent pas se rencontrer sans que l'un d'eux ne devienne une sifflante, lettre dont la qualité, si je puis m'exprimer ainsi, est ensuite déterminée par la nature de la voyelle qui la précède. C'est ainsi que dans *raêvaçtĕma*, la sifflante *ç* a été choisie, parce qu'elle est précédée de la voyelle *a*.

[1] *Vendidad-sadé*, p. 51.

Pour revenir maintenant au superlatif *vaêdista* de *vîdhvas*, il nous faudra expliquer le changement de la voyelle *i* du radical en *aê*, c'est-à-dire en un *ê guna* tel que le représente le système orthographique du zend. Ce changement me paraît être identique à celui que l'on remarque dans plusieurs des superlatifs en *ichtha* du sanscrit, comme क्षिप्र *kchipra*, qui fait क्षेपिष्ठ *kchêpichtha* et tant d'autres. Supposons en effet que le sanscrit *vidvas* fît son superlatif en *ichtha*, il y a tout lieu de supposer qu'il rentrerait dans la règle 156 (l. VI, c. 4) de Pânini, règle qui comprend les adjectifs qui modifient par un *guna* la première voyelle du radical ; de sorte que de *vidvas* on aurait *vêdichtha*. Ce qui n'est qu'une supposition pour le sanscrit (à moins toutefois que ce superlatif ne se retrouve quelque jour dans les Vêdas) me paraît fournir pour le zend *vaêdista* l'explication la plus satisfaisante. Je remarque encore que le *guna* même de la voyelle du radical justifie, jusqu'à un certain point, notre opinion sur la forme première de l'adjectif d'où part le superlatif *vaêd-ista*, forme que nous croyons être *vîdhvas*, puisque ce sont toujours les adjectifs qui perdent un suffixe, de quelque nature qu'il soit, qui augmentent au moyen du *guna* leur voyelle radicale.

C'est par une modification de ce genre que j'ai essayé d'expliquer, dans le travail auquel j'ai renvoyé au commencement de ces Observations, le superlatif [zend] *çraêsta* (excellent), qui n'est autre chose

que le sanscrit श्रेष्ठ *çrêchṭha.* Il faut convenir que l'on ne rend pas compte de ce mot, quand on se contente de le dériver de *çra*, substitut de प्रशस्य *praçasya* (bon). Le zend, au contraire, a une famille assez nombreuse de mots, dans laquelle me paraît rentrer *çraêsta.* C'est d'abord *çrî,* qui est commun au zend et au sanscrit, puis l'adjectif *çrîra* (fortuné), et un dérivé de *çrî*, au moyen du suffixe *as* et du *guna* de la voyelle radicale de *çrî,* savoir, *çrayô* pour *çrayas.* Or, comme *çraê*, élément de *çray-as*, peut passer pour un *guna* de *çrî*, j'avais été conduit à regarder *çraêsta* comme formé de ce *çraê*, plus du suffixe *ista* dont l'*i* serait tombé devant les voyelles *aê.* J'étais confirmé en quelque sorte dans cette conjecture par la considération du mot प्रिय *priya*, qui fait au superlatif प्रेष्ठ *prêchṭha*, et de स्थिर *sthira*, qui devient स्थेष्ठ *sthêchṭha.* De part et d'autre je trouvais comme base de ces superlatifs *çrî* (de *çrîra*), *pri* (de *priya*), *sthi* (de *sthira*), qui, au moyen d'un *guna*, devenaient *çrêchṭha*, *prêchṭha*, *sthêchṭha.*

Mais, tout en persistant dans l'explication fondamentale que j'ai donnée du zend *çraêsta* (explication qui repose sur le rapprochement qu'on n'avait pas encore fait des mots *çrî*, *çrîra*, *çrayô*), j'abandonne maintenant ma seconde hypothèse et je pense qu'il faut revenir à l'opinion des grammairiens indiens, qui regardent *çra*, *pra* et *stha*, comme la base de ces superlatifs, et pour lesquels *ê* est le résultat de la

combinaison de *a* plus *i* (*çra-ichṭha*) et non un *guna*. Je remarque en effet que, dans aucun des superlatifs en *ichṭha*, la voyelle *i* ne disparaît, tandis qu'au contraire cette voyelle fait le plus souvent disparaître celle du mot auquel se joint le suffixe. Or, si l'*i* de *ichṭha* ne doit pas être supprimé, les monosyllabes *çrê*, *prê*, *sthê*, modifications de *çrî*, *pri*, *sthi*, devraient se résoudre en *ay* devant *ichṭha*, exactement de la même manière que de युवन् *yuvan* (jeune), on a *yaviçhṭha*, qui n'est que यो-इष्ठ. Il me semble que puisque la voyelle *i* du suffixe force un *ô guna* de se résoudre en *av*, elle devrait exercer la même action sur un *ê guna*, et qu'on devrait avoir *çrayichṭha* de *çrê-ichṭha*. Si telle n'est pas la forme des superlatifs *çrêchṭha*, *prêchṭha* et *sthêchṭha*, ils ne peuvent être composés autrement que comme le supposent les grammairiens indiens. Et quant au monosyllabe *çra*, qui devient la base de *çrêchṭha* en sanscrit, et de *çraêsta* en zend, il faudra le considérer comme la forme apocopée d'un adjectif tel que le zend *çrîra*, par exemple, de la même manière que *pra* vient de *priya* et *stha* de *sthira*. J'ajouterai encore un exemple qui prouve combien est étendu en zend l'emploi du suffixe *ista* pour le superlatif, et qui en même temps nous présente l'application de la règle générale que non-seulement le suffixe de l'adjectif, mais encore celui du substantif duquel dérive l'adjectif, disparaissent devant *ista*. C'est le mot *aodjista*, que l'on trouve au commencement du LIX[e] chapitre du Yaçna, sous

cette forme, *yûnãm aodjistĕm* « le plus vigoureux des jeunes gens [1]. » Or, si l'on retranche de *aodjista* la formative *ista*, il restera *aodj*, qui n'est que le radical sanscrit ओज् *ôdj* (dont la forme primitive est peut-être *udj*). Le monosyllabe *aodj*, qui se présente ici privé de tout suffixe, forme avec le suffixe *as*, *aodjas*, en zend *aodjô*; puis avec le suffixe *vat* il donne naissance à un adjectif qui n'existe pas en sanscrit, mais qui se trouve en zend, *aodjanghvaț* « qui possède de la vi« gueur. » Il est d'autant moins permis de douter que *aodjista* soit le superlatif de *aodjanghvaț*, que ce dernier mot se trouve au commencement du LVIII[e] chapitre du Yaçna, opposé au superlatif que nous avons cité tout à l'heure [2].

Jusqu'ici nous n'avons remarqué, entre les superlatifs en *ichțha* du sanscrit et ceux du zend, qu'une seule différence, c'est celle dont nous avons parlé à l'occasion de *vaêdista*. Nous en trouvons une autre, d'une nature plus remarquable, dans le mot *khrathwista* (très-intelligent), où la

[1] Voy. Ms. Anq., n° 2 F, p. 393.

[2] Voy. *Vendidad-sadé*, p. 516. Ce manuscrit écrit mal ce mot que le n° 2 F, p. 392 et le n° 6 S, p. 204 lisent *aodjanghavantem*. Le n° 3 S, p. 242, a seul *aodjanghvantem*, ce qui me paraît la véritable orthographe. Comparez encore avec *aodjôñghvat* du Vendidad-sadé (p. 494), le *aodjanghvat* du n° 1 F, p. 844 et du n° 2 S, p. 471; le n° 5 S, divise, je crois à tort, en deux mots *aodjô anghvat*.

suppression du suffixe *ista* laisse voir le mot *khrathw* pour *khratu*, qui est la forme absolue d'un substantif que nous savons exister en zend avec la signification d'*intelligence*. Il y a tout lieu de supposer, si *khratu* n'est pas par lui-même un adjectif (et il me paraît douteux qu'il en soit un), que pour se joindre au suffixe du superlatif *ista* il a perdu une formative qui le rendait adjectif; mais il n'a pas perdu sa dernière voyelle, comme cela est d'obligation d'après la règle générale en sanscrit. Dans cette dernière langue, si le mot *khratu* y existait avec le sens d'*intelligence*, il pourrait certainement former un adjectif avec le suffixe *mat*, *khratumat* (ou plutôt *kratumat*). Mais certainement aussi l'addition de la caractéristique du superlatif *ichṭha* ferait tomber non-seulement le suffixe *mat*, mais encore la voyelle finale du thème *kratu*. Il suit de là qu'on aurait *kratichṭha* et non *kratvichṭha*, forme que reproduit, sauf la seule différence de son orthographe, le zend *khrathwista*. Nous sommes donc en état de conclure de tout ce qui précède, que le principe de la suppression des suffixes des adjectifs devant la formative *ichṭha* et *ista*, principe qui, pour le dire en passant, est d'une application aussi générale en grec (cf. ἐχθ-ρός, ἔχθ-ιστος, μέγ-ας, μέγ-ιστος), régit les superlatifs en zend comme en sanscrit, avec cette exception, au moins pour *khrathwista*, que la voyelle finale du primitif, qui reste après la suppression du suffixe, ne disparaît pas toujours devant *ista*.

Il est encore en zend quelques autres superlatifs qui fourniraient des applications plus ou moins complètes

des observations précédentes, comme *râmista* (très-agréable) de *râman;* *drâdjista* (très-long), qui vient du positif *darĕgu* ou *dĕrĕgu* (long), adjectif qui est terminé par la même voyelle que *laghu* et *guru*, qui, comme ces adjectifs, perd cette voyelle, et qui ne diffère du sanscrit *drâghichṭha* que par l'emploi du *dj* au lieu du *gh* [1]. Mais j'aime mieux borner ces Observations à l'objet que je me suis proposé en commençant, savoir, de confirmer et d'étendre quelques assertions de mon Commentaire et d'en rectifier une. Je n'ajouterai plus qu'une remarque sur l'étymologie que suggère la comparaison du superlatif गरिष्ठ *garichṭha* et de l'orthographe pâlie du mot गुरु *guru* (grave, pesant).

Si le thème de cet adjectif était *garu,* le superlatif et le comparatif *garichṭha* et *garîyas* seraient tout à fait réguliers, et *garichṭha* viendrait de *garu,* comme *laghichṭha* de *laghu;* mais tirer *garichṭha* de *guru,* c'est là une formation irrégulière, en ce que le changement de la première voyelle du radical est à peu près impossible à expliquer. Or, cette forme *garu,* dont on a

[1] J'examinerai plus tard deux autres mots *tantchista* (très-fort) et *dāhista* (très-savant), dans lesquels la nasale ne paraît pas appartenir au radical. Je soupçonne en effet que le premier de ces deux superlatifs doit se rattacher au radical *tatch* ou *tak* (dont nous avons un dérivé dans *takhma* (fort), et que le second vient de *dâh* pour le sanscrit *dâs,* qui, outre le sens de *donner,* a peut-être en zend, comme *dâ,* le sens de *savoir.* Cependant je n'ai pas encore trouvé un assez grand nombre d'exemples de cette insertion de la nasale pour affirmer rien de positif à cet égard.

besoin, existe dans le pâli ဂရု *garu* (grave), que je n'ai trouvé jusqu'ici que dans le composé ဂရုကတော *garûkatô*, qui répondrait au sanscrit *gurûkrĭtah*, et qui me paraît devoir signifier « traité avec respect, comme « un personnage respectable. » Ici nous trouvons un mot qui est placé dans les conditions nécessaires pour former son superlatif en *garichṭha*, qui serait en pâli *gariṭṭha*. Mais d'où vient que la première voyelle de *guru* a été remplacée par *a*? Je serais tenté de soupçonner qu'il n'y a pas eu remplacement de la voyelle *u* par *a*, mais au contraire substitution de l'*u* à l'*a* primitif. Si l'on admet l'explication que j'ai proposée de *giri* (montagne) en sanscrit, mot qui m'a paru n'être qu'un reste du zend *gairi*, dont le véritable primitif est *gar-i*, on ne fera peut-être pas difficulté de reconnaître que *guru* présuppose un thème *garu*, dans lequel la voyelle *u* a été substituée à l'*a* par suite de l'action qu'exerce l'*u* précédé de *r* sur la voyelle qui précède elle-même cette liquide.

J'ajoute ici les passages où je trouve le mot *garu*, pour qu'il ne reste aucun doute sur l'existence de ce terme, et sur la signification que je crois devoir lui attribuer.

ဘဝံ ဟိ သောဏဒဏ္ဍော ရညော မာဂဓဿ သေနိယဿ ဗိမ္ဗိသာရဿ သက္ကတော ဂရုကတော မာနိတော ပူဇိတော အပစိတော ။ [1]

[1] *Dîrgh. nik.*, fol. *khô* v°.

သမဏော ခလု ဘော ဂေါတမော စတုဏ္ဏံ ပရိသာနံ သက္ကတော ဂရုကတော မာနိတော ပူဇိတော အပစိတော ။[1]

သမဏော ခလု ဘော ဂေါတမော ရညော မာဂဓဿ သေနိယဿ ဗိမ္ဗိသာရဿ သက္ကတော ဂရုကတော မာနိတော ပူဇိတော အပစိတော ။ သမဏော ခလု ဘော ဂေါတမော ရညော ပသေနဒိကောသလဿ သက္ကတော ဂရုကတော မာနိတော ပူဇိတော အပစိတော ။

သမဏော ခလု ဘော ဂေါတမော ဗြာဟ္မဏဿ ပေါက္ခရသာဒိဿ သက္ကတော ဂရုကတော မာနိတော ပူဇိတော အပစိတော သမဏော ခလု ဘော ဂေါတမော စမ္ပံ အနုပ္ပတ္တော စမ္ပါယံ ဝိဟရတိ ဂဂ္ဂရာယ ပေါက္ခရဏိယာ တီရေ ယေ ခေါပနံ ကေစိ သမဏာ ဝါ ဗြာဟ္မဏာ ဝါ အမ္ဟာကံ ဂါမက္ခေတ္တံ အာဂစ္ဆန္တိ အတိထိပိ ခေါပနမ္ဟေဟိ သက္ကာတဗ္ဗာ ဂရုကာတဗ္ဗာ

[1] *Dîrgh. nik.*, fol. *khâu* r°.

မာနေတဗ္ဗာ ပူဇေတဗ္ဗာ အပစေတဗ္ဗာယမ္ပိ ဘော
သမဏော ဂေါတမော စမ္ပံ အနုပ္ပတ္တော စမ္ပါယံ
ဝိဟာရတိ ဂဂ္ဂရာယ ပေါက္ခရဏိယာ တီရေ
အတိထမှာကံ သမဏော ဂေါတမော အတိထိ
ခေါပနမှေဟိ သက္ကာတဗ္ဗော ဂရုကာတဗ္ဗော
မာနေတဗ္ဗော ပူဇေတဗ္ဗော အပစေတဗ္ဗော ။ [1]

« Dominus *Sônadanda* a rege magadhæo *Sêniya* « *Bimbisâra* hospitio exceptus, reverenter habitus, « honoratus, cultus, salutatus.

« Shramana certe venerandus Gâutama a quatuor « conciliis [2] hospitio exceptus, reverenter habitus, etc.

« Shramana certe venerandus Gâutama a rege ma- « gadhæo *Sêniya Bimbisâra* hospitio exceptus, reve- « renter habitus, etc. Shramana certe venerandus « Gâutama a rege *Pasênadikôsala* hospitio excep- « tus, etc. Shramana certe venerandus Gâutama a « Brâhmana *Pôkkarasâdi* hospitio exceptus, etc. « Shramana certe venerandus Gâutama Tchampam « (urbem) postquam advenit, in Tchampa commo- « ratur Gaggara (Gargara) lacus prope ripam. Quicun- « que inter Shramanas vel Brâhmanas nostri pagi so-

[1] *Ibid., ibid.,* fin.

[2] Je ne sais ce qu'il faut entendre par ces quatre assemblées, à moins que ce ne soit la réunion des quatre ordres cités dans les livres bouddhiques, les Shramanas, les Brahmanes, les Kchatriyas et les Vaishyas.

« lum adveniunt, hospites nempe a nobis hospitio « excipiendi, reverenter habendi, colendi, salutan- « di [1]. Ille etiam venerandus Shramana Gâutama « Tchampam postquam advenit, in Tchampa commo- « ratur Gaggara lacus prope ripam. Hospes noster « Shramana Gâutama ; hospes nempe a nobis hospitio « excipiendus, reverenter habendus, etc. »

Ces divers passages sont empruntés au *Sônadanda Sutta*, qui fait partie du *Dîrghanikâya*. Le sens connu des mots au milieu desquels est employé *garûkatô* ne permet pas de douter de sa véritable signification. Je ne répète pas dans la traduction les mots *honoratus*, etc., qui sont reproduits régulièrement dans chacun des passages du texte. C'est le caractère propre de l'exposition des Bouddhistes, que ces perpétuelles répétitions des mêmes termes. Le roi du Magadha, cité dans le Soûtra, est *Bimbisâra* ou *Bimbasâra*, qui était contemporain et presque du même âge que Shâkyamouni [2]. Le nom de *Sêniya* est vraisemblablement le même que celui de श्रेणिक *çrênika*, attribué par Wilson à un roi du Magadha, contemporain et protecteur de Shâkyamouni ; il doit signifier « de la race de Shrêni. »

Eugène Burnouf.

[1] Je soupçonne qu'il faut lire dans cette phrase *kêtchi* au lieu de *kôtchi* (sing.) que j'ai transcrit d'après le manuscrit. Le mot *samanâm* doit être remplacé, selon toute apparence, par *samanânam*. Au lieu de *atithipi*, j'aimerais mieux le pluriel *atithayôpi*.

[2] On trouvera quelques détails sur le fait que j'avance ici dans le *Journal des Savants*, janvier 1834.

CATALOGUE

Des latitudes et des longitudes de plusieurs places de l'empire chinois, par M. le professeur Ch. F. NEUMANN, de Munich.

Les positions suivantes sont extraites du LXIIe livre du 典會清大 *Tai tsing hoei thian*, ou de la description administrative et statistique de l'empire chinois, publiée en dernier lieu en 1818.

NOMS DES LIEUX.	LATIT. NORD.	LONGITUDE de PÉKING.
Péking, ou la capitale	39° 55′	0° 0′
Ching king, ou Moukden	41° 51′	7° 15′ or.
Ghirin	43° 47′	10° 27′
Betouné	45° 15′	8° 37′
Altchouka	45° 51′	10° 47′
Ninggouta	44° 46′	13° 35′
San sing (en mandchou *Ilan khala*, ou les trois familles)	47° 22′	13° 20′
Ta seng oula	44° 12′	10° 32′
Tsitsikhar	47° 46′	7° 29′
Merghen	47° 22′	8° 35′
He loung kiang, ou ville du fleuve Amour, en mandchou *Sakhalian oula khaton*	50° 1′	10° 58′
Kholoun bouir	49° 24′	2° 40′

NOMS DES LIEUX.	LATITUDE NORD.	LONGITUDE de PÉKING.
Khoûlan	46° 7′	10° 26′ or.
Ta seng tchu, ou endroit des sacrifices.	48° 40′	8° 0′
Yaksa	52° 55′	6° 35′
CAPITALES DES PROVINCES DE		
Chan toung (Tsi nan fou)	36° 45′	0° 40′ or.
Chan si (Tai yuan fou)	37° 54′	3° 58′ occid.
Ho nan (Khaï fung fou)	34° 52′	1° 56′
Kiang sou (Kiang ning fou)	32° 4′	2° 18′ or.
Ngan hoei (Ngan khing fou)	30° 37′	0° 34′
Kiang si (Nan tchhang fou)	28° 37′	0° 37′ occid.
Fou kian (Fou tcheou fou)	26° 2′	2° 59′ or.
Tche kiang (Hang tcheou fou)	30° 18′	3° 41′
Hou pe (Wou tchang fou)	30° 34′	2° 17′ occid.
Hou nan (Tchhang cha fou)	28° 13′	3° 40′
Chen si (Si ngan fou)	34° 16′	7° 34′
Kan su (Lan tcheou fou)	36° 8′	12° 36′
Szu tchhuan (Tchhing tou fou)	30° 41′	12° 16′
Kouang toung (Kouang tcheou fou)	23° 10′	3° 33′
Kouang si (Kuei lin fou)	25° 13′	6° 15′
Yun nan (Yun nan fou)	25° 6′	13° 37′
Kouei tcheou (Kouei yang fou)	26° 30′	9° 53′
CANTON DES KIN TCHHUAN OU DES TORRENTS D'OR, DANS LE SZU TCHHUAN.		
Leou wei	31° 34′	14° 34′ occid.
Galaï	31° 19′	14° 29′
Meino	31° 0′	14° 7′
San tsa ku, ou les trois vallées	32° 1′	13° 56′
Tan pa	31° 56′	14° 29′

NOMS DES LIEUX.	LATITUDE NORD.	LONGITUDE de PÉKING.
Tchosghiab	31° 53'	14° 44' occid.
Wa szu, ou le temple bouddhique de Wa	31° 17'	12° 58'
Boulakde	31° 4'	14° 22'
Bawang	30° 58'	14° 34'
Okchi	30° [illegible]6'	13° 51'
Ming tching	30° 28'	14° 49'
Mou ping	30° 25'	13° 37'
Kebchitsa *	31° 8'	14° 51'
NOUVELLE FRONTIÈRE (PETITE BOUKHARIE ET DZOUNGARIE).		
Ha mi (ou Khamul)	42° 53'	22° 32' occid.
Barkoul	42° 39'	23° 0'
Ouroumtsi	43° 27'	27° 56'
Khabtak	44° 43'	24° 26'
Paidak	44° 43'	25° 0'
Mouroui	43° 45'	25° 36'
Louktsin	42° 48'	26° 11'
Tourfan	43° 4'	26° 45'
Dzimsa	43° 40'	26° 52'
Ouchaktal	42° 16'	28° 26'

* Ces cantons peu connus et situés dans le district des deux *Kin tchhuan*, dans le Szu tchhuan occidental, forment plusieurs baronnies autonomes en chinois *Tou ssu*, ou nobles du pays. C'est le pays des soi-disant *Miao tsu*, mais qui diffèrent de ceux de la province de Kuei tcheou. Les Miao tsu du Szu tchuan sont les restes des anciens *Khiang* ou Tubétains. Les noms de ces baronnies se trouvent quelquefois écrits avec d'autres caractères; par exemple dans l'histoire de la guerre contre ces peuplades sous le règne de Khian loung, insérée dans le 皇朝武功紀盛 *Houang tchao wou koung ki ching*, livre IV.

NOMS DES LIEUX.	LATITUDE NORD.	LONGITUDE de PÉKING.
Rivière Ouroungkou	46° 40′	29° 15′ occid.
Kharachar	42° 7′	29° 17′
Kourlé	41° 46′	29° 56′
Tarbagataï	47° 0′	30° 0′
Djaïr	45° 30′	31° 0′
Andzikhaï	44° 13′	30° 54′
Kounggbis	43° 33′	32° 0′
Bongour	41° 44′	32° 7′
Ili	43° 56′	34° 20′
Le lac Saisang de la rivière Irtych	48° 35′	32° 25′
Khachi	44° 8′	33° 0′
Boro tala	44° 50′	33° 30′
Koutché	41° 37′	33° 32′
Keria	37° 0′	33° 33′
Saïram	41° 41′	34° 40′
Youroung khach	36° 52′	35° 37′
Khotan Ilitsi	37° 0′	35° 52′
Kara khach	37° 10′	36° 14′
Mont Alkhaï	48° 20′	36° 50′
Aksou	41° 9′	37° 15′
Sandjou	36° 58′	37° 47′
Lac Balkach noor	47° 0′	38° 10′
Ouchi	41° 6′	38° 27′
Lac Temourtou noor	42° 50′	39° 20′
Bartchouk	39° 15′	39° 35′
Yarkand	38° 19′	40° 10′
Ienghi hisar (Ingachar)	38° 47′	41° 50′
Rivière Tchoui	44° 50′	42° 0′
Kachghar	39° 25′	42° 25′
Serekoul	37° 48′	42° 24′

NOMS DES LIEUX.	LATITUDE NORD.	LONGITUDE de PÉKING.
Khatchout	37° 11′	42° 32′ occid.
Tharas	43° 50′	44° 0′
PAYS DES TRIBUS MONGOLES DE L'INTÉRIEUR.		
Khortsin	46° 17′	4° 30′ or.
Djalat	46° 30′	7° 45′
Gorlos	45° 30′	8° 10′
Durbet	47° 15′	6° 10′
Kharatsin	41° 30′	2° 0′
Tumet	41° 40′	4° 20′
Djarout	43° 30′	5° 0′
Naïman	43° 15′	5° 0′
Aokhan	42° 15′	4° 0′
Aile gauche des Kalkas	42° 40′	5° 30′
Barin	43° 36′	2° 14′
Ougniout	42° 30′	2° 0′
Arou khortsin	45° 30′	3° 50′
Oudjoumoutsin	44° 45′	1° 10′
Kesiktan	43° 0′	1° 10′
Khaotchit	44° 6′	0° 30′
Abakhanar	43° 23′	0° 28′ occid.
Sounit	43° 0′	1° 28′
Durban keouket, ou la horde des quatre fils	41° 41′	4° 22′
Mao Minggan	41° 15′	6° 9′
Kalka de l'aile droite	41° 44′	5° 55′
Oïrat	40° 52′	6° 30′
Ordos	39° 30′	8° 0′
Ville de Kouei houa tchhing ou Khoukhou khotò	40° 40′	4° 48′

NOMS DES LIEUX.	LATITUDE NORD.	LONGITUDE de PÉKING.
PAYS DES MONGOLS EXTÉRIEURS APPELÉS KALKA.		
Rivière Kalka	47° 35′	2° 46′ or.
Ville B'ar khotò, sur la rivière Keroulun	48° 6′	2° 52′ occid.
Mont Kenteï	48° 33′	7° 30′
Montagne Khan oola, sur la rivière Touhla	47° 57′	9° 12′
Rivière Ongghi	45° 30′	11° 0′
Gourban saïkan	43° 48′	11° 0′
Bourgasoutaï de Bouroungkan	49° 28′	11° 22′
Rivière Ieke Selengge	49° 27′	12° 25′
Erdeni djoo, sur l'Orkhon	46° 58′	13° 5′
Rivière Toui	46° 29′	15° 15′
Lac Sangghin dalaï	49° 12′	16° 20′
Djasak Tougourik	45° 24′	19° 30′
Djabkan Arkhiong	46° 42′	20° 12′
Ouliasoutaï	47° 48′	22° 40′
Rivière Khatoun-gol	51° 10′	29° 0′
Ville de Kobdo	48° 2′	27° 20′
Lac Kisilbach noor	46° 40′	29° 15′
PAYS DES HORDES MONGOLES EXTÉRIEURES.		
Mont Alatchan	38° 30′	12° 0′ occid.
Durbœt d'Oulan koum	49° 20′	25° 40′
Torgod de Djouldous	43° 17′	30° 50′
Khaotchit de Djouldous	43° 0′	31° 0′
Djakhatchin	46° 30′	23° 10′
Torgod de Kour khara ousson	44° 30′	31° 56′

NOMS DES LIEUX.	LATITUDE NORD.	LONGITUDE de PÉKING.
Torgod de Khobok sari	46° 40′	31° 15′ occid.
Torgod de la rivière Dzing	44° 35′	33° 30′
Torgod de la rivière Ouroungkou	47° 0′	28° 10′
Ouriangkhaï du mont Tangnou	50° 40′	24° 20′
Ouriangkhaï de l'Altai	48° 30′	28° 35′
Ouriangkkaï du lac Altaï noor	53° 30′	28° 40′
Le lac Khoukhou noor	37° 0′	14° 0′
Source de Houang ho	34° 40′	19° 2′
Gué Morou oussou kouke saïn dokhon	34° 50′	21° 0′
Bouda-la	30° 30′	24° 50′
Tsiamdo	31° 25′	18° 40′
Djachi lhounbo	29° 50′	27° 28′
Ngari	28° 25′	31° 15′
PAYS ÉTRANGERS LIMITROPHES.		
Khasak	47° 30′	34° 50′ occid.
Bolor	37° 0′	43° 38′
Badakchan	36° 23′	43° 50′
Bourout	41° 0′	44° 0′
Mont Narin	43° 0′	45° 0′
Wakhan	38° 0′	45° 9′
Orotchan	36° 49′	45° 26′
Namgan	41° 30′	45° 40′
Khokhand	41° 23′	45° 56′
Tachkand	43° 3′	47° 43′
Ochi	40° 19′	42° 50′
Siknan	36° 47′	44° 46′

NOMS DES LIEUX.	LATITUDE NORD.	LONGITUDE de PÉKING.
ROYAUMES ÉTRANGERS.		
Tchao sian, ou la Corée	37° 30′	10° 30′ or.
Ngan nan, à la frontière du Yun nan	22° 18′	10° 0′ occid.
Iles Lieou khieou	26° 2′	11° 30′ or.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 2 décembre 1833.

M. Aug. Sakakini adresse au Conseil un volume arabe intitulé *Guide du chirurgien militaire*, composé en français par Clot bey, et traduit en arabe par M. Sakakini. Les remercîments du Conseil seront adressés à M. Sakakini.

M. Erdmann adresse au Conseil un exemplaire des deux ouvrages suivants, dont il est l'auteur : *Expeditio Russorum Berdaam versus*, un vol. in-8°; et *La belle du château de Nisam eddin*, un vol. in-4°. Les remercîments du Conseil seront adressés à M. Erdmann.

M. Gésénius envoie à la Société un exemplaire de son *Dictionnaire hébraïque*, édition latine, un vol. in-8°. Les remercîments du Conseil seront adressés à M. Gésénius.

M. Lassen envoie à la Société un exemplaire de son *Essai sur les tables Eugubines*, en allemand, 1 vol. in-8°. Les remercîments du Conseil seront adressés à M. Lassen.

M. Hirzel envoie à la Société un exemplaire de sa traduction allemande du drame de *Shakuntalâ*. Les remercîments du Conseil seront adressés à M. Hirzel.

M. le baron Silvestre de Sacy présente au Conseil un exemplaire de chacun des trois ouvrages suivants, dont il est l'auteur. *Alfiyya, ou Quintessence de la grammaire arabe*, un vol. in-8°; *Notice historique sur M. Champollion jeune*, in-8°; *Extrait du Séfer Tahkémoni*, in-8°.

BIBLIOGRAPHIE.

Correspondance d'Orient, en 1830 et 1831, par M. Michaud, de l'Académie française, et M. Poujoulat. 6 v. in-8°. Le tome III, renfermant la fin de la description de Constantinople, et celle des côtes de l'Asie-Mineure vient de paraître.

Grammatica critica linguæ arabicæ, cum brevi metrorum doctrina, par M. Ewald. 2 vol. in-8°; Leipsick, 1831 et 1833.

Description de médailles antiques, grecques et romaines, avec leur degré de rareté et leur estimation, par M. Mionnet. Supplément, tome VI. Paris, chez Debure, prix : 30 fr.

Ce volume d'un ouvrage devenu le manuel de tous les amis de la numismatique est, comme le précédent, consacré à l'Asie-Mineure, si riche en médailles de tout genre. Il renferme les monnaies de l'Æolie, de l'Ionie et de la Carie. On y trouve un grand nombre de pièces nouvelles ou peu connues, ou dont l'auteur donne de meilleures leçons. Il reste encore deux volumes à paraître.

Howen of the East, with a sketch of oriental Poetry and Music, by Ebeneger Pocock. London, 1833, in-12; vij et 216 pag.

L'introduction (pag. 1-52) donne une idée générale de la poésie persane et du système musical des Musulmans. Elle contient peu de choses qui ne se trouvent dans les œuvres de Jones, Rassley et Richardson. Pages 53-103 suivent des traductions en vers de quelques parties du Pend Nameh, qui est attribué à Saadi. Pages 104-184, un fragment d'un poëme qui porte le titre *Kanjgarah*, dans lequel M. Pocock a introduit des traductions de plusieurs des odes de Hafiz, Djelal eddin, Ourfi et autres poëtes persans. Pages 185-200, des pièces fugitives composées par l'auteur; page 201, une lithographie du tombeau de Hafiz, qui est accompagnée d'une traduction poétique des vers qui le couvrent; enfin pages 203 et suiv., un extrait d'un mémoire sur la langue primitive.

Commentaire sur le Yaçna, l'un des livres religieux des Parses, ouvrage contenant le texte zend expliqué pour la première fois, les variantes des quatre manuscrits de la Bibliothèque royale, et la version sanscrite inédite de Nériosengh, par Eugène Burnouf, membre de l'Institut, professeur de sanscrit au Collége de France. Tome Ier, première partie, un vol. in-4° de 453 pages. Chez Debure frères.

NOUVEAU

JOURNAL ASIATIQUE.

FÉVRIER 1834.

NOTICE

Sur les fêtes populaires des Hindous, d'après les ouvrages hindoustani, par M. Garcin de Tassy.

Dans mon mémoire sur des particularités de la religion musulmane dans l'Inde, j'ai surtout parlé des fêtes musulmanes, et j'ai fait observer que les Hindous prennent part à plusieurs de ces fêtes, et que de leur côté les Musulmans participent souvent aux fêtes hindoues. Il me paraît donc utile aujourd'hui de faire connaître, d'après des renseignements authentiques, les fêtes populaires de l'Inde brahmanique, et ce nouveau travail peut, il me semble, être considéré comme une sorte de complément du premier, avec les articles que j'ai donnés sur les intéressants ouvrages de Madame Haçan Ali et de M. Herklots [1].

[1] *Observations on the Musulmans of India, etc.*, et *Qanoune-Islam, or the Customs of the Musulmans of India, etc.* Les articles dont il s'agit se trouvent, le premier dans le *Nouveau Journal*

Les principaux ouvrages hindoustani que j'ai consultés pour le mémoire sur la religion musulmane sont les mêmes qui m'ont fourni les matériaux de celui-ci; toutefois le fond de mon travail est surtout tiré d'une description succincte des fêtes populaires des Hindous écrite en hindoustani, et publiée dans le tome I[er] des *Hindee and Hindoostanee Selections* de Tarini Charan Mitr et W. Price de Calcutta.

Je classerai ces fêtes selon l'ordre des mois, comme je l'ai fait pour celles de l'Inde musulmane ; mais je dois remarquer avant tout que l'année indienne est luno-solaire, et que les fêtes sont lunaires. Je dois remarquer aussi que le mois lunaire se divise en deux quinzaines, la lumineuse, nommée *soukal pach* ou *soudî,* et l'obscure, nommée *Krichn pach* ou *badî.* Ce que nous appelons la nouvelle lune ou syzygie, c'est-à-dire la conjonction du soleil et de la lune, se nomme *amâwas;* la pleine lune se nomme *pouranmâcî:* c'est elle qui commence ordinairement le mois lunaire, ainsi la première quinzaine est dans ce cas la quinzaine obscure, et la seconde est la lumineuse.

CHAÏT (MARS-AVRIL).

Le premier jour de la quinzaine lumineuse.

En ce jour commence l'année (luno-solaire). Les astronomes vont chez les grands lire les almanachs qu'ils ont composés pour l'année, et ceux-ci ne manquent

asiatique, tom. IX, pag. 539 et suivantes; le second dans le *Journal des Savants,* année 1833, p. 449 et suiv., et 539 et suiv.

pas de leur donner quelque présent en retour. Écouter la lecture de ces almanachs est une bonne œuvre.

Manwantara.

On nomme *Manwantara* le premier jour supposé de chacune des périodes de temps pendant lesquelles a régné un Manou. On compte quatorze Manou dans un jour de Brahma. Or la naissance d'un de ces Manou eut lieu le troisième jour de la même quinzaine de la lune de chaït. En ce jour beaucoup d'Hindous restent occupés à méditer sur Dieu, et ne se livrent à aucun travail.

Ramnawamî.

Le 9e jour de la quinzaine obscure de la lune de chaït, eut lieu, à midi, la naissance du seigneur Râma-chandr. En ce jour beaucoup d'Hindous font des aumônes, de bonnes œuvres et d'autres actes méritoires, et ne prennent part à aucune affaire du monde.

Jawan s'exprime en ces termes dans son *Bârah mâça* [1] au sujet de cette fête :

« Le Ramnawami est l'anniversaire de la naissance « de Râma, anniversaire aussi solennel que celui de « la naissance de Krichna (le 8 Bhadon). Un *Méla*[2] « a lieu en ce jour : il attire un grand concours de « monde.... Sa durée s'étend même à un mois. Les « bayadères; que dis-je, les courtisanes s'y rendent

[1] Édition de Calcutta, p. 16.

[2] Pèlerinage et foire. Voyez sur le sens propre de ce mot mon *Mémoire sur la Religion musulmane dans l'Inde*, p. 26.

« en foule ; on les voit partout aller et venir, danser « et chanter. On se livre aussi à des divertissements « particuliers : un individu (par exemple) monté sur « un chameau représente un raja et les assistants mar- « chent devant et derrière, faisant mille momeries. »

Manwantará.

Le jour de la pleine lune de Chaït est aussi celui de la naissance d'un Manou.

Le Charkh-pouja [1].

« Un des usages, nous dit Jawan, qui m'ont le « plus frappé à mon arrivée au Bengale [2], c'est le « *Méla* du Charkh-pouja. Il attire un si grand nombre « de curieux qu'on ne pourrait placer un grain de « sésame sur la place où se pratique cette céréom- « nie expiatoire. Elle commence le 20 du mois de « *chaït* et dure jusqu'au dernier jour. Voici en « quoi elle consiste. Les Bengaliens qui prennent part « à cette expiation se font percer de part en part « les chairs de l'omoplate : on passe un cordon dans « cette ouverture et au moyen d'un levier on les « lance dans l'air. Dans ce moment les instruments « de musique font entendre leurs sons et les specta- « teurs sautent et dansent, et, satisfaits, vont et vien-

[1] A la lettre *la dévotion de la roue ou de la motión circulaire.*

[2] En avril 1833 le gouvernement anglais n'a pas permis qu'on élevât aucun *charkh* dans les rues de Calcutta. La scène de cette cérémonie barbare a été transportée hors de l'enceinte de la ville, entre Entally et Sealdah. *As. Journ.*, N. S. XII, as. int. 84.

« nent de tous côtés. En outre, quelques uns se plan- « tent dans la chair et même sur le ventre des épines « et des pointes aiguës ; d'autres se percent la langue « de part en part avec des lames de fer et parcourent « toutes les rues pour montrer leur ridicule exhibi- « tion. Il y en a qui enfoncent sous chacune de leurs « aisselles deux espèces de broches ; d'autres qui por- « tent du feu sur leur tête, et tenant à la main de « la résine, en jettent de temps en temps des pincées « sur ce feu. . . . . . . Chose singulière ! les patients qui « sont soulevés de la manière que nous avons décrite « ne meurent pas ! Le levier dont il s'agit est pareil « à une machine à puiser de l'eau ; il est plus long « que la pique d'une bannière. Il se courbe et se « redresse à volonté. . . . . Les gens qui se soumettent « à cette opération le font avec tant de gentillesse, « que les jongleurs les plus adroits seraient flattés de « pouvoir les imiter, et qu'ils attirent un concours « immense de spectateurs, tant des gens du peuple « que des gens distingués, tous avides de ce spec- « tacle [1]. »

Les gens du plus bas étage seulement figurent comme acteurs de cette cérémonie qui n'a lieu que dans le Bengale et au jour où le soleil entre dans le signe du bélier [2]. Elle a été décrite dans plusieurs ouvrages par des témoins oculaires européens ; mais c'est, je crois, la première fois qu'on en lit une description écrite par un natif de l'Inde. Dans une dissertation

[1] Extrait du *Bârah mâça,* pag. 17.

[2] Shakespear, *Dict. hind.*, pag. 394.

lue à la Société asiatique de Calcutta [1], le Babou Râmcominal Shen nous apprend qu'il y a deux fêtes de ce genre. Celle dont il s'agit ici, nommée aussi *Siva Sannyâça*; et le *Dharma Sannyâça* qui a lieu en *Baïsakh* (avril-mai). La première durait autrefois un mois entier; toutefois on la réduisit de 30 jours à 15 jours, puis à 8 jours, à 4, à deux et même à un jour. On attribue au monarque *Vana raja* l'institution de cette fête singulière dont les *Schastar* ne parlent pas. Ceux qui prennent part aux cérémonies de cette solennité sont nommés *Sannyâci* et appartiennent à la caste des *Soudra*. Quelques uns le font par piété, d'autres pour obtenir des présents des spectateurs ou pour acquérir de la considération auprès de la multitude par leur courageuse souffrance. Il y en a aussi qui se soumettent à ce rite pour remplir un vœu fait par leurs parents. Les cérémonies primitives ont été multipliées et des additions y ont été introduites pour suivre la fantaisie du peuple. Celles qui sont actuellement en usage sont les suivantes :

1° *Kanta-sannyâça* ou se jeter sur des branches de végétaux épineux étendus par terre, les ramasser et en manger les fruits.

2° *Pata-sannyâça* ou se précipiter sur une rangée de lances du haut d'un échafaud érigé devant la statue de Siva.

3° *Phoula-sannyâça*. Voici en quoi consiste cette cérémonie. Au soir on prend de vieilles boiseries et

[1] Le 6 mai 1829. Voy. l'*Asiatic Journal*, t. XXVIII, p. 700.

on allume un grand feu de joie. Les dévots sautent dans le feu, marchent à travers les flammes, jouent avec la braise et se la jettent l'un sur l'autre.

4° *Nila-sannyâça* ou le culte de *Nilawati*, une des femmes de Siva. Des dévots visitent les *Kalighat*, ou les temples de *Sacti* et de *Siva*, s'y percent les côtés, la langue et la peau du front.

5° *Jhoula sannyâça* ou grimper sur un échafaud et s'y tenir la tête en bas sur un feu qui brûle au-dessous.

6° *Charakh* ou *Charkh sannyâça*, c'est-à-dire, être balancé sur le *Charkh gâch* ou arbre à roue, exercice pendant lequel le patient mange du son : c'est la principale cérémonie de cette fête.

BAÏÇAKH (AVRIL-MAI).

Achaya tritiya (l'impérissable troisième jour).

On nomme *Achaya* certains jours de la lune, lorsqu'ils se rencontrent avec certains jours de la semaine [1]. La fête dont il s'agit ici a lieu apparemment un de ces jours. Toutefois elle est citée dans la liste descriptive donnée dans les *Hindee and Hindoostanee Selections* comme étant habituellement célébrée le 3[e] jour de la quinzaine lumineuse de la lune de *Baïçakh*.

On nomme aussi ce jour *Jougâdia*. A pareille

[1] C'est ainsi que s'expriment W. Jones (*The lunar Year of the Hindus*. As. Res. III), et Warren (*Kala sankalita, or collection of memoirs on the various modes in which the nations in the southern parts of India divide the time*. Madras, 1825, p. 400).

époque le raja Bhaguîrath transporta la déesse *Ganga* (le Gange) du séjour de Brahma au mont Himalaya. En ce jour les Hindous augmentent le nombre de leurs aumônes et de leurs autres bonnes œuvres.

Nricingh.

Le 14e jour de la quinzaine lumineuse de Baïçakh, le seigneur Nricingh sortit d'une colonne de cristal au temps de la prière nommée *sandhya*. La moitié supérieure de son corps était comme celle du lion et l'inférieure comme celle de l'homme. En ce jour beaucoup d'Hindous font des actes méritoires, tels que des aumônes et d'autres pratiques de charité, et ils ne se livrent à aucun travail.

Ce jour est l'anniversaire du quatrième avatar de Wichnou, incarnation sur laquelle on peut consulter les ouvrages qui traitent de la mythologie hindoue [1].

JETH (MAI-JUIN).

Arnya schaschti.

Le 6e jour de la quinzaine lumineuse de la lune de jeth, on fait le *pouja* de la déesse Schaschtî pour qu'elle conserve les enfants en bonne santé. Dans le Bengale on donne à manger, à cette occasion, à ses filles et à ses gendres; et on leur fait cadeau de vêtements et d'autres objets.

[1] Voyez, entre autres, Coleman, *Mythology of the Hindus, with plates, etc.*, p. 17.

Schaschtî est la déesse de la fécondité. Elle est représentée de couleur jaune et assise sur un chat. Elle est non-seulement honorée comme protectrice des enfants ; mais encore les femmes qui n'en ont pas ont recours à elle pour en obtenir du ciel. Elle est aussi invoquée par les parents qui ont perdu leurs enfants. Le chat étant consacré à cette déesse, les Hindous ont grand soin de ne lui faire aucun mal, de crainte que, s'ils le maltraitoient, Schaschtî n'agît envers leurs enfants de la même manière [1].

Daschahrâ.

Le 10[e] jour de la quinzaine lumineuse de Jeth, la déesse Gangâ (le Gange), étant sortie de l'Himalaya, coula manifestement sur la terre. En ce jour les Hindous font des actes méritoires, se baignent dans le Gange et offrent le pouja de cette déesse ; pratique qui vaut le pardon de dix sortes de fautes.

Nirjala [2].

Le 11[e] jour de la quinzaine lumineuse de la lune de Jeth, les Hindous font l'acte méritoire du Nirjala, c'est-à-dire, ils jeûnent et ne boivent pas même de l'eau. Par cette bonne œuvre on obtient de la pluie.

[1] Coleman, *Mythology of the Hindous, etc.*, p. 396.

[2] A la lettre *sans eau.*

Snân yatrâ (fête du bain).

A la pleine lune de Jeth, on lave dans l'eau des *tirt* (lieux sacrés des rivières) les respectables statues des dieux. C'est une œuvre pie.

AÇARH (JUIN-JUILLET).

Fête du rath.

Le 2[e] jour de la quinzaine lumineuse de la lune d'Açarh, les Hindous élèvent sur le *rath* ou char, la statue de Jaganâth (Wichnou) et tout le monde la contemple.

Il est inutile de s'étendre sur cette fête, dont on trouve la description dans la plupart des voyages dans l'Inde [1].

Le Sommeil.

Le 11[e] jour de la même quinzaine qui correspond au solstice d'été, le repos des dieux commence. Wichnou dort pendant quatre mois et se réveille le 11 de la quinzaine lumineuse de Kartic, ainsi qu'on le verra plus loin. En ce jour les Hindous font des actes méritoires et ne se livrent à aucune occupation mondaine. Depuis ce jour, pendant quatre mois, beaucoup de gens font un repas de moins, écoutent la lecture des *Pourana* et autres livres de piété, et

[1] Voyez entre autres dans le second fascicule du tome III des *Transactions de la Société royale asiatique de la Grande-Bretagne et d'Irlande*, la description qu'a donnée M. Manbach de cette fête telle qu'elle se pratique à la pagode de Jaganâth en Cattack.

multiplient leurs prières et leurs actes de dévotion.

La pleine lune d'Açarh.

On la nomme le jour du *Pouja du Gourou*, parce qu'en ce jour les disciples et les novices font le Pouja de leur Gourou [1]. Au temps de la prière nommée *sandhyâ* les astronomes font, hors des maisons, une figure de géométrie au milieu de laquelle ils plantent une bannière. Ils observent le mouvement que lui imprime le vent, et comprennent par là si l'année sera heureuse ou malheureuse.

On célèbre aussi en ce jour la fête du *Karnghanta* (sonnette pour orner l'oreille); mais je ne trouve aucun détail sur cette fête dans les ouvrages que j'ai sous les yeux.

SRÂWAN (JUILLET-AOÛT).

Manwantara.

Le 8e jour de la quinzaine obscure de la lune de Srâwan et aussi le jour de la conjonction de la lune avec le soleil, sont des anniversaires de la naissance d'un Manou.

Fête du Serpent.

Le 5e jour de la quinzaine lumineuse de la lune de Srâwan, c'est l'anniversaire de la naissance du raja

[1] Selon Warren (*Kala sankalita*, p. 400), cette fête est établie en mémoire de Viâça, célèbre Mouni, considéré comme auteur des *Pourâna* et des *Mantra* (formules de prières).

Nâg (serpent de Wichnou). En ce jour les Hindous font le Pouja du serpent, persuadés que par cet acte ils se délivrent de la crainte de cette espèce d'animaux. A Bénarès il y a un puits qu'on nomme le *Puits du serpent* : on s'y baigne ce jour-là.

On donne à cette fête le nom de *Garouda panchamî*[1] et de *Nâg panchamî*. Garouda est la monture de Wichnou, aussi bien que Râja-Nâg. Ces demi-dieux sont trop connus pour qu'il soit nécessaire d'entrer dans des détails à leur sujet.

L'auteur du Bârah mâça place cette solennité au 5ᵉ jour de la lune de Bhâdon. « En ce jour, dit-il, « les Hindous, munis de lait de vache et de riz grillé, « vont faire le *Pouja* aux repaires des serpents. Le « motif de cet usage est qu'ils considèrent ce jour « comme celui où ces animaux furent créés. Ils pen- « sent que le monde est comme un œuf qui repose « sur la tête d'un serpent. »

Pabitra [2].

Le 11ᵉ jour de la même quinzaine on fait un cordon ou rosaire en soie, on en orne la statue [3] et on se livre à la pratique des bonnes œuvres.

[1] Warren, *Kala sankalita*, p. 400.

[2] Ce mot signifie une *sorte de rosaire en soie*.

[3] Peut-être celle de Lakchmî; car Warren (*Kala sankalita*, p. 400) parle d'une fête du vendredi avant la pleine lune de ce mois, en l'honneur de Lakchmî.

Râkhî (l'amulette).

A la pleine lune de Srâwan, les brahmanes se baignent dans une rivière et font le *tarpan* (c'est-à-dire, offrent trois mains pleines d'eau à la mémoire de leurs ancêtres). En ce jour, ils lient à la main, ou pour mieux dire au bras des Hindous, en l'honneur de Krichna, l'amulette nommé *râkhî* et reçoivent une indemnité pour ce soin. L'amulette dont il s'agit met à l'abri de toute adversité.

« Le 3e jour qui suit cette pleine lune, ajoute Jawân [1], tous les Hindous se livrent à la joie. Ils se « donnent entre eux des sucreries et revêtent leurs « enfants de beaux habits. De leur côté les femmes « se parent de robes somptueuses et de riches ornements. »

BHADON (AOÛT-SEPTEMBRE).

Bhâdri Krichna tritiya ou le 3e jour de la quinzaine obscure de la lune de Bhâdon.

En ce jour les femmes pratiquent le nirjala (privation d'eau) et font d'autres actes méritoires. Et les femmes des castes inférieures se réunissent et se jettent l'une à l'autre de la boue.

Ganéscha.

Le 4e jour de la quinzaine obscure de la lune de Bhâdon, les Hindous font des actes méritoires au

[1] *Bârah mâça*, p. 59.

nom du seigneur Ganéscha. Ces actes délivrent de toute affliction.

Naissance de Krichna.

Le 8 de cette même quinzaine c'est l'anniversaire de la naissance de Shri Krichna-Chand. Les Hindous passent cette journée dans la méditation et les bonnes œuvres, et font le Pouja de Krichna; mais le lendemain ils mêlent ensemble du lait caillé et du safran indien [1] et jettent ce mélange sur le monde. Cette fête est très-solennelle. On doit s'appliquer à faire pendant son cours des actes méritoires : si on le néglige, on commet une grande faute.

Cette fête se nomme aussi *Dadhi Kâdon* [2], parce qu'apparemment on se sert quelquefois, pour le jeu dont il s'agit, de lait caillé mêlé avec de la boue, le premier de ces mots signifiant *lait caillé* et le second *boue*.

« Les Hindous, dit Jawân [3], célèbrent cette fête « avec autant de solennité que nous, musulmans, « nous célébrons l'*Id* [4]. Ils se réunissent joyeux et « satisfaits, font des aumônes et d'autres bonnes œuvres. « Ici on exécute de la musique; là on se livre à d'autres divertissements. Chaque année offre la répé-« tion des mêmes actes. On se fait surtout un devoir « de secourir de pauvres brahmanes en leur don-

[1] हल्दी *curcuma longa.*

[2] Shakespear, *Dictionary hind. and english.*

[3] *Bârah mâça*, p. 63.

[4] Ou mieux *id fitr*, la Pâque des musulmans.

« nant des roupies ou des *paiça*, selon ses moyens.
« Cette fête jouit d'une grande célébrité dans le monde.

Jougâdia.

Le 13[e] jour de la quinzaine obscure de la lune de Bhâdon est l'anniversaire du commencement du *dwapara youga* ou troisième âge du monde, que les Grecs et les Romains nommaient *l'âge d'airain*. En ce jour les Hindous font des aumônes et se livrent à la contemplation.

Conschâbarti.

Au jour de la conjonction de la lune avec le soleil dans le même mois de Bhâdon, les brahmanes offrent le *cousch* (poa cynosuroïdes) herbe avec laquelle ils font aussi pendant toute l'année des offrandes aux mânes de leurs ancêtres.

Manwantara.

Le 3[e] jour de la quinzaine brillante de la lune de Bhâdon, toutes les femmes ayant fait le *nirjal* et d'autres actes méritoires, exécutent le Pouja de Gaurî (Dourga) et de Schankar (Siva); et écoutent la lecture du récit relatif à cette fête, récit qui se trouve dans le Pourâna nommé *Bhabikhy*. Manquer à ce devoir, c'est commettre une grande faute.

Nascht-chandra[1].

Le 4[e] jour de la quinzaine lumineuse de la lune de Bhâdon, les Hindous font à midi le Pouja de

[1] C'est-à-dire *la lune perdue*.

Siddhabinâyak (saint Ganéscha), et lorsque la nuit arrive ils évitent de regarder la lune. Toutefois les mauvaises gens jettent de la boue et des pierres sur les maisons et sur les toits.

En ce jour la vue de la lune expose à la calomnie, comme autrefois Krichna y fut exposé à pareil jour. En effet, on l'accusa faussement, pendant son enfance, d'avoir dérobé un ornement en or, d'autres disent une pierre précieuse, à Pracéna, qui avait été tué par un lion. Aussi ce jour est-il de mauvais augure et la vue de la lune porte malheur [1].

Bhâdrî schoukla panchamî [2].

En ce jour on fait le Pouja des Rikhi et des Mouni et d'autres actes méritoires.

Dourbaschtami [3].

Le 8 de la quinzaine lumineuse de la lune de Bhâdon, les Hindous font des œuvres méritoires en l'honneur de Lakchmî. En ce jour on fait à Kaschî (Bénarès) le pèlerinage de l'étang de Lakchmî.

« La famille de celui qui exécutera ces rites sacrés, « dit un écrivain hindou, cité par W. Jones [4], s'ac- « croîtra comme la plante nommée *dourba*, qui donne « son nom à cette fête. »

[1] Warren, *Kala sankalita*, p. 400. W. Jones, *The lunar Year of the Hindus*. (*Asiatic Res.*, t. III, p. 273.)

[2] A la lettre, le 5 de la quinzaine brillante de *Bhâdon*.

[3] Dourba ou dourva est l'*agrostis radiata* de Linnée.

[4] *Asiatic Researches*, t. III, p. 273.

Pârschbapari-bart.

Le 11 du même temps de Bhâdon, pendant que Wichnou dort, il se retourne. Aussi, en ce jour, les Hindous font-ils des actes méritoires.

Schrawana[1].

Le 12 de cette même quinzaine se manifesta l'incarnation de Bâman[2]. Pour en célébrer l'anniversaire on va se baigner au confluent des rivières et on fait des aumônes et d'autres bonnes œuvres.

Anant.

Le 14 de la même quinzaine, les Hindous, après s'être appliqués à des actes méritoires, font quatorze nœuds à un cordon et le lient à leur bras; puis ils exécutent le Pouja du dieu Anant, c'est-à-dire, de Scheschnâg, et en écoutent l'histoire contenue dans le Pourana nommé *Bhabikhy*.

D'après les lignes précédentes tirées de l'ouvrage de M. W. Price, il semblerait que cette fête est destinée à célébrer la mémoire du serpent Schesch, néanmoins il est dit ailleurs que ce jour est consacré à Wichnou sous l'attribut d'infini (Anant). Jawân[3] s'exprime ainsi : « Le 14 Bhâdon les Hindous lient « à leur bras, en l'honneur de Wichnou, le cordon

[1] Vingt-troisième astérisme ou mansion lunaire. Voy. les *Rech asiatiques*, édit. française, t. I, p. 340.

[2] La cinquième de Vichnou, celle en nain.

[3] *Bârah mâça*, p. 63.

« nommé *anant*. Ils restent à jeun jusqu'à midi et se « privent de sel ce jour-là. »

Jawân parle de deux autres fêtes qui ont lieu en ce mois [1]. « Dans le mois de Bhâdon, dit-il, il y a « aussi la fête nommée *chauk-chanda*. On célèbre « cette solennité par le Pouja de *Sarsatî*, patronne « des sciences et des lettres [2]. Au matin les pan- « dits, s'étant réunis, se font suivre d'enfants qu'ils ont « eu soin de revêtir de vêtements de couleur et d'au- « tres individus auxquels ils font porter des bâtons « bariolés. A la tête de cette bande, ils vont dans les « maisons de leurs co-religionnaires, font résonner « leurs instruments de musique, et reçoivent les dons « qu'on leur offre. »

« En ce mois, ajoute-t-il, l'usage des femmes est « de placer convenablement un éléphant de terre et « de déposer devant lui des racines, des grains tor- « réfiés et des sucreries, en formant des vœux pour « leurs enfants. La nuit se passe dans les divertisse- « ments. Les gens qui peuvent faire la dépense il- « luminent leurs maisons. On tire des feux d'artifice; « les uns qui ressemblent à des fleurs détachées, « à des bouquets, à des grenades; d'autres qui font « l'effet du clair de la lune, qui représentent des « cascades, des jasmins. On lance des pétards, on « fait tourner des soleils; enfin on tire à la fois une « caisse de fusées qui éclairent au loin, ce qui se « nomme *gulkârî* (fleuraison).

[1] *Bârah mâça*, p. 63 et 66.

[2] Ou *Sarawastî*, déesse de l'éloquence et femme de Brahma.

ACIN OU KOUÂR (SEPTEMBRE-OCTOBRE).

Apar-pach[1].

Pendant la quinzaine obscure de la lune d'Acin ou de Kouâr, les Hindous font des offrandes aux mânes de leurs ancêtres et donnent de la nourriture aux brahmanes.

« Les cérémonies nommées *ganâgat*, ajoute Ja-« wan[2], sont celles que les Hindous exécutent cha-« que jour de la quinzaine obscure d'*Acin*. Ces « cérémonies réglées par l'usage ont lieu après qu'on « a distribué de la nourriture à de pauvres brahmanes. »

Nawaratri ou Dourga Pouja.

Depuis le 1[er] jour de la quinzaine brillante de la lune d'Acin, jusqu'au 9[e] jour, les Hindous font le Pouja de Dourga, de Saraswatî, et des principales déesses, Pouja qu'ils accompagnent d'aumônes et d'autres bonnes œuvres. Les uns se contentent de se procurer des statues de terre représentant ces différentes divinités et leur adressent leurs adorations et leurs prières ; d'autres vont dans les lieux consacrés spécialement aux déesses dont il s'agit et offrent là leur Pouja et leur sacrifice. Par ces actes méritoires on obtient du ciel le bien-être et la prospérité.

Du 7 au 9 on réunit tous les livres et on n'en

[1] Nom de la quinzaine obscure de la lune d'Acin. On la nomme aussi Pitar-pach.

[2] *Bârah mâça*, p. 69.

ouvre pas un seul. On donne aux pauvres des vêtements et d'autres objets, et on se livre aux exercices du culte.

Voici la description qu'Afsos donne de cette fête dans son Arâisch-i Mahfil [1].

« Le Dourga Pouja, dit-il, se célèbre avec une « grande pompe et occasionne de fortes dépenses. Le « véritable nom de cette fête est Nawaratr : elle com- « mence à la pleine lune de Kouâr et finit le dix. « Du 6ᵉ au 9ᵉ jour les Hindous s'occupent à net- « toyer leurs habitations en les frottant du haut en bas « avec de la bouse de vache, et ayant placé l'idole « en terre de Dourga dans un endroit apparent de « la maison, ils se livrent aux exercices de leur culte « devant un vase d'argile tout neuf et rempli d'eau. « Le 10ᵉ jour, après avoir oint de beurre la statue « dont nous venons de parler, ils la précipitent dans « la rivière au milieu d'une foule immense, avec un « grand appareil et au son de mille instruments de « musique. Une des nuits de cette fête et particuliè- « rement de la 6ᵉ à la 10ᵉ, la plupart des Hindous de « Calcutta donnent, selon leurs moyens, une grande « soirée consacrée au plaisir. *Quoiqu'ils soient gé- « néralement connus par leur caractère lésineux*, « ils font trêve, à cette époque, à leur inclination, et « se livrent à de grandes dépenses pour donner à « cette solennité tout l'éclat possible. Non contents « d'admettre à leur réunion nocturne leurs co-reli-

[1] Ou *Statistique et Histoire de l'Inde*, p. 132 de l'édition de Calcutta.

« gionnaires, ils y invitent les gens riches et distin-
« gués d'entre les musulmans et même d'entre les
« Européens, qui du reste trouvent ces fêtes char-
« mantes. Sous une tente magnifique, des tapis de
« différentes couleurs ornent la grande salle décou-
« verte, destinée à la réception ; de superbes candé-
« labres enrichis de cristaux, des lanternes et des lam-
« pes en grand nombre, y répandent la clarté. Des
« boîtes d'argent ou d'or, pleines de bétel, des fioles
« d'essence de rose sont disposées symétriquement.
« Cent vases couverts de bouquets ou de guirlandes
« de fleurs ont aussi leur place choisie. Au milieu
« de la salle, de jeunes danseurs, de sémillantes baya-
« dères exécutent de dix en dix, de vingt en vingt
« des danses voluptueuses. Les charmes naissants de
« ces adolescentes Indiennes à demi couvertes par un
« tissu d'or ou d'argent ou une étoffe de soie garnie
« de paillettes ; leurs mouvements gracieux que mar-
« que le son léger de leurs bracelets et des ornements
« de métal qui serrent leurs jambes délicates, sont
« capables d'anéantir, pour ainsi dire, le cœur de l'ob-
« servateur le plus froid, déjà ému par la vue des belles
« Anglaises, Arméniennes, Portugaises et métis, qui,
« placées en spectatrices autour de la salle, étalent
« leurs attraits qu'embellit une parure recherchée. Le
« saint patriarche Joseph, si célèbre par sa chasteté,
« aurait peut-être ouvert son cœur au plaisir, s'il eût
« pu contempler un aussi délicieux spectacle. Les Ap-
« saras, célestes danseuses du paradis d'*Indra*, sont
« elles-mêmes ravies de cet aspect enchanteur. Quelle

« sensation doit donc éprouver le simple mortel au « milieu de cette assemblée où sont réunis tant de « charmes, et si différents néanmoins les uns des autres ; « car, dans chaque race, les femmes ont un caractère « propre de beauté, un genre d'esprit particulier : cha« que fleur, a dit un poëte persan, a une couleur et « une odeur différentes !

« La danse et la musique ne cessent qu'au matin ; « alors seulement la foule des spectateurs commence « à se retirer. »

Cette solennité, telle qu'elle est actuellement célébrée, est d'origine récente ; elle n'est guère connue qu'au Bengale [1].

A côté de la statue de Dourga, dont il a été parlé, laquelle est quelquefois accompagnée de celle de ses filles Lakchmi et Saraswati, on place ordinairement deux autres statues, celle de Ganéscha à tête d'éléphant, et celle de Kartikéya sur le paon emblématique. Dourga est représentée avec dix bras, dont les mains sont munies de différentes armes. A ses pieds on voit une figure humaine d'un bleu foncé qui représente un géant que tua cette déesse, et une figure de lion, animal qui lui sert de monture [2].

[1] Voyez dans l'*Asiatic Journal*, n. s., t. I, as. int., p. 198, la description de plusieurs brillantes soirées du dourga-pouja, et des réflexions sur cette fête.

[2] Voyez au frontispice de l'ouvrage de C. Coleman, intitulé *The Mythology of the Hindus*, la figure des trois statues dont il s'agit.

Daschra ou Bijaï Daschmî [1].

Le 10 de la quinzaine lumineuse de Kouâr ou d'Acin, on fait le pouja de la plante nommée *Samî* (Mimosa albida), de l'éléphant et du cheval; puis il y a cavalcade. Les Brahmanes distribuent des jets de maïs ou d'orge, en accompagnant de bénédictions cette distribution singulière, et ils acceptent ce qu'on leur offre en retour.

A Bénarès on vend des figures de Râmachand et de Râvana, dessinées sur du papier. A pareil jour, pendant la prière nommée Sandhya, Râvana fut tué de la main de Srî Râma. En mémoire de cet heureux événement, on donne des divertissements pareils à ceux du Dourga pouja.

« Cette fête, dit Jawân [2], a lieu à partir du 8 d'*A-* « *cin*. Elle est établie en commémoration de la victoire « de Râma sur Râvana. Les Hindous se réunissent « pour la célébrer. On teint en ce jour le corps des « chevaux et des éléphants; on les pare d'armures et « de housses dorées et même de joyaux. Il y a des gens « qui, munis d'instruments de musique, se rendent « dans les palais des grands personnages. Ceux-ci ont « soin de se vêtir somptueusement et de tenir leur « maison bien ornée. On leur offre des *Nazar* [3] par

[1] Le 10 ou le 10 victorieux.

[2] *Bârah mâça*, p. 69 et 70.

[3] *Nazar* ou *nazr* نذر signifie *cadeau, présent, don*. On ne se présente jamais devant un personnage élevé en dignité sans lui offrir un *nazr*, souvent en argent monnoyé. Akbar schah, empereur

« politesse, et on passe cette journée dans le plaisir et « la joie.

« Quoique cette fête soit étrangère à la religion mu- « sulmane, les croyants néanmoins y prennent part. « Tous les Hindous font le pouja en ce jour qu'ils « nomment le 10ᵉ victorieux (bijaï dasmin), parce « qu'à pareil jour Râma fut victorieux à Ceylan et « réussit dans son entreprise. Les gens riches se font « porter dans un palanquin magnifique, et vont çà et « là joyeux et satisfaits.

« A Calcutta le pouja du Daschra attire un grand « nombre de curieux. Dans chaque rue une exhibition « nouvelle se présente aux regards. Vous rencontrez « partout des femmes marchant avec grâce, ornées « de leur parure complète et du vêtement nommé « *Sârî*, qui dessine admirablement leurs formes ar- « rondies..... Les statues de terre, auxquelles les « Hindous rendent jour et nuit à cette occasion un « culte religieux, représentent des incarnations de « leurs divinités. Ils les couvrent de joyaux de la tête « aux pieds, les placent au milieu d'un cercle dans un « lieu convenablement décoré et font le pouja aux « sons des instruments de musique. L'un offre un bé- « lier ou un bouc, l'autre immole un buffle en lui « tranchant la tête; un troisième place devant la statue « un grand plat de riz, et présente à l'idole cette obla- « tion végétale..... A la nuit on illumine partout.

actuel de Dehli, en reçoit de cette espèce. Les autorités anglaises en acceptaient aussi; mais il leur est aujourd'hui défendu de le faire. Voyez l'*Asiatic Journal*, t. XXVIII, p. 631.

« La clarté des lampes s'élève jusqu'au ciel. On danse, « on chante, on joue des instruments de musique; « mille plaisirs variés se succèdent. Le divertissement « le plus singulier de ce jour, c'est que les Hindous « finissent par précipiter dans l'eau l'idole qui a été « l'objet de leur culte. Cette cérémonie a lieu au mi- « lieu d'une foule tumultueuse qui témoigne sa joie « par ses sauts précipités et sa danse insensée. Les « deux mondes me parurent chargés de haillons lors- « que je pus contempler les rangées de marchands, et « les groupes de bayadères et de courtisanes qui « bordaient la rivière . . . . Au soir on préci- « pite les statues dans les flots, et chacun revient chez « soi. Ce divertissement a régulièrement lieu chaque « année. »

Bharat Milâp.

Le 11[e] jour de la même quinzaine, on célèbre une fête en mémoire de la réunion de Râmachand et de Bharat, son frère, ce que signifie le nom qu'on lui donne. On fait en ce jour des actes méritoires, et on tient un grand *méla,* auquel se rendent beaucoup de gens.

Kojâgar.

A la pleine lune de Kouâr, on place à la clarté de la lune l'idole de Lakchmî, on fait le pouja, et on distribue ensuite le lait, le riz fraîchement grillé, et les autres nourritures offertes à la divinité.

« En cette nuit, dit l'auteur de la notice hindoustani qui est la base de ce travail, Shrî Krischna fit ses gam-

bades et ses jeux; mais dans son *Dictionnaire* M. Shakespear, place dans le mois de kartic (octobre-novembre) l'anniversaire des gambades de Krischna au milieu des *Gopis* de Braj, qui dansaient autour de lui. Cette danse de Krischna se nomme *râs*, et c'est le nom qu'on donne aussi à la fête dont parle M. Shakespear [1]. »

(*La fin au prochain cahier.*)

TARIKHI CADJAR,

Histoire de la dynastie des Cadjars, 1 vol. in-4°, imprimé en persan, à Tauris, en 1241 de l'hégire (1825). — The dynasty of the Kadjars translated from the original persian manuscript presented by his Majesty Faith Aly Shah to sir Harford Jones Brydges, baronet, etc., etc. Londres, 1833.

Au sein des voluptés physiques et des nuages d'encens qui les environnent, les monarques orientaux ne sont point à l'abri des soucis que leur cause l'opinion que concevra d'eux l'équitable postérité, et, tout occupés qu'ils paraissent être du présent, ils sont malgré eux obligés d'ambitionner les suffrages de l'avenir. C'est à ce désir bien naturel de célébrité qu'il faut attribuer le volumineux *Diwan*, ou Recueil de poésies composées par Feth-Aly Chah, souverain

[1] *Hindustani dictionary*, p. 448.

actuel de la Perse, et la publication de l'histoire de son règne, écrite en persan par Nedjif-Couly Abdurrizzak.

Ayant reçu de Perse un exemplaire de cet ouvrage, imprimé à Tauris en 1825, je me proposais d'en extraire tout ce qui pouvait être pour un lecteur européen de quelque intérêt, lorsque j'appris que la première partie, c'est-à-dire le récit des événements qui ont eu [illegible] depuis la mort de Nadir Chah jusqu'en 1811, venait d'être traduite en anglais et publiée à Londres, précédée d'un précis de l'histoire de Perse, par sir Harford Jones Brydges, ancien agent commercial et diplomatique dans ce pays.

Pour un amateur de littérature et d'histoire orientales, une telle circonstance était heureuse ; en effet, dès 1787, sir Jones visita la Perse par curiosité ; il y revint en 1791, dans un but commercial ; puis en 1807, en qualité d'envoyé de Sa Majesté Britannique. Sachant parfaitement le persan, il se trouva en relations directes avec les personnages qui, durant un intervalle de plus de quarante ans, ont le plus activement influé sur le sort de cet empire. Enfin, le hasard des circonstances le plaça en opposition d'intérêts avec la France. C'était plus qu'il n'en fallait pour me porter à lire son ouvrage avec un vif empressement.

Accoutumé à vivre, à converser, à négocier avec les Persans, le traducteur de leur histoire commence par les justifier du reproche qui leur est si généralement adressé, d'être enclins au mensonge ou du moins

à l'exagération; il pense que toutes choses égales, et malgré l'emphase poétique et les hyperboles outrées qui nous choquent à si juste titre dans leur style, ils ne sont ni moins francs, ni moins loyaux que tout autre peuple; il n'a jamais, dit-il, rencontré d'amis plus fidèles, de commerçants plus probes, de diplomates plus sincères, et, dans son excessive indulgence, il ajouterait presque d'*historiens plus véridiques* que les Persans. Le lecteur jugera bientôt jusqu'à quel point, dans ce brillant éloge, sir Jones s'est rapproché de la vérité [1].

Nous ne le suivrons pas dans l'abrégé sommaire qu'il donne de l'histoire ancienne de la Perse durant la domination des Arabes, durant celle des peuples de race turque ou mongole, ni sous le règne des Sophis. Pour les personnes qui ont lu les ouvrages de d'Herbelot, de W. Jones, de sir W. Ouseley, de M. de Sacy, et l'histoire de Perse par M. Malcolm, un tel abrégé n'offre qu'un petit nombre de faits nouveaux et susceptibles d'être analysés. Pour celles qui sont en état de

[1] Les Persans eux-mêmes ne font point difficulté de convenir qu'ils ne se piquent pas toujours d'exactitude. Nous pouvons, à cette occasion, rapporter ici une anecdote qui nous a été communiquée par notre confrère M. Félix Lajard. Dans une des conférences que feu le général Gardane, envoyé extraordinaire de France, eut, en 1808, avec Mirza Chéfy, premier visir du roi de Perse, et à laquelle assistait M. Lajard en sa qualité de secrétaire de la légation française, le général se plaignit d'avoir été trompé par le visir sur un fait que celui-ci avait affirmé dans la conférence précédente: « Les Français, lui répondit en souriant Mirza Chéfy, pensent-ils « donc qu'il soit possible de parler d'affaires sans déguiser souvent « la vérité? Pour nous autres Persans, nous ne le croyons pas. »

recourir aux sources originales, dont le récent traducteur ne paraît avoir fait aucun usage, son travail est nécessairement incomplet. Hâtons-nous cependant de dire que ce travail, principalement destiné aux Anglais que leurs intérêts appellent dans l'Inde, contient diverses anecdotes curieuses, divers détails piquants et beaucoup de faits propres à donner une idée juste de l'état de la Perse avant l'époque actuelle, et du caractère des princes, tour à tour hypocrites, cruels, débauchés, qui ont régné sur ce vaste pays.

Ce que nous disons ici s'applique particulièrement à la dynastie des Sophis qui s'est éteinte dans la personne de Chah Tahmas. Voici comment sir Harford Jones s'exprime au sujet de l'un des princes de cette race, auquel on n'a pas craint de donner le nom de Grand : « Abbas, dit-il, a été vanté pour son amour « de la justice ; mais cette justice n'était le plus souvent « que celle d'un tyran capricieux qui ne proportion- « nait ni le châtiment au crime, ni la réparation au « dommage souffert. La mort ou les traitements les « plus barbares étaient le prix des plus légères offenses. « Soit que le roi fût à jeun ou dans l'ivresse, rarement « il manquait d'accompagner sa sentence d'un jeu de « mots plus ou moins cruel.

« Un ancien soldat, dont les services avaient été « oubliés, lui présenta un jour sa requête conçue dans « les termes les plus convenables. Le roi s'en trouvant « cependant offensé, demanda au soldat le nom de la « personne qui avait transcrit la pièce en question. « L'ayant appris, il fit venir le copiste, et donna ordre

« qu'on lui coupât sur-le-champ la main droite, afin, « dit-il, que sa réputation de calligraphe ne fût pas « compromise dorénavant. »

Sir Harford Jones passe rapidement sur les règnes de Sefi Ier, d'Abbas II, de Sefi II, de Chah Hussein, sur la conquête de la Perse par les Afghans, sur l'époque si remarquable de Nadir et sur le règne de Kerim khan, qui procura à la Perse les seules années de prospérité dont elle eût joui depuis longtemps. Parvenu à l'année 1779, époque de la mort de ce prince, il entre dans plus de détails sur les divers compétiteurs qui se disputaient la souveraineté; il peint des couleurs les plus vives le tableau du règne et des infortunes de Loutf Aly khan, qu'il connut personnellement alors que ce prince était sur le trône, avec lequel il eut à traiter à Chiraz au sujet de la vente des plus beaux diamants de sa couronne, et qu'il retrouva ensuite fugitif dans le désert, sous une misérable tente. C'est par ce récit tout à fait dramatique, que le traducteur termine son précis et nous introduit à l'histoire véritablement persane de la dynastie nouvelle des Cadjars.

Ici ce n'est plus sir Jones qui parle, c'est l'auteur persan; et une justice à lui rendre, c'est que, loin d'imiter les généalogistes tartares, qui, dans leurs origines, remontent jusqu'à la création du monde, il se borne à dire que le grand-père du roi actuel, chef d'une noble et puissante tribu qui, sous la dénomination de *Cadjars,* dominait dans le Mazendran, fut assassiné en 1726 par l'ordre de Chah Tahmas, ou plu-

tôt par celui de Nadir, qui dès lors gouvernait la Perse.

Durant les troubles qui suivirent la mort de ce conquérant, les Cadjars jouèrent un rôle important; on les voit tour à tour tirer parti de ces troubles pour accroître leur influence ou pour contre-balancer celle que s'était acquise Kerim khan, intervenir dans les affaires de la Perse méridionale, et enfin, sous les ordres d'un eunuque roi, digne par son génie et par sa bravoure de figurer parmi les hommes les plus remarquables du XVIIIe siècle, s'il n'avait souillé sa vie par une extrême avarice et par une incroyable férocité, s'emparer du pouvoir suprême et régner sans contestation.

Feth-Aly, qui succéda à Mohammed Chah, naquit dans cet intervalle. Voici dans quels termes son historiographe rapporte cet événement.

« Comme le Très-Haut avait tracé avec la plume « de la toute-puissance un ordre portant que la paix « régnerait désormais dans les contrées habitées par « ses serviteurs dans ce monde périssable et de cor- « ruption, à l'ombre du protecteur de l'univers, les « drapeaux de l'équité et de la justice, attributs de « notre auguste monarque, furent déployés dans les « régions de la destinée par les mains des agents cé- « lestes et terrestres du pouvoir divin. En conséquence « Sa Majesté, actuellement régnante, nouveau Djem- « chid doué d'une splendeur impériale, fut appelée « à l'existence, embellit et éclaira le monde par sa « brillante apparition, dans la soirée du mercredi

« 18 de la lune de chewal, l'an de l'hégire 1185 « (1771). Il fut élevé par sa sagesse, nourri au sein « de la bonne fortune, et ses bras bénis furent ornés « par la destinée, des amulettes symboles de la sou- « veraineté. »

Le récit des événements qui eurent lieu depuis l'avénement de ce prince au trône de la Perse (en 1797) jusqu'à l'époque de ses premiers démêlés avec la Russie (en 1803) serait sans doute curieux pour un lecteur persan; mais pour ceux qui, comme nous, sont condamnés à vivre loin de la *Porte de félicité*, ces détails n'offrent que peu d'intérêt. Nous remarquerons cependant que l'historiographe donne une idée assez exacte de la nature des rapports existants entre la Perse et les pays circonvoisins; qu'il parle avec assez d'étendue et de précision de la population et des ressources de l'Angleterre, et des affaires de l'Indostan. Toujours victorieux de ses ennemis, Feth-Aly Chah défait les derniers restes du parti zend, conquiert le Khorassan, étouffe la révolte suscitée par son frère Hussein couly khan, que dans sa clémence il se borne à priver de la vue, au moyen d'une lame d'or brûlante.

Durant le cours de sa narration, Abdurrizzak donne un aperçu des croyances et des progrès des Wahabis, cette secte, qu'on s'est accoutumé en Europe à considérer comme nouvelle, mais que plusieurs savants illustres, et entre autres M. de Sacy, regardent comme professant une partie des dogmes des anciens Carmathes. Comme il n'est pas indifférent de connaître

à ce sujet l'opinion des auteurs persans, nous allons donner, en l'abrégeant beaucoup, la traduction de la partie qui s'y rattache dans le chapitre en question.

« Le Cheikh Abdulaziz, chef suprême d'une tribu « d'Arabes, avait sous ses ordres un autre chef nommé « Abdulwahab, qui avait commencé ses études dans « les environs de Bassorah, et les avait continuées à « Ispahan, où il s'était perfectionné dans l'étude du « droit civil et canonique, et dans celle de la gram- « maire; il crut, à force de travaux, s'être mis au « courant des doctrines les plus subtiles de toutes les « religions, et cette opinion, favorisée par les ruses du « démon, le précipita dans l'erreur. Voici quelle était « sa profession de foi :

« L'Être suprême est unique, indépendant, et la « nécessité d'une mission apostolique, d'un livre divin, « n'est pas douteuse. Depuis la disparition du dernier « des prophètes, le livre de Dieu (le Coran) suffit à « tous les cas; mais de temps à autre il naît parmi les « croyants un docteur suprême chargé de résoudre les « difficultés [1] qui peuvent se présenter : ce fut tantôt « Aboubekr, tantôt Omar, tantôt Othman, tantôt « Haïder, le chef des fidèles, puis Chafei, puis Abou « Hanifah, puis le vénérable Imam Dja'far Aly (sur « qui soit le salut!). Quand un docteur disparaît, un « autre lui succède, et tire du livre divin la solution

[1] Cette doctrine n'est pas particulière aux Wahabis, mais elle est professée, d'après ce que nous apprend notre savant confrère M. Reinaud, par d'autres sectaires.

« de tous les points contestés, en sorte que les hommes « peuvent régler leur conduite en conséquence; mais « l'action d'élever des dômes ou des coupoles sur les « tombeaux, celle d'apporter des offrandes ou des dons, « celle d'orner d'or ou d'argent des châsses ou des re- « liques, de s'acquitter de pèlerinages[1], de baiser le seuil « de la porte de ces vénérables personnages, de former « des gâteaux de l'argile qui couvre leurs cendres[2], de « prier pour eux, toutes ces actions sont des infrac- « tions à la loi et des signes de polythéisme. Ceux qui « les pratiquent doivent être rangés au nombre des « infidèles, et ressemblent aux malheureux que le « Tout-Puissant a qualifiés d'*associateurs*, dans le « Coran, à ceux qui, après avoir fabriqué de leurs « mains des idoles, les considèrent comme médiatrices « entre la divinité et eux, leur rendent un culte par « des adorations. Certes, s'ils reconnaissaient l'unité « de Dieu, ils ne respecteraient point ces métaux « comme des intercesseurs, encore moins comme des « dieux, car Dieu n'existe que par lui-même.

« Après avoir mis en avant quelques dogmes obs- « curs de cette espèce, Abdulwahab quitta Ispahan et « se rendit dans sa tribu, où il les expliqua à son chef. « Celui-ci conçut des projets ambitieux. Il est en effet

[1] On sait que l'obligation de s'acquitter du pèlerinage de la Mecque est sacrée pour les musulmans.

[2] Les Persans, et en général les sectateurs d'Aly, sont obligés, pour faire leur prière, de se prosterner sur un gâteau d'argile provenant de la plaine de Kerbela, où reposent les cendres de Husseïn, fils d'Aly.

« certain que quiconque aspire à s'élever réussira « d'une manière plus sûre (que toute autre), en in« troduisant parmi les peuples des règles insolites, « des dogmes nouveaux. »

Après cette exposition des principaux dogmes que professent les Wahabis, l'auteur persan raconte leurs premières et infructueuses tentatives contre la ville fortifiée de Mechehed Aly, d'où ils furent repoussés par des Arabes sectateurs d'Aly, puis il dit que durant la période de soixante ans qui s'était écoulée depuis le règne de Nadir, un grand nombre de personnes riches de la Perse et de l'Indostan étaient venues chercher un asile dans les territoires sacrés de Nedjf, de Kazmin et de Kerbela, en sorte que ces lieux vénérés des Persans, au point qu'ils s'y font transporter pour y être ensevelis après leur mort, bien loin de répondre à leur destination primitive, étaient devenus des lieux de débauches, de vices et de corruption. Il ajoute que Seïd [1], l'un des lieutenants d'Abdulaziz, après avoir échoué dans son attaque contre Nedjf, surprit Kerbelâ, tua cinq mille personnes, et fit un butin immense, et qu'enfin, d'après les injonctions du Chah de Perse, le pacha de Bagdad était sur le point de prendre des mesures propres à mettre un terme à de tels désordres, lorsqu'il mourut.

Nous faisons grâce à nos lecteurs du récit de la con

[1] Ou plutôt *Seoud*, d'après M. Corancèz (historien des Wahabis), et d'après le texte persan. Abdurrizzak ne manque pas à cette occasion de faire un jeu de mots résultant de ce que Seoud سعود signifie *bonheur*, tandis que le sens du mot ssaoud صعود est absolument opposé.

quête du Khorassan, de celui des fêtes du mariage du prince Abbas Mirza, où l'on voit figurer, entre autres instruments de musique, la trompette marine du bourgeois gentilhomme M. Jourdain, des événements de Kaboul et du Candahar, pays où les progrès des Persans s'étendent d'une manière assez sérieuse pour motiver les appréhensions de la compagnie anglaise des Indes orientales, et nous nous hâtons d'arriver à l'époque de la première intervention des Russes dans les affaires de la Perse, époque qui coïncide avec l'expédition des Français en Égypte, dont l'historien persan ne dit pas un mot.

Abdurrizzak commence par un abrégé sommaire de l'histoire de l'empire de Russie depuis Pierre-le-Grand. La révolution qui, en 1762, priva Pierre III de la couronne et de la vie, est racontée avec toute la fidélité qu'il est possible d'attendre d'un auteur étranger et surtout d'un auteur persan; on peut en dire autant de la première expédition du prince Valérien Zubow en Géorgie, qui se termina par la prise de Derbend, et précéda de peu d'années la conquête de la Géorgie par les Russes. Cette conquête fut suivie de la reddition de Ghendjèh, place forte située sur les bords de l'Araxes, qui fut livrée aux Russes par les Arméniens, tandis que la ville de Mechehed, dans le Khorassan, tombait au pouvoir des Persans. La nouvelle de l'un et de l'autre de ces événements, dit notre auteur, arriva le même jour à la cour de Téhéran, comme une abeille qui porte à la fois avec elle son miel si doux et son aiguillon si piquant.

Cependant le prince Tzizianow, que notre historien désigne toujours sous le nom d'Achpukhdar, s'avançait vers les murs d'Érivan pour tenter de s'emparer de cette place, dont le gouverneur Mohammed khan était avec lui d'intelligence. Après une escarmouche qui eut lieu dans le voisinage d'Etchmiazin, il forma sa troupe en trois colonnes de fantassins *furieux comme des crocodiles*, soutenus par dix nombreuses pièces d'artillerie *vomissant du feu comme des dragons*; mais trois tribus de cavalerie persane, d'une bravoure à toute épreuve, fondirent impétueusement sur l'une de ces colonnes, et en firent un si grand carnage *que les plaines du céleste Zénith furent inondées du sang des têtes qui tombaient sous le glaive de ces héros*. L'infanterie russe, *tenace comme un tigre enragé*, couvrait le champ de bataille des éclairs et de la fumée de sa mousqueterie et de ses canons; la colonne attaquée fut cependant obligée de se replier, et l'armée toujours triomphante des vrais croyants s'empara de riches dépouilles, et fit un grand nombre de Russes et Cosaques prisonniers; alors Mohammed khan, réfléchissant aux suites de sa désobéissance, pria le visir Mirza Chefi de venir à Érivan et de solliciter son pardon de la cour *aussi sublime que la planette de Saturne*, et la faveur d'être honoré d'une audience de Sa Majesté, demande à laquelle le sage visir s'empressa d'obtempérer.

Malgré ces brillantes prémices, le général russe, réunissant toutes ses forces, renouvela son attaque, et, plus heureux cette fois, il surprit à l'improviste les

troupes persanes, les mit en déroute, et, favorisé par la défection d'un grand nombre de Kurdes et de Cosaques, il pilla leur camp et les poursuivit jusque sous les murs d'Érivan.

Ces progrès des Russes portèrent le roi de Perse lui-même à se mettre à la tête de son armée et à marcher au secours du prince Abbas Mirza. En effet, ce secours fut tellement efficace, que l'armée russe éprouva, entre Érivan et Penbèh (ou Pambak selon M. Jones), un véritable échec qui l'obligea à lever le siége de la première de ces places, et à se retirer en Géorgie. Nous laissons à penser dans quels termes pompeux notre auteur exalte à cette occasion l'incomparable bravoure de ses compatriotes : il dit que, de retour au camp, les Persans élevèrent en face de la tente royale une pyramide de têtes d'officiers et de soldats russes, égale en hauteur à cette tente, puis il ajoute que Pir Kanly khan, l'un des généraux persans qui s'étaient le plus distingués dans cette affaire, reçut mille tomans [1] pour avoir pris *une* pièce de canon et *un* drapeau. Cette dernière circonstance donne une idée assez exacte de l'importance du succès.

Nous n'entrerons dans aucun détail sur la mort tragique de Khalil khan, ambassadeur de Perse auprès du gouvernement des Indes orientales; il fut remplacé par Neby khan, son beau-frère, qui parvint heureusement à Bombay et au Bengale, où il s'acquitta de sa mission. Nous ne nous occuperons pas davantage des relations de la Perse avec la Boukharie et avec le Can-

[1] Le toman valait alors 20 francs de nôtre monnaie.

dahar, bien qu'il nous paraisse évident qu'en favorisant tour à tour les prétentions de ceux qui aspirent au pouvoir dans l'une et dans l'autre de ces contrées, la cour de Téhéran prend sur elles une autorité qui tend à y faire de plus en plus redouter le nom persan.

La campagne de 1804 contre les Russes s'ouvrit par l'attaque des lignes de Punahabad, dans le voisinage d'Askeran. Dans cette circonstance, les efforts du prince Abbas Mirza furent encore couronnés par le succès, puisque, s'il faut en croire notre auteur, le général russe chargé de la défense des retranchements, après avoir reçu deux blessures, fut obligé de demander une suspension d'armes de trois jours. Le prince Abbas s'avança jusqu'à Ghendjèh, s'empara de cette ville importante, et était sur le point de se rendre maître du fort de ce nom, lorsque tout à coup des bruits sinistres s'étant répandus dans le camp, il fut forcé de lever le siége, emmenant avec lui les habitants de la ville, au nombre de cinq ou six mille, y compris les femmes et les enfants.

Il paraît que dans ces circonstances le gouvernement russe jugea à propos de faire passer des troupes dans le Ghilan par la voie de la mer Caspienne; elles débarquèrent à Enzeli, d'où, après avoir éprouvé quelque résistance, elles se dirigèrent vers Bakou. Ce fut là que, sous prétexte d'entrer en négociation au sujet de la reddition de la place, un Persan, attaché au service d'Abbas Mirza, un homme dont notre auteur ne rougit pas d'exalter la prudence, le courage et

l'habileté, assassina lâchement le prince Tzizianow. Il ajoute, à la vérité, que cet acte atroce eut lieu *sans le consentement du prince;* mais les circonstances du crime sont rapportées de telle sorte, que M. Jones lui-même ne peut s'empêcher de dire, dans une note, que la vérité sur cette affaire ne serait rien moins qu'honorable pour les Persans.

Il ne paraît pas toutefois que la mort du prince Tzizianow ait exercé une influence fâcheuse sur le moral de l'armée russe, puisque peu de temps après elle pénétra dans le Cara-Bagh, province située dans l'intérieur des terres, au nord et à peu de distance des villes d'Ardebil et de Tauris. Toujours victorieux, les Persans cédaient continuellement du terrain; toujours dévoués à leurs princes, c'était aux nombreuses défections de leurs alliés, aux continuelles trahisons de leurs chefs, qu'il fallait attribuer leurs mauvais succès. Enfin, si ce n'eût été le manque d'eau et de pâturages et l'excès de la chaleur, ils eussent sans doute refoulé les Russes *jusque dans leurs demeures ténébreuses,* lorsqu'on reçut à Téhéran la nouvelle des premiers succès de l'armée française durant la campagne de 1805, et l'avis de la prochaine arrivée de M. Jaubert. Il est curieux de lire dans la version de M. Jones comment Abdurrizzak parle à cette occasion de notre patrie, et dans le texte persan dans quels termes il rend compte de cette mission.

« La France, dit-il, est un pays très-vaste et très-
« peuplé, situé à l'occident de l'Europe. Son étendue
« est de 528 milles de l'est à l'ouest, de 590 du nord

« au sud. La capitale s'appelle Paris ; c'est une très-belle « ville qui contient un grand nombre de monuments, « d'édifices publics, de manufactures, de colléges, « d'écoles, d'hôtels et de palais remarquables. Elle est « traversée par la Seine, rivière sur laquelle on a cons- « truit des ponts très-solides. La population de cette « capitale est estimée s'élever à 700,000 âmes. Sur « les bords de l'Océan et sur ceux de la Méditer- « ranée, la France possède divers ports fréquentés « par les vaisseaux, et où il se fait un commerce consi- « dérable.

« Dans le courant de l'année 1790 de l'ère chré- « tienne, une révolution ayant éclaté dans ce pays, « Louis XVI fut obligé d'exiler ou de faire mettre à « mort plusieurs d'entre les chefs des dissidents ; mais « peu de temps après la forme monarchique du gou- « vernement fut abolie, et on décréta une république « qui dura quelque temps, non sans troubles et sans « changements. Enfin, cependant, le peuple français « élut pour son chef un général nommé Bonaparte, « qui prit le titre de premier consul, et rétablit l'ordre « dans les affaires.

« Les forces de terre et de mer de la France étaient « considérables ; mais au commencement de la révo- « lution, divers officiers de marine, d'une rare habi- « leté, émigrèrent par suite des troubles ; d'autres « tombèrent au pouvoir des Anglais, en sorte que les « forces maritimes de la France éprouvèrent une no- « table diminution.

« Cependant les Français envahirent et réunirent à

« leur empire divers états du continent européen ; ils « parvinrent également à se rendre maîtres de diverses « îles de l'Inde, et ils y auraient établi leur domina- « tion si les Anglais, dont la puissance navale est supé- « rieure à celle de l'Europe entière, ne les en avaient « expulsés.

« On trouve en France des mines de cuivre, d'ar- « gent, de plomb et de fer. Son sol est abondant en « pâturages, et produit du blé, des vins et des fruits. « L'ancienne circonscription de ce pays comprenait « trente-deux provinces; la nouvelle, quatre-vingt- « quatre départements, dont la description serait trop « longue et trop étrangère à l'objet du présent ou- « vrage. Indépendamment de ces provinces, les Fran- « çais en ont réuni diverses autres limitrophes à leur « empire.

« A l'époque de la mort de Mohammed Chah, et lors « de la prise de possession de Téhéran par notre illustre « monarque, on vit arriver dans cette capitale deux « envoyés du gouvernement français, porteurs de la « copie d'un traité anciennement conclu entre la « France et la Perse, et on acquit la certitude que « l'objet de cette mission était d'ouvrir les portes de « l'amitié et de resserrer les liens de bonne intelligence « qui autrefois avaient uni les deux empires. Hadji « Ibrahim khan, qui était alors premier ministre de la « Perse, par suite de la préoccupation que lui don- « naient les nombreuses affaires de l'intérieur, n'ap- « porta point à celle-ci les soins convenables. Il se « borna à en donner connaissance au conseil suprême,

« à répondre personnellement à ces envoyés et à les « congédier [1].

« A une époque postérieure, quand Ismaïl bey « Beïat reçut l'ordre de se diriger vers Bagdad pour « s'opposer aux progrès des Wahabis, il se présenta à « lui un individu porteur d'une longue lettre, prétendant être chargé d'une mission de la part du gouver- « nement français. Ismaïl bey l'emmena avec lui à « Téhéran; mais comme l'objet de sa mission était in- « connu, les ministres persans jugèrent que c'était une « imposture, et n'en tinrent aucun compte [2].

« Enfin, lorsque Napoléon voulut se préparer des « éléments de succès dans sa guerre de Russie, il char- « gea d'une mission pour la Perse une personne nom- « mée M. Jaubert, avec les instructions suivantes : « C'est une règle générale que les amis de nos enne- « mis sont nos ennemis, et que leurs ennemis sont nos « amis. Je suis maintenant en état de guerre avec la « Russie, qui est l'ennemie de la Perse [3], il convient « donc de renouveler les anciens traités d'amitié qui « existaient entre la Perse et la France, en telle sorte « que la solidité des engagements contractés par le « gouvernement français soit évidente aux yeux de « l'univers, et que l'expulsion des Russes de la Géor-

[1] Le traducteur anglais a rendu autrement ce passage. Nous nous servons ici du texte persan.

[2] Rien de plus inexact. Le gouvernement persan accueillit parfaitement M. l'adjudant général Romieu, dont il paraît être ici question.

[3] La version anglaise contient ici un passage qui manque dans le texte persan.

« gie et autres dépendances de la Perse soit le résultat « de cette alliance.

« Quand M. Jaubert fut arrivé à Baïazid, Mahmoud « Pacha, gouverneur de cette place, par suite des re- « lations amicales qui existaient alors entre la Russie « et la Porte Ottomane, fit arrêter et dépouiller cet « envoyé, ainsi que ses compagnons de voyage, et fit « mettre à mort deux des personnes de sa suite[1]. A « cette nouvelle, le prince royal expédia un message à « Hadji Iussuf pacha, pour obtenir la mise en liberté « de l'envoyé. Ce visir, considérant les suites probables « d'un refus, fit délivrer M. Jaubert[2], le combla de « caresses, et lui procura les moyens de parvenir à la « cour, siége de la puissance. Cet envoyé, parvenu à « Ardebil et admis en présence de l'illustre prince, lui « fit part du contenu de ses instructions, continua sa « route vers le lieu de la résidence du monarque nou- « veau Djemchid, et eut le bonheur de baiser, dans « les prairies de Sultanïèh, le seuil de la porte de « félicité, égale (en illustration) à la porte du paradis. « Après avoir remis ses lettres et rempli l'objet de sa « mission, comblé d'égards et de politesses, il obtint « la permission de retourner dans ses foyers, et Mo- « hammed Riza Mirza, noble personnage de Cazwin,

[1] Comme il faut être juste envers tout le monde, même envers les Kurdes, je dois dire ici qu'il n'y eut d'assassiné qu'un malheureux Arménien qui me servait de guide. Voyez mon *Voyage en Arménie et en Perse*, pag. 32.

[2] La vérité est que je dus alors mon salut à la mort presque miraculeuse de Mahmoud Pacha, et au respect pour le nom français qu'avait inspiré à tout l'Orient la victoire d'Austerlitz.

« l'un des visirs du prince Mohammed Aly Mirza, reçut « l'ordre de l'accompagner jusqu'en France par la voie « de Constantinople. Au surplus, comme notre glo- « rieux monarque n'attend, pour soutenir son rang, « de secours de personne, si ce n'est de la pure es- « sence de la Divinité, son but, en chargeant Mirza « Riza de ce message, était seulement de se conformer « aux règles de civilité observées en tout pays. »

Les événements qui eurent lieu dans la province du Chirwan durant le cours des années 1805 et 1806 forment le sujet des chapitres LXIII et suivants. Maîtres de Bakou, de Derbend, du Moghan, les Russes proposèrent cependant un armistice, qui ne fut accepté par le Chah qu'à condition qu'ils restitueraient tout ce qu'ils avaient conquis sur les Persans.

Le chapitre LXXIV contient un exposé des motifs qui portèrent la cour de Téhéran à adopter le système d'organisation et de discipline militaire, que des officiers français, parmi lesquels Abdurrizzak cite avec le plus grand éloge M. le colonel du génie Lamy, furent chargés d'introduire en Perse. Abdurrizzak prétend que ce système, loin d'être nouveau, comme on le croit généralement, est une invention du prophète Mahomet lui-même, et que ce fut à elle que les musulmans durent leurs premiers succès. « Grâce à ce « système, dit-il, les habitants de nos contrées sont « désormais sûrs de repousser tous leurs ennemis sans « s'inquiéter de leur plus ou moins grand nombre. »

A l'époque dont nous parlons, le prince Abbas

Mirza assistait fréquemment aux exercices de l'infanterie, où les coups de fouet *instructifs* [1] n'étaient point épargnés. Les choses ont bien changé depuis, et la suppression seule du chapitre qui nous occupe dans l'édition persane, prouve évidemment que la discipline européenne est pour longtemps passée de mode à la cour de Téhéran. Nous avons dit plus haut combien peu la vérité est en général respectée dans les relations persanes, et l'on sait d'ailleurs que de l'exagération au mensonge il n'y a qu'un pas. Sir Harford Jones nous en fournit lui-même la preuve au sujet d'une prétendue lettre adressée par le prince Abbas Mirza au général de l'armée ottomane Iussuf pacha, lettre qui, écrite par un jeune homme au vieux adversaire des Français en Égypte, serait un modèle de présomption et de forfanterie si elle était véritable, mais dont la majeure partie, dit M. Jones, n'a jamais existé que dans l'imagination de l'auteur persan.

L'arrivée de M. le général Gardane en Perse ayant eu lieu après la conclusion de la paix de Tilsitt, les efforts de cet ambassadeur durent avoir pour objet de réconcilier les Russes avec les Persans. Ceux-ci ne demandaient pas mieux, et les circonstances semblaient favorables, puisqu'un armistice avait été proposé par M. le maréchal Goudowich et implicitement accepté par le gouvernement persan. Toutefois les conseils de l'ambassadeur de France ne furent point écoutés; la mission à Tiflis d'un conciliateur instruit autant

[1] MM. les officiers français chargés de discipliner les troupes persanes firent abolir cette sorte de châtiment.

qu'habile, M. Lajard, ne fut pas plus heureuse, et les hostilités durent recommencer.

Cependant les progrès de l'influence française en Perse inquiétaient le cabinet de Saint-James, et surtout le gouvernement de la compagnie anglaise des Indes orientales, à un haut degré. Dès l'année 1809 un agent de cette compagnie (sir Harford Jones) fut envoyé à Téhéran, à l'effet de conclure, au moyen de subsides, un traité avec les Persans. Cet envoi fut bientôt suivi de celui du brigadier général Malcolm, chargé d'offrir au roi de Perse, entre autres présents, un train d'artillerie légère, et enfin de l'ambassade de sir Gore Ouseley. Les efforts de ces divers négociateurs obtinrent un succès complet, et les Persans renoncèrent sans peine à l'alliance française.

L'auteur persan, pour justifier cette défection, insiste particulièrement sur la faute que commit le général Gardane de quitter la Perse et de laisser le champ libre aux Anglais, sans nécessité; il se plaint de ce que les intérêts de cet empire furent tout à fait oubliés lors du rétablissement de la paix entre la France et la Russie; enfin, il accuse le gouvernement de Napoléon d'avoir manqué à la promesse qui aurait été faite aux Persans de leur procurer la restitution des pays conquis. Nous ne nous permettrons pas d'examiner jusqu'à quel point ces reproches sont fondés. Il nous suffira de remarquer qu'Abdurrizzak rend une pleine justice au zèle, aux talents des officiers français chargés de propager l'instruction militaire dans sa patrie, et reconnaît que c'est à eux que la Perse est redevable de la seule place

forte (Abbas-Abad), construite d'après le système européen, qu'elle possède encore aujourd'hui.

Le premier volume de la traduction anglaise finit à l'année 1811, au moment où le prince Mehemed Aly Mirza reçut l'ordre d'entreprendre une expédition contre les Afghans qui s'étaient rendus maîtres de Hérat. L'histoire de cette expédition, celle des négociations qui eurent lieu pour parvenir à la conclusion de la paix entre la Russie et la Perse, celle de la guerre qui éclata en 1821 entre les Turcs et les Persans, enfin, celle de l'invasion du choléra, forment le sujet de la partie de l'ouvrage qui n'a point été traduite, mais dont il est à croire que le public ne tardera pas à jouir, car sir Jones annonce, comme devant prochainement paraître, un second volume, contenant des notes explicatives. De son côté l'auteur persan promet de donner un second volume de texte qui comprendra l'histoire des événements qui ont eu lieu depuis l'année 1825. Il est à désirer que l'une et l'autre de ces promesses se réalisent, car dans le dénuement où l'on est de nouvelles authentiques de la Perse et des pays circonvoisins, une histoire même poétique, même romanesque, comme l'est en grande partie celle dont nous venons de rendre compte, sera toujours un document d'un grand intérêt.

P. S. Quelque imparfaite que soit la note ci-jointe sur l'invasion en Perse du choléra, nous croyons devoir la traduire, afin de donner à nos lecteurs une

idée de la manière dont les Persans ont envisagé la marche et les progrès de ce fléau.

NOTE SUR L'INVASION DU CHOLÉRA, EXTRAITE DU TARIKHI CADJAR.

« Dans le courant de ces deux ou de ces trois années « (1821, 1822 et 1823), par un effet des influences « supérieures et des mouvements des corps célestes, « une maladie cruelle se manifesta dans certaines pro- « vinces de la Chine et de l'Inde, et y fit beaucoup « de ravages. De là elle se communiqua à diverses « villes de la Perse, telles que Chiraz, Ispahan, Iezd, « Kachan et Cazbïn, dans l'Irak persique; ensuite elle « atteignit une partie de l'Aderbaïdjan, c'est-à-dire « Maragha, Tauris, Khoï, Caradja-Dagh et Nakhchi- « wan. Dans toutes ces contrées, une foule de per- « sonnes furent entraînées par le fléau dans les abîmes « du néant. Durant la première année, elles avaient « la face couverte d'une sueur ou d'une humeur « froide; elles éprouvaient pour la plupart des vomis- « sements et des évacuations alvines auxquelles, au « bout de vingt-quatre heures, peu de malades ré- « sistaient. On aurait dit, à les voir dans cet état, « qu'ils étaient atteints de maladie depuis deux mois. « La mort s'en suivait le plus souvent. On n'a pas su « si cette maladie était contagieuse; elle atteignait les « uns et épargnait les autres. Les vieillards y étaient « le plus sujets, les jeunes gens beaucoup moins, sans « doute à cause de la force du tempérament. C'est « un mal dont les éléments de propagation sont in-

« connus. On ne peut pas dire que ce soit une de ces « pestes qui attaquent inopinément; on ne peut dire « le contraire. Il est à croire qu'elle a maintenant dis- « paru. »

Amédée JAUBERT.

NOTICE

Sur l'usage des cauries en Chine, par M. KLAPROTH.

Feu M. Abel-Rémusat a reproduit quelque part la remarque ingénieuse de la *Grande Encyclopédie japonaise*, que presque tous les caractères idéographiques chinois, dont la signification a quelque rapport aux richesses et aux trésors, offrent dans leur composition la lettre 貝 *Peï*, qui signifie *coquille*. De cette circonstance un auteur américain, généralement connu par ses idées paradoxales, a cru pouvoir conclure que les Chinois devaient tirer leur origine de l'Inde, *parce que*, dit-il, *ce n'est qu'aux îles Maldives qu'on trouve les cauries*, ou petits coquillages (*Cypræa moneta*) dont on se sert, en guise de monnaie, dans plusieurs pays de l'Asie méridionale, ainsi que de l'Afrique.

Le caractère 貝 *Peï* signifie en effet, non-seulement *coquille de mer*, mais encore *richesses*, *prix*, *valeur*, et *dépenser de l'argent*. Une grande partie

d'autres caractères chinois, dans la composition desquels celui-ci entre, ont des significations analogues, comme, par exemple, 寶 *Pao*, chose précieuse, bijou; 財 *Thsaï*, richesses, choses de valeur; 貢 *Koung*, offrir des présents à un prince; 貧 *Pin*, pauvre; 買 *Maï*, acheter; 賣 *Maï*, vendre; 費 *Fei*, disperser des richesses; 販 *Fan*, acheter à bas prix et vendre cher, etc.

Pour fixer la véritable signification du mot 貝 *Peï*, je vais traduire l'article du dictionnaire de Khang hi dont il est l'objet. Ce savant ouvrage, après avoir discuté la véritable prononciation de ce mot, qui est *Peï*, cite le passage suivant du livre *Pi ya* : 貝 *Peï*, parce que son 背 *Peï*, ou dos (écaille dorsale) est en usage, se prononce également *Peï*. Le dictionnaire *Choue wen* dit : « *Peï* désigne les animaux de mer « qui ont des coquilles (介 *kiaï*). Anciennement on « vendait et achetait avec ces *Peï* ou *coquillages*, et « avec des *tortues précieuses*. Sous la dynastie des « *Chang* on fit des monnaies appelées 泉 *Thsiuan*; « les Thsin abolirent les *Peï*, et mirent en circulation les 錢 *Thsian* (ou pièces de cuivre avec un « trou carré, qui sont encore aujourd'hui en usage « en Chine). »

On lit dans l'ancien vocabulaire *Eul ya*, sous l'article des poissons : « Les *Peï* ou animaux à coquille ; « s'ils vivent sur la terre, sont appelés 贆 *Piao;* ceux « qui sont dans l'eau portent le nom général de 蜬 « *Han;* les grands sont appelés 魧 *Kang* et les petits « 蟦 *Tsy.* » — Le commentaire ajoute que les plus grands *Peï* sont les énormes coquilles de mer appelées 渠車 *Tchhe khiu* (Pecten roseus, vel afer), et qu'il y en a aussi une plus petite espèce de couleur rougeâtre. — Le texte de l'*Eul ya* poursuit : « D'autres coquilles nommées 蚳 *Tchhi*, sont « jaunes avec des dessins blancs. » — Le commentaire dit que leur fond est jaune, et que les dessins blancs se composent de petits points. — Texte : « Les 泉 « *Thsiuan* ont des dessins blancs et jaunes. » — Commentaire : Sur un fond blanc ils ont des raies et des taches jaunes. A présent on donne ce nom à un coquillage de couleur rougeâtre. — Texte : « Les 蚆 « *Pha* sont larges au milieu et pointus des deux bouts. « Les 蜠 *K'hiun* sont minces et cassants. » — La glose de l'*Eul ya* ajoute : Toutes ces coquilles se trouvent sur la terre ou dans l'eau ; elles diffèrent entre elles par leur grandeur ou leur petitesse, par le dessin et par la couleur, et chaque espèce a un nom particulier.

Le livre 經貝相 *Siang pei king*, que *Tchu tchoung* avait reçu de *Khin kao*, fut transmis par lui entre les mains de *Yan tou*, gouverneur de *Hoeï ki*, (la province actuelle de Tche kiang). On lit dans l'abrégé de ce livre : « Les *Peï* qui ont moins d'un « pied, et dont les dessins ressemblent à des éclairs « pourpres dans des nuages noirs, sont appelés 貝赤 « *Tchhy pei*, ou coquilles rouges; celles dont le fond « est pourpre et les dessins rouges sont nommées « 貝珠 *Tchu pei*, ou coquilles à perles; les bleues « à dessins vert foncé s'appellent 貝綬 *Cheou* « *pei*, coquilles à flocons de soie; celles à taches noires « et à marques jaunes sont les 貝霞 *Hia pei*, « c'est-à-dire coquilles à nuages rouges; les 貝浮 « *Feou pei*, ou coquilles qui flottent, les 貝濯 « *Tcho pei*, ou coquilles lavées, les 貝皭 *Tsib pei*, « ou coquilles blanchâtres, et les 貝慧 *Hoeï pei*, « ou coquilles ingénieuses, sont des qualités infé- « rieures. »

On lit dans le *Chan haï king*, que dans la rivière *Yeou choui*, du mont *Yn chan*, il y a beaucoup de *pei* rayés, et qu'on en trouve dans le *Moung choui* du mont *Kouei chan* beaucoup de jaunes.

L'*Y king*, sous le koua *Tchin*, dit : « Il cause la « perte de beaucoup de *pei* (richesses). » Le com-

mentaire ajoute : Les *peï* servent à acheter toutes les nécessités de la vie.

Dans le chapitre *Pan kang* du Chou king, un prince dit à ses ministres : « S'ils recueillent des *peï* « (coquillages) et des pierres précieuses, etc. » — Le commentaire explique le mot *peï* par animaux aquatiques, dont les coquilles servaient anciennement à vendre et à acheter. — Un autre chapitre du même livre, intitulé *Koung ming*, parle de « grands *peï*; » la glose ajoute que c'étaient de grandes coquilles comme les *Tchhe kiu*.

Le traité *Phing tsun chou*, qui fait partie du *Szu ki* de Sse ma thsian, dit : « Les fermiers, les artisans « et les marchands se servent, pour acheter et pour « vendre, de tortues, de *peï* ou coquillages, d'or, de « monnaie de cuivre, de monnaies de cuivre appelées « 刀 *Tao* (couteaux), et 布 *Pou* (pièce de toile); « ce sont les principaux moyens d'échange. » — Le commentaire ajoute que, selon le traité des vivres et des marchandises (sous la dynastie des *Han*), on comptait par dizaines de paires de coquilles, par cinq pièces de *peï*, que toutes ces valeurs, grandes et petites, étaient des signes d'échange dans le commerce, et que deux *peï* faisaient un 朋 *Phung*, qui valait 216 *thsian*, ou pièces de cuivre.

Peï est encore le nom d'une étoffe de soie brochée. On lit dans le chapitre *Yu koung* du Chou king : « On gardait dans les coffres des 貝織 *Tchy peï* »

(c'est-à-dire des étoffes de soie fleuries et brodées de coquilles de mer qui ressemblent à la nacre des perles et qui sont tachetées[1]).

Une des odes du *Chi king*, qui se trouve dans la subdivision appelée *Siao ya*, dit : « Il faisait un habit « brodé de coquillages qui ne montrèrent que peu de « dessins variés. »

Peí est aussi le nom d'un instrument de musique. Le dictionnaire *Tching tsu thoung* dit : « Les grandes « coquilles de l'Inde, qui contiennent plusieurs *teou* « ou boisseaux, servent aux Barbares du sud comme « instruments à vent dans leur musique. »

Peí est aussi un ornement. Dans les *Lou soung*, ou louanges du royaume de Lou, lesquels font partie du Chi king, il est dit : « Une pièce de col à coquil- « lages et une enfilade de perles. » La glose ajoute qu'une pièce de col à coquillages est un ornement de coquilles. Le commentaire dit : On emploie pour cette espèce d'ornement des coquillages qui ont de jolis dessins.

C'est aussi le nom d'une ville. — On lit dans le dictionnaire *Kouang yun* : « Sous les Tcheou on éta- « blit la ville de 貝州 *Peí tcheou*, qui a son nom « de la colline 貝丘 *Peí khieou* (ou des coquilles). »

[1] Le P. Gaubil et Deguignes ont mal rendu ce passage du Chou king par : « Dans les coffres de réserve on met des coquillages et « des tissus de diverses couleurs. » Cependant la version mandchoue, qui a guidé le premier, porte [illegible]. Voyez le *Chou king* publié par Deguignes, pag. 47.

Peï est encore un nom de famille. — Selon le dictionnaire *Yu pian*, la famille *Peï* est originaire de la colline *Peï khieou*, située dans le *kiun*, ou district, de 河清 *Thsing ho*; le surnom de cette race était 苑 *Yuan*. Anciennement elle eut un sage nommé 坐獨貝 *Peï tu thso*, et sous les Thang un homme nommé 韜貝 *Peï thao*.

Le dictionnaire *Tching yun* dit que le caractère 貝 se prononce aussi *Pëï*, avec les mêmes significations.

Le dictionnaire *Tsy yun* rapporte que le caractère 貝 *Peï* est souvent employé pour 敗 *Peï*, et il renvoie à l'explication de cette dernière lettre, qui signifie *détruire, se corrompre*.

Voici la traduction de l'explication que le dictionnaire de Khang hi donne de la lettre *Peï*. C'est la première d'un article complet de cet ouvrage célèbre, faite et publiée dans une langue européenne. On sait que M. R. Morrison prétend que son dictionnaire chinois est une traduction de celui de Khang hi; il m'a donc paru qu'il ne serait pas sans intérêt de faire suivre ici son article *Peï* (*Radical Dictionary*, vol. III, pag. 415), pour le mettre en parallèle avec celui de Khang hi.

« 貝 *Pei*, dit-il, désigne les écailles de la tortue ou « de l'huître à perles, qui étaient en usage, comme

« moyen courant d'échange pour les marchandises, « jusqu'environ l'an 200 avant J. C., époque à la- « quelle les 錢 *thsian* ou monnaies de cuivre, fu- « rent introduites. *Pei* désigne à présent toute chose « de valeur ou précieuse, certains ornements de l'ar- « mure militaire. Nom d'une étoffe de soie, d'un ins- « trument de musique, d'un district. Un surnom. « 寶貝 *Pao peï*, toute chose de valeur; très-estimé, « précieux. 負心賊 *Foo sin tsy*, voleur sans foi, « expression dont se servent les amants. »

Voilà de quelle manière M. Morrison rend et défi- gure les articles du dictionnaire de Khang hi! — Ja- mais *Peï* ou *Peï* n'a désigné *écaille de tortue* ou *écaille d'huître à perles*. Cette dernière est appelée en chinois 蚌珠珍 *Tchin tchu pang*, et la pre- mière 甲龜 *Kouei kia*. Néanmoins dans le cours de son lexique, M. Morrison a partout traduit *Pei* par *huître à perles*, de sorte que sous ce radical tous les *coquillages* deviennent des *huîtres à perles!* — Quant à la phrase 賊心負 *Fou sin tsy*, « vo- leur sans foi, » expression dont se servent les amants, elle n'appartient nullement à l'article *Pei*, où elle se trouve placée par erreur, mais au quatrième caractère suivant, qui est 負 *Fou*.

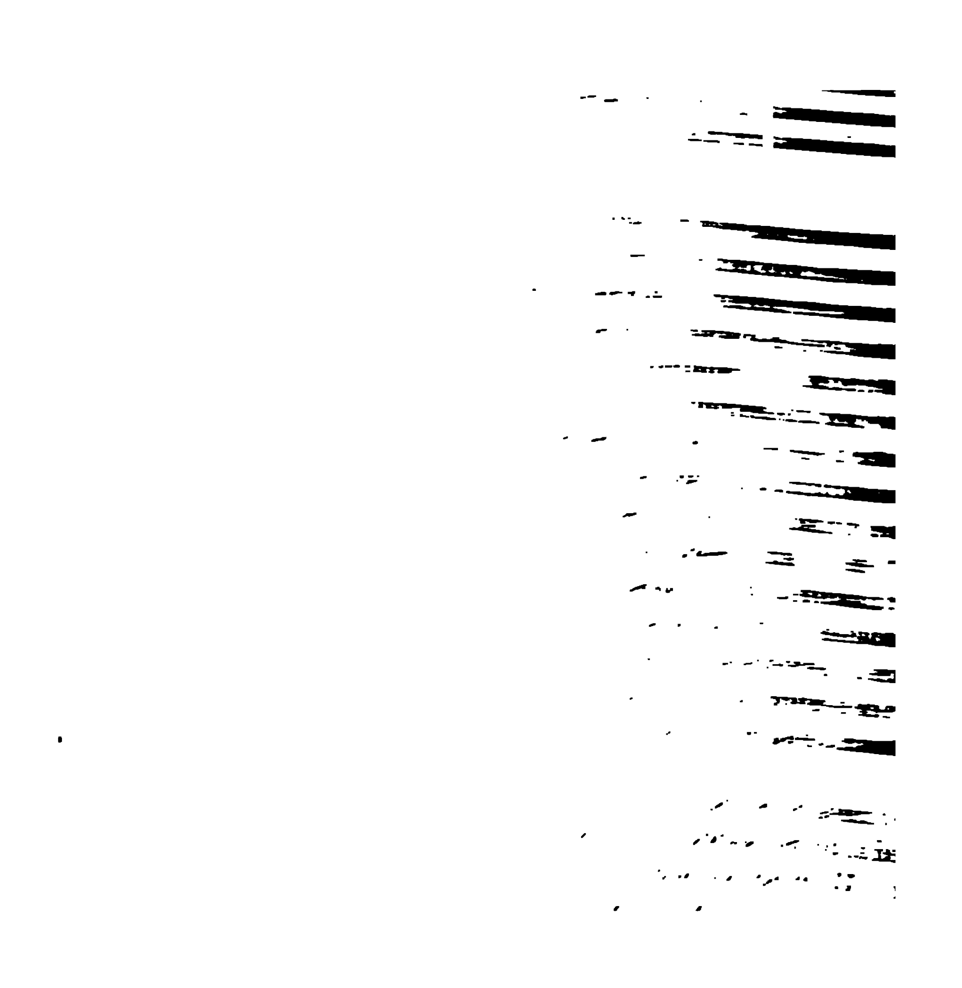
Je reviens aux coquillages dont on se servait au- trefois en Chine en guise de monnaie. Les petites por-

celaines appelées *cauries* (Cypræa moneta) portent en chinois les noms de 齒貝 *Peï tchi*, dents de coquilles, 子貝 *Peï tsu*, petits coquillages, 貝白 *Pe peï*, coquillages blancs, et 肥海 *Haï fi*, graisse de mer. On les appelle aussi vulgairement 子安貝 *Peï ngan tsu* et 寶貝 *Peï pao*. « Elles se trouvent, « dit le *Pen thsao kang mou*, dans la mer orientale, « dans les lacs et les marais. Celles de la mer méridio- « nale sont plus petites. » Il paraît cependant que ce ne furent pas seulement ces petites porcelaines qu'on employait anciennement en Chine dans le commerce, mais qu'on s'y servait aussi des grandes de toute dimension, comme on le voit par le passage suivant du *Traité des vivres et marchandises*, qui fait partie de l'histoire de la dynastie des Han : « Du temps de *Wang* « *mang* (de l'an 6 à l'an 36 après J. C.), le 朋 *Phung*, ou la paire de *grands Peï*, ayant 4 pouces « chinois $\frac{8}{10}$ et plus de longueur, valait 216 *thsian* « ou petites pièces de cuivre; la paire de *Peï forts*, « de 3 p. $\frac{6}{10}$ et plus, valait 50 *thsian*; la paire de « *Peï moindres*, de 2 p. $\frac{4}{10}$ et plus, valait 30 *thsian*; « la paire de *petits Peï*, de 1 p. $\frac{2}{10}$ et plus, valait 10 « *thsian*; ceux qui avaient moins de 1 p. $\frac{2}{10}$, et ceux « qu'on ne pouvait assortir en paires, ne valaient que « 3 *thsian*. C'étaient alors les 品五 *Ou phin*, ou « cinq classes de *Peï*, dont on se servait dans le

« commerce. Ceux qui avaient moins de $\frac{6}{10}$ de pouces « n'y entraient pas. » — Le même ouvrage ajoute que l'écaille de la tortue appelée 元龜 Yuan kouei, longue d'un pied et deux pouces, valait 2160 pièces de cuivre ou dix paires de *grands Peï*.

Marco Polo rapporte (liv. II, ch. 39, pag. 425, édit. de Marsden) que les habitants du pays de *Karaïan* (dans la province chinoise de Yun nan) se servaient, en guise de monnaie, de porcelaines blanches qu'on trouve dans la mer; 80 de ces coquillages valaient un *saggio* d'argent[1] ou deux *grosso* de Venise. Dans le chapitre suivant il dit que ces porcelaines ne se trouvent pas dans le pays même, mais qu'elles y étaient apportées de l'Inde. Le Yun nan est en effet la seule province chinoise où l'on se sert encore aujourd'hui de cauries, et c'est là qu'on les appelle 海肥 *Haï fi*, graisse de mer, ou 海蚆 *Haï pa*. Une pièce est nommée 莊 *Tchouang*, quatre tchouang font un 手 *Cheou*, quatre cheou un 苗 *Miao*, et cinq miao (ou 80 pièces) un 索 *Sou*. — Selon d'autres, dix cheou (ou 40 pièces) sont appelés un demi 掱 *Sa*, et vingt cheou un sa entier, qui équivaut à six *li* ou $\frac{6}{1000}$ d'un *tael* ou once chinoise d'argent, que la Compagnie anglaise des Indes compte à 6 sch. 8 p. (environ 8 fr. 50 c.).

[1] Le *saggio* est la sixième partie d'une once.



avait succombé dans cette périlleuse entreprise; mais il était réservé à sultan Mahmoud, après un premier essai tenté sans résultat, en 1808, d'accomplir enfin, en 1826, la réforme projetée par ses prédécesseurs.

Pour bien apprécier toutes les difficultés que ce prince a dû surmonter pour atteindre ce but, et les grandes mesures effectuées par lui depuis vingt-six ans qu'il est sur le trône, il suffit de jeter un coup d'œil rapide sur l'état de désordre et d'anarchie où se trouvait l'empire à son avénement. A cette époque l'autorité réelle du Grand Seigneur ne dépassait pas l'enceinte du sérail. Dans la capitale même, les sultans étaient sous la funeste tutelle des janissaires et des oulèmas, et dans presque toutes les provinces les firmans de sa Hautesse étaient ouvertement méconnus, ou adroitement éludés, lorsque leurs dispositions contrariaient les vues ambitieuses des pachas, des mutecellims et autres autorités locales.

Le savant ouvrage publié par le général Andréossy en 1828, dont nous reproduisons ici plusieurs passages importants, présente en outre un tableau exact et circonstancié de tous les changements effectués par sultan Mahmoud dans la capitale et les provinces pour y rétablir son autorité et pour préparer l'abolition des janissaires [1].

Enfermé quelque temps dans le sérail avec son cousin sultan Sélim, à l'époque de la déposition de ce dernier, Mahmoud avait appris tout ce qu'il avait à

[1] Constantinople et le Bosphore de Thrace, par le comte Andréossy. 1 vol. in-8o. Paris, 1828, p. 45 à 63.

redouter des janissaires, et toute la circonspection dont il devait user pour ne point éveiller leurs soupçons jaloux. Resté seul maître de l'empire, ce prince dut, dès son avénement, méditer l'entière destruction de ce corps jadis si redoutable à l'ennemi, mais devenu depuis plus d'un siècle inutile à la défense de l'état.

Pour atteindre ce but constant de sa pensée, sultan Mahmoud entreprit de substituer de nouvelles troupes aux janissaires. Cette idée au reste n'était point nouvelle; reproduite par sultan Sélim sous le nom de نظام جديد *Nizam idjèdid* (nouvel ordre de choses), elle avait été adoptée par son oncle et prédécesseur sultan Abdul-Hamîd. Quelques personnes affirment même que ce fut M. Ainslie, ambassadeur d'Angleterre, qui donna à sultan Abdul-Hamîd la première idée de cette création; mais d'après l'opinion de M. Ruffin, l'un de nos chargés d'affaires, qui a résidé plus de soixante ans en Turquie, cette idée aurait été donnée antérieurement à sultan Moustafa III par le baron de Tott lui-même.

Après la terrible sédition des janissaires en 1808, sultan Mahmoud fut forcé d'ajourner le projet de destruction qu'il nourrissait contre cette milice insubordonnée; mais il crut, dès cette époque, devoir lui donner une première marque de son mécontentement. Le 18 novembre 1808, à la sollicitation des oulèmas, une amnistie avait été accordée aux janissaires; ces derniers, accourus en foule pour accompagner le Grand Seigneur à Sainte-Sophie, où il allait se rendre pour faire la prière du Baïram, furent conduits au sérail

par le seïmen Bachi, qui suppléait dans ces occasions le janissaire Agha. Le seïmen s'étant incliné, suivant l'étiquette, pour mettre les bottes à sa Hautesse, elle le repoussa brusquement, et lui dit à haute voix et d'un ton ferme : « Agha, qu'allez-vous faire? Ce serait « plutôt à moi de vous servir, car aussi bien vous êtes « des souverains;..... mais vous vous trompez beau-« coup si vous pensez que je vous regarde comme « tels..... *La souveraineté*, dit le Coran, *est à Dieu, « qui la donne à qui lui plaît*, et tant qu'il jugera à « propos de me laisser ce don que je tiens de lui, je « le défendrai envers et contre quiconque osera man-« quer à la soumission que vous me devez tous tant « que vous êtes. » Atterré par ces paroles, le seïmen Bachi balbutiait aux genoux du sultan ses instances respectueuses, suppliant sa Hautesse d'être persuadée de l'obéissance que ses esclaves (en parlant des janissaires) lui avaient formellement jurée. ILS S'EN SOUVIENDRONT! reprit sultan Mahmoud en se laissant botter et montant tout de suite à cheval[1].

Après bien des années de contrainte, de peines, de combinaisons et de soins, cette menace prophétique du sultan reçut enfin son exécution. Mahmoud, autorisé par une dernière rébellion des factieux, arbore, le 15 juin 1826, l'étendard du prophète, sous lequel viennent spontanément se ranger en armes plus de 60,000 musulmans, et remporte sur les nouveaux Strélitz ottomans une victoire soudaine qui consolide son autorité et place désormais pour ce fait

[1] Andréossy, p. 69.

son nom dans l'histoire à côté de celui de Pierre-le-Grand. Déjà sept années se sont écoulées depuis que le corps des janissaires a cessé d'exister, l'anathème pèse sur ce nom, et il est pour toujours défendu de le prononcer.

L'ouvrage traduit du turc, que vient de publier M. Caussin de Perceval, fait connaître l'origine, les progrès et la marche de ce grand drame politique, et nous initie à tous les détails de sa sanglante péripétie.

Ne pouvant dans un simple article de journal donner une analyse complète de toutes les circonstances relatives à cet événement, nous engageons les lecteurs à recourir pour les détails à la traduction même de M. Caussin de Perceval. Nous ajouterons cependant aux faits que nous avons déjà cités l'indication sommaire de quelques mesures politiques que prit sa Hautesse après avoir triomphé des janissaires et fait une justice exemplaire des chefs de la rébellion; telles furent, entre autres, l'expulsion de la capitale de tous les gens suspects et turbulents, la suppression des derviches *Bektachis* (ordre de moines fanatiques, intimement lié aux janissaires par son origine et ses institutions); l'abolition des sipahis et autres anciens corps de cavalerie, dont la discipline s'était relâchée, et qui, à l'imitation des janissaires, avaient souvent donné les premiers exemples de la révolte contre le souverain. Mais une disposition qui signale à jamais cette époque du règne de Mahmoud, et qui mit le comble à la reconnaissance de la nation, ce fut l'abolition des confiscations de successions de particuliers.

M. Caussin de Perceval a adopté, pour cette traduction, le même système qu'il avait déjà suivi en traduisant l'Histoire de la guerre des Turcs contre les Russes pendant les années 1769 et 1774[1] : il a abrégé des longueurs inutiles, interverti plusieurs fois l'ordre des matières pour mettre une liaison plus marquée entre les faits, a retranché des commentaires superflus sur divers passages du Coran, et supprimé quelques vers ampoulés à la louange du sultan. Mais il n'a rien omis de ce qui pouvait être propre à faire connaître les mœurs et les idées religieuses de la nation musulmane. En reproduisant le tableau de cet événement d'un intérêt encore récent, le traducteur a voulu donner également un échantillon de la littérature ottomane, que les orientalistes français ont négligée jusqu'ici, et dont l'existence est presque entièrement ignorée. Les Turcs, comme le remarque très-justement M. Caussin de Perceval, ont cependant des historiens[2] et des géographes qui sont loin d'être sans mérite, et un nombre considérable de poëtes, dans les compositions desquels on trouve beaucoup d'imagination et d'esprit.

[1] *Précis historique, etc.*, tiré des annales de Vacif Effendi, 1 v. in-8°. Paris, 1822.

[2] Par l'histoire complète de l'empire ottoman que l'on doit à M. de Hammer, le public d'Allemagne peut, dès ce moment, être initié à tous les détails de ces importantes annales. Déjà même à Venise M. Samuel Romanini vient de publier en italien la plus grande partie de cet ouvrage. Il est à désirer que bientôt une traduction française, écrite avec talent, critique et concision, achève de faire apprécier toute l'utilité de cet important document.

L'auteur de cet ouvrage, Ess'ad Effendi, historiographe de l'empire et rédacteur de la partie turque du *Moniteur ottoman*, a joué lui-même, comme partisan dévoué du sultan et de ses réformes, un rôle actif dans l'événement dont il trace l'histoire [1]. Narrateur scrupuleux, Ess'ad Effendi s'est attaché à démontrer par des faits nombreux et avérés, que les janissaires n'étaient plus une force militaire, et que la nation ne voyait en eux que des oppresseurs, et le gouvernement qu'un obstacle à toute amélioration. « Heureux, dit cet « historien, des faveurs versées sur moi par la main « bienfaisante du sultan Mahmoud khan, fils d'Abdul-« Hamid, fils d'Ahmed, dont la généalogie remonte, « après trente générations successives, au glorieux sul-« tan Osman, moi, Mehemmed Ess'ad Effendi, fils du « chef de la corporation des libraires, j'occupais mes « jours et mes nuits à écrire la suite de l'Histoire otto-« mane et à faire des vœux pour la prospérité de sa « Hautesse, lorsque tout à coup le corps puissant des « janissaires, qui causait dans l'empire tant de désordres « et de maux, ce colosse contre lequel s'étaient brisés les « efforts de tant de monarques, a succombé en un ins-« tant sous le glaive de sultan Mahmoud, dont la juste « vengeance a effacé de la feuille de l'existence le nom « même des factieux vaincus. »

[1] Ess'ad Effendi est également l'auteur de la relation du voyage fait par sultan Mahmoud à Andrinople en 1247 de l'hégire (1831). Cette relation, qui a pour titre سفر نامه *Sefer namè*, a été imprimée à Constantinople et insérée par extrait dans le premier numéro du *Moniteur ottoman*.

« Quoique ce grand événement doive trouver place « dans les annales que je rédige et dont il sera le prin« cipal ornement, néanmoins un fait aussi heureux, « qui est dû à l'action personnelle du sultan, un fait par « lequel il a purgé le jardin de l'empire des herbes « sauvages et inutiles, et l'a embelli des fruits d'une « organisation nouvelle, un fait qui éclipse les exploits « de ses prédécesseurs, et qui lui mérite la reconnais« sance des contemporains et de la postérité, m'a paru « devoir former une page à part dans l'histoire, et « pouvoir être la matière d'un livre qui, semblable à « un bouquet de roses, passera de mains en mains et « sera digne d'être offert à tous les souverains.

« Animé par l'espoir d'obtenir l'approbation de sa « Hautesse, j'ai entrepris d'exposer ce drame plein d'in« térêt dans un ouvrage séparé. J'ai raconté, comme « introduction, la levée des اشكنجى *echkendji* [1] « qui a servi de marche-pied à la destruction des ja« nissaires. J'ai fait connaître, en même temps que « l'anéantissement de ce corps, les vices qui s'y étaient « introduits. Enfin, lorsque j'ai parlé de la formation « d'une armée disciplinée, j'ai inséré dans mon récit « quelques réflexions et considérations utiles, je me « suis efforcé de donner à mon style cette élégance qui « plaît aux gens de goût, et j'ai choisi pour mon livre

[1] Soldats actifs. On donnait ce nom aux janissaires en activité de service, par opposition aux vétérans, invalides, et individus inscrits sur les rôles comme surnuméraires, sans faire de service ni recevoir de paye. *Tableau de l'Empire ottoman*, par d'Ohsson, vol. VII, p. 339.

« le titre de اس ظفر *Ussi Zafer* (Base de victoire),
« titre qui (d'après la valeur numérique des lettres),
« indique la date de l'événement. »

Nous étant livré nous-même à une lecture attentive du texte original de la relation de Ess'ad Effendi, nous n'hésitons pas à reconnaître que, sous le double rapport du style et de la diction, cet ouvrage est un de ceux dont la traduction dans notre langue présente le plus de difficultés. Il a fallu tout le savoir de M. Caussin de Perceval dans les langues turque et arabe pour s'acquitter comme il l'a fait de cette tâche difficile. Les orientalistes pourront eux-mêmes se faire une idée de ce genre de difficulté en consultant l'ouvrage de Ess'ad Effendi, qui se trouve à la Bibliothèque royale. En attendant, nous avons pensé que la traduction des passages suivants pourra donner une première idée de la manière de l'auteur et du talent du traducteur.

« Lorsque le Très-Haut a décrété dans sa sagesse la « destruction d'un peuple coupable, les impies qui « l'offensent, fussent-ils autant de puissants Pharaons, « fussent-ils tous unis pour embraser le monde du feu « de leur méchanceté, la moindre nuée du courroux « divin éteint à l'instant l'incendie qu'ils ont allumé, « et ruine le palais de leur orgueil. Aussitôt que Dieu « a décidé le châtiment des superbes, ils creusent leurs « tombeaux de leurs propres mains; leur sotte pré« somption les précipite dans l'abîme.

« Les janissaires en sont un exemple. Ce corps, dont « les excès ont rempli les pages de nos annales, était « composé, dans l'origine, de jeunes Turcs, ensuite

« d'hommes choisis parmi les captifs chrétiens, vêtus « d'un costume léger et uniforme, obéissant à des officiers dévoués. Objets des faveurs des sultans, depuis « Orkhan, leur fondateur [1], ils formaient une classe « privilégiée dans la nation musulmane. Par la suite, « justifiant trop bien le nom d'*odjak* [2], le corps des « janissaires devint un foyer ardent de troubles et de « séditions. Il causait à l'État bien plus de maux qu'il « ne lui rendait de services, et inspirait des alarmes « toujours croissantes aux amis de la religion et de la « monarchie.

« Dès le règne de sultan Sélim I, les janissaires « avaient manifesté leur esprit de révolte. Cet illustre « prince venait de battre, dans la plaine de Tchaldi-« ran, le chef des hérétiques persans, le chah Ismaël « Safevi. Il avait mis la griffe du lion sur sa proie, qui « ne pouvait plus lui échapper. Pour achever, aux pre-« miers jours du printemps, de détruire son ennemi « et de purger l'Orient de cette race impure, il voulut « faire prendre à son armée des quartiers d'hiver dans « la ville d'Alep. Les janissaires, rebelles à ses ordres, « reprirent, enseignes déployées, la route de Cons-« tantinople, l'obligèrent à y retourner, et lui arrachè-« rent ainsi une conquête certaine.

[1] Selon M. de Hammer, ce serait à ce sultan que l'on devrait attribuer la première formation des armées permanentes et soldées, et non, comme on l'a fait jusqu'à ce jour, à Charles VII, roi de France, qui, en formant un siècle plus tard de semblables armées, n'aurait été que l'imitateur des Turcs. — *Storia dell' impero* tomo I, Venezia, 1830.

[2] اوجاق *odjak*, signifie cheminée, foyer.

« Sous Soliman I, combien de fois ils se sont in-
« surgés et ont livré les maisons au pillage! Que de
« sang ils ont versé sous ce règne et les suivants! Des
« milliers de victimes, des oulèmas, des grands digni-
« taires, des musulmans de toutes classes, ont péri
« sous leurs coups. Ils ont ôté la vie à quatre sultans
« qui les avaient comblés de bienfaits; ils en ont dé-
« trôné quatre autres.

« Enfin, nous avons été témoins de leur dernière
« tentative. Notre généreux monarque, dans l'espoir
« que la reconnaissance les ramènerait au sentiment de
« leurs devoirs, avait répandu sur eux des faveurs
« nouvelles. Ils se sont révoltés contre lui. Dieu alors
« a voulu mettre un terme au mal qui rongeait l'em-
« pire depuis cinq cents ans; il a permis que ces
« hommes coupables fussent rayés du livre des vivants
« par la main de son représentant sur la terre. Eux-
« mêmes se sont précipités au-devant du châtiment
« qu'ils méritaient.................

« Dans les malheureuses campagnes de ces derniers
« temps, comment étaient composées les troupes de
« janissaires? Ces officiers imposteurs, qui annonçaient
« un effectif de cinquante ou soixante mille soldats,
« quels hommes avaient-ils réellement sous leurs or-
« dres? Des misérables, dont l'occupation ordinaire était
« de vexer les pauvres habitants de Constantinople et
« les sujets tributaires; des lutteurs, des portefaix, des
« pâtissiers, des bateliers, inhabiles à manier les armes,
« ou des spadassins de carrefour, qui faisaient métier,
« aux fêtes de Pâques, d'étendre par terre leur manteau

« pour obliger les sujets chrétiens qui passaient à y
« jeter une ou deux pièces de monnaie ; des crânes
« qui cherchaient à inspirer l'effroi et à se donner l'air
« de déterminés, en montrant orgueilleusement la
« marque de leur compagnie gravée sur leurs bras,
« en se promenant les jambes nues, coiffés d'un énorme
« turban de toile grossière s'élevant de plus d'une aune
« au-dessus de leur tête ; des fanfarons qui n'avaient
« jamais touché un fusil, dont la main n'avait tenu
« que la pipe, la rame, les outils de leur profession,
« qui se flattaient de n'avoir pour vaincre qu'à montrer
« leurs armes en poussant des vociférations tumul-
« tueuses, et se disaient à eux-mêmes, *Quand j'au-*
« *rai enlevé la dépouille d'un ennemi et pris son*
« *cheval, je me sauverai dans mon pays ;* des braves
« sans cervelle[1] qui, se troublant au moment du com-
« bat, mettaient dans leurs fusils d'abord le plomb,
« ensuite la poudre, ou qui, persuadés que plus la
« charge de poudre était considérable, plus la balle
« devait aller loin, chargeaient leur fusil outre mesure,
« en sorte qu'il éclatait et blessait ou tuait leurs voi-
« sins et eux-mêmes ; de grotesques cavaliers qui, en
« tirant leur sabre du fourreau, coupaient les rênes de
« leur cheval, lui abattaient un bout d'oreille ou lui
« faisaient une entaille à l'encolure, puis criaient d'une
« voix triomphante : *En avant, mon coursier !* et se
« rendaient ainsi la risée de tout le monde.

« C'était avec ce ramassis d'individus portant le nom
« de janissaires, avec ces bandes de misérables bran-

[1] شاشقن دلاورلر

« dissant maladroitement leurs armes, que les géné-
« raux sortaient pompeusement de Constantinople
« pour aller camper dans la plaine de Davoud-Pacha.
« A peine arrivés en cet endroit, la plupart de ces
« prétendus soldats, dans l'espoir de s'emparer des ra-
« tions que les officiers n'avaient pas encore reçues,
« quittaient leurs camarades et retournaient à la ville
« sans que les chefs missent obstacle à leur départ. Les
« autres continuaient leur route, et partout des vexa-
« tions, des outrages à l'honneur des musulmans, le
« vol, le pillage, le meurtre, signalaient leur passage.

« Lorsqu'ils s'arrêtaient dans une ville ou un vil-
« lage, ils attachaient de gré ou de force, sur la de-
« vanture des boutiques, des pancartes sur lesquelles
« étaient dessinées les marques distinctives de leurs
« اورته *ortas* (compagnies), et prenaient aux mal-
« heureux artisans, pour prix de l'honneur qu'ils di-
« saient leur faire, une partie du gain de leur journée.

« Parvenus enfin sur le théâtre de la guerre, sou-
« vent avant d'avoir aperçu l'ennemi, et sur la simple
« nouvelle de son approche, ils ont pillé leur propre
« camp, pris le chemin de la fuite et abandonné le
« pays à l'invasion; conduite infâme qui sera pour
« eux une tache ineffaçable jusqu'au jour du jugement
« dernier.

« D'autres fois on les a vus, tandis que les guides et
« différents corps de cavalerie musulmane soutenaient
« le choc des infidèles, rester renfermés dans le camp
« et considérer de loin le combat. Quelques-uns d'en-
« tre eux, s'avançant de quelques pas hors des retran-

« chements, chargeaient avec peine leurs fusils et ti-
« raient pour faire parade de bravoure. « Il ne faut pas « tirer de la place où vous êtes, leur criait-on, il y a « des musulmans entre vous et l'ennemi; vos balles « frapperont vos frères. — Ne vous embarrassez pas « de cela, répondaient-ils, nos balles connaissent l'en-« nemi[1], elles ne se tromperont pas. »

« Si un des leurs était atteint par quelque projectile, « ils s'écriaient aussitôt : Ah! le camarade est mort. « Ils le saisissaient, l'entraînaient à l'écart, creusaient « une fosse, et, après l'avoir dépouillé de ses armes et « vêtements, ils l'enterraient quoiqu'il respirât encore, « et que peut-être il fût possible de le guérir.

« Cet usage atroce était consacré parmi eux, et je « tiens le fait suivant d'un officier, dont le récit mérite « une entière confiance. Des janissaires se préparaient « à faire subir ce barbare traitement à un blessé qui « poussait des gémissements plaintifs : « Grâce, criait « ce malheureux, ne m'enterrez pas vivant. » L'officier « accourut : « Camarades, dit-il, cet homme est plein « de vie; pourquoi vouloir l'enterrer? — N'écoutez pas « ses lamentations, répondirent-ils, il est mort depuis « longtemps; c'est son esprit troublé qui crie encore[2]. »

Ess'ad Effendi a consacré un chapitre tout entier de son livre à rappeler les traits nombreux d'atrocité, de

[1] بزم قورشونمز دشمنی بلور.

[2] سن انك فريادينه باقمه اول چوقدن اولدى لكن عقلى بوزوق اولديغندن اويله سويليور

barbarie, de stupide ignorance et d'avidité qui caractérisaient en général le corps des janissaires.

Les détails qui se rattachent à l'abolition de cette milice déchue ont été imparfaitement connus en France, et diversement appréciés parmi nous. Ce qu'il y a de certain, c'est que déjà depuis bien des années le corps des janissaires, par son indiscipline, ses vexations et les excès révoltants qu'il ne cessait de commettre dans la capitale et les provinces, était généralement détesté. Aussi le sanglant événement du 16 juin 1826 offre cette circonstance remarquable, qu'il est plutôt le résultat d'un soulèvement populaire et national, dirigé par le sultan, qu'une de ces révolutions de palais, dont l'histoire de l'empire ottoman avait jusqu'alors fourni tant d'exemples.

L'ouvrage d'Ess'ad Effendi, dont notre savant et laborieux confrère, M. Caussin de Perceval, nous offre aujourd'hui la traduction, est un titre de plus à ajouter à la reconnaissance que lui devait déjà le public, pour les productions utiles dont il a depuis quelques années enrichi notre littérature. Sa relation de l'abolition du corps des janissaires rappellera toujours l'épisode le plus remarquable du règne de Mahmoud II, et nous ne doutons pas que non-seulement les orientalistes, mais encore toutes les personnes qui étudient la marche des événements dont l'Europe a été le théâtre dans ces dernières années, ne s'empressent d'enrichir leur bibliothèque de cet important document de l'histoire contemporaine.

X. BIANCHI.

NOTICE

Sur le dictionnaire géorgien de Soulkhan Saba Orbéliani, récemment acquis par la Bibliothèque royale de Paris, par M. Brosset.

Soulkhan Saba, prince géorgien de la noble famille des Orbélians, naquit en 1655. Il était, par son père le Père Orbéli juge du Karthli, frère de Rodam seconde femme de Chah Nawaz I, mère des rois Artchil III et Giorgi XII, et de Léwan, qui fut lui-même durant quelque temps roi du Karthli. Ce fut par l'ordre des princes ses neveux sus-nommés qu'il travailla, dès sa jeunesse, à la rédaction de son Dictionnaire. Mais, durant les trente premières années de sa vie, il fut occupé des affaires publiques, à cause de sa haute position, et ses loisirs seulement furent consacrés à ce grand travail. Après 1685, il se fit moine et alla résider au couvent de Saint-Jean-Baptiste, à Garesdjis-mrawal-mtha. Sa profession définitive est du mois de mars 1698 ; il avait quarante-trois ans. Le 10 novembre 1710, il partit pour le Khorasan, sur l'invitation du roi Kaikhosro, son cousin, fils de Giorgi XII alors défunt, et y arriva le 20 février 1711 ; il revint dans le Karthli le 11 mai, comblé de présents. Le 23 avril de l'année suivante, il accompagna à Ispahan le roi Wakhtang, en partit le 2 novembre, et rentra le 20 décembre en Géorgie. Le 17 août 1713, il partit furtivement pour l'Europe, visita la France,

Gênes, la Sicile, Rome; le roi de France, le pape, le grand-duc, lui témoignèrent les plus grands égards, et la plus haute admiration. Il parcourut tout ce que ces pays renferment de curieux. Le pape lui donna un morceau du bois sacré de la vraie croix, la tête du martyr saint Clément, et beaucoup d'autres reliques. Il partit le 18 du mois d'août 1714, alla prier dans beaucoup de saintes maisons et de saints lieux, sur sa route; arriva à Malte en octobre, et s'embarqua le 8 décembre sur une galère du roi de France. Le 19 janvier il arriva à Constantinople, y resta une année à l'ambassade française, comblé de toute sorte de faveurs. Jusqu'en septembre 1715 sa dépense entière fut à la charge de notre ambassadeur en Turquie, M. Désalleurs, dont les lettres donnent un inventaire détaillé de ce qui se payait pour lui au couvent des capucins, sa demeure ordinaire. Depuis lors il n'y est plus question de Soulkhan.

Tous ces renseignements, extraits de notes placées à la fin du manuscrit dont nous nous occupons, et des lettres diplomatiques des archives des Affaires Étrangères, s'accordent assez bien avec ceux qui ont été publiés dans le *Journal asiatique*, mars, avril, mai 1832. Il n'y a qu'une seule contradiction assez grave. Nous avons dit (avril 1832, p. 339) que Soulkhan dut arriver à Rome en 1710, nous fondant sur la teneur d'une lettre du P. Richard : probablement que le 3, mal formé, nous aura paru être un zéro, et nous aurons lu 1710 pour 1713. En effet, si Soulkhan eût demeuré cinq ans en Europe, il en

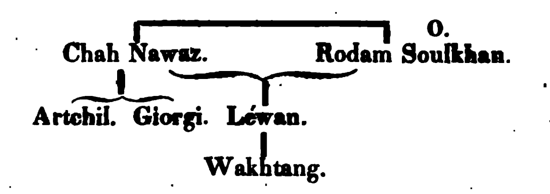
serait question ici d'une manière formelle. Nous ne savons plus rien des dernières années de sa vie.

Quoi qu'il en soit, Soulkhan rappelle fréquemment son voyage en France dans le courant de son lexique, à propos de noms d'oiseaux et de plantes, qu'il avait sans doute inscrits sur ses tablettes pour les comparer avec ceux de son pays.

Il paraît qu'avant Soulkhan la Géorgie avait possédé un dictionnaire, qui n'existait plus lorsqu'il commença à composer le sien. « Les vicissitudes des temps, dit-il « dans son avis après la préface, avaient fait disparaître « le recueil que le roi Wakhtang V nommait *Sitqouis-« cona, bouquet de mots*, et la perte de ce livre pré-« cieux avait fait tomber en décadence notre langue. » Je remarquerai en passant qu'il y a beaucoup de difficultés historiques relatives au roi géorgien ici nommé.

Il est appelé Wakhtang *quartus* dans la lettre de Soulkhan Saba (voy. *Journal asiatique*, avril 1832, pag. 345), et ici, par Soulkhan lui-même, Wakhtang V. La liste de M. Klaproth et celle de Deguignes lui donnent le même numéro, parce que le premier de ces auteurs a omis Wakhtang IV, et que l'autre ne compte point Wakhtang-Gorgaslan comme le premier de ce nom. Sur la liste du colonel Rottiers, au contraire, il est désigné Wakhtang VI. Pour concilier ces contradictions, j'ai consulté une personne parfaitement au fait de tout ce qui concerne les dynasties royales de Géorgie, et j'en ai reçu pour réponse un long fragment d'histoire, qui sera publié dans un autre

ouvrage, duquel il résulte que le roi législateur est bien Wakhtang VI.



Au reste, ce sont ici de simples observations faites sans aucune intention de critique. Les premiers qui marchent dans une route inconnue peuvent bien être excusés quand ils font quelques faux pas.

Excité par les princes de sa famille, Soulkhan se mit à l'œuvre; il prit pour modèle de son lexique un petit ouvrage arménien du même genre, dont il a souvent transcrit les synonymies en lettres géorgiennes, à côté de ses explications; il compulsa les auteurs géorgiens et des traductions au nombre de vingt-six, dont les noms suivent : 1° le *Baramiani*, poëme en vers récemment acquis par la Bibliothèque royale; 2° le *Daredjaniani*, roman dont nous ne connaissons que le titre; 3° S. Jean Damascène; 4° des dialogues inconnus, sans doute ceux de Platon; 5° un Denys inconnu; 6° saint Ephrem; 7° des Épitaphes, livre inconnu; 8° Ewthimi le Géorgien; 9° le Tariel, dont nous avons deux manuscrits; 10° le *Wisramiani*, roman connu seulement de nom; 11° Joseph; 12° le *Carabadin*, ouvrage inconnu; 13° le livre des Éléments, inconnu; 14° les Catégories d'Aristote; 15° saint Cyrille, dont nous

n'avons qu'une lettre dans un manuscrit liturgique de la Bibliothèque royale, 8 mai; 16° Climaksi ou Climasi, auteur des *Stromates;* 17° *Lawsaic,* livre inconnu; 18° la *Vie des Pères;* 19° un Maximé inconnu; 20° Némésius; 21° le *Rostomiani,* roman connu seulement de nom; 22° la *Vie de sainte-Vierge,* et celle de *sainte Nino;* 23° un Stéphané ou Étienne, inconnu; 24° l'*Histoire de Géorgie* du roi Wakhtang; 25° la *Vie de Chio,* ouvrage inconnu; 26° le *Kkoroghnophi* ou plutôt *Khronographi,* peut-être la Chronique du roi Artchil, qui porte ce titre, et dont je possède des extraits. Soulkhan, dans sa préface, ne nomme pas tous ces livres en détail, mais je les ai recueillis en lisant son ouvrage; je ne parle pas de la Bible, qui est naturellement la base de tout lexique géorgien, et que Soulkhan dit avoir compulsée en entier, bien qu'il la cite assez rarement.

Il continue à rendre compte de sa méthode de travail en ces termes : « Je trouvais, dit-il, chez les « saints pères, des mots pris dans des sens moins dé« tournés (que dans les traductions des philosophes « grecs), et dans des acceptions plus naturelles; je les « transcrivais également, afin que l'on connût dans « son entier cette langue géorgienne si parfaite, si « étendue, que nous a laissée Pharnawaz, le premier « roi de notre nation, prince doué d'une intelligence « et d'une sagesse merveilleuses. » Il s'excuse ensuite des omissions que peut présenter son travail, et des mots peu honnêtes qu'il y a fait entrer; et finit par dire

aux détracteurs de ce livre, que, s'ils ne le trouvent pas à leur goût, il les engage à le laisser là et à lire ceux qui leur conviendraient mieux. « Petritzi, ajoute-« t-il (auteur géorgien inconnu, qui paraît avoir traduit « les dialogues de Platon), emploie les mots géorgiens « tantôt allongés, tantôt raccourcis, tantôt dans leur « état naturel; c'est une mauvaise bigarrure. » Cette remarque s'applique aux mots tels que ceux-ci cités par Soulkhan, მო-, მო-დი, მო-ვედ, მო-ვედინ, *mo, modi, mowed, mowedin*, quatre formes du même mot, signifiant : viens, qu'il vienne,..... etc.

Soulkhan nomme son livre *Sitqouis-cona Karthouli, Bouquet de mots géorgiens* ou *Leksiconi*. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que *Sitqouis-cona* est un jeu de mots formé à l'imitation du grec Leksiconi, qui n'est pas géorgien sans doute, mais qui le deviendrait en disant *leksis-coni*, et signifierait la même chose que l'autre titre.

A le considérer dans son ensemble, voici les remarques que la critique pourrait faire. Premièrement, il n'y a dans la rédaction rien de systématique que l'ordre des mots par alphabet. Du reste, ni le genre, ni l'espèce des mots ne sont indiqués : on n'y trouve ni les temps principaux des verbes ni leur radical, ni leurs sens par ordre de formation. Tous les verbes sont loin d'y être catalogués. Pour cela, il faut savoir que la première personne du verbe géorgien étant invariablement marquée d'un ვ *w*, et ce ვ accompa-

gné, *ad libitum* d'un ჰ *h*, et souvent d'un ს *s*, indépendamment des prépositions avec lesquelles chaque verbe se compose, un dictionnaire géorgien, pour être complet, devrait répéter le même verbe plusieurs fois, avec ces divers accessoires, au moins deux qui en varient le sens. Rien de cela dans Soulkhan : à peine si l'on trouve, seulement à la lettre ვ *w*, le tiers des verbes de la langue. D'autres séries de verbes sont citées à l'impératif, à la troisième personne du parfait simple ou très-passé; d'autres seulement en composition; et, avec cela, il ne sera pas encore possible de former un tout complet.

Soulkhan connaissait si peu la composition synthétique de sa langue, et avait si peu d'idée de la méthode grammaticale de l'Europe, qu'il désigne simplement sous le nom d'initiales et de finales, sans toutefois en définir la valeur, les diverses particules tant séparables qu'inséparables qui servent à nuancer le sens des mots. Soit, par exemple, აა *aa* initiale. Cet appendice se compose de deux parties bien distinctes, 1° ა *a* pour აღ *agh*; cette préposition, qui a le sens de *ἀνά*, de bas en haut, ne s'écrit par ა *a* simple que dans le langage vulgaire, et l'on n'en trouverait que peu d'exemples dans le Nouveau-Testament. Le second ა *a* est un complément pronominal préfixe, qui sert à former les transitifs. Ainsi ააოჳრა *aaökhra*, il a ravagé, est un verbe vulgaire composé de აღ-ა-

აგ-ა-ოხრა *ag-a-okhra*. Il est de toute nécessité que les verbes qui prennent ce double ა, ou leur forme régulière ალა, soient catalogués. Soulkhan commence par en citer un certain nombre, puis il dit : « Ce double ა se trouve dans beaucoup d'autres mots. » C'est de cette manière que Soulkhan a traité toutes les particules dérivatives.

Le manuscrit dont nous parlons est un fort volume petit in-4° de quarante huitains et demi ou de 648 pages assez remplies, et d'une écriture très-correcte, sans être belle. Si le dernier demi-huitain est marqué 41, c'est que, au lieu de répéter le chiffre 17 sur la dernière page du dix-septième huitain, le copiste y a par erreur placé le numéro 18. Il fut copié par Joané Jalghouzis-dzé, qui exprime ainsi la date de la fin de son travail :

Grâce à Dieu ! achevé en $1\,\overset{2}{\underset{2}{8}}\,\underset{1}{1}\,2$.

Je ne me rends point compte de ce caprice.

Au commencement de son livre, Soulkhan a placé des exercices de lecture en géorgien, contenant d'abord l'alphabet avec les noms des lettres, puis un syllabaire comme nos ba, be, bi, bo, bu,... etc., puis le *pater* en géorgien, tous les mots divisés par syllabe, d'une manière qui ne me semble point régulière, et que j'ai déjà trouvée répréhensible dans la *Grammaire* d'Antoni. Soit, par exemple, le mot ჩვენო, Soulkhan y trouve trois syllabes ჩ *tch*, ვე *we*, ნო *no* : or,

il est bien certain qu'en vers ჩვენო- ne compterait que pour deux : ceci est tout à fait hors de doute. Mais il faut que cette manière d'épeler tienne à des usages locaux, fondés sur des principes particuliers. Puis enfin on trouve les valeurs numériques des lettres jusqu'à 100,000, avec les chiffres arabes correspondants.

Après ces tableaux, vient une instruction dogmatique sur les distinctions des lettres géorgiennes d'après l'organe qui les prononce, et sur les usages grammaticaux de ces lettres initiales et finales, dont j'ai déjà parlé. L'organe générateur des articulations n'est pas toujours désigné d'après les mêmes considérations que chez nous. Selon Soulkhan, les consonnes sont :

		FORTES.	MODÉRÉES.	FAIBLES.
I.	Labiales	პ *p*	მ *m* ფ *ph*	ბ *b*
II.	Linguales	ჟ *z* რ* *r* ტ *t* ც *tz* ძ *dz*[1] წ *ts*	დ *d* ნ *n* ს *s*	თ *th* ლ *l*
	Mitoyennes	კ *c* ჯ *dj*	გ *g* ჩ *tch* ხ *kh*	ქ *k* ღ *gh*
III.	Gutturales	ჴ *khh*	ყ *q*	ჰ *h*
IV.	Demi-labiales Demi-sifflantes	ვ *w* შ *ch* ჭ *dch*	ჱ *hie* ჶ *phie*	ჲ *he* ჷ *ie* ჵ *ho*

Cette classification des lettres, différente d'ailleurs de celle d'Antoni, sera, dans la grammaire, commentée plus longuement.

Ensuite on lit une pièce intitulée : « Dernière « adresse du laborieux auteur de ce livre aux gens « instruits. Il y a des personnes qui se plaisent à blâ-

[1] Le manuscrit omet de désigner les fortes linguales, mais il donne la série entière de cet ordre. Il ne restait pour les fortes que celles que j'y ai mises.

« mer et à critiquer son œuvre, et qui lui refusent le « secours de leurs prières. » C'est de cet avis que j'ai tiré les détails sur la composition du dictionnaire, donnés plus haut. A la fin sont les signes d'abréviation que l'auteur emploie dans son texte en guise de sigles, ou qui se rencontrent dans d'autres manuscrits géorgiens.

Le corps du dictionnaire renferme, à quelques-uns près, 15,004 articles; peut-être un millier de noms propres d'hommes ou de villes et de lieux, mais qui doivent être considérés comme utiles, en ce sens que les explications qui y sont jointes peuvent elles-mêmes, pour la plupart, fournir de nouveaux articles au dictionnaire. En effet, Soulkhan ayant rédigé son livre tout en géorgien, et n'ayant pas toujours remis en leur place les mots des explications, d'après des essais de traduction que j'ai faits, il m'a semblé que l'on pourrait presque doubler le nombre des articles, soit 25,000 en tout. Joignez à cela les matériaux contenus dans Irbach, dans Firalow, et dans mes divers recueils, je ne doute point de pouvoir dépasser trente ou trente-cinq mille mots. Comme aussi il m'est évident que la lecture plus attentive de la Bible, des histoires, des poëmes et des traductions, fournira des matériaux nombreux pour une compilation plus considérable.

Quoique j'aie entrepris de démontrer ailleurs que le fonds même de la langue géorgienne renferme un

[1] Préface de l'ouvrage intitulé *Mémoires relatifs à l'histoire et à la langue géorgiennes*. Paris, 1833, lithographie de Roissy.

grand nombre de mots ou de convention, ou naturels, qui lui sont communs d'emprunt ou d'origine avec d'autres idiomes, je n'ai pourtant aucune donnée certaine sur le total de ces accidents. Soulkhan en désigne un bon nombre qui m'avaient échappé; mais il en omet encore davantage. Ce qui est certain, c'est que la langue géorgienne est très-riche dans ses formes grammaticales, et permet la formation régulière de beaucoup de mots simples ou composés, comme j'ai essayé de le prouver pour le radical რიჭ dans un article du mois de mai 1833.

Soulkhan a pris un soin particulier à expliquer les synonymes et à faire connaître la valeur réelle de chaque mot, pour empêcher qu'ils ne soient confondus. Par exemple, le mot ჭურჭელი *dchourdchéli*, *ustensile*, lui donne occasion de faire connaître, sous quinze classes, cent et quelques espèces de vases ou ustensiles de ménage et d'art. Au mot სლვა *slwa*, *marche*, on trouve quarante espèces; la marche simple, celle de l'homme, du vaisseau; la promenade de distraction, la course, la promenade en société, l'empressement, la marche de la frayeur, la fuite, le vol, le saut; la marche traînante, de négligence, de maladie, à quatre pattes; celle du cul-de-jatte, celle sur le ventre, le vol, la course du cheval..... Encore, en feuilletant le dictionnaire, trouve-t-on à ajouter à ces nomenclatures. Au mot *kari*, vent, Soulkhan explique les noms et la direction des trente-deux

espèces qui composent sa rose des vents. Une rose pareille existe dans un autre manuscrit que la Bibliothèque a également acquis il y a peu de temps. J'en parlerai dans une autre note [1]. Je ne puis résister au désir de citer l'article qu'il a consacré à l'épée.
« ხრმალი *khhrmali*, dit-il, est l'épée. Il y en a « de plusieurs sortes et de façons différentes, selon le « pays. Elle fait les délices du Géorgien quand elle « est vieille, longue, un peu courbée en arc, tran« chante et parfaite. Le Géorgien aime encore qu'elle « soit un peu émoussée, ou d'un fil sans défaut ; qu'elle « soit gorda ou cáldimi (*sortes d'épées qui ne sont « pas autrement définies dans le Dictionnaire*). « Les Francs la recherchent avec ces qualités ou d'au« tres, même neuve. Les Arabes, les Persans veulent « l'épée chacun à leur manière. Suivant le pays, on « la demande courbée ou droite ; les uns, en acier, « les autres flexible ; mais les connaisseurs et ceux « qui s'entendent à la guerre exigent dans l'épée les « qualités suivantes : qu'elle soit de race (*de fin mé« tal, sans doute*), vieille, sans courbure d'aucun « côté, sans le moindre défaut, sans inégalités, « ayant la teinte grisâtre des atomes qui volent au so« leil (*c'est la plus fine trempe de Damas*), et non « la couleur blanchâtre, une longueur et une épais-

[1] Le mot ნათესავი *nathesavi*, genre, a fourni à notre auteur le sujet d'une longue dissertation métaphysique sur le *genre*, où l'on retrouve toute la série de propositions et de divisions de nos philosophes d'Europe, mais dans laquelle on peut voir d'après quelle école s'était formé Soulkhan.

« seur raisonnables, une légère diminution vers la « pointe; il faut qu'elle puisse couper, sans dommage « pour elle, les os et le fer; qu'elle soit difficile à « émousser, sans brèches, sans écorchures; que la « lame soit souple et le bord bien égal; qu'elle soit « courte dans les proportions d'une lancette. Si vous « ne rencontrez point une telle arme, et que la vôtre « ait un ou deux défauts, ne la dédaignez point; car « c'est une chose rare qu'une bonne épée. »

Après le Dictionnaire on trouve un recueil de cent soixante-six mots la plupart turcs, usuels, avec leurs correspondants géorgiens, et diverses pièces de chaïrs ou vers de seize syllabes, à la louange de Saba et de son livre.

1° Deux quatrains attribués à Wakhtang (III°), fils de Léon; je suppose que le mot III° *mésamé* a été mis là par le copiste, tant cette indication suppose d'ignorance de l'histoire; 2° Quatre quatrains attribués à Dimitri orbélian, frère de Soulkhan Saba, maître d'hôtel du roi Wakhtang ci-dessus, dont il est d'ailleurs parlé, *Journ. asiat.*, mai 1832, pag. 453. Voici les deux premiers de ces quatrains que je cite à cause du jeu de mot final.

« Les écrits de Saba feront les délices des amateurs « de la sagesse; hommes avides de science, recevez ce « précieux tapis qu'il vous offre; les travaux de Saba « seront pour vous une volupté sans douleur; son ab- « sence fait mon tourment, et couvre mon âme d'un « voile de tristesse.

« Malheur! malheur! j'ai perdu celui qui m'expli-

« quait les mystères, qui, chaque jour, par ses excel-« lentes leçons, me les faisait comprendre; le travail « de ce sage changeait en or le plus pur le secret le « moins utile; un sort cruel m'a envié la clef de la sa-« gesse. »

Au premier quatrain, la première rime est სა-ბანი, საბა *saba*, avec ნი *ni*, épithétique; la seconde et la quatrième საბანი voile, tapis; la troisième საბანი un bain. *Il ne vous baignera pas de larmes.* Dans le second quatrain იგავსა *igawsa*, datif de იგავი; parabole, secret, mystère, forme les quatre rimes.

A la suite de ces quatrains on en trouve un autre sur deux rimes, de deux chaque; c'est d'abord un certain Zosimé, se disant disciple de Saba, et qui, après avoir achevé la copie qui a servi de modèle à la nôtre, se recommande à ses prières. Puis un autre individu nous engage à estimer Soulkhan à l'égal du poëte *Rousthwel*, auteur de *L'homme à la peau de tigre*, et ajoute que Soulkhan a été enterré en un lieu nommé *Rousthwel*. Voyez *Mémoire armén.*, t. II, p. 232; *Journ. asiat.*, novembre 1828, p. 360.

Suit un quatrain de Soulkhan lui-même sur son livre, et un second en deux rimes, puis ce jeu de mots : Soulkhan Saba *orbélidzé* a pris son essor au-dessus *des aigles*. L'aigle se dit *orbi* en géorgien.

On trouve après cela ces dates, copiées sans doute d'après des manuscrits fautifs.

La naissance de J. C., d'après le comput géorgien	5198 du monde[1].
Du déluge à J. C.	2957
De la naissance d'Abraham à J. C.	2013
De la sortie d'Égypte, sous Moïse, à J. C.	1515
Du sacre de David à J. C.	1012

Enfin on lit ce renseignement : « L'an 533 de J. C. « parut Acuila de Sipan[2], païen, de la province du « Pont; il se fit chrétien, abjura pour se faire juif, « bouleversa les écrits des Hébreux, et écrivit en secret « l'apparition de J. C.

Le tout se termine par un tableau des noms du zodiaque en diverses langues, et par un morceau inséré dans la première partie de mes Mémoires, pièce troisième sur l'astrologie.

Il me resterait à parler, mais la discrétion me fait une loi de me taire, de onze actes de naissance et de décès écrits en mauvais caractères vulgaires sur les premières et dernières pages de ce livre. En cas de contestation, la noble famille Tzitzi, dont un des membres était propriétaire de ce lexique, y trouverait des pièces importantes.

Quand l'auteur de cette note commença, il y a sept ans, ses études géorgiennes, il n'avait ni grammaire, ni dictionnaire. Aujourd'hui, grâce à l'intérêt qu'inspirèrent ses recherches, il se trouve possesseur de deux grammaires, dont l'une, celle d'Antoni, sans être

[1] Voyez sur les calculs géorgiens le *Journal asiatique*, août 1832.

[2] Il faut sans doute lire de *Sinope* ou *Sinope*.

comparable à ce qu'il y a de plus beau en ce genre en Europe, est cependant un trésor inestimable; et voici que le zèle éclairé de M. le baron de Sacy, conservateur des manuscrits orientaux, a enrichi la Bibliothèque royale d'un dictionnaire unique chez les Géorgiens, et qui, pour être rendu accessible aux Européens, n'aura besoin que d'une bonne révision. Tout présage un avenir heureux à cette littérature naissante.

CONTES ARABES

Du Cheykh el Mohdy, traduits par J. J. MARCEL. Livraison 4 à 10. — Prix de la livraison 2 fr. 25 c. On souscrit rue Ménilmontant, n° 55, et chez les principaux libraires.

Nous avons déjà annoncé aux lecteurs du J[illegible] asiatique, dans le cahier de septembre 1832, [illegible]blication par livraisons des contes du cheykh el [illegible]hdy. Depuis ce temps dix livraisons ont succ[illegible] nt [illegible] le jour, et il n'en reste plus que cinq à [illegible] e. [illegible] avons parlé des contes d'un endormeur [illegible] premier volume ou les cinq [illegible]ières livr[illegible] nous devons ajouter que [illegible] rcel a [illegible] pour cette première partie [illegible] I n'a[illegible] car dès la cinquième livr[illegible] outre les vig[illegible]ttes annoncées, il a publié en [illegible] à fin des chapitres, des emprei[illegible] [illegible]avé fort curieuses, dont il a donn[illegible] à la fin du volume. Le même genre [illegible] se fait remar-

quer dans les cinq livraisons qui composent le second volume et le rendent ainsi intéressant, non-seulement à la classe de lecteurs auxquels il semble spécialement destiné, mais aux orientalistes qui veulent étudier les monuments musulmans, connaître la manière dont les mots y sont groupés et la forme des caractères qui y sont employés. On trouve dans le second volume des dessins, non-seulement de pierres gravées, mais de sceaux et de monnaies, de cachets et de signatures parmi lesquelles on distingue celle du fameux général français Abd-Allah Jacques Menou عبد الله جاك منو.

Dans ce second volume dont nous avons spécialement à nous occuper en ce moment, on trouve d'abord une notice biographique sur le cheykh el Mohdy, accompagné de son portrait d'après nature, de l'empreinte de son cachet et de sa signature. Cette biographie est pleine de détails intéressants sur l'Égypte, depuis 1737 jusqu'en 1815, années de la naissance et de la mort du cheykh. On y lit, entre autres, des anecdotes curieuses sur les généraux Bonaparte, Kléber et Menou, que le cheykh el Mohdy nommait spirituellement *Bounabakht* بنا بخت (l'édifice de la fortune), *Kalehberr* قلعه بر (forteresse du pays), et *Menhou* من هو (quel est cet homme)? Vient ensuite un précis historique et descriptif sur le *Moristan* مارستان ou le grand hôpital des fous du Caire, accompagné d'une vue de cet hospice, fondé en 1310 par le sultan Mohammed, fils de Kalaoun. Le reste du volume est occupé par la première moitié de la seconde partie des contes du cheykh el Mohdy, partie que M. Marcel a

intitulée avec lui *Séances du Moristan* ou *Révélations des fous du Caire*. Elle contient sept contes fort agréables à lire, tant pour les faits qui y sont rapportés qu'à cause du style élégant et facile dans lequel ils sont écrits.

Nous y voyons le malheureux *Iskandérany*, injustement placé dans cet hospice, y prendre son sort en patience et s'y lier avec trois individus aussi malheureux et aussi peu insensés que lui. Ils se nomment Rafif, Mourad et Abd el Qader. Iskandérany leur raconte sans détour par quelle suite d'aventures malheureuses il se trouve claquemuré dans cet hospice; et, pour répondre à cette marque de confiance, ceux-ci n'hésitent pas de leur côté à lui raconter leurs aventures respectives. Celle de Rafif est très-curieuse. On y voit figurer le fameux Ahmed pacha, que sa barbarie fit surnommer *Jazzar* (boucher). Celle d'Abd el Qader offre aussi beaucoup d'intérêt. L'histoire y est mêlée à la fiction comme dans la première. Un épisode des annales de la Perse s'y trouve en effet jeté au milieu de la narration. Après ce conte un cinquième interlocuteur paraît sur la scène. C'est un ancien marchand d'esclaves, renfermé au Moristan depuis longues années. Il se nomme Bou Bekar el Astrakany; mais il est plus connu par le sobriquet de Jellaby. Le récit que Mohdy met dans sa bouche est une adroite critique de l'infâme trafic connu sous le nom de *Traite des nègres*, trafic auquel, à la honte de l'humanité des Européens, des Français se livrent encore, dans notre siècle dont on aime à signaler les progrès dans la voie de la civilisation.

Les aventures de Mourad le bossu viennent ensuite. Schariar les aurait volontiers écoutées de la bouche de Schaharzadé. Une bague magique, autre lampe merveilleuse, donne à Mourad la faculté d'obtenir tout ce qu'il désire. Il fait ainsi plusieurs voyages, et il lui arrive je ne sais combien d'aventures qui finissent par le conduire à l'hospice des insensés.

Au milieu des autres aliénés retenus dans cet hospice, Iskandérany retrouve son cousin, qui lui avait fait tant de mal, et Zahara, une de ses femmes, dont il avait eu aussi grièvement à se plaindre. Celle-ci alors repentante lui confesse ses infidélités passées et lui raconte par quel enchaînement d'incidents extraordinaires elle se trouve sa compagne dans ce triste séjour. Enfin, un des anciens habitants du Moristan fait connaître ses singulières aventures d'amour, qui terminent convenablement la dixième livraison et le second volume de l'intéressant ouvrage dont il s'agit. Tous ces contes sont entremêlés de vers élégamments écrits, et qui ont bien cette teinte orientale qu'un orientaliste seul peut donner. Ils sont accompagnés de notes, les unes curieuses, les autres instructives; mais les plus longues, et je crois même les plus piquantes, ne se trouveront qu'à la fin du troisième volume, où elles ont été rejetées pour ne pas grossir le premier et le second outre mesure.

Il est bon de faire observer que cette collection de contes, ainsi que celle qui a été publiée par M. Tributien, il y a quelques années, forme une suite naturelle à l'édition des *Mille et une Nuits* de M. Gau-

thier, et lui assure un débit sûr et facile. Nous avons dit que de fort jolies vignettes gravées sur bois ornent les livraisons; elles seront au nombre de vingt-cinq au lieu de vingt seulement qu'annonçait le prospectus. Les dessins sont dus à M. Constant Viguier, et l'exécution xylographique à M. de Saint-Fergeux.

G. T.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 6 janvier 1834.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises comme membres de la Société.

MM. Le comte de CAZALÈS.
BOURGEAT, professeur de philosophie au collége de Juilly.
Jules JULIANI, premier adjoint du maire de Marseille.

M. Bechelé écrit au Conseil pour lui faire connaître la prochaine arrivée d'une boîte contenant des ouvrages orientaux envoyés par M. Richy, juge à Chandernagor, et correspondant de la Société.

M. Harkness, secrétaire de la Société asiatique de Londres, écrit au Conseil pour le remercier de sa nomination comme membre honoraire de la Société.

M. Newbold écrit au Conseil en lui adressant trois manuscrits relatifs à la chiromancie et à l'astrologie des musulmans du Dekan. L'un de ces manuscrits est renvoyé à la

Commission du Journal; et les remercîments de la Société seront adressés à M. Newbold.

M. de Hammer adresse au Conseil quelques observations sur un article signé *Danischdjoui* récemment inséré dans le *Journal asiatique*. La lettre de M. de Hammer est renvoyée à la Commission du *Journal*.

BIBLIOGRAPHIE.

Fragment of the Journal of a tour through Persia, by Peter GORDON. London, 1833, in-12. 126 pages.

M. Gordon est un négociant qui a longtemps résidé dans l'Inde. Il a traversé la Perse de Tebris à Abouschir. Une grande partie de son journal a été perdue. Ce qui en reste est plutôt d'un intérêt politique que scientifique. Il raconte (pag. 98) qu'il a vu dans dans un village près de Cazeroun une grande pierre avec une inscription que personne dans le pays ne pouvait lire; il négligea d'en prendre copie, mais cette mention peut servir d'indication pour les voyageurs. Il parle aussi (pag. 80) du Dr Footi qui revenait de Persépolis, où il avait fait une nouvelle copie des inscriptions. M. Footi a habité Paris après son retour de Perse; sait-on ce que sont devenues ses inscriptions?

NOUVEAU

JOURNAL ASIATIQUE.

MARS 1834.

CONJECTURES

Sur l'origine de la dénomination de l'Afrique,
par M. E. Jacquet.

C'est une grande témérité que de proposer des conjectures sur l'origine du nom de l'Afrique. Ceux qui ont le plus osé dans l'aventureuse science de l'étymologie ont respecté ce nom. Le savant Varron qui, dans le quatrième livre de son *Traité de la langue latine*, a essayé d'expliquer un grand nombre de noms de lieux, n'a pas osé s'engager à rechercher dans quel temps et par quelles causes la dénomination d'Afrique avait été imposée à une certaine étendue du littoral de la vaste contrée dont toutes les parties ont été depuis réunies sous ce même nom. D'autres cependant moins savants, mais plus audacieux, en ont proposé quelques étymologies auxquelles nous ne pouvons croire aujourd'hui qu'ils aient eux-mêmes accordé une foi et une approbation sans réserve. Je n'en présente-

rai pas ici le catalogue complet, parce qu'il ne serait pas moins fastidieux à lire qu'à rédiger; la critique la plus dévouée se lasserait bientôt de condamner des rapprochements de mots, tous aussi puérils que celui-ci : *Africa, quasi regio aprica.*

Je ne citerai donc que deux étymologies de ce nom, probablement la plus ancienne et la plus récente; la première, dont on serait en droit de supposer l'existence, lors même qu'elle ne nous aurait pas été conservée par des textes, est celle que l'on peut nommer *héroïque*, et qui existe virtuellement pour tous les noms ethniques de l'antiquité; elle consiste à rechercher le mot immédiatement supérieur, dans la série des dérivations, à celui qu'il s'agit d'expliquer, et à transformer ce mot en un *héros* ou *fondateur* (κτιστής) dont on rattache la généalogie aux grandes familles héroïques. Martianus (lib. VI, de Afr.), se conformant sans doute à des autorités d'un âge antérieur, nous apprend que l'Afrique fut ainsi nommée d'un certain Libyen, fils d'Hercule, le héros *Afer*[1]. La seconde étymologie, plus spéciale que toutes les autres, a été proposée par M. le comte Castiglioni dans ses *Recherches sur les Berbères atlantiques*[2]. Co-

[1] Les Arabes qui expliquent aussi tous les noms de peuples, de contrées et de villes par le moyen de ces étymologies *stemmatiques*, font dériver le nom de l'Afrique de celui d'Afrikis, roi des Himyarites, qui, suivant les traditions arabes, soumit les peuples de l'Afrique à sa domination. Il faut avouer que l'étymologie de Martianus a de plus que celle-ci le mérite de la correction grammaticale.

[2] Publiées à la suite de son *Mémoire géographique et numismatique sur la partie orientale de la Barbarie appelée* Afrikia *par les Arabes.* Milan, 1826.

rippus mentionne dans plusieurs passages de sa *Johannide* (lib. II, v. 113 et al. loc.) une tribu africaine nommée *Ifuraces*, dont la position ne peut néanmoins être déduite d'aussi vagues indications. M. Castiglioni pense que la ressemblance des sons, jointe à cette circonstance que nous ne connaissions, jusqu'à la publication de la *Johannide*, aucune peuplade du nom de laquelle pût être dérivée la dénomination de l'Afrique, que cette ressemblance, dis-je, autorise la critique à chercher l'origine du mot *Africa* dans le nom des *Ifuraces* [1]. Les motifs qui m'empêchent d'admettre cette étymologie sont nombreux, mais un seul me dispensera de citer les autres, c'est que le nom dont l'origine doit être recherchée n'est pas *Africa*, mais *Afer*, qui n'a aucun rapport de prononciation avec *Ifuraces*.

Après avoir écarté ces diverses étymologies, j'en

[1] Ces *Ifuraces* étaient peut-être des familles détachées de la tribu des *Yefroun* (يفرون?), voisine de celle des *Maghrawah* مغروه et appartenant à la grande division des *Zenâtah* زناته (Voyez Dombay, *Geschichte der Maur. kön.*) Je ne présente néanmoins cette conjecture qu'avec défiance; car les *Yefroun* (qui ne sont d'ailleurs point nommés dans la liste des tribus berbères donnée par Ibn Khaldoun, voy. *Nouveau Journal asiat.*, tom. II, p. 120) devaient être campés, dès cette époque, assez loin à l'occident de l'*Africa propria*. Cependant s'il est vrai, comme le pensent MM. Mazzuchelli et Castiglioni, et comme je suis aussi disposé à le croire, que les *Macares* de Corippus soient les *Macurebi* mauritaniens de Pline et les Μαχουρῆϐοι de Ptolémée, ceux-ci étant certainement les *Maghrawah* qui habitent les montagnes au sud de Mostgannim, il devient assez probable que les *Ifuraces* de Corippus sont les *Yefroun* appartenant ainsi que les *Maghrawah* à la grande division des *Zenâtah*.

propose une nouvelle qui est peut-être destinée à subir le même sort que les précédentes, mais qui me paraît du moins autorisée par des inductions historiques et philologiques plus probables : je la propose sans préparation, parce qu'en voulant déterminer les conditions que doit remplir une recherche de ce genre, on se laisse souvent entraîner à dissimuler celles auxquelles on n'a pu satisfaire, et à substituer des résultats obtenus d'avance aux règles qui devaient servir à les juger. La seule observation par laquelle je veuille introduire mon étymologie se rapporte non pas aux moyens de la justifier ou de l'excuser, mais au choix des formes grammaticales auxquelles elle doit s'appliquer. C'est un principe reconnu depuis longtemps et auquel les nouvelles études philologiques ont apporté une confirmation définitive, que le cas direct régissant (nominatif) est de tous celui qui altère le plus gravement le radical, celui dont la formation est la plus irrégulière; on ne peut donc le prendre pour type de la forme réelle d'un vocable, sans s'exposer à commettre de graves erreurs, ou du moins sans se priver des moyens de reconnaître soit la dérivation et l'origine de ce vocable, soit les modifications que peut avoir subies le radical dans sa rencontre avec le suffixe : l'étymologie que je propose s'applique à tous les cas du vocable qui en est le sujet, le nominatif (*afer*) seul excepté, parce que sa formation irrégulière est postérieure à celle des autres cas, ayant retenu un effet dont elle a perdu la cause. Cette dénomination ethnique me paraît être la forme siculo-dorienne d'un

mot dérivé du radical αἰθ et ayant le sens de *brûlé, noirci, noir*. Si je n'énonce pas d'abord ce mot, c'est qu'il reçoit dans les autres dialectes un sens qui semble inconciliable avec celui que je voudrais lui attribuer, et qu'il m'est du moins permis de lui supposer dans cette discussion; je dois faire remarquer que le seul des sens possibles de ce mot, que l'usage a introduit ou retenu, est celui qui nie le radical du mot et forme avec le sens de ce radical une contradiction d'ailleurs facile à expliquer. On ne doit pas s'étonner en effet de ce que αἶθρος ait le sens de *gelée blanche*, et αἴθειος celui de *froid:* des faits semblables reconnus dans d'autres langues ont déjà donné occasion d'observer que les noms les plus communs des deux états extrêmes de la température sont souvent dérivés des mêmes radicaux. La cause de la commune origine de ces noms doit être cherchée dans les opinions systématiques des anciens peuples sur le principe de ces deux conditions de la température, opinions qui supposent des observations assez exactes faites dès la plus haute antiquité. Je n'exposerai point ici ces opinions, parce que leur exposition serait étrangère à l'objet de cette notice; il me suffira d'ajouter aux faits philologiques qui en sont demeurés les témoignages, l'indication des rapports de quelques-unes de ces expressions communes aux idées de *chaleur* et de *froid*, avec les idées de *noir* et de *blanc* exprimées, dans les langues de la même famille, par des mots probablement dérivés des mêmes radicaux. On trouve plus souvent l'idée de chaleur associée à celle

de *noir*, et celle de *froid* associée à celle de *blanc;* mais ces rapports n'ont rien de fixe, et ici encore les extrêmes se rencontrent dans la dérivation des mêmes radicaux; nous ne pouvons nous permettre que de vagues conjectures sur les causes premières d'une confusion qui ne peut être fortuite. De la racine verbale αἰθ, origine d'une double dérivation, sont formés les mots αἰθαλόω, αἰθαλόεις, αἶθος, αἴθοψ, αἰθίοψ, *noir*, *noircir*; δαιερὸς, qui a le même sens, est dérivé de δαίω, brûler; à une racine qui existe dans le mot latin *cal-idus*, paraissent se rapporter le grec κελαινὸς [1] et le sanscrit *kâla*, noir: un radical sanscrit qui ne diffère que légèrement de ce radical latin, *kil* signifie également *être froid* et *être blanc*, *pur* [2]; le mot latin *candidus* paraît être dérivé du verbe *candere*, qui n'est peut-être lui-même qu'un mot de formation secondaire [3].

[1] La forme de ce mot, semblable à celle de μέλαινα [μέλας], peut supposer une forme inusitée moins développée κέλας. Cette épithète est précisément appliquée par Eschyle aux Éthiopiens:

.... τηλουρὸν δὲ γῆν
Ἥξεις κελαινὸν φῦλον οἳ πρὸς ἡλίου
Ναίουσι πηγαῖς, ἔνθα ποταμὸς Αἰθίοψ.

Prometh., 806 sqq.

[2] Tels sont du moins les sens que lui attribuent les grammairiens indiens; car ce radical paraît être inusité.

[3] Anaxagore, si nous en croyons le témoignage de Cicéron (*Paradox.*), prétendait *que la neige était noire;* cette opinion se rapportait peut-être à celle qu'il entretenait sur la nature ignée de l'éther; cf. αἴθω, αἰθὴρ, αἴθοψ, αἰθαλόεις et αἴθρος (*pruina*). En latin, le radical de *nig-er* est presque identique à celui de *ning-or*, *ning-idus;* la nasale médiale de ce dernier mot est probablement épenthétique.

Ces derniers rapprochements peuvent laisser quelques doutes; ce qui n'en admet point, c'est que la racine verbale αἰθ a pu former régulièrement, au moyen du suffixe ερς[1], un dérivé ayant le sens de *brûlé, noirci, noir,* comme elle en a formé un de même signification avec le suffixe οψ[2]. Je considère le radical grec αἰθ comme identique au radical sanscrit इध् *idh*, brûler, que les grammairiens indiens ont posé, dans leurs ouvrages, sous la forme इन्ध् *indh*, parce qu'il admet l'épenthèse de la nasale dans la conjugaison de l'*âtmanêpadam*, mais dont la plus simple expression est réellement la forme *idh*, telle qu'elle reparaît au passif et au causatif, *idhyê, êdhayâmi*. Les recherches de M. Bopp ont démontré complétement que Θ grec répondait exactement à ध *dh* sanscrit[3], et que ces

[1] Le suffixe ρος en grec, *rus* en latin, servant à former des substantifs et des adjectifs, est identique au suffixe sanscrit *ra*, que les grammairiens indiens ont, par un inexplicable caprice, rejeté dans la classe des *ounâdi* ou insolites, quoiqu'il soit fréquemment usité. Ce suffixe indiquant la possession me paraît avoir une origine commune avec les mots sanscrit et latin रै *rai* et *res*.

[2] Oψ est réellement un suffixe; les hellénistes, en inventant les plus bizarres étymologies, pour l'expliquer dans les composés par les sens qu'il possède comme vocable, ont tout à fait méconnu sa valeur de suffixe dans les mots dont il forme la désinence; il exprime la qualité ou la manière d'être, et répond exactement au suffixe anglais *ly*, altéré de l'anglo-saxon *lik* qui s'est conservé dans *like*. Les mots formés par le moyen du suffixe οψ signifient aussi littéralement *qui a l'apparence de*, etc.; ce sens se réduit facilement à celui que j'ai précédemment indiqué.

[3] La langue latine, qui n'a pas de valeur de prononciation égale à celle du ध et du Θ, les remplace dans les radicaux qu'elle a en commun avec le sanscrit et les dialectes grecs, le plus souvent par

deux lettres étaient réellement dans les deux langues les seules dentales aspirées; il ne peut donc y avoir de difficulté que sur la diphthongue du radical grec comparée à la simple voyelle du radical sanscrit. L'addition de l'*a*, lors même qu'on ne voudrait pas la considérer comme un accroissement de la voyelle radicale, analogue au *gouna* qui est la caractéristique propre [1] du causatif (quelquefois employé avec la valeur de l'intensitif) *êdhayâmi*, pourrait être expliquée par ces légères variations que subissent les radicaux en passant d'une langue à une autre [2]. De quelque manière qu'on explique la diphthongue, il est certain que le radical αἰθ représente le radical *idh*, et signifie primitivement *brûler*, de même que son correspondant sanscrit : il ne me paraît pas moins certain que αἰθήρ (cf. αἶθος), formé de la racine verbale αἰθ et du suffixe ερ (ηρ au nominatif), a primitivement signifié *feu*, dans toutes les acceptions de ce mot. Cette opinion est confirmée par le passage suivant des Météorologi-

d; ainsi धा sanscrit, θη grec [τίθημι] devient en latin *de* dans *ab-dere*, *ad-dere*, *con-dere*, *de-dere*, *e-dere*, *in-dere*, *pro-dere*, *sub-dere*, etc.; plus rarement par *t*, quelquefois par *s* devant la lettre *t*; ainsi les mots *aestus*, *aestas* sont certainement dérivés de αἴθω (cf. le mot zend *aeç-ma*, bois, en sanscrit *idh-ma*); et dans quelques mots seulement par *f*, comme je le démontrerai dans la suite de ce mémoire.

[1] Elle est du moins la seule qui persiste au participe passif du causatif.

[2] J'ai précédemment cité le mot zend *aeçma* (sanscrit *idhma*) qui suppose un radical *aedh* absolument identique au radical αἰθ et plus développé que le radical *idh* : l'observation que je fais sur *aeçma* peut généralement s'appliquer à la langue zende; elle est souvent d'un degré plus forte que la langue sanscrite.

ques d'Aristote (liv. I, ch. 3) : Ὁ γὰρ λεγόμενος αἰθὴρ παλαιὰν εἴληφε τὴν προσηγορίαν, ἣν Ἀναξαγόρας μὲν τῷ πυρὶ ταὐτὸν ἡγήσασθαί μοι δοκεῖ σημαίνειν[1] · τά τε γὰρ ἄνω πλήρη πυρὸς εἶναι · κἀκεῖνος τὴν ἐκεῖ δύναμιν αἰθέρα καλεῖν ἐνόμισε · τοῦτο μὲν ὀρθῶς νομίσας · τὸ γὰρ ἀεὶ σῶμα θέον ἅμα τε θεῖόν τι τὴν φύσιν ἐοίκασιν

[1] Cette phrase a été citée dans une des notes qui accompagnent la traduction française des *Mémoires philosophiques* de M. Colebrooke. Il se trouve dans cette note quelques erreurs trop graves pour qu'elles puissent être attribuées à l'auteur de ces utiles éclaircissements; on y a confondu des opinions très-diverses, celles d'Anaxagore et d'Aristote, et on a, contre toute vraisemblance, attribué à ce dernier philosophe deux opinions différentes sur l'éther. Aristote ne pouvait attribuer à Anaxagore sa propre opinion sur la nature de l'éther, puisqu'il réfute celle d'Anaxagore dans plusieurs passages de ses livres. La phrase que l'on a citée en preuve de cette prétendue identité d'opinions prouve précisément le contraire : Anaxagore pense que l'éther est le *feu* *; Aristote compte quatre éléments (entre lesquels le *feu*) et un cinquième, corps subtil et inaltérable, l'*éther* (στοιχεῖα δὲ τέτταρα, πέμπτον δέ τι σῶμα αἰθέριον ἀμετάβλητον), élément actif et vivifiant, différent de l'*air* et du *feu*. C'est sans doute par une méprise du même genre que, dans une autre note, les *forces d'attraction et de répulsion* d'Empédocle, ἀρχικαὶ δυνάμεις, φιλία καὶ νεῖκος, ὧν ἡ μέν ἐστιν ἑνοποιητική, τὸ δὲ διαιρετικόν, se sont introduites dans le catalogue des diverses expressions du dogme des principes *actif* et *passif*; l'activité en effet n'est pas moindre dans la *répulsion* que dans l'*attraction*.

* Cette opinion était aussi celle des anciens peuples de l'Italie; le rapprochement de deux passages d'anciens poëtes latins cités par Varron (*de ling. lat.*, lib. IV) ne laisse aucun doute sur ce point. Itaque Epicharmus Enni de mente humanâ dicit: *Istic est de sole sumptus ignis*..... Recte igitur Pacuvius ait : *animam æther adjungat*. Ces textes nous apprennent que le feu ou éther était, dans la croyance de ces peuples, le foyer universel des âmes, le *vaiçvanarâtman*, que le soleil était une transformation intermédiaire de ce feu primitif, de laquelle il passait dans la matière organisée des corps humains. Priscien nous a conservé un autre fragment de l'Épicharme d'Ennius, dans lequel l'*intellectualité* du feu originel est encore plus nettement exposée : *terra corpus est, at mentis ignis est.*

ὑπολαβεῖν, καὶ διώρισαν ὀνομάζειν αἰθέρα τὸ τοιοῦτον, ὡς ὂν ταὐτὸ τῶν παρ' ἡμῖν τὸ αὐτόν. « L'élément que nous appelons « *éther* a reçu une ancienne dénomination, qu'A-« naxagore me paraît avoir considérée comme signi-« fiant la même chose que le *feu;* il croyait en effet « que les espaces supérieurs du monde étaient remplis « de feu, et il a introduit l'usage d'appeler *éther* la « puissance qui occupe ces espaces. Il a bien fait d'in-« troduire ce mot; car les philosophes paraissent avoir « supposé que c'était un corps *toujours mobile* (ἀεὶ « θέον), quelque chose de *divin* [1] de sa nature, et « ils sont convenus d'appeler ce corps *éther,* etc. » Cette opinion est encore exposée dans le livre *Du Monde* (chap. 2) à peu près dans les mêmes termes : « Si nous appelons *éther,* dit le philosophe de Sta-« gyre, la substance du ciel et des astres, ce n'est pas « que cette substance soit ignée et enflammée, comme « l'ont pensé plusieurs philosophes qui n'ont eu que « de fausses notions sur la nature de cet élément, « absolument opposée à la nature ignée; la véritable « origine du mot *éther* est le *mouvement perpétuel* « de rotation dans lequel est entraîné cet élément. » On ne peut s'empêcher d'avouer que si Aristote était un naturaliste distingué, il était du moins un étymologiste peu habile; il ne peut croire que les mots soient

[1] Il faut observer, pour l'intelligence de ce passage, qu'Aristote croyait trouver dans le mot θεῖον une confirmation de son étymologie ἀεὶ θέον [αἰθήρ], comme si deux étymologies d'un seul mot pouvaient être vraies toutes deux à la fois, ou que l'une manquant, l'autre fût vraie à son tour.

l'expression des opinions, et qu'ils en gardent le souvenir, même après être passés à d'autres sens; il pense que l'expression saisit immédiatement la chose, est permanente comme elle, quelle que soit la diversité des opinions successivement émises sur la nature de cette chose par le moyen de cette expression. Aristote, qui a commencé presque toutes les sciences, n'avait pas compris les plus simples et les premières notions de celle de la philologie; en vain Anaxagore interprète le mot αἰθὴρ par des opinions philosophiques antérieures à son siècle, en vain la raison grammaticale confirme cette étymologie; Aristote condamne en même temps la doctrine physique et l'étymologie qu'elle avait produite; il applique le mot même à une nouvelle nature d'élément, puis il l'explique en ce sens par une ridicule étymologie (ἀεὶ θέον). Le mérite de l'opinion d'Anaxagore sur la signification du mot αἰθὴρ consistait dans la fidélité avec laquelle il avait reproduit et continué des doctrines considérées dans un âge précédent comme des vérités théologiques et immuables. Cette opinion, qu'il avait reçue et adoptée, avait pénétré tout son système philosophique; il expliquait par elle le phénomène de la fulmination, comme nous l'apprenons de Plutarque : Ἀναξαγόρας, ὅταν τὸ θερμὸν εἰς τὸ ψυχρὸν ἐμπέσῃ, τοῦτο δέ ἐστιν αἰθέριον μέρος εἰς ἀερῶδες, τῷ μὲν ψόφῳ τὴν βροντὴν ἀποτελεῖ, κ. τ. λ. (*de plac. phil.*, liv. III, ch. 3). Empédocle paraît avoir enseigné le même principe dans ces vers :

Τέσσαρα τῶν πάντων ῥιζώματα πρῶτον ἄκουε·
Ζεὺς αἰθὴρ, ἥρη τε φερέσβιος ἠδ᾽ ἀϊδωνεὺς, κ. τ. λ.

que Plutarque (*ibid.*) explique ainsi : δι' ἂ μὲν λέγει, τὴν ζέσιν καὶ τὸν αἰθέρα, ἤρην τι φερέσβιον τὸν ἀέρα, τὴν δὲ γῆν τὸν ἀϊδωνέα, κ. τ. λ.; l'*éther* ou la *fermentation ignée* était donc aussi, dans ce système, superposé à l'air, et occupait les espaces les plus excentriques du monde matériel.

Une légère ressemblance de prononciation peut d'abord faire supposer quelques rapports plus réels entre αἰθήρ et un mot zend fréquent dans les textes, qui a également le sens de feu. Ce mot, dans toute sa déclinaison, un seul cas excepté, et généralement dans celle de ses dérivés, paraît sous des formes semblables à celles-ci : *âthrè, âthrô, âthravanèm, athaouroun, âthrava*, etc.; la présence du *th* zend ⸺, qui égale Θ grec, paraît donner une nouvelle autorité au rapprochement des radicaux αἰθ et *âth*; mais *âth* n'est point réellement le radical du mot zend : dans *âth* suivi de la consonne *r*, l'aspiration de la consonne *th* peut être ou nécessaire et radicale, ou accidentelle et produite par l'action de la consonne suivante [1]. Or, s'il se trouve une forme du mot précité,

[1] Les premiers renseignements sur la force d'aspiration exercée par quelques lettres zendes ont été donnés par M. E. Burnouf dans ses *Observations sur l'affinité du zend avec les dialectes germaniques* (*Nouv. Journ. asiat.*, t. IX, p. 53), observations qui paraissent avoir échappé à l'attention de M. Bopp. M. E. Burnouf a remarqué à ce sujet que l'influence de la lettre R sur les consonnes immédiatement précédentes était presque aussi étendue en grec qu'en zend, et il en a cité plusieurs exemples, auxquels on peut joindre φροίμιον (attique pour προοίμιον *procemium*), τέθριππος, τέθριππον dont la première partie est pour τέτρα- : je pense qu'on pourrait même constater dans la langue grecque d'autres faits

dans laquelle le radical se présente dégagé de toute influence extérieure, le radical y existe certainement à l'état primitif et dans toute sa pureté; la forme du nominatif, la seule qui interpose une voyelle entre la consonne désinente du radical et la consonne aspirante du suffixe, est aussi la seule qui remplisse les conditions précédemment indiquées; cette forme est *âtars* [1], dont le radical, ainsi que l'ont démontré les ingénieuses recherches de M. E. Burnouf, est *ad* ayant le sens propre de *manger* [2]. Cette détermi-

analogues à ceux qui ont été récemment reconnus dans la langue zende; plusieurs des consonnes qui, dans cette dernière langue, ont le pouvoir d'introduire l'aspiration, ont en grec celui de conserver l'aspiration, quand elle existe radicalement. Ainsi τέχνη (pour τεύχνη) cf. τευκτὸς; ψυχμὸς cf. ψυκτὴρ, etc.; γ se change en χ devant ν dans πρόχνυ contracté de πρὸ et de γόνυ; la loi de l'aspiration zende reçoit même son entière application dans le mot ΕΧΣ qui se lit sur les anciens marbres antérieurs à l'introduction du Ξ dans l'orthographe grecque.

[1] Je crois utile de faire observer que la déclinaison du mot zend *âtars* est presque identique à celle de certains mots latins considérés comme irréguliers; ces mots sont généralement formés d'une racine verbale et d'un suffixe *rus*, qui affecte au nominatif la forme *er*, ex.: *niger*, *nigrum*, *faber*, *fabrum*, *ater*, *atrum*, *etc*. La ressemblance que j'indique serait encore plus facile à reconnaître, si certains thèmes de vocables latins, et entre autres les thèmes en *er* ne repoussaient pas le signe du nominatif; on aurait *nigers*, *fabers*, *aters*, *etc*.

[2] *Atars*, le feu, signifie donc littéralement *celui qui mange* (le sacrifice), sens primitif, facile à expliquer dans le système des opinions cosmogoniques ariennes. Le radical sanscrit *aç* a le même sens que le radical *ad*; or il est intéressant d'observer que le *feu* se nomme אש אשא en hébreu et en chaldéen, d'où אשה *le sacrifice destiné à être consumé par le feu*. La langue grecque possède deux radicaux qui ont exactement la même

nation de la véritable forme du radical d'*âtars* et d'*âthrô* exclut tout rapprochement de ce mot zend avec le grec αἶθρος; car les lettres non aspirées ne peuvent être reconnues égales en valeur aux aspirées du même ordre. Ce principe philologique, applicable au zend et au grec, ne l'est pas également au latin qui n'a point d'aspirée de l'ordre des dentales; j'ai précédemment indiqué par quelles lettres cette langue suppléait les aspirées de cet ordre. Je fais cette observation pour prévenir les difficultés que pourrait susciter une application abusive de ce principe général, et pour débarrasser de toutes les objections que l'on en pourrait tirer, les rapports constants qui existent entre le mot grec αἶθρος (*noirci*) et le mot latin *ater, atrum*, dont le sens est le même [1]. La seule difficulté qui puisse contrarier le rapprochement de ces deux mots, c'est que la voyelle latine n'est pas égale à la diphthon-

forme et la même valeur que les radicaux sanscrits *ad* et *as*, savoir, ἔδ-ω, d'ou ἔδαρ, ἔδεσμα, et ἔσ-θω ou ἐσ-θίω; on trouve de même en latin *ed-ere* et *es-se*. Il faut se garder de rapporter à ces radicaux Ἑστία (*vesta*), qui paraît dériver du radical sanscrit *vas*, habiter, soit considérée comme la terre (οἰκουμένη), soit considérée comme le feu intérieur et central (voy. Plutarque, Νουμᾶς), comme le feu domestique, le *grihâgni*, le foyer, la maison*; ἑστιοῦχος répond précisément à tous les sens de *grihastha*, maître de maison, chef de famille.

[1] *Ater* et ses dérivés désignent particulièrement la couleur noire de la peau : *Homines Ægyptii plerique subfusculi sunt et atrati, magisque mœstiores*, etc. Amm. Marcell., liv. XXII.

* Cette observation semble confirmée par le caractère attribué à *Agni* dans les hymnes vediques; il est invoqué dans un hymne de *Vasichtha* (*Rigveda*, L. V. 2, 18), comme गृहपति, *ædium dominus*.

gue grecque; mais la diphthongue αι peut avoir été réduite à la simple voyelle *a* par une de ces contractions irrégulières qu'explique suffisamment le passage d'un vocable d'une langue à une autre, et dont un exemple paraît s'être conservé dans un mot latin rapporté à la même racine par les plus habiles étymologistes, *atrium* dérivé du grec αἴθριον [1].

Si cette dérivation très-probable d'*ater* est admise, ce mot viendra se placer naturellement à côté du mot *afer*, auquel j'ai attribué la même origine. C'est ici que je dois exposer la raison, telle que je la conçois, de la diversité de formation de ces deux mots; je l'ai déjà indiquée en faisant osberver que *ater* paraissait avoir été formé pour ainsi dire dans l'intérieur de la langue latine, en même temps, des mêmes éléments et sous la même influence que le plus grand nombre des mots de cette langue; que *afer* au contraire paraissait avoir été préparé dans le dialecte dorien de la Sicile, puis introduit dans la langue latine, revêtu des formes de ce dialecte, à une époque relativement récente, celle des expéditions maritimes des Romains. Je crois avoir rendu probable l'existence du mot αἶθερς dans le sens de *noir*; il me reste à expliquer comment *afer* en a été formé. Une des particularités de dialecte qu'on attribuerait en propre au dorien et à l'éolien, si on ne l'observait aussi dans l'ionien et dans l'attique qui la leur ont probablement empruntée, est le changement du Θ en Φ, spécialement devant les liquides Λ et Ρ. Cette permutation, qui a déjà été re-

[1] Voy. Scaliger dans ses *Conjectanea in Varr. de ling. lat.*

marquée par les scoliastes et les grammairiens grecs, trouve sa raison dans l'aspiration commune à ces deux lettres, aspiration qui domine et efface la différence de leurs articulations propres ; elle explique également la permutation réciproque de Φ et Χ, de Χ et de H latin. On a cité souvent les mots φὴρ éolien et dorien pour θὴρ [1], d'où le latin *fera* ou *ferus* (animal sauvage) cf. *thier;* l'attique φλᾷν pour θλᾷν [2]; le dorien φλίβω pour θλίβω [3]; on connaît enfin le jeu de mots que σκύφος fournit à Athénée (liv. XI, chap. 14): Σκύφος οἷον σκύθος; διὰ τὸ τοὺς Σκύθας περαιτέρω τοῦ δέοντος μεθύσκεσθαι. A ces faits on peut ajouter les observations suivantes: On lit dans une glose d'Hésychius φάβα éolien pour θάβα ou θάπα, stupeur; θάπος ne diffère certainement pas de φόβος qui est plus usité; au grec θύρα répond le latin *fores*, et peut-être à θύραζε ou θύρασδε, *foras;* θλάω ou φλάω paraît être passé en latin sous la forme de *frio*, et θραύω sous celle de *frango;* θρῆνος et *flere* appartiennent au même radical; *fortis* est probablement le même mot que θαρσὺς poétique pour θρασὺς; *fellare* dérive du grec θηλὴ (mamelle) formé de θάω, cf. θῆλυς; à θέρω, θέρμα se rapportent les mots latins *fer-vo*, *fer-veo*, *for-mus*, *for-nus*, *fur-nus*, *for-num*,

[1] Pindare, Pyth. On lit dans Eustathe : Αἰολικὴ λέξις φῆρες ἀντὶ τοῦ θῆρες.

[2] Employé par Aristophane. Eustathe dit : Ἐκεῖνοι (Ἀττικοὶ) τὸ θλᾷν φλᾷν λέγουσι. On trouve φλάσις ionien dans Hippocrate.

[3] Théocrite, Idylle 15, v. 76 φλίβεται; on trouve aussi φλίβω dans Homère; φλίψεται, *Odyss.*, ρ, v. 221.

for-nax, etc.[1]; on peut encore comparer *fumus*, θυμιάω avec le sanscrit *dhoûma*, fumée; le grec θύσανοι avec le sanscrit *bhoûchana*, ornement, formé de la racine *bhoûch*, qui est identique aux racines *dhoûç*, *dhoûs* et *dhoûch* de la même langue; l'interjection latine *fi*, avec l'interjection sanscrite aversative *dhik* : on peut même conjecturer que les radicaux *bhrĭ* et *dhrĭ*, qui ont le même sens, étaient primitivement contenus dans un seul radical, dont l'aspiration indécise se sera plus tard divisée en deux articulations distinctes. Je pense ne point abuser du droit commun d'attribuer aux mêmes causes les mêmes effets, en proposant de reconnaître dans *afri* le mot αἴθροι, légèrement modifié par cette substitution de F à Θ, dont j'ai précédemment cité de nombreux exemples : l'induction est régulière et justifiée par l'analogie complète des termes comparés. Je suis seulement obligé de laisser indécise la question de savoir si l'altération du Θ en Φ s'était faite dans le dialecte syracusain (αἶφρος?), ou bien dans le passage de ce mot du dialecte dorien à la langue latine.

Après avoir ainsi posé les faits, je préviens une observation qui pourrait m'être adressée, en la présentant moi-même : l'étymologie qui vient d'être exposée n'est qu'une conjecture dépourvue de l'autorité d'un texte classique. Je dois en convenir; mais l'au-

[1] J. Scaliger, dans ses notes sur Varron, *de ling. lat.*, rapporte même à cette racine le mot *formido*, parce que la peur, dit-il, excite une sueur chaude : il est permis de douter de cette dérivation.

torité des Grecs et des Latins me paraît de peu de valeur lorsqu'il s'agit de recherches étymologiques sur leurs propres langues ; les anciens acceptaient les mots tels qu'ils les trouvaient constitués, sans en rechercher l'origine, sans soupçonner qu'ils pussent être décomposés; mais si dans une discussion philosophique ou historique, il leur importait de produire en faveur de leur opinion le témoignage des mots, ils en rapprochaient brutalement un ou deux autres termes ayant quelques syllabes de plus ou de moins, mais présentant deux ou trois lettres semblables. L'étymologie que j'ai proposée n'est point confirmée par des textes; mais elle me paraît recevoir quelque autorité de l'analogie de sens qui existerait, si elle était adoptée, entre la dénomination d'*afer* et celles du plus grand nombre des peuples de l'Afrique. La synonymie de ces dénominations ayant déjà été plusieurs fois démontrée, je n'ajouterai qu'un petit nombre d'observations aux faits rassemblés.

1° Αἰθίοψ, le même mot que αἴθοψ a signifié primitivement *enflammé*, puis *brûlé*, *noirci*, *hâlé*, *de couleur noire* [1]. Les anciens grammairiens croyaient que le sens propre de ce mot était, *qui a la figure brûlée, noircie;* j'ai déjà fait observer qu'ils avaient méconnu la valeur réelle du suffixe οψ [2].

[1] La dénomination d'Αἰθίοπες n'était pas limitée à l'Éthiopie proprement dite, qui d'ailleurs n'a jamais eu de limites bien fixes; elle désignait généralement tous les hommes de couleur noire. Homère nomme la Thébaïde Éthiopie (Strabon, liv. IV). Festus interprète *Ægyptinos* par *Æthiopas*.

[2] Ce qui me paraît ne laisser aucun doute sur ce point, c'est que

2° Tout ce qui se rapportait à l'Égypte était désigné par les dénominations de *sombre* ou de *noir*. Le premier savant qui ait comparé ces diverses dénominations est, si je ne me trompe, J. Scaliger, dans ses notes sur Festus [1]. Αἴγυπτος était synonyme de μέλας; on le trouve ainsi expliqué dans les anciennes gloses grecques, mais il signifiait originairement *brûlé* [2]; Eustathe (*Odyss.* δ) interprète αἰγυπτιάσαι par ἐπικαῦσαι : aussi ne puis-je croire à la réalité des rapports qu'on a essayé d'établir entre αἰγύπτιος, γὺψ et le latin *vulturinus* (color) [3]. La contrée même avait reçu les épi-

les Éthiopiens avaient été précédemment connus sous une dénomination dérivée de la même racine par un autre suffixe, αἴθεροι (cf. ἀερία), qui devait avoir le même sens qu'αἰθίοπες; cette dénomination nous a été conservée par Pline, liv. VI, 35 : *Universa verò gens* (*Æthiopum*) *Ætheria appellata est, deinde Atlantia, mox à Vulcani filio Æthiope Æthiopia*; il n'y a rien à dire sur cette dernière étymologie. Il faut observer que αἰθέριος, qui avait dans un âge antérieur de la langue grecque le sens de *brûlé, noir*, n'a conservé que celui de *éthéré, subtil comme l'éther*, de même que ἀέριος, qui avait aussi signifié *noir*, n'était plus vulgairement usité en ce sens dans les temps postérieurs de cette langue. Ces deux exemples donnent peut-être quelque autorité à la conjecture que j'ai émise sur la préexistence probable d'un sens aujourd'hui effacé du mot αἶθρος.

[1] A J. Scaliger il faut joindre Selden (*de Diis Syris*), et Perizonius (*Origines ægyptiacæ*) : plusieurs faits du même genre ont été cités par M. Reinaud dans une des notes qui accompagnent l'édition du *Roman de Mahomet*.

[2] L'*Etymolog. magn.* dérive Αἴγυπτος de αἴθω. Cette dérivation ne me semble pas probable. Hérodote dit que les colombes de Dodone étaient noires, parce qu'elles étaient des femmes égyptiennes métamorphosées.

[3] Plaute, en employant le mot *vulturinus* pour *fuscus*, ne voulait

thètes de μελάμβωλος et de ἀερία (qui signifie *noire*, suivant le scoliaste d'Apollonius [1]); Plutarque (*de Iside*) la nomme μελάγγειος; la dénomination de χώρα μελάμποδων est bien connue. Le Nil est appelé שִׁחוֹר, שחור *noir* par Ésaïe et par Jérémie, Αἴγυπτος par Homère. Diodore de Sicile nous apprend que Αἴγυπτος était un des plus anciens noms de ce fleuve; les Grecs le nommaient vulgairement Μέλας. Eustathe prétend que la dénomination de Νεῖλος est l'altération de celle de Μέλας[2]: Μέλας πρότερον καλούμενος μετεκλήθη Νεῖλος (ad Dion. Perieg., v. 224). Je crois qu'il faut accepter de cette opinion le rapprochement des deux mots, mais je crois aussi que leur affinité doit être expliquée par d'autres causes. Plusieurs savants anglais ont conjecturé que Νεῖλος était une altération du sanscrit *nîla*, noir.[3];

sans doute que faire un jeu de mots et une étymologie plaisante. Le Nil ou Ægyptus était aussi nommé ἀετός; cette circonstance aura peut-être fait naître l'idée de rapports entre αἴγυπτος et γύψ.

[1] Hésychius rapporte à l'Éthiopie la dénomination de Ἀερία: le sens attribué à ce mot par le scoliaste déjà cité nous permet de ne pas adopter la conjecture du P. Hardouin, qui pensait que l'Éthiopie n'avait été connue sous ce nom que pendant la domination des Égyptiens dans cette contrée. Wahl, à qui la glose du scoliaste paraît avoir été inconnue, a expliqué, Ἀερία par deux mots coptes signifiant *la contrée du soleil* (*Vorder und mittel Asien*, p. 341). Cette étymologie ne me semble pas pouvoir être admise. Ἀέριος signifie ordinairement *aérien, de la nature de l'air*, et ἀερόεις, *ténébreux, sombre*: il est intéressant de rapprocher ces sens en apparence contradictoires de ceux qui se confondent dans le radical αἰθ, αἰθήρ, αἰθαλόεις, αἶθρος (*pruina*).

[2] Les Grecs, si l'on en croit Festus, auraient aussi nommé le Nil *Melo*: la forme de ce mot est suspecte.

[3] Il est à peine nécessaire de dire que les étymologies tirées des

cette conjecture a été reçue, comme elle devait l'être, avec défiance, et il était difficile en effet de se persuader qu'un mot sanscrit isolé se fût introduit en Égypte par une voie secrète : mais il n'est pas nécessaire que les rapports aient été immédiats entre l'Inde et l'Égypte; personne ne croira que cette dernière contrée ait reçu le mot *nîla* d'un Brahmane voyageur, ni que les Égyptiens l'aient rapporté de leurs expéditions dans l'Inde; mais on sera mieux disposé à croire que la dénomination de Νεῖλος, ayant le même sens et la même forme que *nîla* [1], a été apportée en Égypte par la conquête et la domination des Perses, qui avaient la même origine que les tribus dominatrices de l'Inde, et dont la langue n'était qu'un dialecte de cette langue arienne répandue dans toute l'Asie centrale. Cette conjecture laisse peu de doutes, quand on observe que Homère ne connaît pas le mot Νεῖλος, dont l'origine est sans doute postérieure à son siècle [2]. Le rapport

mots grecs *νέα ἰλύς* ou de l'hébreu נחל, torrent, n'ont aucune valeur.

[1] Le mot Νεῖλος paraît avoir possédé le double sens de *noir* et de *bleu*, qui appartient au sanscrit *nîla;* c'est même ce dernier sens qu'il a conservé jusqu'à ce jour. Bruce nous apprend en effet que le mot *nil* signifie encore *bleu* dans les contrées qu'il a parcourues : à cette tradition curieuse il faut ajouter que les Coptes ont conservé dans leur langue un ancien nom du Nil (ⲁⲙⲏⲓⲣⲓ), qui signifie *bleu* (Wahl, *Vord. u. mitt. As.*). La dénomination de *Bahr el azrak*, *Fleuve bleu*, a peut-être la même origine.

[2] Peu de faits sont aussi vulgairement connus que l'erreur systématique des anciens, qui plaçaient les sources du Nil dans les Indes. Cette erreur était ancienne; on ne doit donc pas s'étonner de ce qu'Alexandre, arrivé sur les bords de l'Indus, crut

existant entre Νεῖλος et Μέλας est maintenant facile à déterminer ; car il est à peine douteux que μέλας ne soit la forme grecque du mot sanscrit *nîla*, la nasale dentale ayant été permutée comme dans quelques autres mots en la nasale labiale. Les dénominations que le Nil et ses affluents avaient reçues en Éthiopie signifiaient presque toutes aussi *noir* ou *sombre*. Sans parler de sa source nommée *Nigris* par Pline, parce qu'il peut y avoir des doutes sur l'origine et le sens de ce mot [1], je citerai la dénomination éthiopienne d'*Astapus*, qui signifiait *une eau dont les sources sont dans les ténèbres*, celle d'*Astabores*, qui avait le même sens [2].

être parvenu jusqu'aux sources du Nil. On pourrait penser d'abord qu'il fut entretenu dans cette erreur par quelques similitudes de dénomination du Nil et de l'Indus ; mais les unes n'existaient réellement pas du temps d'Alexandre, et il est douteux qu'il eût pris des informations assez précises pour être en état de constater les autres. Ainsi le mot هند *hend* ne signifie *noir* que dans la langue moderne des Persans, qui ont emprunté ce sens d'application aux Grecs, soit directement, soit par la traduction de leur littérature ; le nom de *Sindhou* ou *Hendou* (Océan) avait la même signification qu'un des plus anciens et des plus célèbres noms du fleuve égyptien, Ὠκεανός ou Ὠκεαμήν (Diod. Sic., 4, I) ; le rapprochement de ces noms eût sans doute confirmé Alexandre dans son opinion ; mais je doute qu'il se soit présenté à son esprit.

[1] Ce nom se reproduit dans celui du fleuve *Nigris*, qui sépare l'Afrique de l'Éthiopie (Pl. H. N. L. V. 5), et qui n'est sans doute point différent de la source *Nigris, fons* (*ut verisimile est*) *quem Nigrin vocavêre.*

[2] Comme la partie commune des mots *Astapus*, *Astabores*, *Astosapes* ou *Astosabas* est vraisemblablement la seule radicale, et la seule à laquelle puisse s'appliquer l'interprétation donnée par Diodore de Sicile et par Pline, d'après le roi Juba, il est permis de douter qu'un sens aussi développé que celui-ci, *aquam e tenebris profluentem*, ait été contenu dans le mot *asta* ; ce mot ne signifiait

Le fleuve nommé Αἰθίοψ, c'est-à-dire *noir*, dans un passage du Prométhée d'Eschyle, est le Nil, au-dessus du *catabasme* ou *cataracte*, comme on l'apprend des vers qui suivent dans ce drame ceux que j'ai précédemment cités :

Τούτου [Αἰθίοπος] παρ' ὄχθας ἕρφ' ἕως ἂν ἐξίκῃ
Καταβασμὸν, ἔνθα βυβλίνων ὀρῶν ἄπο
Ἵησι σεπτὸν Νεῖλος εὔποτον ῥέος.

Vitruve, qui place les sources du Nil dans le mont Atlas, dit que ce fleuve est, dans son cours supérieur, nommé *Dyris* du nom de l'Atlas (Δύρις), et dans son cours inférieur, *Melas*, c'est-à-dire *noir*; je pense que Vitruve s'est mépris sur l'origine du premier de ces noms, qui ne me paraît point différer de la dénomination de *Syris* ou *Siris*; c'était celle que le Nil avait reçue des Éthiopiens [1], et qu'il ne quittait qu'à Syene, à son entrée en Égypte. Eustathe déclare que ce nom est barbare, et qu'il est inutile d'en rechercher l'étymologie dans la langue grecque, οὐ χρὴ ζητεῖν ἑλληνικὴν ἐτυμολογίαν; il serait sans doute plus rationnel de

peut-être que *sombre*, *noir* (cf. أسود en arabe). Si l'on pouvait accorder quelque autorité aux fabuleuses traditions des Grecs sur la migration des Indiens en Éthiopie, on expliquerait facilement ces noms par les mots sanscrits *asitâpas*, les eaux noires, *asitavâri*, eau noire; je n'indique ces rapprochements de mots que comme un exemple des erreurs auxquelles peut se laisser entraîner la science étymologique, lorsqu'elle n'est point dirigée par une critique sévère.

[1] Σῖρις ὑπ' Αἰθιόπων κικλήσκεται (Dion. Perieg., v. 213), ce que traduit ainsi F. Avienus : *Hic qua secretis incidit flexibus agros Æthiopum in linguâ Syris ruit.*

la chercher dans les langues sémitiques. La dénomination de l'Égypte la plus fréquente dans les saintes Écritures est celle de מצור [1] ou מצרים. Quelques-uns des pères de l'Église ont rapporté ces noms à la racine צור et les ont interprétés par les mots *oppression, vexations;* d'autres éxegètes les ont rapportés à la racine צרר et les ont expliqués par *calamités, désolation;* ces interprétations sont théologiques et pour ainsi dire polémiques; je doute qu'on doive y ajouter une foi implicite; il me semblerait plus naturel de supposer que la racine צרר avait autrefois dans la langue hébraïque le sens qu'elle a conservé dans la langue chaldéenne et qui existe dans l'adjectif צריר *desséché, aride.* Je dois faire observer que cette racine, si on lui attribuait ce sens, pourrait, la permutabilité de certaines lettres dans les langues sémitiques étant reconnue, être comparée à la racine arabe سرّ *faire sécher,* aux racines hébraïques et chaldéennes צרב *être brûlé,* טרב, זרב *être brûlé par les rayons du soleil,* שרב *ardeur du soleil, lieu aride,* (en chaldéen) *être brûlé, desséché* [2]. Ce rapprochement pourrait engager à

[1] Wahl a proposé d'expliquer ce mot par le mot copte *metouro* (royaume), et M. Gesenius a adopté cette explication; elle me semble néanmoins souffrir beaucoup de difficultés: le mot *metouro* ne paraît pas différer du gyz *midr* et du syrien ܡܕܪܐ *midrâ,* terre, contrée. La conjecture que M. Gesenius a essayé de concilier avec l'opinion de Wahl (מצר limite, frontière), est bien plus heureuse.

[2] La partie caractéristique de ces racines et des racines שרף et צרף paraît être identique au radical grec θερ, d'ou θέρω, θέρμα, *fervere,* etc.

croire que le sens primitif de la racine chaldéenne et hébraïque צרר était, *brûlé par le soleil,* par suite, *desséché, aride;* et par là se trouverait peut-être expliqué le sens isolé du mot samaritain ࠔࠓࠉࠓ *serîr,* (cf. سمر) qui, dans deux passages du Lévitique, répond à l'hébreu שחר, et signifie *noir*[1]. Quoi qu'il en soit de cette dernière conjecture, si les précédentes inductions étaient admises, מצור signifierait *adustio, combustio,* et, considéré comme dénomination de l'Égypte, répondrait aux dénominations si connues dans la géographie grecque et romaine de *κατακεκαυμένη* et de *combusta;* or le sens de ces mots ne diffère pas de celui d'*αἴγυπτος*. Un autre nom de l'Égypte paraît dans la Bible; c'est celui de *terre de Kham* ארץ חם, ou, comme l'ont interprété les exégètes du siècle dernier, *terra torrida, fusca,* la terre noire. ⲬⲀⲘⲎ, ⲬⲀⲘⲈ et ⲔⲀⲘⲎ signifient aussi *noir* dans les divers dialectes de la langue copte, et sont dans cette langue même le nom de l'Égypte. Cette dénomination, que les Hébreux ont transcrite sous la forme חם, remonte sans aucun doute à la plus haute antiquité; on la trouve dans Plutarque grécisée en Χημία. Ces faits ont été mis hors de doute par les savantes recherches de M. Ét. Quatremère.

3° Les anciens plaçaient à l'extrémité occidentale de l'Afrique les *Æthiopes hesperii,* auxquels la couleur de leur peau avait fait donner ce nom, et dans

[1] Je n'ose expliquer par ce mot l'éthiopien *Siris,* la racine analogue dans la langue gyz ayant un autre sens.

la partie centrale de cette contrée, les *Melano gætuli*, dont le nom n'a pas besoin d'explication. Les doutes répandus sur l'origine du nom du fleuve *Nigris* s'étendent aussi sur le nom des *Nigritæ* ou *Nigræ* (Pline, liv. VI), qui habitaient les bords de ce fleuve; je ne ferai non plus aucun usage du nom des Maures, appelés, dit Strabon, Μαυρούσιοι par les Grecs, et *Mauri* (Μαῦροι) par les Romains; il est bien douteux qu'on puisse rapporter ce mot à ἀμαυρός; ἀμαυρὸς d'ailleurs pourrait difficilement s'entendre de la couleur de la peau.

Si la plus grande partie de l'Afrique connue des anciens, si le plus grand nombre des peuples qui habitaient cette contrée, avaient reçu des noms signifiant *noir, sombre, hâlé par le soleil,* on accueillera peut-être avec quelque faveur une étymologie qui explique par le même sens le nom de l'*Afrique,* dont il n'a pas encore été proposé une étymologie vraisemblable. Je ne présente d'ailleurs celle que je viens d'exposer que comme une conjecture; elle me paraît plus probable que celles qui ont été proposées jusqu'à ce jour; mais je ne lui accorde pas moi-même cette foi qui n'est due qu'aux vérités démontrées; son utilité sera peut-être de remplir une lacune dans l'étude des noms historiques, et de remplacer le doute jusqu'à ce que vienne la vérité découverte par de plus heureuses recherches; et lors même qu'elle n'obtiendrait point ce succès, elle servirait encore à démontrer la vérité du proverbe grec : *Il vient toujours du nouveau de l'Afrique.*

NOTICE

Sur les fêtes populaires des Hindous, d'après les ouvrages hindoustani, par M. GARCIN DE TASSY.

(Suite.)

KARTIC (OCTOBRE-NOVEMBRE).

Déwâli.

Cette fête dure depuis le huitième jour de la quinzaine obscure de kârtic jusqu'au second jour de la quinzaine lumineuse. Pendant ce temps on lave avec de la bouse de vache les portes et les murs qui ont été salis durant les pluies, on badigeonne les maisons avec du plâtre, et on les rend luisantes. On nettoie tous les ustensiles et ornements de métal; les rues et les ruelles sont balayées; et au soir on allume des lampes. Ce dernier usage a lieu depuis le temps du Raja Nal, qui le premier fit illuminer à cette occasion.

Le 11ᵉ jour les Hindous font des actes méritoires et le pouja de l'idole (de Lakchmî). A minuit les dévots à cette déesse renferment leur argent dans un coffre, et lui rendent un culte en l'honneur de Lakchmî, la déesse des richesses [1]. Ce jour est le principal de la fête.

[1] Warren, *Kala sankalita*, p. 400.

Au 13e jour, nommé *Dhan téras* [1], ils font le pouja de Lakchmî, sous le nom de Dhan [2].

Au 14e, à partir du lever de la lune, les Hindous oignent leur corps d'huile et de parfums, et se lavent avec de l'eau chaude. Ils offrent en sacrifice des lampes et des feuilles de chinchira [3] en les jetant de dessus leur tête, acte par lequel leurs péchés sont remis et ils obtiennent le bonheur. A pareil jour eut lieu la naissance d'Hanouman; aussi beaucoup d'Hindous sont occupés jour et nuit à faire le pouja de ce personnage vénéré, et à se livrer à d'autres exercices méritoires.

Au jour de la syzygie, c'est-à-dire, le premier de la quinzaine lumineuse, ils offrent des oblations pour les morts, celle entre autres qui se nomme *Tarpan*, et qui consiste en trois pleines mains d'eau. A la nuit ils exécutent le *pouja* de la déesse *Lakchmî*, et ayant fait des batâscha [4] et d'autres sucréries de différentes sortes, ils les offrent à l'idole et font la veillée religieuse, à laquelle ils invitent leurs parents et amis. Une fois réunis, ils boivent, mangent et se livrent à la joie. Ils nomment ce jour *Gobar dhan Padiwa*,

[1] C'est-à-dire treizième de *Dhan*. En ce jour, dit M. Shakespear dans son *Dict. hind.*, p. 301, on fait une illumination consacrée à Jam (Pluton des Hindous).

[2] Ou *chitchérah* et *chachra* چچرا *inverted thorn*. A shrub common in India which bears small grains not unlike rice. Voyez Mme Haçan Ali, *Observations on the Musulmans of India*, t. II, p. 191.

[3] Ce nom signifie richesse, prospérité.

[4] वताशा (de वात *air*) sucrerie très-légère, ou sorte de gâteau en sucre soufflé.

le premier de *Gobar dhan*, parce qu'ils offrent à Lakchmî, sous le nom de *Gobar dhan*, des mets cuits qu'ils distribuent ensuite, en accompagnant cet acte d'aumônes et d'autres bonnes œuvres. Ils font aussi le pouja de Madhab, c'est-à-dire de Krichna, usage qui a lieu depuis le temps où cette apparition de Wichnou se manifesta sur la terre. Ils se livrent en outre en ce jour à différents jeux.

Au second jour de la quinzaine lumineuse de la lune de Kârtic, qu'on nomme *Bhaï douj* (le second du frère), les sœurs ayant fait venir leurs frères auprès d'elles, leur donnent à manger différentes sortes de nourritures, et leur remettent une robe. Les frères font aussi à leurs sœurs des cadeaux conformes à leurs moyens. Ces témoignages d'amitié fraternelle assurent une longue existence. L'origine, du reste, de cette cérémonie, remonte à Jamraj [1], qui alla à pareil jour à la maison de sa sœur jumelle Jamouna, et reçut d'elle les mêmes dons. Jamouna, après avoir fait le pouja de son frère, dit : « Les femmes qui se compor- « teront comme je viens de le faire recevront de mon « frère Jamraj l'absolution de leurs péchés. »

« La fête nommée Déwâlî, nous dit Jawan [2], est fixée « au 27 de la lune de Kârtic. En ce jour on vend des « figurines en terre représentant Râm et Lakchmî, à « côté l'un de l'autre ; car les Hindous sont dans l'u- « sage de faire des statues d'argile représentant les « incarnations de leurs dieux. Les potiers les placent

[1] Le Pluton des Hindous.
[2] *Bârah mâça*, p. 76.

« artistement dans leurs boutiques, coloriées convenablement et ointes de beurre, et ayant par cette exhibition frappé de folie[1] le cœur (l'esprit) des passants, ils gagnent de l'or avec de la terre. Toutefois rien n'est déterminé pour les figures ; on laisse un champ libre au goût des artistes. Ils font mille statues si bien façonnées, que le plus habile statuaire serait stupéfait en les voyant. De leur côté, les confiseurs, sous des tentes, vendent des *batâsoha* et des sucreries de toute espèce. En un instant tout est enlevé ; les grains torréfiés et les autres comestibles ont le même débit. . . . . A la nuit on illumine les édifices, et le peuple jouit du spectacle des lampes. Quoique la fête de *Déwâlî* soit hindoue, les Musulmans ne laissent pas d'y prendre part. La nuit du Déwâlî est célèbre chez tous les habitants de l'Inde ; on fait venir chez soi des jongleurs et des magiciens. . . . . Et tandis que les uns passent la nuit entière occupés à faire les cérémonies du poujâ, les autres s'amusent jusqu'au matin à des jeux de hasard. »

Jougâdya.

Le 9 de la quinzaine lumineuse de la lune de Kârtic, les Hindous, conformément à leurs moyens, donnent aux Brahmanes une gourde et d'autres objets. Par cet acte on obtient du ciel une augmentation de progéniture, etc.

[1] N'oublions pas que c'est un musulman qui parle.

Dévouthân (le lever de la divinité).

Le 11 de la même quinzaine, Wichnou se réveille de son sommeil. En ce jour les Hindous font des œuvres méritoires et la veillée religieuse. Ils ne dorment même pas de tout le jour par honneur pour le Dieu, et observent un jeûne rigoureux[1].

Le 12 de la quinzaine dont il s'agit, on rompt le jeûne du jour précédent, et on donne à manger aux Brahmanes. En ce jour se terminent, par le pouja du *Toulsi*[2], les rites des quatre mois du repos de Wichnou.

Pleine lune de Kârtic.

Depuis le commencement de la lune de Kârtic jusqu'à ce jour, c'est-à-dire pendant l'espace d'un mois, les Hindous vont se baigner dans le respectable Gange ou dans quelque autre rivière, en ayant soin de le faire au confluent de deux ou de trois rivières. Celui qui ne peut se rendre en de tels lieux doit se contenter d'aller au *tirth* le plus proche de son habitation. Cet acte est très-méritoire. Les gens à qui leurs affaires ne permettent pas de se baigner pendant un mois entier doivent se baigner depuis le 11 jusqu'à ce jour, ce qui fait cinq jours; et ceux qui seraient dans l'impossibilité de se baigner durant ces cinq jours ne doivent pas manquer de le faire à la pleine lune, et ce bain unique équivaut à celui du mois entier.

[1] Warren, *Kala sankalita*, p. 401.

[2] *Ocymum sanctum* (basilic commun).

« La cérémonie qu'on nomme le bain de Kârtic, « dit Jawan [1], a lieu à la pleine lune du mois dont il « s'agit. En ce jour les Hindous se baignent et se lavent « dans la rivière; ils frottent leur corps de poudre de « sandal, et se rendent aux *méla* qui se tiennent en « tout lieu. Les bords du Gange surtout sont remplis « d'une foule de peuple empressée de plonger dans les « flots. »

AGHAN (NOVEMBRE-DÉCEMBRE).

Bhaïrav.

Le 8 de la quinzaine obscure d'Aghan; c'est l'anniversaire de la naissance de Mahadéo, nommé aussi Bhaïrav. En ce jour les Hindous font des actes méritoires et le pouja de ce dieu. Ils vont au temple de Mahadéo, lui offrent des gâteaux en forme de couronnes, des guirlandes de fleurs, etc., se livrent aux exercices du culte, et font la veillée religieuse, acte très-méritoire.

L'habitant de Kâcî (Bénarès), qui omettrait en ce jour le pouja de Mahadéo, se rendrait coupable d'une grande faute.

Pèlerinage de Pischâchmochan [2].

Le 14 de la quinzaine brillante de la lune d'Aghan, les Hindous se baignent dans l'étang de Pischâchmochan, à Bénarès. Les enfants de celui qui, étant

[1] *Bârah mâça*, p. 78.

[2] C'est-à-dire, délivrance du mauvais esprit.

mort, est devenu un mauvais esprit, doivent en ce jour offrir pour ses mânes, de l'eau, un peu de nourriture et des aumônes. Par cet acte le trépassé est absous de ses fautes et va prendre place dans le lieu de la félicité. On nomme ce jour *Rotâ bhantâ.*

Nagar pradachina [1].

Il est écrit dans les *Schâstar* que l'habitant de Kâcî qui dit un mensonge ou fait une mauvaise action est plus coupable que s'il résidait en un autre lieu. Pour obtenir la rémission de ces fautes, il doit parcourir l'espace de cinq kos; mais s'il ne le peut, il faut alors qu'il fasse, à la pleine lune d'Aghan, le tour de la ville à l'extérieur et à l'intérieur. Si par malheur, dans cette promenade de cinq kos ou du tour de la ville, il vient à commettre une faute, elle ne lui sera jamais pardonnée.

POUS (DÉCEMBRE-JANVIER).

Manwantara.

On célèbre encore l'anniversaire de la naissance d'un manou, le 11 de pous.

MAGH (JANVIER-FÉVRIER).

Sankat chauth [2].

Le 4 de la quinzaine obscure de Mâgh, depuis l'aurore jusqu'au lever de la lune, les Hindous font

[1] C'est-à-dire, faire le tour de la ville.
[2] Le quatrième de la peine.

des actes méritoires en l'honneur de Ganéscha. Ils jeûnent, se tiennent en silence, ne prennent de la nourriture qu'après avoir fait le pouja de Ganéscha. Il y en a aussi qui se rendent au temple de cette divinité. Les Hindous sont persuadés que les peines se dissipent par ces actes méritoires.

Jougâdia.

A la jonction de la lune de Mâgh un nouvel âge[1] commence d'entre le *Satya* (ou l'âge d'or), le *Tréta* (l'âge d'argent), le *Dwâpara* (l'âge d'airain), le *Cali* (l'âge de fer).

Baçant panchamî.

Le 5 de la quinzaine lumineuse de la lune de Mâgh les Hindous font le pouja de Saraswatî devant des livres ou en présence de sa statue. Ils offrent à la déesse, comme pour la fête du Holî, de la poudre nommée *abîr* ou *goulâl*[2]; ils placent devant l'idole des fleurs de mangue, de jeunes tiges d'orge et de riz, et se livrent aux exercices ordinaires du culte.

« En ce jour, ajoute Jawan[3], chacun se livre à la « joie. Les gens du peuple, munis de pots de *Kuwâ* « (clitoria ternatea) et d'autres fleurs, chantant et

[1] Selon Jones (*Asiatic Researches*, t. III, p. 273), le *Cali-youg;* selon Warren (*Kala sankalita*, p. 402), le *Dwapara-youg*.

[2] Le premier de ces mots est arabe, et le second hindoustani. Ils expriment l'un et l'autre une poudre teinte ordinairement en rouge dont on trouve la recette dans l'ouvrage de M. Herklots, intitulé: *Canoun-i Islam, append.* p. LX.

[3] *Bârah mâça*, p. 93.

« jouant de différents instruments de musique, vont « dans les assemblées offrir aux grands l'hommage de « leurs vœux. Partout on les accueille avec empresse- « ment, et on leur offre des présents; nul d'eux ne « revient sans avoir obtenu quelque chose. Tel est l'u- « sage qu'on suivit. »

Les Sikhs ont conservé cette fête. Seulement la lecture du *Granth*, ou livre sacré de leur fondateur Bâbâ Nânak, remplace celle des *Schâstar* hindous [1].

Achala.

Le 7 de la même quinzaine c'est un acte très-méritoire de se baigner dans une rivière avant qu'un autre en ait agité l'eau; c'est pourquoi les Hindous se livrent à cet acte qu'ils accompagnent d'aumônes.

Bhîchm.

Le 8 de la même quinzaine le seigneur Bhîchm [2] mourut, et, conformément à son ardent désir, il monta au ciel. Comme il n'était pas marié et qu'il ne laissa pas de fils qui pussent prier pour lui, les Hindous offrent en ce jour pour ses mânes le *Tarpan*, et donnent l'aumône à son intention. Ces actes sont très-méritoires.

[1] Voyez dans l'*Asiatic Journal*, n. s., t. X, p. 83, la description de cette solennité à Lahore, par le capitaine Wade, témoin oculaire.

[2] Fils de Santanou, roi d'Hastinapoura. Il renonça au trône en faveur de son frère Vichitra vîrya, prit part à la guerre des Pandau et des Korau, et quitta la terre après avoir donné de sages conseils à Youdischtira, appelé à régner après cette guerre.

Pleine lune de Mâgh.

C'est aussi une œuvre très-méritoire que d'aller à Prayâg (Allahâbâd) se baigner pendant la durée du mois de Mâgh dans le Sourtyody [1], en ayant soin d'accompagner de bonnes actions ce bain religieux. Si on ne peut se baigner pendant le mois entier, on doit le faire pendant trois jours et au moins au jour de la pleine lune. Ceux qui sont dans l'impossibilité de se rendre à Prayâg doivent aller se baigner dans une autre rivière. L'acte le plus recommandé est de nourrir des Brahmanes.

PHAGOUN (FÉVRIER-MARS).

Schivarâtri (nuit de Siva).

Le 14 de la quinzaine obscure de la lune de Phâgoun, les Hindous vont au temple de Siva faire le pouja de *Bilwapatr* [2]. Ils accompagnent cette cérémonie d'œuvres méritoires et de la veillée religieuse. Par cette excellente action les désirs sont accomplis; la négliger, c'est une grande faute.

L'établissement de cette fête est dû au fait suivant: Un Bhil de basse caste s'était caché sur un arbre de *bel* dans le dessein de tuer des daims et d'autres animaux. Il y avait au-dessous de l'arbre un *linga* de

[1] Confluent du Gange et de la Jamna, et aussi, selon les Hindous, de la rivière nommée Sarawasti.

[2] A la lettre : feuilles de *bilv* ou *bil* (cratæva ou ægle marmelos). On verra plus bas l'origine de cette dénomination.

Siva recouvert de feuilles; mais le Bhil, qui ne s'en était pas aperçu, fit tomber sur cet objet du culte des feuilles du *bel*. En vain passa-t-il la nuit à attendre; un animal bon à manger ne se présenta pas à sa vue, à plus forte raison ne put-il en tuer un seul. A cause de cet acte méritoire quoique involontaire, ce Bhil a trouvé sa place dans le firmament, sous la forme d'une station lunaire nommée Bhiâdhatara [1]. C'est depuis l'aventure de ce Bhil qu'a lieu le pouja dont il s'agit.

Jawan place cette fête le 12 de Phagoun. Il se contente de dire qu'en ce jour les Hindous font le pouja, et qu'on tient aussi un méla que fréquente une grande multitude avide de jouir des spectacles divers qui sont montrés aux regards [2].

Le Horî ou Holî (carnaval des Hindous).

La solennité du Holî dure depuis le 8 de la quinzaine lumineuse de Phâgoun jusqu'au 2 de la quinzaine obscure de Chaït. Les Hindous s'y prennent pour la célébrer de la manière suivante : Ils placent dans un lieu convenablement orné l'idole respectable (de Govind ou Krischna), ils lui offrent de l'*Abîr*, du *Goulâl* [3] et de l'eau de safran, et font le pouja. Ils jettent aussi de ces poudres colorées sur leurs parents et leurs amis, et se livrent à toutes sortes de divertissements. Le 11e jour ils font des œuvres méritoires,

[1] व्याध chasseur, तारा étoile.

[2] *Bârah mâça*, p. 103.

[3] Poudre teinte en rouge ou en jaune, dont il a déjà été parlé.

le pouja de l'arbre nommé *Amalkî*[1], et prennent les plaisirs du Horî. Le principal jour de la fête est celui de la pleine lune : au soir les voisins réunis prennent des bâtons, qu'on nomme *Holîka*, ensuite ayant fait faire le pouja par un Brahme, ils mettent le feu à ces bâtons. Autour de ce feu de joie des enfants font entendre des chansons plaisantes[2] qui excitent le rire des assistants. Cet acte éloigne, dit-on, des enfants la crainte des démons et des mauvais génies.

La fête dont il s'agit se célèbre depuis le temps de Schri Râmachand ; et spécialement à Mathura, depuis Shri Krichna.

Au premier jour de la lune de Chaït, qu'on nomme *Dhouraïndî*, les Hindous appliquent sur leur front la cendre des bâtons dont nous avons parlé ; ils en jettent sur leurs parents et amis qui veulent prendre part à ce jeu, et chantent des *gâliyan*. Lorsqu'un pahar ou un pahar et demi du jour est passé, alors ils vont se baigner dans le Gange ; ensuite ils reviennent à leur maison, quittent leurs vêtements de couleur et en prennent d'autres.

Le 10e jour de la quinzaine lumineuse, c'est la clôture définitive du Holî ; après quoi, le mardi suivant, il y a une procession de Dourga sur des bateaux. On exécute, à cette occasion, des danses, et toutes les

[1] Le myrobolan ou *Phyllanthus emblica*.

[2] On les nomme *gâliyan* گالیان à la lettre, *injures*, c'est-à-dire chansons poissardes. C'est le nom qu'on donne aussi aux chants nuptiaux, souvent fort indécents.

personnes de la ville vont voir ce divertissement. Ce dernier usage a surtout lieu à Bénarès.

« En ce temps, nous dit Jawan [1], on se livre à une « joie tumultueuse ; chacun paraît heureux et content. « L'un chante l'hymne nommée *Holî*[2], s'accompagnant « du *daf* (tambour de basque); l'autre le récite à grands « cris. Le *goulâl* vole de tous côtés, un nuage couvre « le ciel...... Son odeur parfume le cerveau, son « éclat éblouit les yeux. Un effet magique semble exis- « ter dans l'air, lorsque ces couleurs variées (la rouge « et la jaune) s'agitent dans l'atmosphère..... Tout « le monde se réunit pour prendre ce divertissement. « Chacun a la main armée d'une sarbacane artistement « façonnée avec des pierres enchâssées dans de l'or ou « de l'argent. La poussière s'élance comme un jet d'eau, « vient frapper le visage de ceux qui prennent part au « jeu, et les couvre d'*abîr* de la tête aux pieds.....

« L'un tient des discours plaisants qui excitent le « rire, l'autre s'enivre avec le *sabzî*[3] ou avec des élec- « tuaires. Quelque part on joue de joyeuses panto- « mimes ; partout on tient des *méla*. Ici des Cachemi- « riens chantent des *gazâl*, en marquant la mesure « avec les mains et les pieds, d'une manière char- « mante ; ailleurs on admire la danse gracieuse des « bayadères et celle des jeunes garçons. On voit des « femmes déguisées en hommes, tandis que d'autres « conservent les vêtements de leur sexe. On en voit

[1] *Bârah mâça*, p. 97 et 100.

[2] Voyez plus loin un de ces chants.

[3] Liqueur faite avec le suc des feuilles du chanvre.

« aussi vêtues en *Joguin* (femmes des *Joguî*) ou « d'autre manière..... Lorsque le soleil se couvre « du voile de la terre, et que la lune paraît sur l'ho- « rizon, les yeux sont récréés par le spectacle des « lampes. La clarté est si grande, que du haut du « firmament la lune et les étoiles sont saisies d'éton- « nement.

« A Lakhnau, le nabab Açaf Uddaulah.[1] prend « chaque année dans son palais le divertissement du « Holî. Dans la nuit tous les édifices sont illuminés; « maisons et tours, tout est orné de lampes et de lan- « ternes. La foule se porte surtout sur la rive du fleuve « où elle occupe plusieurs lieues. Des bateaux éclairés « de lampions fendent l'onde; de leur bord on tire des « feux d'artifice. Les vagues brillent à la lueur des « lumières. Sur la rive on joue du *saranguî* (sorte de « violon, et du *mirdang* (sorte de tambour)..... « Au lever de l'aurore on célèbre le *Holî;* on met le « feu aux bâtons[2]. Bientôt la flamme s'élève pareille à « l'anémone, tandis que la braise ressemble à la gre- « nade........ Le jour de l'*Abîr* est le second de « la fête, jour qui est célèbre sous le nom de *Dhou-*

[1] Nabab d'Aoude, qui régna de 1775 à 1797. Le roi actuel d'Aoude Nacir uddin Haïdar est le petit-neveu d'Açaf Uddaulah. Il est bien entendu que ce nabab était musulman, aussi bien que le souverain régnant. Voy. *Historical Sketch of the Princes of India,* p. 76.

[2] Il a été parlé plus haut de ces bâtons. Dans d'autres localités c'est un mannequin en paille et en bambous, précisément comme ce qu'on nomme à Paris *carême prenant,* et en Provence *carême entrant.*

« *laïndî* [1]. L'un vient déguisé en soldat, l'autre en « batelier, un troisième en marchand, un quatrième « sous un autre costume. Jusqu'à midi la foule occupe « tous les lieux, mais à cet instant la mascarade cesse, « et chacun reprend ses vêtements ordinaires.

« Le huitième jour il y a un grand *méla,* où mille « déguisements et mille spectacles se montrent encore « aux regards..... Les gens riches font dresser des « tentes dans les lieux de promenade, et de là regar- « dent les exhibitions. A chaque instant un monde « nouveau se présente aux regards..... Mille baya- « dères, montées sur des chars de deux ou quatre « roues, montrent leur face charmante et déploient « leur grâce et leurs gentillesses, ayant soin de relever « le rideau du palanquin, comme pour regarder les « spectacles. Les amants errent auprès de chaque équi- « page comme le papillon autour de la bougie. Ils « apportent à ces belles des fruits, des sucreries et du « bétel, et, mieux que cela, l'argent comptant de leur « cœur..... Ailleurs, un conteur, au milieu d'un « cercle, fait des narrations étonnantes; plus loin a lieu « une discussion littéraire. Ici des beautés se balancent « sur d'élégantes escarpolettes, et mettent par leurs « gracieux mouvements l'esprit du monde sens dessus « dessous..... Quoiqu'il y ait partout et souvent de « ces *méla,* je n'en ai toutefois vu nulle part de pa- « reil. »

Mir Taki décrit aussi le Holî tel qu'il était célébré par le nabab d'Aoude Açaf Uddaulah. Voici des ex-

[1] Ou *Dhauraïndi,* comme on l'a vu plus haut.

traits du Masnavi à ce sujet qu'on trouve dans ses œuvres[1] :

« Le visir Açaf Uddaulah se livrait, à l'occasion du « Holî, à des divertissements qui jetaient dans l'admi« ration jeunes et vieux..... Les courtisans qui y « prenaient part semblaient anéantis dans la joie. Les « sarbacanes et les fioles de poudre jaune ou rouge « étaient préparées; la cour du palais faisait honte aux « jardins; elle était pleine de roses jaunes et rouges... « des tulipes, des *sad-barg* (rosa glandulifera), ré« créaient la vue. Les jeunes gens étaient couverts de « *goulâl* et trempés d'eau de rose..... Ils avaient « tous des vêtements couleur de safran, imprégnés « d'essence de rose. Cette poussière colorée qui sillon« nait l'atmosphère ressemblait à la pluie légère du « printemps. Les oiseaux, prenant pour des roses les « joues des beautés qui se livraient au jeu, venaient « s'y poser délicatement..... Les sarbacanes étaient « en mouvement, les visages inondés de *goulâl* en « devenaient rouges. On jetait aussi des feuilles de roses « avec l'*abîr*, qui s'élevait jusqu'au firmament..... « Le palais était illuminé à l'extérieur aussi bien qu'à « l'intérieur, en sorte que le mendiant comme le roi « pouvait jouir du coup d'œil. Les kiosques et les « minarets qui bordaient l'avenue, les rues et les ba« zars, étaient aussi illuminés. La foule se pressait, un « bruit tumultueux se faisait entendre. Ce spectacle « offrait la beauté des sept climats réunis. Il y avait « toutes sortes de gens. Des deux côtés de la rivière

[1] *Koollyat-i Meer Tuqee,* p. 954 et suiv.

« étaient dressés des châssis propres à supporter des « lampions..... On en voyait jusqu'où les regards « pouvaient suivre le cours de la rivière..... La « clarté des lumières placées sur les portes et les toits « des maisons chassaient les ténèbres de la nuit; que « dis-je! le jour et la nuit paraissaient réunis..... « Ceux qui devaient prendre part aux divertissements « se présentaient déguisés de différentes manières... « Montés sur d'agiles chevaux arabes où sur des élé- « phants semblables à des montagnes, ils produisaient « un effet magique..... Sur la rivière, dont la sur- « face était, par le reflet des lumières, brillante comme « un miroir poli, on lançait des bateaux chargés de « lampions. Leur lueur vacillante paraissait voguer au « milieu des flots et se réfléchissait au fond, tandis « qu'elle semblait toucher aux étoiles du ciel.

« De toutes parts on lançait des fusées semblables « aux comètes, et des artifices en forme de jasmin « comme une salve d'artillerie. On aurait dit que des « étoiles brisées tombaient tout à coup du ciel..... « D'un autre côté, on mettait feu à des artifices qui « produisaient l'effet du clair de lune, et qui excitaient « l'admiration des spectateurs..... D'autres artifices « sillonnaient l'air; les regards les suivaient jusqu'au ciel « d'où ils retombaient en forme d'étoiles. Ces artifices « divers qui éclairaient le ciel et le faisaient ressembler « à un parterre (à cause des fleurs qu'ils représentaient), « étaient offerts en présent au nabab par les Francs « (Anglais)..... »

Voici actuellement une des hymnes nommées *Holî*

qu'on chante à cette fête [1]. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'elle est due à un musulman.

« C'est pour le *Holî*, je le vois, que tu as teint de « couleur jaune [2] ton visage vermeil, et que ta tête « ressemble au safran épanoui. Quelle est donc cette « fête dont la venue met en mouvement chaque mai- « son de la ville? En l'honneur de qui tout est-il ainsi « teint en jaune?..... A la nuit je me suis rendu à « la réunion du Holî : charmant coup d'œil, tout était « jaune. Quelle description te ferai-je de cette assem- « blée? Tous les amis étaient assis, vêtus de jaune. « On avait placé des lustres éclatants autour de la « salle; les portières étaient couleur de safran; les ri- « deaux étaient jaunes. Les femmes, ornées de leur « corset serré, s'étaient couvertes avec coquetterie de « châles jaunes. Ces houris étaient assises symétrique- « ment, rang par rang; elles s'étaient parées de colliers « d'or jaune. Leur pantalon avait pour ornement un « galon d'or jaune. Chacune avait mis, autour de son « cou, des guirlandes de roses jaunes. Ces beautés « jaunes étaient satisfaites de leurs charmes. De tous « côtés les sarbacanes lançaient de la poudre avec « force. La terre et le ciel étaient jaunes. C'était à qui « jetterait plus de poudre jaune de sa fiole. Les lustres « de cornaline même en devenaient jaunes. Tout était « jaune par la poudre des sarbacanes; les boucliers de

[1] J'ai déjà donné la traduction de ce *holî* dans le *Journal des Savants*, 1832, p. 485.

[2] Tous les vers se terminent par le mot زرد, qui signifie *jaune*.

« talc [1], qui brillaient dans toutes les mains, n'en « garantissaient personne. Des femmes charmantes, « assises sur le *Masnad* [2], se trouvaient ainsi placées « au milieu de tous ceux qui prenaient part au jeu. « Devant elles étaient des boîtes de bétel d'or jaune, « artistement arrangées. Chacune était, pour la beauté, « la reine du temps. En les voyant, que de gens dont « l'amour altéra les traits et rendit le visage jaune! « Dans cette nuit mes yeux contractèrent la jaunisse; « que dis-je! elle pénétra même mes os. Zamîr [3], ta « description s'est bien assez prolongée : elle est elle-« même teinte en jaune [4]. »

GRAHAN (ÉCLIPSE).

Le mariage est interdit pendant les trois jours qui précèdent et les trois jours qui suivent l'éclipse du soleil ou de la lune. Pendant l'éclipse, c'est une œuvre très-méritoire que de se baigner, de faire des aumônes et les exercices du culte. Il faut surtout tâcher de se baigner dans quelque grand tîrth, c'est-à-dire à Kâcî (Bénarès), à Kourouchetr [5], à Prayâg (Allahâ-

[1] On se sert dans ce jeu d'élégants boucliers de talc pour se garantir le visage des atteintes trop vives de la poussière.

[2] Ou *Sofa*.

[3] Nom du poëte. L'original de ce morceau se trouve dans les *Hindee and Hindoostanee Selections*, imprimées à Calcutta en 1827, p. 431.

[4] A cause des adjectifs زرد زعفرانى et بسنتى, signifiant *jaune*, qui s'y trouvent si souvent répétés.

[5] Nom du lieu où les Pandau et les Korau se livrèrent bataille.

bàd), etc., toujours en ayant soin d'accompagner d'œuvres pies ces bains religieux.

SOMAWATÎ-AMÂWÂCIA.

Lorsque le jour de la conjonction de la lune avec le soleil a lieu un lundi, il est très-méritoire de se baigner au matin dans le Gange ou dans quelque autre rivière consacrée, d'offrir le *tarpan* aux mânes des ancêtres, et de faire d'autres œuvres satisfactoires. Les femmes, de leur côté, font le ***Pradakchinâ*** [1] de l'arbre nommé *pîpal* (ficus religiosa); et accompagnent cet acte de bonnes œuvres et d'aumônes.

SATWA-SANKRÂNTI [2].

On nomme ainsi l'entrée du soleil dans le signe du bélier, c'est-à-dire dans le premier signe, époque où les nuits et les jours sont égaux. En ce jour les Hindous se baignent et font de bonnes œuvres. Ils distribuent entre autres aux Brahmanes de la farine de grains torréfiés.

KARK SANKRÂNTI.

On nomme ainsi l'entrée du soleil dans le signe du cancer, c'est-à-dire le quatrième. Depuis ce jour le

[1] Cérémonie religieuse qui consiste à circuler autour de l'objet qu'on veut honorer, la main droite tournée vers cet objet.

[2] ستوا ou ستو signifie du grain torréfié qu'on réduit en farine, et dont on fait une pâte; سنکرانتی est le nom qu'on donne à l'entrée du soleil dans un nouveau signe.

soleil s'avance vers le côté du midi, ce qu'on nomme *dachinâyan* (marche vers le midi). En ce jour les Hindous vont se baigner aux grandes tirths, et font des aumônes, ce qui est une œuvre excellente.

On célèbre aussi à Bénarès la fête de *Schankhodhâra* [1], c'est-à-dire la commémoration de la délivrance des Vêdas par Wischnou sous la forme d'un poisson ou d'un coquillage.

TOULA SANKRÂNTI.

C'est l'entrée du soleil dans le septième signe du zodiaque, qui est celui de la balance. En ce temps aussi les jours et les nuits sont égaux. Les Hindous se baignent à cette occasion et font des œuvres pies.

MAKAR SANKRÂNTI.

Ces mots indiquent l'entrée du soleil dans le dixième signe du zodiaque, c'est-à-dire celui du capricorne. Depuis ce jour le soleil se dirige vers le nord, ce qu'on nomme *outtarâyan* (tourner vers le nord). En ce jour aussi les Hindous se baignent et font de bonnes œuvres.

[1] Des mots शंख coquille et उद्धार élever, délivrer, etc.

HISTOIRE DES SELDJOUKIDES,

Extraite de l'ouvrage intitulé, *Khélassat-oul-akhbar*, et traduite du persan de Khondémir, par Julien Dumoret.

Le petit ouvrage que j'offre au public est extrait d'un historien persan qui jouit d'une réputation juste et méritée. Khondémir, fils de Mirkhond, auteur du *Raoudhat-al-Séfa*, a composé son histoire d'après celle de son père. Le *Khélassat-oul-Akhbar* (ou la crème des histoires) traite de l'histoire du monde depuis la création jusqu'à l'année 875 de l'hégire (de J. C. 1471 environ). Ayant parcouru en partie ce manuscrit important, dont je dois la communication à l'obligeance de feu M. Abel Rémusat, je pensai à en faire quelques extraits, et je m'arrêtai à l'*Histoire des sultans Seldjoukides.* Cette dynastie, qui a élevé sa puissance sur la ruine des Bouides et des Gaznévides, qui a porté l'empire de la Perse à un si haut point de gloire et de splendeur et qui a fini par dominer les khalifes eux-mêmes, m'a offert un intérêt tout particulier. Souvent la famille de Seldjouk fut en guerre avec les empereurs de Constantinople.

Le premier prince de la dynastie des Seldjoukides Togrul-Beg, son neveu Alp-Arslan et le fils de ce dernier, Malek-Schah, sont par leurs vertus et leurs talents, supérieurs peut-être aux souverains qui ont régné en Perse. Alp-Arslan surtout joignait à un grand

courage une âme noble et belle. La manière dont il traita Romain, empereur des Grecs, vient à l'appui de ce que nous avançons. Le sultan Malek-Schah était aussi un prince doué de grandes qualités. On ne peut lui reprocher que la faute grave, il est vrai, d'avoir prêté l'oreille aux discours de sa femme Turkan-Khatoun et d'avoir ôté le ministère à Nizam-el-Mulk, vizir probe et distingué. Le sultan Sandjar, sans aucun doute, est le plus illustre de tous les monarques sortis de cette famille. Lorsqu'il revint de sa captivité chez les Turkomans, il trouva son royaume ravagé et dévasté par ces hordes barbares. Cette vue fit sur lui une impression telle qu'il mourut de chagrin, peu de temps après sa délivrance. Ce seul trait fait l'éloge de toute sa vie, et montre combien ce grand prince était digne de commander à des hommes.

Nous allons donner une courte notice de la vie du fondateur de la dynastie des Seldjoukides. Nous suivrons l'ouvrage de Khondémir. Les sultans de cette famille tirent leur nom d'un homme appelé *Seldjouk*, lequel était fils de Décak, officier principal de Bigou, sultan de la race turque qui demeurait dans la campagne de Khozar, située au-dessus de la mer Caspienne. Après la mort de son père, Seldjouk fut élevé par Bigou, qui en prit un soin tout particulier. Mais, incapable de reconnaître tant de bontés, Seldjouk se révolta contre son bienfaiteur, et s'enfuit du côté de Samarcande, suivi des personnes qui lui étaient dévouées. Ayant alors augmenté ses troupes, il attaqua Bélil-Khan, gouverneur de Samarcande et le battit

plusieurs fois. Seldjouk eut quatre enfants mâles, nommés Mikaïl, Israïl, Moussa et Bigou. Mikaïl laissa deux fils, Mohammed et Daoud, lesquels sont Togrul-Beg et Djafar Beg.

Il me reste à parler maintenant de ma traduction. Mon travail, je l'avoue, n'est pas d'une grande importance : en le publiant j'ai voulu seulement payer à la littérature orientale le faible tribut de mes veilles. J'aime à croire qu'on me tiendra compte de mes efforts et qu'on ne jugera pas avec trop de sévérité l'ouvrage d'un jeune homme qui ne cherche qu'à bien faire et qu'à mériter l'estime des orientalistes.

ROKN-ED-DIN TOGRUL-BEG MOHAMMED BEN MIKAÏL BEN SELDJOUK.

Lorsque ce prince eut placé la couronne royale sur sa tête, il tourna ses regards vers l'administration des affaires de l'empire et de la religion. Il envoya Djafar-Beg (son frère) du côté de Hérat. Après la soumission de cette ville, Togrul-Beg y établit son oncle en qualité de gouverneur, et s'avança vers Mérou. C'est là qu'il s'assit sur le siége du commandement et qu'il détruisit la tyrannie et l'injustice [1].

Cette même année, le sultan Massoud, le Gaznévide, marcha sur le Khorassan à la tête d'une nombreuse

[1] Khondémir veut parler ici des soins que le sultan Togrul apporta pour la réforme des abus qu'on commettait avant lui dans le Khorassan. En effet ce prince établit de bonnes lois dans cette province.

armée. Les deux frères (Togrul et Djafar) ayant réuni leurs forces, présentèrent le combat au sultan et remportèrent la victoire. Après la mort de Massoud, la ville de Balkh, qui était la capitale de l'empire, et la province du Kharizm tombèrent entre les mains de Togrul-Beg et de Djafar-Beg, et furent soumises à leur autorité. Togrul-Beg partit alors pour le Djordjan, se rendit de là dans la ville de Reï, et s'empara en moins d'une année de toutes les villes de l'Irak-Persique. En l'année 447 de l'hégire (de J. C. 1055), il alla à Bagdad, appelée *Dar-ul-Sélam* (c'est-à-dire la maison de la paix), Caïm-Biamr-Allah, khalife Abbasside lui donna le surnom de *Rokn-ed-din* (la colonne de la foi), *bras droit du commandeur des fidèles,* et prononça son nom dans la *Khotba* [1]. Djafar-Beg étant mort dans le *Khorassan* en l'année 453 de l'hégire (de Jésus-Christ, 1061), son fils, le sultan Alp-Arslan, s'assit à la place de son père. En l'année 454 de l'hégire (de Jésus-Christ, 1062), Ibrahim-Inal, qui était oncle maternel de Togrul-Beg, ayant levé l'étendard de la révolte, partit de l'Irak-Arabique et s'avança vers la ville de Hamadan. Togrul-Beg vola à sa poursuite. Après que le sultan Alp-Arslan, venu du Khorassan dans l'Irak-Persique avec une nombreuse armée, eut réuni ses troupes à celles de son oncle, ce dernier livra bataille à Ibrahim-Inal, et remporta la victoire. Ibrahim, ayant été fait

[1] Caïm Biamr-Allah est le vingt-sixième khalife de la maison d'Abbas. Ce prince était fort savant et très-versé dans les lettres qu'il encouragea beaucoup.

prisonnier, fut mis à mort. Ensuite Togrul-Beg, ayant renvoyé son neveu dans le Khorassan, s'avança du côté de Bagdad. Il délivra le khalife Caïm des mains de Bessassiri et le fit *asseoir* de nouveau sur le trône du khalifat [1].

En l'année 455 de l'hégire (de J. C. 1063), Togrul-Beg, ayant obtenu la main de la fille du khalife, s'avança vers la ville de Reï pour y célébrer son mariage. Mais à peine y fut-il arrivé qu'il fut atteint tout à coup d'une hémorrhagie qui causa sa mort dans le mois de *Ramadhan* de cette même année, et ses noces furent changées en funérailles [2]. Togrul-Beg avait régné l'espace de vingt-six ans, et avait vécu soixante-dix ans.

Aboul-Cassem Kermani et Amid-el-Mulk Kenderi furent successivement ses vizirs.

ABOU-CHEDJ'A ALP ARSLAN MOHAMMED BEN DJAFAR BEG.

Il fut surnommé *Adhad-eddin* et *la splendeur du Commandeur des fidèles*. Alp-Arslan, après la mort de son oncle Togrul-Beg, se rendit en grande pompe dans l'Irak-Persique : l'autorité de ce prince s'étendait

[1] Bessassiri était un grand capitaine, Dilémite de nation, et qui était au service de Beha-ed-daoulat, onzième sultan de la dynastie des Bouïdes. Ce général s'étant emparé de Bagdad, enleva le khalife Caïm de son palais, l'enferma dans une prison et fit proclamer Mostanser le Fathémite pour chef unique des musulmans. Caïm ayant trouvé le moyen de faire connaître à Togrul-Beg ce qui lui était arrivé, ce dernier se hâta de venir au secours du khalife, et le replaça sur le trône.

[2] La fille du khalife Caïm Biamr-Allah se nommait Seïdat.

depuis les bords du *Djihoun* (l'Oxus) jusqu'aux rives du Tigre, près de Bagdad. Ayant fait saisir, au commencement de son règne, Amid-el-Mulk-Nasr-Kendéri [1], vizir de Togrul-Beg, il le fit mettre en prison par Nizam-el-Mulk Hassan ben Ishak Taussy. Plus tard il le fit périr. Ensuite Nizam-el-Mulk étant devenu puissant, administra avec sagesse et justice les affaires de la religion et de l'empire.

Parmi les grands événements qui ont signalé le règne d'Alp-Arslan, on doit remarquer celui-ci : le roi de Roum Ormanus, à la tête de trois cent mille cavaliers, et traînant à sa suite un grand appareil de guerre, s'avança avec l'intention d'envahir les pays de l'islamisme [2]. Le sultan Alp-Arslan, mettant sa confiance en celui qui est le dispensateur des grâces et des bienfaits, ordonna que douze mille hommes courageux et aguerris se levassent pour arrêter l'empereur, et se hâta d'aller à sa rencontre pour le combattre. Lorsque les deux armées furent en présence, et que la poussière du combat et de la guerre s'éleva dans l'air, conformément à cette belle parole, « Combien de fois « une grande armée n'a-t-elle pas été vaincue par une « petite! » le vent de la victoire produit par cette

[1] Daoulet-Schah, auteur du *Tezkeret-al-Schoara*, nomme aussi ce vizir Kendéri. Cet écrivain ajoute que ce ministre ordonna qu'à l'avenir tous les ordres émanés de la cour seraient écrits en langue persane, ce qui n'avait pas encore été fait depuis la conquête de la Perse par les Arabes.

[2] C'était l'empereur grec connu sous le nom de *Romain-Diogènes*, qui avait épousé Eudoxie, femme de Constantin-Ducas, dixième du nom.

parole, « On ne doit attendre de secours que de Dieu « seul, » le vent de la victoire, dis-je, ayant soufflé sur l'étendard du sultan, qui est l'asile de la religion, les soldats de l'empereur furent vaincus et mis en fuite. Alp-Arslan ayant envoyé en toute hâte Djeweher à la poursuite de son ennemi, ce général l'atteignit. Alors un simple soldat fit prisonnier le roi de Roum, et le conduisit à la tente suprême.

Voici un événement extraordinaire. Lorsque le sultan forma le projet de combattre l'empereur, il annonça qu'il passerait la revue de son armée. Ayant remarqué la mauvaise mine de ce soldat, il donna l'ordre de rayer son nom de la liste des troupes. Alors Sa'ad-ed-daoulat prenant la parole : « Pourquoi le rayer? dit-il ; « ce sera peut-être lui qui de sa main fera prisonnier le « roi de Roum. » Et sa prédiction fut accomplie.

Lorsque l'empereur parut devant le sultan victorieux, il inclina jusqu'à terre son front avili, adressa des excuses à son vainqueur et implora son pardon. Alp-Arslan ayant tiré la ligne du pardon sur toutes ses fautes, lui demanda sa fille en mariage pour son fils Malek-Arslan [1].

[1] A cette occasion M. Malcolm rapporte un fait qui est passé sous silence par l'auteur persan. Il dit que lorsque Romain parut devant le sultan, ce dernier demanda à son captif ce qu'il aurait fait si la fortune l'avait favorisé : « Je t'aurais donné cent coups d'étri-« vières, » répondit l'empereur. Khondémir prétend que la conduite de Romain fut alors basse et soumise. Nous croyons, comme M. Malcolm, que ce prince, dont le caractère et le courage sont bien connus, ne s'abaissa pas jusqu'à implorer le pardon de son vainqueur. D'ailleurs voyez à ce sujet ce que raconte Le Beau dans son *Histoire du Bas-Empire*, vol. XVII, pag. 285 et suiv.

Vers la fin de l'année de l'hégire 457 (de J. C. 1065), le sultan marcha contre Khaza'a, qui s'était révolté dans la province du Kharizm. Après son arrivée dans ce pays, Khaza'a étant venu à sa rencontre à la tête de trente mille cavaliers, le feu de la guerre et des combats fut allumé. *Le vent de l'infortune et de l'adversité ayant soufflé* sur les soldats de Khaza'a, ce malheureux fut obligé de prendre la fuite. L'armée victorieuse passa au fil de l'épée un grand nombre d'ennemis, et le sultan Alp-Arslan confia le gouvernement du Kharizm à son fils Arslan-Schah. A son retour de cette province il alla visiter le tombeau béni du huitième Iman Aly-Ridha-Ben-Moussa (que Dieu soit content d'eux). Il partit de là pour se rendre à Radékan, et s'arrêta dans un lieu dont l'air était frais et agréable. Il envoya alors des courriers dans toutes les parties de son empire, pour engager les gouverneurs et les seigneurs à venir le trouver. Lorsqu'ils furent tous assemblés auprès de lui, il fit élever un trône d'or sur lequel il fit asseoir Malek-Schah, le plus juste de ses enfants. Il ordonna à tous les grands (de sa cour) de jurer fidélité et soumission à ce prince et de le reconnaître pour l'héritier présomptif de sa couronne.

Tous les historiens racontent que vers la fin de sa vie et de son règne, le sultan Alp-Arslan partit pour faire la conquête du Mawerennahar (la Transoxane). Il arriva sur les bords du Djihoun en l'année 465 (de J. C., 1072). Son armée victorieuse ayant emporté d'assaut la citadelle de Nezrem, qui était située

sur les bords du fleuve, on amena Iousouf-Kutwal devant le trône du sultan [1]. Alp-Arslan lui ayant demandé raison de sa conduite, Iousouf lui répondit avec fierté et insolence. Aussitôt le monarque ordonna qu'on mît à mort ce rebelle; mais Iousouf, se délivrant des mains de ceux qui le retenaient, tira un couteau de sa botte et voulut tuer le sultan. Les gardes et les officiers voulaient le déchirer, semblables à des loups, mais Alp-Arslan les arrêta. Ce prince comptant sur son adresse et son habileté à lancer les flèches, en prit une, la posa sur son arc, et la dirigea contre ce misérable. Mais par un effet de la volonté divine *la flèche du sultan*, qui pendant sa vie avait toujours atteint le but vers lequel il la lançait, se détourna cette fois, et Iousouf, se précipitant à l'instant sur cet homme illustre, le frappa d'un coup mortel. Près de deux mille gardes, qui *se tenaient debout* à la porte de la tente, s'étant dispersés, Iousouf sortit son poignard à la main; mais tout à coup un valet de chambre le frappa avec un pieu et l'étendit par terre [2].

[1] Iousouf-Kutwal était gouverneur de la citadelle de Nezrem. M. Malcolm le nomme *Iousouf* et de Guignes, *Iousouf-Kutwal*, comme Khondémir. Aboul-Féda l'appelle *Iousouf le Kharismien.*

[2] D'Herbelot raconte la mort de Iousouf-Kutwal de la même manière que Khondémir. M. Malcolm, dont le récit diffère de celui de ces deux auteurs, prétend que lorsqu'il eut frappé le sultan, Iousouf reçut *la mort de mille mains.*

Voici comment Aboul-Féda rapporte cet événement. « Le sultan ayant fait venir Iousouf, qui avait *commis une faute* dans « l'administration de la citadelle, ordonna qu'on l'attachât par les « quatre membres à quatre pieux. Iousouf lui dit: O homme lâche! « est-ce qu'un être comme moi mourra de cette mort? Le sultan

Alp-Arslan était né dans la nuit du vendredi, le second jour du mois de Moharrem de l'année 421 (de J. C. 1030), et avait commandé dix ans dans le Khorassan en qualité de lieutenant de son oncle Togrul-Beg. Après la mort de ce dernier, il régna dix autres années en maître absolu dans le Khorassan, dans l'Irak-Arabique et l'Irak-Persique.

Le sultan Alp-Arslan est célèbre par sa justice, son courage et sa générosité; sa figure était noble et belle, et son caractère doux et bon. Il était affable envers tout le monde. Il avait de longues moustaches et portait un turban fait en forme de couronne. Depuis le commencement de son règne jusqu'à la fin de ses jours, aucun autre prince ne fut plus grand que lui. Sa gloire et sa puissance étaient parvenues à un tel point qu'on vit douze cents rois ou princes réunis autour de son trône. *Et Dieu connaît ce qui est meilleur.*

« indigné prit alors son arc et ses flèches, et dit aux deux esclaves « qui le gardaient de le mettre en liberté. Il dirigea sa flèche vers « lui, mais elle se détourna, elle qui avait toujours atteint le but. « Iousouf s'élança sur le sultan avec un couteau qu'il avait. Le « sultan se leva de sa place, mais il tomba *sur le visage*, et Iou- « souf le frappa encore avec son couteau. Il blessa ensuite une « autre personne nommée Sa'ad-ed-daoulat qui était auprès du « sultan. Ensuite un chambellan ayant frappé Iousouf sur la tête « avec une clef, le tua. » Voyez Aboul-Féda, *Annales musulmanes*, tom. III, pag. 222 et 224 du texte arabe.

سلطان رُكن الدین طغرلبك محمّد بن میکائیل بن سلجوق

چون افسر جهانبانی بر سر نهاده روی بانتظام امور مُلك ومِلت آورد جعفر بك را بجانب هرات فرستاد وطغرلبك بعد از تسخیر آن بلده عم خود را بحکومت منصوب ساخته رایت توجه بجانب مرو بر افراخت ودر آن خطه بر مسند ایالت نشسته رسوم ظلم وبیداد بر انداخت وهم در این سال سلطان مسعود غزنوی با لشکر بسیار بصوب خراسان نهضت نمود برادران بیکدیکر پیوستند ودر مقام محاربه ومقاتله آمده بظفر ونصرت اِختِصاص یافتند وبعد از وفات سلطان مسعود دار الملك بلخ ومملکت خوارزم نیز بتحت تصرف وتسخیر طغرلبك وجعفر بك درآمد آنکاه طغرلبك روی توجه بجرجان آورده از آنجا بری رفت ودر کمتر از یکسال جمیع بلاد عراق عجم را مسخر ساخته در سنة سبع واربعین واربعمایة بدار السلام بغداد خرامید القآئم بامر الله عباسی اورا سلطان رُکن الدین طغرلبك یمین امیر المومنین لقب داده نامشرا در خُطبه درج کرد ودر سنة ثلث وخمسین واربعمایه جعفر بك در خراسان بروضهٔ

رضوان انتقال کرده پسرش سلطان الب ارسلان بجای
پدر نشست ودر سنه اربع وخمسین واربعایة ابراهیم
اینال که برادر مادری طغرلبك بود رایت عصیان بر
افراشته از عراق عرب متوجه همدان شد وطغرلبك از
عقب توجه نموده بعد از آنکه سلطان البارسلان با لشکر
فراوان از خراسان بعراق عجم آمده بعم خود پیوست
طغرلبك با ابراهیم اینال قتال نموده نصرت یافت وابراهیم
اسیر گشته کشته شد آنگاه طغرلبك برادر زاده را بصوب
خراسان گسیل کرده بنفس بجانب بغداد شتافت وقائم
خلیفه را از جنك بساسیری خلاص ساخته نوبت دیگر
بر مسند خلافت نشاند ودر سنه خمس وخمسین
واربعمایة طغرلبك دختر خلیفه را بعقد درآورده بطرف ری
نهضت نمود تا در آن ولایت بشرط زفاف قیام نماید امّا
بعد از وصول بمقصد بعلت رعاف بروی استیلا یافته در
رمضان سال مذکور در گذشت وآن سور بماتم مبدّل
گشت مدت سلطنت طغرلبك بیست وشش سال بوده
واوقات حیاتش هفتاد سال ة ابو القاسم کرمانی وعمید
الملك کندری بنوبت وزارتش کردند

سلطان ابو شجاع الب ارسلان محمد بن جعفر بك

ملقب بعضد الدین برهان امیر المومنین و او بعد از وفات عم خویش طغرلبك بعراق عجم آمده رایت عظمت بر افراشت زیرا که از کنار جیحون تا دجلهٔ بغداد در تحت تصرّف وتسخیر داشت وسلطان الب ارسلان در اوایل سلطنت خویش عمید الملك ابو نصر کندری وزیر طغرلبك را کرفته محبوس کردانید بسعی نظام الملك حسن بن اسحق طوسی پس از چند کاه اورا بقتل رسانید ونظام الملك صاحب اختیار کشته در نظام امور دین ودولت وانتظام مُلك وملت ید بیضا نمود واز معظمات وقایع زمان سلطان الب ارسلان یکی آن بود که پادشاه روم ارمانوس با سه صدهزار سوار وتجمل واستعداد بسیار بقصد دیار اسلام در حرکت آمد وسلطان الب ارسلان توکّل بکرم حضرت واهب النعم کرده با دوانزده هزار مرد شمشیر زن بمقابله ومقاتله قیصر مبادرت فرمود وبعد از تلاق فریقین وانکیخته شدن غبار جنك وشین بر طبق کریمهٔ کم من فئةٍ قلیلة غلبت فئةً کثیرة باذن الله نسیم فتح وظفر از

مهیب وما النصر الا من عند الله بر پرچم رایت سلطان دین پناه عسکر قیصر منهزم شد وشهریار زمین جوهر را از عقب قیصر فرستاده اورا دریافت وغلامی پادشاه روم را اسیر کرده باوردی اعلی رسانید واز غرایب اتفقات آنکه در وقتی که سلطان الب ارسلان داعیهٔ محاربهٔ قیصر داشت بعرض لشکر اشارت فرمود وعارض آن غلام را بغایت حقیر الجثه دیده از نوشتن نام او در دفتر اعراض نمود سعد الدولة سخن بر زبان آورد که نامشرا نوشتن چه می شاید که پادشاه روم بدست او گرفتار شود وعاقبة آن سخن بوقوع انجامید بالجمله چون قیصر روم بدرگاه سلطان ظفر قرین رسانید جبین مذلت بر زمین نهاده بمراسم اعتذار واستغفار قیام نمود وسلطان الب ارسلان رقم عفو بر جراید جرایم او کشیده دخترشرا به پسر خویش ملك ارسلان داد

در اواخر سنه سبع وخمسین واربعمایه بعزم خازع که در نواحی خوارزم دم از عصیان میزد نهضت فرمود بعد از وصول بدان دیار خازع با سی هزار سوار در برابر آمده آتش قتال اشتعال یافت وباد نکبت وادبار بر سپاه خازع وزیده ناچار روی بگریز نهاد لشکر منصور بسیاری

از مخالفانرا بتیغ تیز گذرانیده سلطان الب ارسلان حکومت خوارزم را به پسر خویش ارسلان شاه تفویض فرمود و از آن دیار مرجعت نموده بزیارت روضهٔ طیبهٔ امام هشتم علی الرضا بن موسی رضی الله عنهما رفت و از آنجا بجانب رادکان شتافته در موضع خوش هوا رحل اقامت انداخت آنگاه مسرعان باطراف و اقطار ممالک فرستاده باحضار حکام وسایر فرمان داد بعد از اجتماع خلایق تختی از طلا منصوب ساخته ولد ارشد خود سلطان ملک شاه را بر آنجا نشاند وفرمان فرمود تا فرق انام بولایت عهد آن شاه زاده عالی مقام بیعت کرد

جامعه ارباب اخبار آورده اند که سلطان الب ارسلان در اواخر ایام حیات و دولت خویش عزم تسخیر ماوراء النهر کرد ودر سنه خمس وستین واربعمایه بکنار جیحون رسید وعساکر نصرت ماثر قلعه نزرم را که برلب آب واقع بود فتح نموده یوسف کوتوالرا ببارگاه سلطان پسندیده خصال رسانیدند وپادشاه از وی استفسار احوال فرموده یوسف کلمات پریشان بر زبان راند واز موقف جلال حکم بقتل آن مقهور صادر شده یوسف خودرا از دست محصلان خلاص ساخت وکاردی

از ساق موزه بیرون آورده قصد سلطان نمود حجاب
ویساولان خواستند که کرك صفت چنك در یوسف زنند
امّا سلطان ایشانرا منع کرده بنابر وفور اعتماد بر تیر
انداختن خویش داشت تیری بر کان نهاده بجانب
یوسف انداخت بتقدیر ربانی تیر جناب سلطانی که
مُدّت العمر بر هدف مُراد می آمد خطا شده یوسف
در رسید وآن عزیز پادشاه را بدرجهٔ شهادت رسانید
وقرب دو هزار غلام که درآن زمان بر در بارگاه بودند
متفرّق گشته یوسف کوتوال کارد در دست می گذارد
ناگاه جامع فراشی بزرج میخ کوب آن منکوب را از پای
در آورد ۔

ولادت سلطان الب ارسلان بشب جمعه دوم مُحَرّم
سنه احدی وعشرین واربعمایه اتفاق افتاده بود واو
ده سال در خراسان بنایب عم خود طغرلبك پادشاهی
نمود بعد از فوت عم مُدّت ده سال در خُراسان وعِراقَین
در نهایت استقلال سلطنت کرد وسلطان الب ارسلان
بصفت نصفت وشجاعت وسمت سخاوت موصوف بود
وبغایت صاحب وجوه وعجیب خُلقت بچشم مردمر می
نمود زیرا که محاسن کشیده داشت وتاج تولانی بر سر
می نهاد بمرتبهٔ که از بدایت طاقة تا نهایت مجد لو

دیکر بنظر نه آمد کویند که عظمت وشوکت سلطان
الب ارسلان بجائی رسیده بود که نوبتی هزار ودویست
کس از سلاطین وحکام وملك زادکان در پیش تختش
صف زده ایستاده بودند والله عالم بالصواب ،

تمّ

EXTRAIT

Du Roman d'Antar, par M. A. Cardin de Cardonne.

Je me suis souvent demandé pourquoi le roman d'Antar avait échappé aux investigations des savants orientalistes, nos devanciers : on n'en trouve l'annonce que dans la bibliothèque universelle des romans. Au premier volume du mois de juillet 1777, dans un discours préliminaire d'une main inconnue, page 10, on lit ce passage : « Dans le même catalogue on trouve « un roman en 80 parties dont l'auteur se nommait « Asmaï, et vivait, dit-on, sous le calife Aaron-el-Ra- « chid. Ce héros s'appelait Antar, fils de l'émir Chid- « dad et émir lui-même, c'est-à-dire prince des Arabes. « On lui attribue aussi de grands exploits ; et comme « il paraît que ces exploits sont tout à fait imaginaires, « *ce doit être encore ici un roman de chevalerie*, « ce qui veut dire nous ne le connaissons pas, ni n'a- « vons l'envie de le connaître. »

Ce discours préliminaire n'est autre chose que le

catalogue de tous les romans écrits en langue orientale ; il est suivi d'une analyse faite par M. Cardonne, mon grand-père. Cette histoire a beaucoup d'analogie avec le roman d'Antar. M. Cardonne suppose que le temps où se passèrent ces événements devait précéder la naissance de Mahomet et l'établissement de la religion musulmane, c'est-à-dire vers le ve ou VIe siècle.

Pourquoi donc l'histoire du héros de l'Arabie a-t-elle été condamnée à l'oubli par les Occidentaux ? Serait-ce à cause de son peu de mérite ?

Le savant M. Hammer a témoigné l'estime qu'il en fait en donnant des fragments dans les *Mines de l'Orient*. M. Terik Hamilton, plein d'admiration pour cette composition, n'a pas été effrayé du nombre des volumes, et en a commencé une traduction complète dans sa langue.

Les habitants de la Syrie, partagés en deux véritables factions pour les deux principaux personnages de ce poëme, s'identifient avec eux. Les schérifs, nobles descendants du prophète, pensent que la naissance doit tenir lieu de tout, et approuvent hautement toutes les fourberies inventées pour faire triompher Amara. Antar est le héros des janissaires, qui estiment la vertu et la bravoure partout où elles se trouvent. Cette question, posée vers le ve ou VIe siècle, est encore à résoudre aujourd'hui.

M. Caussin de Perceval et moi, nous avons oublié les dangers et les horreurs du siége d'Alep en lisant ensemble cet intéressant ouvrage.

Il y a dans cette admiration générale quelque chose

de plus que l'engouement : « Les *Mille et une Nuits*, « me disait un Arabe, amusent les femmes et les en- « fants, *Antar* est le livre des hommes; on y trouve « des leçons d'éloquence, de grandeur d'âme, de gé- « nérosité et de politique [1]. »

Admettons que ce poëme ne soit qu'une fiction et non l'histoire de la société naissante et des relations politiques de diverses petites monarchies; comme ouvrage d'imagination même, il offre de l'intérêt, et nos auteurs trouveraient à exploiter cette mine. Un magnifique opéra est tout tracé dans le mariage du roi Zéer avec Tématour.

Le tragique le plus sublime se trouve dans la scène d'une mère à laquelle on remet le meurtrier de son fils.

Je pourrais citer beaucoup de belles choses; je me bornerai à l'exemple de M. Caussin de Perceval, et en suivant sa méthode, je vais donner l'épisode du *sabre d'Antar*.

[1] Il ajouta qu'on y trouve aussi des leçons de lecture. En effet le texte d'Antar, est toujours de différentes écritures et le charme que l'on trouve à cette lecture fait que l'on ne compte pour rien la difficulté que présentent vingt-six volumes à déchiffrer. Je crois donc avoir rendu un service aux orientalistes, en faisant copier par un homme instruit le texte que je m'étais occupé à compléter pendant mon séjour à Alep, et en le cédant à la Bibliothèque du Roi.

LE SABRE D'ANTAR.

Après de nombreuses et brillantes expéditions, qui avaient ramené parmi eux l'abondance et la paix, les guerriers de la tribu d'Abs s'étaient réunis, à l'invitation de leur roi Zéer, près de la source *Zat el Arsad*, dans un riant vallon. Après un repas splendide, des esclaves firent circuler des coupes remplies de vin, tandis que de jeunes filles dansaient sur la verdure au son du tambour de basque et des chants de leurs mères.

Entouré des princes ses fils et des premiers seigneurs de la tribu, le roi Zéer, qui préside avec une bonté patriarcale aux plaisirs de la journée, invite Antar à faire entendre quelques chants de sa composition. Un profond silence règne dans l'assemblée : Antar reste un instant pensif, les yeux fixés vers la terre, relève la tête et chante ces vers d'un ton grave et majestueux :

« Grand roi, vivez heureux, vivez exempt d'in-« quiétude : tout prospère au gré de vos désirs. Votre « présence répand l'allégresse de l'orient à l'occident ; « elle rend plus douce l'eau de cette source ; elle anime « la verdure de cette plaine, et fait mieux apprécier le « parfum qu'exhalent ces fleurs.

« Nous nous glorifions de vider nos coupes avec « vous, vous le dispensateur de la gloire. Que le sou-« rire soit à jamais sur vos lèvres, et que les coups de « votre lance soient toujours inévitables !

« Hélas (excusez un soupir arraché par l'image « d'une jeune vierge qui habite nos tentes)! mon « cœur consumé d'amour n'a encore ressenti que des « chagrins. J'ai vu cette beauté, et j'ai perdu le repos. « Mon seul espoir est dans la bienveillance et la pro- « tection du puissant Zéer.

« Les faits de ce grand roi sont aussi éclatants « qu'une lumière dans les ténèbres. Il paraît, et tout « rentre dans l'ordre. Qu'il ne cesse d'être glorieux « dans ses entreprises! Que la mort précède toujours « les pas de ses invincibles guerriers! »

A peine Antar avait fini ces vers qu'un nuage de poussière obscurcit l'horizon; il s'élève jusqu'au ciel, semblable à un voile, on aperçoit au bas une frange noire de cavaliers, on entend les hennissements des chevaux, et bientôt on distingue cent guerriers dont les armures renvoient les rayons du soleil. A leur tête est un jeune homme, vêtu de riches étoffes d'Ionie et monté sur une superbe jument arabe.

Ces guerriers s'arrêtent en ordre à quelque distance de la source : leur chef, l'air triste et abattu, s'avance vers le roi Zéer : « Appui des malheureux, lui dit-il, « toi qui m'accueillis généreusement lorsque j'étais « orphelin, qui daignas inspirer à mon jeune cœur « l'amour de la gloire et de la vertu; mets le comble à « tes bienfaits en m'accordant ta puissante protection « contre un méchant qui voudrait anéantir ma tribu. »

A la voix de ce jeune homme, le prince Malik, fils de Zéer, a reconnu son frère Hassan, le fils de celle qui l'a nourri. Il s'élance vers lui, le presse sur

son cœur, lui demande la cause d'un chagrin qu'il voudrait déjà soulager. Antar, spectateur immobile de cette scène, était impatient d'en connaître la cause; peut-être, ô lecteur! partagez-vous son impatience: nous allons, pour la satisfaire, reprendre le récit de plus haut.

Dans une de ses expéditions, le roi Zéer avait autrefois enlevé sept femmes de la tribu de Mazen et les avait conduites chez lui avec le petit Hassan dont le père avait été tué dans le combat. Hassan était encore à la mamelle quand il arriva à la tribu d'Abs avec Sébié sa mère. Tématour, épouse du roi Zéer, venait de donner le jour au prince Malik. Sébié fut chargée d'allaiter ce jeune prince: Malik et Hassan grandirent ensemble, et leurs âmes, assorties par un doux rapport de caractère, s'attachèrent fortement l'une à l'autre. Le prince Malik, doué d'une rare beauté, se faisait remarquer par les égards et le respect qu'il témoignait aux femmes. Il était chéri dans sa tribu à cause de sa bonté naturelle et de son éloquence prodigieuse.

Cependant la mère d'Hassan conservait dans son cœur le désir de revoir sa famille et la tribu de Mazen. Le souvenir d'une sœur chérie, qui vivait dans cette tribu, la tourmentait. Tématour la surprit un jour baignée de larmes, elle l'entendit s'écrier en sanglotant: « Non, je ne reverrai jamais le pays qui m'a « donné le jour. Je serai éternellement séparée d'une « sœur que j'aimais tant et de tout ce qui m'attachait « à la vie. »

Tématour, touchée de ses justes regrets, sollicita de son époux l'affranchissement de Sébié, elle l'obtint facilement, et accompagna cette faveur de riches présents, qui assuraient à Sébié une heureuse existence. Hassan, qui était déjà grand et avait contracté toutes les habitudes des enfants d'Abs, eut beaucoup de peine à se séparer de ses frères d'armes. Cependant il suivit sa mère, arriva avec elle à la tribu de Mazen et parvint, par ses heureuses qualités, à se faire aimer des Mazénides; il fit même remarquer son adresse et son courage dans plusieurs expéditions.

Sébié était au comble de la joie auprès d'une sœur chérie, épouse d'un riche seigneur nommé Nudjoum le Mazénide. Cette sœur avait une fille charmante qui portait avec justice le beau nom de Nahoumé. Les deux sœurs vivaient ensemble et se plaisaient à cultiver les heureuses dispositions de la jeune Nahoumé.

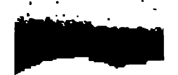
Hassan ne put voir sa cousine sans en devenir épris. La douce habitude de vivre avec elle augmentait chaque jour sa passion, sans qu'il osât la déclarer, lorsqu'un certain Aouf, cavalier riche et puissant de la tribu de Terdjem se présente chez Nudjoum. On lui fait une brillante réception, on égorge des agneaux et un chameau; on lui offre un repas magnifique.

A la fin du repas, Aouf, enhardi par les fumées du vin, se lève et demande à Nudjoum sa fille Nahoumé. Nudjoum hésite à répondre. Hassan troublé croit déjà se voir enlever sa chère Nahoumé; il ne se possède plus; il se lève aussi et dit : Par mon rang, par ma naissance et par ma parenté, je dois avoir de

préférence la main de ma cousine; je ne souffrirai pas que Nahoumé s'éloigne de sa tribu pour aller vivre chez des étrangers.

Aouf le Terdjémide, les yeux étincelants de colère et de jalousie, s'écrie : « Malheureux jeune homme, « tu oses te comparer à un seigneur arabe, avoir des « prétentions aussi élevées que moi; tu as l'audace de « m'interrompre, toi misérable orphelin! — Je suis, « répond Hassan, plus noble que toi par mon père « et ma mère : rends grâces à Dieu de ce que tu es « sous cette tente, sans cela mon cimetère se trouve- « rait plus voisin de ton col que la salive ne l'est de « la langue. Si tu es fier de tes richesses, je te dirai « que tous les biens des Arabes seront à moi quand « je le voudrai. Si tu te prévaux de ton adresse à ma- « nier un coursier ou à te servir de la lance et du « cimetère, tu n'as qu'à venir te mesurer avec moi. »

Aouf, au comble de la fureur, saisit ses armes, s'élance sur son cheval et sort dehors des tentes. Hassan le suit de près; il arrive suivi de toute la tribu, qui veut être témoin de ce combat. Hassan fond sur son adversaire, pare un coup de lance que celui-ci voulait lui porter, il s'approche d'Aouf, et d'un bras vigoureux le saisissant à la poitrine par la cotte de maille, il l'enlève et le renverse aux pieds de son cheval. Hassan allait trancher la tête à son rival; mais Nudjoum s'y oppose en disant qu'il avait reçu l'hospitalité chez lui. Hassan se borne à lui couper les cheveux sur le front et à lui lier les mains derrière le dos. Il le laisse dans cet état retourner vers sa tribu.



La nouvelle de cet exploit se répandit parmi les Arabes, et personne n'osa plus désormais se présenter pour demander la main de Nahoumé.

Hassan, qui s'était vu contraint par cet événement de déclarer son amour, attendait, dans une inquiétude inexprimable, la décision de Nudjoum à son égard. Sa jeunesse, son peu de fortune, tout lui faisait craindre un refus. Plongé dans des réflexions pleines d'amertume, il se livrait au désespoir, lorsqu'une esclave qui lui était dévouée vint le tirer de son incertitude en lui rapportant qu'elle avait entendu Nudjoum dire à son épouse qu'il verrait avec plaisir son neveu, dont il estimait la bravoure et la générosité, devenir son gendre s'il était plus riche. Ce rapport fait renaître l'espoir dans le cœur d'Hassan; il va trouver son oncle; convient avec lui de la dot qu'il doit lui donner pour obtenir la main de sa bien-aimée, et lui déclare qu'il est résolu d'aller avec de braves compagnons d'armes pour conquérir avec la lance la dot de Nahoumé.

Avant de quitter la tribu, Hassan fait dire à son amante qu'il l'attend hors du camp; bientôt il la voit accourir avec la légèreté et les grâces d'une timide gazelle. Hassan l'informe de son projet, et lui fait les plus touchants adieux. Nahoumé, effrayée à la nouvelle des dangers qu'Hassan va braver pour l'amour d'elle, verse un torrent de larmes, et s'écrie : « Cher amant, « que le ciel veille sur toi! » Ses sanglots l'empêchent d'en dire davantage. Hassan l'embrasse sur le front, et court rejoindre ses frères d'armes. Ils marchèrent vers

le pays d'Anadan, traversèrent le Meldjem et le Guilan, et leur voyage fut de longue durée.

Pendant l'absence d'Hassan, un guerrier nommé Assaf, parcourant un jour avec quelques-uns de ses cavaliers les terres qui le séparaient des autres tribus, s'écarta des siens et vint seul reconnaître le campement des Mazénides. Tandis qu'il admirait ses gras pâturages, il voit auprès d'un lac un essaim de jeunes filles, parmi lesquelles était la belle Nahoumé. Elle folâtrait en liberté avec ses compagnes. Nahoumé sortait du lac avec plus d'éclat et de majesté que l'astre des nuits dans toute sa plénitude. Elle souriait et montrait une rangée de perles sous des lèvres de corail. A cet aspect Assaf reste immobile : il éprouve un sentiment qui lui était jusqu'alors inconnu. Les jeunes filles l'aperçoivent, remarquent que ses yeux sont fixés sur Nahoumé ; elles lui font un rempart, la cachent au milieu d'elles en criant à Assaf : « Avez-vous perdu tout sentiment de pudeur de venir ainsi porter vos regards « indiscrets sur des femmes ? Ce n'est pas là, certes, « l'action d'un brave ni d'un galant homme. »

Ces reproches forcent Assaf de s'éloigner, mais il se retire lentement et le cœur plein de l'image de Nahoumé. Assaf, seigneur de la tribu de Kahtan, se faisait remarquer par une taille gigantesque et une voix de tonnerre : il avait sous ses ordres une armée nombreuse qui appauvrissait en peu de temps la terre où elle était campée, et le forçait d'aller chercher d'autres pâturages, dont les habitants fuyaient au bruit redoutable de son approche.



Hassan revint sur ces entrefaites avec un butin considérable de troupeaux, de chameaux et de choses rares et curieuses. Il paya à son oncle la dot convenue, et mit à part cinq cents brebis destinées pour les noces. En apprenant les menaces d'Assaf, Hassan s'écrie : « Il ne faut pas attendre qu'il vienne nous attaquer. « J'irai implorer le secours du puissant roi Zéer, qui « daigna me faire élever à sa cour ; je reviendrai avec « les invincibles guerriers d'Abs et d'Adnan, et je re- « pousserai loin de nos terres cet insolent voisin. »

Ces paroles tranquillisèrent l'esprit de Nudjoum, qui consentit aux fêtes qu'Hassan voulait donner à ses amis pour célébrer son heureux retour, en même temps que son hymen. Pendant sept jours les Mazénides se livrèrent au plaisir de la table. De tous les côtés on n'entendait que des chants d'allégresse ; on ne voyait que des groupes de danseurs. Le huitième jour, Nahoumé, parée de magnifiques vêtements, allait être unie à son cousin, lorsque des voyageurs troublèrent la cérémonie en annonçant qu'Assaf avait rassemblé des forces considérables et qu'il se préparait à venir attaquer la tribu de Mazen. Ces voyageurs ajoutaient que Ibn Hassan et Ibn Messad étaient déjà arrivés au rendez-vous avec les tribus d'Assed et de Jani, et que Aouf le Terdjémide s'était joint à eux, brûlant de venger son affront.

A ces nouvelles les vieillards de la tribu de Mazen s'assemblent chez Nudjoum, lui représentent qu'ils n'ont pas de forces à opposer à tant d'ennemis, qu'ils ne pourraient même se flatter de résister seuls à Assaf,

que la prudence devait l'engager à donner sa fille à ce redoutable guerrier plutôt que d'exposer à une ruine inévitable ses parents, ses amis et sa tribu tout entière. N[illegible]joum consterné ne peut se résoudre à sacrifier sa fille. Hassan, à force de prières et de larmes, obtient un délai de dix jours pour songer aux moyens de repousser l'ennemi.

Hassan part aussitôt avec cent cavaliers, il se dirige en toute hâte vers le roi Zéer, le rencontre près de la source Zat el Arsad, brillant de majesté au milieu de ses invincibles guerriers. Tel on voit briller au sommet de la voûte céleste l'astre argenté des nuits, environné d'une multitude d'étoiles.

Le roi Zéer rassure avec bonté le jeune Hassan, lui promet le secours qu'il demande et désigne le prince Malik pour aller en personne délivrer la tribu de Mazen de l'oppression d'Assaf, et lui donne mille de ses plus braves cavaliers pour marcher sous ses ordres.

Antar, plein d'une ardeur belliqueuse, s'écrie : « Cet « Assaf ne mérite pas que mon prince aille s'exposer « à tant de fatigues : moi seul accompagnerai ce jeune « homme et le débarrasserai de son ennemi, fût-ce « même le grand Cosroës, roi de Perse. »

Le roi Zéer sourit à la bravoure d'Antar ; il le savait capable d'exécuter les entreprises les plus hardies ; il le donne pour lieutenant au prince, ensuite il fait distribuer des rafraîchissements à Hassan et à ses compagnons, et les invite à profiter de la nuit pour prendre quelque repos.

Hassan ne pouvait goûter les douceurs du sommeil; il attendait l'aurore avec une extrême impatience; dès qu'elle paraît, tous les guerriers sont à cheval. Le prince Malik s'arrache avec peine des bras de ses frères. Antar embrasse son père Chiddad, et pousse un profond soupir en pensant qu'il va être séparé pour quelque temps de sa bien-aimée Abla.

Les guerriers d'Abs, couverts de cuirasses brillantes, sont montés sur des coursiers d'excellente race arabe; ils sont armés de cimetères et de lances. Le prince Malik s'avance à la tête de la colonne, sur une superbe jument que son père lui avait donnée; il a des étriers d'or massif, et un casque d'un poli éblouissant. Antar est près de lui sur son fidèle Abjar, qui a les formes et la démarche d'un lion. L'infatigable piéton Chéiboub, un carquois sur l'épaule, marche à la hauteur de l'étrier de son frère Antar. Pendant la route le prince Malik cherche à distraire son ami des tristes pensées qui l'accablent; mais voyant qu'il ne peut faire oublier à Hassan sa tribu entourée d'ennemis et sa chère Nahoumé, menacée d'esclavage, il s'adresse à Antar et le prie d'improviser quelque chant guerrier. Antar, plein d'une ardeur belliqueuse, s'écrie avec enthousiasme :

« Que j'aime à voir briller l'acier tranchant et le fer « aigu des lances! je suis impatient de braver la mort: « le héros ne la craint pas, il la donne à ses ennemis.

« Les armées se mêlent avec fracas; les coursiers se « dressent devant les lances; un nuage épais de pous- « sière répand sur le champ de bataille un voile sombre

« précurseur des orages; les glaives sillonnent d'éclairs « le ciel obscur, et le fer de la lance étincelle comme « la comète menaçante. Honneur et gloire à celui « qui affronte le danger!

« Qu'un guerrier s'élance au milieu des combat-« tants; que sa lance renverse tout devant lui; que « son cimetère dégoutte de sang, qu'au milieu du péril « il soit calme et impassible. Voilà mon frère d'ar-« mes, nous marcherons ensemble, serrés l'un contre « l'autre, et la faible lance de Cahtan viendra se briser « sur notre poitrine.

« Le lâche traîne une misérable vie dans la honte « et le mépris : aucun ami ne donnera une larme à « son trépas. La beauté ne pleure que le guerrier qui « se distingue dans les combats. Si je dois périr, il en « est une qui dira : Il était estimé des hommes; c'était « un lion terrible, qui protégea mon honneur et les « tentes de ma famille. » Ainsi chantait Antar. — « Noble cavalier, lui dit Hassan, si vous égalez les plus « illustres guerriers en valeur, vous les surpassez en « éloquence. » Tous ses compagnons d'armes applaudissent à Antar, et le prient de recommencer son chant qu'ils répètent avec lui.

Les enfants d'Abs et de Mazen marchaient depuis deux jours; Antar, qui s'était séparé des siens pour suivre seul la crête des montagnes, aperçoit au fond d'un vallon deux cavaliers qui se battaient à outrance; il presse les flancs du fidèle Abjar, vole à eux en leur criant de suspendre leur fureur. A sa voix les combattants se séparent; l'un d'eux vient au-devant de

lui en versant des larmes. Antar le rassure et lui demande la cause de son différend.

« Seigneur, dit l'inconnu, nous sommes deux frères,
« mon adversaire est mon aîné. Notre aïeul, seigneur
« puissant, se nommait Amara, fils d'Aris; il avait de
« nombreux troupeaux parmi lesquels on remarquait
« une jeune chamelle, légère à la course comme l'oi-
« seau du désert. Un jour ne voyant pas cette chamelle
« revenir avec ses troupeaux, il la demande au berger.
« Celui-ci répond qu'elle s'était écartée, qu'il l'avait
« longtemps poursuivie sans pouvoir l'approcher;
« qu'ayant ramassé une pierre noire et luisante, il la
« lui avait lancée, l'avait atteinte et lui avait percé le
« flanc; que la chamelle était tombée morte sur le
« coup. Notre aïeul eut du regret de la perte de cet
« animal; il monte à cheval et se fait conduire par le
« berger à l'endroit où il l'avait laissée; il trouve la
« pierre noire teinte de sang. Comme il avait de
« grandes connaissances dans la nature des choses, il
« reconnut que cette pierre était un morceau de foudre;
« il l'emporte et fait forger un cimetère par le plus cé-
« lèbre armurier de son temps. Quand cette arme fut
« achevée, cet homme unique dans son art vint la pré-
« senter à mon aïeul en disant : Voici une arme pré-
« cieuse, il ne manque plus qu'un bras digne de la
« manier. Mon aïeul, irrité de l'insolence de l'armu-
« rier, prit le cimetère de ses mains et fit tomber sa
« tête d'un coup plus prompt que l'éclair.

« Dami (c'est le nom que reçut ce cimetère) eut
« un fourreau en or massif, et la poignée fut enrichie

« de pierres précieuses. Mon aïeul déposa le redou-
« table Dami dans son trésor. Quinze ans après il
« mourut. Mon père lui succéda et hérita de ce cime-
« tère, ainsi que de ses autres armes. Quand il sentit
« sa fin approcher, il me fit appeler près de lui et me
« dit avec bonté : Je sens qu'il me reste peu de jours
« à vivre; ton frère aîné est un ambitieux, un homme
« injuste. Il s'emparera de tout mon bien quand je ne
« serai plus. Prends cette arme, me dit-il en me pré-
« sentant Dami, ce sera ta fortune. Si tu le portes au
« grand Cosroës, roi de Perse, ou à tout autre mo-
« narque, ils te combleront de richesses.

« Je reçus ce présent avec reconnaissance, et vins
« de nuit l'enterrer ici. Peu de temps après mon père
« mourut : nous lui rendîmes les derniers devoirs.
« Mon frère s'établit à sa place sans me faire participer
« à la moindre des choses. En rassemblant ses armes,
« il ne trouva pas Dami et m'accusa de l'avoir dérobé.
« Je le niai d'abord; mais il me tourmenta si cruelle-
« ment que je fus contraint de le mener dans l'endroit
« où je l'avais enterré; je le cherchai longtemps sans
« succès; l'ayant caché pendant l'obscurité de la nuit,
« il me fut impossible de le retrouver. Mon frère pré
« tendit que je voulais l'abuser, et malgré mes ser-
« ments il fondit sur moi le sabre à la main. Il a fallu
« défendre ma vie, lorsque votre heureuse arrivée mit
« fin à notre détestable combat. C'est à vous, sei-
« gneur, à juger entre nous. »

Antar se retourne vers l'autre guerrier, lui de-
mande pourquoi il tyrannise son frère; pourquoi il

ne veut pas l'admettre à participer aux richesses laissées par leur père. Celui-ci, indigné d'entendre un étranger lui adresser une semblable question, ne pense à lui répondre qu'à coups de cimetère.

Antar a vu son mouvement; il le prévient, et, d'un coup de lance aussi inévitable que l'arrêt du destin, il le frappe au milieu de la poitrine : on voit le fer de sa lance ressortir brillant entre ses épaules. Il tombe en vomissant des flots de sang et expire. Le jeune Arabe vient baiser la main d'Antar, et retourne à sa tribu en rendant grâces à son libérateur.

Quand il l'eut perdu de vue, Antar, satisfait d'avoir fait triompher l'inconnu, eut l'idée de se reposer un instant dans ce vallon. Il veut, suivant l'usage des Arabes, planter sa lance en terre avant de descendre de cheval. Trois fois il cherche à la faire entrer, et trois fois cette lance, qui perce les cuirasses les plus dures, ne peut pénétrer dans le sable. Surpris de ce prodige, Antar s'élance en bas de son coursier, impatient d'en connaître la cause; il se baisse et découvre un énorme cimetère garni en or et en pierres précieuses. Antar, transporté de joie, admire les décrets de la divine Providence, qui fait tomber en son pouvoir le fameux Dami. Il vole auprès de ses compagnons d'armes, et présente au prince Malik cette arme digne d'un monarque; il lui raconte comment elle est tombée en son pouvoir. Malik, après l'avoir admirée, la rend à Antar en lui disant : « Il « est juste que la meilleure arme du monde échoie « au plus brave guerrier de son temps. » Tous ses

compagnons d'armes s'empressent de féliciter Antar, et ils continuent leur route pleins d'espoir dans cet heureux présage.

Arrivés dans une vaste plaine qu'ombrageaient des platanes dont la hauteur fatiguait les regards, les enfants d'Abs se proposaient de s'y arrêter auprès d'un ruisseau limpide, quand ils aperçurent au loin cinq cents cavaliers couverts d'armures. Ils se dirigeaient vers eux. Les Absiens, le col tendu, l'œil fixe, s'arrêtent, cherchant à reconnaître si ce sont des ennemis. Cependant la colonne s'avance majestueusement, et dès qu'elle fut à portée, soudain un cri de guerre partit des deux côtés.

Gaïdak, fils de Sumbussi, chef de ces cavaliers, était charmé de rencontrer Antar et les Absiens, il s'écriait : « Enfin je vais venger mon père! enfin je « vais laver ma honte! »

Gaïdak, dès ses plus tendres années, avait été rendu orphelin par Antar. Quand il fut parvenu à l'âge des hommes, il montra tant de grandeur et de courage, que son nom devint célèbre parmi les Arabes, et qu'on le jugea digne d'être le chef de sa tribu comme l'avait été son père; on lui déféra le commandement. Gaïdak ne s'en servit que pour rehausser la gloire et faire le bonheur des familles qui l'entouraient.

Un certain Cadaa, jaloux de l'élévation de Gaïdak, lui rappelait sans cesse que son père avait péri de la main d'Antar, et, dans la vue de le voir succomber, le provoquait à aller défier ce héros. Gaïdak s'était mis en route dans ce noble dessein; mais il reçut

une invitation d'Assaf, et fut obligé de revenir sur ses pas.

Cependant la nuit s'approchait; on se contenta de part et d'autre d'allumer des feux et de placer des gardes. Dès que l'aurore paraît, les deux armées sont rangées en bataille. Antar s'élance sur l'ennemi en poussant un cri qui retentit dans les montagnes. Des tourbillons de poussière s'élèvent de dessous son cheval; il renverse tout ce qui se trouve sur son passage.

Gaïdak voyant qu'Antar met le désordre parmi les siens, veut arrêter ce torrent, il court à lui. Antar le voit, et d'un coup du redoutable Dami il fait voler sa tête, qui va rouler au loin dans la poussière.

Les cavaliers de Gaïdak, voyant leur chef mort, cherchent leur salut dans la fuite. Les vaillants Absiens s'emparent des chevaux et des bagages ennemis, et continuent leur route.

Il restait peu de chemin à faire pour arriver à la tribu de Mazen. Hassan, impatient de savoir ce qui s'est passé depuis son absence, demande au prince Malik la permission de le précéder pour annoncer aux Mazénides l'heureuse arrivée des guerriers d'Abs. Malik y consent en l'assurant qu'il ne tarderait pas à le suivre.

Hassan précipite sa course, arrive à sa tribu, et trouve la terre couverte de morts. Assaf s'est rendu maître du camp après un carnage horrible, et se dirige du côté de la montagne d'Aban, derrière laquelle les femmes et les enfants s'étaient réfugiés. Hassan l'entend dire à ses frères d'armes : « Mes amis, faites des

« esclaves, pillez et prenez tout ce que vous voudrez;
« je ne veux rien pour moi, je vous abandonne tout,
« si ce n'est Nahoumé, fille de Nudjoum. »

Hassan, anéanti à la vue de la position de sa tribu, s'élance au milieu des ennemis; ses cavaliers le suivent le cœur plein de rage. Les guerriers d'Assaf font volte-face, et la mort triomphe de tout côté.

Assaf, voyant un jeune guerrier qui se dirige vers lui, s'écrie : « Retourne d'où tu viens : ne cours pas « au-devant de la mort!

— Si j'étais venu plus tôt, répond Hassan, tu n'au-« rais pas ruiné mon pays. Mais j'amène avec moi « les guerriers d'Abs, d'Adnan, de Fusera et de Ti-« bian; ils te feront repentir de ta violence; je suis « l'époux de cette femme que tu voudrais enlever, je « vais te châtier de ton audace. »

Assaf pousse un cri terrible : « Malheureux! les « Absiens et tout ce qu'éclaire le soleil ne sauraient « m'intimider! » En disant cela il fond comme un lion furieux sur Hassan, recommandant que personne n'approche : lui seul veut assouvir sa rage.

Les deux héros s'attaquent, possédés d'une égale fureur. Après un long et opiniâtre combat, Hassan sent ses forces diminuer, veut fuir, Assaf le presse vivement; il allait lui porter un coup mortel lorsque les Absiens arrivent avec la rapidité du faucon.

Le prince Malik avait aussi accéléré sa marche; arrivé peu de temps après Hassan, il avait reconnu la désastreuse position des enfants de Mazen, et volait à leur secours.

Antar lâche la bride du bouillant Abjar, qui fait jaillir des étincelles de ses quatre pieds, et du premier choc il sépare les deux combattants.

La vue de ces guerriers ramène l'espoir dans le cœur des Mazénides, ils retournent au combat en admirant la valeur d'Antar, qui moissonnait l'élite des guerriers ennemis.

Le prince Malik s'était dirigé vers Messad el Kelbi, cavalier d'une grande valeur et d'une haute noblesse, dont les parents et les nombreux amis accoururent à la défense. Le prince Malik éprouvait une vive résistance : déjà trois de ses guerriers avaient été tués à ses côtés, il allait être cerné. Antar entend sa voix, s'ouvre un passage jusqu'à lui, attaque Messad el Kelbi. Une lutte terrible s'engage entre ces deux guerriers égaux en force et en adresse. Cependant Antar porte un coup du redoutable Dami à la jument de son adversaire qui s'abat, et aurait écrasé son maître sans l'épaisse cuirasse qu'il portait. Messad el Kelbi se sauve à pied dans le désert, trop heureux d'avoir échappé à une mort certaine.

Antar, après avoir dégagé son prince, voit le combat continuer partout avec le même acharnement; la présence d'Assaf retient seule les ennemis et leur fait braver la mort; il s'élance sur lui et le perce au côté droit d'un coup de lance, Assaf tombe noyé dans son sang; ses amis veulent venger sa mort; ils fondent comme un torrent sur Antar. Celui-ci les reçoit de pied ferme; Chéiboub est derrière lui perçant de ses flèches ceux qui cherchent à le tourner. Cependant le

nombre augmentant, Antar sort de la mêlée avec l'impétuosité du vent du nord.

Les enfants d'Abs et de Mazèn redoublent de courage; ils mettent en fuite leurs ennemis, qui, n'ayant plus de chef, se dispersent de tous les côtés et abandonnent le champ de bataille. Les Mazénides rentrent dans leurs foyers en chantant les louanges du prince Malik et de l'intrépide Antar. Le lendemain ils firent des réjouissances plus grandes que pour les noces d'Hassan.

Les Absiens, après quatre jours de repos et de fêtes, se mirent en route, accompagnés par les principaux seigneurs des Mazénides. Quand ils furent près d'arriver à la tribu, Antar s'écria :

« Dans quelle douce ivresse me plonge le vent du « matin en m'apportant l'air embaumé qu'on respire « à Alem Faadi!

« En vain les Absiens sont injustes et perfides en« vers moi, l'amour m'impose la loi de les protéger « aux dépens de mes jours. Sans la jeune vierge qui « habite sous leurs tentes, j'irais vivre dans une tribu « éloignée; mais je suis asservi à jamais par ses grâces « enchanteresses et par le charme de ses yeux capa« bles d'enflammer un mort dans sa tombe.

« Le soleil, au bout de sa carrière, lui dit, Éclaire « le monde en mon absence, et la lune pâlit en voyant « l'éclat de sa beauté.

« Le peuplier et le cyprès, mollement balancés par « les vents, n'ont pas la souplesse de ses mouvements; « ces arbres dont le front altier se perd dans les nuées

« voient avec envie cette taille élancée et cette dé-
« marche majestueuse.

« La modeste Abla laisse tomber son voile, et nous « dérobe les roses de ses joues. Nous ne pouvons plus « voir ces longs cils noirs qui font de si profondes « blessures; mais ce voile léger décèle les contours « arrondis de ses membres délicats, et ne peut em- « pêcher de venir jusqu'à nous le souffle enivrant « qu'exhale sa bouche parfumée.

« Oh, fille de Malik! puis-je espérer qu'un jour le « ciel exaucera mes vœux? puis-je espérer que les plaies « de mon cœur déchiré par le chagrin de notre sépa- « ration se cicatriseront?

« Êtes-vous encore dans le Nejd? La terre de Cherbé « sera-t-elle témoin de notre union? En baisant cette « terre que vous foulez aux pieds, je cherche à calmer « le feu qui me consume.

« Je suis Antar l'Absien, protecteur de ma tribu; « je cesserai d'exister, mais mon nom ira à la posté- « rité. »

LETTRE

Au Rédacteur du Journal asiatique.

Monsieur,

Je m'empresse de répondre aux questions qui m'ont été adressées dans le cahier d'octobre du *Jour-*

nal asiatique par un *Danischmend* qui a signé sa lettre par trop de modestie *Danischdjoui*.

1° *Sister* pour *sœur* n'est assurément pas persan, et il faut qu'il y ait faute d'impression ou d'écriture au lieu de *schewher* et *schwasher*. Aussi dans la liste des trois mille mots persans, qui se retrouvent dans les langues germaniques, liste que j'ai publiée dans les *Annales de littérature* de Vienne, le mot de *sister* ne se trouve nulle part, mais bien celui de *schewher*. *Danischdjoui* eut dû d'abord consulter cette liste, à laquelle je serai obligé de le renvoyer plus d'une fois.

2° Il est vrai que *ferahet* est une contraction de *ferahecht;* mais la plupart des particules ne sont-elles pas des contractions de syllabes ou même de mots qui avaient autrefois une signification qui s'est perdue dans le cours du temps? Il suffit de rappeler ici les *Diversions of Purley*, et les citations qu'en a faites M. Lumsden dans sa grammaire persane. Dans la liste susdite, le mot gothique *frusthei*, tiré de la traduction des *Psaumes* de Vofker (LXVIII, 6), se trouve mis à côté de *ferahet*.

3° Je persiste à soutenir que la particule persane *gui* گی (et non pas *egui* ou *ehi* comme il plaît à dire à *Danischdjoui*) représente la syllabe dérivative allemande *keit*. Le persan *gui* گی, ajouté au mot *bendé* (esclave), fait *bendégui*, c'est-à-dire, esclavage, comme la syllabe *keit*, ajoutée au mot *dienstbar*, forme *dienstbarkeit*. Les prolégomènes du *Ferheng-Schououri* ne laissent point de doute que

la syllabe ڭ soit une syllabe de formation par elle-même, et non pas une contraction euphonique d'*ehi*. — Eh non !

4° *Danischdjoui* est bien difficile de ne pas vouloir reconnaître l'identité des syllabes dérivatives qui forment en allemand et en persan les noms substantifs d'acteurs. Est-ce que la syllabe formative *ar* dans پرستار *parestar* (presbyter) est autre chose que la syllabe *er* dans ce mot grec et latin, et dans le mot allemand *priester?* Les Persans font précéder cette syllabe de la lettre ك, et disent *guer* ou *ker*, mais ne font-ils pas précéder aussi toutes leurs terminaisons de verbes de la lettre *t* ou *d?* et qui voudrait nier que leurs terminaisons de verbes ne soient pas les mêmes que celles des Grecs en *ειν* et des Allemands en *en?* Le mot *pekend* پکند (cité dans la liste susdite), qui signifie *pain* dans le dialecte du *Khuarezm*, est le Βέκκος d'Hérodote. Ajoutez-y la syllabe persane *ker* ou *guer*, ce sera *pekendker*, boulanger, en allemand *backender* ou *bäcker*. Le *k* a été éludé dans les terminaisons de ces noms en allemand, comme le *t* ou *d* des persans dans les terminaisons du verbe allemand.

5° C'est la même chose avec le *lakh* persan et le *lich* allemand, lequel se prononce encore aujourd'hui dans des dialectes du Tyrol et de la Styrie ou *lakh* ou *lakht*, *schwarzlacht* au lieu de *schwarzlicht*. *Danischdjoui* eût pu contester avec autant de raison l'identité du persan *lika* لقا et de l'anglais *like*.

6° A-t-on jamais vu, demande *Danischdjoui*, cette prétendue particule *a* (l'*ἀπὸ* des Grecs et l'*ab*

des Latins) isolée? Et a-t-on par hasard rencontré quelque part les verbes dépouillés de cette particule? non pas les verbes *maden* et *werden*, mais bien d'autres que *Danischdjoui* eût pu trouver dans les dictionnaires? Nous citons le *Burhani Katii*, édition de Constantinople.

آهنجیدن et puis pag. 842, هنجیدن
آهازیدن et puis pag. 820, هازیدن
آلیزیدن et puis pag. 742, لیزیدن
آما سیدن et puis pag. 746, ما سیدن
آمیزیدن et puis pag. 782, میزیدن

7° Il en est de même de la particule *fer*, les mots *man* مان et آختن *akhten* se trouvent effectivement en persan sans cette particule, et le persan فرمان *ferman* est l'allemand *vermahnen*.

8° *Danischdjoui* demande encore : « Où l'auteur « a-t-il trouvé les mots *ferzanèh*, entendu, et *fer-* « *noud*, entendement, qu'il compare avec l'allemand « *verstanden* (verstand) et *vernunft*. » Si *Da-nischdjoui* eût regardé les dictionnaires et la liste susdite, il aurait trouvé dans le *Burhani Katii*, pag. 589 :

فرزانه فیلسوف وعارف وذو فنون معناسنه

c'est-à-dire, *ferzané*[1] signifie philosophe, instruit, rempli de connaissances, et dans la liste susdite il y a sous le n° 2230, *fernoud*, argumentum, probatio

[1] C'est une faute d'écrire en français *ferzaneh* au lieu de *ferzané*, puisque le *hé* ne s'aspire point et n'a point d'autre son que celui d'*é*.

(vernunft) avec la citation du Burhani Katii, p. 592, à côté. *Danischdjoui* eût donc pu s'épargner la peine de m'apprendre que *fernoud* signifie, suivant le lexique, *argument, preuve,* puisque je l'ai cité moi-même, et il ne voudra pas contester que les savants sont *entendus* et que les arguments tiennent à la raison.

9° L'*isafet* se peut faire *ad libitum*, long ou court dans la prosodie, mais jamais dans le discours ou la lecture ordinaire. J'en appelle au témoignage de tous ceux qui ont jamais entendu parler ou lire le persan en Turquie ou en Perse. Jamais on ne pourra dire *pederí men* au lieu de *pederi men ;* il faut dire *guermii joun*, c'est-à-dire la chaleur du soleil, et non pas *guermii*. *Danischdjoui* demande encore une fois dans lequel des douze dialectes de la Perse le soleil s'appelle *soune*. *Danischdjoui* aurait pu le trouver dans la liste citée n° 1687, avec la citation du *Burhani Katii ;* à côté est le mot ژون *joune*, en vieux allemand *sun*, qui s'écrit de même, mais se prononce autrement en anglais.

J'espère que ces réponses donneront à *Danischdjoui* le plaisir d'apprendre que sa crainte que je n'eusse employé de mauvais arguments pour prouver la proche parenté de l'allemand et du persan était réellement mal fondée.

Agréez, Monsieur, avec ma prière d'insérer ma réponse dans le *Journal asiatique*, les assurances des sentiments les plus distingués, avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur. HAMMER.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 3 février 1834.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises comme membres de la Société.

M. le marquis de L'ESCALOPIER.
M. REUSS, docteur en théologie à Strasbourg.

M. Richy adresse à la Société un exemplaire de sa traduction de l'*Essai sur le Madar*, par Casanova. On dépose en même temps sur le bureau un exemplaire du *Mahâbharata darpana*, ou Miroir du Mahâbharata en hindi, en 7 volumes in-8°, acquis par M. Richy pour la Société. On arrête que les remercîments du Conseil seront adressés à M. Richy.

M. J. Michael, membre étranger de la Société, adresse au Conseil un exemplaire du *Naclât-i-Hindi*, ou Narrations en hindoustani, extraites du roman intitulé : *Bâg o Bahar*, 1 vol. in-4°. M. Garcin de Tassy, qui présente cet ouvrage, est chargé de transmettre à M. Michael les remercîments de la Société.

M. Lajard communique au Conseil son mémoire intitulé *Exposition du système théogonique et cosmogonique des Chaldéens.*

M. Mohoney, secrétaire de la société littéraire de Bombay, écrit au Conseil pour lui adresser les remercîments de la Société de Bombay pour l'envoi des ouvrages publiés par la Société et envoyés récemment par le Conseil à la Société de Bombay.

BIBLIOGRAPHIE.

History of Arabia, ancient and modern, by A. CRICHTON, 2 vol. in-12. Édimbourg, 1833, avec une carte et 10 gravures.

C'est une compilation assez bien faite, mais qui n'ajoute rien à nos connaissances sur l'histoire des Arabes. L'auteur dit dans la préface, qu'il a lu avec attention les œuvres de Hamzah, Masoudi, Aboulfeda, Tabari et autres; mais cela ne doit s'entendre que des parties traduites de ces ouvrages. Les chapitres qui traitent de l'état moderne de l'Arabie sont les meilleurs de ce livre.

Scènes de mœurs arabes, par Louis VIARDOT. Paris, in-8°, 1834, 299 pages.

C'est un appendix à l'essai sur l'histoire des Arabes d'Espagne du même auteur. Il a voulu donner un tableau dramatique des mœurs des Arabes en Espagne au x[e] siècle. Ce volume contient sept scènes différentes, intitulées : la *Mosquée*, les *Joutes*, le *Combat*, les *Académies*, l'*Amour*, le *Mahdy*, la *Prédiction*. Voici comment l'auteur caractérise lui-même son entreprise : « J'ai borné ma tâche à dessiner une espèce d'album, dont les feuilles détachées offrissent un à un les objets les plus saillants et les mieux connus. C'est de l'histoire, de l'histoire anecdotique et descriptive. » Cet ouvrage est destiné plutôt à la grande masse des lecteurs qu'aux personnes qui s'occupent de la littérature orientale; car l'auteur, n'ayant pas pu se servir des documents originaux, n'a voulu que mettre sous une forme plus populaire quelques-uns des faits contenus dans les ouvrages de Casiri, de Conde, de d'Herbelot et autres.

The Life of Mohammed, by the rev. G. Bush. New-York, in-12, 261 pages, 1833.

C'est encore une compilation tirée des sources les plus connues et les plus accessibles. Le style est meilleur que celui de la plupart des livres écrits dans les États-Unis; mais les connaissances historiques de l'auteur paraissent être fort au-dessous de celles qu'on doit attendre d'un biographe de Mohammed.

Abrégé de la Grammaire turque, contenant, outre les principes de cette langue, des idiotismes, des discours familiers, et un petit vocabulaire français-turc et hongrois, par Jean-Ch. de Besn. Pest, 1829, in-8°, 172 p.

Cet ouvrage paraît destiné plutôt aux personnes qui veulent apprendre la langue parlée, qu'à celles qui voudraient étudier la littérature turque. Les mots turcs sont en conséquence imprimés en caractères latins. L'auteur a ajouté, il est vrai, un alphabet turc gravé, avec un modèle de lecture; mais la gravure laisse beaucoup à désirer. La grammaire occupe 60 pages, dont 6 de syntaxe; le reste de l'ouvrage contient des dialogues familiers, et deux vocabulaires, l'un turc-français, l'autre français-turc. L'auteur a vécu longtemps à Constantinople.

Urvasia, fabula Calidasi. Textum sanscritum edidit, interpretationem latinam et notas illustrantes adjecit Robertus Lenz. Berolini, 1833, Ferd. Dummler.

Le drame d'Ourvasî, qui fait partie, comme on sait, des pièces du théâtre indien, traduites en anglais par M. Wilson, a été publié en 1830, à Calcutta, par le comité de l'instruction publique, et c'est d'après cette édition que M. Lenz a publié la sienne. Il avait d'abord eu l'inten-

tion de relever les variantes des divers manuscrits d'Ourvasî, qui se trouvent à Londres et à Paris; mais des circonstances particulières l'ayant forcé de renoncer à ce projet, il n'a pas voulu, et avec juste raison, renoncer à un travail qui lui avait déjà coûté beaucoup de peines et de soins. Son édition n'est donc qu'une reproduction, du reste correcte et soignée, du texte de Calcutta; mais la traduction exacte et littérale, et les notes critiques qui accompagnent le texte, rendent cette publication précieuse. Elle paraît devoir être suivie de plusieurs autres publications également relatives au théâtre indien. M. Willmans, ami de M. Lenz, publiera incessamment une édition critique du *Moudrâzâkchasa*, drame très-intéressant et très-curieux, mais quelquefois obscur, et dont, par conséquent, une traduction latine littérale sera très-utile. Le même indianiste prépare une dissertation sur le pracrit, et l'on sait que depuis longtemps M. Lassen travaille aussi sur le même sujet. Si nous sommes bien informés, M. Stenzler, à qui nous sommes déjà redevables d'une excellente édition du *Raghouvansa*, a en portefeuille un travail très-important sur un drame indien. Les amis de la science doivent en désirer vivement la publication.

Correspondance de Victor Jacquemont avec sa famille et plusieurs de ses amis, pendant son voyage dans l'Inde. (1828-1832.) Paris, 1833, 2 vol. in-8°.

Ces lettres, que les gens du monde liront avec plaisir, n'offrent qu'un intérêt médiocre aux orientalistes. Jacquemont traite fort mal ces derniers, et témoigne beaucoup de mépris pour les langues et les littératures orientales que sans doute il connaissait fort peu, prétendant qu'elles ne valent pas la peine qu'on s'en occupe sérieusement. Médecin et naturaliste, Jacquemont était du reste plein de zèle pour les sciences naturelles, et il a montré beaucoup

d'activité, de courage et de présence d'esprit pendant son voyage dans le nord de l'Inde. Il est mort à Bombay en 1832, au moment où il allait retourner en France et recueillir le fruit de ses travaux.

ADDITION A LA NOTE 2 DE LA PAGE 213.

Au nombre des similitudes de dénominations que l'on a observées entre le Nil et l'Indus, et qui sont postérieures au siècle d'Alexandre, il faut citer le nom de *Nilâb* (eau bleuâtre), attribué à une partie du Sind dans les temps modernes. Leyden, qui a déjà remarqué (*Memoirs of Baber,* pag. 140) cette singulière rencontre de mots, n'a trouvé sur *Nilâb* aucun texte antérieur à Aboulfazel, si ce n'est l'indication d'un gué du même nom, dans les Mémoires de Baber.

ERRATA POUR LE CAHIER DE JANVIER.

Page 11, ligne 7 et suiv., lisez : Gouverneur de Madras : Sir Frédéric Adam succède à sir Stephen Lushington, le 25 octobre 1832.

Page 96, lig. 1, lisez : *Flowers* au lieu de Howen.

— lig. 2, lisez : *Ebenezer* au lieu d'Ebeneger.

— lig. 7, lisez : *Ouseley* au lieu de Rassley.

ERRATA POUR LE CAHIER DE FÉVRIER.

Page 152, ligne 5, lisez : Anciennement il y eut un sage

— 153, ligne 8, lisez : 貝寶

— — lignes 9 et 20, lisez : 賊 pour 賦

NOUVEAU

JOURNAL ASIATIQUE.

AVRIL 1834.

NOTICE

Sur les trois poëtes arabes *Akhtal, Farazdak* et *Djérir*, par A. Caussin de Perceval.

La poésie qui, chez tous les peuples, a précédé les autres genres de littérature, a été cultivée par les Arabes avec un succès remarquable, dès le temps où, idolâtres et presque barbares, ils connaissaient à peine l'usage d'une écriture imparfaite. Cet âge d'enfance, appelé par les musulmans l'*ignorance*, الجاهلية, a vu naître des poëmes qui n'ont été surpassés, ni même égalés, au jugement de bien des personnes éclairées, par aucune des productions des beaux siècles littéraires du califat. Un savant [1] du règne de Haroun dit en parlant d'Akhtal : « S'il eût vécu un seul jour « au temps de l'ignorance, il serait à mes yeux le pre-

[1] Abou Amrou Cheïbani, mort en 213 de l'hégire, suivant Ebn Khallican.

« mier des poëtes [1]. » Ce mot ne signifie pas sans doute que l'anarchie de la société arabe avant l'islamisme ait été plus favorable à l'inspiration que la civilisation apportée par Mahomet; c'est plutôt un aveu que le goût avait commencé à s'altérer peu après l'institution de la loi musulmane. On ne peut nier que la poésie ne se soit soutenue à une grande hauteur sous les califes; elle a brillé d'un vif éclat dans les œuvres d'Aboutèmam, de Motenebbi et d'autres dont les vers ont eu une vogue extraordinaire; mais on convient qu'Aboutèmam s'est fait encore plus d'honneur par le choix des poésies anciennes qu'il a recueillies que par ses propres compositions [2]; que Motenebbi s'est abandonné trop souvent à de froids jeux d'esprit. Enfin, si l'on envisage la poésie arabe dans ses phases successives, il me semble qu'on la voit simple, nerveuse, sublime, dans les poëmes antérieurs à l'islamisme, se parer ensuite d'ornements plus étudiés, et tomber insensiblement dans une recherche de pensées et un luxe de mots qui constituent le caractère dominant des productions modernes.

Akhtal, Farazdak et Djérir, poëtes contemporains et rivaux, qui florissaient sous les Omeyyades, ont passé parmi les Arabes, pendant les deux premiers

[1] لو ادرك الاخطل يومًا واحدًا من الجاهلية ما فضلت عليه احدًا. *Aghani*, II, fol. 176.

[2] قالوا ان ابا تمام فى اختياره اشعر منه فى شعره. Hadji khalfa, article الحماسة.

siècles de l'islamisme, pour ceux qui avaient le plus approché des anciens. Cette opinion généralement admise est confirmée par l'autorité des meilleurs critiques [1]; mais on ne s'accorde pas sur le mérite comparatif de ces trois hommes illustres. Chacun d'eux a eu des admirateurs passionnés qui lui décernaient la palme : il ne nous appartient pas de décider cette question de prééminence. Nous n'avons point d'ailleurs sous les yeux toutes les pièces du procès. Les ouvrages de ces poëtes si vantés ne nous sont parvenus que par fragments peu considérables; aussi c'est moins leurs compositions que leur biographie que je me propose de faire connaître. Je n'ai pas été seulement engagé à traiter ce sujet par ce que peuvent offrir de piquant une partie des anecdotes que fournit sur cette matière le *Kitab el Aghani;* en les rapportant rangées dans un ordre méthodique, j'ai eu surtout pour but de présenter des notions qui m'ont paru intéressantes sur les idées et les mœurs du temps, sur l'état des poëtes à la cour des califes et dans la société arabe. On verra par ces détails que le talent poétique était alors chez les musulmans une véritable puissance, et que l'arme du ridicule dont la blessure est si profonde parmi nous n'était pas moins redoutée dans les villes arabes et jusque sous les tentes des Bédouins [2].

[1] *Aghani,* IV, fol. 243, et II, fol. 177.

[2] Ebn Khallican a consacré à Farazdak et à Djérir des articles assez étendus, auxquels j'ai fait divers emprunts; mais ce biographe n'a pas parlé d'Akhtal.

AKHTAL. الاخطل

Son véritable nom était Ghiath, fils de Ghauth غياث بن غوث ; il appartenait à une famille nommée les Bènou Malik Ebn Djocham, qui habitait la Mésopotamie, et formait une branche de la grande tribu de Taghleb. A cette époque il existait trois tribus arabes composées en majeure partie de chrétiens; c'étaient celles de Behra بهرآء, de Taghleb تغلب et de Tennoukh تنوخ [1]. Ghiath fut élevé dans la religion chrétienne et s'y montra toujours attaché, malgré les offres qu'on lui fit quelquefois pour le porter à embrasser l'islamisme.

Son grand-père, qui s'appelait, suivant el Médaïni, Selmè fils de Tareka, s'était rendu fameux par ses exploits [2]. Le roi Noman, fils de Mounzer, ayant envoyé aux tribus arabes quatre lances destinées aux plus vaillants guerriers, Selmè en prit une, Amer, fils de Malik, en prit une autre; Enes, fils de Modrek, et Amrou, fils de Maadi Kerb, eurent la troisième et la quatrième.

Ghiath, né sous la tente et dans une condition pauvre, fut malheureux dans sa jeunesse. Il avait une belle-mère qui lui donnait à peine la nourriture nécessaire, et réservait pour ses propres enfants ce qu'il y avait de meilleur. Elle l'employait à des soins pénibles et l'envoyait garder ses chèvres. Ses premiers

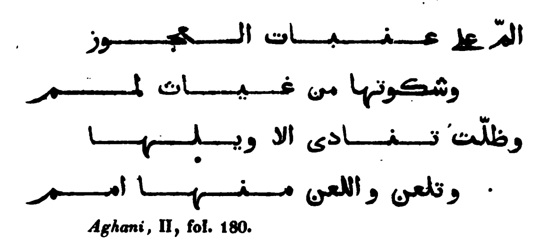
[1] Ebn Khallican, article d'Aboul Ola Ahmed Ebn Abdallah.
[2] *Aghani*, II, fol. 175 verso.

vers furent, dit-on, un impromptu. Il avait aperçu chez sa belle-mère une outre qui contenait du lait, et un sac dans lequel étaient des dattes et des raisins secs. La faim lui suggéra l'idée de dérober ces aliments. Il trouva moyen d'éloigner sa belle-mère, et profita de son absence pour boire le lait et manger les fruits. A son retour elle se mit en grande colère et saisit un bâton pour le frapper; mais il s'enfuit, et en courant il récitait ces deux vers :

« Une peccadille a été commise par Ghiath, qui a « pris le lait et les raisins de cette vieille femme.

« Elle crie, elle se désespère pour ce léger larcin; « elle maudit Ghiath qui se moque de ses malédic- « tions [1]. »

On ne sait pas positivement à quelle occasion Ghiath reçut le surnom d'*Akhtal* الاخطل. Suivant Démiri [2], ce fut à cause de la conformation de ses oreilles qui étaient flasques et vacillantes comme celles de certains animaux. D'autres disent que ce sobriquet signifie *sot bavard*, et en rapportent ainsi l'origine.


[1] المّ على عنبات العجوز
وشكوتها من غيات لمم
وظلّت تنادى الا ويلها
وتلعن واللعن منها امم

Aghani, II, fol. 180.

[2] *Commentaire sur le* Lamiat el Adjam (vers 1er), par Kémal Eddin Mohammed, surnommé *Demiri*, parce qu'il était né à *Demire* دميرة bourg d'Égypte.

Caab, fils de Djoaïl, alors le plus célèbre poëte de la tribu de Taghleb, vint un jour visiter la famille de Malek Ebn Djocham. Le talent de Caab inspirait tant d'estime pour lui aux Taghlèbites, que tous ceux auxquels il demandait l'hospitalité s'empressaient à l'envi de le fêter. On lui dressait une tente séparée; on formait avec des cordes une espèce d'enceinte, et on la remplissait de bestiaux dont on lui faisait présent. La famille de Malek rendit à Caab ces honneurs d'usage. Ghiath fit sortir les bestiaux de l'enceinte et les chassa dans la plaine. On lui adressa de vifs reproches, et on fit rentrer les bestiaux; mais il les fit sortir une seconde fois. Caab fut irrité. Depuis ce moment Ghiath et Caab composèrent l'un contre l'autre des vers satiriques. Ghiath, encore fort jeune, ne faisait que commencer à se livrer à son goût pour la poésie; il ne craignit pas de se mesurer avec un adversaire déjà fameux. Ghauth, redoutant pour son fils une lutte inégale, voulut détourner le courroux de Caab, et lui dit : « Ne fais pas attention aux discours de mon « fils; c'est un jeune *sot* انّه غلامٌ اخطل[1]. » Suivant un autre récit, ce fut Caab lui-même qui lança à Ghiath cette épithète de mépris. Quoi qu'il en soit, ce terme injurieux est devenu un nom ennobli par la gloire du poëte qui l'a porté.

Akhtal acquit bientôt une certaine réputation. Jaloux de l'étendre et de s'ouvrir une route vers la fortune, il fit un voyage à Damas, résidence du calife Moawia I. Caab, fils de Djoaïl, contre lequel il avait

[1] *Aghani*, II, fol. 176.

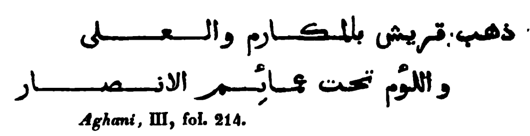
exercé sa verve, fut celui qui le produisit à la cour, moins peut-être par générosité que par malice, et pour se débarrasser lui-même d'une commission épineuse. Il y avait alors un poëte qui chantait dans ses vers une fille du calife, nommée Ramlè; c'était Abderrahman, appartenant à une famille d'Ansariens, c'est-à-dire des habitants de Médine qui avaient embrassé la cause de Mahomet après sa fuite de la Mekke. Le prince Yézid, fils de Moawia, fut vivement piqué de cette hardiesse. Il voulut engager son père à sévir contre Abderrahman; mais Moawia, loin de traiter avec rigueur le poëte indiscret, se contenta de lui dire : « On m'a rapporté que tu peins dans tes vers « ton amour pour Ramlè, fille du commandeur des « croyants. — Il est vrai, répondit Abderrahman, et « si j'avais connu quelque beauté plus illustre, dont « le nom pût donner à mes compositions plus d'éclat « et de vogue, je l'aurais célébrée. — Hé bien, dit « Moawia, que ne célèbres-tu Hind, sa sœur, qui la « surpasse en attraits? » L'intention du calife, en invitant Abderrahman à chanter à la fois les deux sœurs, était de le mettre ainsi en contradiction avec lui-même, de manière à ce que le public vît clairement que son amour pour l'une et pour l'autre était une fiction poétique. Cet expédient, dicté par la modération, ne satisfit point le prince Yézid. Il fit venir Caab, fils de Djoaïl, et lui dit de faire une satire contre les Ansariens. Caab, qui était musulman, s'en excusa, alléguant qu'il craignait le courroux du calife, et qu'il ne pouvait d'ailleurs se résoudre à attaquer des hommes



qui avaient prêté leur appui au prophète. « Mais, « ajouta-t-il, je vous indiquerai un poëte plein de ta- « lent, qui n'est point de notre religion, et qui n'a « rien à ménager. — Quel est-il? dit Yézid. — C'est « Akhtal, » répondit Caab. Yézid le fit appeler sur-le-champ, et lui commanda une pièce de vers contre les Ansariens, lui promettant de le protéger de tout son pouvoir si le calife s'irritait. Akhtal s'empressa de se mettre à l'œuvre, et fit une diatribe virulente dans laquelle était ce vers :

« Les nobles actions et la gloire sont l'apanage des « Coreichites; la lâcheté et l'avarice se cachent sous « les turbans des Ansariens [1]. »

Noman, fils de Béchir, l'un des principaux personnages des Ansariens [2], ayant eu connaissance de cette satire, se présenta devant Moawia, ôta son turban, et montrant au calife sa tête nue, il lui dit : « Comman- « deur des croyants, voyez-vous en moi quelque signe « de lâcheté et d'avarice? — Je ne vois rien en toi que « d'honorable, répondit le calife. — Hé bien! reprit « Noman, Akhtal a prétendu que ces vices sont ca- « chés sous nos turbans. — Je te permets de lui cou-

[1] 

Aghani, III, fol. 214.

[2] Il mourut sous le califat de Merwan. Il avait embrassé le parti d'Abdallah, fils de Zobéïr, et fut massacré par la populace de la ville de Hama où il commandait. Mémoire de M. Ét. Quatremère, sur la vie d'Abdallah Ebn Zobéïr. *Journal asiatique*, tome IX, pag. 420.

« per la langue, » dit le calife indigné. En même temps il envoya chercher Akhtal, pour le livrer à la vengeance de l'Ansarien. Akhtal pria l'officier qui vint le prendre, de l'introduire d'abord chez Yézid. Ce prince alla trouver à l'instant Moawia, et défendit si vivement Akhtal, qu'il sauva sa langue de l'opération.

Yézid, parvenu au trône quelque temps après, traita fort bien Akhtal, dont la renommée s'accrut rapidement. Les califes, successeurs de Yézid, lui donnèrent une part abondante aux libéralités qu'ils répandaient sur les poëtes. Il jouit surtout d'une haute faveur sous le règne d'Abdelmélik, qui l'admit dans sa société intime. Néanmoins il ne se fixa pas entièrement à la cour. Il séjournait alternativement à Damas et en Mésopotamie dans sa famille, les Benou Malek, chez lesquels il s'était marié. Il avait plusieurs enfants dont l'aîné s'appelait Malek. Depuis la naissance de ce fils, on ajouta, suivant l'usage des Arabes, au nom d'Akhtal, la qualification d'Abou Malek, père de Malek.

Il paraît qu'à l'exemple des musulmans, les Arabes chrétiens de ce temps pratiquaient assez communément le divorce; car Akhtal ayant répudié sa première femme, en épousa une autre qui venait elle-même d'être répudiée par son mari. Cette seconde union ne fut pas heureuse; des querelles fréquentes troublaient la paix du ménage. Akhtal, entendant un jour sa femme parler en soupirant de son ancien époux, fit ces deux vers :

« Chacun de nous passe la nuit dans la souffrance,
« comme si le contact du lit nous écorchait la peau.

« Ma femme regrette son premier mari, et moi je « regrette ma première femme [1]. »

Akhtal était fort adonné au vin qu'il croyait propre à suggérer d'heureuses inspirations. « Si tu en buvais, « disait-il au poëte musulman Moutewakkel, tu serais « le roi des beaux esprits [2]. » Dans un de ses voyages à Damas, il descendit chez Ebn Serhoun, secrétaire d'Abdelmélik. Lorsqu'il alla faire sa cour au calife, celui-ci lui demanda où il s'était logé. « Chez Ebn « Serhoun, dit Akhtal. — Ah! répondit Abdelmélik, « tu connais les bons endroits! et que te fais-tu ser- « vir? — Du pain de semoule, dit Akhtal, comme ce- « lui que vous mangez, les viandes les plus délicates, « et des vins exquis. — Ne te souviens-tu pas, reprit « en souriant Abdelmélik, combien de fois je me suis « fâché contre toi à cause de ta passion pour cette li- « queur? Fais-toi musulman, je te comblerai de biens. « — Mais comment me passerai-je de vin? répondit « Akhtal. — Hé! quel charme, dit le calife, peut donc « t'offrir cette boisson, qui n'a d'abord qu'un goût amer, « et qui ensuite plonge dans l'ivresse? — Quoi que vous « en puissiez dire, répliqua Akhtal, il existe entre ces

[1] كلانا على هم يبيت كأنما
بجنبيه من مس الفراش قروح
على زوجها الماضي تنوح وانني
على زوجتي الاخرى كذاك انوح

Aghani, II, fol. 179.

[2] *Aghani*, III, fol. 97.



« deux extrêmes un point de jouissance en comparai-
« son duquel tout votre empire n'a pas plus de prix à
« mes yeux qu'une gorgée d'eau de l'Euphrate[1]. »

Le même Abdelmélik demandant un jour à Akhtal de lui réciter des vers : « J'ai le gosier sec, dit le « poëte; veuillez me faire apporter à boire. — Qu'on « lui donne de l'eau, dit le calife à ses serviteurs. — « C'est la boisson des ânes, reprit Akhtal; d'ailleurs je « ne manque pas d'eau chez moi. — Qu'on lui donne « du lait. — Du lait! il y a longtemps que je suis se-« vré. — Qu'on lui donne de l'eau miellée. — C'est « bon pour un malade. — Hé! que veux-tu donc? — « Du vin. — Comment! suis-je dans l'usage de faire « présenter cette liqueur maudite aux personnes que « je reçois? Sans l'estime que j'ai pour ton talent, je « te traiterais comme tu le mérites. » Akhtal savait que, si le calife observait lui-même fidèlement le précepte de la loi mahométane, ses gens étaient moins scrupuleux. Il sortit, et demanda du vin à un domestique du palais. Il en but plusieurs verres; ensuite, les yeux troublés et la démarche chancelante, il rentra dans l'appartement d'Abdelmélik, et se mit à lui réciter un panégyrique de la maison d'Omeyya, qui était un de ses chefs-d'œuvre. Le calife, le voyant en cet état d'ivresse, ordonna à un esclave de le prendre par la main et de l'emmener à sa demeure. Loin de témoigner du courroux contre lui, il lui fit donner des habits d'honneur et une somme d'argent considérable. « Chaque famille, dit-il, a un chantre

[1] *Aghani*, II, fol. 177 verso.

« de la gloire. Le chantre des Omeyyades, c'est « Akhtal [1]. »

Ce panégyrique, qui commençait par les mots : « Les serviteurs s'empressent, le soir et le matin, à « exécuter vos ordres......... [2] » contenait, entre autres passages remarquables à l'éloge des Omeyyades, le vers suivant :

« L'ennemi même le plus opiniâtre finit par se sou- « mettre à leurs lois ; ils sont les plus cléments des « hommes après la victoire [3]. »

Ce vers a eu une célébrité étonnante et a même excité l'envie des califes Abbassides. Le fondateur de cette dynastie, Aboul Abbas Seffah, sollicité d'entendre un poëte qui avait composé une cassidè en l'honneur de sa maison, répondit : « Hé! que pour- « rait-il dire de nous qui égalât le vers du fils de la « chrétienne en l'honneur des enfants d'Omeyya [4]? »

On rapporte encore que Haroun Arrachid demanda un jour à ses courtisans quel était à leurs yeux le plus beau vers qui eût été fait à la louange des califes Omeyyades ou Abbassides. On discuta longtemps; les avis étaient partagés. Haroun décida la question en disant : « Le plus beau vers de ce genre est celui

[1] *Aghani*, II, fol. 178 verso.

[2] خف القطين فراحوا منك وابتكروا.......

[3] شمس العداوة حتى يستقاد لهم
واعظم الناس احلامًا اذا قهروا

[4] *Aghani*, II, fol. 180.

« d'Akhtal : l'ennemi même le plus opiniâtre.., etc.[1] »

La verve mordante d'Akhtal faillit causer sa perte par suite d'une circonstance où Abdelmélik, qui aimait à entendre des poëtes lutter de talent en sa présence, avait fourni à son poëte favori l'occasion de briller aux dépens d'une susceptibilité rivale. Cette aventure, qui se lie aux événements d'une guerre entre deux tribus nombreuses, exige quelques détails.

Les Bénou Taghleb, tribu dont j'ai dit précédemment qu'Akhtal faisait partie, avaient tué dans les environs de la ville de Tekrit, un certain Omaïr, fils de Khachab, appartenant à la famille des Bénou Caïs, branche de la tribu des Bénou Bekr[2]. Témim, fils de Khachab, frère du mort, entreprit de le venger et implora le secours de tous les Bénou Bekr, dont le chef était Zofar, fils de Hareth. Celui-ci envoya des troupes de cavaliers attaquer et piller différentes familles des Bénou Taghleb, domiciliées en Syrie. Ces cavaliers massacrèrent tous les individus qui ne purent leur échapper par la fuite. Zofar marcha en personne contre les Bénou Taghleb qui habitaient la Mésopotamie, et qui, informés de ses desseins, avaient pris la résolution de quitter leur pays et de passer le Tigre,

[1] *Aghani*, II, fol. 364.

[2] L'inimitié des tribus de Taghleb et de Bekr datait de près d'un demi-siècle avant Mahomet. Elle commença par une guerre célèbre nommée *Guerre de Bassous*, qui dura quarante ans, et se termina vers l'époque de la naissance du législateur de l'Arabie. Voyez *Mémoire de M. de Sacy, sur les anciens monuments de la littérature arabe*, tome L des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, pag. 378.

pour mettre ce fleuve comme une barrière entre eux et leur ennemi. Il les atteignit près du Kohaïl, petite rivière qui se jette dans le Tigre à dix parasanges au midi de Moussal, dans le moment où ils se disposaient à effectuer leur passage. Un combat acharné s'engagea alors. Les Taghlèbites eurent le dessous; un grand nombre périt par le fer; un nombre plus considérable encore fut noyé dans le Tigre. Les vainqueurs ne faisaient aucun quartier et portaient la cruauté jusqu'à éventrer les femmes.

La guerre se prolongea pendant plusieurs années, avec des succès divers, entre les deux partis qui se traitaient mutuellement avec une égale barbarie. Enfin dans l'an de l'hégire 73, après la mort d'Abdallah, fils de Zobéir, les haines des deux tribus s'assoupirent. Les descendants de Bekr et de Taghleb cessèrent de troubler par leurs combats la Mésopotamie et la Syrie. Leurs principaux chefs se trouvèrent même réunis à la cour d'Abdelmélik; mais ce calife, au lieu de cimenter leur union en cherchant à leur faire oublier réciproquement leurs griefs passés, eut l'imprudence de permettre qu'ils vantassent devant lui leurs faits d'armes, et d'écouter les vers composés pour les célébrer. En cette occasion Akhtal déclama un poëme dans lequel il élevait sa tribu au-dessus de toutes les autres, et déversait le mépris sur ses adversaires, particulièrement sur les Bénou Caïs. Faisant allusion à un combat où les Taghlèbites avaient eu l'avantage, il disait :

« La renommée n'a-t-elle pas publié qu'entre Ra-

« zan et Khadr, les Arakems [1] ont fendu les crânes « des enfants de Caïs, de ces hommes qui n'ont point « répugné à commettre l'injustice, qui n'ont fait au- « cune distinction entre la bonne foi et la perfidie [2] ? »

Un poëte guerrier des Bénou Caïs, qui avait été personnellement attaqué dans les vers d'Akhtal, et qui se nommait Hadjaf, se leva et voulut sortir. Le calife le retint et lui fit promettre qu'il ne se porterait à aucune action qui pût réveiller les inimitiés entre les tribus de Bekr et de Taghleb. Hadjaf en donne sa parole. Quelques jours se passèrent et Akhtal quitta Damas pour retourner auprès des siens. Hadjaf ne tarda pas à violer l'engagement forcé qu'il avait pris. Il réunit mille cavaliers et les conduisit, sans les instruire de son projet, à Ressafè, lieu situé au midi de l'Euphrate, à une demi-journée de distance de ce fleuve. Là, il leur répéta les vers qu'Akhtal avait récités devant Abdelmélik, leur annonça qu'il voulait en tirer vengeance, et leur dit : « Il faut combattre « ou accepter le déshonneur dont nous couvre cette

[1] Ce nom, qui signifie *serpents*, était une désignation collective de plusieurs familles taghlèbites. Moallaca de Hareth Ebn Hillizè, vers 16.

[2] الم ياتها ان الاراقم فلّقت
جماجم قيس بين راذان والخضر
جماجم قوم لم يعافوا ظلامة
ولم يعرفوا اين الوفاء من الغدر

Aghani, II, fol. 178.

« satire. Que ceux qui ont du cœur viennent avec « moi ; que les autres s'en aillent chez eux. » Tous répondirent : « Nous te suivrons ; nous associons notre « sort au tien. » Ils se mirent en route le soir même, passèrent d'abord à Sahim, qui est à un mille au midi de Ressafè, et arrivèrent avant l'aurore à Adjenet Errouhoub, endroit voisin de la vallée de Bechr, habitée par une famille taghlèbite dans laquelle se trouvait Akhtal. Ils fondirent au milieu des ténèbres sur cette famille, et massacrèrent tout ce qu'ils purent atteindre d'hommes, de femmes et d'enfants. Ils ouvraient le ventre aux femmes enceintes, afin de détruire leur fruit. Un fils d'Akhtal perdit la vie dans cette nuit, qui fut appelée la nuit de Bechr. Akhtal lui-même tomba entre les mains des ennemis et ne dut son salut qu'à sa présence d'esprit. Il s'écria qu'il était un esclave de la tribu. Comme il était vêtu d'un manteau de laine usé et très-grossier, et que ceux qui l'avaient pris ne le connaissaient point, ils le crurent et le lâchèrent. Hadjaf, après cette expédition, ordonna à ses compagnons de se disperser. Il se réfugia dans les provinces grecques, pour y attendre que le courroux du calife contre lui se fût apaisé. Abdelmélik lui pardonna en effet à la prière des principaux personnages des Bénou Caïs [1].

Dans la suite Akhtal obtint du calife une légère vengeance de tous les maux que le chef des Bénou Bekr, Zofar, fils de Hareth, avait causés aux Taghlèbites. Zofar, après avoir été longtemps en état de ré-

[1] *Aghani*, III, fol. 106 verso.



bellion [1], avait fait sa soumission. Appelé à la cour, il s'y rendit de Karkissa avec une sauvegarde. Abdelmélik le reçut avec de grands égards, et le fit asseoir à côté de lui sur son trône. Un musulman de distinction, nommé Ebn Zilkela, entra dans l'appartement, et voyant la place d'honneur qu'occupait Zofar, il se mit à verser des larmes. Abdelmélik lui demanda la cause de son émotion. « Commandeur des croyants, « dit-il, comment ne répandrais-je pas des pleurs « amers, quand j'aperçois cet homme naguère révolté « contre vous, dont le sabre dégoutte encore du sang « de ma famille victime de sa fidélité à vous servir, « quand je vois, dis-je, ce meurtrier des miens assis « avec vous sur ce trône au pied duquel je suis placé? « — Si je l'ai fait asseoir à mes côtés, répondit le ca« life, ce n'est pas que je veuille l'élever au-dessus de « toi; c'est seulement parce que son langage est le « mien et que sa conversation m'intéresse. »

Akhtal, qui dans ce moment était à boire dans une autre salle du palais, fut informé de l'accueil que Zofar recevait du calife. « Je vais, dit-il, frapper un « coup que n'a pu porter Ebn Zilkela. » Il se présenta aussitôt chez le calife, et, après l'avoir quelques instants regardé fixement, il déclama ces vers :

« La liqueur qui remplit ma coupe a le brillant éclat « de l'œil vif et animé du coq. Elle exalte l'esprit du « buveur.

[1] Il avait soutenu la cause d'Abdallah, fils de Zobeïr. Voyez *Mémoire historique sur la vie d'Abdallah Ebn Zobeïr,* par M. Ét. Quatremère. *Journ. asiat.,* tom. IX, p. 417.

« Celui qui en boit trois rasades sans mélange « d'eau sent naître en lui le désir de répandre des « bienfaits.

« Il marche en se balançant mollement comme une « charmante fille de Coreich, et laisse flotter au gré « des vents les pans de sa robe [1]. »

« —Aboumalek, dit le calife, à quel propos viens-« tu me réciter ces vers? tu as sans doute quelque idée « en tête. — Il est vrai, commandeur des croyants, « reprit Akhtal, bien des idées viennent m'assaillir en « effet lorsque je vois assis auprès de vous sur votre « trône cet homme qui disait hier :

« Déjà l'herbe croît sur les tombeaux des victimes « de la guerre, et nos cœurs nourrissent toujours les « mêmes passions [2]. »

Abdelmélik, entendant ces mots, donna un coup de pied dans la poitrine de Zofar et le renversa de dessus le trône en s'écriant : « Que Dieu anéantisse

[1] وكاس مثل عين الديك صرف
تنشى الشاربين لها العقولا .
اذا شرب الفتى منها ثلاثا
بغير الماء حاول ان يطولا
مشى قرشية لا عيب فيها
وارخ من مآزره الفضولا

[2] وقد ينبت المرعى على دقن الثرى
وتبقى حزازات النفوس كما هيا

« ces passions dans ton cœur! » — « Au nom du ciel! « disait Zofar en tombant, souvenez-vous, seigneur, « de la sauvegarde que vous m'avez accordée! » Zofar avoua depuis qu'il ne s'était jamais cru aussi près de sa dernière heure qu'au moment où Akhtal avait parlé [1].

Ce fut surtout contre Djérir qu'Akhtal déploya la causticité de son génie. Mais Djérir, aussi habile que lui à lancer le trait de l'épigramme, n'eut jamais recours pour se venger aux moyens de violence. Voici, au rapport d'Abou Obéïda, ce qui donna naissance à la guerre de plume qui subsista entre ces deux poëtes pendant toute leur vie.

La renommée de Djérir et de Farazdak, l'un et l'autre plus jeunes qu'Akhtal, avait commencé à se répandre dans l'Irak à peu près en même temps que celle du poëte chrétien croissait en Syrie. Akhtal entendait parler souvent de leur rivalité, mais ne connaissait pas encore leurs vers. Il envoya son fils Malek en Irak avec la commission expresse d'apprécier leur mérite et de recueillir quelques-unes de leurs productions. Malek fit le voyage, entendit les vers de Farazdak et de Djérir, et retourna chez son père, qui s'empressa de lui demander comment il avait jugé les deux adversaires. « J'ai trouvé, répondit Malek, que Djérir « puise dans une mer, et que Farazdak taille dans un « roc [2]. — Celui qui puise dans une mer, dit Akhtal,

[1] *Aghani*, II, fol. 179.

[2] وجدت جريرا يغرف من بحر و الفرزدق ينحت من صخر

« a le premier rang. » Il fit alors ces deux vers dans lesquels il donne la préférence à Djérir :

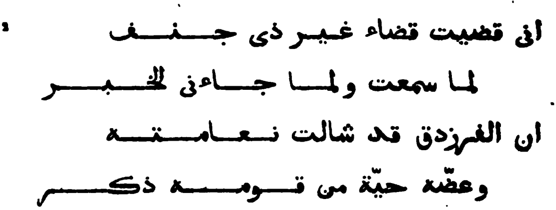
« J'ai porté un jugement impartial et équitable, basé « sur des renseignements positifs.

« Farazdak a perdu sa vogue. Il a rencontré parmi « les enfants de sa tribu [1] un terrible serpent dont la « morsure l'a anéanti [2]. »

Plus tard Akhtal se rendit lui-même en Irak, et se trouva dans la ville de Coufa à une époque où Bachar, fils de Merwan et frère du calife Abdelmélik, était gouverneur du pays. Des amis de Farazdak, craignant qu'Akhtal, lorsqu'il se présenterait devant le prince, ne fît l'éloge de Djérir et ne rabaissât Farazdak, lui envoyèrent mille dragmes, des habillements, du vin et une mule, en lui faisant dire : « Ne récite point de « satire contre Farazdak; dirige tes traits contre ce « chien qui attaque la famille de Darem. Tu as précé- « demment élevé Djérir au-dessus de notre ami; élève « maintenant notre ami au-dessus de Djérir. » Akhtal consentit à les satisfaire. Sans s'inquiéter de la contradiction de l'opinion nouvelle qu'il embrassait avec celle qu'il avait manifestée jusqu'alors, il composa

[1] Tèmim était l'auteur commun des familles de Farazdak et de Djérir.

[2]


اني قضيت قضاء غير ذي جنف
لما سمعت ولما جاءني الخبر
ان الفرزدق قد شالت نعامته
وعضه حية من قومه ذكر

des vers contre Djérir ; celui-ci répondit vivement, et depuis lors ils ne cessèrent de se déchirer l'un l'autre [1].

A ce sujet quelqu'un disait à Akhtal : « J'ai un sage « conseil à te donner. Tu fais des vers satiriques contre « Djérir ; tu prends parti contre lui dans sa querelle « avec Farazdak ; qu'avais-tu besoin de te jeter entre « ces deux combattants? C'est une imprudence ; car la « langue de Djérir peut dire des choses qu'il n'est pas « permis à la tienne de proférer. Les injures qu'il pro- « digue aux descendants de Rabia, tu ne peux les « rendre à la race de Modhar, dans laquelle réside la « souveraineté, et qui a donné naissance au prophète. « Cesse donc, si tu veux m'en croire, de lutter avec « des armes inégales contre un si redoutable adver- « saire. — Tu raisonnes juste, répondit Akhtal ; mais « je jure par la croix et l'hostie, que je saurai toujours « concentrer mes attaques sur les seuls descendants de « Koleib, de manière à ne pas envelopper dans le ri- « dicule et la honte que je verserai sur eux toute « la postérité de Modhar. Sois persuadé au reste que « les connaisseurs qui savent goûter les bons vers ne « s'embarrassent pas, lorsqu'ils lisent ou entendent « réciter une satire piquante et bien faite, si elle est « l'œuvre d'un musulman ou d'un chrétien [2]. »

Akhtal et Djérir faisaient entre eux depuis longtemps un échange de sarcasmes et d'outrages, mais ils ne s'étaient point encore vus, lorsque le hasard les

[1] *Aghani*, II, fol. 363.

[2] *Idem*, II, fol. 177 verso.

conduisit à Damas à la même époque et les réunit en présence d'Abdelmélik. Akhtal, qui était entré le premier chez le calife et avait entendu prononcer le nom de Djérir, quand on l'avait introduit, se mit à le regarder avec curiosité. Djérir s'en aperçut et lui demanda qui il était. « Je suis, répondit Akhtal, celui qui t'ai « souvent empêché de dormir, et qui ai humilié toute « ta famille. — En ce cas, malheur à toi, qui que tu « puisses être, » dit Djérir; et se tournant vers le calife: « Commandeur des croyants, ajouta-t-il, quel est cet « homme? » Abdelmélik se mit à sourire et répondit: « Cet homme est Akhtal. » Alors Djérir jetant sur le poëte chrétien un regard méprisant, lui dit: « Que « Dieu ne t'accorde pas ses bénédictions, fils d'un in- « fidèle! Si tu m'as empêché de dormir, certes il eût « mieux valu pour toi que je dormisse tranquillement « plutôt que de veiller pour t'accabler de mes satires. « Tu as, dis-tu, humilié ma famille! Hé! comment « l'aurais-tu fait, toi, issu d'un sang voué à l'opprobre, « soumis à payer de honteux tributs? Quelle humilia- « tion la noble famille d'où sont sortis les califes et le « prophète lui-même pourrait-elle recevoir d'un vil « esclave? Commandeur des croyants, poursuivit-il, « voulez-vous me permettre de réciter quelques vers « contre ce chrétien? » Le calife refusa de les entendre et Djérir sortit brusquement [1].

« Djérir a prétendu qu'il ferait votre éloge en trois « jours, disait Akhtal à Abdelmélik; moi j'ai mis un « an à composer pour vous un panégyrique dont je ne

[1] *Aghani*, II, fol. 127 verso.

« suis pas encore content. — Fais-le-moi connaître, » dit le calife. Akhtal obéit. Abdelmélik en l'écoutant se redressait avec orgueil; il fut si flatté de ses louanges, qu'il s'écria : « Veux-tu donc que je publie un mani-« feste pour te déclarer le premier des poëtes arabes? « — Il me suffit, répondit Akhtal, que la bouche du « prince des croyants m'ait rendu témoignage. » Une grande coupe se trouvait en ce moment placée devant le calife; il commanda qu'on la remplît d'or et qu'on la donnât à Akhtal. Il le fit ensuite revêtir d'une robe d'honneur et accompagner par un de ses officiers qui disait à haute voix : « Voici le poëte du comman-« deur des croyants! voici le plus grand des poëtes « arabes [1] ! »

La faveur d'Akhtal auprès d'Abdelmélik ne se démentit jamais et fit plusieurs fois l'étonnement et l'envie des musulmans. Vêtu de superbes habits de soie, le col orné d'une chaîne d'or entremêlée de gros grains du même métal, le poëte chrétien entrait familièrement dans l'appartement du calife sans se faire annoncer, et souvent portant encore sur sa barbe des gouttes du vin qu'il venait de boire [2]. Accoutumé aux largesses d'Abdelmélik, il dédaignait les dons peu considérables. On raconte qu'un jour il récita au prince Hècham des vers qu'il avait composés à sa louange. Celui-ci, pour lui témoigner sa satisfaction, lui donna cinq cents dragmes (pièces d'argent). Akhtal, trouvant le présent mesquin, sortit et employa aussitôt la

[1] *Aghani*, II, fol. 177.
[2] *Idem*, II, fol. 179 verso.

somme entière à acheter des pommes, qu'il distribua aux enfants du quartier. Cette action fut rapportée à Hècham, qui se contenta de dire : « Tant pis pour « lui, il n'a fait tort qu'à lui-même [1]. »

Akhtal faisait d'assez fréquents voyages à Coufa. Les descendants de Bekr Ebn Waïl, domiciliés en cette ville, l'accueillaient avec beaucoup de distinction, malgré le souvenir des haines qui avaient longtemps divisé les tribus de Bekr et de Taghleb. Par considération pour son mérite, ils le prenaient souvent pour arbitre des différends qui s'élevaient entre eux. Akhtal se rendait à la mosquée; là les parties venaient lui exposer le sujet de leur contestation, et sa décision était reçue avec respect [2]. Le rôle honorable que lui déféraient des musulmans dans ces circonstances, le haut rang qu'il occupait à la cour du calife, formaient un singulier contraste avec la manière sévère dont il était traité par les prêtres chrétiens. Ceux-ci ne voyaient en lui qu'un homme habitué à médire du prochain, qu'un pécheur incorrigible sur cet article. Akhtal se soumettait avec une humilité profonde aux châtiments corporels qu'ils lui infligeaient; car l'usage de ce temps attribuait aux pasteurs une juridiction plus que spirituelle sur leurs ouailles. Lorsque des personnes blessées par les épigrammes du poëte leur portaient plainte contre lui, ils le punissaient souvent en lui appliquant des coups de leur bâton, sans égard pour sa renommée [3].

[1] *Aghani*, II, fol. 180 verso. — [2] *Idem*, ibid.
[3] *Idem, ibid.* II, fol. 180 verso.

Un jour il avait été mis aux arrêts par le curé, dans l'église de Damas. Un noble musulman nommé Ishak entra, conduit par sa curiosité. Akhtal le pria d'aller demander sa grâce au curé. Ishak y consentit et alla solliciter la liberté du poëte. « C'est un homme in-« digne de votre intérêt, lui dit le ministre de l'autel, « un scélérat qui attaque l'honneur de tout le monde « par ses satires. » Le curé céda cependant aux instances d'Ishak, et se rendit avec lui à l'église. Quand il fut près d'Akhtal, il leva sur lui son bâton et lui dit : « Ennemi de Dieu, diras-tu encore des injures à « ton prochain, poursuivras-tu encore de tes satires les « hommes et les femmes? Je ne recommencerai plus, » disait Akhtal en baisant les chaussures du prêtre. Après cette scène Ishak sortit de l'église avec Akhtal et lui dit : « Abou Malek, tout le monde t'estime, le « calife te comble de faveurs, tu as à la cour une po-« sition élevée, et tu t'humilies devant ce prêtre jus-« qu'à lui baiser les pieds! — Voilà ce que c'est que « la religion, répondit Akhtal, voilà ce que c'est que « la religion [1]. »

Akhtal fut longtemps sans connaître personnellement Farazdak, dont il s'était déclaré le champion contre Djérir. Farazdak, voyageant dans la contrée habitée par les Bénou Taghleb, se présenta un jour incognito chez Akhtal, dont il reçut l'hospitalité. Akhtal lui fit servir à manger, et lui dit : « Je suis chrétien « et toi musulman : quelle boisson puis-je t'offrir ? — « Celle dont tu fais usage, » répondit Farazdak. Pen-

[1] *Aghani*, II, fol. 182.

dant le repas Akhtal citait quelquefois des vers, et Farazdak, ripostant aussitôt, achevait la pièce de laquelle était tirée la citation. Akhtal, étonné de rencontrer un homme dont l'érudition poétique était égale à la sienne, lui demanda qui il était. Quand Farazdak se fut nommé, Akhtal se prosterna devant lui. Farazdak à son tour se prosterna devant Akhtal, se trouvant honteux, comme il l'avoua par la suite, qu'un homme d'un si rare talent parût se mettre au-dessous de lui. Bientôt Akhtal appela les gens de sa tribu, et leur annonça que son hôte était Farazdak. On s'empressa d'amener au poëte étranger un grand nombre de chameaux dont on lui fit présent. Le lendemain matin Farazdak les répartit entre les pauvres de la tribu, et continua sa route [1].

Akhtal mourut dans un âge avancé. Lorsqu'il touchait à ses derniers moments, quelqu'un lui dit : « Abou Malek, n'avez-vous de recommandation à « faire à personne? — Je recommande à Farazdak, « répondit-il, de couvrir de ridicule Djérir et sa fa- « mille [2]. »

L'auteur du *Kitab el Aghani*, Aboul-faradj, ne paraît point mettre Akhtal au niveau de Farazdak et de Djérir. Abou Obéïda, Abou Amrou Cheïbani et Hammad Errawiè le plaçaient au-dessus d'eux. Lui-même ne faisait point difficulté de s'attribuer le premier rang. Au rapport de Médaïni, il disait : « La « tribu dans laquelle le talent poétique est le plus gé-

[1] *Aghani*, II, fol. 180.
[2] *Idem*, II, fol. 181.

« néral est la tribu des Bénou Caïs Ebn Thalebè; la « famille qui compte dans son sein le plus de poëtes « distingués est celle d'Abou Selma; et le meilleur « des poëtes, c'est l'individu qui est dans ma che- « mise [1]. »

Djérir, quoique son ennemi, lui rendait justice. Interrogé sur ce qu'il pensait du mérite de Farazdak, d'Akhtal et du sien propre, il répondit : « Farazdak, « en se mesurant avec moi, a entrepris une tâche trop « rude pour ses moyens. Quant à Akhtal, il a plus « d'audace que nous, et sait mieux frapper ses adver- « saires dans les endroits sensibles [2]. » Un autre jour, Djérir prenant son repas avec son fils Nouh, celui-ci lui demanda s'il se croyait supérieur à Akhtal. Djérir fut troublé; il rejeta le morceau qu'il avait à la main; un autre qui était dans sa bouche faillit l'étouffer. « Mon fils, dit-il, ta question me fait à la fois du plai- « sir et de la peine : du plaisir, parce qu'elle me montre « l'intérêt que tu prends à la gloire de ton père; de « la peine, parce qu'elle réveille en moi le souvenir « d'un homme qui n'est plus, et qui m'a causé bien « des soucis. Sache, mon fils, que quand je suis entré « en lice avec Akhtal, il ne lui restait plus qu'une « dent canine. S'il en avait eu une seconde, il m'au- « rait dévoré. Mais sa vieillesse et la fausse religion

[1] اشعر الناس قبيلةً بنو قيس بن ثعلبة واشعر الناس بيتاً آل ابي سلمى واشعر الناس رجل في قميصي. *Aghani*, II, fol. 176.

[2] *Idem*, II, fol. 176 verso.

« qu'il professait, me donnaient sur lui un double « avantage [1]. »

On cite en faveur d'Akhtal l'opinion du célèbre grammairien Younis. Il lui accordait la préférence sur ses deux rivaux, parce que, disait-il, sa poésie est en général plus soignée et plus correcte, et qu'il est celui qui a composé le plus de pièces d'une certaine étendue qui sont bonnes d'un bout à l'autre, et dans lesquelles on ne rencontre aucune tache. Abou Obéïda déclarait avoir trouvé, après un mûr examen, dix poëmes (Cassidè) irréprochables dans les œuvres d'Akhtal, à côté desquels on pouvait en mettre dix autres qui n'étaient que très-peu inférieurs aux premiers; il n'en connaissait que trois de cette force dans les œuvres de Djérir, et aucun dans celles de Farazdak [2].

Les partisans d'Akhtal font en outre remarquer, à l'honneur de sa plume, qu'il a su rendre ses épigrammes mordantes, sans rien se permettre qui offensât la pudeur. Il disait de lui-même avec vérité: « Je n'ai jamais fait de satire qu'une jeune fille ne pût « entendre sans que sa modestie fût blessée [3]. »

(*La suite au prochain numéro.*)

[1] ولو ادركته وله ناب واحد ولو ادركت الاخطل وله ناب اخر لاكلنى ولكن اعاننى عليه خصلتان كبر سن وخبث دين. *Aghani*, II, fol. 176 verso.

[2] *Idem*, II, fol. 178.

[3] *Idem*, II, fol. 180.

TRANSMIGRATION

Des Arméniens d'Aderbéidjan sur le territoire russe [1].

En vertu de l'article 15 du traité de *Tourkman-tchaï*, les habitants et les employés de la province d'Aderbéidjan étaient autorisés, avec leurs familles, à quitter les états de la Perse pour aller s'établir en Russie; il leur était accordé le terme d'une année pour faciliter le transport ou la vente de leurs biens meubles; quant aux biens immeubles, le délai était fixé à cinq ans : il était stipulé de plus que ceux des Arméniens que des obstacles quelconques empêcheraient de se réunir aux Russes obtiendraient une amnistie complète du schah : peu d'entre eux profitèrent du bénéfice de cette dernière clause.

Pour conduire cette entreprise à fin, il fallait un homme qui réunît une grande activité et beaucoup d'intelligence à une capacité spéciale, ce qui n'est pas facile à trouver. Déjà cependant, dès le commencement de la guerre, lorsque les Arméniens firent éclater en diverses occasions leur attachement aux intérêts de la Russie, le maréchal Paskéwitch avait jeté les yeux sur le colonel Lazareff: issu d'une illustre famille arménienne, son grand-père était venu s'établir en Russie, et personne n'était plus apte que cet officier à

[1] Cette notice a été communiquée par un catholique arménien de Constantinople que M. Lazareff avait pris pour son interprète lors de son séjour à Tauris.

remplir la mission à laquelle il était appelé. Une fortune immense, une philanthropie éclairée distinguaient tous les membres de cette famille ; des écoles, des imprimeries, des hospices, une église arménienne avaient été établis à Moscou et à Saint-Pétersbourg par les soins et aux frais de MM. Lazareff; les Arméniens qui venaient en Russie étaient certains de trouver aide et assistance auprès de cette famille. On conçoit dès lors que le nom des Lazareff, révéré en Arménie, devait puissamment contribuer à la réussite de cette entreprise. Nommé d'abord (le 19 oct. 1827) commandant militaire à Tauris, M. Lazareff entra immédiatement en communication avec les Arméniens des khanats de la province d'Aderbéidjan; ils venaient en foule à Tauris réclamer la protection de leur compatriote.

Les Arméniens d'Aderbéidjan étaient divisés en deux tribus différentes, savoir : les *Arméniens proprement dits* et les *Nestoriens*. On espérait que ces derniers, qui étaient en plus grand nombre, profiteraient également de la sollicitude du gouvernement russe, mais cette prévision ne se réalisa pas; ils prêtèrent l'oreille aux perfides insinuations des Persans, et élevèrent des prétentions inadmissibles. La Russie voulait voir dans ses nouveaux sujets des hommes sincèrement dévoués, et nullement des masses turbulentes qui ne se soumettraient que dans le but de recueillir quelques bénéfices, et elle repoussa les conditions exagérées des Nestoriens, dont un petit nombre seulement se décida à passer sur le sol russe.

Le gouvernement persan crut d'abord que les véritables Arméniens ne montreraient pas plus d'empressement que les Nestoriens à émigrer; mais lorsqu'il vit le zèle et l'abnégation des populations, qui abandonnaient leurs propriétés et des établissements séculaires avec une ardeur et une simultanéité incroyables, il en fut épouvanté et s'efforça de neutraliser autant que possible par des intrigues et par des obstacles le succès de cette transmigration. Il fut défendu, sous peine de mort, à ceux qui restaient d'acquérir les biens des émigrants; cette défense n'était, à vrai dire, que secrète, mais elle produisit néanmoins l'effet qu'on en attendait. Deux fonctionnaires persans, Mirza-Massoud et Sémino, ainsi que des agents de la compagnie anglaise des Indes furent adjoints au colonel Lazareff et contrarièrent, autant qu'il était en leur pouvoir, les dispositions du colonel. Quoi qu'il en soit, les Arméniens, voyant toutes les difficultés que leur opposait la Perse dans la vente de leurs propriétés, proposèrent au gouvernement russe d'en faire l'acquisition au tiers de leur valeur. Le colonel Lazareff ne crut pas devoir adhérer à cette proposition, par la raison que les sommes prises dans le trésor russe retourneraient nécessairement dans les caisses du schah de Perse, ce qui aurait pu occasionner de nombreux conflits; d'ailleurs le gouvernement n'avait mis à la disposition de M. Lazareff la somme de 1400 ducats de Hollande et 400 roubles en argent que dans l'unique but de secourir les émigrés prolétaires, auxquels il n'était alloué que 5 roubles en argent blanc par tête (20 francs à peu près), pour

subvenir à leur établissement[1]. Alors ceux-ci, n'écoutant que le désir qu'ils avaient de se soustraire à la domination mahométane, se livrèrent à la discrétion de la Russie; ils déclarèrent unanimement qu'ils se fiaient en la générosité de l'empereur Nicolas, qui, sans doute, disaient-ils, leur saurait gré de leur dévouement et les en récompenserait.

Non-seulement le gouvernement persan et les agents anglais suscitaient de nombreuses entraves aux projets des émigrants, mais ceux-ci eurent encore à en essuyer de la part des habitants musulmans, surtout de la féroce tribu des Kourdes, peuple sanguinaire et barbare, qui habitait un pays montagneux. Il était impossible de se prémunir contre leurs attaques : embusqués dans les gorges des montagnes qui entouraient leurs habitations, ils attaquaient les convois même en plein jour, et forçaient souvent des colonnes entières d'Arméniens à rétrograder, au point que M. Lazareff se vit obligé de demander du secours au général Pankratieff, qui commandait un détachement à *Ourmia*. Cette ville faisait partie des états du schah, mais il était convenu, d'après le traité, que les troupes russes ne l'évacueraient qu'après le payement intégral de la contribution imposée par la Russie à la Perse. Les instructions que le colonel Lazareff avait reçues du général en chef lui enjoignaient de ne pas

[1] Les plus indigents recevaient 6 roubles en argent par famille, pour les aider à quitter le pays; il n'était guère permis de leur en donner plus de 10. Cette somme n'étant pas suffisante, M. Lazareff emprunta pour son propre compte 2000 ducats, qu'il distribua aux Arméniens.

employer les voies de la violence pour déterminer les Arméniens à passer en Russie; tout, du côté de ces peuples, devait être libre et spontané. D'une autre part le prince héritier Abbas-Mirza, lors de l'audience de congé du colonel Lazareff, avait employé toutes les fleurs de l'éloquence orientale pour engager le colonel à ne pas abuser de l'influence que lui donnait sa position spéciale sur les populations arméniennes. Les opérations de M. Lazareff prouvent qu'il n'outre-passa pas les ordres qui lui étaient donnés; d'ailleurs l'ardeur des Arméniens n'avait besoin d'aucun stimulant pour se porter à l'émigration : ils répétaient sans cesse qu'ils aimaient mieux brouter l'herbe russe que de manger le pain persan. En vain les agents persans et anglais leur disaient-ils que le sort qui les attendait en Russie était misérable, que les jeunes gens seraient tous enrôlés dans les régiments russes, et les vieillards voués à l'esclavage : ils restaient sourds à ces déclamations. Mehemed Tahir khan, l'un des grands dignitaires du schah, poussa plus loin l'insolence : il persuada au schah qu'il avait entendu lui-même les plaintes d'un convoi de deux cents familles émigrées qui protestaient contre la violence des Russes. Le colonel Lazareff ordonna aussitôt au convoi de suspendre sa marche; il demanda à Asker khan, gouverneur de la province d'Ourmia, de lui envoyer une personne digne de confiance. Asker lui envoya son fils, avec lequel M. Lazareff se rendit sur les lieux où les soi-disant mécontents avaient fait halte; le fils du gouverneur les interrogea tous, et fut saisi de surprise

lorsqu'il entendit unanimement déclarer : qu'*ils pré-féraient l'herbe russe au pain persan*. Cet incident donna lieu à une correspondance entre l'héritier du trône de Perse Abbas Mirza, et le colonel Lazareff[1].

Tout ceci n'empêcha point M. Lazareff de transporter sur le territoire russe, dans l'espace de trois mois et demi, 8,249 familles chrétiennes, ce qui forme un total d'environ 40,000 individus. Cette masse énorme d'hommes, la précipitation avec laquelle ils voulaient abandonner la Perse et l'impatience qu'ils témoignaient de passer en Russie furent préjudiciables au résultat de cette transmigration. Un autre motif faisait encore hâter la translation des Arméniens : d'après le traité de Tourkmantchaï, il était stipulé qu'aussitôt que la Perse aurait payé le premier *kourour* [2] des indemnités dues à la Russie, les troupes de cette puissance évacueraient immédiatement le territoire de l'Aderbéidjan; l'argent ayant été versé à Tauris vers le 1er du mois d'avril 1828, le corps d'armée russe devait quitter Ourmia le 20 du même mois; de là cette promptitude qui produisit une trop grande agglomération de monde, et occasionna quelques désordres. Les agents russes avaient beau épuiser tous les moyens qui étaient en leur pouvoir pour remédier à l'insuffisance des approvisionnements, l'affluence des émigrés était trop considérable pour ne pas faire naître des embarras, qu'éprouvèrent

[1] Nous donnons ici la traduction des lettres du prince Abbas Mirza, et celle des réponses du colonel Lazareff.

[2] Le *kourour* vaut 8 millions de roubles.

surtout ceux qui étaient entrés dans le khanat de Nakhitchevan. Bien que la mission du colonel Lazareff ne s'étendît pas au delà de l'Araxe, ayant appris que le 17 mai ses co-religionnaires manquaient de vivres et n'étaient encore abrités que par des tentes, il s'empressa de venir à leur secours, et leur distribua tout l'argent qu'il put trouver à Nakhitchevan, où il arriva le 20 mai. Là tout prit un nouvel aspect, et le courage abattu des Arméniens se releva.

Mais la guerre avec la Turquie était déjà commencée, et le colonel Lazareff, après avoir presque entièrement terminé sa mission et chargé deux officiers supérieurs de conduire le peu d'émigrés qui restaient encore au lieu de leur destination, partit pour l'armée et se rendit auprès du général en chef, qui fut très-satisfait du succès de son opération.

PREMIÈRE LETTRE D'ABBAS-MIRZA, HÉRITIER DE LA COURONNE DE PERSE, AU COLONEL LAZAREFF.

« Au très-élevé en grade, très-noble, sage et élu « parmi les grands seigneurs chrétiens, au colonel « LAZAREFF.

« Que tout le monde en soit instruit. L'argent qui « devait servir à faire cesser l'occupation de Khoïa et « d'Ourmia a été reçu de la capitale de Téhéran, et « nous espérons que, conformément au traité conclu « avec M. le général d'infanterie (Paskéwitch), les

« provinces susmentionnées seront, par la grâce de « Dieu, évacuées.

« Votre haute noblesse n'ignore sans doute pas « qu'il a été statué, relativement aux Arméniens, que « ceux d'entre eux qui désireraient rester dans leurs « foyers ne pourraient être contraints par la violence « à quitter le pays, ni qu'aucun obstacle ne pourrait « être suscité à ceux qui voudraient abandonner ces « contrées. Des mesures ayant été prises aujourd'hui « pour l'évacuation de ces provinces, j'ai pensé qu'il « serait nécessaire d'envoyer sur les lieux, pour en « surveiller l'exécution, un homme fidèle et sûr, c'est « pourquoi j'ai fait choix du très-élevé en grade notre « dignitaire intime Maḥmed Tahir khan, afin qu'il se « se transporte là où sera besoin et fasse exécuter ce « qui a été arrêté. En conséquence, votre haute no- « blesse donnera des ordres pour que personne ne « force les Arméniens à émigrer, parce qu'il est bien « entendu que quiconque désire s'en aller est le maître « de partir, et que celui qui ne le veut pas a le droit « de rester.

« Le mois de chaval, année 1243 (1828). »

RÉPONSE DU COLONEL LAZAREFF A LA PREMIÈRE LETTRE DU PRINCE ABBAS MIRZA.

« ALTESSE,

« J'ai reçu l'honneur de recevoir par Tahir khan la « communication de V. A. relative au payement de « l'argent pour le khanat d'Ourmia et à la transmigra-

« tion des chrétiens. Je m'empresse de soumettre à « votre très-éminente personne les détails des opéra- « tions qui m'ont été confiées par son exc. M. le comte « Paskéwitch Érivanski, en vertu de l'article 15 du « traité de Tourkmantchaï; elle y verra la justice avec « laquelle j'ai procédé à leur exécution.

« Afin d'écarter toute influence personnelle que « j'aurais pu exercer dans cette affaire, j'ai chargé des « officiers supérieurs, dignes de toute confiance, de « recevoir les pétitions des habitants qui désiraient « volontairement passer sous la domination de la Rus- « sie. Voulant en outre dissiper le moindre doute que « l'on aurait pu élever sur la loyauté de mon opéra- « tion, j'ai engagé le Begler-bek d'Ourmia à m'envoyer « des fonctionnaires persans pour surveiller mes offi- « ciers, ce qu'il a été obligé d'accorder à mes pres- « santes invitations. J'ai également prié M. Willock, « capitaine au service d'Angleterre, délégué de la « Compagnie des Indes, d'être témoin de l'exécution « de cette affaire, mais il m'a répondu qu'il était con- « vaincu, par ce qu'il voyait, du désir unanime des « Arméniens de passer en Russie, et qu'il croyait que « sa présence était inutile. Cependant des bruits ou- « trageants et attentatoires à la dignité du gouverne- « ment russe étaient répandus par la malveillance; j'en « informai notre commissaire près de V. A., et, après « avoir confondu le mensonge, je me vis obligé de « porter à la connaissance de tout le monde la décision « des hautes puissances, relativement à la translation « des chrétiens, ainsi que de faire connaître la ma-

« gnanimité de mon très-puissant souverain, qui « tend toujours une main secourable aux malheureux. « Il en résulte que les sommes qui m'ont été confiées « pour venir au secours de ceux qui manquent de « moyens nécessaires pour réaliser leurs vœux, ne « l'ont été que dans un but de bienfaisance qui n'a « rien d'illégal. Pour éviter tout reproche ultérieur, « j'ai de plus fait solennellement annoncer en présence « de M. Sémino, agent de V. A., et de Mirza-Mousta- « pha, secrétaire de Mirza-Massoud au fort de Dilman, « que ceux qui désirent quitter le pays peuvent le « faire sans obstacle, mais que toute mesure violente, « comme contraire à l'esprit du traité de paix, serait « sévèrement réprimée.

« Je crois de mon devoir de déclarer à V. A. que « j'ai trouvé à Salmas et à Ourmia un pays superbe et « abondant, aussi ma surprise a-t-elle été extrême en « apprenant les nombreuses exactions des propriétaires « qui, par leur gestion injuste et vexatoire, abusent « de la confiance de V. A. Par suite de la cruauté « avec laquelle ils agissent, et qui est si contraire aux « sentiments de V. A., toujours magnanime et bien- « faisante, et pour détourner les châtiments qu'ils ap- « préhendent, ils calomnient les meilleures intentions « en faisant courir le bruit que l'on a recours à la vio- « lence pour obliger les chrétiens à émigrer. Telle est la « cause unique de cette disposition. En voici un exem- « ple : Mahmed Tahir khan, arrivé à Ourmia, se « plaignit à moi de ce qu'ayant rencontré un parti « d'Arméniens des villages de Djamalovy, Karigh, Gou-

« linagh, Svatlou et Louloustoa, la plupart d'entre eux « lui avaient déclaré en versant des larmes qu'on les « avait forcés à abandonner leur patrie; j'ordonnai sur-« le-champ de suspendre leur marche, et, voulant per-« sonnellement me convaincre si réellement on avait « enfreint mes ordres, je priai les autorités persanes « de me faire accompagner par des fonctionnaires, afin « de faire rendre à la liberté ceux qui se plaignaient « d'avoir été contraints. Asker khan, propriétaire des « villages susmentionnés, envoya, pour m'accompa-« gner, des fonctionnaires et l'un de ses fils, lequel en « ma présence, à une distance d'un demi-agatch [1] de « la forteresse de Khoï, interrogea séparément les ha-« bitants de ces villages; leur réponse fut unanime: « ils déclarèrent tous qu'ils agissaient selon leur libre « arbitre, sans nulle contrainte, et que lors même « qu'ils seraient réduits à manger de l'herbe au lieu « de pain, nul d'entre eux ne songerait à retourner « sur ses pas. Mahmed Tahir khan, s'efforçant de les « engager à rentrer dans leurs foyers, en leur promet-« tant de nombreux avantages, reçut la même réponse « des habitants des villages de Kisildja, Akhtiakhan, « Bakchikend, Aghisméil et Barispé. M. Sémino m'a « déclaré aussi qu'étant allé à Savra, Khosrova, Av-« tavan et Padjouk, il s'est assuré que les habitants de « ces villages étaient également décidés à émigrer.

« V. A. concevra facilement, après tout ce que j'ai « eu l'honneur de lui exposer, le principal motif qui « a décidé les Arméniens à quitter leurs foyers, et je

[1] L'*agatch* est environ un mille géographique.

« ne doute pas qu'avec cette justice qui la caractérise « elle ne porte son attention sur les menées indignes « et si contraires à l'humanité si connue de V. A., « ainsi que sur les rapports infidèles de Mahmed Ta-« hir khan et d'autres imposteurs.

« Au surplus, V. A. n'ignore pas que, lors de mon « séjour à Tauris et à Dé-Karghan, où j'ai occupé le « poste de commandant militaire, j'ai partout réussi à « me concilier l'amour des habitants, ce qui m'a valu « une bien flatteuse récompense, le témoignage de la « bienveillance de V. A.

« Aujourd'hui, lorsque je remplis avec la plus scru-« puleuse exactitude et consciencieusement la volonté « des souverains alliés, j'ai le droit d'espérer que l'il-« lustre et éclairé héritier du trône de Perse me ren-« dra justice, ce qui, je n'en doute pas, me vaudra la « bienveillance particulière de S. M. le schah.

« Je termine en priant Dieu de conserver les jours « de V. A.

« J'ai l'honneur d'être pour toujours plein des sen-« timents du plus profond respect pour votre auguste « personne, etc.

« Ourmia, 21 avril 1828. »

Bien que la lettre du colonel Lazareff prouvât d'une manière irrécusable la fausseté des allégations de ses agents, le prince Abbas-Mirza, voyant ses provinces se dépeupler tous les jours d'une manière si sensible, fit semblant d'ajouter foi aux calomnies de

Tahir khan et consorts, et écrivit en conséquence la lettre suivante.

SECONDE LETTRE D'ABBAS-MIRZA.

« Au très-élevé en grade, etc., etc.

« Que notre bienveillance vous soit connue!

« En recevant la lettre de votre haute noblesse, « nous avons pris connaissance de sa teneur et de la « commission dont vous avez été chargé par M. le « grand général Paskéwitch, relativement aux affaires « des Arméniens et de leur translation. Vous nous « répondez par une justification de vos opérations : il « est vrai, et nous le savons aussi, que le gouver- « nement vous a investi de cette charge. Les condi- « tions du traité conclu entre les deux puissances exi- « gent que l'on n'oppose aucun obstacle à ceux qui « désirent passer sous une autre domination ; c'est « ainsi que quelques Arméniens de Tauris, après l'é- « vacuation des troupes russes et notre entrée dans « cette capitale, nous ayant manifesté le désir de quit- « ter le pays, ont pu l'exécuter sans la moindre oppo- « sition de notre part : à cela nous n'avons rien à ob- « server. Mais quand nous en venons à considérer que « partout où vos troupes se sont trouvées, les Armé- « niens ont émigré, selon vous volontairement, nous « devons faire un appel à la raison et à la conscience, « et demander s'il est réellement possible que plu- « sieurs milliers de familles aient pu abandonner sin- « cèrement et spontanément une patrie de mille ans,

« leurs propriétés, leurs jardins, leurs maisons, pour « errer à votre suite, sans gîte et privées de tout?

« D'après vos paroles, les Arméniens *désirent* émi« grer; mais il y a deux espèces de désir, celui qui est « exprimé librement, et celui qui émane de la crainte « et de la violence; or tout ce qui se passe me prouve « que le *premier* de ces désirs est une des conditions « de l'heureux traité de paix; mais que votre haute « noblesse ne se fait pas faute de s'appuyer sur le se« cond. J'ai moi-même délivré des passeports aux Ar« méniens qui ont quitté Tauris, et je pense que le « principal motif de leur émigration provient du dé« part des prêtres. Si tout le clergé de ce pays l'a aban« donné, il est évident qu'il faut en attribuer la faute « au primat d'Etchmiadzin, qui a ménacé tous les « prêtres de les dépouiller de leurs dignités, de les « repousser du sein de l'église et les a même assujettis « à une responsabilité dans l'autre monde. Aujourd'hui « que votre haute noblesse réside à Salmas, qui est « occupé par vos troupes, vous envoyez des esaouls[1] « et des cosaques pour lever des impôts dans les vil« lages où il ne se trouve pas d'Arméniens qui veulent « émigrer, tandis que vous distribuez de l'argent à ceux « qui émigrent. Je vous demande à vous-même si la « conscience peut s'arranger de ces procédés et s'il n'y « a pas dans tout ceci une violence palpable? Les vil« lages où les Arméniens ne manifestent pas le désir « de passer sous la domination russe sont immédia« tement occupés par des soldats et des cosaques. Il

[1] Officiers de cosaques.

« en résulte que les habitants, se trouvant vexés et « ruinés sont forcés d'abandonner leurs foyers. Que « votre haute noblesse soit elle-même juge dans cette « affaire : n'a-t-elle pas parcouru elle-même toutes les « villes, tous les bourgs et villages pendant l'occupa- « tion des troupes russes, et ne s'est-elle pas aperçue « de la violence qui partout a été exercée envers les « Arméniens ? Aujourd'hui que la guerre est terminée, « que la paix et la bonne intelligence sont rétablies « entre les deux puissances, il ne vous appartenait pas « de parcourir tous les villages ; exciter les habitants à « quitter le pays était contraire aux relations d'amitié « qui existent entre les deux puissances.

« La contrainte était inconvenante, et l'expropria- « tion forcée ; ainsi le préjudice qu'on leur a fait éprou- « ver devait déplaire à Dieu. Je présume que le grand « empereur, avec cette justice, cette loyauté et cette « clémence qui le distinguent, ne verra pas sans dé- « plaisir la manière dont on agit avec une puissance « alliée ; j'ignore ce que pourra en dire M. le général « Paskéwitch, mais je sais que sa conduite a toujours « été conforme à la justice. Quant à vous, comme « vous avez été vous-même employé dans cette affaire, « vous devez convenir que la force et les menaces n'y « ont pas été épargnées. En résumé, j'ai gardé le si- « lence sur vos opérations, mais, après avoir reçu « votre lettre, j'ai cru devoir vous répondre briève- « ment et en instruire en même temps le commissaire « de la brillante puissance russe.

« Le mois de chaval 1243, style mahométan (1828). »

RÉPONSE DU COLONEL LAZAREFF À LA SECONDE LETTRE DU PRINCE ABBAS-MIRZA.

« Ayant eu le bonheur de recevoir la lettre de « V. A., je me fais un devoir de lui représenter que « mon intention n'a jamais été de me justifier à ses « yeux, attendu que mes opérations ont toujours été « basées sur la justice, et en tout conformes aux ins- « tructions qui m'ont été données par M. le général « en chef. Pour ce qui regarde MM. les officiers em- « ployés sous mes ordres, je puis vous affirmer que « personne d'entre eux n'a demeuré dans les villages, « excepté M. le lieutenant-colonel prince Argoutinsky « Dolgorouky auquel j'ai donné l'ordre, par déférence « pour la volonté de V. A., de se transporter immé- « diatement au fort de Dilman, ce qui a déjà été « exécuté.

« Quant à l'exemption de payement des impôts ac- « cordée à ceux des chrétiens qui ont déclaré vouloir « se transporter en Russie, et à tous ceux qui à l'ave- « nir voudront le faire, cette immunité leur a été ac- « cordée par M. le général en chef lui-même, lors « de son séjour à Tauris; pour ce qui regarde les se- « cours distribués aux plus pauvres, c'est l'effet de la « munificence de mon bienfaisant souverain.

« Il n'est sorti de Salmas jusqu'à ce jour qu'environ « cinq cents familles; malgré cela, par respect pour « l'auguste personne de V. A., après avoir fait quel- « ques dispositions, je pars demain dans la matinée « pour la forteresse de Khoï. V. A. verra combien de

« familles quitteront le pays après mon départ, et par « conséquent sans ma participation, ce qui lui prou- « vera de la manière la plus évidente que ce ne sont « pas mes insinuations, mais bien les vexations que « les propriétaires exercent sur les chrétiens, qui for- « cent ces derniers à abandonner leurs foyers.

« J'ai toujours scrupuleusement examiné les plaintes « qui m'ont été présentées, et sévèrement réprimé « les abus; défense a été faite par moi d'influencer les « habitants, pas même par des conseils, à quitter le « pays. J'ai personnellement déclaré plusieurs fois aux « riches qu'il leur sera bien difficile d'acquérir des for- « tunes aussi considérables que celles qu'ils abandonnent « en Perse; j'apprends néanmoins que, nonobstant « mes conseils, les plus opulents passent en Russie.

« J'arrive au clergé, et je conviens que les moines « du monastère d'Etchmiadzin ont conseillé et même « peut-être ont employé la force et les menaces pour « déterminer les chrétiens à quitter le pays. Mais ceci « a eu lieu avant la conclusion de la paix; or V. A. « m'accordera que pendant les hostilités les ennemis « emploient tous les moyens de se nuire réciproque- « ment; mais depuis que la paix et la bonne harmo- « nie ont été rétablies entre les deux grandes puis- « sances, j'ai sévèrement défendu d'employer désormais « de pareilles influences; et personne ne pourra me « prouver en effet que, depuis la conclusion de la « paix, le clergé ait menacé et fait violence à ses « sentiments.

« La dislocation des troupes dans les villages et la

« perception des impôts n'entrent d'aucune manière « dans mes attributions, et n'ont aucun rapport avec « les fonctions dont je suis investi. Ces mesures dé- « pendent de l'autorité immédiate du général Pan- « kratieff, qui est en relation permanente avec Mirza- « Massoud, lequel, probablement, rend compte de « tout à V. A.; par conséquent il ne convient pas à « votre auguste personne de m'inculper ainsi sur « d'injustes délations. Quant à moi, non-seulement je « me présenterai sans hésiter devant le très-grand « monarque, mon auguste maître, pour lui soumettre « ma conduite, mais, fort de ma conscience, je suis « prêt à rendre compte à Dieu de la pureté de mes « actions.

« Après tout ce que j'ai eu l'honneur d'exposer à « V. A., je me flatte qu'elle me rendra justice, et « qu'elle ne trouvera rien que de fort naturel dans le « désir que j'ai toujours eu d'être utile à mes coreli- « gionnaires, etc. »

LETTRE DU COLONEL LAZAREFF A MAHMED TAHIR KHAN.

« J'ai cru que le mensonge était incompatible avec « la haute dignité et l'honorable rang d'un khan; mais « vous ayant convaincu d'une lâche imposture par le « témoignage du fils d'Asker khan, chargé de ques- « tionner les habitants de Djamalovy, Karigh, etc., « qui, après s'être plaints de la cruauté des khans, « ont unanimement déclaré *qu'ils préféraient l'herbe « russe au pain persan*, je me crois obligé de vous « déclarer, khan, qu'après de pareilles fourberies je

« ne veux plus avoir aucune relation avec vous, et « que j'en ai instruit S. A. l'héritier du trône de Perse. « Je vous déclare en outre que je ne permettrai à per« sonne d'attenter à l'honneur, non-seulement des « fonctionnaires que j'ai sous mes ordres, mais pas « même à celui d'un simple cosaque : mes actions ont « été et seront toujours justes.

« Relativement à Salmas, vous saurez que dans cette « ville se trouve le digne et estimable Mirza-Massoud, « accompagné de M. Sémino, et que ces deux digni« taires ont été témoins eux-mêmes de l'imposture des « fripons.

« L'expérience vous prouve assez que les Russes, « plus que les autres, observent la sainteté des traités. « Quant à vous, vous ne devriez jamais oser en par« ler, après l'action indigne que vous venez de com« mettre. »

Salmas, 27 avril 1828.

Un événement d'une aussi grave importance dans les fastes de l'histoire mériterait sans doute une relation plus étendue. Notre intention n'a été, dans cet exposé succinct, que de présenter sous son véritable jour une question que d'autres ont retracée sous les couleurs les plus odieuses. En remontant à la source de ces récriminations hostiles, on reconnaîtra facilement le mobile qui a pu les dicter. L'envie qu'elle a excitée, les intérêts de deux nations que son succès a froissés et gravement compromis, ne pouvaient man-

quer d'exciter un blâme, auquel ne saurait s'associer le lecteur impartial. Tout esprit dégagé de pareilles préoccupations ne pourra qu'admirer au contraire cette migration remarquable, dont l'histoire profane n'offre pas un second exemple. En effet, depuis la fuite des Hébreux sous la conduite de Moïse, nous ne voyons que des transmigrations forcées et infiniment moins nombreuses, tandis qu'il s'agit ici de presque toute une population quittant à la fois et spontanément ses foyers et ses dieux pénates pour aller chercher une nouvelle patrie, plus favorable au développement et au libre exercice de son industrie. Quant aux résultats fâcheux qu'aurait eus cette entreprise, au rapport des journaux anglais, nous pouvons assurer que M. Lazareff y a été complétement étranger : nous ignorons du reste sur quoi sont fondées leurs allégations; tout ce que nous savons, c'est que les avantages que la Russie en a recueillis sont prouvés par un rapport du ministre russe M. Griboyédoff : il en résulte que la transmigration des Arméniens sous les auspices du colonel Lazareff a occasionné à la Perse un préjudice de 4 koufours (c'est-à-dire 32 millions de roub.), ce qui peut servir de supplément aux 64 millions de contributions qui lui ont été imposés par les Russes. Les difficultés et les périls de cette entreprise ont été immenses; il suffit de se rappeler le massacre de la mission russe à Téhéran, pour se convaincre des difficultés sans nombre que les employés russes ont eues à surmonter. Si M. Griboyédoff, ministre d'un souverain et vainqueur, a été assassiné dans son hôtel en

plein jour, dans la capitale de la Perse, pour avoir pris sous sa protection deux femmes chrétiennes, à combien de dangers M. Lazareff n'était-il pas exposé en protégeant et transmigrant 40,000 Arméniens? Sans doute il est aisé de déverser le blâme sur toutes les actions humaines; la haine et l'envie surtout sont habiles à dénaturer les intentions les plus pures et les faits les plus concluants; mais le spectacle d'une population de 40,000 âmes, s'ébranlant spontanément à la voix d'un seul homme, abandonnant habitations, propriétés, fortune, avec une confiance et une abnégation admirables, constituera toujours un fait digne d'être placé au nombre des événements historiques de la plus haute importance.

MÉMOIRE

Sur les noms coptes de quelques villes et villages d'Égypte par M. Akerblad.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le mémoire sur la nomenclature des villes, bourgs et villages de l'Égypte, qu'on va lire, est l'ouvrage de M. Akerblad, par qui il m'avait été adressé de Rome, il y a bien des années, avec prière d'en faire lecture à la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut. J'y lus effectivement une partie seulement de ce mémoire. J'étais encore indécis de l'usage que je devais faire ultérieurement du travail de mon savant ami, lorsque pu-

rurent les *Mémoires géographiques et historiques sur l'Égypte*, de M. Étienne Quatremère. Dans le premier volume de cet important ouvrage l'auteur traitait avec beaucoup d'érudition le même sujet dont s'était occupé M. Akerblad; il n'avait eu aucune connaissance des recherches du savant suédois. Je crus alors inutile de donner aucune publicité au mémoire de M. Akerblad, qui me reprocha même, non sans quelque fondement, d'avoir été cause qu'il avait été prévenu par M. Quatremère. Depuis ce temps l'érudition orientale a perdu M. Akerblad et j'avais fini par perdre de vue son mémoire manuscrit, qui était resté entre mes mains. Une circonstance dont il est inutile de parler m'en ayant rappelé le souvenir, j'ai cru convenable d'en faire jouir le public, et de réparer ainsi le tort involontaire dont je m'étais rendu coupable envers l'auteur. Quoique je n'aie pas présent à l'esprit en ce moment tous les résultats des recherches de M. Quatremère, je ne crois pas me tromper en disant qu'ils seront en général confirmés par celles de M. Akerblad, et cette concordance ne saurait être indifférente aux personnes que ce sujet intéresse, et qui ne cherchent que la vérité. Si sur quelques points les deux savants auteurs diffèrent d'opinion, la discussion restera ouverte, et la critique pourra y gagner, sans que la réputation justement acquise de l'un ou de l'autre des deux savants qui ont couru la même carrière en reçoive aucune atteinte.

Baron SILVESTRE DE SACY.

INTRODUCTION.

Personne n'ignore que nous sommes redevables à quelques-uns des auteurs ecclésiastiques grecs et latins d'une foule de notions précieuses sur la mytho-

logie, l'histoire et la géographie des anciens peuples, qu'on chercherait en vain dans les ouvrages qui nous sont restés de l'antiquité profane. Aussi dès la renaissance des lettres en Europe, tous les savants qui ont fait de l'antiquité l'objet de leurs études ont soigneusement recherché et consulté les écrits de ces auteurs également doctes et pieux. Plus tard on s'est aussi occupé des écrivains de l'église syriaque ou chaldéenne, et quoique jusqu'à présent on ne possède qu'un assez petit nombre de leurs ouvrages, on ne saurait nier que l'histoire et la géographie d'une partie de l'Asie n'en aient tiré des avantages considérables, qui font regretter qu'un grand nombre de livres syriaques, ensevelis dans les couvents des Nestoriens et Jacobites ne puissent être consultés par les érudits de l'Europe.

L'église copte, aussi ancienne que celles que nous venons de nommer, a également eu ses écrivains, mais dont, jusqu'à ces derniers temps, on n'a connu que peu d'ouvrages, traduits en grec ou en arabe. Il est vrai que depuis un siècle plusieurs savants ont étudié le copte; une portion de la Bible et quelques ouvrages liturgiques en cette langue ont été imprimés il y a longtemps; depuis peu d'années nous connaissons même des martyrologes, des vies de saints et des homélies coptes, ou au moins quelques fragments de ces sortes d'ouvrages, publiés par deux savants italiens, le père Giorgi et Mingarelli, mais le travail le plus étendu et en même temps le plus important pour cette littérature a été réservé à nos jours: c'est

le catalogue des manuscrits égyptiens de feu M. le cardinal Borgia, rédigé par le savant et laborieux M. Zoëga, que les lettres malheureusement viennent de perdre. Ce livre, imprimé depuis plusieurs années, mais qui n'a pas encore été publié, est un véritable trésor pour cette branche de littérature, et nous met à même de juger les auteurs ecclésiastiques coptes par des extraits et des fragments assez étendus qui y sont contenus.

Il faut avouer que cette littérature offre peu d'attraits, et qu'une pareille étude exige bien du courage. Cependant me trouvant à Rome à l'époque de l'expédition des Français en Égypte, je crus devoir consacrer quelques mois à l'étude de la langue copte, dans l'espoir que bientôt les trésors littéraires de l'Égypte allaient s'ouvrir pour nous, ou au moins que des ouvrages plus intéressants que ces tristes livres ascétiques que nous possédons seraient rapportés par les savants envoyés dans ce pays. Cet espoir ne s'est réalisé qu'en partie, et quoique l'on ne puisse nier que l'inscription de Rosette, quelques rouleaux en papyrus, et plusieurs autres monuments que l'expédition de l'Égypte nous a procurés, ne soient d'un assez grand intérêt pour tous les amateurs de l'antiquité, cependant la littérature copte, autant que je sache, ne s'est pas enrichie de nouvelles acquisitions considérables. Toutefois, pour tirer au moins quelque parti de ce que je savais du copte, j'entrepris, pendant le séjour que je fis à Paris, il y a quelques années, de parcourir les manuscrits en cette langue

qui de la bibliothèque du Vatican ont passé dans celle de Paris, ainsi que ceux de l'ancien fonds. Comme dans les extraits qu'a donnés le père Giorgi de quelques-uns de ces manuscrits on rencontre plusieurs noms de villes et villages de l'Égypte, je me flattais d'y trouver des notions plus importantes sur l'histoire, la géographie et les antiquités de ce célèbre pays.

Je ne tardai pas à me détromper dans cette attente, et plus j'avançais dans mon travail, plus je regrettais le temps que j'y avais consacré. Il semble qu'une dévotion mal entendue et la vie ascétique des Coptes ont étouffé chez ce peuple tous les germes des connaissances humaines; et quoiqu'on ne puisse refuser à un saint Schenuti, à un saint Pacome et à quelques autres auteurs coptes des élans d'une certaine éloquence naturelle, on se tromperait fort si on espérait trouver dans leurs ouvrages des discussions érudites comme dans ceux d'un Clément d'Alexandrie, d'un Eusèbe et de tant d'autres écrivains qui ont illustré l'église grecque. J'eus pourtant la patience de continuer ce travail ingrat, et bientôt je me trouvai un assez grand nombre de notes sur la langue et l'histoire ecclésiastique de l'Égypte, avec une liste considérable de villes et villages dont il est fait mention par incident dans les légendes et martyrologes coptes; mais, obligé à cette époque de quitter Paris, j'abandonnai sans regret ces recherches, que bientôt je perdis entièrement de vue.

Depuis mon retour en Italie, quoique occupé d'é-

tudes plus agréables et plus analogues à mon goût, je n'ai cependant pas tout à fait négligé le copte, et tant à Rome qu'à Florence j'ai parcouru les manuscrits en cette langue qui s'y conservent encore. Ce n'est pourtant qu'après avoir lu l'ouvrage posthume de M. Zoëga que je me suis déterminé à rédiger une partie de ces extraits qui concerne la géographie de l'Égypte, en y ajoutant tout ce que les fragments thébaïques de Borgia contiennent d'intéressant à ce sujet. Je n'ai presque pas fait usage des extraits memphitiques de M. Zoëga, ces morceaux se trouvant être à peu près les mêmes que j'avais déjà transcrits à Paris, à cette différence près que j'avais travaillé sur les manuscrits originaux, tandis que M. Zoëga n'a pu consulter que des copies faites par l'évêque Tuki.

Dans la rédaction de ce mémoire j'ai supprimé le plus souvent les textes coptes, grecs et arabes, pour ne pas trop le surcharger de citations. Je regrette au reste de n'avoir pu faire ce travail à Paris, où j'aurais eu occasion de consulter plusieurs ouvrages géographiques des Arabes, dont je ne possède que des extraits incomplets et faits à la hâte. Dans la bibliothèque du Vatican je n'ai trouvé qu'un seul ouvrage pour mon objet, mais qui, à la vérité, m'a été fort utile : c'est un cadastre ou terrier de l'Égypte, rédigé par le cadi Schems-eddin Jahia, pour l'année de l'hégire 777 [1375 de J. C.]. Cependant comme les noms des villes et villages y sont rangés dans chaque province par ordre alphabétique, on est souvent incertain sur leur véritable situation, lorsqu'elle ne se

trouve pas fixée par nos cartes. De ces cartes je possède à la vérité les meilleures qui ont paru jusqu'à présent, celles du général Régnier et de M. Denon pour la basse Égypte, mais l'une et l'autre ne contiennent qu'un petit nombre de noms de villages, et ce n'est qu'à Paris que j'aurais pu m'éclaircir sur plusieurs points douteux, en consultant les savants géographes de la commission des arts de l'Égypte. De plus il me manque ici quelques-uns des voyages récents en Égypte qui ne se trouvent pas à Rome, où l'on est un peu arriéré dans la littérature moderne. Voilà pourquoi je suis souvent obligé de citer de mémoire plusieurs ouvrages que je n'ai plus sous les yeux.

Ce n'est donc qu'en réclamant l'indulgence de l'Institut que j'ose lui présenter la première partie de ce travail, dont je ne connais que trop toutes les imperfections. Si cependant la classe le juge de quelque intérêt, cette première partie, qui n'embrasse qu'une portion de la basse Égypte, sera bientôt suivie de deux autres, dont l'une traitera du Delta et de la partie orientale de l'Égypte inférieure; l'autre contiendra l'Heptanomide et la Thébaïde, ou la moyenne et haute Égypte.

PREMIÈRE PARTIE.

---

§ I.

Le nom de l'Égypte est ⲭⲏⲙⲓ *Chemi*, dans le dialecte de la basse Égypte, et ⲕⲏⲙⲉ *Cheme* en thébaïque. L'origine de ce mot nous est aussi peu connue que celle de la plupart des noms de lieux de l'ancien monde. Plutarque [1] dit que c'est de son sol noirâtre que l'Égypte était ainsi appelée, et cette opinion a été embrassée par plusieurs savants, qui ont remarqué qu'en effet ⲭⲁⲙⲓ, ⲕⲁⲙⲉ signifie *noir* dans la langue copte. D'autres ont cru devoir dériver ce nom de la racine ϧⲉⲙ, ϧⲉⲙⲓ, ϧⲏⲙ, à cause de la *chaleur* du climat de l'Égypte. Enfin une autre opinion le fait venir de *Cham*, fils de Noë, et en effet, dans les Psaumes, l'Égypte est désignée par l'expression *terre de Cham*, ארץ חם. La partie égyptienne de l'inscription de Rosette porte ce même nom *Chemi* dans l'ancienne écriture du pays, ainsi que je l'ai remarqué ailleurs [2]. Enfin saint Jérôme atteste que de son temps l'Égypte portait encore le nom de

[1] *De Isid.* Τὴν Αἴγυπτον ἐν τοῖς μάλιστα μελάγγειον οὖσαν, ὥσπερ τὸ μέλαν τοῦ ὀφθαλμοῦ χημίαν καλοῦσιν. — Μελάμβωλος est même une épithète usitée pour désigner cette qualité du sol de l'Égypte. Voyez Étienne de Byzance, et une épigramme chez Brunck, *Analect.*, tom. II, pag. 214.

[2] *Lettre à M. de Sacy*, pag. 33.

Ham [1], ou *Cham*, comme l'écrit saint Isidore [2].

Les habitants d'Égypte sont constamment appelés ⲣⲉⲙⲛ̀ⲭⲏⲙⲓ, ⲣⲙⲛⲕⲏⲙⲉ dans les livres coptes, ainsi que dans l'inscription de Rosette [3]. Je remarquerai à cette occasion que le mot ⲣⲉⲙ, qui a une grande affinité avec ⲣⲱⲙⲓ, *homme*, ne se trouve dans les livres coptes qu'en composition avec d'autres substantifs. Dans les lexiques cependant on le rencontre isolé et traduit par أهل ; de même dans l'inscription de Rosette ce mot se lit trois ou quatre fois : par exemple à la première ligne, où je trouve ϩⲁϩⲓ ⲛ̀ⲣⲉⲙ, ce qui rend la phrase τὸν βίον τῶν ἀνθρώπων du texte grec. On peut regarder comme synonymes de ⲣⲙⲛⲕⲏⲙⲉ les mots ⲣⲙ̀ⲧ̀ⲭⲱⲣⲁ et ⲣⲙⲛ̀ⲧⲟⲡⲟⲥ, qu'on rencontre quelquefois, et qui sont tirés du grec. La langue de l'Égypte est appelée ϯⲥⲙⲏ ⲙ̀ⲙⲉⲧⲣⲉⲙⲛ̀ⲭⲏⲙⲓ en dialecte memphitique, ce qui en thébaïque est exprimé par ⲧⲁⲥⲡⲉ ⲙ̀ⲙⲛ̀ⲧⲕⲩⲡⲧⲓⲟⲥ.

Au reste le mot ⲭⲏⲙⲓ, ainsi que M. Zoëga l'observe [4], admet des acceptions plus ou moins étendues. Quelquefois il désigne la partie cultivée de l'Égypte, par opposition aux déserts qui y confinent, et c'est l'acception que le mot αἴγυπτος avait chez les anciens

[1] Quæst. in Gen.

[2] *Etymol.* VII b, éd. de Rome 1797.

[3] Lign. 8, 12, 31, ⲣⲉⲙⲛ̀ⲭⲏⲙⲓ et ⲣⲉⲙⲭⲏⲙⲓ. Peut-être que ἑρμοχύμιοι d'Étienne de Byzance n'est que ce même mot. (Voy. Αἴγυπτος.)

[4] *Catalogus codicum copticor.* pag. 30.

selon Strabon, qui dit : Οἱ μὲν ἀρχαῖοι τὸ οἰκούμενον καὶ ποτιζόμενον ὑπὸ τοῦ Νείλου μόνον αἴγυπτον ἐκάλουν. Ailleurs Alexandrie paraît exclue du pays de *Chemi*, et c'est ainsi que les deux saints Macaire sont distingués l'un par le surnom de ⲣⲙⲣⲁⲕⲟϯ, *Alexandrin*, l'autre par celui de ⲣⲙⲛⲕⲏⲙⲉ, *Égyptien*. Les Grecs font cette même distinction, et Suidas dit, en parlant de Timagène, qu'il était Alexandrin, ou, selon d'autres *Égyptien* : Τιμαγένης ἀλεξανδρεύς, ὡς δέ τινες, αἰγύπτιος.

Les Coptes conservent quelquefois le nom ⲁⲓⲅⲩⲡⲧⲟⲥ, que les Grecs donnaient à ce pays. Dans un vocabulaire thébaïque, je trouve ce nom écrit ⲅⲩⲡⲧⲟ [1], et dans un autre ⲕⲩⲡⲧⲟⲛ [2], mais l'un et l'autre sont des corruptions du mot grec qui, cependant, semble être d'origine égyptienne, et dérive probablement du nom ⲕⲉϥⲧ *keft*, qui est celui d'une ville de la haute Égypte. Nous donnerons quelques développements à cette hypothèse dans la troisième partie de ce mémoire. Au reste ⲕⲩⲡⲧⲟⲛ dans les lexiques est synonyme de ⲙⲉⲙⲃⲉ *Memphis*, ce qui semble indiquer que les Coptes donnaient le nom de tout le pays à la capitale, ainsi que font encore les Arabes, qui appellent مصر *Masr* l'Égypte et le Caire.

Dans un de ces vocabulaires [3] le mot ⲧⲡⲁⲙⲫⲉⲗⲓⲁ *Pamphelia* est expliqué par l'*Égypte*. Cepen-

[1] Ms. copte de la Bibliothèque du Roi, n° 43.

[2] *Id.* n° 44.

[3] *Id.* n° 44.

dant ce pays n'a probablement jamais porté ce nom, et je suppose qu'un Copte peu versé dans la langue grecque aura inventé ce mot pour exprimer l'*aménité* de l'Égypte, de πάμφιλος. Il se pourrait aussi que ce fût un de ces termes mystérieux dont se servaient les gnostiques et les valentiniens.

Les Coptes, pour exprimer l'étendue de leur pays en longueur, disent : *Depuis Alexandrie jusqu'à Syène* [1], ou *jusqu'à Phylé* [2]. La première de ces expressions équivaut à celle d'Ézéchiel : *Depuis Migdol jusqu'à Syène* [3]. La différence ne consiste que dans le point de départ, qui, chez le prophète, est Migdol ou Magdolum dans la partie orientale, et chez les Coptes, est Alexandrie dans la partie occidentale de la basse Égypte. La largeur du pays est désignée par la phrase, *Depuis la Libye jusqu'à la Pentapole* [4], c'est-à-dire, depuis le désert à l'ouest d'Alexandrie jusqu'aux confins de la Palestine, où était située la Pentapole des Philistins. Ces notions sont à la vérité un peu vagues, mais il faut se rappeler que ce ne sont pas des géographes qui nous les ont transmises.

[1] ⲓⲥϫⲉⲛ ⲣⲁⲕⲟϯ ϣⲁ ⲥⲟⲩⲁⲛ.

[2] ⲓⲥϫⲉⲛ ⲣⲁⲕⲟϯ ϣⲁ ⲡⲓⲗⲁⲕϩ.

[3] Ch. XXIX, v. 10, ממגד סונה. La version copte rend cela fort bien : ⲓⲥϫⲉⲛ ⲙⲓϫⲧⲟⲗ ϣⲁ ⲥⲟⲩⲁⲛ, où les septante ont mis mal à propos ἀπὸ Μαγδώλου ϗ Συήνης.

[4] ⲓⲥϫⲉⲛ ϯⲗⲩⲃⲓ ϣⲁ ϯⲡⲉⲛⲧⲁ ⲡⲟⲗⲓⲥ.

§ II.

Les nations limitrophes de l'Égypte sont désignées dans les livres coptes d'une manière si peu précise, que leur dénombrement n'ajoute presque rien à nos connaissances. Je vais cependant en indiquer les principales.

L'Égypte est bornée du côté du sud par la mer Méditerranée, dont il est quelquefois parlé dans les auteurs coptes, sous les dénominations générales de ⲫⲓⲟⲙ et ⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ, qui l'une et l'autre signifient *la mer*. Du côté de la Palestine [ϯⲡⲁⲗⲉⲥⲧⲓⲛⲏ, ⲧⲡⲁⲗⲁⲓⲥⲧⲓⲛⲏ], *El-Arisch* l'ancienne *Rhinocolura* était la limite de l'Égypte, au moins depuis que le christianisme était établi dans le pays, ainsi que le prouve un passage de la chronique syriaque de Bar-Hebræus [1], où il est dit que de temps immémorial cette ville séparait le patriarcat d'Antioche de celui d'Alexandrie. Dans les livres coptes je ne trouve rien à ce sujet, pas même le nom de *Rhinocolura*. Dans la seconde partie de ce mémoire j'aurai occasion de parler d'El-Arisch et de l'étymologie de ce nom.

La mer Rouge, qui baigne l'Égypte du côté de l'orient, est appelée ⲫⲓⲟⲙ ⲛ̀ϣⲁⲣⲓ dans la version copte de la Bible, expression qui correspond à celles de ים סוף en hébreu, et ἐρυθρὰ θάλασσα en grec. Je trouve ce mot écrit ϣⲁⲓⲣⲓ dans un manuscrit du Vatican (n° 66), mais c'est probablement une faute.

[1] Asseman. *Bibl. orient.* tom. II, pag. 372.

Théophraste[1], Pline[2] et Hésiche[3] font mention d'une plante aquatique, appelée σάρι, σάριν, *sari*; qui croît dans les marais de l'Égypte, et comme en effet les voyageurs ont trouvé les côtes de la mer Rouge couvertes, en quelques endroits, de joncs ou roseaux, plusieurs savants ont cru que le nom copte de la mer dérive de cette plante, et cela d'autant plus que quelques rabbins attribuent la signification de jonc au mot *soph*, qui est le nom de cette mer en hébreu. Dans un poëme thébaïque très-mauvais, mais très-ancien, M. Zoëga[4] a trouvé le mot ⲥⲁⲣⲓⲥ; et il ne doute pas que ce ne soit le même que ϣⲁⲣⲓ des Coptes, et σάρι des anciens, c'est-à-dire une espèce de jonc, peut-être la canne à sucre; mais ce savant se trompe: ⲡⲥⲁⲣⲓⲥ n'est autre chose que l'*endive*, que les Grecs appellent σέρις et les Arabes هندبا. Tous les lexiques thébaïques expliquent ce mot de cette manière[5]. Au reste comme le mot ϣⲁⲣⲓ n'a jamais, dans les livres coptes, la signification ni de roseau, ni de toute autre plante, mais uniquement celle de *coup*, d'un verbe de la même forme, qui signifie *frapper*, il paraît vraisemblable, que l'ancien nom égyptien de la mer Érythrée s'est perdu, et que celui que donnent les Coptes à cette mer a été imaginé par eux pour désigner le grand *coup* dont Dieu, selon

[1] Liv. 4, ch. IX.

[2] Liv. 13, ch. XXIII.

[3] V. σάριν.

[4] *Catal.* pag. 651.

[5] Pline a connu ce mot *seris*. Voy. liv. 20, ch. VIII.

la Bible, frappa leurs incrédules ancêtres, en submergeant Pharaon et toute son armée dans la mer Rouge.

L'*Arabie*, ϯⲁⲣⲁⲃⲓⲁ, n'a pas de nom particulier en copte. Les Arabes, maîtres de l'Égypte, sont désignés par la dénomination de ⲛⲓⲥⲁⲣⲁⲕⲏⲛⲟⲥ, *les Sarrasins* [1], mais ce mot est sans doute pris des Grecs; ainsi nous ignorons toujours comment cette nation était appelée par les anciens Égyptiens. Le nom des Sarrasins est pourtant assez ancien, puisque Ammien Marcellin le connaît [2].

Dans un fragment thébaïque de Borgia [3] il est fait mention des *Pharanites*, ⲫⲁⲣⲁⲛⲓⲧⲏⲥ, ainsi appelés de *Pharan* de la Bible, ἡ Φάρα κώμη de Ptolémée, فاران des Arabes, ville située au pied du mont Sinaï. Dans le ménologe grec du Vatican [4], cet endroit est appelé ἡ χώρα τῶν Φαρανιτῶν. Près de là était le bourg ou château *Raïthus*, Ῥαϊθὸς, dont il est parlé dans le même ménologe, et qui en copte s'appelle ϩⲣⲁⲓⲑⲟⲩ ϩⲛ ⲡⲧⲟϣ ⲛⲧⲅⲁⲃⲁⲗⲱⲛ [5], *Hraïthu dans la préfecture de Gabala.* Étienne de Byzance fait mention de cette province de l'Arabie [6].

Les *Blemyes*, dont parlent si souvent les anciens auteurs, étaient sans doute une nation nomade, qui

[1] Ms. Vat. n° 62; dans la vie du patriarche d'Alexandrie Isaac.

[2] Liv. 23, ch. VI.

[3] Zoëga, *Catal.* pag. 353.

[4] Tom. II, pag. 104.

[5] Zoëga, *Catal.* pag. 297.

[6] In v. Γάβαλα.

souvent changeait d'habitation, c'est par cette raison qu'ils sont différemment indiqués par les écrivains. Strabon[1] dit que ce peuple, qui dépendait des Éthiopiens, habitait sur les confins de l'Égypte entre le Nil et la mer Érythrée. Pline le place dans la partie occidentale de l'Afrique. Dans la vie de saint Schenuti[2] il est rapporté qu'une nation appelée ⲛⲓⲃⲁⲗⲛⲉⲙⲙⲱⲟⲩⲓ, étant descendue vers le nord de la Thébaïde, le saint, qui était alors à Ebsoi sur la rive gauche du Nil, passa le fleuve, et, voyageant vers l'orient, arriva chez ce peuple. Le nom copte, d'où dérive indubitablement celui de *Blemyes* ou *Blemmyes*, signifie *yeux foudroyants*, et a peut-être donné lieu à toutes les fables que les anciens racontent de ces nomades.

Le nom de l'*Éthiopie* est écrit ⲡⲕⲁϩ ⲛ̀ⲛⲉϭⲣⲟⲟϣ et traduit ارض الحبشة dans un vocabulaire thébaïque[2] et dans un autre ⲡⲕⲁϩ ⲛ̀ⲛⲉϭⲱⲱϣ, ce qui est rendu par ارض النجاشى, *le pays de Nagawi*. On sait que *Nagasi* est le titre que les Éthiopiens donnent à leur souverain, et on pourrait même trouver quelque ressemblance entre le mot copte ⲛⲉϭⲱⲱϣ et l'éthiopien *Nugāsi*, en supposant que les Coptes auront regardé la première lettre comme un article. On peut encore

[1] Liv. 17.

[2] Ms. Vat. nº 66, fol. 52 : ⲁⲡⲁ ϣⲉⲛⲟⲩϯ ⲉⲧⲁϥⲉⲣ ϭⲓⲛⲟⲣ ⲙ̀ⲫⲓⲁⲣⲟ ϫⲉⲛⲧⲉϥϣⲉ ⲉⲡⲉⲓⲉⲃⲧ ϣⲁⲣⲟⲩ [ⲛ̀ⲛⲓⲃⲁⲗⲛⲉⲙⲙⲱⲟⲩⲓ].

[3] Ms. Paris, nº 44.

comparer les mots *geez* et *agazi* [1], qui sont les noms que les Éthiopiens eux-mêmes donnent à leur pays. Au reste le nom hébraïque *Cusch*, כוש, paraît être l'origine de ces autres appellations. En memphitique les Éthiopiens sont nommés ⲉⲑⲁⲩϣ, du singulier ⲉⲑⲱϣ, dont les Grecs ont fait *αἰθίοψ*, en ajustant un peu le nom barbare, pour lui donner une signification dans leur langue.

La *Nubie*, ⲧⲁⲛⲟⲩⲃⲁⲧⲓⲁ ou ⲧⲛⲟⲃⲁⲧⲓⲁ, النوبة, ne m'est connue que par les lexiques. On pourrait trouver l'étymologie de ce nom dans le mot ⲛⲟⲩⲃ, qui signifie l'*or*. Et en effet, la poudre d'or a de tout temps été importée en Égypte par des caravanes qui viennent de ce côté de l'Afrique.

Dans un fragment thébaïque [2], un peuple nommé les *Mastices*, ⲛⲙⲁⲥⲧⲓⲕⲟⲥ, est décrit comme une horde de brigands qui ravageaient les villages et enlevaient les habitants pour les vendre aux *anthropophages* leurs voisins. Jean Cassien [3] parle d'une nation *Mazices*, qui semble être la même, mais il la place dans le désert de saint Antoine, vers la mer Rouge, tandis que les Mastices, dont il est question dans le fragment, attaquent un couvent de Saint Pacôme dans la haute Égypte, à l'occident du Nil. Ammien [4] parle aussi de ce peuple, ainsi que Palla-

[1] ግዕዝ et አግኣዚ.

[2] Zoëga, *Catal.* pag. 374.

[3] *Collat.* II, 6.

[4] Liv. 29, ch. XXV, XXVI, XXVII.

dius [1], et Ptolémée le place dans la Mauritanie. Les Mazyes, Μάζυες, οἱ Λίβυες νομάδες d'Étienne de Byzance sont probablement le même peuple. Au reste, on trouve dans Ptolémée [2] une autre nation dont le nom est assez ressemblant à celui des Mastices, ce sont les *Mastites*, οἱ Μαστῖται, dans la basse Égypte, et près de Scété, ἡ σκιθιακὴ χῶρα.

Les Coptes connaissent peu les nations éloignées de leur pays; l'*Afrique*, ϯⲁⲫⲣⲓⲕⲏ, la *Mauritanie*, ϯⲙⲁⲩⲣⲱⲧⲁⲛⲓⲁ et la *Maucrie* [3], ϯⲙⲁⲕⲟⲩⲣⲓⲁ sont cependant nommées quelquefois dans leurs légendes. Ce dernier pays est probablement *Magura* de Ptolémée, sur le fleuve Daratus ou Darat.

Plusieurs nations de l'intérieur de l'Afrique semblent avoir des noms égyptiens, quoiqu'ils ne se trouvent pas dans les livres coptes que nous connaissons. Les *Nasamones* sont de ce nombre, et l'étymologie se présente, pour ainsi dire, d'elle-même. Ⲁⲙⲟⲩ ou ⲁⲙⲟⲩⲛ est le nom égyptien de la divinité dont le célèbre oracle est connu de tout le monde. Il y avait même une ville de ce nom, chef-lieu d'une préfecture dont nous avons des médailles, et plus bas nous parlerons d'une tour ou château du même nom, situé dans la Nitrie. Or ⲛⲓⲥⲁⲁⲙⲟⲩⲛ signifie les *environs d'Ammon*, et ⲛⲁⲥⲁⲙⲟⲩⲛ, *Nasamoun*, les habitants de ces contrées. Pline [4] dit que les

[1] *Hist. Lusiac.* pag. 20.
[2] Liv. 4, ch. 5.
[3] Voy. Ms. Vat. nº 62, fol. 198.
[4] Liv. 5, ch. v.

Grecs les appelaient *Mesammones*, parce qu'ils habitaient au milieu des sables, mais ⲙⲉⲥⲁⲙⲟⲩⲛ *Mesamoun* est une forme égyptienne aussi bien que l'autre, et signifie la même chose. Les Mesamones étaient une nation nomade que Ptolémée place dans la Marmarique, et d'autres auteurs vers les Syrtes [1], sans doute parce qu'ils n'avaient pas de demeure fixe mais erraient dans toute cette étendue de pays. Aussi les Égyptiens leur auront-ils donné ce nom parce qu'ils infestaient peut-être souvent l'oasis où était situé le temple de Jupiter-Ammon. Bochart à son ordinaire dérive le nom des Nasamones de l'hébreu, et le hasard fait que cette fois son étymologie se trouve être à peu près la même que celle que nous venons de proposer.

Augilæ des anciens, أوجلة des Arabes, pourrait bien tirer son nom du mot ⲁⲩϫⲁⲗ, qui signifie *ancre*, et même *port*. Je trouve cette dernière signification dans un vocabulaire de la bibliothèque du Vatican [2]. Les grands déserts qu'il faut traverser ont bien pu valoir ce nom figuré à Augéla; c'est un port après une longue navigation.

On pourrait de même trouver des étymologies assez plausibles de plusieurs autres nations africaines dont les anciens nous ont conservé les noms. Les *Amantis*, par exemple, de Solin [3], étaient sans doute ainsi appelés du mot ⲉⲙⲉⲛⲧ, l'*occident*. De même les

[1] Hérodot. liv. 2, ch. XXXII. — Lucain, liv. 9, vers 439. — *Sil. Ital.* liv. 1, vers 408.

[2] N° 73.

[3] *Polyhist.* CXXVIII.

Garamantes tiraient probablement cette dénomination de ϫⲏⲣ, *vagabond*, et ⲉⲙⲉⲛⲧ, *occident;* mais je n'ose pas m'engager dans cette matière, qui me détournerait trop de mon objet.

La *Pentapole de Libye* est désignée par l'expression ⲡⲓ̄ ⲉ̄ ⲛ̀ⲃⲁⲕⲓ ⲙⲡⲉⲙⲉⲛⲧ [1], *les cinq villes de l'occident,* ce qui n'est que la traduction du nom grec ⲡⲉⲛⲧⲁ ⲡⲟⲗⲓⲥ, que les Coptes employent également [2]. On trouve aussi le nom de la capitale de cette province, *Cyrène,* ϯⲕⲩⲣⲏⲛⲏ [3]. Le nom de la *Marmarique,* Ⲙⲁⲣⲙⲁⲣⲓⲕⲏ, ne m'est connu que par un seul vocabulaire, où ce mot est expliqué par الواحات, ou les oasis dont nous parlerons ailleurs.

Je finirai cet article par la *Libye,* nom qui, chez les Coptes, admet des significations plus ou moins étendues. Dans le vocabulaire publié par Kircher [4], le mot ϯⲗⲩⲃⲏ est mal rendu par النوبة, *la Nubie.* Dans un passage cité plus haut on trouve ϯⲗⲩⲃⲓ, et dans un vocabulaire thébaïque, ⲛ̀ⲥⲁⲛⲧⲗⲓⲃⲩⲉ est traduit, نواحي لوبية, *les contrées de la Libye* [5]. Parmi les signatures du concile de Nicée, publié en copte par M. Zoëga [6], on trouve aussi celles des évêques, tant de la Libye proprement dite, ⲧⲗⲓⲃⲩⲏ,

[1] Ms. Vat. n° 71. — Kircher, pag. 217.
[2] Ms. Vat. n° 62, fol. 121.
[3] *Id.* fol. 198.
[4] Pag. 211.
[5] Ms. Paris, n° 43.
[6] *Catal.* pag. 244.

que de la Libye supérieure [1], ⲧⲗⲓⲃⲩⲏ ⲉⲧⲛⲧⲡⲉ. Les villes qui sont nommées dans ce morceau sont les suivantes : *Antipyrgos*, ⲁⲛⲧⲓⲡⲩⲣⲅⲟⲥ, *Parætonium*, ⲧⲡⲁⲣⲁⲧⲟⲛⲓⲟⲛ, *Teuchira*, ⲧⲉⲩⲭⲓⲣⲁ, *Barce*, ⲃⲁⲕⲏ, *Ptolémaïs*, ⲡⲧⲟⲗⲉⲙⲁⲓⲥ, et *Berenice*, ⲃⲉⲣⲉⲛⲓⲕⲏ; ce qui prouve que la Marmarique et la Pentapole étaient comprises sous la dénomination de Libye. Au reste, il y a quelques erreurs dans cette liste ; la ville qui est ici appelée ⲃⲁⲕⲏ est Barce, dont le nom copte, ⲡⲉⲣⲕⲉ, se trouve

[1] Ce mot ⲉⲧⲛⲧⲡⲉ dérive de ⲧⲡⲉ, *le ciel*, et signifie *céleste, élevé, supérieur*, et même peut-être *septentrional*, à cause de l'élévation du pôle arctique à l'égard de l'horizon de l'Égypte. Les verbes ⲣⲧⲡⲉ et ⲣⲡⲉⲧⲡⲉ, qu'on rencontre souvent, expriment l'action d'*élever*. Le vent du nord s'appelle en Égypte السماوى, *le céleste*, ce qui n'est qu'une traduction du terme égyptien. Le nom de Saturne, la plus élevée des planètes connues aux anciens, *Remphah*, Ῥεμφά, Ῥωμφά, est tiré de la même racine, et ⲣⲉⲙⲫⲉ, *céleste*, οὐράνιος, est sans doute la vraie forme de ce nom, que les copistes ont singulièrement corrompu. (Voy. la note de M. Tewater sur Jablonsky, p. 230.) M. de Rossi a fort bien discuté ce point (*Étym.* p. 174), mais il est assez singulier que ce savant, qui cite à chaque page l'ouvrage de Zoëga, ne se soit pas aperçu d'un autre nom de Saturne, de la même origine que Remphah, qui se trouve dans un fragment thébaïque (pag. 458), où on lit : ⲕⲣⲟⲛⲟⲥ ⲉⲧⲉ ⲡⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉ *Saturne qui est Petbe*. M. Zoëga observe dans la note (27) qu'il ignore la signification de ⲉⲧⲃⲉ, et propose une conjecture fort peu heureuse. Mais ⲃⲉ est ici au lieu de ⲡⲉ ou ⲫⲉ, mots qui signifient le ciel, et ⲡⲉⲧⲃⲉ est précisément la même chose que ⲡⲉⲧⲛⲧⲡⲉ et ⲣⲉⲙⲡⲉ, *le céleste, le très-haut.* C'est le Kronos, fils d'Ouranos, des Grecs.

dans le vocabulaire publié par Kircher [1], mais cette ville portait encore le nom de Ptolémaïs, qui, dans cette liste, figure comme un siége épiscopal différent de celui de Barce. Quant aux acceptions plus ou moins étendues du nom Libye, on sait que les anciens entendent par ce mot tantôt l'Afrique entière, tantôt une seule province, dont nous avons des médailles avec la légende ΛΙΒΥΗ. Les Coptes ne sont pas moins vagues dans l'emploi de ce nom, qui quelquefois désigne chez eux toute l'étendue de pays depuis Alexandrie jusqu'à Leptis [2], ϯⲗⲩⲃⲏ ⲑⲏⲉⲧϭⲟⲗⲕ ϣⲁ ⲗⲉⲃⲧⲓⲛ; ailleurs ce nom s'applique à la seule préfecture maréotique, ainsi qu'on le voit dans un fragment thébaïque [3], où ⲣⲙⲧⲗⲩⲃⲏ est synonyme de ⲫⲁⲓⲁⲧ, et désigne un habitant de la contrée maréotique. Pline dit de même : *Regio mareotica Libya appellatur, Ægypto contermina.*

Le nom de la Libye tel qu'il se rencontre dans les passages cités ci-dessus est évidemment pris du grec : je le crois cependant d'origine égyptienne, et je hasarderais de le dériver de ⲗⲁⲃⲟⲓ, qui, en copte, signifie *lion*. Dans tous les vocabulaires coptes que j'ai vus en France et en Italie, ϯⲗⲁⲃⲟⲓ est traduit par اللبوه, *lionne*. Dans la version copte de l'Apocalypse (ch. XIII, v. 2), ce mot se rencontre avec l'article masculin ⲡⲓⲗⲁⲃⲟⲓ, et répond à ἄρκτος du texte grec.

[1] Pag. 213.

[2] Ms. Vat. n° 62 ; dans le martyrologe du patriarche Pierre.

[3] Zoëga, *Catal.* pag. ....

Mais l'*ours* n'est pas indigène en Égypte, et n'avait probablement pas de nom dans la langue du pays, puisque les Coptes employent le mot ⲁⲣϫ, corrompu du grec ἄρκτος, pour désigner cet animal. Il se peut que le traducteur de l'Apocalypse, embarrassé pour rendre le texte grec, y ait substitué le nom de l'animal qui appartient, pour ainsi dire, par excellence, à l'Afrique, et qui surtout habite les déserts de la Libye. C'est pour cette raison que les Romains appellent quelquefois les lions destinés aux combats de l'amphithéâtre *Libycæ* ou *Africanæ*.

§ III.

Le nom égyptien du Nil est ⲓⲁⲣⲟ *Iaro*, en memphitique, et ⲓⲉⲣⲟ, ⲉⲓⲉⲣⲟ et ⲉⲓⲟⲟⲣ en thébaïque. Les Hébreux ont ce nom dans leur langue, et l'écrivent יאר *Ieor* ou יאר מצרים *Ieor misraïm*[1]. Les Coptes en ont formé les verbes ϫⲓⲛⲓⲟⲣ, ϫⲓⲟⲟⲣ, ϭⲓⲛⲓⲟⲣ, qui signifient *passer une rivière*, et les substantifs ⲡⲓϫⲓⲛⲓⲟⲣ, ⲡϫⲓⲛⲟⲟⲣ, العبر, *passage*.

M. Zoëga observe[2] que le Nil n'a chez les Coptes aucune autre dénomination que celle dont nous venons de parler, et qui signifie *fleuve* en général. Cependant on trouve dans les lexiques trois autres noms ⲡⲓⲅⲉⲱⲛ ou ⲕⲉⲱⲛ, ϯⲁⲙⲏⲣⲓ et ⲡⲓⲁⲧⲧⲏⲥ, tous expliqués en arabe par النيل. Le dernier nom

[1] *Amos*, VIII, vers. 8.
[2] *Catal.* pag. 357.

est probablement une corruption de ἀετός, *aigle*, et c'est ainsi que Diodore nous dit que le Nil était appelé par les anciens. Dans la suite de cet article je parlerai du second, ϯⲍⲁⲙⲏⲣⲓ, et je tâcherai d'en fixer la véritable signification. Quant à ⲅ̀ⲉⲱⲛ, il n'y a pas de doute que les Coptes ne l'employent quelquefois pour désigner le Nil. Dans plusieurs vocabulaires on trouve • ⲡⲓⲕⲉⲱⲛ expliqué : جيحون وهو النيل, *Gihon, c'est-à-dire le Nil.*

Dans le catalogue des manuscrits de Borgia[1] on lit de même ce mot, ainsi que dans la vie de saint Pisenti[2], où Jean, son disciple, raconte un miracle de son maître, qui rendit l'eau saumâtre de quelques puits aussi douce que celle de Gihon, ⲉϥϩⲟⲗϫ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲛ̀ⲛⲓⲙⲱⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉ ⲅ̀ⲉⲱⲛ. Au reste ce nom est tiré d'un passage de la Genèse où sont nommés les fleuves du Paradis, dont l'un est *Gihon*, גיחון, que saint Joseph, saint Épiphane, saint Jérôme, saint Éphrem et autres expliquent par le Nil, ce que les Coptes n'ont pas manqué d'adopter.

Je n'entreprendrai pas de discuter les noms que les anciens auteurs donnent au Nil, et dont il n'est jamais question dans les livres des Coptes. J'observerai cependant en passant que quelques uns de ces noms peuvent assez bien s'expliquer par la langue copte. Ainsi *siris*, si toutefois ce mot est égyptien[3], peut

[1] Pag. 326.

[2] Ms. Vat. n° 66, fol. 145.

[3] Voyez Dionys. *Perieg.* vers. 223, et Eustath. ad h. v. — Plin. liv. 5, ch. x. — Stephan. Byzant. in v. συήνη.

se rendre par *fils du soleil*, ϣⲉⲣⲏ, car ϣⲉ, dans les mots composés, a la signification de ϣⲏⲣⲓ, *fils*[1], et ⲣⲏ dénote le *soleil*. Cette étymologie me semble un peu plus admissible que celle qu'a proposée Jablonsky, de ϣⲁⲣⲓ, qu'il suppose signifier une espèce de roseau, ce qui est encore fort douteux, ainsi que nous l'avons déjà remarqué.

De même le mot hébraïque שיחור, qu'on croit désigner le Nil, peut admettre une interprétation à peu près semblable, puisque écrit en lettres coptes, ϣⲉϩⲱⲣ, ce mot signifie *fils de Horus*. Mais Horus est

[1] Cette signification de ϣⲉ me paraît incontestable. On reconnaît ce mot dans ϣⲉⲛⲙⲁⲁⲩ, ابن الخالة, *fils de la tante maternelle*; ϣⲉⲛⲥⲟⲛ, ابن العم, *fils de l'oncle paternel, cousin germain*, ou, comme ce mot est expliqué dans un autre lexique, ابن الاخ, *neveu*; ϣⲉⲛ̀ⲡⲥⲟⲛⲙ̀ⲡⲉⲓⲱⲧ, θεῖος, ou plutôt ἀνεψιός, *cousin*; ϣⲉⲛⲟⲩⲁ, ابن العم, etc. Ce mot entre aussi dans la composition de quelques noms propres, par exemple : ⲡϣⲉⲛⲧⲁⲏⲥⲓ, ϩⲱⲣⲥⲓⲏⲥⲓ, *le fils de la dévouée à Isis, Horus fils d'Isis*, etc. et plusieurs noms des anciens rois d'Égypte, dont Eratosthène nous a laissé un catalogue, ne peuvent être expliqués qu'en admettant cette signification de la syllabe *se* ou *si* qui commence plusieurs de ces noms. Je ne citerai qu'un seul de ces noms, et des moins corrompus : Σιφωὰς, ὁ ϰ̀ Ερμῆς, ὑιὸς Ἡφαίστου. Jablonsky a déjà fait observer qu'il faut lire Σιφθάς. Or *si* est ϣⲉ *fils*, φθάς, ⲫⲑⲁϩ, thébaïque ⲡⲧⲁϩ (*Cat.* pag. 458, ⲏⲫⲁⲓⲥⲧⲟⲥ ⲉⲧⲉ ⲡⲧⲁϩ ⲡⲉ, ce que M. Zoëga n'a pas compris), qui est le nom de Vulcain. Σιφθὰς signifie donc exactement ὑιὸς Ἡφαίστου, ainsi que l'explique Eratosthène.

le soleil [1], dont le Nil n'est qu'une émanation, selon la doctrine des Égyptiens. Il est vrai que Plutarque dit qu'ils appelaient ce fleuve l'*émanation d'Osiris* [2], mais dans la théologie de ce peuple ces divinités sont confondues à chaque instant, et l'oracle d'Apollon Clarien, que nous a conservé Eusèbe [3], annonce clairement que le Soleil, Horus et Osiris ne sont qu'une seule et même divinité.

Je ne dirai qu'un mot d'une autre dénomination du Nil, qu'on a cru trouver dans le catalogue des rois de Thèbes d'Ératosthène [4]. *Θηβαίων ἐβασίλευσε Φρουρῶν, ἤτοι* Νεῖλος, dit cet auteur, et Jablonsky propose une étymologie assez malheureuse de ce nom *Phruron*. On sait que la plupart des noms de ce catalogue sont fort corrompus, et il se pourrait que celui dont nous parlons ne fût que le nom thébaïque du Nil, ⲉⲓⲉⲣⲟ ou ⲉⲓⲟⲟⲣ, avec l'article, et que ce mot, en passant par les mains des copistes, eût pris cette forme méconnaissable.

Le Nil a de tout temps été l'objet de la vénération, du culte même, des habitants de l'Égypte, et, malgré l'austérité de la religion qui aujourd'hui est la dominante du pays, on y voit partout des traces de ce culte. L'inondation du Nil est encore comme autrefois l'époque désirée pendant tout le reste de l'année.

[1] Horapoll. *Hierogl.* liv. 1, ch. XVII, *ἥλιος δὲ ὁ Ὧρος.*

[2] *Sympos.* liv. 8, quæst. 8, Νεῖλον *Ὀσίριδος ἀπορροὴν ὀνομάζουσι.*

[3] *Præpar. ev.* liv. 3, ch. XV.

[4] N° 37.

Du temps que le christianisme dominait en Égypte, on faisait des prières publiques pour obtenir une abondante inondation, et j'ai trouvé une de ces prières dans un *contacion* ou rouleau de parchemin, dans la bibliothèque du Vatican; mais cela regarde les Alexandrins et les autres Grecs répandus dans le pays. Quant aux Coptes, je ne trouve pas l'inondation du Nil célébrée dans leurs livres avec ces expressions d'enthousiasme qui marquaient la joie de leurs ancêtres sur cet événement périodique, et que manifestent encore les modernes habitants de l'Égypte. C'est sans doute la crainte de tomber dans ce qu'ils croyaient une idolâtrie abominable, qui aura rendu les Coptes si réservés sur cet article; et en général cette nation sombre et superstitieuse a surpassé toutes les autres sectes chrétiennes dans le zèle de détruire tout ce qui n'avait pas un rapport immédiat à leur culte. Voilà pourquoi on ne trouve plus chez eux un seul ouvrage de sciences [1], d'histoire ou de belles-lettres. Par une contradiction assez ordinaire dans les choses humaines, ces Coptes, si zélés chrétiens, ont le plus souvent des noms tout à fait païens, et on rencontre partout des *dévoués à Isis*, ⲠⲀⲎⲤⲒ et

[1] A peine mérite d'être excepté un fragment de médecine mêlée de superstition que j'ai copié autrefois dans le palais du cardinal Borgia, et que M. Zoëga a depuis inséré dans son *Catalogue*, pag. 626. Il faut cependant avouer que tout ce que nous possédons de livres coptes nous vient des moines et de leurs couvents. Peut-être dans les villes s'est-on peu occupé de sciences, et les livres sur ces matières ont-ils péri dans les fréquentes révolutions qui ont bouleversé l'Égypte.

ⲧⲁⲏⲥⲓ, des *Horus*, ϩⲱⲣ, ⲡⲓϩⲱⲣ, des *Horus fils d'Isis*, ϩⲱⲣⲥⲓⲏⲥⲓ, des *fils de la dévouée à Isis*, ⲡϣⲉⲛⲧⲁⲏⲥⲓ, des *Ibis*, ⲫⲓⲃ, des *Apis*, ⲁⲫⲟⲩ, et une foule d'autres. J'observerai à cette occasion que le nom d'Apis se trouve dans l'inscription égyptienne de Rosette[1], écrit de la même manière, ⲁⲫⲟⲩ; en ajoutant l'article, ⲡⲁⲫⲟⲩ, on a le mot égyptien dont les Grecs ont fait ἔπαφος.

L'inondation du Nil est sans doute entendue par le mot ⲧⲁⲛⲁⲃⲁ, qu'on trouve, dans un vocabulaire de la bibliothèque du Roi[2], expliqué par النيل, *le Nil.* Dans les fragments thébaïques de Borgia[3] on rencontre ⲧⲁⲛⲁⲃⲁⲥⲓⲥ ⲙ̀ⲡⲙⲟⲟⲩ et ⲧⲁⲛⲁⲃⲁⲥⲓⲥ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ dans le même sens. Les auteurs anciens et l'inscription grecque de Rosette font usage de la même expression. Cependant les Coptes ont dans leur langue un terme propre pour désigner l'inondation, celui de ϯⲁⲙⲏⲣⲓ, que j'ai trouvé dans deux lexiques traduit par *le Nil*[4]. La traduction thébaïque de Job (chap. XL, vers. 23) et un fragment d'une homélie de Schenuti[5], nous indiquent la véritable signification de ce mot: ⲡⲙⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉⲙⲏⲣⲉ y désigne sans doute l'inondation, ἡ πλημμύρα, comme

[1] Lign. 18 et 19.

[2] Ms. Paris, n° 44.

[3] *Catal.* pag. 468 et 588, dans les notes.

[4] Ms. Vat. n° 71, et de la Bibl. du Vat. n° 78. — Kircher traduit le mot arabe النيل une fois par *Nilus*, pag. 214, et une autre fois par *Color indicus*, pag. 253.

[5] *Catal.* pag. 461.

M. Zoëga l'a bien vu. Cependant, au lieu de comparer ce mot à ϣⲉⲙⲏⲣ, *fermentation*, qui n'y a aucun rapport, il aurait dû dire que ⲧⲉⲙⲏⲣⲉ, en thébaïque, est ϯⲁⲙⲏⲣⲓ en memphitique, mais ce dernier mot ne s'est pas présenté à sa mémoire. J'avoue cependant que l'étymologie de ce mot m'est encore inconnue, quoiqu'il se rencontre aussi dans l'inscription de Rosette [1].

Les anciens ont remarqué [2] que le Nil commence à croître le jour de la nouvelle lune après le solstice d'été, lorsque le soleil se trouve dans le signe du cancer, et que le centième jour il rentre dans son lit naturel. La durée de l'inondation était donc de quatre-vingt-dix-neuf jours révolus. On sait bien que ce calcul n'est pas exact, et n'a jamais pu l'être, mais telle était la tradition, qui semble encore confirmée par les monuments. Dans un des zodiaques de Dendéra, publié par mon illustre ami M. Denon, à l'endroit où, d'après l'ordre des signes, devait se

[1] Horapollo nous a conservé un autre nom égyptien de l'inondation du Nil (*Hiérogl.* liv. 1, ch. 21), Νεῖλον δὲ ἀναβάσιν σημαίνοντες, ὃν καλοῦσιν αἰγυπτιστὶ νοῦν. Si on lit νῦν au lieu de ὃν, ce passage ne présente aucune difficulté; ⲚⲞⲨⲚ dans les livres coptes est rendu par عمق, *profondeur,* ce qui exprime fort bien l'inondation du Nil considérée sous un rapport différent de ceux qu'indiquent les mots ἀνάβασις et πλημμύρα. Les savants qui ont suivi la leçon reçue ont cru que νοῦν était le nom du Nil. On peut voir dans l'ouvrage de M. de Rossi des conjectures sur ce mot.

[2] Hérod. liv. 2. — Lucain, *Pharsal.* liv. 10, vers 225. — Plin. liv. 5, ch. x.

trouver celui du cancer, on voit une espèce de pyramide, dont le sommet est couvert d'un disque tenant à la figure monstrueuse qui s'étend le long du zodiaque, et la base touche presque aux pieds de cette figure. A la partie inférieure de la pyramide est attachée une tête d'une grande proportion, surmontée de petites cornes presque horizontales, et ornée d'une tiare tronquée. Je ne doute pas que l'inondation du Nil ne soit indiquée par cette pyramide. Le nombre des jours de sa durée semble marqué par ces petits triangles qui composent la pyramide, et qui, par une division en onze bandes sur la hauteur et neuf sur la largeur, forment le nombre de quatre-vingt-dix-neuf triangles. J'ai remarqué dans la galerie de Florence une figure égyptienne qui paraît avoir quelques rapports à ce même sujet. C'est une statue de brèche orientale, qui représente une Isis accroupie, dont la robe offre sur le devant un ornement en relief, semblable à une longue frange attachée à une plaque triangulaire, d'où elle descend jusqu'au bord de l'habit. Cette frange est composée de neuf cordons, dont chacun a onze nœuds ou intersections Voilà encore ce nombre de quatre-vingt-dix-neuf qui ne peut être dû au hasard, mais qui, sans doute, représente cette période annuelle si désirée en Égypte quand Isis répand ses bienfaits sur le pays. Je n'entrerai pas dans des détails ultérieurs sur ce monument, il me suffit de l'avoir indiqué aux amateurs des antiquités égyptiennes.

Pour répartir les eaux du Nil dans une infinité de

canaux, il importe aux habitants de l'Égypte de connaître avec précision les progrès de l'inondation. Voilà ce qui, dès les temps les plus reculés, a fait inventer les *Nilomètres*. Cet instrument, que les Grecs appellent Νειλοσκοπεῖον, Νειλομέτρειον, et les Arabes *Mikias*, مقياس, se nomme en copte ⲡⲓϣⲓⲙⲡⲙⲟⲟⲩ, dans un vocabulaire de la Bibliothèque du Roi où ce mot est rendu par μέτρον ἀναβάσεως en grec, et قياس الماء, *mesure de l'eau*, en arabe, ce qui exprime parfaitement le sens du terme copte.

Les écrivains coptes, uniquement occupés de leur dévotion, ont négligé de nous laisser des notions sur les différentes branches du Nil. La branche canopique, appelée ἀγαθὸς δαίμων des Grecs, est simplement désignée par le terme général ⲫⲓⲁⲣⲟ ⲛ̀ⲉⲙⲉⲛⲧ, le *fleuve occidental*, dans un martyrologe copte [1]. Le nom grec était peut-être une traduction de celui ⲓⲫ̀ⲛⲟⲩϥⲓ, le *bon génie*, qu'il semble que les anciens Égyptiens donnaient à cette branche, ainsi qu'à la ville de Canope, située à son embouchure, comme l'a déjà observé M. Zoëga [2].

Je n'ai trouvé le nom d'aucune autre branche du Nil, si ce n'est dans une légende thébaïque [3], où il est fait mention d'une branche nommée *couleur d'or, le Herman*, ⲡⲓⲉⲣⲟ ⲉⲧⲟⲩⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟϥ ϫⲉ ⲡⲁⲧⲟⲛ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲃ ⲡϩⲉⲣⲙⲁⲛ. M. Zoëga suppose une

[1] Ms. Vat. nº 66, fol. 225 vers. — Giorgi, *Act. Sanct. Coluth.* præfat. pag. cxxx..

[2] *Num. Ægypt.* pag. 35.

[3] Zoëga, *Catal.* pag. 336

faute dans ce passage et propose de lire *dans le nome de Herman*, ϩⲙ ⲡⲧⲟϣ ⲡϩⲉⲣⲙⲁⲛ, ce qu'il explique par Hermonthis, dans la haute Égypte. Mais il se présente ici quelques difficultés : le nom de la ville Hermonthis en copte est ⲁⲣⲙⲟⲛⲑ et ⲉⲣⲙⲟⲛⲧ; de plus, il n'y a pas près de cette ville ni même dans toute la haute Égypte, de branche du Nil; enfin la correction que propose ce savant me semble un peu violente. S'il faut corriger le texte, il suffit de faire précéder le mot ⲡϩⲉⲣⲙⲁⲛ d'un ⲙ̀, et lire *de Herman*, et en effet il y a une ville dans la province *Dahkelié*, de la basse Égypte, nommée ϣⲙⲟⲩⲛ ⲉⲣⲙⲁⲛ en copte, et اشمون الرمان ou اشمون طناح en arabe. C'est *Aschmun-Tanah* de d'Anville. Près de cette ville passe le canal d'Aschmun, qui anciennement était peut-être une des branches du Nil, et portait probablement chez les Coptes le nom de *couleur d'or*. Au reste le mot ⲉⲣⲙⲁⲛ, en memphitique, ϩⲉⲣⲙⲁⲛ en dialecte thébaïque, signifie, comme l'arabe الرمان, une grenade.

Si les auteurs coptes qui nous sont parvenus ne font que rarement mention des différentes branches du Nil, ses bouches ne sont pas même nommées dans leurs livres. A en juger par un passage de Mâsûdi, cité par Macrizi[1], où une de ces bouches est désignée par le nom de اشتوم, il paraît que les Coptes appelaient les embouchures de ce fleuve *στόματα*, ainsi que le font tous les auteurs anciens. Quoi qu'il en soit

[1] Mss. arabes de la Bibl. du Roi, pag. 676, fol. 122.

les noms que les auteurs nous ont conservés des bouches du Nil sont tous tirés de quelques villes principales qui se trouvent sur ses branches. Cela est évident quant aux branches canopique ou héracléotique, bolbitine, sébennytique, mendésienne, tanitique et pélusiaque. La bouche phatmitique est appelée φατνικὸν στόμα par Strabon[1], φατμητικὸν par Diodore[2], παθμητικὸν par Ptolémée[3], et *phatniticum ostium* par Pline[4]. Je pense que tous ces noms ne sont que des corruptions de ⲫⲁϯⲙⲓⲁϯ ou ⲡⲁⲧⲉⲙⲓⲁϯ, adjectif copte formé du nom de la ville de Damiat, ϯⲙⲓⲁϯ, ⲧⲉⲙⲓⲁϯ. L'embouchure et la branche de Damiat s'appelaient probablement ⲡⲓⲥⲧⲟⲙⲁ et ⲫⲓⲁⲣⲟⲙ̀ⲫⲁϯⲙⲓⲁϯ en copte, d'où nous viennent tous ces noms que je viens de rapporter[5]. Hérodote ne parle pas de cette bouche sous la même dénomination, mais sous celle de sébennytique, de la ville Sébennytus, située sur la même branche: peut-être que Damiat était un endroit trop peu important de son temps. Quant aux fausses bouches, ψευδοστόματα, dont parlent les anciens, le nom de l'une, Διόλκος, *Diolcos*, est grec; celui de l'autre, πινεπτιμο, pourrait s'écrire ⲡⲓⲙⲁⲛϯⲙⲓ ou ⲡⲁⲙ̀ⲁⲛϯⲙⲓ en copte, ce qui signifie *celle du village*, probablement de quel-

[1] Liv. 17, pag. 302.
[2] Liv. 1, ch. XXXIII.
[3] Liv. 5, ch. V.
[4] Liv. 4, ch. XI.
[5] C'est ainsi que le nom général *Mahallé*, محلّة, *habitation*, est devenu le nom propre de plusieurs villages de l'Égypte moderne.

que endroit connu, situé dans le voisinage de cette bouche. Ptolémée la place ainsi que Diolcos entre les bouches sébennytique et phatmitique, mais aujourd'hui on n'en voit plus de trace, probablement à cause du changement total que la formation du lac de Brulos a dû occasionner dans toute cette partie du Delta. J'ai moi-même fait le voyage par terre de Damiat au cap Brulos, en revenant de Jérusalem, et je n'ai trouvé sur ma route qu'une seule branche du Nil, que je suppose être le Diolcos de Ptolémée, ou la bouche boucolique d'Hérodote, environ à trois heures de marche de la grande branche de Damiat. Je remarquerai à cette occasion que je n'ai rien vu de ce bas fond ou canal séparé de la mer, dont parle Paul Lucas, et que d'Anville a mis dans sa carte. Pendant quinze ou seize heures que j'ai employées pour me rendre de Damiat à Brulos, je n'ai vu que la mer d'un côté et le désert de l'autre. C'est le mariage de *Typhon* avec *Nephtis*; et cette fable égyptienne a sans doute été imaginée dans ces contrées, les plus arides qu'on puisse voir. Je n'ai pas même rencontré d'êtres vivants pendant tout ce trajet, qu'une foule innombrable d'araignées de mer qui couraient avec une rapidité extrême sur le sable, et à l'approche de nos chameaux se précipitaient dans la mer.

§ IV.

Les notions qu'on peut recueillir dans les livres coptes sur la division géographique de l'Égypte se réduisent à peu de chose; aussi je traiterai fort suc-

cinctement cette matière. Les Coptes ne connaissent que la basse et la haute Égypte ; il n'est jamais fait mention de l'heptanomide ou la partie du milieu. La première se nomme *Sahet*, ⲥⲁϧⲏⲧ, en memphitique, et ⲣⲉⲙⲥⲁϧⲏⲧ désigne celui qui est originaire de ce pays ; ce que le père Giorgi n'a pas compris [1]. Dans les livres thébaïques cette partie de l'Égypte s'appelle ⲥⲁϩⲏⲧ, بحرى [2], ⲡⲙⲁϩⲏⲧ, ⲧⲉⲭⲱⲣⲁⲛⲥⲁϩⲏⲧ [3], ⲡⲉⲙϩⲓⲧ, ⲛⲥⲁⲡⲉⲙϩⲓⲧ, الوجه البحرى [4], ⲧⲉⲭⲱⲣⲁ ⲙⲡⲉⲙϩⲓⲧ [5], ⲛⲥⲁⲡⲉⲥⲏⲧ [6]. Le mot ⲡⲉⲙϩⲓⲧ appartient également au dialecte memphitique, et signifie *le nord*, Βοῤῥᾶς, بحرى, شمال. *Sahet* dérive de ϧⲏⲧ, ϩⲏⲧ, qui signifie *cœur*, et c'est sans doute la forme triangulaire de l'Égypte inférieure qui lui a valu cette dénomination, que l'auteur du Grand Étymologique [7] a fort bien connue ; mais le reste du passage où il en parle est corrompu. Le mot *het*, ϧⲏⲧ, ϩⲏⲧ, dans le sens figuré, signifie également *le nord*, et se rencontre à chaque page dans les livres coptes, et il est assez singulier que ni le père Giorgi, ni Mingarelli, n'aient su deviner cette signification, que le sens des passages qu'ils rapportent indique très-clairement. Le

[1] *Act. Sanc. Coluth.* præfat. cxxxj.

[2] Ms. Par. n° 43.

[3] *Ib.*

[4] Zoëga, *Catal.* pag. 545.

[5] *Ib.* pag. 537, note (5).

[6] *Ib.* pag. 341.

[7] V. ἀπειδίς.

mot *sahet* est souvent pris dans la même acception, et signifie une position septentrionale à l'égard de tel ou tel endroit; c'est ainsi que le village ⲛⲁⲏⲥⲓ, Ἰσῖον d'Étienne de Byzance, est situé ⲥⲁϧⲏⲧ ⲙⲫⲓⲁⲣⲟ ⲛⲟⲩⲕⲟⲩϫⲓ [1], *un peu au nord du fleuve*, c'est-à-dire de la branche de Damiat.

Les limites du Sahet ne sont pas indiquées par les Coptes, mais il paraît probable que sous cette dénomination était compris non-seulement le Delta proprement dit, mais à peu près toute cette étendue de pays que nous connaissons sous le nom de basse Égypte.

La haute Égypte se nomme ⲫⲙⲁⲣⲏⲥ [2], ⲫⲙⲁⲣⲏⲥ ⲛϫⲏⲙⲓ [3], ⲫⲙⲁⲣⲏⲥ ⲛⲓ ⲛⲓϣϯ [4], ⲛⲥⲁⲛⲧⲉ ⲫⲙⲁⲣⲏⲥ [5], ⲡⲥⲁⲛⲉⲣⲏⲥ ⲛⲧⲉⲭⲏⲙⲓ [6]. On trouve encore dans les vocabulaires thébaïques, ⲑⲉⲃⲁⲓⲥ, ⲑⲉⲃⲁⲉⲓⲥ, ⲑⲉⲃⲉⲓⲥ, الصعيد, *Saïd*, mais ces derniers noms ne désignent que la Thébaïde proprement dite, tandis que les autres semblent appartenir à toute l'Égypte supérieure, depuis Babylon, ou le vieux Caire, jusqu'à Syène. Le mot ⲣⲏⲥ, ⲉⲣⲏⲥ, signifie en général *le midi*, d'où le vent du midi a pris le nom de ⲡⲓⲑⲟⲩⲣⲏⲥ en memphitique,

[1] Ms. Vat. nº 66, fol. 265.
[2] Ms. Vat. nº 63, fol. 69.
[3] Ms. Vat. nº 60, fol. 113.
[4] Ms. Vat. nº 66, fol. 156 vers.
[5] Ms. Vat. nº 60, fol. 113.
[6] Ms. Vat. nº 66, fol. 156.

ⲡⲧⲟⲩⲣⲏⲥ en thébaïque, et الريح القبلي en arabe. C'est Τυφωνις de Plutarque, la maîtresse de Typhon, et ce vent brûlant et pernicieux s'appelle encore aujourd'hui *Mérisi*, مريسي, en Égypte, nom qui dérive de *Mares*, ⲙⲁⲣⲏⲥ, des Coptes; c'est aussi פתרוס de la Bible, *Phatures* de la Vulgate. Ainsi ארץ פתרוס est rendu ⲡⲕⲁϩⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲁⲛⲓϣⲟⲩⲣⲏⲥ, *la terre du midi*, par l'interprète copte [1] (Ézéchiel, ch. XXIX, vers. 141, et chap. XXX, vers. 14.) פתרוס est traduit ⲡⲕⲁϩⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲁϣⲟⲩⲣⲏⲥ, ce qui signifie la même chose. Les habitants de la haute Égypte sont toujours nommés ⲣⲉⲙⲣⲏⲥ, ⲣⲙⲣⲏⲥ.

Dans l'inscription grecque de Rosette (ligne 3), Ptolémée Épiphane porte le titre de *roi des régions supérieures et inférieures*, ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΤΩΝΤΕ ΑΝΩ ΚΑΙ ΤΩΝ ΚΑΤΩΚΩΡΩΝ. M. Ameilhon [2] fait observer que cette phrase peut signifier lahaute et basse Égypte, mais il incline davantage pour un autre sens qu'il croit y découvrir, par lequel seraient indiqués les deux hémisphères. J'avoue que je ne suis pas de l'avis de ce savant sur ce point. L'idée des deux hémisphères, qui nous est très-familière, ne l'était pas assez, peut-être, du temps de Ptolémée Épiphane, pour trouver place dans une inscription destinée au public, et il me semble plus naturel d'expliquer le passage que je viens de citer, par l'Égypte dans toute son étendue, y compris les pays qui en dépendaient

[1] De Iside.
[2] *Éclaircissements sur l'inscription grecque de Rosette.*

du temps de ces rois. Il est fâcheux qu'une partie du passage correspondant à celui-ci dans le texte égyptien soit manquante, mais dans ce qui en reste, au commencement de la seconde ligne, je crois déchiffrer ces mots : ⲛⲙⲁⲓ ⲙ̀ⲙⲉⲣⲓⲟⲩ, *les contrées du midi.* Je dirai en passant que dans cette inscription la forme du pluriel est différente de celle du singulier, ce qui n'est pas toujours le cas dans le copte moderne. ⲙⲁ signifie *lieu, endroit,* et ⲙⲉⲣⲓ *midi,* c'est-à-dire la plus haute élévation du soleil dans son orbite diurne. Il se pourrait que la région du midi fût indiquée dans l'ancien idiome de l'Égypte par le même mot qui dénote le temps du midi ou du milieu du jour, ainsi que c'est l'usage dans plusieurs langues anciennes et modernes, mais j'avoue que cela n'est pas trop conforme à la langue copte, dans laquelle ⲙⲉⲣⲓ signifie *le temps,* et ⲣⲏⲥ la contrée du *midi* ou *le sud.* Au reste je trouve ϯⲁⲛⲟⲩⲭⲱⲣⲁ et ϯⲕⲁⲧⲱⲛ̀ⲭⲱⲣⲁ dans le sens de la haute et basse Égypte, dans un passage de la vie d'Isaac, patriarche d'Alexandrie [1].

Ce serait ici la place de parler d'une dénomination des habitants de ces deux parties de l'Égypte, dont il est fait mention dans les auteurs arabes; mais M. Quatremère, dans son excellent ouvrage sur la langue et la littérature de l'Égypte [2], a déjà traité ce point avec tant d'exactitude et d'érudition, que je n'en dirai qu'un

[1] Ms. Vat. nº 62, fol. 211.
[2] Pag. 176.

mot en passant. Macrizi rapporte[1] que les Coptes du Saïd ou de la haute Égypte sont appelés *Meris*, المريس, dans la langue du pays, et que ceux qui vivent dans la basse Égypte sont nommés البيما. Le premier de ces noms ne présente aucune difficulté; c'est le terme ⲙⲁⲣⲏⲥ dont nous venons de parler. Le second est plus difficile, et a beaucoup occupé les savants, ainsi qu'on peut le voir dans le livre de M. Quatremère. Quant à moi, s'il m'est permis de dire mon opinion sur ce point, il me semble que la forme syriaque de ce mot, ܒܝܡܝܐ, que nous a conservée Bar-Hebræus[2], pourra servir à fixer, et l'orthographe et la signification du mot arabe, qu'on peut prononcer *Biama*, بيما. Or ⲫⲓⲟⲙ, qui signifie *la mer*, en copte, s'écrit *Biam*, ⲡⲓⲁⲙ, dans la note d'un copiste[3], écrite dans un dialecte qui ressemble beaucoup au *baschmourique*, dont la Bibliothèque du Roi et le Musée de Borgia possèdent quelques fragments, et ce nom répond exactement à celui de *Bahri*, بحري, *maritime*, que les Arabes donnent à l'Égypte inférieure, en opposition au *Saïd*, صعيد, qui dénote la Thébaïde. Je crois cependant que cette dénomination de Biama s'appliquait surtout aux habitants de la partie orientale de la basse Égypte, où les géographes arabes placent la province de Basch-

[1] Ms. ar. de Paris, nº 676, fol. 92.

[2] Assemani, *Bibl. Orient.* tom. II, pag. 346.

[3] Ms. Vat. fol. 162 vers. et dans l'ouvrage de M. Quatremère, pag. 248.

mour, et où se parlait probablement le dialecte dans lequel sont écrits les fragments que je viens de nommer, ainsi que je tâcherai de le prouver dans la seconde partie de ce mémoire.

La division de l'Égypte en nomes ou préfectures s'est conservée assez longtemps parmi les Coptes. Ces nomes sont appelés ⲛⲓⲑⲟϣ ⲛ̀ⲭⲏⲙⲓ en memphitique, et ⲛ̄ⲧⲟϣ ⲛ̄ⲕⲏⲙⲉ dans le dialecte de la haute Égypte : j'en ai trouvé une vingtaine indiqués dans les livres coptes. Comme cependant ce nombre n'est sûrement pas complet, il serait inutile de les rapporter ici, et je me contenterai de les indiquer en parlant des villes et villages qui en dépendent. Au reste, le mot ⲑⲟϣ, qui répond à *νόμος* des Grecs a, dans son origine, la même signification que ⲑⲟϣ, *terme, limite,* d'où dérive un verbe qui exprime l'action de *déterminer, statuer, ordonner,* etc.

Sur le gouvernement politique de l'Égypte on ne trouve dans les livres coptes que quelques notions éparses et trop insuffisantes pour se former une idée nette de l'organisation du pays. Dans les martyrologes les plus anciens, qui traitent de faits qui se sont passés du temps de Dioclétien et peu après, on donne au préfet d'Alexandrie le titre de comte, ⲕⲟⲙⲏⲥ; et celui de la Thébaïde est nommé duc [1], ⲇⲟⲩⲝ; les gouverneurs des villes sont appelés présidents et tribuns, ϩⲁⲛϩⲏⲅⲉⲙⲱⲛ et ϩⲁⲛⲑⲣⲓ-

[1] Hieroclis *Synecdemata : ἐπαρχία Θηβαΐδος τῆς ἄνω ὑπὸ δοῦκα.*

ⲃⲟⲩⲛⲟⲥ [1]. Toute l'Égypte au reste à cette époque était gouvernée par un éparque, comme on le voit par l'inscription de la colonne de Pompée et par un passage de la vie d'Isaac, patriarche d'Alexandrie, où il est fait mention d'un éparque d'Égypte, ⲉⲡⲁⲣⲭⲟⲥ ⲉⲧⲉⲛⲧⲉⲡⲁⲣⲭⲓⲁ ⲛⲧⲉ ⲭⲏⲙⲓ. Le mot ⲉⲡⲁⲣⲭⲓⲁ, dans le sens de *province*, se lit quelquefois [2]. Après la conquête de l'Égypte par les Arabes, tous ces titres disparurent avec les hommes qui les avaient portés; et les nouveaux maîtres qui fixèrent leur résidence, d'abord à Fostat et ensuite au Caire, gouvernèrent le pays par des hommes de leur nation. Dans un martyrologe de ce temps, le sultan Osman, fils de Joseph, est mentionné sous le titre de *roi*, ⲡⲓⲟⲩⲣⲟ. On pourrait recueillir dans les lambeaux qui nous restent des livres coptes, quelques particularités sur le gouvernement de ce temps, mais comme ce sujet me conduirait trop loin de mon but, je ne m'en occuperai pas dans ce mémoire. Quant au régime ecclésiastique il nous est assez connu par les auteurs chrétiens qui ont écrit en grec et en arabe sur ce sujet, et dont les ouvrages ont été consultés, traduits ou abrégés par Renaudot, dans son histoire des patriarches d'Alexandrie. Vansleb nous a donné une liste des évêchés d'Égypte, qu'il prétend avoir traduite du copte, ce dont on ose douter, cette liste portant des indices manifestes qu'elle a été composée originairement en arabe. J'ai trouvé quelques évêchés qui y manquent,

[1] Ms. 69, *Actes du patriarche saint Pierre.*
[2] *Ib.* fol. 198.

et les noms de beaucoup d'évêques que je rapporterai quelquefois, en parlant des villes auxquelles ils appartiennent. Cependant comme les objets de l'histoire ecclésiastique sont étrangers à mon plan, je n'entrerai dans aucun détail à ce sujet.

(*La suite au prochain numéro.*)

GAZETTE CHINOISE.

(Suite et fin.)

III.

Le ministre *To tsin*, qui, sous le règne de notre très-auguste père, a rempli une place parmi les premiers conseillers de l'empire, a depuis notre avénement au trône administré plusieurs ministères avec un zèle extraordinaire. Vers la fin de l'été de la présente année, il nous a plusieurs fois demandé sa démission, à cause de son état maladif continuel; mais comme il nous était très-pénible de consentir à nous séparer de lui, nous lui avons ordonné qu'il ne fût pas inquiet au sujet de ses fonctions, que nous ferions remplir par un autre, et de ne s'occuper que du rétablissement de sa santé. Mais maintenant que deux mois se sont déjà écoulés, sa maladie continuant au même degré, de sorte qu'il ne peut se remuer qu'avec peine, il nous a soumis une remontrance, dans laquelle il nous supplie positivement de lui accorder sa démission et de faire remplir par un autre son poste important.

Quoique d'un côté il soit très-affligeant pour nous de nous résoudre promptement à lui accorder sa demande, néanmoins, considérant d'un autre côté que sa maladie opiniâtre ne diminue nullement, nous avons pensé que dans son état d'infirmité le contraindre par force à s'occuper des affaires publiques ne serait nullement une marque de notre sympathie, sur laquelle il a acquis par toute sa conduite un droit complet. A ces causes: voulant lui témoigner notre haute considération pour son âge avancé, et notre reconnaissance pour ses longs travaux à notre service, pour le récompenser en lui octroyant le titre de *Thaï tsu thaï fou* (instituteur du prince héréditaire), nous lui conservons le rang de *Tu hio szu* (conseiller d'état), avec les appointements complets attachés à l'exercice de cet emploi, afin qu'il puisse vivre d'une manière convenable, et en même temps, vu ses infirmités, nous lui accordons sa démission de toutes ses places.

REMARQUE.

A l'occasion de ce congé gracieux, *To tsin* reçut les félicitations de presque toute la ville de Péking, et peut-être de tout l'empire de *Taï thsing*, car d'après la quantité d'emplois qui, en Chine, sont conférés aux fonctionnaires publics des trois classes supérieures, plusieurs d'entre eux en occupant dix et plus avec la responsabilité entière attachée à chacun, il arrive rarement que l'un d'eux parvienne à un poste si élevé, et il est encore plus rare qu'aucun termine heureusement sa carrière, sans subir un jugement et même encourir

une peine à laquelle nul fonctionnaire public, pas même *To tsin*, congédié d'une manière si honorable, n'a échappé. Il ne sera pas superflu de mentionner à ce sujet une loi qui est en vigueur à la Chine. Toute personne attachée au service de l'état est obligée de se dénoncer elle-même pour les négligences et les omissions dans l'exercice de ses fonctions, surtout si elle est responsable pour les places et les emplois qui lui sont subordonnés. Si un fonctionnaire de cette classe est assez heureux pour dénoncer d'abord à l'empereur lui-même une faute commise dans le cercle de ses attributions, il n'encourt que la moitié de la peine, quelquefois même elle lui est entièrement remise. Si, au contraire, la faute est divulguée par d'autres, par exemple par les Yu sze (censeurs de l'empire), le malheureux délinquant subit dans sa totalité le châtiment prescrit par la loi, et souvent même une punition plus rigoureuse. Cette espèce de privilége fournit fréquemment à la gazette l'occasion d'insérer des rapports des chefs sur des négligences commises ou des abus découverts, et de les accompagner d'une très-humble requête pour que la peine convenable soit appliquée à l'inexactitude dans les choses les plus insignifiantes.

IV.

ORDRE SUR LA NÉCESSITÉ DE SE LIVRER À LA POURSUITE DES DOCTRINES SUBVERSIVES, AUQUEL ONT DONNÉ LIEU LES REPRÉSENTATIONS D'UN YU SZU (CENSEUR DE L'EMPIRE).

Les remontrances qui nous ont été adressées par *Liang tchoung tsin*, dans lesquelles il considère la

température froide du printemps de cette année comme un résultat de supplices subis peut-être par beaucoup d'innocents auxquels le tribunal criminel les avait fait infliger, et en conséquence nous supplie de porter notre gracieuse attention sur cet objet, sont des absurdités complètes. L'année dernière il est tombé dans la capitale à peu près deux à trois pieds de neige, il y en a eu une quantité égale dans les provinces éloignées; dans plusieurs il y en a même eu jusqu'à quatre pieds de haut; certainement une chute si abondante de neige dont on n'avait pas eu d'exemples depuis plusieurs années peut être regardée comme un présage heureux d'une prochaine récolte de blé très-riche. Du reste, considérant humblement cela comme une faveur particulière du ciel, et sachant que sa volonté est infiniment supérieure à l'entendement humain, nous ne nous hasardons nullement à donner cette espérance comme infaillible. Toutefois nous pouvons bien voir qu'il ne s'est pas encore écoulé plus d'un mois depuis le commencement du printemps; il est donc encore trop tôt pour la saison chaude, et si on compare la température actuelle de l'air avec celle des années précédentes, on ne remarque pas une grande différence dans le temps qu'il fait maintenant. Qu'est-ce qui a donc pu exciter *Liang tchoung tsin* à supposer que le froid présent et les nombreux jours couverts sont des avant-coureurs d'une mauvaise récolte, et à les regarder comme une conséquence de jugements injustes, en entendant par là, sans réflexion, le tribunal criminel ouvert contre les hérétiques, et

par lequel, suivant ce qu'il dit, plusieurs innocents souffrent, etc.? Il est difficile de deviner le but de ce bavardage. On sait depuis des siècles que le bon grain ne peut réussir quand les mauvaises herbes n'ont pas été arrachées. Il a toujours existé contre la superstition et la sorcellerie, qui peuvent aisément séduire les hommes imbéciles, des lois d'après lesquelles les inventeurs de ces choses nuisibles sont punis. Quiconque sème de l'ivraie parmi le peuple, quiconque invente des doctrines fausses et subversives, soulève le peuple et suscite des attroupements, a toujours été regardé comme dangereux pour le bien de l'empire et de la cour, et n'a jamais échappé au châtiment. C'est ce qui arrive encore présentement : les coupables sont recherchés et punis, et non pas les innocents. Mais si par suite des mauvaises mesures et de la surveillance négligente des délégués du gouvernement et de leurs subordonnés, du chef de la police et du chef de cercle de Péking, auxquels il a été ordonné par notre chan iou spécial de poursuivre les délinquants de ce genre, des innocents ont aussi été arrêtés, nous saurons, lorsqu'il nous en aura été donné connaissance, ne pas laisser cette méprise impunie. Du reste, il ne s'ensuit pas de cela qu'à cause de cela il faille laisser un libre cours à un mal qui est semblable à un débordement malfaisant ou à la peste. Comment peut-on en espérer la fin si l'on n'emploie pas des moyens sévères? Si au contraire on lui donne le temps de s'augmenter, les suites n'en sont-elles pas beaucoup plus dangereuses, et le mal n'en devient-il pas plus grand? Un seul subit

un châtiment, et des milliers sont rendus par là plus circonspects, et continuent à s'occuper tranquillement de l'agriculture et des arts. Par ce moyen n'y a-t-il pas un plus grand nombre de bons citoyens préservés et d'innocents protégés? Durant l'année précédente et l'année actuelle a-t-on refusé de faire grâce aux hérétiques arrêtés, atteints et convaincus? Après qu'ils eurent subi leur interrogatoire et qu'on leur eut pris leur signature, ils furent, pour la plupart, mis en liberté. Comment donc a-t-il été possible à *Liang tchoung tsin* de dire que des familles entières ont récemment été condamnées au supplice par le tribunal criminel, et que ce sort en attend beaucoup d'autres pour lesquelles, dans sa sottise, il se présente comme un sauveur? On peut reconnaître par cet exposé que *Liang tchoung tsin* n'entend absolument rien aux affaires d'état, quoique d'ailleurs il soit lettré; mais, comme on ne peut pas apprendre grand' chose de quelqu'un qui est aveugle et sourd, nous voulons laisser impunie cette bévue de sa part. En définitive, nous ne pouvons nous empêcher de faire connaître à notre peuple que nous punissons et exterminons les méchants afin que les bons prospèrent; nous éloignons le mal avant qu'il devienne visible et se propage; cela a été et sera encore l'objet constant de notre sollicitude; afin qu'en détournant du peuple toute espèce de malheur nous jouissions avec lui de tout le bonheur possible; mais nous regardons comme superflu de démontrer que le maintien de la doctrine pure est le premier et l'unique fondement du bonheur, et de nous étendre

sur cette vérité connue de tout l'univers. Ce *chang yu* (manifeste impérial) sera publié, afin que tous le connaissent.

Cet ordre de l'empereur est daté du 27 février 1832.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 3 mars 1834.

M. J. D'Urville écrit à la Société asiatique pour lui faire hommage de la partie philologique du voyage de l'Astrolabe, formant un volume in-8° et contenant un *Dictionnaire français-madécasse* et *madécasse-français*. Les remercîments du Conseil seront adressés à M. D'Urville.

M. de Hammer écrit au Conseil en lui adressant un exemplaire du poëme turc de la Rose et du Rossignol, publié en caractères nestâlik, et accompagné d'une traduction allemande. Les remercîments du Conseil seront adressés à M. de Hammer, et l'ouvrage sera déposé à la bibliothèque.

M. Pauthier, membre de la Société, écrit au Conseil pour demander qu'il soit souscrit aux *Œuvres politiques, morales et philosophiques de Confucius*, qu'il se propose de publier. Cette demande est renvoyée à l'examen d'une commission formée de MM. Klaproth, Stanislas Julien et Eug. Burnouf.

M. Prinsep, secrétaire de la Société asiatique de Calcutta, envoie au Conseil un exemplaire du premier volume du journal de la Société asiatique de Calcutta. Les remercîments de la Société seront adressés à M. Prinsep, et l'ouvrage est renvoyé à l'examen de M. Stahl.

M. Lajard achève la lecture de son mémoire intitulé : *Exposition du système théogonique et cosmogonique des Chaldéens.*

M. Eug. Burnouf a lu à l'Académie des Inscriptions, dans les séances des 21 et 26 mars, un mémoire étendu sur les noms anciens de l'île de Ceylan, lequel forme la première partie des recherches géographiques et historiques que l'auteur se propose de publier sur cette île. Il y recherche, d'après les textes originaux du Mahâvamsa, du Thûpavamsa et du Râdjavali singalais, quels noms a portés cette île depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours, et compare ces noms à ceux que nous a conservés l'antiquité classique.

ADDITION AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE, DU 6 JANVIER DERNIER.

M. Jacquet a lu une traduction française des premiers chants de l'épisode de Vicrâmitra, extraite du *Ramayana*, en sanscrit.

Grammaire théorique et pratique de la langue turque, telle qu'elle est parlée à Constantinople, par M. Artin Hindoglou, natif de Koutaïeh, en Asie mineure, professeur de turc à Vienne, etc. Paris, librairie de Dondey-Dupré. In-8°, 13 fr.

Aperçu historique et statistique de la régence d'Alger, rédigé en arabe par Sidi Hamdan, fils de l'ancien secrétaire d'état de la régence d'Alger, et traduit en français par Hassounah Deghis, de Tripoli. In-8°, tom. I. Paris, chez les principaux libraires.

NOUVEAU

JOURNAL ASIATIQUE.

MAI 1834.

MÉMOIRE

Sur les noms coptes de quelques villes et villages d'Égypte, par M. Akerblad.

(Fin.)

§ V.

Je commencerai le dénombrement des villes de l'Égypte, dont il est parlé dans les livres coptes, par Alexandrie, sans prétendre cependant donner une description de cette ville, parce que les matériaux que me fournissent ces livres sont trop insuffisants. Outre le nom d'*Alexandrie*, ⲁⲗⲉⲝⲁⲛⲇⲣⲓⲁ, qu'on trouve dans quelques manuscrits coptes, ainsi que dans l'inscription égyptienne de Rosette, les indigènes ont toujours conservé l'ancien nom de cette ville, *Rhacotis*, ⲣⲁⲕⲟϯ, ⲣⲁⲕⲟⲧⲉ, que Strabon, Pline, Tacite et plusieurs autres anciens auteurs ont connu, aussi bien

que les Arabes, qui écrivent ce nom رقوده. Strabon dit que le quartier Rhacotis dominait le port, et d'Anville, dans son plan d'Alexandrie, le place près du pont Eunoste. Je crois cependant que ce quartier devait être situé près du port placé sur le lac Maréotis, et autour de la colline où l'on voit aujourd'hui la colonne de Pompée. Voici les raisons sur lesquelles est fondée cette opinion.

Dans la curieuse description de la forteresse d'Alexandrie que nous avons d'Aphthonius le sophiste [1], il est fait mention d'une colonne qui, de la manière qu'elle y est décrite, ne peut être que celle qui existe près du lac Maréotis, à quelque distance de l'enceinte moderne d'Alexandrie. Cette colonne était érigée au milieu d'une place carrée, environnée de portiques, dans le fort même, μέσους ἀνέχει κίων, κ. τ. λ. Mais ce fort était précisément Rhacotis, comme l'atteste Clément d'Alexandrie [2], en parlant de la statue de Sérapis que Ptolémée Philadelphe fit placer ἐπὶ τῆς ἄκρας, ἣν νῦν Ῥακῶτιν καλοῦσι, *dans le fort qui aujourd'hui se nomme Rhacotis*. Et remarquez qu'Aphthonius se sert du même mot ἄκρα pour désigner la forteresse ou l'Acropolis dont il fait la description. Saint Cyrille [3] dit que le temple de Sérapis s'appelait Rhacotis, et Ruffin [4]

[1] Προγυμνάσματα. *Par.* 1621, p. 90 : ἔκφρασις τῆς ἀκροπόλεως Ἀλεξανδρείας. Dans un manuscrit du Vatican (nº 106), ce titre est ainsi conçu : ἔκφρασις τοῦ ἱεροῦ τῆς Ἀλεξανδρείας μετὰ τῆς ἀκροπόλεως.

[2] Tom. I, pag. 42, éd. Potter.

[3] *Op.* tom. VI, pag. 13.

[4] *Hist. eccles.* liv. 2, ch. XXIII.

parle de ce temple précisément de la même manière qu'Aphthonius de l'Acropolis. On peut encore consulter sur cet édifice Sozomène [1], Nicéphore Calliste [2] et Eutychius [3], et on se convaincra aisément que le Sérapium était situé dans le fort d'Alexandrie, que ce fort était le quartier même de Rhacotis et que la colonne de Pompée en indique la situation.

Strabon raconte [4] que les anciens rois d'Égypte avaient donné le village Rhacotis pour habitation à une garnison qu'ils établirent dans ces environs pour repousser ceux qui avaient voulu s'introduire dans le pays. Hérodote [5] dit que Psamméticus plaça des gardes à Maréa ou Maréotis, contre les invasions des peuples de la Libye. Probablement que de tout temps des peuples nomades, comme les *Phaïates*, ⲛⲓⲫⲁⲓⲁⲧ, dont parlent les Coptes, et postérieurement les Arabes, ont infesté les environs de la Maréotie. Alexandre, qui arriva dans ce lac par le canal de Canope [6], débarqua sans doute à Rhacotis, située sur ses bords, et qu'il fit ensuite entrer dans le plan de sa ville. Quelques auteurs [7] arabes ont écrit que Rhacotis était une ville grande et puissante avant la fon-

[1] Liv. 7, ch. xv.

[2] Tom. II, pag. 272.

[3] *Annal.* tom. II, pag. 296. On peut y ajouter Benjamin de Tudèle, Edrisi, Abulféda et Léon Africain, qui tous parlent de cet édifice.

[4] Liv. 17.

[5] Liv. 2, ch. xxx.

[6] Arrian. *Expos. Alex.* liv. 3, pag. 104, ed. Gronov.

[7] Ms. 676, fol. 102.

dation d'Alexandrie, mais cette opinion est assez réfutée par le silence d'Hérodote sur cette prétendue ville, et par le témoignage précis de Strabon, que Rhacotis n'était qu'un village, *κώμη*, du temps des anciens rois d'Égypte. Ceux qui s'occupent d'étymologies pourraient en trouver une assez plausible de Rhacotis dans le mot ⲕⲱϯ, ⲕⲱⲧⲉ, qui signifie *circuit*, *κύκλος*, précédé de ⲉⲣ, ⲣ ou ⲣⲁ, *faire*. Ce nom dénoterait donc un endroit circulaire, et la forme de la colline où était situé ce village pourrait peut-être justifier une telle dénomination.

Quant à la colonne de Pompée, on a tant écrit sur ce monument, dont M. White a même fait l'objet d'un ouvrage assez étendu [1], que je pourrais me dispenser d'en parler, aussi je n'en dirai qu'un mot. Les sept ou huit opinions sur l'époque de ce monument sont toutes renversées, depuis qu'on est parvenu à lire l'inscription qui fixe cette époque au temps de Dioclétien. Et en effet la base et le chapiteau de la colonne sont bien dans le goût de ce temps, quoique le fût semble avoir été façonné dans un meilleur siècle. On peut voir ce qu'en dit M. Denon [2], qui traite de ce monument sous les rapports de l'art avec le discernement et la justesse qui caractérisent cet aimable voyageur. L'inscription qui a été publiée à peu près en même temps en France et en Angleterre est presque effacée à l'endroit où devait se trouver le nom

[1] *Ægyptiaca, or Observations on certain antiquities of Egypt*, pag. 1.

[2] Voy. tom. I, pag. 139, éd. in-12.

du préfet d'Égypte qui a dédié la colonne à l'empereur Dioclétien. On ne distintingue de ce nom que les deux premières lettres ΠΟ..., que M. de Villoison [1] suppose être une abréviation du nom romain ΠΟΒΛΙΟΣ, *Publius,* qui, selon lui, devait être suivi d'un autre nom. Je doute cependant que l'emplacement permette tant d'écriture. M. Haiter [2], au contraire, a admis dans son texte le nom de ΠΟΝΤΙΟϹ, *Ponticus,* j'ignore sur quel fondement. S'il m'est permis de dire mon opinion, je croirais qu'il n'y avait ni l'un ni l'autre de ces noms, mais celui de ΠΟΜΠΗΙΟϹ, *Pompée,* sans aucun prénom, comme cela arrive souvent dans les inscriptions du IIIe et du IVe siècle. Je n'ai pas trouvé, à la vérité, de préfet d'Égypte de ce nom au temps de Dioclétien, mais il y a un Pompée, ou, comme les Coptes écrivent ce nom, ⲡⲟⲙⲡⲓⲟⲥ, qui fut fait gouverneur, ϩⲏⲅⲉⲙⲱⲛ, de Péluse par cet empereur [3], et rien n'empêche que celui-ci n'ait pu être dans la suite élevé à la dignité de préfet. Cela rendrait au moins raison du nom moderne que porte ce monument, et qui sans doute provient du nom de Pompée qu'on y aura trouvé lorsque l'inscription était encore lisible.

Comme Rhacotis était par sa situation l'endroit le

[1] *Magas. encyclop.*

[2] *Journal of the late campaign in Egypt,* by Thom. Walsh, pag. 224.

[3] Ms. Vatic. n° 60, fol. 22, dans les actes des saints Piroou et Athom : ⲡⲟⲙⲡⲓⲟⲥ ⲁϥⲁⲓϥ [ⲛϫⲉ ⲇⲓⲟⲕⲗⲉⲧⲓⲁ-ⲛⲟⲥ] ⲛϩⲏⲅⲉⲙⲱⲛ ⲉⲡⲉⲣⲉⲙⲟⲩⲛ.

plus propre pour défendre l'Égypte des incursions que pouvaient tenter les peuples vagabonds qui, de tout temps, ont erré dans les immenses plaines de l'Afrique, l'île de *Pharos* a dû servir, dès les temps les plus reculés, à rassurer le pays contre toute invasion du côté de la mer. Aussi paraît-il probable que le nom de Pharos dérive de la racine ⲁⲣⲉϩ, ϩⲁⲣⲉϩ, qui signifie *garder*, dont nous avons les formes ⲉⲧϩⲁⲣⲉϩ, الحارس, *gardien*, ⲡⲓⲁⲣⲉϩ, τήρησις, φυλακὴ, *garde*. Or ⲫⲁⲣⲉϩ, qui est le même mot, dont les Grecs ont fait Pharos, équivaut à peu près à φρουρὰ, φρούριον, dans leur langue, c'est-à-dire, une station militaire destinée à garder un endroit quelconque. Je vois par l'ouvrage posthume de Jablonsky qu'il était à peu près de ce même avis. M. de Rossi [1] propose une autre étymologie de ce nom, qu'il fait venir de ⲣⲟ, ⲫⲣⲟ, *porte*, parce que, selon lui, cette île est la porte par où entraient en Égypte tous les navigateurs de la Grèce et du reste de l'Europe. J'avoue que cette dérivation me paraît peu heureuse, d'abord parce que l'image d'une porte n'est guère applicable à une île, et de plus parce que le nom de Pharos est bien plus ancien que les navigations des Grecs. Il me semble bien plus probable que les rois d'Égypte, jaloux d'exclure du pays tout navigateur, auront de bonne heure établi dans cette île une garnison pour *garder* le point le plus abordable de l'Égypte, et que le nom de l'île dérive de cette circons-

[1] *Etymol.* pag. 232.

tance. Étienne de Byzance[1] dit même qu'Alexandrie s'appelait Pharos, ce qui s'explique parfaitement par cette étymologie, si l'on suppose que non-seulement l'île, mais encore toute la côte opposée, était gardée par des postes militaires pour la sûreté du pays.

Je trouve l'île de Pharos une seule fois nommée dans les actes de saint Pierre, patriarche d'Alexandrie[2], mais l'auteur y emploie le mot grec avec l'article copte, ⲡⲓⲫⲁⲣⲟⲥ; ainsi l'on ne tire aucune lumière de ce passage. Par une affectation assez ridicule, les Coptes font souvent usage de termes grecs même pour désigner des objets qui appartiennent presque exclusivement à leur propre pays, comme on le voit par cet exemple, et je pourrais en citer bien d'autres. Pour terminer tout ce que j'ai à dire de l'île du Phare, j'ajouterai qu'un endroit dont il est parlé dans les actes de saint Cyrus[3] sous le nom de *Maiuma Alexandrinorum*, et qui était situé dans cette île, était probablement ainsi nommé de ⲙⲁⲓⲟⲙ *Maiom*, lieu maritime. Quelques autres ports de mer de la Palestine, connus sous ce même nom de Maiumœ, ont sans doute pris cette dénomination des Égyptiens.

Il n'est jamais fait mention dans les livres coptes des cinq quartiers d'Alexandrie qui, selon Philon[4], avaient leurs noms des premières lettres de l'alphabet,

[1] In v. : Ἀλεξάνδρεια.

[2] Ms. Vat. n° 62.

[3] *Bolland. Januar.* tom. II, pag. 1090.

[4] *Advers. Flaccum.* Op. tom. II, pag. 525, ed. Mangey.

ni même de *Bruchium*, dont il est si souvent question dans les auteurs. Quelqu'un a voulu dériver ce nom de πυρρύχιον, mot qui n'est pas grec, mais qu'on explique par magasin à blé. Je croirais plutôt que le Bruchium était ainsi nommé pour être situé, au moins en grande partie, sur le bord de la mer, de βρύχιον, qui désigne un endroit battu par les vagues. Le changement de βρύχιον en βρρύχιον pourrait être conforme au dialecte macédonien, dans lequel on disait, par exemple, βρῦσις au lieu de βρύσις[1]. L'enceinte d'Alexandrie, comme elle existe aujourd'hui, ayant moins d'étendue de ce côté qu'anciennement, une grande partie du Bruchium des anciens se trouve hors des murs de la ville arabe. Ammien[2] rapporte que déjà sous le règne de l'empereur Aurélien une partie de ce quartier fut détruite, et probablement elle n'a jamais été rebâtie depuis.

J'indiquerai quelques endroits dans la ville d'Alexandrie et ses environs dont il est parlé dans les livres coptes, mais j'avoue qu'il m'est souvent impossible de fixer la situation de ces édifices, qui ne sont nommés par ces auteurs que par incident.

Dans la vie de saint Macaire d'Alexandrie[3] il est parlé d'un endroit appelé *Tetrapylon*, situé au milieu de la ville, ϯⲧⲉⲧⲣⲁⲡⲩⲗⲱⲛ ⲉⲧϦⲉⲛ ⲑⲙⲏϯ ⲛϯⲃⲁⲕⲓ. Je ne sais si par cette expression il faut entendre le carrefour que formaient au centre

[1] Stephan. Byzant. in v. βρρῦσις.
[2] Liv. 22, ch. 16.
[3] Ms. Vat. nº 69.

d'Alexandrie les deux rues principales qui s'y coupaient par angles droits, ou bien quelque édifice semblable à ces Janus quadriformes dont il y avait un grand nombre à Rome, et qui servaient aux marchands pour se mettre à l'abri du soleil et du mauvais temps. *Le grand Tetrapylon*, ⲡⲓⲛⲓϣϯ ⲛ̀ⲧⲉⲧⲣⲁⲡⲩⲗⲟⲛ, est nommé dans la vie de l'abbé Daniel [1]. C'est le *magnum Tetrapylum* dont il est parlé dans les actes de saint Cyrus [2], et peut-être le même édifice que le précédent.

Au nord d'Alexandrie nous trouvons, outre le Phare, dont nous avons déjà parlé, un temple ou palais que les Coptes appellent ⲡⲓⲕⲓⲥⲁⲣⲓⲟⲛ *Cæsareum* [3]. Ce nom est écrit ⲡⲓⲕⲉⲥⲁⲣⲓⲟⲛ dans la vie de l'évêque d'Antéopolis Macaire [4], où il est dit qu'un des conciles d'Alexandrie, sans doute celui de l'an 451, fut tenu dans cet endroit. Si c'est le temple de César dont parle Pline [5], sa situation est indiquée par les deux obélisques qui s'y voyent encore.

Du côté de nord-ouest, vers la mer, était situé un endroit nommé *Leucates*, ⲗⲉⲩⲕⲁⲧⲏⲥ, dont parlent les actes du patriarche saint Pierre [6]. L'auteur de cette légende rapporte que le corps du saint fut mis dans

[1] Ms. Vat. nº 62.

[2] *Bolland. Januar.* tom. II, pag. 1082.

[3] Ms. Vat. nº 66, dans les actes de saint Épime : ⲟⲩⲧⲟⲡⲟⲥ ⲉ̀ϣⲁⲩⲙⲟⲩϯ ⲉⲣⲟϥ ϫⲉ ⲡⲓⲕⲓⲥⲁⲣⲓⲟⲛ.

[4] Ms. Vat. nº 68.

[5] Liv. 36.

[6] Ms. Vat. nº 62.

un bateau qui se trouva près de l'endroit où il avait été décapité, qu'on navigua autour de l'île du Phare, et qu'ensuite on arriva à Leucates, d'où on transporta le corps au sépulcre que saint Pierre s'était fait bâtir, de son vivant, à l'ouest de la ville.

Je soupçonne que dans ces environs est le rocher où fut décapité un autre saint copte, appelé Nub ou Anub, et dont il est fait mention dans ses actes [1]. Cet endroit est décrit comme étant situé au nord, et hors de la ville, ⲥⲁⲃⲟⲗ ⲛ̀ϯⲡⲟⲗⲓⲥ ⲣⲁⲕⲟϯ, ⲥⲁϧⲏⲧ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲛⲟⲩⲕⲟⲩϫⲓ, ϩⲓϫⲉⲛ ⲟⲩⲙⲁⲙ̀ⲡⲉⲧⲣⲁ ⲉϥϭⲟⲥⲓ, mais je ne connais pas de rocher dans cette direction, si ce n'est *Lochias*, Λοχίας ἄκρα, de Strabon [2], qui à la vérité pouvait être hors de l'enceinte d'Alexandrie à cette époque. Cependant comme à l'endroit appelé par les voyageurs *les bains de Cléopâtre*, il y a des rochers plus considérables, il se pourrait que ce fût de ceux-là que l'auteur de la légende entende parler. Au reste la chose est fort peu importante.

A l'occident d'Alexandrie était *Nécropolis*, dont parle Strabon, et qui dans le martyrologe du patriarche saint Pierre [3] est indiquée, à ce que je crois, par l'expression ⲫⲙⲁⲛ̀ⲛⲓⲙϩⲁⲩ, *le lieu des sépulcres*. Près de là, dans une vallée, était l'église de saint Marc, ⲡⲓⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲓⲟⲛ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲓⲉⲩⲁⲛ-

[1] Liv. 17.
[2] Ms. Vat. n° 66, fol. 267.
[3] Ms. Vat. n° 62.

ⲅⲉⲗⲓⲥⲧⲏⲥ, et ⲫⲙⲁ ⲙ̀ⲡⲓⲁⲅⲓⲟⲥ ⲙⲁⲣⲕⲟⲥ [1], dans l'endroit même où il avait souffert le martyre. Cet endroit s'appelait ⲧⲁⲃⲟⲩⲕⲟⲗⲟⲛ [2], ou *les pâturages*, nom qui rappelle ces terrains aux environs de Rhacotis que les anciens rois d'Égypte donnèrent aux pasteurs, *τοῖς βουκόλοις*, ainsi que le raconte Strabon [3]. Un peu vers le sud était l'oratoire de St Pierre, patriarche d'Alexandrie, qui fut mis à mort pendant la persécution de Dioclétien. Cet oratoire était nommé l'*oriental*, ⲡⲓⲉⲩⲕⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲉⲧⲥⲁⲡⲉⲙⲉⲛⲧ ⲛ̀ϯⲡⲟⲗⲓⲥ [4]. Tout ce district portait le nom de faubourg de saint Marc, ⲡⲣⲟⲁⲥⲧⲓⲟⲛ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲓⲁⲅⲓⲟⲥ ⲙⲁⲣⲕⲟⲥ [5], et semble être le même que *προάστειον* dont parle Strabon, et où il place des jardins, des sépulcres et des maisons destinées à l'embaumement des cadavres. Dans une homélie du patriarche Théodose il est fait mention de la bibliothèque de saint Marc, ϯⲃⲓⲃⲗⲓⲟⲑⲏⲕⲏ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲓⲁⲅⲓⲟⲥ ⲙⲁⲣⲕⲟⲥ ϧⲉⲛ ⲣⲁⲕⲟϯ, mais je ne sais si elle était située dans ce faubourg ou bien dans la ville même, où ce saint avait une église, dont on voit encore des vestiges.

Enfin de ce même côté, sur le bord de la mer, était le *Posidium* ou temple de Neptune, dont parle Strabon. Il en est fait mention dans les actes d'un

[1] Ms. Vat. n° 62.
[2] *Ib.*
[3] *Ib.* fol. 189.
[4] *Ib.* fol. 206.
[5] Ms. Vat. n° 61.

martyr copte, saint Épime [1], ⲟⲩⲧⲥⲡⲟⲥ ⲙ̀ⲡⲁⲣⲁⲑⲁⲗⲁⲥⲁ ⲉϣⲁⲩⲙⲟⲩϯ ⲉⲣⲟϥ ϫⲉ ⲡⲟⲥⲓⲇⲟⲛ ϩⲓϫⲉⲛ ⲫⲓⲟⲙ. Granger [2] a reconnu cet endroit dans le promontoire qu'on voit au sud du port neuf. Une chapelle d'un saint musulman, مربوط, y remplace aujourd'hui le temple de Neptune, et le cap en a pris le nom de *Marabout*.

Plus loin vers le nord était *Taposiris*, Ταπόσειρις, Ταπόσιρις, dont le nom s'est conservé dans *Busir*, la tour des Arabes. Procope [3] écrit ce nom Ταφόσιρις et l'explique par *tombeau d'Osiris ;* mais ⲁⲫⲉ, ⲁⲡⲉ, *tête*, peut signifier, ainsi que راس en arabe, *cap, promontoire*, et ϯⲁⲫⲟⲥⲓⲣⲓ, ϯⲁⲡⲟⲥⲓⲣⲓ, exprime parfaitement la situation de cet endroit sur une pointe avancée. Au reste il n'en est pas parlé dans les livres coptes.

Dans la partie méridionale d'Alexandrie était le *Sérapium*, ⲡⲥⲉⲣⲁⲡⲓⲛ, dont nous avons déjà parlé. Les Coptes disent que l'empereur Jovien fit fermer ce temple sept jours après la mort de saint Athanase [4], mais ils ne parlent pas, que je sache, de la destruction totale du Sérapium, dont il est fait mention dans les auteurs de l'histoire ecclésiastique. Il est probable que cette destruction s'est bornée au seul temple, et que les vastes portiques qui l'environnaient sont restés intacts pendant plusieurs siècles et même fort avant

[1] Ms. Vat. nº 66, fol. 116 vers.
[2] *Voyage*, pag. 217.
[3] Κτισμάτων, liv. 1.
[4] Zoëga, *Catal.* pag. 259.

sous les Arabes, qui les ont enfin démolis pour en employer les colonnes dans leurs mosquées.

Il semble que dans cette partie de la ville était aussi un célèbre oratoire, que le patriarche Théophile fit bâtir en l'honneur des trois enfants dans la fournaise, pour lesquels les Coptes ont une singulière vénération. Dans un éloge de ces saints qu'a fait le même patriarche [1], cet oratoire est appelé ⲡⲓⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲓⲟⲛ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲓ ⲅ̅ ⲛ̀ⲁⲗⲟⲩ, ⲛⲁⲅ͞ⲓⲟⲥ ⲁⲛⲁⲛⲓⲁⲥ, ⲁⲍⲁⲣⲓⲁⲥ, ⲙⲓⲥⲁⲏⲗ; et dans une homélie de saint Cyrille [2], ⲡⲓⲛⲓϣϯ ⲛ̀ⲉⲩⲕⲧⲏⲣⲓⲟⲛ, *le grand oratoire.*

Le jardin de saint Athanase était dans ces environs et s'étendait depuis la rue *Hermès* jusqu'à un quartier désert et abandonné, *Copriæ.* ⲡⲉϥⲕⲏⲡⲟⲥ — ϩⲙ̀ⲡϩⲓⲣ ⲛ̀ϣⲁⲩⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟϥ ϫⲉ ⲡϩⲉⲣⲙⲏⲥ, ⲙ̀ⲡⲣⲏⲥ ⲛ̀ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ, ⲉϥⲟⲩⲏⲛ ⲉⲃⲟⲗ ⲉϫⲉⲛ ⲧⲉⲡⲗⲁⲧⲓⲁ ⲉ̀ϩⲛⲕⲟⲡⲣⲓⲁ ⲛ̀ϫⲁⲓⲉ [3]. Philon [4] parle de ce quartier *κοπρείας.* Saint Théophile, successeur de saint Athanase, fit construire dans ce jardin un oratoire, ⲡⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲓⲟⲛ, dédié à saint Jean-Baptiste, et y déposa les reliques de ce saint, qui avaient été envoyées de Jérusalem à Alexandrie, du vivant de saint Athanase [5]. Il paraît que dans la suite le prophète Élisée fut associé à saint Jean, car on

[1] Ms. Vat. nº 62, fol. 143.
[2] *Ib.* fol. 166.
[3] Zoëga, *Catal.* pag. 263.
[4] *Advers. Flaccum.*
[5] Zoëga, *loc. cit.* pag. 266.

trouve cet oratoire, nommé ⲡⲓⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲓⲟⲛ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲓⲁⲅⲓⲟⲥ ⲓⲱⲁⲛⲛⲏⲥ ⲡⲓⲣⲉϥϯⲱⲙⲥ ⲛⲉⲙ ⲉⲗⲓⲥⲉⲟⲥ ⲡⲓⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ, dans l'éloge de l'évêque Macaire, qui y fut enterré [1].

La porte méridionale était nommée *la porte du soleil*, ϯⲡⲩⲗⲏ ⲙ̀ⲫⲣⲏ [2]. Dans le roman de Clitophon et Leucippe, d'Achille Tatius, il est parlé de cette porte sous le même nom [3]. Elle devait être située fort près du lac Maréotis.

Dans la vie de saint Macaire d'Alexandrie [4], je trouve mentionné un endroit appelé *Maie*, ϯⲙⲁⲓⲏ, qui paraît avoir été hors de cette porte. J'avoue que j'ignore quelle signification peut avoir ici ce mot, que d'ailleurs on rencontre fort souvent dans les livres coptes dans le sens de *quantité*, de *qualité*, etc. [5]. M. Zoëga propose de lire ϯⲃⲁⲕⲓ, *la ville* [6], mais cette correction me semble un peu hardie.

Au sud de la ville était également une terre d'un certain Diodore, ⲫⲁⲇⲓⲟⲇⲟⲣⲟⲩ [7], où un martyr copte, *Ari*, fut décapité par ordre d'Arménius comte d'Alexandrie, ⲡⲓⲕⲟⲙⲏⲥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲣⲁⲕⲟϯ, du temps de Dioclétien.

[1] Ms. Vat. nº 68.

[2] Ms. Vat., dans la vie de saint Macaire d'Alexandrie.

[3] Liv. 5, ad imit. ἀνίοντι δέ μοι κατὰ τὰς ἡλίου καλουμένας πύλας, συνήντα τὸ εὐθὺς τῆς πόλεως ἀστράπτον τὸ κάλλος.

[4] Ms. Vat. nº 58.

[5] Voy. de Rossi, *Etym.* pag. 106.

[6] Zoëga, *loc. cit.*

[7] Ms. Vat. nº 61, fol. 85.

Je placerai encore de ce côté d'Alexandrie, sur les bords ou dans une île du lac Maréotis, un endroit dont il est parlé dans un fragment de l'histoire lausiaque[1], sous les noms de ⲡⲓⲙⲁ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲓⲕⲉⲗⲁⲫⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲣⲁⲕⲟϯ et ⲛⲓϫⲉⲛⲉⲱⲛ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲓⲕⲉⲗⲁⲫⲟⲥ. M. Zoëga, qui n'a pas compris ces expressions, a conservé dans sa traduction le mot *celaphos*[2], mais M. de Rossi[3] a fort bien prouvé qu'il est question dans ce passage d'un *hôpital des lépreux*. En effet, ⲕⲉⲗⲁⲫⲟⲥ est traduit par جذام, *lèpre,* dans le manuscrit du Vatican n° 71, et le mot κέλαφος est usité dans les auteurs grecs du moyen âge pour désigner ceux qui ont la maladie κελαφία, ou l'éléphantiasis. Quant à l'étymologie de ce mot, que propose ce savant, elle ne me paraît pas trop convaincante. Peut-être ce mot, défiguré par une terminaison grecque, est-il tiré du nom égyptien de l'éléphant, que nous ne connaissons pas. C'est ainsi que les Grecs appellent cette maladie ἐλεφαντίασις et les Arabes داء الفيل, dénominations que ceux qui ont vu cette affreuse maladie trouvent assez justes. Peut-être aussi que le mot *Celaphos* n'est que le grec ἐλέφας, défiguré par la prononciation grossière des Alexandrins. On sait que le mot grec désigne cette même maladie.

Il n'est jamais parlé du lac Maréotis dans les livres coptes que nous connaissons. Le nom ⲙⲉⲣⲓⲱⲧⲏⲥ

[1] Ms. Vat. n° 64, fol. 164.

[2] *Catal.* pag. 131.

[3] *Étym. Ægypt.* pag. 83.

se trouve à la vérité dans les lexiques où il est expliqué, ainsi que ⲫⲁⲓⲁⲧ, par مريوط *Mariot;* mais ce sont les noms d'une bourgade dans l'angle occidental du lac, ou même dans une île, comme on voit cet endroit marqué dans la carte du général Régnier. Dans un fragment de l'histoire lausiaque [1] je trouve ⲛⲓⲫⲁⲓⲁⲧ où le texte grec porte Λίβυα, et en thébaïque ⲣⲙⲧⲗⲩⲃⲏ est synonyme de ⲫⲁⲓⲁⲧ en memphitique [2], comme je l'ai déjà observé. Ce dernier mot, qui est écrit ⲫⲁⲓⲁⲑ et ⲫⲁⲓⲁⲇ dans d'autres passages, est rendu par بياض *Baiad* dans un vocabulaire, ce qui n'est que le nom copte exprimé en lettres arabes. Saint Menas était originaire de ce village. C'est sans doute de cet endroit que parle Hérodote [3] sous le nom de Μαρέα, et Thucydide [4] sous celui de Μαρεῖα πόλις. Du temps de Ptolémée, ce n'était plus qu'un village, παλαιμαρεία κώμη, qui, dans le IV[e] siècle, était devenu un repaire de voleurs, ainsi qu'il est rapporté dans la vie de saint Macaire d'Alexandrie, et les voleurs, ϩⲁⲛⲥⲓⲛⲱⲟⲩⲓ ⲛ̀ⲫⲁⲓⲁⲧ [5], donnèrent bien des inquiétudes aux paisibles anachorètes leurs voisins. Forster [6] dérive le mot *Marea* de ⲙⲁⲣⲉϩ, ⲙⲁⲛ̀ⲁⲣⲉϩ, *lieu de garde*, et la position géographique de cet endroit justifie assez cette

[1] Ms. Vat. nº 64, fol. 155.
[2] Zoëga, *Catal.* pag. 347.
[3] Hérod. II, 18.
[4] Liv. 1.
[5] Ms. Vat. nº 69, fol. 76 vers.
[6] *Epist. ad J. D. Michaelis,* pag. 13.

dénomination. C'est peut-être la seule bonne étymologie qu'a proposée ce savant, qui, le plus souvent, est fort malheureux dans ses dérivations de cette langue.

Le lac Maréotis, appelé en arabe البحيرة *Bahiré*, a donné son nom à tout le pays compris entre la branche occidentale du Nil et le désert. C'est dans cette province et dans le Delta qu'on parlait autrefois le dialecte que les Arabes appellent القبطى البحيرى[1], *le copte de Bahiré*, et qu'on est convenu de nommer, quoique assez improprement, le dialecte memphitique.

Il me reste encore à indiquer les noms de quelques endroits dont j'ignore absolument la situation. De ce nombre est *le temple d'Alexandre*, ⲡⲓⲉⲣⲫⲉⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲁⲗⲉⲝⲁⲛⲇⲟⲥ[2], où saint Théophile trouva un trésor, ainsi que le rapporte saint Cyrille dans l'éloge de ce patriarche. Ce temple était situé hors de la ville, dans un endroit désert, ⲛⲁⲣⲉ ⲡⲓⲉⲣⲫⲉⲓ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩⲭⲏ ⲥⲁⲃⲟⲗ ⲛ̀ϯⲃⲁⲕⲓ ⲡⲉ, ϧⲉⲛ ⲟⲩ ⲙⲁ ⲛ̀ϩⲉⲣⲏⲙⲟⲥ ⲉϥϣⲏϥ. Il était orné d'hiéroglyphes et d'inscriptions égyptiennes et grecques, ⲉⲟⲩⲟⲛ ϩⲁⲛⲫⲁⲛⲧⲁⲥⲓⲁ[3] ⲛⲉⲙ ϩⲁⲛⲥϧⲁⲓ ⲥϧⲏⲟⲩⲧ ⲉϥⲟϥ ⲛⲉⲙ ϩⲁⲛⲕⲉⲥϧⲁⲓ ⲛ̀ϩⲩⲗⲉⲛⲏⲕⲏ. Il est sûr

[1] Ms. copte de la Bibl. du Roi, n° 44, fol. 154.

[2] Ms. Vat. n° 62, fol. 169.

[3] Je traduis par *hiéroglyphes* le mot *phantasia*. Les Coptes qui ne connaissaient pas l'écriture sacrée la regardaient comme des figures faites à plaisir.

qu'Alexandre avait quelque temple en Égypte, puisque l'inscription de Rosette nous a conservé le nom d'un prêtre destiné à son culte et à celui des Ptolémées ses successeurs. Je ne crois pas que ce temple ait été le tombeau d'Alexandre, que Strabon appelle Κῶμα et Achille Tatius Ἀλεξάνδρου τόπος, et qui faisait partie du palais des rois; car il me semble difficile à se persuader que cet endroit fût désert et abandonné déjà dans le IV[e] siècle. Quant à *Soma*, M. de Rossi nous a donné une étymologie copte de ce mot [1], mais il faut avouer que ϫⲟⲙⲙϩⲁⲩ *Giommhau*, mur de sépulcre, est un peu loin de *Soma*. Si ce nom n'est pas grec-macédonien de la même signification que σῆμα, σῶμα, comme je suis porté à le croire, on pourrait le rapprocher du mot ϭⲱⲙ, *jardin*, et supposer que les sépulcres des rois étaient ainsi nommés pour détourner les idées lugubres de la mort, comme c'est assez l'usage dans l'orient. D'ailleurs nous savons par Strabon que les tombeaux des Alexandrins étaient environnés de jardins.

Dans la vie de l'abbé Daniel [2] il est fait mention d'un endroit nommé ⲡⲓϩⲓⲡⲡⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲓⲇⲏⲙⲟⲥⲓⲟⲛ et ⲡⲓϩⲩⲡⲡⲓⲕⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲓⲇⲩⲙⲟⲥⲓⲟⲛ. M. Zoëga traduit ces paroles par écuries publiques [3]. J'ai pensé un moment à l'*hippodrome*, que Strabon place hors de la ville, près la porte canopique, et en

[1] *Etymol. Ægypt.* pag. 212.
[2] Ms. Vat. n° 62, fol. 38.
[3] *Catal.* pag. 92.

effet ⲉⲡⲡⲓⲕⲟⲥ est rendu par ملعب dans le manuscrit du Vatican n° 71, ce qui peut signifier hippodrome; cependant il se pourrait qu'il fût question des casernes de la cavalerie, d'autant plus que le mot ⲡⲓϩⲩⲡⲡⲓⲕⲟⲥ est expliqué dans les vocabulaires coptes par الخيالة, *la cavalerie*. Dans la même légende il est parlé du forum d'Alexandrie, ϯⲁⲅⲟⲣⲁ.

Voici quelques édifices sacrés qui devaient être situés dans la ville même :

Le Baptistère, ⲡⲓⲃⲁⲡⲧⲏⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ[1], où saint Athanase déposa les reliques de saint Jean Baptiste, qui ensuite furent transportées dans l'oratoire bâti par saint Théophile, comme nous l'avons vu.

La grande église de saint Menas, ϯⲛⲓϣϯ ⲛⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲁⲅⲓⲟⲥ ⲙⲏⲛⲁ. Cette église fut également construite par saint Théophile, patriarche d'Alexandrie, ainsi que l'atteste saint Cyrille dans l'éloge cité ci-dessus[2]. Saint Ménas, que le martyrologe romain appelle *Mennas*, était de Maréotis : ⲁⲡⲁ ⲙⲏⲛⲁ ⲛⲧⲉ ⲛⲓⲫⲁⲓⲁⲧ[3].

L'église de saint Théonas, ϯⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲛⲧⲉ ⲑⲉⲱⲛⲁ[4]. C'est sans doute au patriarche de ce nom que cette église était dédiée.

Enfin *un oratoire de saint Mercure*, ⲡⲙⲁⲣⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲙⲡⲓⲁⲅⲓⲟⲥ ⲙⲉⲣⲕⲟⲩⲣⲓⲟⲥ, est men-

[1] *Catal.* pag. 263.
[2] Ms. Vat. n° 52, fol. 167.
[3] Ms. copt. Par. n° 23.
[4] Ms. Vat. n° 62, fol. 209.

tionné dans un fragment de l'histoire ecclésiastique d'Alexandrie, inséré dans le catalogue de M. Zoëga[1].

En sortant de la porte de Canope, on trouve un camp romain, dont Pococke a donné un dessin. Il en est aussi quelquefois parlé dans les mémoires qui ont paru sur les opérations militaires des Français en Égypte. Je ne sais si c'est de ce camp qu'il est question dans les actes du patriarche Pierre, sous le nom général de ϯⲡⲁⲣⲉⲙⲃⲟⲗⲏ. A l'ouest de la ville, à une distance beaucoup plus considérable, devait se trouver un autre camp, celui d'Alexandre, Ἀλεξάνδρου παρεμβολή, dont parle Ptolémée, mais qui, autant que je sache, n'a été visité par aucun voyageur moderne.

A une distance de neuf milles d'Alexandrie était un célèbre monastère, *Ennaton*, ⲡⲓⲉⲛⲁⲧⲟⲛ et ⲡϩⲉⲛⲁⲧⲟⲛ, dont le nom exprime cette distance. Il en est parlé dans la vie de l'abbé Daniel[2], et dans un fragment thébaïque[3]. On voit par ce dernier passage que ce monastère était situé près de la mer, et, si je ne me trompe, entre Alexandrie et Canope. Je pense que c'est ce même couvent de l'ordre de saint Antoine dont il est parlé dans la chronique syriaque

[1] Pag. 264.

[2] Ms. Vat. nº 62.

[3] Zoëga, *Catal.* pag. 337 : ⲡϩⲉⲛⲁⲧⲟⲛ ⲛ̀ⲣⲁⲕⲟⲧⲉ ⲉϥⲟⲩⲏⲩ ⲙ̀ⲯⲓⲥ ⲙ̀ⲙⲓⲗⲓⲟⲛ, une femme qui va trouver un des moines le rencontre se promenant au bord de la mer : ϩⲓϫⲙ ⲡⲉⲕⲣⲟ ⲛ̀ⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ.

de Grégoire Hebræus sous le nom de ܐܢܛܘܢ [1], et dans une note de copiste d'un manuscrit fort ancien des évangiles, en syriaque, conservé dans la Bibliothèque des Augustins à Rome. Il faut croire que ce couvent aura cessé bientôt d'exister, puisque Palladius, Cassien, et les autres pieux voyageurs de l'antiquité qui ont visité l'Égypte n'en font aucune mention.

Aboukir, que d'Anville et d'autres croient être Canope, pourrait bien être μικρὰ πόλεις de Strabon, dont les Arabes, qui auront pris la première lettre pour un article copte, ont fait *Aboukir*. Près de là, à douze milles d'Alexandrie, était située la fameuse ville de Canope, ⲡⲓⲕⲁⲛⲱⲡⲟⲥ [2], ⲡⲕⲁⲛⲟⲡⲟⲥ [3]. Le patriarche Théophile y plaça quelques moines, qu'il avait fait venir de Jérusalem, mais qu'il remplaça bientôt par d'autres de Tabenna, de l'ordre de saint Pacôme. Il est assez souvent parlé de ce couvent de Canope, ⲡⲓⲙⲟⲛⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲓⲕⲁⲛⲟⲡⲟⲥ [4], dans les auteurs ecclésiastiques. Au reste, il

[1] Asseman. *Bibl. orient.* tom. II, pag. 334, *de Thoma Heracleensi* : ܗܠܐ ܠܐ ܢܣܗ ܒܛܘܣ ܘܡܥܢ ܒܐܢܛܘܢ ܒܦܠܚܚܡܘܢ ܬܪ ܒܝܬ ܡܕܝܢܬܐ ܕܐܢܛܘܢܝܐ voyez aussi pag. 91, 93, et tom. I, pag. 41, dans la note, où l'éditeur observe avec raison qu'il faut lire ܐܢܛܘܢ au lieu de ܐܢܛܘܢܘ, le nom de l'endroit d'où partit saint Éphrem pour aller visiter le désert.

[2] Ms. Vat. nº 68, *Vie de l'évêque Macaire.*

[3] Zoëga, *Catal.* pag. 265.

[4] Ms. Vat. nº 68. — Zoëga, *ib.* pag. 102.

paraît que Canope a entièrement disparu, depuis l'irruption de la mer qui a formé le lac de *Madia*. Ammonius, cité par Olympiodore [1], dit que déjà de son temps la mer avait empiété sur le territoire d'Héraclée et de Canope, et qu'on y voyait des ruines d'édifices en forme d'îles au milieu de l'eau. Macrizi [2] parle de ces contrées sous le nom de *district de Négyum*, كورة النجوم, comme d'un terrain submergé par le sable et l'eau de la mer. Il nomme même une ville *Nedjum*, qui probablement n'existe plus.

Les Grecs dérivent le nom de Canope du pilote de Ménélas, qui y périt. Le rhéteur Aristide [3] en donne une autre étymologie, qu'il dit avoir apprise d'un prêtre égyptien à Canope même, et selon lequel ce mot doit signifier *terrain d'or*, χρυσοῦν ἔδαφος, et, en effet, ⲕⲁϩⲓⲛⲛⲟⲩⲃ a cette signification. Cependant comme la branche du Nil près de laquelle était Canope portait en grec le nom d'ἀγαθὸς δαίμων, qui n'est qu'une traduction de ⲓϭⲛⲟⲩϥⲓ, en égyptien, je suis porté à croire que *Chnuphis* ou le bon génie a donné, ainsi qu'au fleuve, son nom à la ville, dont les Grecs ont fait Κάνωβος et Κάνωπος, et que le prêtre consulté par Aristide n'a voulu donner qu'une étymo-

[1] In *Arist. Meteor.* liv. 1 : ἔλεγε δὲ Ἀμμώνιος ὁ μέγας φιλόσοφος ἐπὶ πέντε στάδια τὴν γῆν θαλαττωθῆναι περὶ τὸ Ἡράκλειον καὶ τὸν Κάνωπον, ὡς δηλοῦσιν ἔτι ἐν μέσῳ τῆς θαλάττης οἰκήματα ὄντα, καὶ νήσους μιμούμενα.

[2] Ms. ar. de Par. nº 676, fol. 92 : وغلب على كورة النجوم الرمال والسباخ

[3] In Ægyptio.

logie égyptienne du nom grec, qui a si bien prévalu sur l'ancien, que les Coptes n'en connaissent point d'autre. Jablonsky [1] et M. Zoëga [2] sont à peu près de la même opinion.

On ne trouve aucune mention dans les livres coptes du village Μένθης [3], situé près de Canope. Les Grecs, qui ont changé ce nom en Ἐυμένουθις, font de cette Eumenuthis la femme de Canope [4]. Ce nom peut s'écrire ⲉⲙⲛⲟⲩϯ en copte, ce qui signifie *la divine*.

On ne trouve pas non plus de trace d'Héraclée, ville située autrefois dans ces environs. Un évêque d'Héraclée a signé le concile de Nicée, dont nous avons quelques fragments en copte dans l'ouvrage de M. Zoëga [5], mais c'est Héraclée Séthroïde, dont nous parlerons ailleurs.

Selon Macrizi [6], sur le bord de la mer, entre Alexandrie et Rosette, est le village *Edko*, ⲧⲕⲱⲟⲩ, اذكو [7]. Le nom arabe est écrit اتكو par Scherfeddin, qui place cet endroit sous la dépendance de *Nestarave*, qui cependant est de l'autre côté du Nil. Il y a dans la haute Égypte une autre ville ⲧⲕⲱⲟⲩ que les Arabes appellent *Kau*, قاو; c'est l'*Antæopolis* des anciens. Quant à *Edko*, il s'est formé, pendant

[1] *Panth.* III, 148.

[2] *Num. Ægypt.* pag. 36.

[3] Stephan. Byzant. in v. Μένουθις.

[4] Saint Épiphane, in *Ancorato*.

[5] *Catal.* pag. 242.

[6] اذكو على ساحل البحر بين اسكندرية.

[7] Ms. Vat. n° 71.

le séjour des Français en Égypte, un lac considérable près de ce village. On peut voir dans l'ouvrage du général Régnier la cause de sa formation, ce qui nous explique l'origine de plusieurs autres lacs dans la basse Égypte, qui n'existaient point du temps des anciens.

Il est difficile de reconnaître *Schedia*, Σχεδία de Strabon, dans ⲤⲔⲎⲐⲒⲀ *Scethia*, qu'on rencontre parmi les villes dont les évêques ont signé le concile de Nicée[1]. Cependant comme l'évêque qui, dans nos copies de ce concile, est appelé *Agathos Schediæ* ou *Athas Schediensis*, est nommé en copte ⲀⲐⲀⲤ ϩⲚ ⲤⲔⲎⲐⲒⲀ, l'identité de ces deux noms est hors de doute. Au reste les noms de plusieurs villes sont si défigurés dans ces actes, qu'il est fort difficile de les reconnaître.

Près du canal d'Alexandrie est le village *Carion*, dont parlent presque tous les voyageurs. C'est *χαιρέου* [*πόλις*] de Procope[2], d'Étienne de Byzance[3], et du scoliaste de Nicandre[4]; *Ceru* ou *Cheru* de l'itinéraire; ϪⲈⲢⲈⲨⲤ ou ϪⲈⲢⲈⲨ[5] des Coptes, et الكريون des Arabes. Le *village de Chabrias*, ἡ Χαβρίου κώμη, de Strabon, est peut-être le même endroit.

Vansleb dans sa relation italienne, pag. 217, nous a conservé le nom du village *Sahrast* : « nel tratto « d'Egitto verso Alessandria. » Je trouve ⲤⲀϩⲢⲀϢⲦ

[1] Zoëga, *Catal.* loc. cit.
[2] *De ædif. Just.* lib. VI.
[3] In h. v.
[4] *Theriac.* ad vers. 623.
[5] Ms. Vat. n° 66, fol. 34, n° 71 et Ms. Paris, n° 50.

Sahrascht, dans la note d'un copiste du manuscrit n° 61, ci-devant du Vatican, f. 198, et je ne doute pas que ce ne soit le même endroit, quoique le terrier de Scherfeddin ne mentionne aucun endroit de ce nom dans cette province. Dans celle du Scherkié il y a deux villages, le grand et le petit *Sahragt*, صهرجت, mais le nom copte de ces derniers est ⲡⲁϣⲱⲡⲓ, selon deux vocabulaires[1].

Hermopolis, surnommée *la petite*, Ἑρμούπολις μικρά, était la capitale du nome appelé *du territoire d'Alexandrie*, Ἀλεξανδρέων χώρας νομός. Vansleb et Sicard avaient déjà reconnu cette ville dans *Démenhour*, et d'Anville a adopté cette opinion, qui est à la vérité la seule soutenable. Le nom copte de cette ville se trouve plusieurs fois dans les auteurs coptes quoique avec quelque légère variété d'orthographe. Dans le manuscrit du Vatican n° 71, qu'a publié Kircher, ce nom est écrit ⲡϯⲙⲉⲛϩⲱⲣ, دمنهور, ce que l'éditeur a un peu défiguré. Dans le manuscrit du Vatican n° 69, fol. 55, il est parlé d'un fils d'Abulfarage nommé Pierre de Démenhour, ⲡⲣⲉⲙϯⲙⲉⲛϩⲟⲩⲣ. Dans un fragment de l'histoire lausiaque[2] il est fait mention d'un Dracontius évêque de cette ville ⲇⲣⲁⲕⲟⲛϯ ⲡⲓⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲉ ϯⲙⲉⲛϩⲟⲣ, qui sans doute est le même que saint Athanase[3] ap-

[1] Ms. Vat. n° 71, et Ms. copte dans la Bibl. du Vatican n° 71. Kircher a fait imprimer ⲡⲁϣⲱⲡⲓ, ce qui est une faute.

[2] Ms. Vat. n° 64.

[3] *Epist. ad Antioch.*



pelle Δρακόντιος Ερμουπόλεως μικρᾶς ἐπίσκοπος. Enfin dans un des vocabulaires de la Bibliothèque du Roi on trouve ⲉⲣⲙⲟⲩⲕⲁⲧⲟⲛ expliqué par دمنهور, Démenhour[1]. Ces deux dernières citations prouvent jusqu'à l'évidence que Démenhour est l'ancienne Hermopolis. Le mot ⲉⲣⲙⲟⲩⲕⲁⲧⲟⲛ est Ἕρμου κάτω (en supprimant πόλις, selon l'usage des Grecs en Égypte), c'est-à-dire Hermopolis inférieure, pour la distinguer d'une autre ville du même nom dans l'Heptanomide. Je sais bien que Strabon semble placer cette ville sur une des grandes branches du Nil, ἐπὶ τῷ ποταμῷ, tandis que Démenhour se trouve près du canal d'Alexandrie; mais Ptolémée dit seulement qu'Hermopolis était à l'occident du fleuve, ἀπὸ δύσεως τοῦ μεγάλου ποταμοῦ, ce qui ne signifie pas du tout que cette ville était sur le Nil. D'ailleurs il ne faut pas juger de l'ancien état de cette partie de l'Égypte d'après l'aspect qu'elle offre aujourd'hui. Du temps de la prospérité d'Alexandrie, le canal qui y conduisait et qui passait devant Hermopolis a dû être très-considérable, et on a pu le regarder comme une branche du Nil. Encore aujourd'hui le canal de Menouf, sur lequel j'ai moi-même navigué, ressemble en tout au Nil même. Enfin s'il y a quelque chose de prouvé en géographie, c'est bien l'identité d'Hermopolis avec Démenhour, et c'est à tort que Michaelis a voulu faire de Démenhour la ville de Ménélas, πόλις Μενέλαος de Strabon, et que M. Rennell croit retrouver Hermopolis dans Rahmanié.

[1] Ms. de Paris, nº 50, fol. 110.

Démenhour est la capitale de la province Bahiré [1] ainsi que l'était Hermopolis du nome d'Alexandrie. Quant à l'étymologie de ce nom que M. Woide a si étrangement méconnue [2], elle est si clairement indiquée dans le mot copte ϯⲙⲉⲛϩⲱⲣ, *village de Horus*, qu'il paraît impossible qu'on ne l'ait pas aperçue. M. de Rossi [3], qui a enfin expliqué ce nom, trouvant des difficultés à concilier la signification du mot grec avec celle du copte, a imaginé une ville Horopolis, dont personne n'a entendu parler. Mais cela n'est pas nécessaire. Les Grecs n'ont jamais été fort scrupuleux en traduisant dans leur langue les noms des divinités étrangères, et nous avons plusieurs exemples de la liberté dont ils ont usé à cet égard. D'ailleurs qui sait si du temps des Grecs il n'y avait pas dans cette ville quelque temple de Mercure qui lui aura valu le nom de cette divinité.

Andropolis et *Gynacopolis* étaient probablement les noms d'une seule ville, et ces dénominations provenaient peut-être de quelque équivoque à laquelle le nom égyptien de cet endroit aura donné occasion. Qu'il me soit permis de proposer une conjecture à ce sujet : Hérodote, qui ne connaît ni l'un ni l'autre de ces noms, parle dans plus d'un endroit [4] d'une ville *Pa-*

[1] Scherfeddin : اعمال البحيره المدينة وهي دمنهور الوحش et Abulféda dit : دمنهور وهي قاعدة البحيرة.

[2] Lettre à Michaëlis dans les notes de ce dernier à Abulféda, pag. 44.

[3] *Etymol.* pag. 43, et *Append.* pag. 2.

[4] Liv. 2, ch. LXIX, LXXI, CLXV.

premis. παπρημις, chef-lieu d'une préfecture, tout comme l'étaient ἀνδρῶν πόλις de Ptolémée, et γυναικῶν πόλις de Strabon. Or je soupçonne que Papremis est l'ancien nom égyptien d'une ville, et qu'on a traduit ce nom tantôt par la ville des hommes, tantôt par la ville des femmes. En effet, si l'on écrit ce nom en copte ⲡⲁⲡⲣⲉⲙ, ce mot, avec la terminaison grecque, est exactement celui en question, et admet les deux significations que nous venons d'indiquer, puisque ⲣⲉⲙ ou ⲣⲱⲙⲓ signifie *homme* dans le sens le plus étendu. Au reste je ne trouve rien dans les géographes arabes ou dans les voyages modernes qui puisse ni appuyer ni infirmer cette conjecture. Un lieu qui dans la carte du P. Sicard est écrit *Ephrim* ne m'est pas connu d'autre part.

En remontant le canal d'Alexandrie, on trouve à gauche, à quelque distance de Démenhour, un endroit qui, dans la carte de M. Denon, est marqué *Senhour*. C'est sans doute ⲥⲩⲛϩⲱⲣⲓ, سنهور, des lexiques coptes, et سنور طلوت du terrier de Scherfeddin. Le nom copte pourrait être formé du grec σύνορος; cependant il serait aisé d'en trouver une étymologie égyptienne de ⲥⲟⲩⲛϩⲱⲣ, *l'étoile de Horus*, que les dictionnaires traduisent par سهيل, *le Canope*. Il y a un autre Senhour dans le Faioum, et un troisième dans le Garbié, *Senhour Médine*, سنهور المدينة de Scherfeddin, dont parlent MM. Sonnini, Denon et d'autres voyageurs. Le premier ajoute qu'il a trouvé près de ce village des restes considérables de l'antiquité[1].

[1] Sonnini, voyez tom. II, pag. 243.

Dans les mêmes lexiques se rencontre ⲡϣⲓⲛⲧⲉ-ⲣⲓ, nom d'un endroit qui s'appelle شنجار *Schingiar* en arabe. Le terrier a écrit ce nom, سنجار, entre Alexandrie et Rosette, mais j'ignore la situation de cet endroit.

Rosette, رشيد, est une ville moderne bâtie par les Arabes, dans le voisinage de l'ancienne Bolbitine que M. Denon croit retrouver dans l'emplacement d'Abou-Mandour, à une demi-lieue de Rosette. Le nom copte ϯⲣⲁϣⲓⲧ[1] est pris de l'arabe. L'abbé de Rossi[2], croyant ce mot égyptien, a voulu le dériver de ⲣⲁϣⲓ, *joie*, à cause des plaisirs tant renommés de Canope, qu'il suppose être Rosette, mais il se trompe dans l'une et dans l'autre de ces suppositions.

En remontant la branche bolbitine, on trouve *Deirout*, ديروط, du terrier. Un vocabulaire de Paris nous offre, ⲧⲉⲣⲱⲧ, دروط, الدروه et دروه ضربان. Ce dernier nom est écrit ضروط الضربان par Abulféda; mais c'est un tout autre endroit, situé dans les environs de Behnésé, et nommé ⲧⲉⲣⲃⲉ en copte. ⲧⲉⲣⲱⲧ, دروط et ديروط semblent être les noms de ce Deirout dans le Bahiré.

Plus loin on trouve *Chebris* dans la carte de Régnier, qui est sans doute شبراريس du terrier de Schérifeddin. Le nom copte de ce lieu ne se trouve pas dans les livres, mais, d'après l'analogie d'autres noms dont nous parlerons bientôt, il doit s'écrire ϫⲉⲫⲣⲟ-

[1] Ms. Vat. nº 71. Kircher a supprimé l'article ϯ.

[2] *Etym.* pag. 44.

ⲛ̀ⲣⲏⲥ, ou *Chobra méridional.* La position de cet endroit étant connue, il faut chercher plus bas, vers le nord, un autre village nommé شبراخيت dans le terrier, et qui est sûrement ϫⲉϥⲫⲣⲟⲛ̀ⲉϩⲏⲧ, ou *Chobra septentrional* des Coptes. Je trouve ce nom dans la note d'un copiste[1], qui nous apprend encore qu'il y avait dans cet endroit une église dédiée à l'archange Michel, et que ce village dépendait de Foua, dont le nom copte est ⲙⲉⲗⲏϫ *Mélégi.* La situation de cette ville peut servir à fixer celle de Chobrahit, qui n'en devait pas être éloignée, quoique de l'autre côté du Nil.

Je ferai observer à l'égard du mot ϫⲉϥⲫⲣⲟ, ϫⲉⲡⲣⲟ ou ϫⲉⲃⲣⲟ (car il s'écrit de toutes ces manières), qu'il entre dans la composition de plusieurs noms de villages, comme ϫⲉⲃⲣⲟⲙⲉⲛⲉⲥⲓⲛⲉ, ϫⲉⲡⲣⲟⲙⲟⲩⲛⲟⲥⲙⲛ, ϫⲉⲃⲣⲟⲛⲁϣⲏⲛⲓ. Les Arabes en ont fait شبرا *Chobra* ou *Chebra*, qui, selon l'auteur du Camous, cité par M. Quatremère[2], est le nom de cinquante-trois villes en Égypte, et en effet dans le terrier de Scherfeddin on en trouve un bon nombre. Je n'ai pas encore pu découvrir l'origine de ce mot copte, et je crois inutile de rapporter les conjectures que j'ai faites à ce sujet.

En continuant de remonter le Nil, on rencontre

[1] Ms. Vat. n° 63, fol. 172, ϯⲁⲕⲓⲁ ⲛⲉⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲉⲧⲉ ⲡⲓ ⲁⲣⲭⲏⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲙⲓⲭⲁⲏⲗ ⲛⲧⲉ ϯϫⲉϥⲫⲣⲟⲛⲉϩⲏⲧ ⲛⲧⲉ ⲙⲉⲗⲏϫ.

[2] *Recherches sur la langue d'Égypte*, pag. 199.

un village que Scherfeddin appelle اشليمه, d'Anville *Eschlime*, et M. Denon *Sclimé*; c'est sans doute ϣⲗⲏⲙⲓ des Coptes, nom qui se lit dans une note de copiste du manuscrit n° 61, fol. 198.

Terrané des cartes modernes est الطرانه des Arabes, et ⲧⲉⲣⲉⲛⲟⲩⲑⲓ, ⲧⲉⲣⲉⲛⲟⲩϯ, ⲧⲉⲣⲉⲛⲟⲩⲧⲉ des Coptes[1]. L'identité de ces noms est constatée par les vocabulaires coptes, où on trouve ترنوط وهو طرانه, *Térénout, c'est Térané*. Étienne de Byzance fait mention de cette ville, Τερένουθις[2]. Dans les actes d'un martyr nommé Apater, la distance d'Alexandrie à Térénuthis est marquée d'environ cinq jours de navigation[3]. Vansleb place Terrané à vingt-quatre heures du Caire, ce qui revient à peu près à quatorze lieues, selon l'estimation de Granger. C'est de là qu'on part ordinairement pour la Nitrie, ainsi que cela se faisait anciennement[4].

Dans le dénombrement des cantons de l'Égypte, Macrizi nomme après celui de Terrané, كورة ترنوط, le canton *Kharbata*, كورة خربتا, que je ne retrouve dans aucune carte. Dans le terrier cette ville est rangée parmi celles du Bahiré, et dans le vocabulaire copte ci-devant du Vatican, خربتا est le nom arabe d'une ville qui en copte s'appelle ⲁⲣⲃⲁⲧ. Les actes des saints Maxime et Domitius[5] font d'*Arbat* le chef-

[1] Ms. Vat. n° 71. — Ms. Par. n° 56. — Zoëga, *Catal.* p. 342.
[2] In v. Ἑρμωνθις.
[3] Ms. Vat. n° 63, fol. 65.
[4] Zoëga, *loc. cit.*
[5] Ms. Vat. n° 67, fol. 59.

lieu d'un district ou nome, ⲡⲑⲟϣ, d'où dépendait le village ϫⲉⲡⲣⲟⲙⲉⲛⲉⲥⲓⲏ. Ne trouvant sur la rive gauche de la branche bolbitine aucun vestige de cette ville, je pense qu'elle devait être située dans l'intérieur du pays, et il faudra attendre la publication du travail que prépare la commission des arts et des sciences de l'Égypte, pour connaître la situation de cet endroit et de beaucoup d'autres, que les voyageurs qui ont rapidement parcouru l'Égypte n'ont pu voir. Dans la supposition qu'Arbat était située dans les terres, je serais porté à croire que cette ville était la même que *Latopolis* de Ptolémée, qu'il décrit comme méditerranée, c'est-à-dire à l'écart du Nil, Λήτους πόλις μεσόγειος. Comme un faible appui à cette conjecture, j'ajouterai que Latopolis, de même que Arbat, était chef-lieu d'un nome. J'avoue cependant que les mêmes circonstances se réunissent à peu près à l'égard de la ville Menetaus que Strabon place près de la Nitrie.

Le village *Djebroménésiê* du canton Arbat, ϫⲉⲡⲣⲟⲙⲉⲛⲉⲥⲓⲏ ϧⲉⲛ ⲡⲑⲟϣ ⲁⲣⲃⲁⲧ, est encore mentionné dans le titre d'une homélie [1] prononcée dans le couvent de saint Macaire, devant le supérieur du monastère, l'abbé Jean de Djebroménésine, ⲁⲃⲃⲁ ⲓⲱⲁⲛⲛⲏⲥ ⲡⲓϩⲩⲅⲟⲩⲙⲉⲛⲟⲥ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲡⲓⲣⲉⲙϫⲉⲃⲣⲟⲙⲉⲛⲉⲥⲓⲛⲉ. Nous avons déjà parlé de ce mot ϫⲉⲃⲣⲟ. Quant à l'autre partie de ce nom, ⲉⲛⲉⲥⲓⲏ ou ⲉⲛⲉⲥⲓⲛⲉ, on y reconnaît sans difficulté

[1] Ms. Vat. n° 58, fol. 1.

l'adjectif ⲉⲛⲉⲥⲉ, qui signifie *beau, agréable*. Dans le terrier je ne trouve aucun nom qui ressemble à Djebroménésié, quoique, outre les deux villages du nom de *Chobra*, dont nous avons parlé plus haut, il y en ait quatre autres dans la province de Bahiré : شبرا النخلة, شبرا بار, شبرا وسم et شبرا نونه. Mais il se peut que ce village n'existât plus au temps de Scherfeddin.

Dans l'intérieur du pays devait aussi être situé le village *Pinoub*, ⲡⲓϯⲙⲓ ⲉⲧⲁⲩⲙⲟⲩϯ ⲉⲣⲟϥ ϫⲉ ⲡⲓⲛⲟⲩⲃ, dont il est fait mention dans la même légende où il est parlé d'Arbat [1]. Il semble par le passage que je cite qu'un homme partant du désert pour aller en Égypte trouva un village sur son chemin. Cependant les auteurs arabes que j'ai pu consulter ne mentionnent aucun lieu de ce nom dans le Bahiré, ce qui au reste ne doit pas surprendre, puisque les guerres civiles et autres qui de tout temps ont désolé l'Égypte ont fait disparaître un grand nombre de villes et villages qui existaient autrefois. Le nom *Pinoub* signifie l'*or* en copte. ⲛⲟⲩⲃ et ⲁⲛⲟⲩⲃ est aussi un nom propre, *Anubis*, et les Coptes ont un saint martyr ainsi appelé.

Dans les actes de ce martyr il est parlé d'un lieu nommé *Toufot*, ⲧⲟⲩⲫⲱⲧ, dont je ne puis déterminer la situation [2]. Saint Anoub ou Anubis s'embarque à Athribis, navigue sur le Nil vers le sud jusqu'à Schetnoufi, à la pointe méridionale du Delta;

[1] Ms. Vat. nº 67. fol. 59.

[2] Ms. Vat. nº 66, fol. 255. — Giorgi, *Act. sanct. Coluth.* præf. pag. cxxx. — Zoëga, *Catal.* pag. 31.

de là il se dirige vers le nord à un village appelé *Toufot* ⲡⲓϯⲙⲓ ϫⲉ ⲧⲟⲩⲫⲱⲧ. Dans le terrier il n'y a aucun nom approchant de celui-ci ni dans cette province ni dans celles de l'autre côté du Nil.

Dans un vocabulaire [1] je trouve *Teroge*, ⲧⲉⲣⲟϭⲉ, تروجه, parmi les villes de l'Égypte. Le nom arabe se rencontre également dans le terrier, où Teroge est chef-lieu d'un district du Bahiré, تروجه وكفورها, *Teroge et ses villages;* mais je suis incertain dans quelle partie de la province on doit le placer.

Scherfeddin range encore dans le Bahiré un lieu nommé *Biban*, ببان, qui doit être ⲡⲓⲃⲁⲛ, dont il est parlé dans les actes d'un martyr Jean, qui fut mis à mort sous le sultan Elkamel fils d'Elâdel, *dans la résidence*, ou *sur le trône de Biban aux bords du Nil* [2]. Cette phrase revient encore vers la fin de ce martyrologe, mais j'ignore ce que c'est que le trône de Biban; peut-être une maison de plaisance, où le sultan résidait, dans le voisinage du Caire, mais de l'autre côté du Nil. *Embabé*, vis-à-vis de Boulac, convient assez quant à la situation, mais j'avoue que les deux noms n'ont pas beaucoup de ressemblance.

La montagne de Pernougj, ⲡⲧⲱⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲛⲟⲩϫ, devait être bien près de la Nitrie, puisque ces noms se confondent souvent. C'est ainsi que dans un fragment thébaïque, *la montagne de la Nitrie*, ⲡⲧⲟⲟⲩ ⲙ̀ⲡϩⲟⲥⲙ [3], est le même endroit qui,

[1] Ms. Par. n° 43.

[2] Ms. Vat. n° 69, fol. 40.

[3] Zoëga, *Catal.* pag. 346.

dans un manuscrit memphitique où se trouve la même histoire, est appelé *la montagne de Pernougj*, ⲡ̀ⲧⲱⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲛⲟⲩϫ[1].

Il est assez souvent parlé de ce lieu dans les légendes coptes : saint Ammon, ⲁⲃⲃⲁ ⲁⲙⲟⲩⲛ, était abbé des moines de cette montagne[2]. Saint Pamo ou Pambo, ⲁⲡⲁ ⲡⲁⲙⲟ, y passa sa vie[3], et saint Macaire d'Alexandrie venait quelquefois demeurer à Pernougj, où il avait une cellule, ainsi que dans plusieurs endroits du désert[4]. L'autre saint Macaire, que les Coptes appellent le grand, ⲁⲃⲃⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲓ ⲡⲓⲛⲓϣ̀ϯ, ou l'Égyptien, ⲡⲓⲣⲉⲙⲛ̀ⲭⲏⲙⲓ, habitait aussi ces montagnes[5]. Il y avait une église appelée *de la montagne*, ϯⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲓ̀ⲧⲱⲟⲩ, à cause de sa fondation. Dans la plaine autour de Pernougj, il y avait plusieurs villages, et les prêtres de ces environs conduisaient au vert, une fois par an, leurs troupeaux dans les marais de Scété, qui n'étaient guère éloignés. Au reste je crois que la montagne de Pernougj n'est autre chose que cette dune élevée qu'on voit dans la carte du général Régnier, et qui, dans une direction oblique, se prolonge le long de la vallée de Nitrie, qu'elle sépare de la partie cultivée de l'Égypte.

Dans le terrier de Scherfeddin nous trouvons

[1] Ms. Vat. nº 64, fol. 118.
[2] Ms. Vat. nº 69, fol. 130.
[3] Ms. Vat. nº 64, fol. 163.
[4] Ms. Vat. nº 69, fol. 69.
[5] Ms. Vat. nº 64, fol. 118.

برنوج *Bernoug*, dans le Bahiré, mais l'ordre alphabétique que suit cet auteur nous laisse toujours dans l'incertitude à l'égard de la position géographique des lieux qu'il indique. Quant à l'ancien nom de cet endroit, je suis porté à croire que c'est ***Pherma***, **φέρμα**, dont parlent Palladius [1], Sozomène [2] et Nicéphore Calliste [3], et que d'Anville a placée au hasard dans la partie méridionale de la Nitrie.

Je ferai observer à l'égard de la dénomination de montagnes que les Coptes, et, à leur imitation, les Pères grecs, donnent à ces lieux, qu'il ne faut pas penser à des monts très-élevés, qui n'existent pas dans cette partie de l'Égypte. Montagne est souvent synonyme de désert dans ces auteurs, et dénote ces dunes de sable qui se prolongent en directions souvent parallèles, et forment entre elles des vallons comme celui de la Nitrie, et l'autre plus éloigné, connu sous le nom de *Bahr belama*, fleuve sans eau. Tout cela est compris par les Coptes sous la dénomination de montagnes ou déserts, ainsi que nous aurons occasion de le remarquer plus d'une fois dans la suite.

Les noms du désert sont, en memphitique ϣⲁϥⲉ, ϣⲁϥⲏ, ⲙⲁⲛϣⲁϥⲉ, ⲙⲁⲛⲥⲁϩⲣⲉ, etc. et en thébaïque ϫⲁⲓⲉ, ϫⲁⲓⲏ, ϫⲁⲉⲓⲏ, ⲙⲁⲛϫⲁⲓⲉ, ⲙⲁⲛϫⲁⲓⲏ, ⲉⲣⲏⲙⲟⲥ, ϩⲉⲣⲓⲙⲁ, etc. Les mots ⲧⲱⲟⲩ, ⲧⲟⲟⲩ, *montagne*, et ϩⲉⲗⲟⲥ, وادي,

[1] *Hist. Laus.*

[2] Liv. 6, ch. XXIX.

[3] Liv. 11, ch. XXXVI.

marais et *vallon,* ont souvent la même signification de désert. L'Égypte étant environnée sur presque tous les côtés de déserts, on en trouve plusieurs désignés par les noms des villes auxquelles ils confinent. C'est ainsi que nous trouvons mentionnés les déserts de Damiat, de Bouschem, de Tilogj, etc. Nous allons ici nous occuper de celui qui, dans une direction oblique, s'étend depuis Maréotis jusqu'à Faïoum, et forme la limite occidentale de la basse Égypte.

Le terrier de Scherfeddin désigne ce désert par le nom de وادى هيبت, *vallon de terreur* [1]; c'est probablement le même nom qu'a voulu indiquer Macrizi, mais qui, dans le seul manuscrit de cet auteur que j'ai pu consulter, est écrit وادى هيب, nom qu'il dérive d'un certain Heib, descendant d'un des compagnons du prophète. Macrizi ajoute que ce vallon portait encore les noms de *vallée des rois*, *vallée de Natron*, *désert Schihat*, *désert Eskit* et *Balance des cœurs*, et qu'il y avait eu autrefois cent couvents chrétiens, mais qu'il n'en restait que sept [2]:

ويقال لهذا الوادى ايضا وادى الملوك ووادى النطرون وبرية شيهات وبرية اسقيط وميزان القلوب وكان به ماية دير النصارى وبقى به سبعة اديره

Arrêtons-nous à ces noms, qui nous en feront

[1] Il n'en dit que ces mots : وادى هيبت مراعى الغنم والجاموس *vallon de Heibet, pâturages de moutons et de buffles*. Des moines il n'en parle pas.

[2] Ms. ar. Par. n° 676, fol. 128.

connaître plusieurs que les Coptes conservent dans leurs livres.

Je n'ai trouvé nulle part dans les ouvrages coptes le nom de *vallée des rois,* et je ne sais trop ce qui a pu valoir au désert cette dénomination. Il est vrai que, selon les traditions des Coptes, deux fils de l'empereur Valens, Maxime et Domitius, vinrent s'établir dans ce désert. Ils prétendent encore que la princesse Anastasie, fille de l'empereur Zénon, ne voulant pas se marier au gré de Justinien, que les Coptes traitent de tyran sanguinaire, s'échappa de Constantinople et vint s'établir dans le désert, où elle finit ses jours; mais je ne sais si ces visites, ou peut-être quelques priviléges accordés aux moines par les empereurs de Constantinople, ont valu au désert ce nom de vallée des rois. Les Coptes cependant appellent quelquefois le désert la métropole des moines.

Le second nom, celui de *vallée de natron,* est très-usité chez les Coptes. On sait que cette substance alcaline se forme en grande abondance dans quelques lacs ou étangs, près desquels sont situés les couvents de la Nitrie que plusieurs voyageurs ont visités. M. le général Andréossy est certainement celui qui nous a donné les renseignements les plus exacts sur la Nitrie, et je regrette de n'avoir pas ici l'excellent mémoire où ils sont consignés. Le natron se nomme en copte ϩⲟⲥⲉⲙ, ϩⲟⲥⲙ, d'où toute cette contrée a reçu le nom de ⲡⲓⲧⲱⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲓϩⲟⲥⲉⲙ, ⲡ̀ⲧⲱⲟⲩ ⲙ̀ⲡϩ-

ⲟⲥⲙ, *la montagne de natron.* C'est le ὄρος τῆς Νιτρείας de Palladius, Sozomène, Nicéphore Calliste et des autres auteurs ecclésiastiques. On tire aussi du sel de ces lacs. comme l'attestent Macrizi et les voyageurs. Le nom du lac principal qui produit le natron est ϯⲁⲛⲁⲃⲁⲗⲗⲟⲩⲥ, mot qui sans doute est une corruption de quelque terme grec usité en Égypte, mais que les auteurs ne mentionnent pas. Dans le manuscrit du Vatican n° 71, ce terme est traduit بركة النطرون, *étang de natron,* mais Kircher, qui n'a pas rendu la valeur du second mot, explique le tout par *vivarium, piscine* [1]. Le savant Zoëga s'est également trompé en prenant *Anaballos* pour le nom d'une presqu'île [2], tandis que le passage [3] qu'il traduit porte que « saint Macaire, après avoir longtemps parcouru « les montagnes d'alentour, s'arrêta enfin dans l'endroit « où commence la vallée, aux environs de l'étang de « natron, pour être plus près de l'eau [4]. » C'est aussi

[1] *Scala cop.* pag. 214.

[2] *Catal.* pag. 214.

[3] Ms. Vat. n° 64, fol. 10.

[4] Voici le passage : ⲉⲧⲁϥⲉⲣⲟⲩⲙⲏϣ ⲇⲉ ⲛϩⲟⲟⲩ ⲛϫⲉ ⲁⲃⲃⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲓ ⲉϥⲙⲟⲩϣⲧ ⲛⲥⲁⲛⲓⲧⲱⲟⲩ ⲉⲣⲕⲱϯ, ⲁϥⲓ ⲉϧⲣⲏⲓ ⲉ̀ⲧⲁⲣⲭⲏ ⲙⲡⲓϩⲉⲗⲟⲥ ⲉⲥⲕⲉⲛ ⲛⲥⲁϯⲁⲛⲁ ⲃⲁⲗⲗⲟⲩⲥ, ϫⲉϩⲓⲛⲁ ⲉⲣⲉ ⲡⲓⲙⲱⲟⲩ ⲛⲁϣⲱⲡⲓ ⲉϥⲟⲩⲏⲟⲩ ⲉ̀ⲙⲟϥ ⲁⲛ ⲉⲡⲓϩⲟⲩⲟ; ce que M. Zoëga traduit, *multo inde tempore interjecto, secutus radices montis, circuivit usque ad principium paludis, quæ amplectitur latera peninsulæ Tianaballus.* Ceux qui savent le copte remarqueront quelques inadvertances dans cette

là qu'il fonda le monastère des Grecs ou Baramous dont nous parlerons plus bas.

Le troisième nom que Macrizi donne à la vallée Heibet est *Berriet schihat*, برية شيهات. Les Coptes écrivent ce mot ϣⲓⲏⲧ et ϣⲓϩⲏⲧ, qu'ils prononcent à peu près comme la dénomination arabe. Vansleb se trompe en expliquant ce nom par le *désert des saints martyrs* [1]. Il a cru le dernier mot arabe شهاد ou شهدا, ce qui en effet signifie martyr, mais c'est ϣⲓϩⲏⲧ, شيهات, qui a une tout autre signification. Dans les théotocies publiées par Tuki, p. 132, on lit ⲡⲓⲧⲱⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉ ϣⲓϩⲏⲧ, et dans un fragment thébaïque, ⲡⲧⲟⲟⲩ ⲛϣⲓⲏⲧ [2], *la montagne de Schihat*. Voilà encore *montagne* dans l'acception de *désert*. S'il en faut croire les Coptes, le terme ϣⲓϩⲏⲧ est composé de deux mots, ϣⲓ, *mesure, balance*, et ϩⲏⲧ, *cœur*, dans lesquels ils trouvent un

version. Ce savant se trompe encore dans la suite de ce passage, où il est parlé des gardes, ⲛⲓⲟⲩⲣⲁϯ, de l'étang de natron, dont il fait le nom d'une nation, *gens urati*. Ce mot est le pluriel de ⲟⲩⲣⲓⲧ, qui dans les lexiques est traduit par حارس, *gardien*. Dans un fragment thébaïque (*Cat.* pag. 344), le même mot ϩⲟⲩⲣⲁⲧⲉ revient encore, où Zoëga (pag. 358) fait cette remarque : *Hurate, memphitice Urati, gens ut videtur nomadica in deserto circa Syiet.* Mais il est encore ici question des hommes préposés à la surveillance des lacs de natron, qui sans doute anciennement, ainsi qu'aujourd'hui, ne pouvaient être exploités qu'en payant un droit au gouvernement, qui pour cela y entretenait une garde.

[1] *Relat.* pag. 221.

[2] Mingarelli, *Ægypt. cod. reliq.* pag. 277.

sens fort édifiant. Ce serait donc depuis l'établissement des moines dans le désert que ce nom lui aurait été donné; mais cela n'est pas vrai, puisque Ptolémée parle de ce district sous le nom de *Scithiaca regio*, σκιθιακὴ χώρα, et d'une ville σκιαθὶς, qui est le même nom. Je crois donc que cette étymologie copte n'est qu'un jeu de mots, imaginé après que le désert fut peuplé d'anachorètes, et j'aime mieux dériver ce mot de ϣⲓⲁⲓ, ϣⲓⲏ, qui signifie *longueur, étendue*, d'où vient ϥϣⲓⲁⲓ, *long*. La forme ϣⲓⲏⲧ est très-usitée en copte, et ce mot peut dénoter cette longue plaine resserrée entre deux immenses dunes de sable, comme elle est très-bien représentée dans la carte du général Régnier. Les écrivains ecclésiastiques ont fait de ce mot Σκήτη, Σκῆτις, ἡ ἔρημος τῆς Σκήτεως, que Palladius place à quarante milles d'Alexandrie[1]. Sozomène[2] paraît distinguer le désert de Scétis, τὴν ἔρημον ἀμφὶ τὴν Σκῆτιν, de la montagne de la Nitrie, τὸ καλούμενον τῆς Νιτρίας ὄρος, ce qui fait croire que Scété était le nom général de la vallée, et que la partie où se trouvent les lacs de natron était désignée par le nom plus particulier de Nitrie. Ptolémée fait la Nitrie plus méridionale que Sciathis, ce qui s'entend difficilement.

Berriet askit, برية اسقيط, qui, chez Macrizi, est le quatrième nom du désert, dérive peut-être de ce même mot Σκῆτις, privé de sa terminaison grecque et précédé d'un *a*, selon l'usage des Arabes dans les noms

[1] *Hist. Laus.* pag. 82.

[2] Liv. 1, ch. XXIV.

étrangers qui commencent par deux consonnes. Les Coptes, qui aiment beaucoup les formes grecques, même dans les mots tirés de leur propre langue [1], ainsi que je l'ai déjà fait observer, ont peut-être adopté ce mot ⲥⲕⲏⲧⲓⲥ ou ⲥⲕⲩⲑⲓⲥ, que je n'ai cependant pas trouvé dans ce sens dans leurs livres. Dans un passage cité par Mingarelli [2], ⲥⲕⲩⲑⲓⲥ n'est pas, quoi qu'en dise ce savant, le nom d'un endroit, mais une corruption du mot grec ἀσκητής, qui est devenu l'épithète de saint Macaire, comme le prouve le sens de ce passage. Il se pourrait même que l'*askit* des Arabes ne fût que le mot *ascète*, et que *Berriet askit* ne signifiât que le désert de saint Macaire, ce qui est assez probable.

Enfin la dernière dénomination du désert, selon Macrizi, celle de *balance des cœurs*, n'est autre chose que la traduction arabe de ϣⲓϩⲏⲧ, d'après l'étymologie que les Coptes ont imaginée de ce nom, et dont nous avons déjà parlé.

La dévotion exaltée des Coptes n'a pu se contenir dans la seule vallée de Scété, mais des milliers d'ana-

[1] Saint Schenuti, ϣⲉⲛⲟⲩϯ, est souvent appelé ⲥⲓⲛⲟⲩⲑⲓⲟⲥ dans les livres coptes.

[2] *Ægypt. cod. rel.* p. 277, ϯⲗⲁⲩⲣⲁ ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲉⲧⲟⲩⲁⲃ ⲁⲃⲃⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲓ ⲛⲧⲉ ϣⲓⲏⲧ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲥⲕⲩⲑⲓⲥ, ce qui signifie : *Le couvent de notre Père l'abbé Macaire de Scité l'Ascète*, et non pas comme Mingarelli traduit en critiquant Renaudot, *il monastero del nostro santo padre Macario abbate, cioè quello di Siet del deserto Sceti.*

chorètes se sont répandus dans l'immense désert qui s'étend au delà, à une distance indéterminée. Ce désert est désigné par les noms de ⲡⲓⲛⲓϣϯ ⲛ̀ϣⲁϥⲉ et ϯⲛⲟϭ ⲛ̀ⲉⲣⲏⲙⲟⲥ, *le grand désert*, ⲡⲓϣⲁϥⲉ ⲉ̀ⲧⲥⲁϧⲟⲩⲛ, ⲡⲓϣⲁϥⲉⲛ̀ⲥⲁϧⲟⲩⲛ, ⲛⲓϣⲁϥⲉⲩ ⲉⲧⲥⲁϧⲟⲩⲛ, ⲡⲓⲧⲱⲟⲩ ⲉⲧⲥⲁϧⲟⲩⲛ, ⲧⲉⲣⲏⲙⲟⲥ ⲉⲧϩⲓϩⲟⲩⲛ, noms qui tous signifient *le desert intérieur*. C'est la ἐσωτέρα ἔρημος des Pères grecs[1]; ou, comme s'exprime Palladius, ἡ ἔρημος ἡ ἐνδοτάτω et τὸ ἐνδότερον τοῦ τῆς Νιτρίας ὄρους.

Le désert des *Celles*, ⲡⲓϣⲁϥⲉ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲓⲣⲓ, et ⲡⲓⲧⲱⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲓⲣⲓ, nommé Κελλία par les Grecs, n'était, selon Sozomène, qu'à la distance de soixante stades de la Nitrie; mais il est difficile de savoir jusqu'où le zèle religieux des anachorètes, dégénéré peut-être en ambition de se surpasser l'un l'autre, les aura fait avancer dans les plaines arides de l'Afrique. Saint Onophre, ⲃⲉⲛⲟϥⲉⲣ, ⲟⲩⲉⲛⲟϥⲉⲣ, habitait à dix-neuf journées en avant dans le désert[2], si toutefois il faut en croire son biographe Paphnuce, ⲫⲁⲫϯ, qui peut-être exagère un peu. D'ailleurs au milieu des sables il se rencontre des endroits habitables, répandus comme les taches sur une peau de panthère, pour me servir de l'expression d'un ancien, ce qui rend ces voyages tout à fait probables. Le même Paphnuce rapporte qu'à quatre journées de l'endroit

[1] Cottel. *Eccles. græc. mon.* tom. III.

[2] Ms. Vat. n° 65, fol. 100.

où il avait laissé saint Onophre, il trouva une source d'eau environnée de palmiers, de citronniers, de grenadiers et d'une quantité d'autres arbres entrelacés de ceps de vigne et entourés de myrtes. Dans la vie de saint Macaire il est parlé d'une excursion que le saint fit dans le désert, où il trouva un lac avec une île habitée par des hommes nus. Ainsi on peut aisément croire que plusieurs de ces pieux anachorètes ont pénétré assez avant dans le désert occidental. Et qui sait si une de ces oasis, celle que visita M. Brown et qui est connue sous le nom de *Sîva*, سيوة, et plus anciennement sous celui de *santerie*, سنترية, qui sait, dis-je, si ce dernier nom ne lui est pas venu de la cellule de quelque célèbre anachorète du voisinage? C'est au moins la signification de ce mot, écrit en lettres coptes, ⲥⲁⲛⲧⲣⲓ, ⲥⲁⲛⲧⲉⲣⲓ, *les environs de cellules*. Macrizi dit[1], il est vrai, que Santérié fut bâti par un des anciens rois d'Égypte, fils de Benacius, بناقيوش, qui a bâti Achmin, mais ce sont là des fables que personne ne croit. D'ailleurs le mot Benacius, défiguré comme il l'est, semble plutôt le nom d'un moine que celui d'un roi d'Égypte.

Les habitations des moines, répandues dans le désert, se nomment en copte ⲁⲃⲏⲧ, ⲁⲃⲟⲧ, ⲁⲟⲩⲏⲧ, ⲁⲟⲩⲃⲏⲧ, qui n'est qu'un même mot avec quelque variété d'orthographe. On trouve aussi ⲁⲙⲟⲛⲏ, dans ce sens, et en thébaïque ϩⲉⲛⲉⲉⲧⲉ. Les couvents de religieuses sont appelés ϩⲉⲛⲉⲉⲧⲉ

[1] Ms. ar. n° 676, fol. 160.

ⲙ̀ⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ, et l'abbesse ⲧⲙⲁⲁⲩ ⲛ̀ⲑⲉⲛⲉⲉⲧⲉ, *la mère du monastère*. Le nombre des couvents a dû varier selon les temps. Quelques auteurs parlent de trois cents. Macrizi dit qu'il y avait anciennement cent couvents dans la seule Scété [1]. Sozomène en compte cinquante [2], et Palladius évalue le nombre des moines dans la Nitrie à cinq mille [3]. Du temps de Macrizi il y avait encore sept couvents dans la Nitrie, qui aujourd'hui sont réduits à quatre. Le P. Sicard dit qu'il a trouvé des ruines de plusieurs couvents. Quant aux quatre monastères qui existent encore, plusieurs voyageurs en ont parlé, parmi lesquels M. Sonnini et le général Andréossy sont, autant que je sache, les plus récents, mais je regrette de n'avoir pas leurs ouvrages sous la main. Voici ce que rapporte Vansleb, qui visita ces couvents vers la fin du XVIIe siècle : « In berriet iscihad, cioè nel « deserto de' SS. Martiri, volgarmente detto il deserto « di santo Macario, vi sono quattro monasteri, poco « discosto l'uno dall' altro. Il primo è il monastero di « santo Macario, il secondo dell' abbate Busei, il terzo « della madonna, il quarto della madonna in Baramus [4].

Le premier de ces couvents est appelé, dans la note d'un copiste, ϯⲗⲁⲩⲣⲁ ⲙ̀ⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲁⲃⲃⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ϣⲓⲏⲧ [5], *le monastère de notre*

[1] Vide suprà.

[2] Liv. 6, ch. XXXI.

[3] *Hist. Laus.* pag. 20.

[4] *Relazione*, pag. 221.

[5] Ms. Vat. n° 61, fol. 148.

père l'abbé Macaire de Scété, et dans une autre note : ⲡ̀ⲧⲟⲡⲟⲥ ⲛ̀ⲡⲉⲛ ⲓⲱⲧ ⲛ̀ⲇⲓⲕⲉⲟⲥ ⲡⲓⲛⲓϣϯ ⲁⲃⲃⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲓ [1], *l'habitation de notre père le juste et grand abbé Macaire*. Il y avait une *bibliothèque*, ϯⲃⲩⲃⲗⲓⲟⲑⲏⲕⲏ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲁϭ̅ⲥ̅ ⲛ̀ⲓⲱⲧ ⲁⲃⲃⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲓ [2], *la cathédre du saint*, ϯⲕⲁⲑⲉⲇⲣⲁ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲁⲃⲃⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲓ [3], ce qui suppose qu'on s'occupait encore un peu d'études dans le xᵉ siècle, car toutes ces notes de copistes sont de cette époque, et plusieurs beaux manuscrits que nous possédons ont été écrits dans ce monastère. Enfin il est aussi fait mention du *puits de saint Macaire*, ϯϣⲱⲓϯ ⲛ̀ⲧⲉ ⲁⲃⲃⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲓ [4], dont les voyageurs ont trouvé l'eau un peu saumâtre.

Ce couvent fut bâti dans l'endroit même où mourut le saint, comme l'atteste l'auteur de sa vie. Le patriarche d'Alexandrie Zacharias en est le fondateur ou au moins celui qui a agrandi cet édifice [5]. Une église appelée *la méridionale*, ϯⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲛ̀ⲣⲏⲥ, fut construite aux frais d'un certain Aristomaque, ⲡⲓⲙⲉ ⲣ̀ⲁⲗⲟⲡⲣⲉ ⲡⲉⲥⲧⲁⲧⲟⲥ ⲁⲣⲓⲥⲧⲟⲙⲁⲭⲉ, et consacrée par le patriarche Théophile [6]. Ce monastère est le plus méridional des quatre.

[1] Ms. Vat. nº 62, fol. 142 vers.

[2] Ms. Vat. nº 61, *loc. cit.*

[3] *Ibid.*

[4] Ms. Vat. nº 59.

[5] Ms. Vat. nº 58, fol. 2.

[6] *Ibid.* fol. 4.

A dix ou douze milles de ce couvent et près d'un des lacs de natron est situé celui de l'abbé *Bisohoi*, ⲁⲃⲃⲁ ⲡⲓϣⲱⲓ ou ⲡϣⲟⲓ. Palladius parle de ce saint qu'il appelle *Pæsæus*, et l'auteur de la vie anonyme de saint Éphrem le fait contemporain de ce dernier, avec lequel il eut même un entretien [1]. Dans quelques livres coptes il est appelé *constantinopolitain*, ⲡⲓⲣⲉⲙ ⲕⲟⲛⲥⲧⲁⲛⲧⲓⲛⲟⲩⲡⲟⲗⲓⲥ, ce qui est difficile à comprendre, puisque son nom est égyptien. Saint Macaire l'avait constitué le premier diacre de Scété [2]. Quant au couvent, je n'en trouve aucune mention, ni de l'époque de sa fondation.

Près de ce monastère en est un autre, dédié à la Vierge, et habité autrefois par des moines syriens. Dans quelques notes de copistes citées par Assemani [3], il est nommé *le couvent de la sainte mère de Dieu, des Syriens, dans le désert d'Ashìti :* ܕܝܪܐ ܕܩܕܝܫܬܐ ܝܠܕܬ ܐܠܗܐ ܕܣܘܪ̈ܝܝܐ ܕܒܡܕܒܪܐ ܕܐܣܩܛܝܣ. Ce couvent porte encore le nom de saint Bischoi, par la raison, comme l'explique Assemani, qu'il y a deux chapelles, dont l'une dédiée à la Vierge et l'autre à ce saint copte. Le P. Sicard, qui accompagna ce savant voyageur dans la Nitrie, dit qu'il y a dans ce monastère trois églises dédiées à la Vierge, à saint Antoine et à saint Victor.

Au reste je ne trouve rien qui puisse indiquer l'é-

[1] Assemani, *Bibl. Orient.* tom. I, pag. 41.

[2] Ms. Vat. n° 67, fol. 34.

[3] *Bibl. orient.* tom. I, pag. 305, et tom. II, pag. 78 et 235.

poque de la fondation de ce monastère ni dans les livres coptes, ni dans ceux des Syriens.

Le quatrième couvent, celui de *Baramus*, ou des Grecs, est le plus septentrional et à une demi-journée de celui des Syriens. Dans la vie de saint Maxime et saint Domitien[1], il est rapporté qu'une grande église fut bâtie par saint Macaire en l'honneur de ces deux saints, que les Coptes disent fils de l'empereur Valens ⲟⲩⲁⲗⲉⲛⲧⲓⲟⲥ, et petits-fils de Jovien, ce qui prouve seulement leur ignorance dans l'histoire. Ces princes vinrent s'établir dans le désert, où ils terminèrent leurs jours, après avoir passé leur vie dans les exercices de dévotion. Le P. Sicard les appelle Maxime et Timothée, trompé par la prononciation arabe du mot Domitius. Saint Macaire, à cause d'une vision qu'il eut après la mort de ces deux frères, voulut que l'église qu'il leur avait bâtie portât le nom d'apparition des Grecs, ϭⲣⲁⲟⲩⲏ ⲛ̀ⲛⲓⲣⲱⲙⲉⲟⲥ, parce que les saints étaient de cette nation, et pour éviter, dit le biographe, de commettre une injustice envers l'un, en donnant à l'église le nom de l'autre. Voilà l'origine du nom *Baramous*, ⲫⲁⲣⲱⲙⲉⲟⲥ, un peu corrompu par la prononciation arabe que les Coptes ont adoptée depuis qu'ils ont oublié leur propre langue: ce nom signifie *grec* ou *celui des Grecs*. Le P. Sicard avait déjà indiqué la vraie dérivation de ce mot, et d'Anville a eu tort de la rejeter pour en imaginer une autre tirée de *Pherme*, dérivation qui est dénuée de tout fondement.

[1] Ms. Vat. n° 67, fol. 65.

Dans les cartes modernes de l'Égypte on trouve marqué, près d'un des lacs de natron, un ancien fort ruiné, connu sous le nom général de *Kasr*, القصر, *fort* ou *château*. Je suis porté à croire que c'est de ce fort ou peut-être d'un plus ancien dans la même place qu'il est question dans une homélie copte [1], sous la dénomination de la *grande tour d'Ammon*, ⲡⲓⲛⲓϣϯ ⲙ̀ⲡⲩⲣⲅⲟⲥ ⲉⲧⲟⲩⲙⲟⲩϯ ⲉ̀ⲣⲟϥ ϫⲉ ⲫⲁⲡⲓⲁⲙⲟⲩⲛ. Près de cette tour était une grotte où furent enterrés saint Magistranus et son fils, avec quarante-neuf autres martyrs. Il est certain que cette tour était dans la vallée de Scété, puisque dans d'autres passages de ce sermon la grotte qui y était contiguë est nommée ⲡⲓⲥⲡⲏⲗⲉⲟⲛ ϧⲁⲧⲉⲛ ϣⲓⲏⲧ, *la grotte de Scété*, ⲡⲓⲥⲡⲏⲗⲉⲟⲛ ϧⲁⲧⲉⲛ ⲡⲓⲁⲙⲟⲩⲛ, *la grotte près d'Ammon*. Jablonsky qui, dans une doxologie copte, a trouvé mention de cette tour sous le nom de ⲡⲓⲙⲁ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲓⲁⲙⲟⲩⲛ, *le lieu d'Ammon*, a cru qu'il y était question de Thbèes ou de Diospolis [2]; mais la circonstance qu'il rapporte des quarante-neuf martyrs me persuade que c'est de ce même endroit qu'il est parlé dans la doxologie citée par ce savant.

Avant de quitter le désert je dirai un mot d'un objet qui y a quelque rapport. Dans un vocabulaire thébaïque de la bibliothèque du Roi à Paris, j'ai trouvé une expression copte, ⲟⲩⲥⲕⲁⲣⲁⲕⲓⲣ ⲛ̀ϣⲱ

[1] Ms. Vat. n° 58, fol. 1 et 7.

[2] *Panth.* liv. 2, ch. II, pag. 162, note.

rendue en arabe par غدارة الرمل, *égarement ou illusion du sable*. Je pense que par cette locution on a entendu parler du phénomène connu sous le nom de *mirage*, dont parlent tous les voyageurs qui ont traversé le désert ou se sont trouvés dans son voisinage, et sur lequel M. Monge a fait un excellent mémoire, inséré parmi ceux de l'Institut d'Égypte. Du reste le substantif CKⲁⲣⲁKⲓⲣ ne se rencontre pas dans les livres coptes, mais le verbe CKⲉⲣKⲉⲣ est fort commun et exprime l'action de *rouler*. Dans un lexique de la bibliothèque du Vatican, je trouve un mot qui pourrait avoir quelque rapport à celui dont nous parlons, c'est ⲠⲒCKⲞⲣKⲉⲣ expliqué par المرنز.

La province de Bahiré, que nous venons de parcourir, embrasse les contrées que les géographes arabes désignent sous les dénominations de حوف الغربي et ريف الغربي, *hauf* et *rif occidentaux*. On peut voir dans l'ouvrage de M. Quatremère une savante discussion sur ces noms. Je me borne à faire observer que ces expressions sont encore en usage dans le pays, et que, si je ne me trompe, on entend par *rif* les plaines qui bordent le Nil et qui régulièrement tous les ans sont inondées par ce fleuve. Le *hauf*, au contraire, est le terrain plus élevé, situé le long du désert, où l'inondation n'arrive pas, mais qui est arrosé au moyen de roues à chapelet et d'autres machines hydrauliques qui font monter l'eau des canaux les plus voisins, pour la répandre sur ces terres, beaucoup moins fécondes que celles du rif. Quant

au *hauf el scherki* ou oriental et son *rif*, il en sera parlé dans la seconde partie de ce mémoire.

(Décembre 1810.)

NOTICE

Du *Traité des connues géométriques* de Hassan ben Haithem, intitulé [1] :

مقالت الحسن بن الهيثم في المعلـــــومات

Ce petit traité de géométrie spéculative donne non-seulement une juste idée des considérations métaphy-

[1] Le manuscrit 1104 de la Bibliothèque royale, où se trouve le traité d'Hassan ben Haithem, comprend six autres opuscules sur les mathématiques, dont nous rendrons compte dans une prochaine notice. Le plus important de ces opuscules est un fragment d'un traité d'algèbre qui prouve que les Arabes connaissaient les équations cubiques, et qui résout heureusement cette question, encore controversée dans l'histoire de la science. L'auteur de cet ouvrage ne se nomme point, mais comme il le dédie à un grand juge ou chancelier, il nous sera peut-être possible d'avoir la date approchée de sa composition.

Après quelques considérations générales, il remarque que les algébristes ont coutume de nommer *chose*, شي, la *cosa* des Italiens, l'inconnue à déterminer; *produit* ou *carré*, مال, *censo*, la *cosa* multipliée par elle-même; *cube*, كعب, *cubo*, le produit du *censo* par la *cosa*; *il censo di censo*, le carré-carré, مال مال, le produit du *censo* par lui-même; *il censo di cubo*, مال كعب, le produit du *cubo* par le *censo*; *il cubo di cubo*, le cube-cube, كعب كعب, ou sixième puissance, le produit du cube par lui-même, etc. Ceci, comme on le voit, est entièrement contraire à l'opinion de Wallis, qui prétend que les Arabes ont adopté dans

siques que les géomètres arabes ont répandues dans leurs écrits, mais il a cela de particulier que l'auteur y développe les principes d'une géométrie qu'on a nommée dans ces derniers temps *géométrie de position*, et sur laquelle Carnot a jeté beaucoup de lumière [1].

la dénomination des puissances, مراتب, un système différent de celui de Diophante *.

L'auteur distingue les équations simples ou binaires au nombre de six, des équations composées qu'il divise en ternaires au nombre de douze et en quaternaires au nombre de sept. Il expose que les solutions géométriques des six dernières équations ternaires, des sept quaternaires et de la troisième des binaires, exigent l'emploi des sections coniques, mais avant de passer à la solution de ces quatorze équations, il donne celle de la question suivante :

« Insérer deux moyennes proportionnelles entre deux lignes « données. »

Il applique alors à la troisième des binaires la solution des deux moyennes proportionnelles par deux paraboles, et reprend les treize autres équations, lesquelles, ainsi que la précédente, sont du troisième degré, et qu'il ne se propose de résoudre que géométriquement. La première, qui est la septième des ternaires, est de la forme $x^3 + mx - n = o$. L'auteur la résout par une construction où il emploie le cercle et la parabole C'est à la fin de cette solution que la copie se trouve interrompue. Ce fragment nous apprend d'une manière incontestable que les Arabes ont connu et traité les équations cubiques. Le manuscrit de Leyde, intitulé *Algèbre des équations cubiques*, par Omar ben Ibrahim, pourrait bien avoir quelques rapports avec celui-ci; du moins n'est-il plus permis de douter qu'il ne puisse répondre à son titre.

[1] Il serait à souhaiter, disait d'Alembert, que l'on trouvât moyen de faire entrer la situation dans le calcul des problèmes, cela les simplifierait, pour la plupart. Carnot a résolu cette question dans sa Géométrie de position, publiée en 1803.

* Voyez Wallis, cité par Montucla, dans son *Histoire des Mathématiques*, tom. I, pag. 382.

Cette seule circonstance de l'analogie des vues de deux géomètres, dont l'un vient d'illustrer la France et dont l'autre brillait il y a plus de huit cents ans chez les Arabes, ajoute un nouveau prix à cet ouvrage.

Hassan ben Haithem florissait vers l'an 400 de l'hégire (1009 après J. C.) et mourut au Caire en 430 (1038 après J. C.).

Il a composé aussi un recueil d'observations astronomiques, un commentaire de l'Almageste, et un autre sur les définitions qui sont en tête des éléments d'Euclide [1].

La copie du traité *des connues,* qui se trouve dans le manuscrit 1104 de la Bibliothèque royale, est de l'an 539, le 9 de dzoulhiggeh (3 juin 1144).

Hassan ben Haithem était un astronome distingué, et l'attention qu'il donne à des questions élémentaires de géométrie nous fait voir l'importance qu'il attachait aux principes de la science; ce qui caractérise l'esprit des érudits de son temps et montre aussi qu'ils cultivaient les sciences pour elles-mêmes et qu'ils cherchaient à découvrir tous les points de vue sous lesquels elles peuvent être considérées.

Les préliminaires du traité d'Hassan ben Haithem permettent d'apprécier assez exactement la philosophie mathématique des Arabes; quant à l'ouvrage même,

[1] Le catalogue de la bibliothèque bodléyenne porte, art. 908 : *Codex Bombycinus anno hegir. 987, Christ. 1579, exaratus, ubi reperiuntur, 1° Ibn al Haithami geometræ celeberrimi, in definitiones quæ elementis Euclidis præmittuntur, commentarius, 71 fol. constans; mortuus autor Cairi anno hegir. 430, Christ. 1038.*

il est divisé en deux livres; l'auteur fait remarquer que « le premier comprend des choses tout à fait neuves et « dont le genre même n'a pas été connu des anciens « géomètres [1], et que le second contient une suite de « propositions analogues à celles qui ont été traitées « dans le livre des *Data* mais qui ne se trouvent pas « dans cet ouvrage d'Euclide. » Au reste, si ben Haithem marche sur les traces d'Euclide, il ne se montre pas inférieur à son modèle.

Il commence ainsi :

PROLÉGOMÈNES : DÉFINITION DES *CONNUES*, المعلومات, LEURS DIVISIONS ET SUBDIVISIONS.

La connaissance [2] العلم, *scientia*, se compose d'*opinions immuables*, الظن لا يتغير, et l'on entend par

[1] Pappus d'Alexandrie a indiqué dans le VII[e] livre de ses Collections mathématiques tout ce que ses devanciers avaient écrit *de locis;* en supposant que Hassan ben Haithem ait emprunté aux Grecs l'idée première de son travail, on doit toutefois reconnaître que par ses applications il est devenu auteur original. Voici ce que dit Pappus de ceux qui l'avaient précédé : « Librorum qui ad re- « solutum locum pertinent ordo talis est: EUCLIDIS datorum liber « unus. APOLLONII λόγου ἀποτομῆς, hoc est de proportionis sec- « tione libri duo; χωρίου ἀποτομῆς, hoc est de spatii sectione duo; « ἐπαφῶν, hoc est tactionum duo. EUCLIDIS porismatum tres. APOL- « LONII νεύσεων, hoc est inclinationum duo. Ejusdem τόπων ἐπι- « πέδων, hoc est planorum locorum duo; conicorum octo. ARIS- « TÆI τόπων στερεῶν, hoc est locorum solidorum quinque. EUCLIDIS « τόπων πρὸς ἐπιφάνειαν, hoc est locorum ad superficiem duo. « ERATOSTHENIS de medietatibus duo. Itaque omnes libri sunt nu- « mero triginta et unus. » — Voyez Papp. *Collect. mathem. à Commandino in lat. conv.* In-fol. Bononiæ, 1660.

[2] Le mot de science ou de connaissance renferme nécessairement deux choses : l'une est la vérité, et l'autre l'évidence. En effet

opinion, ظن, un *jugement*, اعتقاد, porté sur une chose quelconque, mais un jugement immuable, tel que le jugement exprimé par cette proposition : le tout est plus grand que sa partie.

Or, il ne peut y avoir de jugement, sans qu'il y ait une personne qni juge et une chose jugée; et il ne peut y avoir de jugement immuable qu'autant que la chose jugée est elle-même immuable.

La connaissance est donc le jugement d'une chose immuable; le connu est cette chose immuable en tant qu'elle est jugée; et le connaissant celui qui juge une chose immuable. معنى لا يمع فيه التغيّر.

Quant au jugement porté sur une chose muable ou sujette au changement, il ne peut être regardé comme connaissance, parce que la chose muable n'existe pas constamment sous la même forme; tel est le jugement que nous exprimons par cette proposition, *Zéid est debout;* car il se peut que Zéid ne soit pas debout à l'instant du jugement, mais qu'il y soit dans tout autre temps.

Néanmoins ce qui dépend du temps comme l'objet de ce jugement, *Zéid est debout*, ou *a été debout*,

ce qui n'est pas la vérité ne peut être *connu*. Qu'un homme nous dise tant qu'il voudra qu'il connaît très-bien une chose, si ce qu'il dit se trouve faux par la suite, il sera forcé d'avouer qu'il n'avait pas une *connaissance*, mais une opinion. Pareillement si une vérité n'est pas évidente, la connaissance de l'homme qui la soutient ne sera pas plus sûre que celle de ceux qui soutiennent le contraire, car si la vérité suffisait pour constituer la connaissance ou la science, toute vérité serait connue, ce qui n'est pas. Hobbes, *De la nature humaine*, ch. VI.

peut donner lieu à un jugement vrai, et si l'on est assuré qu'il est vrai, il pourra être nommé *connaissance,* quoique par extension et parce qu'il ressemble à la connaissance, en ce que c'est un jugement vrai, car, dans le sens propre et rigoureux du mot *connaissance,* la connaissance ne doit varier dans aucun temps. فامّا العلم على تحقيق فهو الذى لا يصحّ فيه التغيّر فى وقت من الاوقات

Observons encore que la connaissance étant un jugement, et un jugement ne pouvant avoir lieu sans une personne qui juge, il ne peut y avoir de connaissance sans qu'il y ait une personne qui connaisse (*aliquis noscens*).

Le jugement porté sur une chose immuable est de deux espèces, selon que celui qui juge cette chose immuable sait ou ne sait pas qu'elle est telle; car autre est le jugement d'une chose immuable, autre le jugement de son immuabilité.

De là, celui qui juge une chose immuable et qui sait que son jugement porte sur une chose telle est savant non-seulement en cette chose, mais par la connaissance de son immuabilité, il sait encore qu'il la connaît de science certaine, et c'est ce qui constitue le *vrai connaissant* (*verè noscens*).

Au contraire celui qui juge une chose immuable sans savoir qu'elle est telle peut bien être regardé comme savant en cette chose, mais comme il ne sait pas s'il la connaît de science certaine, parce qu'il ignore si elle est muable ou immuable, et qu'il juge sans

l'évidence et non d'une manière absolue, mais par voie d'admission ou de confiance dans la bonté d'une opinion, ou seulement par convenance, il ne peut être appelé *connaissant* que relativement à la chose et non relativement à son immuabilité, ce qui, réuni, constitue la vraie connaissance.

La connaissance est aussi de deux espèces, connaissance de fait et connaissance virtuelle. العلم بالفعل و العلم بالقوّة

La connaissance de fait est celle qui résulte du jugement de quelqu'un qui juge, et la connaissance virtuelle est celle qui aurait lieu si le jugement était porté.

Et puisque la connaissance est un jugement et qu'un jugement ne peut avoir lieu sans une personne qui juge et sans une chose jugée qui est le connu (*notum*), et qu'en outre la connaissance est de deux espèces, connaissance de fait et connaissance virtuelle, le connu sera aussi de deux espèces : *connu de fait* et *connu virtuellement*. معلوما بالفعل و معلوما بالقوّة

Le connu de fait (*realiter notum*) est celui qui est connu à celui qui peut juger, et le connu virtuellement (*virtualiter notum*) est celui qui peut lui devenir connu.

Nous avons dit que le connu doit être une chose immuable; ainsi les choses immuables peuvent être considérées sous deux rapports, selon qu'elles sont ou peuvent être l'objet du jugement de celui qui juge.

D'après tout ce qui précède, le connu sera néces-

sairement une chose immuable, que cette chose soit ou ne soit pas encore jugée par celui qui juge.

Les connus se subdivisent encore en tant qu'ils ont ou n'ont pas pour objet la quantité, ال كمية ; nous ne nous occuperons ici que de ceux qui sont relatifs à la quantité.

Or, il y a deux espèces de quantité : la *quantité discrète* ou *disjointe* et la *quantité continue*. الكمية المنفصلة و الكمية المتصلة

La quantité discrète est de deux sortes; telles sont pour la première *les lettres qui composent les mots* et pour la seconde, *les nombres;* الحروف الالفظ و العدد.

La quantité continue est de cinq sortes : savoir *la ligne*, *la surface*, *le solide*, *le poids* et *le temps* ou *la durée*, etc. الخط و السطح و الجسم و الثقل و الزمان.

Suivent des considérations très-étendues sur les divisions, subdivisions et propriétés de ces sortes de quantités.

L'auteur termine ces prolégomènes par la définition des *rapports*, نسبة; il explique ce que l'on entend par *lignes connues de grandeur et de position* خط معلومة الوضع و القدر, et passe aux propositions géométriques qui forment le corps de l'ouvrage, divisé comme nous l'avons dit en deux livres.

ÉNONCÉS DES PROPOSITIONS.

LIVRE PREMIER.

PROPOSITION I.

Lorsque d'un point connu de position on tire une droite de grandeur connue, l'extrémité de cette droite est sur la circonférence d'un cercle connu de position[1]. اذا خرج من نقطة معلومة الوضع خط مستقيم معلوم فان نهايته على محيط دايرة معلومة الوضع. (Fig. 1.)

PROPOSITION II.

Lorsque du centre, من مركز, d'un cercle connu de grandeur et de position, on mène une ligne droite à la circonférence et qu'ensuite on l'incline sous un angle connu, ثم انعطف على زاوية معلومة, et que le rapport de la première ligne à la seconde est connu, وكانت نسبة الخط الاول الى الثانى معلومة l'extrémité de la seconde ligne est sur une circonférence de cercle connue. (Fig. 2.)

PROPOSITION III.

Lorsque d'un point connu de position dans un cercle connu de grandeur et de position, le point connu étant autre que le centre du cercle, on mène une ligne droite à la circonférence et qu'on prolonge cette droite directement, si le rapport de la première ligne à la seconde est connu, l'extrémité de cette se-

[1] Les planches jointes à la notice rectifieront suffisamment ce qu'il y a d'incomplet dans cette proposition et dans quelques autres.

conde ligne sera sur une circonférence de cercle connue de position. (Fig. 3 et 4.)

PROPOSITION IV.

Lorsque d'un point connu de position, dans un cercle connu de grandeur et de position, le point étant autre que le centre, on mène une droite à la circonférence, et qu'ensuite on incline cette droite sous un angle connu, si le rapport de la première ligne à la seconde est connu, l'extrémité de cette seconde ligne sera sur une circonférence de cercle connue de position. (Fig. 5 et 6.)

PROPOSITION V.

Lorsque d'un point connu de position on mène à une droite connue de position une autre ligne droite et qu'ensuite on l'incline sous un angle connu, si le rapport de la première ligne à la seconde est connu, l'extrémité de cette seconde ligne sera une ligne connue de position. (Fig. 7.)

PROPOSITION VI.

Lorsque de deux points connus de position on mène deux lignes droites qui se coupent en un point où elles forment un angle connu, و التقيا على نقطة و احاطا عند تلك النقطه زاويه معلومة, ce point sera sur une circonférence de cercle connue de grandeur et de position. (Fig. 8.)

PROPOSITION VII.

Lorsque de deux points connus de position on

mène deux lignes droites qui se coupent en un point où elles forment un angle connu, et qu'ensuite on prolonge directement une des deux lignes, si le rapport de cette ligne à son prolongement est connu, son extrémité sera sur une circonférence de cercle connue de position. (Fig. 9.)

PROPOSITION VIII.

Lorsque de deux points connus de position on mène deux lignes droites qui se rencontrent en un point et qui sont égales entre elles, le point est une ligne droite connue de position. (Fig. 10.)

PROPOSITION IX.

Lorsque de deux points connus de position on mène deux lignes droites qui se rencontrent en un point et que le rapport de ces deux lignes, savoir, celui de la plus grande à la plus petite, est connu, le point de rencontre est sur une circonférence de cercle connue de position. (Fig. 11.)

PROPOSITION X.

Lorsque de deux points connus de position on mène deux lignes droites qui se rencontrent en un point, si l'on joint ce point aux deux autres, et ceux-ci entre eux, par des lignes droites, et que le triangle qui en résulte soit connu de grandeur, le point de rencontre sera sur une quatrième ligne droite connue de position. (Fig. 12.)

PROPOSITION XI.

Si entre deux cercles égaux on mène une droite parallèle à la ligne qui joint les deux centres et que les deux extrémités de la première ligne soient semblablement placées à l'égard des deux cercles, cette ligne sera égale à celle qui joint les deux centres. (Fig. 13.)

PROPOSITION XII.

Lorsque entre deux cercles égaux, connus de grandeur et de position, on mène une ligne droite parallèle à la ligne qui joint les deux centres et qu'on prolonge directement la droite par l'une de ses extrémités, si le rapport de cette droite à son prolongement est connu, l'extrémité de ce prolongement sera sur une circonférence de cercle connue de grandeur et de position. (Fig. 14.)

PROPOSITION XIII.

Lorsque d'un point connu de position on mène à une ligne droite connue de grandeur et de position, une ligne droite coupant la première et prolongée directement, ثمر خرج على استقامة, si le rapport de cette ligne à son prolongement est égal au rapport des deux parties de la ligne connue de grandeur et de position, l'extrémité du prolongement est sur une ligne droite connue de position. (Fig. 15.)

PROPOSITION XIV.

Lorsque d'un point connu on mène à une ligne droite connue de grandeur et de position une autre

droite qui la coupe, et qu'on prolonge cette droite directement, si le produit de cette droite par son prolongement est égal au produit des deux parties de la ligne, فصار ضرب القسيم الاول فى الثانى مثل ضرب قسيم الخط احد مما فى الاخر, connue de grandeur et de position, l'extrémité du prolongement de la seconde ligne droite se trouve sur une circonférence de cercle connue de position. (Fig. 16.)

PROPOSITION XV.

Lorsque de deux points connus on mène à un cercle connu de grandeur et de position deux lignes qui se coupent dans l'intérieur du cercle et que l'on prolonge ensuite jusqu'à la circonférence, si le produit des deux parties de l'une des deux lignes est égal au produit des deux parties de la seconde ligne, et que l'on joigne par une ligne droite les deux premiers points de rencontre des deux lignes avec le cercle, cette droite sera parallèle à celle qui joint les deux points donnés. (Fig. 17.)

PROPOSITION XVI.

Lorsque de deux points connus on mène à un cercle connu deux lignes droites qui se coupent dans l'intérieur du cercle; si, prolongées jusqu'à la circonférence, elles sont divisées par le point de rencontre en même rapport, les deux premiers points de rencontre des deux lignes avec le cercle sont sur une circonférence de cercle qui passe par les deux points connus. (Fig. 18.)

PROPOSITION XVII.

Lorsque de deux points connus de position on mène à un cercle connu de grandeur et de position deux droites qui se coupent sur la circonférence du cercle et que l'on prolonge jusqu'à ce qu'elles rencontrent de nouveau la circonférence, si ces deux lignes sont divisées en même rapport à leur point de rencontre, le rapport du produit de l'une d'elles par sa partie comprise dans le cercle, au produit de la seconde aussi par sa partie comprise dans le cercle, est un rapport connu. (Fig. 19.)

PROPOSITION XVIII.

Lorsque deux cercles connus de grandeur et de position sont tangents, et que l'un est dans l'intérieur de l'autre, si l'on mène une droite qui coupe les deux cercles d'une manière quelconque et que l'on joigne par une ligne droite l'un des points d'intersection du petit cercle avec le point de tangence, le rapport du produit des deux parties de la ligne qui coupe les deux cercles au carré de la droite qui joint le point de tangence au point d'intersection du petit cercle est un rapport connu. (Fig. 20.)

PROPOSITION XIX.

Lorsque deux cercles connus sont tangents et que l'un est dans l'intérieur de l'autre متماسّين من داخل, si l'on mène au petit cercle une tangente dont l'extrémité (autre que le point de tangence) soit terminée à la circonférence du grand cercle, et qu'on

joigne par une ligne droite cette extrémité au point de tangence des deux cercles, le rapport de cette dernière ligne à la tangente est un rapport connu. (Fig. 21.)

PROPOSITION XX.

Les mêmes cercles étant donnés, si l'on prolonge la tangente des deux côtés du point de tangence jusqu'à la grande circonférence, la ligne menée du point de tangence des deux cercles au point de tangence du petit cercle et de la tangente coupera en deux parties égales l'arc de la grande circonférence sous-tendu par la tangente au petit cercle. (Fig. 22.)

PROPOSITION XXI.

Lorsque deux cercles connus sont tangents et que l'un des deux est dans l'intérieur de l'autre, si l'on mène du point de tangence un diamètre commun aux deux cercles, et que par le point où ce diamètre coupe le petit on mène une droite qui coupe le petit cercle en un second point, cette droite sera divisée, en ce point, en deux parties telles que le rapport du produit de ces deux parties plus un carré, et du carré de la partie comprise dans le petit cercle, est un rapport connu. (Fig. 23.)

PROPOSITION XXII.

Lorsque dans un cercle connu de grandeur et de position on mène un diamètre connu de position et que sur ce diamètre on prend deux points également éloignés du centre; si de ces deux points on mène deux lignes qui se rencontrent en un point de la circonfé-

rence du cercle, les carrés de ces deux lignes seront connus, et ensemble égaux aux carrés des deux parties du diamètre (à partir d'un des deux points donnés). (Fig. 24.)

PROPOSITION XXIII.

Lorsque de deux points connus on mène deux lignes qui se rencontrent en un point où elles forment un angle aigu et que la somme de leurs carrés est connue, le point de rencontre est sur la circonférence d'un cercle connu de grandeur et de position. (Fig. 25.)

PROPOSITION XXIV.

Lorsque dans un cercle connu de grandeur et de position on mène une corde, وتر quelconque, et qu'on la divise en deux parties, si le produit dè ces deux parties est connu, le point de division, نقطة القسمة est sur une circonférence de cercle connue de grandeur et de position. (Fig. 26.)

LIVRE SECOND.

PROPOSITION I.

Lorsque d'un point connu on mène à un cercle connu de grandeur et de position une droite qui coupe le cercle; si le point donné est hors du cercle et si le rapport de la partie extérieure de la ligne à la partie qui est dans le cercle est un rapport connu, la ligne sera connue de position. (Fig. 27.)

PROPOSITION II.

Lorsque d'un point connu on mène à un cercle connu de position une ligne droite qui sépare du cercle un segment connu, cette droite sera connue de position. (Fig. 28.)

PROPOSITION III.

Lorsque d'un point connu on mène à une ligne droite connue de grandeur et de position une autre ligne droite dont le rapport à une des parties de la première est connu, la seconde droite est connue de position. (Fig. 29.)

PROPOSITION IV.

Lorsque d'un point connu on mène à deux lignes parallèles connues de grandeur et de position une ligne droite qui sépare des deux autres lignes deux parties quelconques, si le rapport de ces deux parties est connu, la ligne menée sera connue de position. (Fig. 30.)

PROPOSITION V.

Lorsque d'un point connu on mène à une ligne droite connue de grandeur et de position une autre ligne droite; si la somme de cette ligne et de l'une des deux parties de la première est connue, la ligne menée sera connue de position. (Fig. 31.)

PROPOSITION VI.

Lorsque de deux points connus de position on

mène à une ligne droite connue de position deux lignes qui, se rencontrant sur cette droite, forment un angle connu, ces deux lignes sont connues de grandeur et de position. (Fig. 32.)

PROPOSITION VII.

Lorsque de deux points connus on mène à une droite connue de position deux droites qui s'y rencontrent, si le rapport de ces deux droites entre elles est connu, ces deux droites sont connues de position. (Fig. 33.)

PROPOSITION VIII.

Lorsque deux lignes droites parallèles sont connues de position, et que, prenant sur l'une d'elles deux points, on mène par ces deux points deux lignes droites qui se rencontrent sur la seconde parallèle, si le produit des deux lignes menées l'une par l'autre est connu, ces deux lignes sont connues de grandeur et de position. (Fig. 34.)

PROPOSITION IX.

Lorsqu'on a deux lignes droites parallèles, connues de position, et qu'on prend sur l'une d'elles deux points quelconques, par lesquels on mène deux lignes qui coupent la seconde parallèle et se rencontrent ensuite; si le triangle formé (par ces deux lignes et la partie interceptée de la première parallèle) est connu de grandeur, la partie interceptée de la seconde sera aussi connue de grandeur. (Fig. 35.)

PROPOSITION X.

Lorsque des deux extrémités d'une ligne droite connue de grandeur et de position on mène deux droites sous des angles connus et qui se rencontrent, خطان على زاويتين معلومتين و التقيا على نقطة, ces deux droites sont connues de grandeur et de position. (Fig. 36.)

PROPOSITION XI.

Lorsqu'on prolonge l'un des côtés d'un triangle dont les côtés sont connus de grandeur et de position, et qu'on prend sur le prolongement un point connu par lequel on mène une droite qui coupe le triangle et sépare de ses deux côtés vers la base deux parties quelconques, si le rapport de ces deux parties est connu, la ligne menée sera connue de position. (Fig. 37.)

PROPOSITION XII.

Ayant un cercle connu de grandeur et de position et une droite connue de position, lorsqu'on mène une tangente au cercle, qui se termine à la ligne connue de position, si cette tangente est connue de grandeur elle le sera aussi de position. (Fig. 38.)

PROPOSITION XIII.

Ayant un cercle connu de grandeur et de position et une ligne droite connue de position, lorsqu'on mène du cercle à la ligne une droite qui fait avec celle-ci un angle connu, si la droite menée est connue de grandeur, elle sera aussi connue de position. (Fig. 39.)

PROPOSITION XIV.

Étant donné entre deux lignes parallèles, متوازيين, connues de position, un point par lequel on mène une droite qui coupe les deux parallèles, si le produit des deux parties de cette droite (à partir du point donné) est connu, la droite sera connue de position. (Fig. 40.)

PROPOSITION XV.

Lorsqu'on a un triangle dont les côtés et les angles sont connus et qu'on mène une ligne du sommet à (un point quelconque de) la base, si le rapport du carré de la ligne au rectangle formé sur les deux segments de la base est un rapport connu, la ligne menée sera connue de position. (Fig. 41.)

PROPOSITION XVI.

Lorsque deux lignes droites qui se rencontrent sont connues de position, et que, prenant un point entre ces deux lignes, on mène par ce point une droite qui coupe les deux lignes connues de position, si le rapport des deux parties de la droite est un rapport connu, cette droite sera connue de grandeur et de position. (Fig. 42.)

PROPOSITION XVII.

Lorsque deux lignes droites qui se rencontrent sont connues de position, et que, prenant un point entre ces deux lignes, on mène par ce point une droite qui coupe les deux lignes connues de position, si le produit

des deux parties de la droite est connu, cette droite sera connue de grandeur et de position. (Fig. 43.)

PROPOSITION XVIII.

Lorsque dans un cercle connu de grandeur et de position on mène une corde qui sépare du cercle un segment connu, et qu'ensuite on prend sur l'un des deux arcs un point autre que le médial, et que de ce point on mène une droite à l'autre segment (jusqu'à la circonférence), puis que des deux extrémités de la corde on tire à ce point deux lignes droites, si le rapport de la somme de ces deux lignes à la première est un rapport connu, cette première ligne sera connue de grandeur et de position. (Fig. 44.)

PROPOSITION XIX.

Lorsqu'un des angles d'un triangle est connu et que du sommet de cet angle on mène une droite qui le divise en deux parties connues, si le rapport des deux segments de la base est égal au rapport de l'un des côtés de l'angle à la ligne, le rapport de cette ligne à l'autre côté sera connu. (Fig. 45.)

PROPOSITION XX.

Lorsque les trois angles d'un triangle sont connus, si de l'un des angles on mène une droite qui divise la base فقسيم قاعدة (ou côté opposé, en deux parties qui soient) dans un rapport connu, la droite sera connue de position. (Fig. 46.)

PROPOSITION XXI.

Lorsque sur la circonférence d'un cercle connu de grandeur et de position on prend deux points par lesquels on mène deux droites qui se rencontrent en un autre point de cette circonférence et qu'on joint aussi par une droite les deux points donnés, si le triangle formé est connu de grandeur, les deux lignes menées des deux points seront chacune connues de grandeur et de position. (Fig. 47.)

PROPOSITION XXII.

Lorsque sur la circonférence d'un cercle connu de grandeur et de position on prend deux points par lesquels on mène deux droites qui se rencontrent en un autre point de cette circonférence, si le produit des deux droites est connu, chacune de ces droites sera connue de grandeur et de position. (Fig. 48.)

PROPOSITION XXIII.

Lorsqu'on a un cercle connu de grandeur et de position et une droite connue de position et qu'on mène une autre droite qui coupe le cercle et aboutit à la ligne connue de position, si la droite menée est coupée par la circonférence en un rapport connu (celui de la partie comprise dans le cercle à la partie comprise entre la circonférence et la ligne), et que l'angle formé par cette droite et la ligne soit connu, la droite sera connue de grandeur et de position. (Fig. 49.)

PROPOSITIONS XXIV ET XXV.

Lorsqu'on a deux cercles connus de grandeur et de position et qu'on mène une droite tangente aux deux cercles, cette droite est connue de grandeur et de position.

PREMIER CAS OU PROPOSITION XXIV.

Si les deux points de tangence sont d'un même côté de la ligne qui joint les centres. (Fig. 50.)

DEUXIÈME CAS OU PROPOSITION XXV.

Si les deux points de tangence ne sont pas d'un même côté de la ligne qui joint les centres. (Fig. 51.)

Telles sont, dit en terminant Hassan ben Haithem, les choses que nous avions à dire; elles sont d'une utilité majeure pour la résolution des questions géométriques et n'ont été dites par aucun des anciens géomètres, et, comme ce que nous en donnons suffit à notre dessein, nous finirons ici cet opuscule.

La proposition suivante se trouve placée à la suite de l'ouvrage :

«Étant donné un quadrilatère incliné, reconnaître si on «peut y circonscrire un cercle ou non.» (Fig. 52.)

Marquez les angles par les lettres A B C D, prolongez C D directement vers G, vous aurez l'angle G C A; prenez sur C G la quantité C H et sur C A la quantité C T, puis sur B D prenez B K = C H et sur B A, B I = C T; mesurez la distance de H à T, et si cette distance est égale à celle de I à K, on pourra inscrire le quadrilatère dans un cercle;

mais si elle est plus petite ou plus grande on ne le pourra pas.

En effet, dans tout quadrilatère incliné, si deux angles opposés sont égaux à deux droits (comme A C D et A B D valent deux angles droits), les deux angles D C A et A C G valent aussi deux droits ; or l'angle A C D étant adjacent, il reste A C G égal à A B D. Ajoutez : un cercle qui passera par trois des angles passera aussi par le quatrième.

L. AM. SÉDILLOT,

Professeur d'histoire au collége royal de S. Louis.

DESCRIPTION

De l'ancienne Géorgie turke, comprenant le pachalik d'Akhaltzikhé et le Gouria; traduit de l'arménien du docteur Indjidjian [1], par M. BROSSET.

Au nord et à l'est, l'*Akhaltzikhé* confine à l'Ibérie; au sud, à la juridiction de Cars; au sud-ouest, à celle d'Erzrhoum; enfin, du côté du couchant, au Laistan. Ses frontières s'étendent jusqu'à celles des deux anciennes provinces de Gougark et de Taïk, appartenant à la Grande Arménie. Comme ces deux dernières sont occupées depuis longtemps par les Ibériens, et sont jusqu'à ce jour peuplées d'Ibériens en grand nombre, ou d'Arméniens parlant leur langue, on donne à la plus grande partie du pachalik le nom de Vrastan, et en turk, Kourdjistan, i. e. Ibérie.

L'air y est pur; il y a de hautes montagnes et de vastes forêts. Le grand fleuve Djorokh traverse le

[1] *Asie*, tom. I, pag. 129 sqq.

pays; la rivière Adjara, affluent du grand Djorokh, est mentionnée par Constantin Porphyrogénète sous le nom d'Adzara (*De admin. Imp.* chap. 46). Enfin, on y trouve le Kour, fleuve qui se mêle à l'Éraskh, et d'autres rivières moins importantes; la Chawcheth, l'Artahan, la Parkhar, etc.

La terre est très-fertile, et porte en abondance le blé, l'orge, et d'autres sortes de racines et de fruits. Le *khaghogh* (raisin), le *though* (figue), le *déghdz* (la pêche), le *serkévil* ou *soumakh* (le coing); l'olive, dans la province d'Ardvin; des légumes aussi doux que volumineux, dont le poids s'élève quelquefois jusqu'à trois ou même quatre oques; le *bolc* (navet), qui pèse de deux à trois oques. La fécondité du pays est si grande, qu'il envoie de tous côtés ses produits, et principalement dans le ressort d'Erzrhoum. Il y a une quantité de chèvres (*aïdz*), qui peuvent, chaque jour, fournir jusqu'à quinze ou vingt oques de lait. Dans le peu de villages qu'on y trouve, eu égard à la grandeur du pays, on voit pour l'ordinaire des monastères encore debout, et des églises de belle construction, la plupart abandonnés ou détruits. Les habitants sont en grande partie des Turks renégats de l'Ibérie ou de l'Arménie. D'autres villages servent de résidence encore à des chrétiens arméniens ou ibériens, la plupart de race arménienne. Lorsqu'en effet, dans les temps anciens, notre domination s'éteignit dans ces contrées, elles servirent de refuge à beaucoup de nos princes; et la masse même de la population, ayant pris peu à peu la langue, les mœurs,

et les usages géorgiens, a (pour ainsi dire) changé de nation. Les langues turke et ibérienne y sont communes : la dernière, même chez les Turks.

Le pachalik d'*Akhltskha* porte le nom de *Tcheltr* à la chancellerie impériale. Bien que Tcheltr (Tcheldir) n'ait point de pacha, car ce n'est encore qu'un village, il était cependant regardé comme la capitale du ressort, et Akhltskha n'en était qu'une dépendance. Mais depuis que les guerres ont dévasté et dépeuplé Tcheltr, Akhltskha est devenu le chef-lieu, et donne son nom au pachalik.

On y compte vingt-quatre districts, dans cet ordre.

1° *Akhlskha*, ou *Akhltskha*. 2° *Livane* ou *Varthin*, l'ancienne *Ardvin*. 3° Le grand et le petit *Artahan*, liva (i. e. résidence d'un préfet turk). 4° *Chevchath* ou *Chaucheth*, liva. 5° *Artanoutch*, liva. 6° *Olthi*, liva. 7° *Souké* dépendant d'*Olthi*. 8° *Djerdjer*, liva. 9° *Djepeltchirik*. 10° *Thavsker*. 11° *Berdekrec*. 12° *Khaliphe*. 13° *Madjkhel*, liva. 14° *Binek* ou *Phenek*, liva. 15° *Bosdkkou* ou *Botsghov*. 16° *Petre*. 17° *Kouthathis*. 18° *Mamervan* ou *Narhiman*. 19° *Tcheltr*. 20° *Akhalkelek*. 21° *Khadjrek* ou *Koule*. 22° *Kharthous*. 23° *Theraleth*. 24° *Edjre* supérieur, *Edjre* inférieur, ou *Adjara*. Dans chaque district est un juge.

Voici les noms actuels des districts de l'Akhltskha.

1° *Akhltskha*. 2° *Narhiman*. 3° *Olthi*. 4° *Phenescert* ou *Phanascert*, ou *Phenek*. 5° *Thavsker*. 6° *Tcheltr*. 7° *Dchevakheth* ou *Dchavakhk*, ancien

district de la province de *Gougark*. 8° *Azghor*. 9° *Gouaplean*. 10° *Akhalkelek*. 11° *Botsghov*. 12° *Chavcheth*. 13° *Imer-Khevi* inférieur et supérieur. *Khev* signifie vallée (en langue géorgienne). 14° *Artanoutch*. 15° *Artahan*. 16° *Ardovin*. 17° *Singoth*. 18° *Madjkhel*. 19° *Adjara* supérieur et inférieur. 20° *Theraleth*. 21° *Parkhal*. 22° *Kiskim*. 23° *Berdagrec* ou *Berdagrac*, odjakhlikh (i. e. apanage héréditaire). 24° *Livané*, odjakhlikh.

Ce dernier district n'est pas distinct de ceux mentionnés dans la description ci-dessus; mais il en contient quatre, ceux d'Ardovin, de Singoth, de Parkhal et de Kiskim.

I. AKHLTSKHA.

Akhaltsikhé, véritable nom de ce pays d'après la prononciation ibérienne, signifie nouveau fort; c'est un chef-lieu, une ville forte, et la résidence d'un pacha, qui défend la frontière militaire (serhat سرحد *ser-hadd*) de la juridiction ottomane, contre les Ibériens et les Persans. La citadelle en est forte et bâtie sur un plateau de difficile accès, près d'une rivière qui se jette dans le Kour. Sa population est de 30,000 familles turkes, géorgiennes, et arméniennes en plus grand nombre que ces dernières. Il y a plusieurs mosquées, bazars et pézazisthan, vulgairement

[1] Le mot *Serhat* n'est point arménien, mais il sert à transcrire le mot persan cité dans le texte, ou l'arabe ثغر *Tsoghr*. Je crois que c'est le même qui a passé anciennement en géorgien, sous les formes *Mzghwari*, *Sazghwari* et *Mdzghwari*.

pézesten (*bezestins*), avec un grand nombre de boutiques. On y compte quatre églises : Sourb-Nichan (sainte Croix), bâtie en pierres, de *forme aiguë*, comme *patriarcale*, c'est pour cela que les Turks l'appellent *Sivri K'elisa* [1]; *Sourb-hohannès* (saint Jean); *Sourb-astovadzadzin* (sainte Vierge), aux capucins; la quatrième appartient aux Géorgiens.

Avant de passer au pouvoir des Turks, Akhltskha était l'apanage héréditaire de Manoutchehr, fils de Ghazé, prince ibérien. Mais l'an 988 de l'hégire, Moustapha pacha ayant conquis le Chirvan par ordre du sultan Mourad III, des grands de la Géorgie de ces contrées se firent musulmans, et obtinrent de la Turkie le don de ce district à titre de propriété héréditaire. Depuis, les Persans s'en rendirent maîtres, le vizir Kénan pacha le leur enleva de nouveau sous Mourad IV, l'an 1045 de l'hégire, les habitants ayant livré volontairement leur citadelle après vingt-trois jours de siége. Six autres places fortes passèrent avec celle-ci au pouvoir des Turks, et le tout fut donné en apanage à Sépher-pacha [2], dont la race l'occupe encore de nos jours. Plusieurs mosquées, khans, bains et colléges y ont été construits.

Il y a d'autres villages habités en grande partie par les Turks :

1° *Iwlita*, habité par les Arméniens. 2° *Tskhoulis*. 3° *Pamadj*. 4° *Vale*, population mélangée. 5°

[1] I. e. *l'église pointue*.

[2] Nous possédons, et nous donnerons ailleurs la liste des athabeks d'Akhaltzikhé, d'après une chronique arménienne inédite.

Ordjodja. 6° *Orhal*. 7° *Tskhalthouile*, qui signifie *eau chaude* [1], parce qu'il en possède une source. 8° *Sadjel*. 9° *Irka*. 10° *Aph*. 11° *Khac*. 12° *Marta*. 13° *Arhal*, population mélangée. 14° *Tsinoupan* [2]. Il y a deux villages de ce nom, éloignés l'un de l'autre. 15° *Marhel*. 16° *Oute*, population mélangée. 17° *Meïtan*. 18° *Polajour*, population mélangée. 19° Le grand et le petit *Penara*. 20° *Oundza*. 21° *Varkhan*. 22° *Khondjkha*. 23° *Apastouma*, population mélangée. 24° *Otskhe* [3]; ce pays ayant été ravagé, il y a environ trente-six ans par les *Lezkis*, les habitants se sont portés à *Apastouma*. 25° *Tsakhan*. 26° *Tskhourtadjor* [4]; *Djor* est un mot ibérien qui signifie *croix*. 27° *Souri*. 28° *Irka* [5]. 29° *Dzirha*. 30° *Tatanis*. 31° *Khoma*. 32° *Glte* [6]. 33° *Dznis*. 34° *Kholthakhev* [7]. 35° *Andhria*. 36° *Khizaparhva*, village arménien d'environ cent maisons. 37° *Kherthez*, population mélangée. 38° *Celsounta*. 39° *Cirka*. 40° *Tizvir*. 41° *Vel* [8], village arménien d'à

[1] C'est la transcription des mots géorgiens *Tsqali thbili*, eau chaude.

[2] Transcription des mots géorgiens *Tsin ouban*, village antérieur.

[3] *Les vingt arbres*, en géorgien.

[4] Je pense que ce sont les mots géorgiens *Tsqrtha djouari*, église de la coudée.

[5] Ce mot est écrit, sans aucune différence, comme le nom du neuvième des villages ici mentionnés.

[6] En géorgien *Clde*, rocher.

[7] En géorgien *Qowltha khewi*, vallée de tous.

[8] En géorgien *campagne*, c'est un pays dont le nom ne se trouve dans aucune carte, et que nous n'avions pu fixer lors de la traduction de la *Chronique géorgienne* (voyez pag. 17).

peu près cent maisons. 42° *Nakalake*[1], population mélangée. 43° *Coucoupo*. 44° *Khovel*[2]. 45° *Aticeon*. 46° *Dzrhe*. 47° *Irme*. . . etc.

II. NARHIMAN.

Les habitants croient que *Narhiman* est une altération du nom ancien Mamrouan, mentionné par Vardan, sous David Couraplate[3]. Aussi à la chancellerie impériale l'écrit-on plus justement *Mamervan*. Il y a dans les montagnes une grande quantité de chèvres sauvages, dont la chair est une agréable nourriture. On trouve encore des filons d'une argile blanche, appelée *cavidj* par les habitants, et que l'on emploie au lieu de savon. Cette terre blanchit mieux encore que le savon, même à l'eau froide; mais elle est aussi plus corrosive. Celle de *Basen* est moins abondante, et a bien moins de vertu.

Le petit fort de Narhiman est construit au pied d'une montagne escarpée, dans un petit vallon, et peut contenir cent maisons, turkes pour la plupart. Il sert de résidence au bey du district, et au juge. Au-dessus s'élève un grand rocher, que les habitants ont attaché à la montagne par de puissantes chaînes, de

[1] En géorgien *habité comme une ville*.

[2] En géorgien *Qowel*, tout.

[3] Il y eut un prince arménien, David Curopalate, qui céda la province de Taïk, la même dont Akhaltzikhé fait partie, à l'empereur Basile II en 991 (voyez *Histoire du Bas-Empire*, t. XIV, p. 157 et 184). Quant à l'historien Vardan ici mentionné, je n'en trouve un de ce nom que beaucoup plus tard, à l'époque des invasions des Mongols.

peur qu'il ne s'écroulât sur leurs têtes. Le fort est traversé par une petite rivière du même nom, dont les eaux sont claires et limpides. Sur le flanc de la montagne, et plus haut que le fort, est une chapelle dédiée à un saint inconnu, bien que quelques-uns pensent que le saint ou la chapelle ont donné leur nom au district. Là se rendent à la fête de la Transfiguration une quantité de pèlerins, attirés par les nombreux miracles que l'on en raconte.

III. OLTHI.

On croit que ce nom vient de celui d'Okhtik mentionné par Vardan au temps du Curopalate David. Il y a une ville de ce nom, grande et murée, dans le district d'Olthi entre Artanoutch et Erzrhoum, à deux journées environ de la première, et à trois de la seconde. Bâtie dans la plaine, au pied d'une montagne, elle est traversée par une rivière qui en tire son nom. La ville a des faubourgs hors de son enceinte. Les habitants en sont Turks et Arméniens. L'air y est malsain, extrêmement chaud en été, et d'un froid insupportable en hiver; aussi y a-t-il parmi les habitants beaucoup d'aveugles et de boiteux, et des lèpres fréquentes. Le sol produit des pêches, des coings, des *meghra pop* (pastèques), des *sekh* (melons), et du blé; il produit aussi beaucoup de *Thouth* (دود *doud*) mûres, dont on fait de l'eau-de-vie; mais il ne produit pas de vin. C'est la résidence d'un bey, soumis au pacha. Ce district confine à celui d'Erzrhoum, et la

VII. ARTANOUTCH.

Ville murée, à un jour de distance d'Ardovin, au pied d'une montagne rocheuse, peuplée de Turks, et d'Arméniens qui y ont une église nouvellement bâtie. Il y a une mosquée, un collége, une maison de bains construite par Sépher-pacha, dont nous avons parlé plus haut. Elle possède un fort sur la saillie d'une haute caverne, où l'on ne peut arriver que par un seul chemin. La roche qui lui sert de base est si escarpée que les bêtes de somme ne vont qu'à la moitié de la pente; le reste se fait à pied avec beaucoup de fatigues.

Cette montagne si extraordinaire est enfermée d'une enceinte d'épaisses murailles, autrefois très-élevées, maintenant partie en ruines et dégradées, partie ayant conservé leur ancienne hauteur. Il y a une grande glacière creusée dans le roc; on y voit encore deux énormes colonnes formées de quartiers de roches et de gros moellons, et une petite église tout en pierres: hors de la ville est un cimetière appelé le cimetière de la maîtresse ou de la reine. Les habitants racontent que ces ruines que l'on aperçoit sur la cime du rocher sont celles du palais d'un roi ou grand seigneur, bâti par lui pour ses noces; et que, lorsqu'il amena son épouse, elle mourut à l'endroit où est le cimetière. En effet, le nom d'*Artanouch* est peut-être l'altération d'*Artanoïch*, ou mieux *Vardanoïch*, qui est chez nous un nom de femme.

A côté de la ville, au bas d'une colline, on re-

tagne et d'un lac de même nom. Le lac, situé au nord d'Akhalkelek, à peu de distance, donne naissance à une petite rivière qui, après avoir passé à Akhalkelek, puis à Pikelek, se mêle à celle d'Artahan, et, avec elle, forme le Kour; on y trouve un poisson à écailles rouges, nommé *alapalghi*. Au voisinage de ce lac, il y en a plusieurs de moindre dimension.

Phalath, lac au midi d'Akhalkelek. Sa circonférence est d'environ quinze heures, et sa forme circulaire. L'eau est douce et profonde; elle ne reçoit et ne produit aucun autre écoulement que des torrents d'orages. Il n'y a pas d'îles; mais on y trouve une immense quantité de poissons à écailles rouges, plus délicieux qu'en aucun autre endroit, et pesant de dix à vingt-cinq oques.

VI. CHAVCHETH.

Ce district, qui est un apanage, est situé au nord d'Artanoutch, à un jour de distance, et à deux journées d'Akhltskha. Il y a une rivière qui sort du lac Pharhavan, et porte le nom de Chavcheth, qui, réunie à celle d'Artahan, forme le Kour.

Sathlel [1], ville dans la petite juridiction du même nom, bâtie au pied d'une montagne, sur la rivière de Chavcheth. Il y a une citadelle; les habitants sont Turks et Arméniens.

Para, ville au pied d'une montagne, sur la Chavcheth, habitée par des Turks et des Arméniens.

[1] En géorgien *polissoire*.

VII. ARTANOUTCH.

Ville murée, à un jour de distance d'Ardovin, au pied d'une montagne rocheuse, peuplée de Turks, et d'Arméniens qui y ont une église nouvellement bâtie. Il y a une mosquée, un collége, une maison de bains construite par Sépher-pacha, dont nous avons parlé plus haut. Elle possède un fort sur la saillie d'une haute caverne, où l'on ne peut arriver que par un seul chemin. La roche qui lui sert de base est si escarpée que les bêtes de somme ne vont qu'à la moitié de la pente; le reste se fait à pied avec beaucoup de fatigues.

Cette montagne si extraordinaire est enfermée d'une enceinte d'épaisses murailles, autrefois très-élevées, maintenant partie en ruines et dégradées, partie ayant conservé leur ancienne hauteur. Il y a une grande glacière creusée dans le roc; on y voit encore deux énormes colonnes formées de quartiers de roches et de gros moellons, et une petite église tout en pierres: hors de la ville est un cimetière appelé le cimetière de la maîtresse ou de la reine. Les habitants racontent que ces ruines que l'on aperçoit sur la cime du rocher sont celles du palais d'un roi, ou grand seigneur, bâti par lui pour ses noces; et que, lorsqu'il amena son épouse, elle mourut à l'endroit où est le cimetière. En effet, le nom d'*Artanouch* est peut-être l'altération d'*Artanoïch*, ou mieux *Vardanoïch*, qui est chez nous un nom de femme.

A côte de la ville, au bas d'une colline, on re-

marque un bâtiment construit de grandes pierres, mais abandonné et sans habitants.

Devant la ville est la vallée de *Djehenem dere* (جهنم دره la vallée de l'enfer), où passe un cours d'eau affluent du Djorokh, et une route percée avec art, qui conduit à une porte de fer; derrière est une caverne où nul habitant n'ose pénétrer; car, dès que l'on y entre avec une torche, la torche s'éteint: phénomène qui glace tout le monde de frayeur. Au-dessus de la caverne est une église déserte et abandonnée pour le moment, construite en pierres énormes. Constantin Porphyrogénète (*De adm. Imp.* ch. XLVI, n° 126, imprimé à Paris) appelle ce lieu *Artanoudzi,* changeant le *ch* en *dz,* pour la prononciation grecque, et décrit ainsi cette ville : « Artanoudzi « est une place forte, entourée, comme il convient à « une grande ville, d'un large fossé; elle commerce « avantageusement avec Trébizonde, l'Ibérie et les « Avasges (Aphkhaz), avec l'Arménie qui en est « voisine, et l'Assyrie. Le pays d'Artanoudz, ou de « la ville d'Arzin, est vaste et fertile, et rempli d'Ibé- « riens, d'Avasges et de Miskhes [1]. » Nos livres anciens que nous avons pu consulter ne disent rien de cette ville.

Tandzot, ville autrefois, n'est plus qu'un village et une plaine, traversée par un ruisseau qui se joint à l'Artanouch, et avec cette dernière tombe dans le *Djorokh.* Il y a auprès un plateau élevé où se trouve l'ancienne citadelle, de peu d'importance.

[1] Ce sont les habitants des monts Moschiques.

VIII. ARTAHAN.

Ce district de l'ancienne province de *Gougark* ressortit maintenant à celle d'*Akhltskha,* et se partage en deux : le grand et le petit. Il y a une place forte de même nom au nord-ouest d'*Erzrhoum,* à cinq marches environ de distance, à deux journées d'*Artanoutch*, sur une rivière qui porte le même nom, et qui est la branche principale du Kour. La ville est murée, et la citadelle au milieu; aux environs sont des forêts de chênes.

Ceola, ville à un jour de distance d'Artahan, sur une montagne de la longue chaîne qui s'étend, à dix journées de là, jusqu'à Cars et Erzrhoum. Les bestiaux y sont nombreux et admirables, et elle en envoie tous les ans dans diverses provinces, mais surtout à Erzrhoum, à Gaiseri et Thogath; comme aussi de son fromage, qui est merveilleusement gras.

IX. ARDOVIN.

C'est un pays fertile où l'on trouve une abondance de racines, de simples et de fruits : le *khndzor* (pomme), le *tantz* (poire), le *salor* (fruit inconnu), le *thouz* (figue), le *thouth* (mûre), le raisin, et surtout des *nourh* (grenades), grosses et délicieuses, et des olives. Depuis *Ardovin*, en effet, jusqu'à *Berdagrac*, sur le *Djorokh,* c'est pour ainsi dire une forêt d'oliviers d'une qualité excellente. L'huile s'en exporte dans toutes les provinces voisines. La ville qui porte le nom du district est située au bas d'une

montagne au sud-ouest du Djorokh, à un quart d'heure du fleuve, à deux journées de la mer Noire, à trois d'Akhltskha. Il y a deux mille maisons, dont plus de cinq cents d'Arméniens, le reste de Turks; il s'y trouve trois églises. La citadelle, bâtie d'ancienne date, au haut d'un rocher escarpé, immédiatement sur la rive du fleuve, est maintenant abandonnée et en ruines. On travaille à Ardovin le lin et le *aladja*. Elle est ordinairement la résidence des frères du pacha. On compte cinquante villages dans le district, dont la plupart sont turks.

Perda, Opiza, Forda, sont trois villages du district d'Ardovin, où il y a beaucoup d'églises et de couvents à cloches, bâtis en pierre et remarquables par leur grandeur, mais déserts et abandonnés. On en rencontre aussi plusieurs dans d'autres endroits de ce district.

Ischkhan, fort village de l'ancienne province arménienne de *Taïk,* au midi d'Ardovin, plus loin de ce lieu que d'Artanouch. Les habitants sont généralement Turks. Il y a une grande église en marbre, avec une coupole ronde, où l'on voit encore debout des tables, et à l'intérieur quelques grandes colonnes. Sur la coupole est une croix resplendissante que l'on a courbée à coups de boulets, ne pouvant y monter à cause de l'escarpement. Près de l'église est un monastère abandonné. Aux environs, il y a beaucoup de villages turks; en voici les noms : *Escepa, Najvia, Ourdzouma, Khatila, Jampal, Thkhladzor, Trhapen, Mourghoul* (village révolté), *Pachgez,*

Dchkhala, *Khopha* (où commence le district de *Parthouma*), *Tcharhpieth*, *Bazria*, *Varhdchca*, *Tholcom*, *Pechazoul*, *Irsa*, *Petroul*, *Ozlavour*, *Khepa*, *Kasimeth*, *Kiurkeaned*, *Melo*, *Taneled*, *Phlidzor*, *Dzeghlispir*, *Mamadzminta*, *Ergindz*, *Pez*, *Dzor*, *Eotheiuz*, *Khot*[1], *etc.*

X. SINGOTH ET MADJKHEL.

Le premier de ces districts a un village où se trouvent quelques monastères et des tours abandonnées. Et, parmi les villages du district de *Madjkhel*, il y en a deux sur une rivière, vis-à-vis l'un de l'autre, appelés *Nounea* et *Manea*, du nom de deux saintes filles qui ont converti les Ibériens.

XI. ADJARA INFÉRIEUR ET SUPÉRIEUR.

Ce district est situé sur un ruisseau du même nom, sortant des montagnes, à trois journées d'Akhltskha, dont la chaîne s'étend jusqu'à *Kouthathis*. Ce ruisseau est plus large, et ses eaux plus fécondantes que le *Djorokh* même, avec lequel il se confond vers la forêt de *Khakhaper*. Sur ses deux rives sont des forêts d'arbres fruitiers d'espèces diverses, poussant sans culture. Il y a beaucoup de villages de Turks venus d'Ibérie.

[1] Parmi ces noms plusieurs paraissent arméniens; deux sont géorgiens : *Dzéglispir*, face de la colonne de bois, *Mama-tsminda*, père saint.

XII. PARKHAL.

Ce nom est une altération de l'ancien *Parkhar,* district montagneux à la frontière de la *Lazique,* faisant autrefois partie de la province de *Taïk,* et confinant aux districts de *Baberd* et de *Sper.* On y trouve des *alodch* (chèvres) ou Tchephitch excellentes, et des mines de bon fer. Le village de *Parkhal,* chef-lieu du district, est situé au pied de la haute montagne du même nom, au sud-ouest d'Ardovin, à quatre journées environ de ce lieu et d'Erzrhoum. Ville autrefois, il est réduit par l'anéantissement de la population à n'être qu'un village habité par des Turks, et traversé par un ruisseau du même nom. Il y reste une église tout en pierre, en forme de berceau, avec trente-deux fenêtres, portée sur trente-deux colonnes de marbre. Sur chacune de ces colonnes est une inscription ibérienne exprimant « qu'il y a dans ce lieu « de grands trésors, suffisants pour construire une église « du double plus vaste; mais ces trésors ne sont pas « en moi, mais dans une autre colonne. » Comme cette inscription était répétée sur chacune d'elles, les habitants bouleversèrent toute la terre au pied des colonnes, sans rien trouver. Vers 1779 ils firent donc venir un homme savant et expert en ces sortes d'écritures, qui, les ayant lues, conjectura que la place du trésor n'était pas à la base, mais au sommet de l'édifice. Comme à la partie supérieure de la façade il y avait une petite fenêtre ronde, et, devant, un grand noyer dont les branches s'inclinaient de ce côté, y

ayant placé une grande poutre et ayant pu pénétrer, on en tira, dit-on, jusqu'à huit coth[1] d'argent ou le quart d'un kile (ce sont des dragmes sans légende, et hexagones); et, pour sauver le reste du pillage (car le bruit commençait à se répandre), on abattit aussi l'arbre. Près de l'église est un monastère en ruines.

Les montagnes de *Parkhal* étant, par rapport à *Baberd*, du côté du vent *Phoïragh* (nord), les habitants du côté de la province de *Baberd* ou *Païpourd*, appellent *Parhkal* le vent *Phoïragh*, parce qu'il souffle de cette partie des montagnes par rapport à eux.

XIII. CISCIM ET BERDAGRAC OU BEDEGREC.

Il y a dans le premier de ces districts un village qui en porte le nom, et des vignobles très-fertiles nommés *Khavou Pagher*. Il y a beaucoup de moucherons.

Le nom du second paraît altéré des deux mots *berd agarac* (lieu de citadelles), et dérivé du nom de la province ancienne de *Berdatsphor* (vallée des citadelles). La terre en est fertile, et porte une quantité

[1] C'est le mot géorgien *codi*, boisseau, dont la grandeur varie de canton à canton, de 8 à 12 litra; le litra est de 8 livres 3/4 russes (*Code* man. VIII, 121; *Vocabulaire géorgien-français*, au mot *litra*). Selon Soulkhan, le codi, mesure variable selon les pays, doit être de 10 litra nouveaux et du poids de 200 thoukhth. Le kilac ou phokhal est la moitié du cod, le gouch est la moitié du kilac, le tagan est la moitié du gouch, le codic est la moitié du tagan, et le nathkhir la moitié du codic, ou la 32e partie du codi.

d'excellent vin. Les villages sont tous construits sur des ruisseaux qui se jettent dans le *Djorokh*, et peuplés d'indigènes arméniens, la plupart mahométans : peu ont conservé la foi chrétienne.

Berdagrac, fort village portant le nom de son district, situé sur le Djorokh, près d'une montagne. Les habitants en sont Turks, et l'on y trouve quelques anciennes églises. Sa citadelle, jadis forte, paraît en ruines. Au sommet d'une verte montagne est une source qui épanche ses eaux au lever du soleil, et les tarit au moment de son coucher.

Coutrachen, *Dzetcounts*, sont des villages habités par des Arméniens. La population d'*Azdvants* s'est mahométisee nouvellement. *Karecarmoundch*, *Mskhourcout*, supérieur et inférieur, sont deux villages arméniens. *Itsadzor, Salordchour,* sur un grand affluent du Djorokh, appelé aussi *Salourdchour : Honout*, *Houncameg*, *Teort*, *Kelise*, *Arsis*, *Ochnakh*, où il y a beaucoup de moucherons, *Tchorcants*, *etc.*

Khotrdchour, juridiction dans le district de Berdagrac, à environ cinq journées d'Erzrhoum, et environ dix heures au sud-ouest de son chef-lieu, s'étend à l'occident du Djorokh, sur lequel elle a un pont de bois. Ce district est divisé en trois parties par des cours d'eaux qui, se réunissant à *Djidjapagh*, à l'extrémité de la juridiction, forment une petite rivière. Celle-ci, après quatre heures de cours au sud-est, va tomber dans le Djorokh : le lit en est peu large, à cause des montagnes aussi hautes que de difficile accès qui l'environnent comme des murailles, et ne lais-

sent voir que le ciel aux voyageurs. Pour se frayer un passage dans cette route horrible, il faut passer tantôt sur un bord, tantôt sur l'autre. Les diverses branches dans lesquelles se partage la rivière en question lui ont fait donner le nom de *Khotordchour*, vulgairement *Khotrdchour* (eau tortueuse). Les parties montagneuses du district sont aussi froides que la province d'Erzrhoum, mais les vallées y sont plus chaudes. Le pays est hérissé d'escarpements et plein de vallons et de monticules de terre, d'où jaillissent mille sources d'une eau excellente. Les pâturages y sont abondants pour le bétail, et les forêts nombreuses et d'essences d'arbres divers.

On ne trouve à Khotrdchour aucun individu étranger à la nation arménienne, ni Osmanlis, ni Kourdes, ni Lazes. Seulement, au printemps, ces derniers traversent le pays pour aller à Erzrhoum, et annuellement deux ou trois cents sujets du *Lazterepei* (Bei de la vallée laze) viennent s'y soustraire à ses exactions. On y trouve beaucoup de noix et de thouth; dans les vallons, où la chaleur est plus grande, il y a du raisin, mais de basse qualité : celui-là seul est bon qui pousse près du Djorokh, où il y a beaucoup de vignobles, de là à *Sper*. Quant aux autres fruits, il y en a peu, et tous les produits du lieu ne suffisent que pour six mois; pour le restant de l'année on s'approvisionne à Sper. En hiver beaucoup d'habitants vont servir de divers côtés.

Dans le même ressort sont sept ou huit villages ou quartiers arméniens, tous voisins l'un de l'autre.

1° *Djidjapagh;* 2° *Crman:* comme il appartient au même chef-lieu que le précédent, les actes judiciaires et relatifs à l'impôt ou *salïan* les considèrent comme ne faisant qu'un; 3° *Cisac;* 4° *Tholochenk* ou *Tholochentsdrner;* 5° *Khandatzor;* 6° *Siuneats* ou *Sounints;* 7° *Caghmkhout;* 8° *Geghout.* Chaque village a son église en pierres, seulement *Caghmkhout,* indépendamment de la sienne, en possède une autre aussi de pierres, sur une montagne, au milieu d'un bois de pins, dédiée à saint Jean. A en croire les habitants, c'était un temple du feu (*Mehean*), au temps de l'idolâtrie. On y conserve encore les instruments des sacrifices, marmites et foyers en os [1]. On en voit de pareils dans la chapelle de saint George à Khotrdchour, autour de laquelle sont de grands arbres *Gihi* (genièvres), tombés depuis longtemps. Il y a encore un autre petit village arménien nommé *Aregdem.*

PARTIE DE L'ARMÉNIE QUI CONFINE À L'IBÉRIE OU A L'EMPIRE RUSSE [2].

Les Ibériens appellent *Somkheth* toute l'Arménie, et spécialement la portion qui en est tombée sous leur pouvoir, et les Arméniens Somekhi, dénomination déjà ancienne, puisque Vardan dit que les Ibériens la donnaient au Tachir, et à la province de *Gougark* où le Tachir était renfermé. « Son frère puîné

[1] C'étaient des tubes ayant la forme de l'os de l'avant-bras dans lequel les adorateurs de Mithra conservaient le feu sacré.

[2] Indjidjian, *ibid.* 275 sqq.

« (de Sembat II, le Tiéghéracal), dit-il, hérite de Tachir « de Sevord, de Tzoroget de Caien, de Caidzon, « Khorkhorhounik, bâti dans le pays creux, qui com- « prend Khochorhni et Khorhacert, Baghounik ou « Baghcert, dans la province de Tachir, et plusieurs « autres forts importants lui échoient dans la succes- « sion de Gourgen : ce que les Ibériens appellent « *Somkheth*[1]. »

Cette portion septentrionale de la grande Arménie est moins étendue que les deux autres. L'*Outi*, ancienne province de l'Arménie-Majeure, la principale partie de celle de *Gougark*, et un peu de celle d'*Artsakh*. Elle est inconnue aux principaux géographes de l'Europe, qui la rangent pour la plupart dans la description de l'Ibérie. Après lui avoir appartenu d'abord, elle a passé avec tout le reste sous la domination russe. Malgré sa position au nord, le climat en est moins froid que ceux d'Erzrhoum, de Mouch et des contrées les plus glaciales de l'Arménie. Voici les localités les plus remarquables.

Thiphlis, avec altération ou renversement du géorgien *Thbilis Kalaki*, ou simplement *Kalaki*, la ville. Ce nom se retrouve dans les anciens livres sous la forme corrompue *Tphkhis* ou *Tphghis* (voy. à ce sujet l'*Arménie ancienne*), capitale et résidence des rois ibériens, située dans la province ibé-

[1] On pense que le nom de *Somkhethi*, donné à l'Arménie par les Géorgiens, vient de *Samkhari*, qui dans leur langue signifie le midi, d'où se forme *Samkhrethi*, le pays du midi; mot conservé dans le *Code géorgien* (III, 152), et par corruption *Somkhéthi*.

rienne de *Karthl,* sur la rive nord du Kour, à dix journées d'*Érévan,* à six verstes à l'est d'*Akhltskha,* au pied d'une montagne qui se rattache à celles de l'Ibérie. Si du côté du fleuve elle est sans murailles, l'enceinte en est fortifiée d'ailleurs. Elle a cinq portes. Au nord est une bonne citadelle, bâtie sur un plateau par les Turcs en 1576, lorsqu'ils se rendirent maîtres de tout le pays de Karthl, sous le commandement du célèbre Moustapha-pacha, Simon-Khan, alors souverain du pays, n'ayant pu lui tenir tête[1]. Le Djihan-Numa lui donne deux citadelles et trois portes, celles-ci vis-à-vis l'une de l'autre. Le fleuve Kour passe au milieu. De deux côtés les murs ont été construits sur de grands rochers, dont la distance étant très-peu considérable, ne laisse au fleuve que dix coudées de largeur. La ville est grande, commerçante, peuplée en grande partie d'Arméniens et de quelques Ibériens ou autres étrangers. Le nombre des Persans était déjà très-diminuée et réduit à rien, avant la grande catastrophe de 1795, quand l'eunuque Aga-Mohammed-Khan s'empara de Tiflis. Le palais du khan d'Ibérie, sur une éminence près du Kour, est l'ornement de la ville. Devant est une place entourée de boutiques : il y a encore ailleurs des maisons de commerce. Les Arméniens y ont deux supérieurs, l'un envoyé d'*Edchmiadzin,* l'autre également délé-

[1] Simon-khan n'est autre chose que Simon Ier ou le Grand, roi de Géorgie : comme il conserva la foi chrétienne, c'est à tort qu'on lui donne ici le nom de khan. Voyez son histoire, *Chronique géorgienne,* de 1558 à 1599.

gué du couvent d'*Haghpat*, tous deux ayant diverses églises.

1° La grande église du fort, construite en l'an 80 de l'ère arménienne (632), résidence du délégué d'Haghpat; 2° La petite église du fort; 3° Vank ou l'église de Vank dédiée à l'Assomption de la Vierge, à côté de la ville, sur le Kour, résidence du supérieur à Tiflis, d'Edchmiadzin. On l'appelle aussi Pacha Vank; 4° Sahacachen, en l'honneur de la sainte Vierge; 5° L'église de Karak, dédiée à saint Jean-Baptiste; 6° Bethghehem, dédié à la mère de Dieu, au plus haut de la ville; 7° L'église des Vierges, au-dessous, et non loin de la précédente, dédiée à saint Étienne, premier martyr: on y voit un de ses bras et une partie de son chef; 8° Saint George Moughni, ainsi appelé d'un autre saint George Moughni, que l'on trouve en Arménie au mont Aragadz, d'où une partie de ses reliques fut apportée; tout près est une chapelle nouvellement construite; 9° Djcrachen, ainsi nommée de ce qu'elle fut commencée dans un accès de colère, les Arméniens d'Ibérie appelant la colère *djcr*[1]: au reste, elle est dédiée à la mère de Dieu; 10° Norachen; 11° L'église de Cozma et Damien, où l'on conserve une partie des reliques de saint George; 12° Sourbnichan; 13° Kamoients, église de saint Gabriel.

L'évêque ibérien s'appelle Tbiléli, ou le Thiphlisian; il y a en outre dans la ville le patriarche de

[1] Ce mot n'est pas dans le dictionnaire arménien, les Géorgiens disent *Djawri*, mot dérivé du persan.

Géorgie, ou en leur langue le *gathaligos* [1], qui y réside pour être plus près du prince, car son siége est à Tskhetha. L'église principale est Sion, ancien édifice à coupole, construit de pierres dures, résidence de l'évêque. 2° *Antchis-khati*, ou plutôt *Atchntis-khati*, i. e., image dessinée, consacrée au voile où était la face du Christ, et qu'il envoya à Abgar [2]. Les Ibériens racontent qu'ils le conservent depuis longtemps dans cette église. C'est, après Sion, la plus belle église de Tphilis; elle regarde le levant, et est située sur une éminence près du Kour. 3° Tout près, sur la même ligne, sont l'église et la maison du catholicos. 4° *Khareba*, église de l'Annonciation, bel édifice, construit en ce siècle par les Latins. Mais dans les différends qui s'élevèrent entre eux et les Géorgiens, au temps de Tahmourès, ou Tahmrhaz khan, père du roi Érécli, elle passa au rite des derniers, et les Latins reçurent en échange un terrain du voisinage, où ils élevèrent une petite église. 5° *Sourb-georg*, devant le palais du khan. 6° *Dzminta sameba*, ou la sainte Trinité. 7° *Petre* et *Pawle*, saint Pierre et saint Paul. 8° *Metekh*, église à coupole,

[1] Le fait est que les Géorgiens écrivent *catholicos* ou *cathalicos* indifféremment; cependant la dernière manière est la plus commune.

[2] *Khati* signifie en effet image : mais l'autre partie du mot, quelque forme que l'on adopte, n'est point géorgienne. On trouve même dans Guldenstädt Antchis-khati, et dans Chardin Anguescat : ce dernier voyageur avance que Angues est le nom donné par les Géorgiens au roi Abgar. Voyez du reste pour plus ample description de Tiflis, Chardin, édit. Langlès, II, 72-140; Guldenstädt, I, 268-272; *Journ. asiat.* nov. 1828.

dédiée à la mère de Dieu, de l'autre côté du pont.

Il y a deux mosquées à Tphilis, abandonnées dès avant la révolution, et sur les minarets de laquelle ne crie pas le muezzin.

Hors de la ville, au sud-est, sont d'excellents bains chauds; là, sur des sources d'eau chaude, ont été construits autrefois des bains à coupole, en pierre, de peu de grandeur, qui donnent à la ville son nom de *Tphilis kalaki*, ou ville aux eaux chaudes : près des bains est l'église arménienne de saint Sarg. A l'autre extrémité de la ville, au delà d'un petit ruisseau, sont une petite plaine nommée *Taphi thag*, qui est la demeure propre des Arméniens, et les églises de *Taphi thagh* et de *Kamoients*[1]. Sourb Sargis de Taphi thagh est sur le bord du Kour, près de *Vank;* l'autre église est dans le voisinage. Au temps de Dahmourès khan ci-dessus nommé, les Lesghis commirent beaucoup de ravages et de destructions autour de la ville et dans les lieux circonvoisins, au point que villes, villages, habitations, tout fut pendant longtemps déserté par les populations. Mais en 1795 le khan de Perse fondit sur Tphilis, de concert avec les Lesghis, et, après vingt-un jours de siége, tua ou dispersa les habitants de Tphilis, la pilla et emmena le reste en captivité à Érivan, à Cendjé, à Thévriz[2].

[1] Kamoienk est une famille arménienne de Tiflis, qui a donné son nom à deux églises.

[2] Voyez l'histoire détaillée de la prise de Tiflis dans la seconde partie de nos *Mémoires inédits*, § 6. Paris, 1833.

Quant aux productions du pays, voyez la description du Karthl en Ibérie [1].

Havlabar, village en deçà du pont, près de l'église susmentionnée de Methekh, peuplé d'Arméniens. Il y a une église appelée *Meliki vank,* celle du seigneur Asdovadzatour, et celle de *Melik Misael.*

Haghpat et *Sanahin* sont deux villages à une heure de distance l'un de l'autre, près du fort village de Domanis, à trois jours au sud de Tphilis, et environ à une journée au nord-est de Lorhi. L'un et l'autre ils possèdent de grands monastères dont il est parlé dans l'*Arménie ancienne,* province d'Outi. Haghpat surtout est remarquable par ses magnifiques chapelles, et par les tombeaux des rois et des grands hommes. Vis-à-vis du monastère est une caverne sur une montagne escarpée, où les chefs du monastère conservaient le dépôt de leurs livres, par crainte des incursions des montagnards. Ce couvent fut, depuis son origine, exposé à beaucoup de malheureux événements, aussi bien que tous les environs, par les courses des anciens Lesghis; souvent il fut pillé, et demeura désert, surtout il y a quarante ou cinquante ans. Mais tout fut rétabli pour la dernière fois par les ordres du roi Éréclé; Abraham Vardapet Thékirtaghtsi fut nommé supérieur, et son disciple Pétros, sur l'indication des vieillards, ayant été instruit au sujet de la caverne, fit venir de Tphilis d'habiles charpen-

[1] Cette partie du travail du docteur Indjidjian n'était pas, à notre grand regret, terminée ou du moins imprimée, à l'époque de sa mort, arrivée récemment à Constantinople.

tiers, qui, par des travaux divers, pénétrèrent dans le rocher, et ouvrirent la porte de la caverne, où l'on trouva une quantité de livres en style de fer et en style rond[1]; la plupart étaient gâtés et si altérés qu'on n'en trouva qu'un en bon état, contenant l'explication du Cantique des Cantiques, par Grégoire de Nysse, écrit dans le Taron l'an 400 de l'ère arménienne (952).

Il y a près de Tphilis des mines d'argent. Sur un petit affluent du Kour, non loin des villages dont on vient de parler, est un pont magnifique, d'une seule arche, et aux deux côtés du pont, des *khans* ou hôtelleries, avec beaucoup de chambres pour l'avantage des voyageurs.

Cota, district autrefois nommé *Cotaik*, n'est plus qu'un grand village à deux heures de Tphilis, apanage de Dawith Sardar, gendre du roi Érécli, célèbre par sa valeur. Les Lesghis, dans une de leurs incursions, il y a plusieurs années, l'ont détruit.

Domanis ou *Demanis*, fort village avec un bon château, sur une montagne, près d'un affluent du Kour. Il y a 500 maisons d'Ibériens et d'Arméniens; 30 villages géorgiens se groupent dans son voisinage, mais ils ont été ruinés et dévastés il y a cinquante ou soixante ans par les courses des Lesghis. Le territoire est fertile en fruits : à l'orient de la ville, jusqu'au Kour, est la large plaine de *Karaïa* ou *Kharaiaz*, qui est un lieu de pâturages pour les brebis et le gros bétail des habitants de la contrée.

[1] Noms de deux sortes d'écritures arméniennes.

Ozounlar, anciennement *Otzoun*, à dix heures d'*Haghpat*. Sur une colline au milieu du pays est une église à coupole, tout en pierre.

Lorhi, ville forte, ancienne et illustre, sur une rivière qui passe au pays de Ghazakh, et de là se précipite vers le Kour. Sa forteresse est insignifiante. Il y a 300 maisons d'Ibériens, d'Arméniens et de Persans; 20 villages d'Arméniens et d'Ibériens, ruinés en grande partie par les Lesghis, sont dans le voisinage. La terre y est fertile en racines, mais peu en fruits. On y voit beaucoup de Tosakh ou Tchimtchir (buis). Elle ressortissait à l'ancienne province de Gougark, à laquelle Moïse de Khoren attribue aussi la production du buis.

Bampaki-tzor, en turk *Phambouk*. C'est le nom d'un district au milieu des vallées, tiré de sa fertilité en coton (*bàmpak*), bien qu'à présent cette industrie y soit peu cultivée. Les habitants, Arméniens et Persans, formant mille familles, sont *Kéotchêrevli*, ou habitants des tentes. Dispersés en été sur les montagnes environnantes, ils ne descendent que l'hiver dans la plaine.

Ghazakh, fort village, plus grand que Lorhi, sur l'affluent du Kour dont on a parlé; également peuplé d'Arméniens et d'Ibériens.

Gantzasar, monastère sur une montagne, près d'une rivière, à l'est, auprès du lac de Sévan. Son supérieur porte le titre de Catholique comme successeur des patriarches albaniens, mais on dit qu'il n'a pas d'autre juridiction que celle du village en ques-

tion, car Cendjé et lieux environnants dépendent d'Edchmiadzin.

Meitan, bourg à l'extrémité orientale du lac de Sévan, à trois heures du monastère de Gantzasar, peuplé de 100 familles, la plupart arméniennes, et de quelques Persans.

Kendje, *Ghendje* ou *Candja*, autrefois *Gandzac*, nom que quelques-uns lui donnent encore, appartenait à la province d'Artsakh; forte ville à l'est du lac de Sévan, à neuf heures de distance, et à quatre jours d'Érivan; bâtie sur un pays plat, peuplée de 12,000 familles persanes pour la plupart, et le reste arméniennes : résidence d'un khan. Possède un *bezazistan*, vulgairement *bezestin*, et un marché. Comme principal centre du commerce de ces contrées, il y va et vient beaucoup de caravanes. Excessivement riche en soie, elle en expédie dans différentes capitales. Les montagnes du voisinage contiennent des mines de fer. La rivière de *Perper*, qui vient de ces montagnes, lui fournit de l'eau. Son territoire est plein de vignobles et de vergers où naissent presque toutes les espèces de fruits, entre autres quantité de mûres et de figues. Ses grenades sont surtout délicieuses, ainsi que ses *kaghin* (noisettes), et ses raisins, qui fournissent un vin exquis. Son toron, ou *keokpoeasi* [1], est unique dans le monde, et préférable à ceux de Chypre et de Caraman, aussi se transporte-t-il dans tous les environs. Son territoire est aussi renommé pour les chevaux. 40 villages arméniens

[1] Fruit dont les deux noms sont inconnus.

fournis de leurs églises en dépendent, et sont sous la direction du catholicos d'Edchmiadzin.

Chamkor ou *Chamkar,* le *Chemkour* des livres turks; village sur le Kour, au sud-ouest de Perté; il est peuplé en grande partie de Persans, et a une grande mosquée avec de grands minarets.

Kanda, village sur la rive du Kour, au sud-ouest de ce fleuve, peuplé de 250 familles, la plupart lesghies, les autres géorgiennes et arméniennes, presque toutes de pêcheurs, car on trouve dans le fleuve beaucoup de *morhina* (lamproies), quoique ce lieu soit loin de la mer Caspienne. On écorche le poisson, on le sèche, et on va le vendre à Karabagh, à Chaki et dans le Chirvan.

Les lecteurs du *Journal asiatique* sont priés de vouloir bien corriger quelques erreurs assez graves qui sont restées ou se sont glissées à mon insu dans le cahier de février 1834, pag. 171. Lisez ainsi la deuxième phrase : « Il « était fils du prince (et non du Père) Orbéli, juge du « Karthli, frère de Rodam, seconde femme de Chah Na- « waz Ier et mère des rois Artchil III, Giorgi XII et Léwan. « Ce fut par l'ordre des princes ses cousins (et non ses « neveux) susnommés. » Pag. 174, dans l'esquisse généalogique, O, qui représente Orbéli père de Soulkhan, doit être abaissé à la ligne de Rodam, dont ce prince était le frère; Soulkhan doit aussi être placé sur la ligne de Léwan dont il était le cousin germain. BR.

CONTES TURCS

Extraits de *Nazérétin Khodjah*, et traduits par JULIEN DUMORET.

Les trois petits contes qu'on va lire sont extraits de *Nasser eddin khodjah* appelé vulgairement *Nazérétin khodjah*. Cet écrivain facétieux a composé un livre d'histoires écrites en turc, parmi lesquelles on en trouve quelques unes d'assez plaisantes et d'assez originales. En général le style de Nazérétin est simple et naturel, sans être privé néanmoins de cette grâce qui fait le mérite du conteur. Son recueil, qui est très-répandu en Orient, existe à Paris parmi les manuscrits de la Bibliothèque du Roi.

Nous avons eu pendant longtemps à notre disposition un petit manuscrit des œuvres de cet auteur qui, au milieu de toutes les invraisemblances, nous dirons même de toutes les indécences dont il a rempli son livre, a laissé tomber de sa plume des traits pleins d'esprit et de naturel. Nous citerons à l'appui de notre assertion la première des histoires que nous faisons imprimer aujourd'hui et qui nous paraît être la critique la plus ingénieuse de la manière dont on rend la justice en Orient.

I.

« Il n'a chanté ni pour toi ni pour lui,
« il a chanté pour moi. »

Un jour deux Turcs voyageaient de compagnie et, accablés de fatigue ils s'assirent au pied d'un arbre pour se reposer. Un oiseau perché sur une branche les aperçoit et commence à chanter. L'un des voyageurs s'écrie aussitôt : « Il a chanté pour moi. — Ce n'est « pas pour toi, » répondit son compagnon, et à ce sujet il s'éleva entre eux une dispute si vive qu'ils se rendirent au tribunal pour y plaider leur cause. Ils entrent dans la salle d'audience, et le premier ayant pris la parole et expliqué la chose, il dit au cadi (juge), « Faites-le chanter pour moi, » et, pour se le rendre favorable, il lui donna 20 piastres. L'autre s'étant approché à son tour, « Monsieur, je vous en prie, dit-il, « qu'il chante pour moi, » et il remit 40 piastres au cadi. Après cela ils se retirèrent fort inquiets sur le sort de leur procès. Le juge les voyant sortir envoya un *tchaousch* (huissier) pour les ramener. Celui-ci les appela et les conduisit en présence du cadi. « Voyons « le sujet de votre procès, » demanda-t-il au premier. Le vrai croyant répondit : « Monsieur, nous voya- « gions ensemble : un oiseau, perché sur un arbre « s'est mis à chanter en nous apercevant, et nous « ignorons pour lequel de nous deux il a chanté. » Ayant ainsi parlé il s'inclina respectueusement. Le cadi levant alors la tête articula ces mots d'une voix

forte : « Messieurs, il n'a chanté ni pour toi, ni pour « lui, il a chanté pour moi. » Après avoir prononcé ce jugement il les congédia.

II.

« J'aime mon roi jusqu'ici, mais au delà
« j'aime ma vie. »

Sous le règne du sultan Mourad vivait un homme doué d'un grand esprit et qui s'exprimait avec beaucoup d'élégance et de facilité. Il se nommait Indjili tchaousch. Il fut envoyé un jour en ambassade à la cour du roi de Perse. A peine eut-il posé le pied sur le territoire persan, qu'on s'empressa d'annoncer au roi l'arrivée d'un ambassadeur de Constantinople. Le monarque envoya aussitôt à sa rencontre pour le recevoir et ordonna qu'on le traitât avec tous les égards dus à la dignité dont il était revêtu. On le fit descendre dans un hôtel magnifique qui avait été préparé tout exprès pour lui. Trois ou quatre jours après son arrivée, *le grand roi*, sous prétexte de jouir des plaisirs de la chasse, se rendit à une maison de campagne fort agréable où il invita Indjili tchaousch. Non loin de ce lieu était un fossé large et profond. Après quelques instants consacrés à une conversation intéressante, le monarque s'adressant à ses courtisans leur dit : « Que celui qui m'aime le plus franchisse ce fossé. » A ces mots les favoris se hâtèrent de sauter en criant : « Nous vous aimons tous. » Emportés par trop d'ar-

deur, les uns se cassèrent le bras, d'autres se démirent le pied; il y en eut même qui perdirent la vie.

L'ambassadeur quitte enfin sa place, se prépare, relève son *caftan* (robe) et se met à une grande distance du fossé. Tous les spectateurs pensèrent qu'Indjili tchaousch, jaloux de montrer son amour pour le roi, n'hésiterait pas à le franchir. En effet l'ambassadeur commence à courir avec beaucoup de vitesse, mais, arrivé au bord du fossé, il s'arrête tout à coup. « Sautez donc! » dit le roi; Indjili tchaousch se tournant alors vers l'assemblée dit: « J'aime mon roi jusqu'ici, « mais au delà j'aime ma vie. »

III.

« Si l'on vous dit qu'il y en a un seul
« qui ne soit pas cassé, n'en croyez rien. »

Sous le règne des premiers khalifes il y avait à Bagdad un marchand très-avare. Il voulait toujours faire porter ses fardeaux sans rien payer aux commissionnaires. Un jour il promit de donner dix *paras* (sous) à un portefaix, s'il consentait à transporter chez lui une corbeille pleine de vases de porcelaine. Chemin faisant il dit à cet homme: « Mon ami, vous êtes « jeune et moi je suis vieux; vous pouvez encore ga- « gner beaucoup: diminuez donc votre prix d'un para. « —Volontiers, » répondit le portefaix. En causant toujours ainsi il était arrivé à la porte de sa maison, et il avait enfin obtenu du commissionnaire qu'il n'exi-

gerait pour sa peine qu'un seul para. Lorsqu'ils furent au haut de l'escalier, il lui dit : « Si vous consentez à « m'abandonner encore celui-ci, je vous donnerai trois « conseils. — Soit, » ajouta le portefaix. Le marchand reprit : « Si on vous dit qu'il vaut mieux être affamé « que d'avoir le ventre plein, n'en croyez rien; si on « vous dit encore que la pauvreté est préférable aux « richesses, ne le croyez pas; qu'il est plus commode « d'aller à pied qu'à cheval, n'en croyez rien. » Le portefaix surpris de ces paroles lui répondit : « Mon « père, sont-ce là vos conseils? Il y a bien longtemps « que je sais toutes ces choses : je vous ai écouté sans « vous interrompre; à votre tour écoutez-moi aussi : « j'ai un conseil à vous donner que vous n'avez jamais « reçu ni entendu. » A ces mots le marchand se tourne vers lui pour écouter ce qu'il avait à lui dire. Le commissionnaire fit un mouvement et laissa tomber la corbeille par l'escalier. « O mon père, si l'on vous dit « qu'il y en a un seul qui ne soit pas cassé, n'en croyez « rien. » Il dit et quitta cet homme avare qui s'abandonna aux fureurs du désespoir.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 7 avril 1834.

M. Amédée Jaubert fait hommage à la société d'une *Notice sur la dynastie des Cadjars,* qu'il vient de publier.

M. Jaubert, présent à la séance, reçoit les remercîments du conseil.

M. Mohl, au nom de la commission des fonds, propose d'accorder à M. Brosset une souscription de 15 exemplaires pour l'ouvrage qu'il vient de publier sous le titre de *Mémoires inédits relatifs à l'histoire et à la langue géorgienne*, 1 vol. in-8°. Cette proposition est adoptée.

M. le baron Silvestre de Sacy, président honoraire de la société, propose au conseil la publication du texte de la géographie arabe d'Abou'lféda. M. de Sacy entre à cette occasion dans des détails étendus sur la nécessité où se trouve la société de publier en ce moment un travail de quelque importance. Il annonce au conseil qu'il a déjà écrit à Leyde pour obtenir la collation du manuscrit autographe de la géographie d'Abou'lféda, et il offre à la société de diriger cette importante publication. M. Amédée Jaubert, au nom du conseil, prie M. de Sacy de vouloir bien agréer les remercîments de l'assemblée pour cette marque nouvelle de l'intérêt qu'il n'a cessé de prendre aux travaux de la société, et le conseil arrête que, bien qu'il ne puisse être encore rien décidé sur le mode à suivre pour cette publication, il sera fait mention au procès-verbal de la proposition de M. le baron Silvestre de Sacy et de la décision par laquelle le conseil l'adopte.

M. le président honoraire rappelle qu'il a été sursis l'année passée à la nomination d'un président ordinaire du conseil, et il pense que dans l'intérêt de la société il serait utile de ne pas donner suite à ce qui a été fait l'année dernière relativement à la nomination d'un président du conseil. Le conseil arrête qu'il sera fait mention des observations de M. de Sacy au procès-verbal.

M. Lajard lit un mémoire intitulé : *Recherches sur les monuments figurés du culte public de Vénus chez les Assyriens.*

BIBLIOGRAPHIE.

Zohrab the hostage; by the author of Hajji Baba. — Zohrab le prisonnier. Paris, 1833, 2 vol. in-8°.

Ce roman, dans lequel M. Morier a mis en scène le fameux roi de Perse Aga Mohammed, tyran plein d'habileté et d'énergie, mais cruel et sanguinaire, ne manque pas d'intérêt; mais le tableau des atroces cruautés d'Aga Mohammed inspire à la fois l'horreur et le dégoût. Le premier roman du même auteur (Hajji-Baba) offrait un tableau bien plus curieux des mœurs et des préjugés des Persans. La traduction française du nouveau roman, qui paraît avoir été faite par une personne entièrement étrangère à l'étude des langues et de l'histoire de l'Orient, est très-inexacte et incomplète.

Mémoires inédits relatifs à l'histoire et à la langue géorgiennes, composés ou traduits par M. Brosset. 1 vol. in-8° autographié. Prix : 12 fr.

On connaît depuis longtemps le zèle infatigable de M. Brosset et l'espèce de dévouement avec lequel il s'est consacré à faire connaître la littérature géorgienne, jusqu'ici fort peu cultivée par l'Europe savante. Ce volume est un nouveau fruit des veilles de M. Brosset. On y remarque d'abord un aperçu général de la langue géorgienne, dans lequel l'auteur résume ce qui a déjà été écrit sur le même sujet, tant par lui que par d'autres orientalistes. Viennent ensuite des morceaux relatifs à la chiromancie, à l'astrologie et à l'histoire de la Géorgie. A la fin sont quelques modèles de lettres, une chanson, etc. La partie historique,

de beaucoup la plus étendue et la plus importante, offre, entre autres morceaux, une relation de l'invasion de la Géorgie en 1795 par Agha-Mohammed et des événements qui amenèrent l'occupation de cette contrée par les Russes. Comme les traductions sont accompagnées du texte, ce volume peut être considéré comme une espèce de chrestomathie géorgienne. L'auteur a même eu l'attention de reproduire quelques uns des textes dans les divers genres d'écritures usitées dans le pays; ainsi les amateurs pourront s'exercer tout seuls à la lecture des manuscrits. Malheureusement l'ouvrage, au lieu d'être publié par la voie de la presse, n'est qu'autographié, et l'écriture française, qui est de la main de l'auteur, n'est pas des plus belles. A cet inconvénient se joint un manque de pagination uniforme. Il est vrai que ce volume, pour l'exécution, est bien supérieur aux premiers essais de l'auteur; mais il reste encore beaucoup à faire pour que le public prenne goût à ce mode de publication.

Histoire de l'Égypte, depuis la conquête des Arabes jusqu'à celle des Français; par M. Marcel. 1 vol. in-8°.

Cette histoire a été composée pour faire partie du grand ouvrage qui se publie en ce moment sous le titre d'*Histoire scientifique et militaire de l'expédition française en Égypte*; 12 vol. in-8° et atlas. Elle forme le second volume de l'introduction. Il n'a été tiré à part qu'un certain nombre d'exemplaires.

Gul u bulbul, ou *La rose et le rossignol,* poëme turc, par Fazli, publié en turc et en allemand par M. de Hammer. — Pest, 1834, in-8°.

Fazli est un poëte, du seizième siècle de notre ère, très-estimé des Ottomans. Le sujet de l'ouvrage est mystique,

et l'auteur, sous l'image des amours de la rose et du rossignol, a essayé de peindre les flammes de l'amour de l'homme pieux pour le Créateur.

Le texte est imprimé avec un beau caractère nestâlik, et le volume entier est d'une exécution très-remarquable.

La forme des publications des différentes sociétés littéraires asiatiques de l'Inde et de la Grande-Bretagne vient d'être modifiée. Le tome XVIII des *Asiatic Researches* est le dernier que se propose de publier le conseil de la société asiatique de Calcutta; il publie déjà depuis plusieurs mois un journal dans lequel il insère toutes les communications littéraires et scientifiques qui lui sont adressées. Ce journal contiendra les mémoires et les notices qui étaient destinés à paraître dans la série des *Asiatic Researches*. La société littéraire de Madras paraît avoir aussi renoncé à faire paraître la suite de ses *Transactions;* elle a pris la résolution de publier les mémoires qui lui seront communiqués, dans un journal rédigé sous la surveillance de son conseil. La société asiatique de la Grande-Bretagne vient enfin de prendre une décision semblable; elle publiera, par les soins de son conseil, un *Quarterly,* journal dont chaque livraison contiendra deux cents pages environ, et dans lequel trouveront place des mémoires du genre et de l'étendue de ceux qui ont été insérés dans ses *Transactions*, des notices d'une moindre étendue, des nouvelles de l'Orient, des revues critiques des ouvrages orientaux publiés soit en Angleterre et dans l'Inde, soit sur le continent européen.

ERRATUM POUR LE CAHIER DE MARS 1834.

Pag. 214, lig. 23; lisez Ὠκεαμὴ.

Notice d

Par la SOCIÉTÉ : *Mémoires de la Société de Batavia*. Tomes XII, XIII et XIV. In-8°.

Par M. RICHY : plusieurs numéros faisant suite à la collection du journal intitulé *The Bengal Hurkaru and chronicle*.

Par M. EYRIÈS : *Notice de différents voyages en Arabie*, lue à la séance générale de la société de géographie.

M. le président honoraire annonce à l'assemblée que M. Eugène BURNOUF, secrétaire de la société, a été empêché par l'état de sa santé de rédiger le rapport sur les travaux du conseil, pendant l'année qui vient de s'écouler; il prononce ensuite un discours. (Voyez ci-après, pag. 502.)

M. EYRIÈS, l'un des censeurs, en son nom et au nom de M. l'abbé DE LABOUDERIE, fait le rapport sur la comptabilité de la société durant l'année 1833, et annonce que l'ordre et l'économie ont continué de régner dans les comptes, et que la société doit voter des remercîments à cet égard à MM. les membres de la commission des fonds, ainsi qu'à M. le trésorier. M. le président, après avoir consulté l'assemblée, déclare que les conclusions du rapport de MM. les censeurs sont adoptées.

M. REINAUD lit une notice sur les écrivains orientaux qui doivent trouver place dans le recueil général des historiens des croisades, dont l'Académie royale

des Inscriptions et Belles-lettres vient d'ordonner la publication.

M. CAUSSIN DE PERCEVAL lit un fragment de sa traduction du roman d'*Antar*.

M. LANDRESSE lit la première partie d'une notice sur la vie et les travaux de M. Abel Rémusat.

L'heure avancée n'a pas permis d'entendre la lecture du morceau intitulé *la ville de Surate*, poëme de Wali, traduit de l'hindoustani par M. GARCIN DE TASSY, et des fragments sur la littérature géorgienne par M. BROSSET.

M. le président invite MM. les membres de la société à déposer leurs votes pour le renouvellement de la série sortante des membres du bureau et du conseil. On procède ensuite au dépouillement du scrutin, dont le résultat présente les nominations suivantes :

Président : M. Amédée JAUBERT.

Vice-présidents : MM. le comte de LASTEYRIE et CAUSSIN DE PERCEVAL.

Secrétaire adjoint et Bibliothécaire : M. STAHL.

Trésorier : M. LAJARD.

Commission des fonds : MM. FEUILLET, WÜRTZ et Jules MOHL.

Membres du conseil : MM. le marquis DE CLERMONT TONNERRE, GRANGERET DE LAGRANGE, BROSSET et EICHHOFF.

Censeurs : MM. BURNOUF père et EYRIÈS.

TABLEAU

Du conseil d'administration, conformément aux nominations faits dans l'assemblée générale du 28 avril 1834.

PROTECTEUR.

S. M. LOUIS-PHILIPPE,

ROI DES FRANÇAIS.

PRÉSIDENT HONORAIRE.

M. Le baron SILVESTRE DE SACY.

PRÉSIDENT.

M. Amédée JAUBERT.

VICE-PRÉSIDENTS.

MM. Le comte DE LASTEYRIE.
CAUSSIN DE PERCEVAL fils.

SECRÉTAIRE.

M. Eugène BURNOUF.

SECRÉTAIRE-ADJOINT ET BIBLIOTHÉCAIRE.

M. STAHL.

TRÉSORIER.

M. LAJARD.

COMMISSION DES FONDS.

MM. FEUILLET.

WÜRTZ.
J. MOHL.

MEMBRES DU CONSEIL.

MM. HASE.
BURNOUF père.
L'abbé DE LABOUDERIE.
JOUANNIN.
Le comte PORTALIS.
Le comte Amédée DE PASTORET.
MARCEL.
Étienne QUATREMÈRE.
REINAUD.
EYRIÈS.
KLAPROTH.
Le baron PASQUIER.
Le duc DE RAUZAN.
GARCIN DE TASSY.
MABLIN.
Stanislas JULIEN.
BIANCHI.
DUBEUX.
FAURIEL.
Le marquis DE CLERMONT-TONNERRE.
GRANGERET DE LAGRANGE.
BROSSET.
EICHHOFF.

CENSEURS.

MM. EYRIÈS.
BURNOUF père.

AGENT DE LA SOCIÉTÉ.

M. CASSIN, au local de la Société, rue Taranne, n° 12.

N. B. Les Séances du conseil ont lieu le premier lundi de chaque mois, à sept heures et demie du soir, rue Taranne, n° 12.

DISCOURS DE M. LE BARON SILVESTRE DE SACY.

Messieurs

En ouvrant cette séance, le premier besoin que j'éprouve est d'exprimer à la Société, réunie aujourd'hui en assemblée générale, ma vive et bien sincère reconnaissance pour la haute marque de confiance qu'elle m'a donnée, il y a un an, en manifestant le désir que je demeurasse investi encore une année de l'honorable fonction de présider les séances de son conseil, et en se refusant, dans cette seule vue, à remplir la place de président, qu'une perte déplorable, dont le souvenir est loin d'être effacé de l'esprit d'aucun de nous, avait laissée vacante. J'ai dit, Messieurs, qu'en adoptant cette mesure insolite, vous n'aviez eu d'autre but que de me donner un éclatant témoignage de la confiance que vous inspirait mon dévouement aux intérêts de la Société, c'est-à-dire aux intérêts de de la science même dont les progrès sont l'objet et le but de votre association et de vos efforts. Le choix que vous avez fait pour donner un successeur, dans les fonctions de vice-président, à l'honorable M. Kieffer, dont

vous sentiez si vivement la perte, montrait suffisamment combien il vous eût été facile de trouver, parmi les savants orientalistes que vous comptez au milieu de vous, un homme digne, par son caractère, par ses talents, par son zèle, de présider votre conseil, et de diriger ses opérations de la manière la plus propre à répondre à vos intentions, et à ranimer le courage et faire revivre les espérances que des pertes, aussi cruelles que nombreuses, avaient pour un instant frappées d'une sorte de stupeur. Permettez-moi aujourd'hui, Messieurs, de réclamer de votre indulgence, et de l'intérêt même que vous me portez et dont je m'honore infiniment, une autre faveur, qui, sans priver la Société de ce que ma coopération peut encore avoir d'utile pour la direction de ses travaux, me laissera une liberté que réclament mon âge et les nombreux devoirs qui me sont imposés. Ce que je désire, Messieurs, et ce que j'espère, c'est que vous voudrez bien, dans cette séance, revenir à la lettre de votre règlement, et confier le soin habituel de présider le conseil à une personne qui puisse s'acquitter de cette fonction avec une exactitude dont je ne puis plus vous donner l'espérance, et à laquelle pourtant il me coûte toujours de ne pouvoir point entièrement satisfaire. Je n'ai pas besoin de protester auprès de vous, Messieurs, que je serai toujours de cœur au milieu de vous, et que je prendrai part, aussi souvent qu'il me sera possible de le faire, aux délibérations du conseil dont, en me décernant le titre de président honoraire, vous avez voulu que je fisse toujours partie. En complétant votre

bureau par la nomination du président et des deux vice-présidents, vous donnerez une nouvelle activité à la Société, vous la dédommagerez, autant qu'il est en vous, des pertes qu'elle a éprouvées, et vous ajouterez à la reconnaissance dont je vous suis redevable.

Vous aurez à regretter aujourd'hui, Messieurs, qu'une incommodité passagère ne permette pas à M. le secrétaire de vous rendre compte, suivant l'usage, des opérations du conseil depuis votre dernière séance générale, et de ce qui a été fait pendant le même intervalle de temps, tant en Europe qu'en Asie, en faveur de l'étude des langues, de l'histoire et de la littérature de l'Orient. Il vous aurait entretenus des nombreux ouvrages qui ont été publiés, en tout ou en partie, par le comité de traductions de la Société royale asiatique de Londres; de ceux dont s'est enrichie en France la littérature de la Géorgie, de l'Inde ancienne et moderne, et de la Chine; des travaux qui ont occupé la typographie orientale de l'Imprimerie royale, et dont vous ne tarderez pas à voir paraître les premiers fruits. Peut-être eût-il passé sous silence le long et pénible travail qu'il a entrepris et exécuté lui-même, et auquel nous devrons l'avantage d'entendre vraisemblablement mieux que les Parses eux-mêmes ce qui nous reste des écrits de Zoroastre; mais ce silence même eût rappelé à votre souvenir un service si important, rendu à une langue dont nous n'avons ni grammaire ni dictionnaire. Les efforts multipliés et soutenus faits dans toutes les parties de l'Asie où il y a des établissements européens, pour rendre accessi-

bles les langues des indigènes ou en faciliter l'étude, et dont le simple exposé exigerait un temps assez long, n'auraient point échappé à ses consciencieuses investigations. Je ne saurais, Messieurs, suppléer en ce moment à ce qu'il ne lui a point été possible de faire, mais cette lacune pourra être remplie plus tard par lui-même, soit dans votre séance générale de 1835, soit dans le journal de la Société. Et puisque j'ai fait mention de ce journal, je dois me féliciter avec vous des améliorations qu'il a reçues dans le cours de l'année qui finit, et qui ont été le résultat des nouvelles mesures adoptées par le conseil, et du zèle soutenu de M. Reinaud qui a bien voulu se charger de tous les détails de la rédaction et de l'impression. Il y a eu plus de choix et de variété dans la composition du journal, et plus d'exactitude dans sa publication; plus de textes originaux aussi, en diverses langues, ont offert un exercice utile aux personnes qui se livrent à l'étude des idiomes de l'Orient.

Le conseil de la Société a pris, Messieurs, il y a peu, une détermination que vous ne sauriez apprendre sans un vif intérêt : il a arrêté de faire imprimer le texte arabe de la géographie d'Abou'lféda. Une édition lithographiée de ce texte avait été commencée, il a quelques années; mais une seule livraison fut publiée, et la personne qui avait entrepris cette publication, invitée par le conseil à reprendre ce travail, n'a pas cru devoir se rendre à ce désir. Nous avons lieu d'espérer, Messieurs, que, pour l'édition de cet ouvrage, nous obtiendrons la coopération de quelques

jeunes orientalistes de l'université de Leyde, qui possède le manuscrit autographe du sultan de Hama, et nous sommes heureux de pouvoir vous donner l'espoir que M. le Ministre secrétaire d'état de l'instruction publique, juste appréciateur de tout ce qui peut contribuer aux progrès des sciences et des lettres, nous aidera de quelques fonds de son ministère, pour l'exécution de cette entreprise[1]. Ainsi, tandis que nous jouirons bientôt, grâce aux veilles de M. Jaubert et à la libéralité du gouvernement, d'une traduction du célèbre ouvrage d'Édrisi, vous aurez la gloire de mettre entre les mains de tous les orientalistes le texte d'un ouvrage qu'ils ne possédaient que dans la traduction de Reiske, et dont quelques portions seulement, en très-petit nombre, avaient paru en original.

Je me borne, Messieurs, à ce court et très-imparfait exposé, plus propre sans doute à vous inspirer des regrets sur la privation du rapport qui devait vous être fait, qu'à le remplacer, et je n'abuserai pas plus longtemps de votre indulgence. Je dois laisser la parole à ceux d'entre vous qui ont bien voulu consacrer à cette séance quelques fragments de leurs travaux, et à celui qui s'est chargé d'acquitter une partie de votre dette envers la mémoire de votre dernier et à jamais regrettable président.

[1] Avant que la séance fût terminée, l'assemblée a été instruite par une lettre de M. le Ministre de l'instruction publique, qu'il avait accordé pour l'objet dont il s'agit, sur les fonds d'encouragement de son ministère, une somme de deux mille francs.

NOTICE

Sur les trois poëtes arabes *Akhtal, Farazdak* et *Djérir*, par A. Caussin de Perceval.

(Suite.)

FARAZDAK. الفرزدق

Son nom était Hammam (همام) fils de Ghaleb, fils de Sassaa.... fils de Medjachè, fils de Darem.... fils de Témim. Le mot *farazdak* signifie, suivant les uns, un gros pain que l'on fait sécher pour l'émietter; suivant les autres, il désigne la pâte qu'on prépare pour faire ce pain. Quoi qu'il en soit, il paraît que ce sobriquet lui fut donné à cause de la grossièreté et de la laideur de ses traits [1]. Il avait encore le surnom d'Abou feras ابو فراس, expression qualificative du lion, et qui peut-être lui fut appliquée par allusion à la puissance de son talent [2].

Son grand-père Sassaa et son père Ghaleb jouissaient l'un et l'autre d'une haute considération. Il n'est pas hors de propos de les faire connaître par quelques détails qui peignent les mœurs du temps.

Un usage barbare régnait parmi les Arabes avant l'islamisme. Ceux d'entre eux qui étaient pauvres et

[1] *Aghani*, IV, fol. 223.

[2] Il paraît certain du moins qu'il n'eut pas de fils appelé Feras.

sans protection, enterraient souvent leurs filles toutes vivantes, au moment de leur naissance, pour s'épargner le soin de pourvoir à leur nourriture et aussi pour éviter la honte qui eût pu rejaillir sur eux, si, dans la suite, leurs filles eussent été enlevées et déshonorées par leurs ennemis. Sassaa se rendit célèbre par la généreuse philanthropie qui le porta à sauver de la mort un grand nombre de ces jeunes victimes, et lui mérita le surnom de *Mouhyi el Mauoudat* محيى الموؤدات (celui qui rend la vie aux filles condamnées à être enterrées vives.) Voici ce qu'il racontait lui-même :

« Je me présentai un jour devant Mahomet. Il me « proposa d'embrasser l'islamisme. Je le fis et le pro- « phète m'apprit quelques versets du Coran. Je lui dis « ensuite : « J'ai fait autrefois certaines actions pour « lesquelles je voudrais savoir si Dieu me récompensera. « Quelles sont ces actions? demanda Mahomet. J'avais « perdu, répondis-je, deux chamelles prêtes à mettre « bas. Je montai sur un chameau pour les chercher. « J'aperçus de loin deux tentes auprès l'une de l'autre. « Je me dirigeai vers elles et je trouvai dans l'une un « vieillard auquel je demandai s'il avait vu deux cha- « melles pleines portant telle et telle marque, et tou- « chant au moment de leur délivrance. « Elles sont ici, « répondit-il; nous les avons aidées dans leur travail; « elles allaitent leurs petits et leur lait a été d'un grand « secours à une famille pauvre qui t'est alliée par le « sang; car nous sommes descendants de Modhar. » « Tandis qu'il me parlait ainsi, on lui cria de la tente « voisine que la femme venait d'accoucher. » De

« quel sexe est l'enfant? dit-il; si c'est un garçon, nous « partagerons avec lui notre nourriture; si c'est une « fille, qu'on l'enterre. C'est une fille, s'écria la femme. « Quoi! faudra-t-il donc la faire mourir? Épargne-la, « dis-je au père; je t'offre de l'acheter. Mon frère, « répondit-il, comment peux-tu me proposer de te « vendre ma fille? Ne t'ai-je pas dit que je suis un « Arabe de noble race, un descendant de Modhar? Ce « que je désire, répliquai-je, n'est pas d'en acquérir « la propriété et de la posséder comme esclave. Je veux « seulement racheter sa vie, et t'empêcher de la tuer. « — Que me donneras-tu? — Mes deux chamelles et « leurs petits. — Ce n'est pas assez, je veux encore le « chameau que tu montes. — J'y consens, à condition « que tu me le laisseras jusqu'à ce qu'il m'ait ramené « auprès de ma famille; ensuite je te le renverrai. »
« L'accord fut ainsi conclu, et je fis jurer à l'Arabe « qu'il aurait soin de sa fille. Fier d'un acte de bien- « faisance dont j'avais donné le premier exemple parmi « les Arabes, je fis serment que, toutes les fois que « j'entendrais parler d'une fille condamnée ainsi par « son père à être enterrée vivante, je la rachèterais au « prix de deux chamelles nouvellement mères et d'un « chameau. Depuis lors jusqu'au moment où l'islamisme « a aboli cette coutume, j'ai racheté trois cent soixante « jeunes filles. Ai-je mérité par là quelque faveur du ciel? « Mahomet répondit: « Tu as fait une chose belle et mé- « ritoire. Dieu t'en récompense dès aujourd'hui en t'ac- « cordant le bonheur d'embrasser la foi musulmane [1]. »

[1] *Aghani*, IV, fol. 224.

Quant à Ghaleb, il était cité comme un modèle de libéralité, vertu que les Arabes prisent pardessus toute autre, et qu'ils regardent comme un apanage particulier de leur nation.

Trois hommes de la tribu de Kelb avaient fait un pari sur la générosité comparative de certaines familles issues de Tèmim et de Bekr. Ils convinrent entre eux de choisir dans ces familles quelques individus auxquels ils iraient successivement adresser une demande; celui qui la leur accorderait à l'instant, sans s'informer qui ils étaient, devait être déclaré le plus généreux. Chacun des trois désigna un personnage pour être soumis à cette épreuve. Leurs choix tombèrent sur Omaïr de la famille de Chéiban, Thalébè de celle de Mankar, et Ghaleb de celle de Medjachè. Ils se présentèrent d'abord chez Omaïr, et le prièrent de leur donner cent chameaux : « Qui êtes-vous? » leur dit Omaïr. Au lieu de répondre, ils se retirèrent, et allèrent trouver Thalébè. Celui-ci leur ayant fait la même question, ils se rendirent chez Ghaleb, et lui demandèrent cent chameaux. Ghaleb les leur accorda aussitôt; il leur donna de plus des esclaves pour les garder et ne leur adressa aucune question. Ils s'éloignèrent et le lendemain ils renvoyèrent les chameaux. Celui qui avait désigné Ghaleb gagna la gageure[1].

Sous le califat d'Osman, la famine régnant à Coufa où était alors Ghaleb, la plupart des habitants abandonnèrent la ville pour aller vivre dans la campagne. Les Bènou Handala, dont Ghaleb était le chef, et les

[1] *Aghani*, IV, fol. 224 vers.

Bènou Riah, qui avaient pour chef Sahim fils de Ouathil, se trouvèrent réunis dans un lieu nommé Sawar aux environs de Sémawa, sur le territoire des Bènou Kelb, à une journée de distance de Coufa. Ghaleb tua un chameau pour le repas des siens; il en fit cuire la chair et distribua des écuelles de potage aux principaux membres de sa famille. Il en envoya aussi une écuelle à Sahim. Celui-ci la renversa, frappa le serviteur qui l'avait apportée et dit : « Ai-je besoin du re« pas de Ghaleb? S'il tue un chameau, j'en tuerai un « de mon côté. » En effet il égorgea un chameau pour nourrir sa famille. Dès lors les deux chefs se piquèrent d'honneur. Ghaleb tua le lendemain deux chameaux; Sahim en fit autant. Le troisième jour Ghaleb en tua trois; Sahim de même. Le quatrième jour, Ghaleb tua cent chameaux. Sahim, qui n'avait pas amené ce nombre avec lui, n'en tua pas un seul, et conçut un vif dépit.

Lorsque la famine eut cessé et que l'on fut rentré dans Coufa, les Bènou Riah dirent à Sahim : « Tu as « attiré sur nous une honte éternelle. Pourquoi n'as« tu pas tué autant de chameaux que Ghaleb? » Sahim s'excusa sur l'impossibilité où il s'était vu d'imiter son rival. Bientôt pour faire oublier sa défaite et signaler sa générosité, il fit égorger trois cents chameaux, et appela tout le monde indistinctement à venir prendre part au festin. Mais quelques personnes scrupuleuses consultèrent Ali fils d'Aboutaleb, qui se trouvait à Coufa, pour savoir si la religion permettait d'accepter cette invitation. Ali répondit par une défense formelle

de manger la chair de ces chameaux, parce que, dit-il, c'est l'ostentation et l'orgueil qui ont porté Sahim à les tuer, et non le désir louable d'offrir à ses semblables la nourriture nécessaire à la vie. D'après cette décision la chair des trois cents chameaux fut jetée dans le lieu où l'on portait les immondices de la ville et devint la proie des corbeaux et des chiens. Sahim manqua ainsi son but, et l'avantage resta à Ghaleb [1].

Farazdak naquit à Basra dans les dernières années du califat d'Omar fils de Khattab, et commença sous le règne d'Osman à se faire connaître par des vers satyriques. Il pouvait avoir quinze ou seize ans, lorsque son père le présenta au calife Ali, dans la ville de Basra, peu de temps après la *journée du chameau* [2]. « Mon fils, dit Ghaleb, malgré son jeune « âge, est un des poëtes de Modhar. — Fais-lui étudier « le Coran, répondit Ali, cela vaudra mieux pour lui. » Cette parole fit impression sur le jeune Farazdak. De retour à la demeure paternelle, il se garotta les pieds et jura qu'il ne se les délierait pas, avant d'avoir appris le Coran par cœur [3]. On ne dit pas s'il tint son serment.

[1] *Aghani*, vol. IV, fol. 224 verso. — Ebn Khallican, article *Farazdak*.

[2] Journée fameuse, dans laquelle Ali remporta devant Basra une victoire décisive sur Talha et Zobéir. Ayecha, l'épouse chérie de Mahomet, se trouvait dans l'armée des rebelles, montée sur un chameau. Cette circonstance fut l'origine du nom donné à la bataille.

[3] *Aghani*, IV, fol. 243 verso.

Il perdit son père quelques années après, au commencement du règne de Moawia. Ghaleb fut enterré à Cazemè (كاظمة). Farazdak célébra ses vertus dans une élégie funèbre dont voici un des premiers vers :

« Le linceul vient d'envelopper un homme du sang « de Darem, dont les mains versaient des bienfaits, « dont le caractère était noble et élevé [1]. »

Farazdak conserva toujours une profonde vénération pour la mémoire de son père; il rendait à son tombeau une espèce de culte de respect et d'amour filial, et toute personne qui réclamait de lui un bon office au nom de Ghaleb, était assurée de le voir épouser vivement ses intérêts.

Un esclave qui avait fait avec son maître un contrat pour racheter sa liberté moyennant une certaine somme, ne pouvant parvenir à se la procurer, s'enfuit et alla dresser une tente au lieu où Ghaleb était enterré. On en donna avis à Farazdak. L'esclave vint bientôt lui-même à Basra se présenter au poëte, qu'il trouva dans une société d'amis. Il l'aborda en lui récitant ces vers :

« Je me suis réfugié près du tombeau de Ghaleb « fils de Léila, craignant de périr, ou d'être ramené « de force à la servitude.

« Du fond de la tombe du fils de Léila, une voix

[1] لقد ضمّت الاكفان من آل دارم
فتى فايض الكفّين محض الضرايب
Aghani, IV, fol. 225.

« m'a dit : Vas à la ville trouver Farazdak, là est ta « délivrance [1]. »

« Mon père a dit vrai, » répondit Farazdak. Aussitôt il fit une quête parmi les assistants, et remit à l'esclave le produit de cette collecte, qui s'élevait à une somme supérieure à celle qui lui était nécessaire pour obtenir sa liberté.

Lorsque Hadjadj fils de Youcef donna le gouvernement du pays de Sind à Tèmim fils de Zéid, celui-ci se rendit à Basra, enròla de gré ou de force dans les troupes qui devaient l'accompagner tous les jeunes gens qu'il lui plut de désigner, et partit pour remplir sa mission. Il y avait à cette époque environ vingt ans que Ghaleb n'existait plus. Une femme âgée ayant dressé une tente sur sa tombe, Farazdak lui demanda le motif qui l'avait conduite en ce lieu. « J'y suis ve- « nue, dit-elle, dans l'espoir que le tombeau de cet « homme généreux me protégera contre le malheur « qui m'accable. — Quelles sont tes peines? lui dit Fa- « razdak, je les ferai cesser, s'il plaît à Dieu. — J'ai « un fils, répondit-elle, que Tèmim fils de Zéid a « emmené avec lui. C'était mon unique enfant et mon « seul soutien. » Farazdak s'informa du nom du jeune

[1] بقبر ابن ليلى غالب عذت بعد ما
خشيت الردى او ان اردّ على قسر
فخاطبنى قبر ابن ليلى وقال لى
فكاكك ان تلقى الفرزدق بالمصر

Aghani, IV, fol. 244.

homme, apprit qu'il s'appelait Khonaïs, et dit à la mère : « Retourne chez toi, je me charge de te rendre « ton fils. » Aussitôt il écrivit à Tèmin une pièce de vers dans laquelle il lui parlait ainsi :

« Tèmim fils de Zéid, ne rejette pas ma demande ; « ne me laisse pas languir dans l'incertitude.

« Accorde à ma prière Khonaïs; ce sera un bien-« fait pour moi, à cause de l'intérêt que m'inspire une « mère qui a perdu le boire et le manger,

« Une mère qui est venue, ô Tèmim, se mettre « sous la protection de Ghaleb et de sa tombe dont la « terre appelle les rosées du ciel.

« J'espère en toi; car tout le monde connaît la no-« blesse de ton caractère, comme on sait que tu es un « lion quand le feu de la guerre est allumé [1]. »

Lorsque cette épître fut remise à Tèmim, il demeura dans le doute sur la manière dont il devait lire

[1] تميم ابن زيد لا تكونن حاجتى
بظهرٍ ولا يخفى علىّ جوابها
وهب لى خنيسًا واحتسب فيه منّةً
لغيرة امّ لا يسوغ شرابها
اتتنى فعاذت يا تميم بغالب
وبالحفرة الساقى عليها ترابها
وقد علم الاقوام انك ماجد
وليث اذا ما الحرب شبت شهابها

Aghani, IV, 238. — Ebn Khallican, art. *Ferasdak*.

le nom du jeune homme. Il se fit présenter l'un après l'autre ses soldats, et leur demanda successivement comment ils s'appelaient. Il s'en trouva six qui portaient des noms comme *Khonaïs* (خنيس) ou *Hobaïch* (حبيش)[1]. Tous les six reçurent de lui des présents et la permission de retourner dans leurs familles.

Vers le milieu du règne de Moawia, Farazdak, dont le talent avait déjà une grande célébrité, fut obligé de quitter Basra, sa patrie, pour se soustraire à un danger qu'avait attiré sur lui son esprit satirique. Il avait lancé de sanglantes épigrammes contre les familles de Fakim et de Nehchel, qui portèrent des plaintes au gouverneur de l'Irak, résidant alors à Basra. Ce gouverneur était Zyad, fils illégitime d'Abousofyan, mais que le calife Moawia avait reconnu pour son frère, malgré le vice de sa naissance, à cause de son mérite distingué. Zyad avait beaucoup de considération pour quelques membres des deux familles attaquées par Farazdak; il voulut faire saisir le poëte pour le punir. Farazdak, qui connaissait l'extrême sévérité de Zyad, prit la fuite, et alla d'abord demander asile aux descendants de Bekr ebn Waïl, à Coufa. Bientôt, ne se croyant pas assez en sûreté parmi eux,

[1] Ces noms se confondaient nécessairement dans l'écriture, parce que l'usage des points diacritiques n'était point alors connu. Il s'introduisit néanmoins vers cette époque, c'est-à-dire sous Abdalmélik, quarante ans environ après la rédaction du Coran par ordre d'Osman. Il paraît que Nasr ebn Acem fut l'inventeur de ces points. Peu après, Aboulasouad inventa les motions. M. de Sacy, *Mémoires de littérature*, vol. L.

il abandonna l'Irak et passa dans le Hedjaz. Il se rendit à Médine et fut bien accueilli par le gouverneur, Saïd fils d'Elassy [1]. Il se livra dans cette ville au vin, à la société des chanteuses, et aux intrigues de galanterie. Néanmoins il conserva les bonnes grâces de Saïd, dont il avait su, par ses louanges, captiver la bienveillance. Il lui avait un jour récité ces deux vers :

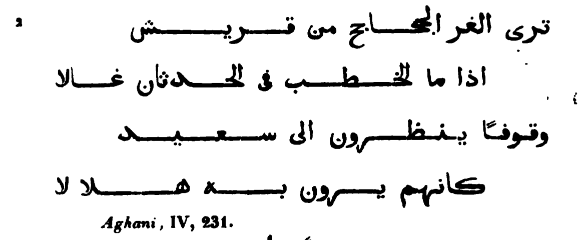
« Dans les moments de crise et d'alarme, on voit « les plus nobles personnages du sang de Coraïch,

« Debout autour de Saïd, les yeux fixés sur lui « comme sur un astre secourable.... [2]. »

Merwan fils de Hakem, qui depuis fut calife et qui était issu de Coraïch, se trouvait présent. Il suivit Farazdak qui sortait et lui dit en plaisantant : « Abou « féras, au lieu de nous faire tenir debout, tu aurais « dû nous faire asseoir [3]. — Non pas, répliqua Farazdak, je vous ai placés tous, et notamment toi-même, « dans la posture qui vous convient. » Merwan fut piqué de cette réponse et en garda rancune.

[1] *Aghani*, IV, fol. 241. Saïd avait été un des collaborateurs à la rédaction du Coran, sous Osman ; il conquit le Djordjan et le Tabarestan.

[2]


ترى الغر الجحاج من قريش
اذا ما الخطب في الحدثان غالا
وقوفًا ينظرون الى سعيد
كانهم يرون به هلالا

Aghani, IV, 231.

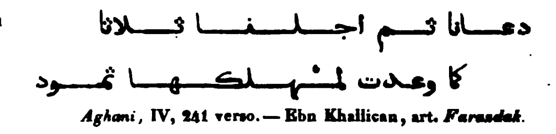
[3] On peut en effet substituer قعودًا à وقوفًا, sans que la mesure en souffre.

Peu de temps après, Saïd fut déposé, et Merwan, nommé à sa place, attendait une occasion de venger son amour-propre blessé, quand Farazdak publia une pièce de vers dans laquelle il se vantait d'une aventure galante, et racontait que, pour échapper aux regards, en se retirant d'auprès de sa maîtresse, il s'était laissé glisser, à l'aide de cordes, d'une hauteur prodigieuse. De pieux musulmans furent scandalisés. Merwan fit venir Farazdak, lui reprocha d'avoir fait circuler de pareils vers dans une ville habitée par les épouses du prophète, et lui ordonna de quitter Médine sous trois jours. Farazdak dit à ce sujet :

« Il m'a appelé et m'a donné un délai de trois jours « pour lui obéir ; c'est comme la menace de destruc- « tion faite (par le prophète Saleh) à la race de The- « moud [1]. »

Merwan néanmoins, pour ne pas s'en faire un ennemi, lui donna un mandat de deux cents dinars sur un de ses lieutenants. Farazdak en partant reçut une somme semblable de Hossein fils d'Ali. Il se dirigeait vers la Mekke, lorsqu'il apprit la mort de Zyad ; il put alors reprendre le chemin de Basra, où il assura sa tranquillité par quelques vers en l'honneur d'Obéidallah fils de Zyad.

Farazdak avait beaucoup d'attachement et de respect pour la famille d'Ali, à laquelle Moawia venait

1 

Aghani, IV, 241 verso. — Ebn Khallican, art. *Farazdak*.

d'enlever le califat. A l'époque où Hossein, comptant sur les dispositions des peuples de l'Irak en sa faveur, entreprit de faire valoir ses droits, et quitta la Mekke pour se rendre à Coufa, il rencontra Farazdak qui venait de cette dernière ville. Il lui demanda des nouvelles. Farazdak lui dit : « Fils du prophète, les cœurs « sont pour toi et les mains sont contre toi.—Comment « cela se peut-il ? s'écria Hossein, j'ai une charge de « chameau de lettres écrites par les habitants de Coufa, « qui m'appellent, qui me conjurent de paraître au « milieu d'eux. »

Après la journée de Kerbela où périt Hossein, Farazdak dit : « Si les Arabes le vengent, leur prospé-« rité et leur gloire seront éternelles. S'ils restent im-« passibles et indifférents, Dieu ne leur enverra plus « qu'humiliations jusqu'à la fin des siècles. » Il composa en ce sens une pièce de vers où se trouvait celui-ci :

« Si vous ne vengez pas le fils du meilleur des « Arabes, laissez là désormais les armes et ne maniez « plus que le fuseau[1]. »

Les aventures de Farazdak avec Nèwar et sa rivalité littéraire avec Djérir, sont les traits les plus saillants de sa vie.

Nèwar[2], fille d'Ayan fils de Sassaa, était cousine

[1] فان انتم لم تثأروا لابن خيركم
فالقوا السلاح واغزلوا بالمغازل
Aghani, IV, fol. 237.

[2] M. de Sacy, dans sa Chrestomathie arabe, et M. Étienne Qua-

germaine de Farazdak. Elle avait perdu son père lorsqu'elle fut demandée en mariage par un jeune homme de la famille des Bènou Abdallah ebn Darem. Trouvant à son gré celui qui la recherchait, elle pria son cousin de conclure pour elle ce mariage. Farazdak ne voulut remplir en cette circonstance les fonctions de tuteur qu'à une condition; il exigea que Nèwar commencerait par jurer qu'elle accepterait pour époux celui qu'il lui donnerait. Nèwar ayant fait ce serment en présence de témoins, les deux familles furent invitées à la cérémonie du mariage. Les parents du prétendu, qui, suivant quelques auteurs, avait chargé Farazdak de sa procuration [1], vinrent en si grand nombre, qu'ils remplissaient la mosquée des Bènou Medjachè à Basra. Quand tout le monde fut réuni, Farazdak s'avança et prit la parole. Il rendit d'abord à Dieu des actions de grâces, ensuite il dit : « Vous « tous qui êtes ici présents, vous savez que Nèwar « s'est engagée par serment à agréer le choix que je « ferais pour elle. Soyez donc témoins de ce choix.

tremère, dans son Mémoire historique sur la vie d'Abdallah ebn Zobéir (*Journal asiatique*, vol. X, pag. 62), ont fait connaître une partie des aventures de Farazdak et de Nèwar. Le récit que je présente ici est le même pour le fonds, mais il est étendu et complété par de nouveaux détails, puisés dans le *Kitab el Aghani*, vol. II, fol. 276 et suiv.; vol. IV, fol. 225, etc.

[1] Les mariages musulmans se contractent ordinairement par procureurs. L'époux et l'épouse sont représentés par leurs pères, tuteurs ou fondés de pouvoirs. Un père ou un tuteur peuvent représenter à la fois et la fille qu'ils marient et celui qui l'épouse, l'une en leur qualité de tuteur ou de père, l'autre à titre de fondé de pouvoirs. D'Ohsson, vol. V, pag. 148 et 267.

« Le mari que je lui donne, c'est moi-même. Je mé-« rite mieux que personne le titre de son époux. Je « lui destine pour présent de noces cent chamelles au « poil roux et aux prunelles noires. »

Nèwar, indignée de cette supercherie, voulut faire rompre ce mariage, mais elle ne trouva point de cadi dans Basra qui consentît à prononcer le divorce entre elle et Farazdak, parce qu'aucune des personnes qui auraient pu attester qu'elle avait été trompée n'osait rendre ce témoignage. La crainte de devenir l'objet des satires du poëte leur fermait la bouche. Nèwar n'en persista pas moins à refuser de reconnaître Farazdak pour son époux, et, afin de se soustraire à ses yeux, elle se réfugia chez les Bènou Caïs ebn Acem. Farazdak se vengea de la protection que cette famille accordait à sa femme, en composant quelques vers si mordants contre les Bènou Caïs, que ceux-ci le menacèrent de le tuer, s'il y ajoutait un seul mot. Il cessa de s'attaquer à eux, mais il avait atteint son but, car Nèwar fut obligée de quitter cet asile. Elle en chercha un nouveau dans une autre famille, du sein de laquelle Farazdak la fit sortir par le même moyen. Il dirigea successivement ses traits satiriques contre toutes les familles qui accueillirent Nèwar, et la poursuivit ainsi de retraite en retraite, sans pouvoir vaincre sa résistance.

Nèwar ne trouvant plus de refuge dans aucune maison de Basra, résolut de quitter cette ville et de se rendre auprès d'Abdallah ebn Zobeir, qui commandait alors dans le Hedjaz et l'Irak, et prétendait au

titre de calife. Mais personne ne voulait se charger de la conduire, de peur de s'attirer l'inimitié de Farazdak. Enfin elle s'adressa aux Bènou Nécir, famille alliée de la sienne. Elle les conjura par les liens de parenté qui les unissaient, d'être ses protecteurs. Cédant à ses instances et à celles de sa mère, ils consentirent à la mener à la Mekke, résidence d'Abdallah fils de Zobéir.

Farazdak fut bientôt instruit des circonstances de son départ. Aussitôt il fit un appel à la générosité de quelques habitants de Basra, qui s'empressèrent de lui fournir des chameaux chargés de provisions et de l'argent pour sa dépense. Il se mit alors en route en suivant les traces de sa femme fugitive, et fit ces vers :

« Nèwar a écouté les suggestions des enfants de « Nécir, et maintenant elle s'éloigne montée sur une « chamelle au poil grisâtre, vieille et rétive.

« Malheur à ceux qui séduisent mon épouse! Ils « ressemblent à l'imprudent qui s'approcherait des « lions de *Chéra* [1] pour recevoir leur urine dans sa « main [2]. »

[1] Voyez *Chrestomathie* de M. de Sacy, vol. II, pag. 156, 2e édit.

[2] اطاعت بنى امّ النسير فاصبحت
على شارن ورقاء صعب ذلولها
وان الذى امسى يخبّب زوجتى
كماشٍ الى أُسد الشرى يستبيلها

Aghani, IV, fol. 225.

Parvenue à la Mekke avant son mari, Nèwar se présenta à la femme d'Abdallah fils de Zobéir, nommée Khaulè, fille de Manzour, et se mit sous sa protection. Farazdak arriva bientôt après. Sa renommée l'avait précédé, et tout le monde le rechercha avec empressement. Il se logea chez les fils mêmes d'Abdallah, qui prirent grand plaisir à entendre ses vers et sa conversation. Il gagna surtout les bonnes grâces de Hamza, dont ses louanges avaient flatté l'amour-propre. Appuyé de leur recommandation, il sollicita Abdallah d'obliger Nèwar à se réunir à lui. L'émir parut d'abord disposé à céder à la prière de ses enfants. Mais sa femme Khaulè, qui avait beaucoup de crédit sur son esprit et s'intéressait à la position de Nèwar, le fit changer d'avis.

Il répondit un jour aux instances de Farazdak : « Pourquoi t'obstiner à rechercher Nèwar, puisqu'elle « te repousse? rends-lui mépris pour mépris, et re- « nonce à tes prétentions sur elle. » Farazdak vit qu'Abdallah prenait parti contre lui ; il témoigna son mécontentement avec véhémence. Abdallah, qui était vif, s'emporta et lui dit : « O toi le plus méprisable « des hommes, qui es-tu pour parler ainsi? qu'est-ce « que ta famille, les Bènou Tèmim, sinon une race « de bannis? » Il le fit ensuite mettre à la porte, et dit aux personnes qui avaient été présentes à cette scène : « Cent cinquante ans avant l'islamisme, les « Bènou Tèmim osèrent s'emparer du temple de la « Mekke et le livrer au pillage. Les Arabes se réu- « nirent contre eux pour les punir de cette profa-

« nation sans exemple, et les bannirent de la contrée « de Tèhama [1]. »

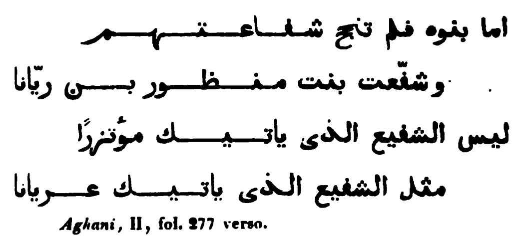
Farazdak dit en s'éloignant : « L'émir ne m'ordonne « de répudier ma femme que pour en jouir lui-même. » Dans son dépit, il composa contre Abdallah plusieurs épigrammes, et entre autres celle-ci :

« Il n'a pas eu égard à la prière de ses enfants, « mais il a accueilli celle de la fille de Manzour.

« Une solliciteuse toute nue a bien de l'avantage « sur un solliciteur habillé [2]. »

Abdallah eut connaissance de ces vers et de ce propos. Il en conçut un vif ressentiment. Étant sorti de sa maison, le premier jour de zil hidjè, revêtu de ses habits de cérémonie, pour aller accomplir ses devoirs religieux, il aperçut Farazdak à la porte de la mosquée. Comme il passait auprès du poëte, il le saisit par le col et lui courba la tête jusqu'à la mettre entre ses genoux. Après l'avoir ainsi humilié, il eut l'idée de s'assurer un moyen d'échapper à ses satires, et offrit à Nèwar de la débarrasser à jamais de son mari, soit en l'exilant en pays ennemi, soit en le faisant mourir

[1] C'est-à-dire de la partie de l'Arabie où est située la Mekke. — *Aghani*, II, fol. 277 verso ; IV, fol. 226 verso.

[2] 
اما بنوه فلم تنجع شفاعتهم
وشفّعت بنت منظور بن زبّانا
ليس الشفيع الذى ياتيك مؤتزرًا
مثل الشفيع الذى ياتيك عريانا

Aghani, II, fol. 277 verso.

sous quelque prétexte. Nèwar rejeta cette proposition. « Eh bien, lui dit Abdallah, cet homme est ton « cousin, il t'aime : veux-tu que je sanctionne votre « union ? »

Farazdak, dans le temps même où il avait employé auprès d'Abdallah l'intercession de ses fils, n'avait pas négligé de plaider lui-même sa cause auprès de Nèwar. Il lui avait adressé plusieurs pièces de vers pour essayer de la toucher en sa faveur, et la dégoûter de celui qui l'avait demandée en mariage. Faisant allusion à la nullité de son rival et à son propre mérite, il disait dans une de ces épîtres :

« Viens vers ton cousin, et ne donne pas à l'âne la « préférence sur le cheval [1]. »

Soit que le danger auquel les sentiments d'Abdallah exposaient Farazdak eût excité l'intérêt de Nèwar, ou qu'elle eût fini par être flattée de la constance avec laquelle un homme si justement célèbre la recherchait, soit enfin qu'elle cédât de guerre lasse, elle consentit à reconnaître Farazdak pour son époux.

En conséquence Abdallah confirma leur union. Mais, avant que le rapprochement fût consommé, il exigea de Farazdak qu'il comptât à Nèwar dix mille dragmes, pour la valeur du don nuptial qu'il avait promis. Farazdak ne possédait point cette somme et

[1] هلمى لابن عمك لا تكونى
كمختار على الفرس الحمارا
Aghani, II, fol. 277 verso.

ne savait comment se la procurer, dans une ville où il était étranger. Il s'informa s'il y avait à la Mekke quelque personnage assez généreux pour la lui fournir. On lui conseilla de s'adresser à Salem ebn Zyad, qui était alors en prison par ordre d'Abdallah. Farazdak se fit introduire auprès de lui, lui expliqua l'espoir qu'il avait mis dans sa libéralité, et lui récita des vers à sa louange. Salem, après l'avoir entendu, lui dit : « La somme que tu me demandes est à toi, et je t'en « accorde une autre pareille pour tes dépenses cou- « rantes. » En effet il fit donner sur-le-champ vingt mille dragmes au poëte.

Oumm Osman, femme de Salem, blâma son époux à ce sujet, et lui dit : « Peux-tu bien donner ainsi « vingt mille dragmes, tandis que tu es en prison ? » En réponse à ce reproche, Salem fit les vers suivants :

« Ma femme a eu l'impertinence de blâmer ce que « j'ai fait et de vouloir que je sois avare.

« Moi, dont la générosité est le caractère, je lui ai « répondu : Un homme tel que moi peut-il refuser un « bienfait qui lui est demandé ?

« Trève de remontrances ! je ne me dépouillerai « pas de mon naturel, je ne cesserai pas de prodiguer « mes largesses.

« Je ne repousserai point un hôte, à quelque heure « de la nuit qu'il se présente. Avant moi, mon père « n'accueillait-il pas l'étranger ?

« Hé ! pourquoi deviendrais-je avare ? une honteuse « parcimonie prolongerait-elle le terme de mes jours ?

« non, pas plus que la libéralité ne hâtera l'instant de « ma mort [1]. »

Farazdak remit à Nèwar le présent de noces, et entra en possession de ses droits d'époux. Mais la paix ne dura pas longtemps entre eux. Ils quittèrent la Mekke pour retourner à Basra. Ils voyageaient tous deux sur le même chameau dans un *mahmel*, c'est-à-dire placés chacun dans une espèce de grand panier et se servant l'un à l'autre de contrepoids [2]. Pendant la route, Nèwar ne cessait de quereller son mari, parce qu'étant d'une vertu rigide et fort attachée aux devoirs de piété, elle ne pouvait souffrir les senti-

[1] الا بكّرت عرسى تلوم سفاهة
على ما مضى منى وتامر بالبخل
فقلت لها والجود منى تجية
وهل يمنع المعروف سوّاله مثلى
ذرينى فانى غير تارك شيمتى
ولا مقصر عن السماحة والبذل
ولا طارد ضيفى اذا جاء طارقا
فقد طرق الاضياف شيخىَ من قبلى
أابخل ان البخل ليس بمخلدى
ولا الجود يدنينى الى الموت والقتل

Aghani, vol. II, fol. 278.

[2] وهما عديلان فى محمل. Cette manière de voyager est encore fort en usage en Arabie.

ments irréligieux de Farazdak. Celui-ci, apparemment impatienté de trouver dans sa compagne un censeur sévère, prit une seconde femme en chemin. Il épousa une chrétienne[1], nommée Hadra, fille de Zéïk ebn Bestam, d'une famille d'Arabes nomades appelés les Bènou Caïs ebn Khaled, qui était une branche de la tribu de Cheïban, et dont le fameux Khaled était l'auteur. Farazdak s'engagea à donner cent chameaux pour présent de noces.

La jeune Hadra, comme la plupart des femmes bédouines, dont la vie est active et la nourriture frugale, manquait de ce genre de beauté qui consiste dans la rondeur des formes. Nèwar au contraire, élevée dans la mollesse des villes, était amplement pourvue de cette sorte d'appas, qu'elle prisait infiniment. Elle fut doublement piquée de l'injure qui lui était faite et du mauvais goût de son mari. « Peux-tu bien, « lui dit-elle, donner cent chameaux pour obtenir la « main d'une bédouine aux pieds sales, aux jambes « minces et décharnées? » Farazdak répondit par ces vers, dans lesquels il faisait allusion à la condition servile de la mère de Nèwar :

« La jeune fille qui compte Sélil et Abou Sahma « parmi ses ancêtres et qui sort du sang de Khaled,

« Est bien plus digne d'un riche présent nuptial

[1] La loi mahométane, qui ne permet point le mariage d'un chrétien ou d'un juif avec une femme musulmane, ne s'oppose point au mariage d'un musulman avec une femme chrétienne ou juive. D'Ohsson, *Tableau de l'Empire ottoman*, vol. V, pag. 166, 167, 192, 194.

« que celle dont l'enfance a été bercée dans le giron « des esclaves [1]. »

Il fit encore à la louange de Hadra et pour se moquer de Nèwar, ces autres vers :

« La charmante nomade qui repose sous une tente « agitée par le souffle du zéphir,

« Est semblable à la tendre gazelle, ou à la perle « objet des vœux du plongeur; lorsqu'elle s'avance, « on dirait une nuée éclatante.

« Combien sa taille svelte est plus agréable à mes « yeux que l'embonpoint massif de cette femme, qui « nage dans la sueur, si les éventails cessent de ra- « fraîchir l'air autour d'elle [2]! »

1 لجارية بين السليل عروقها
وبين ابى الصهباء من آل خالد
احق باغلاء المهور من التى
ربت وهى تنزو فى حجور الولائد

Aghani, II, fol. 278 verso.

2 لعمرى لاعرابية فى مظلة
تظل بروق بيتها الريح تخفق
كأمّ غزال او كدرّة غائص
اذا ما اتت مثل الغمامة تشرق
احبّ الينا من ضناك ضفنة
اذا وضعت عنها المراوح تعرق

Aghani, II, fol. 278 verso; IV, fol. 227.

Nèwar, pour se venger, appela Djérir et le pria de faire des vers contre Hadra. Djérir servit parfaitement sa haine, mais le hasard la servit encore mieux, car Hadra mourut bientôt. Farazdak l'avait laissée dans sa famille et était allé réclamer de la générosité de Hadjadj les moyens de payer le présent nuptial. Hadjadj lui fit des reproches : « Comment, lui dit-il, tu as « promis cent chameaux pour épouser une chrétienne ! « — Eh ! qu'est-ce que cent chameaux, lui répondit « Farazdak, pour un homme aussi libéral que vous ? » Hadjadj, après quelques difficultés, finit par lui donner la somme nécessaire pour acheter les chameaux. Farazdak se mit en route pour rejoindre sa nouvelle épouse. Pendant le voyage, il eut un pressentiment du malheur qui l'attendait. Il aperçut sur le chemin un bélier égorgé. Frappé de cette vue, il s'écria : « Ah ! sans doute Hadra est morte ! » Un certain Aufa, qui l'accompagnait, voulut en vain lui ôter cette idée. Lorsqu'ils furent arrivés à l'habitation des Bènou Caïs ebn Khaled, les parents de Hadra vinrent au devant de Farazdak et lui dirent : « Voici notre « demeure, descends et repose-toi. Pour Hadra, elle « n'est plus. Nous savons que, d'après vos usages et « vos lois, tu dois hériter de la moitié des biens de « ton épouse ; nous te remettrons tout ce qui te revient « en partage. » Farazdak refusa de faire usage de son droit et obligea les parents de Hadra à prendre pour eux la totalité du présent nuptial destiné à leur fille [1].

La mort de Hadra ne rétablit pas la concorde entre

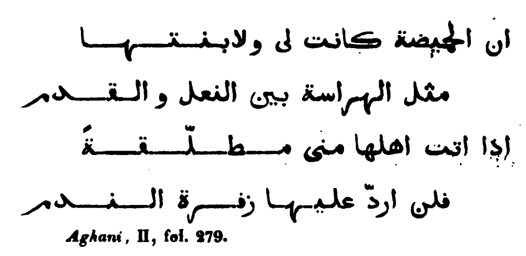
[1] *Aghani*, II, fol. 276; IV, fol. 230.

Farazdak et Nèwar : ils se brouillaient et se réconciliaient alternativement. Nèwar ne cessait de reprocher à son mari de l'avoir épousée par supercherie ; elle finit même par ne plus vouloir partager son lit. Alors Farazdak prit une autre femme, qui se nommait Djohéïmè ou Héïmè. Elle appartenait à la famille des *Yérabiè*, qui faisait partie de la tribu de Nemr ebn Casit. Mais il fut obligé de la répudier, parce que sa belle-mère Hamidha le prit en aversion, et suscita entre son épouse et lui des dissentions auxquelles il ne put mettre fin que par la dissolution du mariage. Il fit à ce sujet les deux vers suivants :

« Hamidha était entre sa fille et moi comme une « épine entre le pied et la semelle.

« Que ma femme répudiée aille retrouver sa fa« mille; jamais je ne lui donnerai un soupir de regret[1]. »

Querelles et prières, Nèwar mettait tout en œuvre pour amener Farazdak à lui rendre sa liberté. Elle obtint enfin qu'il la répudierait. Mais il voulut qu'elle s'engageât à ne point s'éloigner de lui, à ne pas prendre d'autre logement que sa maison, à ne pas contracter de nouveau mariage et à lui laisser la gestion de ses biens. Nèwar consentit à tout. Elle exigea seulement

1 
ان الحميضة كانت لى ولابنتها
مثل الهراسة بين النعل والقدم
اذا اتت اهلها منى مطلقة
فلن ارد عليها زفرة الندم

Aghani, II, fol. 279.

que Farazdak déclarât la répudiation en présence de Hassan el Basry. Ils se rendirent chacun de leur côté chez Hassan. Farazdak n'avait amené avec lui que deux de ses amis, qui faisaient profession de réciter ses vers. Nèwar s'était fait accompagner de beaucoup de monde, mais ses témoins se tinrent cachés dans une pièce voisine, afin de ne pas être aperçus de Farazdak.

Hassan el Basry demanda aux époux ce qu'ils désiraient de lui. Farazdak lui dit : « Soyez témoin que « Nèwar est répudiée trois fois, » c'est-à-dire irrévocablement, car la loi mahométane, qui permet au mari de reprendre sa femme après une première et une seconde répudiation, ne lui accorde plus cette faculté après une troisième, qu'à une condition fort dure, équivalente à une défense formelle. La femme doit épouser un autre homme; ce nouveau mariage doit être consommé et ensuite dissous, soit par la mort, soit par la volonté du second mari.

En sortant de chez Hassan el Basry, Farazdak dit à l'un de ses deux compagnons, nommé Abou Chafkal : « J'ai regret de ce que je viens de faire. — Il est « trop tard, » lui répondit son ami. Alors Farazdak composa ces vers :

« J'ai répudié Nèwar, et j'éprouve un repentir égal « à celui de Kossaï.

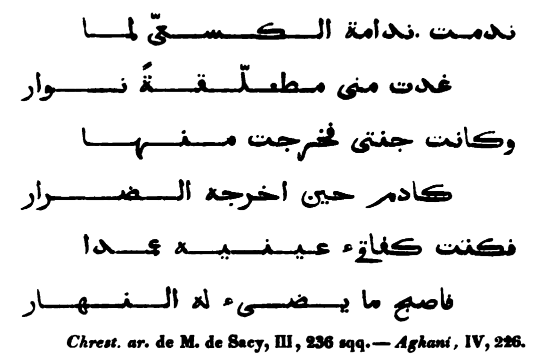
« C'était mon paradis et je l'ai quitté; j'ai imité « Adam, que le séducteur a fait sortir du jardin de « délices.

« Mon malheur est semblable à celui d'un insensé

« qui s'est arraché les yeux de ses propres mains, et « pour qui la lumière du jour ne se lève plus [1]. »

Farazdak avait eu de Nèwar plusieurs filles et cinq ou six enfants mâles, entre autres Labta, Khabta et Sabta [2].

L'appel fait par Nèwar à Djérir et la jalousie de métier qui déjà existait entre ce poëte et Farazdak, donnèrent naissance à une multitude de satires dans lesquelles chacun des deux déchira la personne, la famille et les amis de son adversaire. Ces satires ont été réunies en un volume qui porte le titre de *Ennakaïd*, النقائض [3], c'est-à-dire pièces de vers en réponse l'une à l'autre. L'attaque et la réplique sont sur le même mètre et la même rime. Je citerai à l'article Djérir quelques traits de cette rivalité.

1 
ندمت ندامة الكسعىّ لما
غدت منى مطلّقةً نوار
وكانت جنتى فخرجت منها
كآدم حين اخرجه الضرار
فكنت كفاقئ عينيه عمدا
فاصبح ما يضىء له النهار

Chrest. ar. de M. de Sacy, III, 236 sqq. — *Aghani*, IV, 226.

[2] Ce sont les seuls, dit le *Kitab el Aghani* (IV, fol. 223) dont on connaisse les noms. Cependant Ebn Khallican cite encore quelques autres noms de fils de Farazdak, noms bizarres, tous de même forme, et parmi lesquels ne figure point celui de *Feras*.

[3] Ebn Khallican, art. *Farazdak*. — Hadji Khalfa, art. نقائض.

Khaled, fils de Kelthoum, de la tribu de Kelb, avait recueilli quelques-unes des poésies de Farazdak et de Djérir. Farazdak en ayant été informé, le pria de venir le voir. Khaled se rendit à cette invitation, non sans quelque crainte. Il parla à Farazdak de son père Ghaleb, et lui tint les discours qui pouvaient lui plaire davantage. Farazdak l'engagea à lui réciter quelques-unes des épigrammes que Djérir avait faites contre lui, et quand Khaled l'eut satisfait, il dit : « Récite-« moi maintenant les réponses que je lui ai faites. » Khaled avoua qu'il ne les savait pas. « Comment ! « s'écria Farazdak, tu as appris par cœur les vers que « mon ennemi a composés contre moi, et tu n'as pas « appris en même temps ceux par lesquels je lui ai « répondu. Par Dieu ! je vais diriger mes satires contre « les enfants de Kelb et déverser sur eux un ridicule « qui les couvrira jusqu'à la fin du monde ; à moins « que tu ne t'installes chez moi pour écrire toutes mes « répliques à Djérir, les apprendre de mémoire, et « ensuite me les répéter. » Khaled y consentit, de peur d'allumer son courroux ; Farazdak le retint pendant un mois entier près de lui, et ne lui rendit sa liberté que lorsqu'il fut en état de lui réciter toutes ses réponses à Djérir [1].

Un jeune poëte, appartenant à la tribu des Bènou Haram, s'avisa de faire des vers contre Farazdak. Effrayés des suites de son imprudence, ses parents se saisirent de lui et l'amenèrent devant Farazdak : « Ce « jeune homme, lui dirent-ils, est à ta disposition.

[1] *Aghani*, IV, fol. 227.

« Coupe-lui la barbe, bâtonne-le, fais lui ce que tu « voudras, nous ne conserverons contre toi ni animo« sité, ni désir de vengeance. » Farazdak répondit qu'il lui suffisait, pour sa satisfaction, de voir combien ils craignaient son ressentiment [1].

Autant son orgueil avait été flatté en cette circonstance, autant il fut mortifié un jour par le discours que lui tint un chef de village : « Abouferas, lui dit« il, si tu fais des satires contre moi et les miens, en « mourrai-je? — Non. — Ma fille Aïchounè en mour« ra-t-elle? — Non. — En ce cas-là je me moque de « toi. » Farazdak avoua qu'il avait été déconcerté par cette hardiesse et qu'il n'avait pas trouvé un mot de riposte [2].

Peu de personnes osèrent ainsi le braver ou même refuser à son talent leur tribut d'estime, sans que leur témérité tournât à leur confusion et à son avantage.

Il était un matin dans une mosquée de Médine avec un de ses amis nommé Ibrahim et le poëte Kèthir. Ils s'entretenaient de littérature et se récitaient des vers l'un à l'autre, lorsqu'un jeune homme parut et, s'approchant d'eux sans les saluer, leur demanda brusquement : « Lequel de vous est Farazdak? » Ibrahim supposant que cet individu était de la famille de Coraïch, et ne voulant point, pour cette raison, relever trop vivement son impolitesse, se contenta de lui dire : « Peux-tu traiter avec si peu d'égards le plus il-

[1] *Aghani*, IV, fol. 227.
[2] *Ib.*, IV, fol. 236.

« lustre des Arabes, le prince de leurs poëtes? — Je « n'en aurais pas agi ainsi, répondit-il, si Farazdak « était effet le prince des poëtes. — Qui es-tu, lui dit « Farazdak. — Je suis, continua-t-il, un des Ansariens; « j'appartiens à la famille de Nèdjar, enfin je suis le « fils d'Aboubekr ebn Mohammed. J'ai appris que tu « prétendais être le premier des poëtes arabes. La pos- « térité de Modhar te donne ce titre; mais un poëte « de notre tribu, Hassan fils de Thabet, a composé « des vers que je veux te réciter. Je te donnerai un « an pour en composer de semblables. Si tu y par- « viens, je te reconnaîtrai pour le plus grand des « poëtes; sinon, tu es un charlatan, un plagiaire, tu « usurpes le rang auquel on t'élève. »

L'Ansarien récita alors l'ode de Hassan, dans laquelle est ce vers :

« Nos chaudières polies brillent dès le matin (c'est- « à-dire nous sommes toujours prêts à offrir à l'étran- « ger le repas de l'hospitalité), nos épées dégouttent « du sang de nos ennemis tués dans la mêlée [1]. »

Ensuite il s'en alla. Farazdak se leva plein de dépit; il sortit laissant traîner à terre le pan de son manteau et ne sachant où porter ses pas, tant il était troublé.

Ses deux compagnons, restés seuls, se dirent l'un à l'autre : « Dieu confonde l'Ansarien! que de beautés! « que de force dans les vers qu'il nous a fait enten-

[1] لنا الجفنات الغرّ يلمعن بالضحى
واسيافنا يقطرن من نجدة دما

Aghani, II, fol. 280.

« dre ! » Ils ne cessèrent pendant toute la journée de s'entretenir de cette aventure.

Le lendemain ils se rendirent ensemble à la même mosquée et reprirent leur conversation de la veille. « Je voudrais bien savoir, dit Kéthir, ce qu'a fait Fa- « razdak depuis hier. » Comme il achevait ces mots, Farazdak entra revêtu de superbes habillements, ouvrage du Yèmen. Il s'assit et demanda à ses amis s'ils avaient revu l'Ansarien. Ils répondirent que non, et prodiguèrent à ce jeune impertinent des épithètes qui marquaient leur courroux contre lui. « Que le Ciel le « confonde ! dit Farazdak, jamais personne ne m'a « porté un coup plus sensible, et jamais je n'ai en- « tendu de plus belle poésie. Hier, quand je vous lais- « sai ici, je retournai chez moi et je me mis l'esprit à « la torture en m'esssayant tour à tour dans divers « genres, avec aussi peu de succès que si jamais je « n'eusse su composer un vers. Enfin ce matin, au « lever de l'aurore, j'ai sellé ma chamelle, et, la con- « duisant par la bride, j'ai été me placer sur la mon- « tagne de Reyyan. Là, j'ai appelé à grands cris mon « démon familier [1]. Bientôt ma verve s'est échauffée ; « ma poitrine était semblable à un vase dans lequel « l'eau bouillonne. Je n'ai quitté ce lieu qu'après avoir « composé un morceau de cent treize vers. »

[1] On trouve dans la vie de Farazdak et celle de Djérir plusieurs traces de cette croyance à un démon fournissant des inspirations aux poëtes. Quelques circonstances dans lesquelles l'un de ces deux rivaux avait deviné les vers que composerait l'autre sur un sujet donné, leur faisait dire que leur démon était le même. Ebn Khallican, article *Djérir*.

En ce moment le jeune Ansarien entra, salua Farazdak et lui dit ironiquement : « Je ne viens pas te « presser. Je n'exigerai rien de toi avant le terme d'un « an. Seulement je serais bien aise d'apprendre com« ment tu as passé le temps depuis notre entrevue « d'hier. — Assieds-toi et écoute, lui dit Farazdak. » Alors il récita sa nouvelle production. Il y célébrait les louanges de Hadra, qu'il venait d'épouser, et vantait avec emphase sa propre famille, notamment dans ce vers :

« Nous marchons, et les autres hommes marchent « à notre suite; nous faisons un signe, et ils s'arrêtent[1]. »

Quand il eut fini, l'Ansarien se leva confus et s'en alla sans proférer un seul mot. Bientôt son père Aboubekr vint se présenter à Farazdak, accompagné de plusieurs personnages distingués parmi les Ansariens. « Abouferas, lui dit-il, tu sais qui nous sommes, tu « connais l'estime que faisait de nous le prophète et « les égards qu'il a recommandé aux musulmans d'avoir « pour nous. Un jeune étourdi de notre famille a osé, « nous le savons, te porter un défi. Nous te conjurons, « au nom de Dieu, de tenir compte de la recommandation du prophète, de pardonner à ce jeune homme « et à nous-mêmes la faute qu'il a commise, et de ne « point faire de nous l'objet de tes satires. » Ibrahim et Kethir joignirent leurs prières à celles du vieillard. Farazdak se laissa fléchir, et sa promesse d'épargner la

[1] ترى الناس ما سرنا يسيرون خلفنا
وان نحن اومانا الى الناس وقفوا

famille d'Aboubekr fut reçue, comme un bienfait, avec reconnaissance [1].

Le reproche de plagiat que lui avait adressé le jeune Ansarien n'était point au reste dénué de fondement. Il était au contraire bien mérité, et le morceau même par lequel Farazdak avait forcé le suffrage de son détracteur, en contenait une preuve. Le vers que j'ai cité était un larcin fait au poëte Djémil. Farazdak s'emparait sans aucun scrupule des pensées ou des vers qu'il trouvait à sa convenance dans les compositions des poëtes d'une réputation inférieure à la sienne. Il disait à propos du plagiat : « Le meilleur vol est « celui pour lequel on ne coupe pas le poignet du « voleur [2].

Il entendit un jour Ebn Meyadè réciter ces deux vers :

« Si tous les hommes se trouvaient rassemblés, et « que je me présentasse devant eux avec mon père et « mon aïeul Zhalem,

« Tous s'inclineraient respectueusement et proster- « neraient leurs fronts à nos pieds [3]. »

[1] *Aghani*, II, fol. 280; IV, fol. 239.

[2] خير السرقة ما لا يجب فيه القطع. *Aghani*, IV, f. 232.

[3] ولوان جميع الناس كانوا بربوة
وجئيت بجدّى ظالم وابن ظالم
لظلّت رقاب الناس خاضعة لنا
سجودًا على اقدامنا بالجماجم

Aghani, II, fol. 225.

« Il faut que tu m'abandonnes ces vers, lui dit Fa-
« razdak, ou je poursuis ta mère de mes satires jus-
« que dans son tombeau. — Prends-les, répondit le
« pauvre poëte, qui ne se sentait point de force à
« lutter contre lui, et puissent-ils ne pas te profiter! »
Farazdak se les appropria en effet, en substituant
seulement le nom de Darem, son aïeul, à celui de
Zhalem.

Les poëtes arabes en général vivaient des libéralités des grands. Dans les idées de la nation, ce n'était point une honte de solliciter des présents, c'en était une de ne pas payer la louange. Farazdak se serait vengé d'un refus par des épigrammes auxquelles on craignait de s'exposer, et il levait ainsi des contributions sur ceux auxquels il adressait des éloges.

Pendant une année où la disette régnait à Médine, Farazdak arriva en cette ville, dont Omar fils d'Abdelaziz était alors gouverneur. Les habitants, inquiets de sa visite, envoyèrent à Omar une députation chargée de lui dire : « La disette qui afflige la contrée nous
« a tous ruinés. Personne de nous n'a de quoi donner
« à un poëte. Nous te prions d'offrir à Farazdak une
« somme suffisante pour le satisfaire, et de lui défendre
« en même temps de louer ou de critiquer aucun des
« habitants de Médine. » Omar fit parvenir à Farazdak cette défense avec un don de quatre mille dragmes. Peu de temps après, Farazdak passa devant la maison d'Abdallah fils d'Amrou. Ce seigneur était assis sur un banc près de sa porte, vêtu d'une tunique de soie rouge et d'un manteau de la même étoffe. Farazdak

s'arrêta, et, se tournant vers lui, récita quelques vers dans lesquels il comparait le père d'Abdallah, sa mère et lui-même à des astres qui brillaient dans le ciel. Abdallah, charmé de cette flatterie, ôta son manteau, son turban et sa tunique, les donna au poëte et lui fit compter en outre dix mille dragmes. Un individu qui se trouvait présent aller porter cette nouvelle à Omar, qui punit Farazdak en l'expulsant de Médine [1].

Suivant un autre récit, ou peut-être à une autre époque, Farazdak fut chassé par Omar fils d'Abdelaziz pour une cause différente. Il était logé dans la maison d'une femme dont il avait reçu l'accueil le plus distingué. Sans égard pour les lois de la bienséance et de l'hospitalité, il fit des propositions à cette femme qui les repoussa avec indignation. Le gouverneur, instruit de ce fait, le chassa de Médine. Tandis que, placé sur un chameau, il était conduit par les gens d'Omar hors de la ville, il se rappela un vers de Djérir et s'écria : « Maudit soit le fils d'Elméragha [2] ! il semble

[1] *Aghani*, IV, fol. 244 verso.

[2] Le mot *Méragha*, مراغة, signifie proprement le lieu où se vautre un animal. Voici comment Ebn Khallican (article *Djérir*) explique l'épithète *Ebn el Méragha* qu'Akhtal avait le premier donnée à Djérir, et que les ennemis de celui-ci continuèrent à lui appliquer :

المراغة لقب لامّ جرير هجاه به الاخطل ونسبها الى ان الرجال يتمرغون عليها ونستغفر الله تعالى من هذا ولكن شرح الواقعة احوج الى ذلك

« qu'il m'ait vu dans cette circonstance, quand il a « mis ces mots dans ma bouche :

« Lorsque je recevais l'hospitalité dans une maison, « j'en sortais ignominieusement, et j'y laissais la honte « après moi [1]. »

Libertin, cynique, se faisant un jeu d'attaquer l'honneur des femmes les plus vertueuses, Farazdak joignait à sa réputation de grand poëte celle d'homme immoral et d'esprit méchant. Un des compagnons de Mahomet, le vieil Abou Horéira, lui disait un jour : « Ton corps est bien faible, bien délicat, tu ne pourras « soutenir les atteintes du feu de l'enfer. Crois-moi, « hâte-toi de te convertir. Le repentir de l'homme est « agréable à Dieu [2]. » Farazdak n'écouta point cet avis, et fut toute sa vie incorrigible.

Son ancienne épouse, Nèwar, touchant à ses derniers moments, le pria de charger Hassan el Basry, le même qui avait reçu la déclaration de leur divorce, de prononcer sur son corps les prières d'usage. Farazdak suivait le convoi à côté de Hassan. « Abou Saïd, « lui dit-il, sais-tu ce que j'entends répéter autour de « nous? on dit que ce convoi réunit le meilleur et le « plus méchant des hommes. — Je ne suis pas, répli-

Djérir, de son côté, désignait habituellement Farazdak par l'épithète d'*El Facik*, الفاسق, le pervers, le débauché.

[1] وكنت اذا حللت بدار قوم

رحلت بخزية وتركت عارا

Aghani, IV, 237. — Ebn Khallican, art. *Farazdak*.

[2] *Aghani*, IV, fol. 243.

« qua Hassan, le meilleur des hommes, et tu n'en es « pas le plus méchant, mais enfin qu'as-tu préparé « pour un jour semblable à celui-ci ? » Farazdak répondit : « Le témoignage que je rends depuis soixante « ans à l'unité de Dieu [1]. »

Hassan el Basry, personnage grave et austère, livré tout entier à l'étude et aux pratiques de la religion, faisait peu de cas de la poésie. Il n'estimait, dit-on, et ne citait jamais d'autre vers que celui-ci :

« La mort est une porte par laquelle chacun doit « passer. Qui m'apprendra où cette porte doit me con- « duire [2] ? »

Farazdak lui dit un jour : « J'ai fait une satire con- « tre le diable ; écoute-la. — Je ne me soucie pas de « tes vers, reprit Hassan. — Tu entendras ma satire « jusqu'au bout, reprit Farazdak, ou je publierai par- « tout que Hassan défend de mal parler du diable. — « Tais-toi, reprit le pieux docteur, c'est le diable lui- « même qui parle par ta bouche [3]. »

Sur la fin du règne d'Abdelmélik, à l'âge de près de soixante-dix ans, Farazdak fit le pélerinage de la Mekke, et manifesta en cette occasion d'une manière éclatante son dévouement à la famille d'Ali. Aux yeux

[1] Ebn-Khallican, article *Farazdak*. — *Aghani*, IV, 242 vers.

[2] الموت باب وكل الناس داخله

فليت شعري بعد الباب ما الدار

Aghani, IV, fol. 228.

[3] Voy. *Chrestomathie* de M. de Sacy, tom. III. — *Aghani*, IV, fol. 228 verso.

d'Ebn Khallican, ce trait honorable efface toutes les fautes de sa vie et a dû lui mériter le paradis.

Hécham, fils du calife, s'était rendu à la Mekke cette même année. Il fit autour de la Caaba les tournées d'usage, et chercha à s'approcher de la pierre noire. Mais la foule des pélerins était si grande, qu'il ne put la percer. En attendant qu'elle fût écoulée, il se fit dresser une estrade, s'y plaça et s'occupa à contempler le spectacle animé qui s'offrait à ses regards. Auprès de lui étaient groupés plusieurs des principaux personnages de Damas qui l'avaient accompagné dans son voyage. L'imam Zéïn el Abedin, fils de Hosséin, fils d'Ali, vint en ce moment s'acquitter des devoirs prescrits par la religion. C'était un homme d'une figure superbe, toute sa personne était pleine d'agréments. Il accomplit les sept tournées, ensuite il se dirigea vers la pierre noire, pour la toucher et la baiser. Tout le monde s'écarta pour lui ouvrir un passage. Un des Syriens de la suite de Hécham dit : « Quel est cet homme auquel on témoigne un si grand « respect? — Je ne sais pas, » répondit Hécham, qui craignait de voir ces sentiments de vénération pour un personnage d'une famille rivale des Omeyyades se communiquer aux Syriens. « Je le sais, moi, » dit Farazdak, qui était près de l'estrade; puis il récita une pièce de vers improvisés, dont voici les passages les plus remarquables :

« C'est celui dont la vallée de Batha connaît les « pas; ce temple et tous ces lieux sacrés ou profanes « le connaissent aussi;

« C'est un fils du plus excellent des serviteurs de
« Dieu ; c'est le pieux, le pur, le savant.

« Quand les Coreïchtes le voient, ils disent : voilà
« le modèle des vertus.

« Personne au monde ne peut atteindre au rang
« glorieux qu'il occupe.

« La pierre noire placée à l'angle du saint édifice
« semble, lorsqu'il vient la toucher, vouloir retenir sa
« main qu'elle connaît si bien.

« Il tient les yeux baissés par modestie, et l'on
« baisse les yeux devant lui par respect. L'on n'ose
« lui adresser la parole que lorsqu'on le voit sourire.

« C'est le fils de Fatime, s'il faut te l'apprendre ; il
« a pour aïeul le dernier des prophètes.

« La noblesse et la gloire, tel est le partage que
« Dieu lui avait assigné dans le livre des destins.

« La manière dont tu parles de lui ne peut lui faire
« aucun tort ; ce que tu veux ignorer est connu des
« Arabes et des Persans.

« Il est facile et affable, on n'a point à redouter
« d'emportement de sa part. La beauté de la figure et
« et la bonté du caractère concourent à orner sa per-
« sonne.

« Il est fidèle à sa parole, toujours heureusement
« inspiré. Il exerce noblement l'hospitalité ; il est sage
« et ferme dans ses desseins.

« Aimer la famille à laquelle il appartient est un
« acte de religion, la haïr est une impiété, être auprès
« d'elle est une garantie de salut.

« Les membres de cette famille sont l'exemple et

« les chefs de toutes les personnes pieuses. Si l'on demande quels sont les meilleurs des mortels, je répondrai : ce sont eux.

« Les hommes les plus généreux ne peuvent égaler leur libéralité, ni même en approcher. . . . .

« Ce sont des pluies bienfaisantes qui ramènent l'abondance, quand la terre est avare de ses dons. « Ce sont des lions terribles, lorsque les dangers de la guerre réduisent leurs compatriotes au désespoir.

« Celui qui connaît Dieu connaît le rang éminent de ce personnage, dont l'illustre maison a donné la religion aux peuples [1]. »

[1] هذا الذى تعرف البطحاء وطأته
والبيت يعرفه والحلّ والحرم
هذا ابن خير عباد الله كلهم
هذا التقىّ النقىّ الطاهر العلم
اذا رأته قريش قال قائلها
الى مكارم هذا ينتهى الكرم
ينمى الى ذروة العز التى قصرت
عنها الاكفّ وعن ادراكها القدم
يكاد يمسكه عرفان راحته
ركن الحطيم اذا ما جاء يستلم
يغضى حياء ويغضى من مهابته
فما يكلّم الا حين يبتسم

Ces vers excitèrent la colère de Hécham ; il fit mettre Farazdak en prison. Zeïn el Abedin envoya douze mille dragmes au poëte, qui les refusa en disant :

هذا ابن فاطمة ان كنت جاهله
بجدّه انبياء الله قد ختموا
الله شرّفه قدمًا وعظّمه
جرى بذاك له في لوحه القلم
فليس قولك من هذا بضائره
العرب تعرف ما انكرت والعجم
سهل الخليقة لا يخشى بوادره
يزينه اثنان حسن الخلق والشيم
لا يخلف الوعد ميمون نقيبته
رحب الفناء اريب حين يعتزم
من معشر حبّهم دين وبغضهم
كفر وقربهم منجا ومعتصم
ان عُدّ اهل التُقى كانوا ائمّتهم
او قيل من خير اهل الارض قلت هُمُ
لا يستطيع جواد بعد غايتهم
ولا يدانيهم قوم وان كرموا
هم الغيوث اذا ما ازمة ازمت
والاسد اسد الشرى والبأس محتدم

« J'ai fait son éloge en vue de plaire à Dieu, et non « pour obtenir un présent. » Zeïn el Abedin répondit : « Je suis d'une famille qui ne reprend jamais ce « qu'elle a donné. » Alors Farazdak accepta. Du fond de sa prison il lança contre Hécham quelques épigrammes. Le prince, au lieu de se montrer plus irrité, usa de clémence pour l'empêcher de continuer ses attaques et lui rendit sa liberté [1].

Conservant jusqu'à la fin de sa longue carrière la causticité de son génie, Farazdak s'attira dans les dernières années de sa vie l'inimitié de Khaled fils d'Abdallah, gouverneur de l'Irak pour le calife Hécham. Il avait critiqué plusieurs des actes de Khaled et s'était moqué d'un canal que ce gouverneur avait fait creuser dans la ville de Waset et qu'il avait appelé ***El Moubarek*** المبارك, le béni. Farazdak avait dit :

« Tu as épuisé le trésor public pour une folle entre« prise, pour ce canal de malheur si faussement appelé « le béni [2]. »

من يعرف الله يعرف اوّليّة ذا
والدين من بيت هذا ناله الامم

[1] Ebn-Khallican, article *Farazdak*. — *Aghani*, IV, fol. 240. — Suivant Dauletchah (voyez la notice de M. de Sacy sur l'histoire des poëtes par cet auteur, tom. IV des *Notices et extraits des Manuscrits*, pag. 228), ce n'était point Hécham, mais son père Abdelmélik lui-même, qui était en pélerinage à la Mekke, et auquel Farazdak récita ces vers; mis en prison par ordre du calife, Farazdak y serait resté jusqu'à l'avénement de son successeur, Walid.

[2] اهلكت مال الله في غير حقه
على النهر المشوم غير المبارك

Ce vers, répété de bouche en bouche, parvint bientôt aux oreilles de Khaled, qui était à Coufa. Il écrivit aussitôt à Malek, lieutenant de police à Basra, de saisir Farazdak et de le lui envoyer. Malek exécuta cet ordre. Peu de temps auparavant, Khaled, homme extrêmement vindicatif, avait fait assassiner en prison un personnage de distinction, nommé Omar fils de Yézid, et avait ensuite répandu le bruit que ce musulman s'était donné la mort lui-même en suçant une bague empoisonnée. Mais la vérité n'avait pu échapper aux soupçons du public. Farazdak, faisant allusion au sort d'Omar, criait à ceux qu'il rencontrait sur son passage, tandis que les soldats l'entraînaient : « Soyez « témoins que je n'ai pas de bague. » Heureusement pour lui, lorsqu'il arriva à Coufa, Khaled venait de partir pour le pélerinage de la Mekke et avait laissé son frère Assad chargé, en son absence, des soins du gouvernement. Par un autre hasard, également heureux, Djérir se trouvait alors à Coufa. Il avait du crédit sur l'esprit d'Assad et il l'employa en faveur de son rival. Assad lui accorda la grâce de Farazdak, en lui témoignant son étonnement de le voir intercéder pour un homme qu'il aimait si peu. Djérir répondit : « C'est pour lui une humiliation de plus [1]. »

Farazdak, redevenu libre, se présenta peu de temps après chez un seigneur riche et puissant nommé Bélal fils d'Abouberdè, et lui récita une pièce de vers en l'honneur de sa famille. Belal, après l'avoir entendu, lui dit : « Tu es mort, Aboufiéras. — Comment !

[1] *Aghani*, IV, fol. 240 verso.

« s'écria le vieux poëte effrayé. — Oui, reprit Belal, « ton génie est éteint. Quelle différence entre ces « vers et ceux que tu as composés autrefois à la louange « de Saïd, d'Abbas et autres! — Montre-moi; répondit « Farazdak, une noblesse et des vertus égales à celles « des personnages que tu viens de nommer, et je te « louerai en vers semblables à ceux qu'ils m'ont ins- « pirés. »

Cette réplique donna à Belal un si violent accès de colère, que, pour calmer ses esprits, il fut obligé de se faire apporter un bassin rempli d'eau froide, dans laquelle il tint ses mains plongées pendant quelque temps. Il voulait punir Farazdak; il l'épargna cependant à la prière de ses amis. Ils lui représentèrent qu'il serait indigne de lui de sévir contre un vieillard qui n'avait plus que bien peu de jours à vivre. En effet, Farazdak mourut dans le cours de l'année [1].

Il voyageait encore dans le désert, malgré son âge avancé, quand il fut atteint d'une pleurésie ou d'une vomique. On l'emmena à Basra pour le soigner. Un médecin lui prescrivit de boire de la naphte blanche. Son fils Labta lui en présentant un verre, il dit : « O « mon fils, c'est donner prématurément à ton père la « boisson des damnés [2]. »

Pendant sa maladie, il fit un testament par lequel il accordait la liberté à ses esclaves et léguait à chacun d'eux une petite somme. Lorsqu'il sentit sa fin appro-

[1] *Aghani*, IV, fol. 237 verso.

[2] عجلت لابيك شراب اهل النار. *Aghani*, IV, fol. 241 r° et 242 verso. Ebn Khallican.

cher, il fit venir auprès de lui toutes les personnes de sa maison et leur récita ces deux vers :

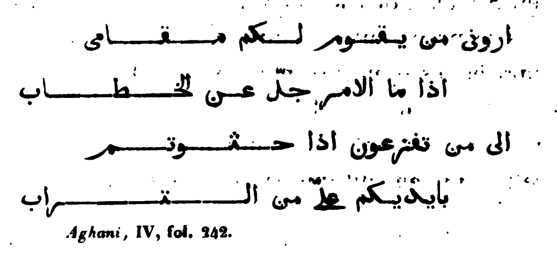
« Dites, qui pourra vous tenir lieu de moi dans « les circonstances graves où la parole vous man- « quera ?

« Qui sera votre protecteur, lorsque vos mains au- « ront répandu sur moi la poussière de la tombe [1] ? »

« Ce sera Dieu, » dit un de ses esclaves. Farazdak, piqué, annula le legs qu'il lui avait fait, et ordonna qu'on le vendît à l'instant.

Les auteurs ne sont pas tout-à-fait d'accord sur la date de la mort de Farazdak ; leurs témoignages varient à cet égard de l'année 110 de l'hégire à l'année 116. Mais il paraît certain que Farazdak ne vécut pas moins de quatre-vingt-quinze à cent ans. Il fut enterré à Basra.

Au rapport d'Aboulfaradj Esfahani [2], l'opinion des meilleurs juges en poésie était que Farazdak possédait la connaissance des secrets de l'art, des finesses de la langue arabe et de ses richesses infinies, à un plus haut degré qu'aucun autre poëte de son temps. C'est ce qui a fait dire au célèbre grammairien Younis fils

1 
ارونى من يقوم لكم مقامى
اذا ما الامر جلّ عن الخطاب
الى من تفزعون اذا حثوتم
بايديكم علىّ من التراب

Aghani, IV, fol. 242.

2 L'auteur du *Kitab el Aghani*.

de Habib : « Sans les vers de Farazdak, le tiers de la « langue arabe serait perdu [1]. »

(*La suite au prochain numéro.*)

NOTICE

Sur les chroniques orientales qui doivent trouver place dans le recueil général des historiens des Croisades, dont l'Académie des Inscriptions vient d'ordonner la publication, par M. Reinaud.

Un imposant et vaste spectacle se présente à nous pendant une grande partie du moyen âge. Les diverses nations chrétiennes d'Europe, pénétrées de cette foi qui soulève quelquefois les montagnes, et dont l'humeur belliqueuse ne respirait que les combats, s'indignent enfin que les lieux où éclatèrent jadis les mystères de leur religion, et où l'on montre encore le tombeau de l'homme-dieu, restassent au pouvoir des infidèles. Un cri formidable se fait entendre depuis les Pyrénées jusqu'à l'Oder, depuis la Norwège jusqu'en Sicile. Tous les hommes en état de porter les armes se préparent au combat. Les princes, les seigneurs et les prélats se mettent à la tête du mouvement. Ceux qui ont de l'argent en font le sacrifice, ceux qui n'en ont pas vendent le manoir de leurs ancêtres. On eût dit que la fin du monde était arrivée

[1] لولا شعر الفرزدق لذهب ثلث لغة العرب. *Aghani*, IV, fol. 243.

et que le chemin de la Jérusalem terrestre allait conduire immédiatement à la Jérusalem céleste, objet de tous les vœux des fidèles; des milliers de croisés de tout âge, de tout sexe et de toute condition se mirent en marche, se croyant assurés de la protection du ciel. Ni les fleuves les plus rapides, ni les montagnes les plus escarpées, ni les forêts les plus sauvages, ni les peuples les plus féroces ne purent les arrêter. En vain le froid, la famine et l'épée de leurs ennemis en firent périr un grand nombre : ceux qui survivaient, soutenus par le cri de *Dieu le veut*, poursuivirent leur entreprise et parvinrent heureusement au terme de leurs rudes travaux.

Les événements de la première croisade, événements auxquels prirent part tous les peuples de l'Europe et une partie de ceux de l'Asie et de l'Afrique, forment donc le sujet le plus dramatique, ou, si on l'aime mieux, le plus épique que nous offrent les temps historiques. Aussi la poésie, ornée de tout ce que l'imagination la plus riche a pu lui fournir, n'a-t-elle pas tardé à s'emparer de ce magnifique sujet.

Les événements qui ont suivi, et qui pendant deux cents ans signalèrent le cours des guerres saintes, sont également dignes d'intérêt. Quoi de plus curieux pour nous que le spectacle de ce royaume de Jérusalem où avaient été transplantés nos langues, notre culte, nos usages, et d'où plus d'une institution nous est revenue fécondée sur ce nouveau sol? Ne sait-on pas d'ailleurs que c'est du temps des croisades que datent, à la suite des progrès de la marine et du com-

merce, les rapports multipliés de l'Europe avec l'Asie orientale, et que les ports de la Palestine et de la Phénicie devinrent le centre de ces nouvelles relations?

L'histoire des croisades a fixé de bonne heure l'attention des savants et des curieux. Parmi les nombreux écrits qui furent rédigés au fur et à mesure des événements, et le plus souvent par des témoins oculaires, il en est plusieurs qui, même à ne les considérer que sous le point de vue littéraire, sont dignes du plus vif intérêt. Malheureusement une partie de ces écrits étaient inédits ou difficiles à acquérir. D'autres étaient rédigés dans des langues qu'il est donné à très-peu de personnes de comprendre.

Aujourd'hui le public a entre les mains des ouvrages rédigés à la vérité par des écrivains de nos jours, mais qui ont eu à leur disposition des documents à la fois nombreux et authentiques. Il n'était cependant pas inutile de mettre à la disposition de ce même public les sources mêmes où ces écrivains ont puisé. D'une part, il est un certain nombre de témoignages que ces auteurs n'ont pas connus et qui seront mis au jour pour la première fois. De l'autre, les personnes qui ont le temps et le courage nécessaires aimeront toujours mieux recourir au récit même des écrivains originaux.

Il était digne de la France d'acquitter une dette commune à toute l'Europe chrétienne. La France est le pays qui prit la part la plus glorieuse aux guerres saintes. C'est aussi le pays qui offre le plus de ressources pour rendre ce recueil à la fois exact et complet.

La première idée de cette collection appartient à une congrégation dont le souvenir vivra aussi longtemps que le goût des études savantes : nous voulons parler des bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. Malheureusement ces religieux étaient occupés de la publication du recueil des historiens des Gaules, qu'ils voulaient d'abord terminer, de manière que, lorsque la révolution de 1789 arriva, il n'y avait encore rien de prêt. C'est l'Académie royale des Inscriptions et Belles-lettres qui, reprenant le projet des bénédictins, après s'être assurée de la protection du gouvernement, a chargé quelques-uns de ses membres de se mettre en devoir de réaliser cette grande entreprise.

Cette collection se divise naturellement en trois séries. La première est destinée aux écrivains occidentaux, français, italiens, anglais, allemands, etc. La seconde doit renfermer le écrivains grecs. La troisième est consacrée aux écrivains orientaux, c'est-à-dire aux écrivains arabes, syriaques, arméniens, etc. Dans chaque série, on n'admettra que les témoignages originaux, et on accompagnera ces témoignages de tous les éclaircissements convenables. Bornons-nous ici à parler des écrivains qui entreront dans la section orientale.

Grâce aux travaux de l'érudition moderne, il était devenu facile de consulter les témoignages de la plupart des écrivains de l'Occident. Les chroniques orientales étaient beaucoup moins accessibles. La langue dans laquelle ces chroniques sont écrites est familière

à un très-petit nombre de personnes; les livres qui les renferment sont extrêmement rares : quelques-uns même ne nous sont parvenus que mal écrits ou incomplets.

Il était cependant de la plus grande importance qu'on se rendît enfin compte du témoignage des chroniqueurs de l'Orient. Les chroniqueurs de l'Occident, intéressés à montrer les croisades sous un jour avantageux, pouvaient s'être trompés sur certains faits; ils pouvaient, dans un moment où l'esprit religieux était encore dans toute sa force, et où les communications entre les diverses parties du globe étaient fort rares, avoir ignoré plusieurs événements intéressants et avoir laissé de nombreuses lacunes dans leurs récits.

A la vérité, il existait un recueil du genre de celui-ci, et qui remplissait en partie l'objet qu'on se proposait : nous voulons parler du volume que nous publiâmes en 1829 sous le titre d'*Extraits des historiens arabes relatifs aux guerres des croisades.* Mais outre que ce volume était en français seulement, et par conséquent privé de l'autorité des textes, certains détails avaient été omis. D'ailleurs quelques-uns des ouvrages sur lesquels nous avions travaillé se trouvaient dans un état défectueux, et il était urgent qu'on fît enfin usage d'exemplaires moins imparfaits.

L'Académie, en ordonnant la publication des chroniques orientales, a voulu que tous les témoignages relatifs aux guerres saintes fussent reproduits en entier et accompagnés d'une traduction. Elle a voulu que cette traduction fût en langue française, langue

plus propre que le latin à exprimer les institutions féodales communes aux chrétiens et aux musulmans du moyen âge, et qu'on peut d'ailleurs rapprocher autant qu'on veut des formes de l'original, ne fût-ce qu'à l'aide de notes. A l'égard des notes, elles seront philologiques, géographiques et historiques. Les notes philologiques et critiques serviront à justifier le choix que les éditeurs auront fait parmi les diverses leçons fournies par les manuscrits, ou le sens qu'ils auront donné à certains mots qui ne sont pas expliqués dans les dictionnaires. Dans les notes géographiques et historiques, le lecteur apprendra à connaître les noms d'hommes et de lieux qui se présenteront pour la première fois. Il y aura d'ailleurs en tête de la section un tableau de l'état de l'Orient au moment où les croisés parurent sur la scène, des peuples qui s'en étaient partagé les contrées, des princes et des émirs qui y exerçaient l'autorité, des intérêts politiques et des croyances religieuses qui en variaient la physionomie.

Un point sur lequel se portera naturellement l'attention des éditeurs, ce sera de mettre continuellement en rapport les écrivains les uns avec les autres. Il est telle période des croisades qui ne nous est bien connue que par le récit des auteurs occidentaux. Il en est telle autre qui, sans le témoignage des auteurs orientaux, ne se présenterait à nous que sous un jour douteux. Il arrive même quelquefois que les écrivains de la même nation se partagent dans le récit des mêmes faits. Comme il s'agit ici d'une collection qui se composera d'un grand nombre de volumes in-folio, et

qu'on ne peut pas espérer que les personnes qui y auront recours lisent tous les volumes à la fois, il est essentiel que, là ou un fait sera rapporté d'une manière inexacte ou incomplète, une note renvoie le lecteur au récit qui doit lui fournir des notions plus sûres : autrement le lecteur serait exposé à prendre l'incertain pour le certain, le faux pour le vrai.

Il entre dans les intentions vraiment libérales de l'Académie que rien ne soit oublié de ce qui peut rendre l'usage de ce recueil plus facile et plus profitable. Non-seulement chaque volume sera acompagné d'une table alphabétique des matières et d'une table chronologique des événements, mais le lecteur y trouvera des cartes géographiques, ainsi que les dessins des armes et des autres objets appartenant à l'époque des guerres saintes, et qu'on pourra se procurer.

Ce serait ici le lieu de présenter le tableau des écrivains qui doivent entrer dans la section orientale; mais ce tableau, par le grand nombre de personnages à citer, serait fastidieux. On les trouve d'ailleurs indiqués pour la plupart dans le volume que nous avons publié en 1829. Contentons-nous donc de dire quelques mots sur ceux de ces écrivains dont on espère se procurer les ouvrages dans un état plus complet, et ceux qui n'avaient pas encore été mis à contribution.

L'exemplaire de la chronique arabe d'Ibn-alatir, qui se trouve à la Bibliothèque royale, est déparé par des lacunes considérables. Entre autres morceaux, il y manque les trente premières années des guerres

saintes; et comme les ressources qu'offrent les autres écrivains arabes pour cette période sont très-bornées, on n'a pu avoir jusqu'ici, d'après ces auteurs, qu'une idée très-imparfaite de cette époque si dramatique. De quel intérêt cependant n'eût-il pas été d'entendre raconter par un écrivain presque contemporain la première impression de la présence des chrétiens d'Europe, de leur humeur vive et brusque, de leurs mœurs presque sauvages? L'ouvrage d'Ibn-alatir se trouve complet dans deux bibliothèques de Constantinople; et il a été écrit au nom de l'Académie pour que les passages qui manquent dans l'exemplaire de la Bibliothèque du Roi fussent rétablis.

Il en sera fait de même pour la chronique arabe d'Ibn-ferat. Cette chronique, à ce qu'il paraît, est extrêmement volumineuse, car il s'en trouve dix volumes dans la Bibliothèque impériale de Vienne, et ces dix volumes ne forment qu'une partie de l'ouvrage. La portion qui est relative aux croisades, à en juger par un fragment qui a été à notre disposition, doit offrir des détails aussi nouveaux qu'importants. Nul doute que les éditeurs du nouveau recueil ne se mettent en mesure de puiser à une source aussi abondante.

A l'égard des écrits dont nous n'avions tiré aucun parti dans notre volume, la plupart sont en langue arménienne. Nous nous bornerons à citer la chronique de Mathieu d'Édesse, dont M. Cirbied a déjà publié un extrait intéressant[1], l'élégie sur la ruine d'Édesse

[1] *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, tom IX.

par les Musulmans, dont l'auteur est le patriarche Nersès[1]; l'histoire en vers des rois de la petite Arménie, par Vahram[2]; la traduction arménienne de la chronique universelle, écrite en syriaque par Michel, patriarche jacobite d'Antioche, et dont le texte original ne nous est point parvenu[3].

Aux chroniques proprement dites, les éditeurs du nouveau recueil se proposent de joindre les témoignages épars dans les ouvrages persans, turcs et rabbiniques qui, bien que rédigés longtemps après les guerres saintes, paraîtraient avoir été empruntés à quelque écrit plus ancien. Ils accueilleront également les lettres et les pièces détachées, par exemple les deux lettres en caractères ouïgours et en langue mogole qui furent adressées par les khans mogols de la Perse aux rois de France Philippe-le-Hardi et Philippe-le-Bel, pour les exhorter a se joindre à eux contre les musulmans, et qui se conservent encore aux archives du royaume[4].

En général, les auteurs qui entreront dans la collection avaient reçu le jour ou habitaient en Syrie, en Égypte, en Mésopotamie, c'est-à-dire sur le théâtre

[1] Il a paru une édition du texte de cette élégie par MM. Saint-Martin et Zohrab. L'édition a été faite aux frais de la Société asiatique.

[2] Le texte de cette histoire a été publié à Madras en 1810. En 1832, M. Neumann en a publié une version anglaise à Londres, à la suite d'un volume de mélanges.

[3] Voyez les manuscrits arméniens de la Bibliothèque du Roi, nº 90.

[4] Ces deux lettres ont été publiées par MM. Abel-Rémusat et Schmidt.

même des guerres saintes. Ils étaient par conséquent en position de bien connaître les personnes et les choses, et cette circonstance donne un grand poids à leur récit. On entend des hommes qui ont assisté aux événements, ou qui même y ont pris part; on voit apparaître des émirs, des gens de loi, des évêques, des ministres, des ambassadeurs, des hommes du rang le plus élevé; et ces auteurs sont encore pleins de l'émotion qu'ils avaient reçue.

C'est surtout pour les personnages qui ont joué un rôle principal qu'on trouvera dans ce recueil des détails abondants. Tel est le sultan Saladin, qui se présente sous un point de vue nouveau. Nous nommerons encore Richard Cœur-de-lion, l'empereur Frédéric II et saint Louis, dont la présence fit la plus vive sensation sur les peuples qu'ils étaient allés combattre.

La plupart des auteurs qui feront partie de la collection sont Musulmans, et ont écrit en arabe. Leur récit doit nécessairement s'en ressentir, surtout à une époque où les religions chrétienne et musulmane étant pour ainsi dire en présence, il s'agissait pour elles d'une lutte à mort. Aussi ces auteurs ne ménagent-ils pas les guerriers d'Occident. Ordinairement, lorsque les noms des chrétiens se présentent sous leur plume, ils les accompagnent des mots *que Dieu les maudisse;* ou bien ils leur donnent les qualifications d'*impies* et d'*infidèles*. A l'égard des soldats de leur religion, ils les appellent les *soldats de Dieu, les fidèles croyants*. Ceux d'entre les Musulmans qui meurent sont regardés comme des martyrs, et on les désigne par un mot

arabe qui a le même sens que celui des martyrs en grec.

Il est certain que les auteurs musulmans n'observent pas toujours une entière impartialité ; ils passent quelquefois légèrement sur les revers des armées musulmanes, et ne rendent pas aux croisés toute la justice qui leur est due.

Mais en général ils respectent les faits et les présentent sans altération et sans réticence, c'est-à-dire tels qu'ils se sont passés ; on n'a qu'à comparer les époques pour lesquelles il existe, chez les chrétiens et les musulmans, des récits de témoins oculaires, par exemple pour le siége de Saint-Jean d'Acre sous Saladin, on verra que les uns et les autres s'accordent parfaitement.

Cette espèce d'impartialité est portée si loin, qu'on la prendrait quelquefois pour de l'indifférence : elle tient à l'esprit de résignation naturel aux Orientaux. Les peuples d'Orient, accoutumés au joug du despotisme, n'osent pas raisonner sur les événements de ce monde et ils reçoivent tout ce qui leur arrive, sinon avec insensibilité, du moins sans manifester leurs sentiments. On dirait qu'ils ont toujours sous les yeux le despote qui les arrête. Delà ce sang-froid imperturbable avec lequel ils racontent les actions les plus atroces. On ne sait presque jamais ce qu'ils approuvent ou ce qu'ils condamnent ; il n'y a qu'un succès éclatant ou une punition exemplaire qui les tire de leur impassibilité. La même réserve, au reste, se fait remarquer dans les livres historiques de la Bible. Il n'est pas besoin, d'après cela, de dire que les auteurs musulmans sont

sobres d'observations politiques. Il ne leur vient pas en pensée de dérouler le tableau des causes plus ou moins éloignées des événements et celui de leurs effets. La seule chose qu'ils se permettent, ce sont des applications des paroles de l'Alcoran, comme les auteurs chrétiens en font pour celles de nos livres saints. Toujours à la veille de quelque bouleversement nouveau, comment eussent-ils essayé d'expliquer les temps passés? Il leur aurait fallu avoir des modèles sous les yeux, et les chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome leur étaient inconnus. Au reste, si les Orientaux manquent de tout esprit philosophique, ils sont moins portés à juger les faits à travers le prisme de leurs préjugés; et souvent l'on démêle mieux la vérité dans leurs froides narrations que dans les récits passionnés et systématiques de certains écrivains d'Europe.

LETTRE.

Au Rédacteur du Journal asiatique.

Monsieur,

Dans le cahier du mois de mars du *Nouveau Journal asiatique,* je lis la réponse de M. de Hammer à quelques questions que m'avait suggérées la lecture d'un article de ce savant, relatif à l'affinité de la langue persane avec les langues germaniques. M. de Hammer me fait l'honneur de croire que c'est par modestie que

j'ai pris le nom de *Danischdjoui*, et pense que l'auteur de ces questions aurait pu prendre celui de *Danischmend*. Je ne lui contesterai pas ce point, pourvu qu'on prenne ce dernier mot dans l'acception qu'il a chez les Ottomans et dans les *Médréséh*, où il est synonyme de *mourid*, c'est-à-dire *étudiant* : car ma devise est, *discendo senex fio*.

Je ne me rendrai pas aussi facilement aux autres observations de M. de Hammer, malgré la haute estime que j'ai pour ses talents, et la reconnaissance que m'inspirent les nombreux services qu'il a rendus, et qu'il rend encore tous les jours, à la littérature de l'Orient. Ces motifs, au contraire, me font un devoir de soumettre à un examen impartial les réponses qu'il a bien voulu faire à mes questions, et d'exprimer avec une entière franchise mon opinion.

1° M. de Hammer m'accorde que *sister* pour *sœur* n'est point un mot persan; ce doit être une faute d'impression ou d'écriture : soit. Mais *schewher* et *schwasher* (apparemment *schwaher*), qu'il substitue à *sister*, n'ont jamais voulu dire *sœur* en persan. *Schewher*, شوهر, signifie *époux*, et c'est *khaher*, خواهر, ou *khouher*, خوهر, qui veut dire *sœur*, ce qui est un peu différent de l'allemand *schwester*. M. de Hammer me renvoie à une liste de trois mille mots persans qui se retrouvent dans les langues germaniques, liste qu'il a publiée dans les *Annales de littérature de Vienne*. J'avoue que je suis loin de me soumettre à la décision de cet arbitre.

2° Pour défendre l'analogie qu'il avait cru pouvoir établir entre la dernière syllabe du mot persan *fera-*

het, et la finale *heit* qui forme en allemand beaucoup de noms abstraits, notre savant orientaliste met en avant un principe que je n'ai garde de contester, mais il oublie de citer quelques autres mots persans où la finale *het,* ou plutôt *hekht,* s'ajoute à la racine pour lui faire éprouver une modification semblable à celle que la finale *heit* fait éprouver en allemand aux primitifs, comme dans *kind* et *kindheit.* C'était pourtant là ce qu'il fallait démontrer.

3° J'ai quelque peine à concevoir les raisons qu'apporte M. de Hammer pour défendre le rapprochement qu'il a établi entre la finale *ghi,* گی, du persan, et la finale *keit* de l'allemand. L'une et l'autre ont assurément la même fonction; mais j'avais dit, et je le répète, que ce qui forme en persan les noms abstraits, c'est *i,* et non pas *ghi :* ainsi *rast* (droit), *durust* (sain), *padischah* (roi), forment les abstraits *rasti* (droiture), *durusti* (intégrité), *padischahi* (royauté). On ne se sert de *ghi* que quand le concret finit par le *hé* appelé هاى رسمى, qui se change alors en *gh,* de même que cela arrive au pluriel : on dit donc de *bendèh* (esclave), *bendèghi* (esclavage), comme du même mot on fait au pluriel *bendèghan.*

A cette occasion, je répondrai à une critique de M. de Hammer, qui veut que, pour rendre en français les mots persans qui se terminent par ce *h,* tels que بنده, فرزانه et autres, on écrive *bendé, ferzané,* et non *bendèh, ferzanèh,* quoiqu'il écrive lui-même *zadèh,* etc. Il désapprouve cette méthode, parce que dans ces mots le *hé* persan n'est point aspiré. Quand

on représente la prononciation persane, dans ce cas, par *èh*, ce n'est point pour exprimer une aspiration, c'est uniquement pour indiquer que la voyelle *e* ne doit point être prononcée comme elle l'est dans *mouillé*, *été*, mais qu'elle doit avoir un son plus grave et plus soutenu, et qu'on pourrait rendre par *è*, s'il n'était pas contre l'usage de terminer en français un mot par *è*, non suivi d'une consonne.

4° Si M. de Hammer n'eût établi d'analogie qu'entre la finale *ar* du persan پرستار, *perestar*, et la finale *er* de l'allemand *priester*, quoique ce rapprochement m'eût paru fort hasardé, puisque *priester* vient incontestablement du latin *presbyter*, et non d'une racine germanique, mon objection n'aurait pas eu lieu. Ce que je me refuse à croire, c'est l'identité de la finale allemande *er*, indiquant l'*agent*, cumme dans *erlöser*, et la syllabe persane گر, *gher*, ou کار, *kar*. Il est tout à fait faux d'envisager ici le *gh* ou le *k* comme une lettre euphonique, interposée entre le radical et la finale formative. La syllabe *ker*, *gher* ou *kar* n'est évidemment que le radical du verbe کردن, *faire*.

5° Je ferai bon marché de l'analogie établie entre le *lich* allemand et le *lakh* persan, finale aussi rare dans cette langue que *lich* est commun en allemand. Mais M. de Hammer me permettra de ne voir aucun rapport entre l'arabe لقا et l'anglais *like*.

6° et 7° Je ne conçois pas en vérité l'usage que notre auteur prétend faire des exemples qu'il produit sous ces deux numéros, pour prouver que les syllabes *à*, آ, et *fer*, فر, en persan, sont des particules iden-

tiques avec les particules allemandes *auf* et *ver*. Si فرمان, *ferman,* est composé de la particule *fer* et du radical *man,* comme le mot *vermahnen,* allemand, est évidemment un composé, qu'on me montre donc ce que signifie le prétendu radical *man* dans *ferman,* ou *mouden* dans *fermouden*. Qu'on me montre pareillement le rapport de signification qui lie ensemble هنجیدن et آهنجیدن ; لیزیدن et آلیزیدن, etc. Si *â* n'est qu'une particule ajoutée à un primitif pour en modifier le sens, il doit y avoir assurément une signification principale, commune au primitif et au composé. Or, je soutiens qu'à peine trouvera-t-on une semblable analogie de signification dans un ou deux exemples. Et par conséquent, plus on en accumulera, plus on fera ressortir cette vérité, que, dans la langue persane, *â* n'est point une particule prépositive, analogue à l'allemand *auf*[1].

La même observation réduit à rien le rapprochement du persan فرنود, *fernoud,* et de l'allemand *vernunft;* car on comprend de suite que *vernunft* est dérive de *vernehmen,* composé du primitif *nehmen* et de la particule prépositive *ver;* mais en peut-on dire autant du persan *fernoud,* dont le sens d'ailleurs est bien différent de celui du mot allemand *vernunft?*

[1] آهنجیدن natare, bibere, jacere, librare, excoriare.
هنجیدن deglubere, pellere.
آهازیدن gladium extrahere.
هازیدن respicere.
آلیزیدن contristari, nutare.
لیزیدن miscere, prolabi.
آماسیدن intumescere.
ماسیدن lambere, coagulari.
آمیزیدن miscere.
میزیدن mingere.

Quant à فرزانه, *ferzanèh,* j'ai toujours la même peine à concevoir qu'on puisse lui trouver le moindre rapport avec l'allemand ***verstanden,*** composé de ***stehen*** et ***ver,*** comme le grec ἐπίσταμαι.

9° Si M. de Hammer prenait la peine de scander tous les vers persans qu'il lit, il serait facilement convaincu qu'il ne me fait aucune grâce en m'accordant que le ***kesra d'izafet,*** ou ***annexion,*** est long ou bref ***ad libitum.*** Quant au mot persan ژون, ***joun,*** qui doit signifier ***soleil,*** et par conséquent offrir un rapprochement avec l'allemand ***sonne,*** anciennement ***sun,*** le ***Burhani-kati,*** que j'ai consulté, et le ***Heft-iklim*** ne m'ont nullement converti; car ce que j'y lis, c'est que *joun,* prononcé comme ***khoun,*** signifie ***idole,*** comme *pout* en persan et *sanam* en arabe.

Au surplus, je le répète, et c'est pour la dernière fois, je ne conteste point qu'il existe des rapports frappants entre le persan et les langues germaniques; mais je crois que cette vérité ne reçoit aucune nouvelle lumière des arguments employés par M. de Hammer, qui d'ailleurs a trop de droits à la gratitude de tous les *danischdjoui* et de tous les ***danischmend*** de l'Europe, pour que cette petite discussion puisse porter aucune atteinte à la juste renommée dont il jouit.

Si vous ne trouvez pas cette lettre trop longue, veuillez, je vous prie, Monsieur, lui donner place dans le journal que vous rédigez, et agréer l'assurance de ma considération la plus distinguée.

DANISCHDJOUI.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

LISTE DES MEMBRES SOUSCRIPTEURS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

S. M. LOUIS-PHILIPPE IER,
PROTECTEUR.

MM. AMPÈRE fils, professeur de littérature française au Collége royal de France.

ANSALDO (Roch), avocat, interprète de S. M. le roi de Sardaigne près la Porte ottomane.

AUDIFFRET, employé au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque du Roi.

ANHURI, professeur à l'école d'Abouzabel, en Égypte.

BAZIN, avocat.

BÉRARD, maître des requêtes.

BERGHAUSS, professeur à Berlin.

BIANCHI, secrétaire interprète, pour les langues orientales, au ministère des affaires étrangères.

Le duc DE BLACAS D'AULPS.

BLIN (Amédée), lieutenant au bataillon des Cypahis de l'Inde, à Pondichéry.

MM. BOILLY (Jules).

BONNETTY, directeur des Annales de philosophie chrétienne.

BOURGEAT, professeur de philosophie au collége de Juilly.

BORÉ.

BRESNIER, élève de l'École des LL. OO.

Le colonel BRIGGS.

BROCKHOUSE.

Le duc DE BROGLIE, pair de France.

BROSSET, homme de lettres.

BRUGUIÈRE, intendant militaire à Saumur.

BURNOUF père, professeur au Collége royal de France.

Eugène BURNOUF fils, membre de l'Institut, professeur de sanscrit au Collége royal de France.

Le duc DE CADORE, pair de France.

CAHEN, directeur de l'École israélite de Paris.

CALTHROP (Henri), du collége *Corpus-Christi*, à Cambridge.

Le baron DE CANITZ, premier aide-de-camp de S. A. R. le prince Guillaume de Prusse, *pro tempore*, plénipotentiaire de Prusse près la Porte ottomane.

Le baron VAN DEN CAPELLEN, ancien gouverneur des Indes orientales hollandaises, président honoraire de la Société des sciences de Batavia.

CARR, consul des États-Unis, à Maroc.

MM. CASTAGNE, premier député du Commerce à Constantinople.

CAUSSIN DE PERCEVAL fils, professeur d'arabe vulgaire à l'École spéciale des langues orientales vivantes et d'arabe littéral au Collége de France.

Le comte DE CAZALÈS.

CHARMOY, conseiller d'état, professeur de littérature persane à l'université de Saint-Pétersbourg, et des langues persane et turque à l'institut oriental du ministère des affaires étrangères de Russie, associé étranger depuis la fondation de la Société.

La comtesse VICTORINE DE CHASTENAY.

Le vicomte DE CHATEAUBRIANT.

Le marquis DE CHATEAUGIRON.

Le comte DE CLARAC, conservateur du Musée.

Le marquis DE CLERMONT-TONNERRE, colonel d'état-major.

COLLOT, directeur de la Monnaie.

COOK, ministre du S. Évangile, à Paris.

Eugène COQUEBERT DE MONTBRET fils, attaché au ministère des affaires étrangères.

COUSIN, pair de France, membre de l'Institut.

CUMMIN (William), du Collége de la Trinité, à Dublin.

DAVIDS (Arthur-Lumby).

Le baron DEGÉRANDO, conseiller d'état, membre de l'Institut.

MM. DELACROIX, ancien notaire, propriétaire à Ivry.

Le baron Benj. DELESSERT, membre de la chambre des députés.

DELESSERT (François), banquier.

DÉSAUGIERS aîné, ancien consul de France.

Le vicomte Eugène DESBASSYNS DE RICHEMOND.

DESNOYERS (le Docteur).

DESVERGERS (Noël).

DIETZ, D. M.

DONDEY-DUPRÉ, imprimeur-libraire.

Lady DRUMMOND, à Naples.

DRUMMOND, à Rio-Janeiro.

DUBEUX (J.-L.), premier employé à la Bibliothèque du Roi.

L'abbé DUBOIS, ancien missionnaire au Maysoure.

DUBOIS DE BEAUCHÊNE (Arthur).

DUCLER, commissaire de la marine, administrateur à Karikal.

DUJARDIN, ancien élève de l'École polytechnique.

DUMORET, élève de l'École des LL. OO.

DUPIN E ALMEIDA (Miguel-Calmao), ministre secrétaire d'état des finances de l'empire du Brésil, à Rio-Janeiro.

DUREAU DE LAMALLE, membre de l'Institut.

DURSCH, docteur en philosophie, à Tubingen.

Le baron D'ECKSTEIN.

MM. EICHHOFF, docteur ès lettres.
ELPHINSTONE (J.-J.), à Londres.
ERDMANN, professeur à l'Université de Casan.
Le marquis DE L'ESCALOPIER.
VAN ESSE (Léonard), docteur en théologie, à Darmstadt.
EWALD, professeur à Gœttingue.
EYRIÈS, géographe.

FALCONNER (Forbes).
FAURIEL, professeur à la faculté des lettres.
FEUILLET, bibliothécaire de l'Institut.
FISCHER (Overmer).
FLEISCHER, à Dresde (le docteur).
FLOTTES, professeur de philosophie, à Montpellier.
FLUGEL (le docteur), à Dresde.
Le marquis DE FORTIA D'URBAN.
FOUINET (Ernest).
FRIÈS fils.

GADY, juge au tribunal civil de Versailles.
Le chevalier DE GAMBA, consul de France à Tiflis.
GARCIN DE TASSY, professeur d'hindoustani à l'École royale et spéciale des langues orientales vivantes.
GARNIER, professeur de littérature grecque.
GAUTIER, ancien administrateur général des subsistances.

MM. GESTAT (Théodore).

L'abbé GLAIRE, professeur d'hébreu.

GRADIS.

GRANGERET DE LAGRANGE, sous-bibliothécaire à l'Arsenal.

VINCENT DE GROPALLO, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. Sarde près la Porte ottomane.

GUERRIER DE DUMAST, ancien sous-intendant militaire à Nancy.

GUIGNIAUT, directeur de l'École normale.

GUILLEMINOT (le comte), pair de France.

DE GUIZARD (Louis), préfet de l'Aveyron, à Rodez.

GUYS (C.-E.), vice-consul de France à Lattaquié.

DE HAMMER, conseiller actuel et aulique, professeur à Vienne.

HARRIOT, colonel.

HASE, membre de l'Institut, professeur de grec moderne à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

HASSLER (Conrad-Thierry), à Ulm.

DE HIERONYMI.

HIRZEL (le docteur), de Zurich.

HOFMANN, professeur à Stuttgard.

HOLMBOE, secrétaire de la bibliothèque de Christiania.

Le baron DE HUMBOLDT (Alexandre), membre de l'Institut.

MM. DE HUSZLAR, conseiller actuel à la Chancellerie de Cour et d'État de S. M. impériale apostolique.

Le chevalier Albert D'IHRE, chargé d'affaires de Suède près la Porte ottomane.

ISAMBERT, conseiller à la Cour de cassation.

JACQUET.

JAKSON (J. Grey), ancien agent diplomatique à Maroc.

JAUBERT (A.), membre de l'Institut, professeur de turc à l'École spéciale des LL. OO. vivantes.

JOMARD, membre de l'Institut, conservateur administrateur de la Bibliothèque royale.

JOUANNIN, premier secrétaire interprète du Roi.

JULIANI, adjoint au maire de Marseille.

JULIEN (Stanislas), membre de l'Institut, professeur de chinois au Collége royal de France.

KALTHOF (le docteur).

KAPFF, D. M.

MM. KAZIMIRSKI, élève de l'École des LL. OO.

KIRIAKOFF.

KLAPROTH (Jules).

KOUCHELEV - BESBORODKO, chambellan de S. M. l'empereur de toutes les Russies.

KUPFER, secrétaire de la légation prussienne, à Constantinople.

MM. Le prince LABANOFF DE ROSTOFF.

Le comte Alex. DE LABORDE, député, membre de l'Institut.

L'abbé DE LABOUDERIE, chanoine honoraire de Saint-Flour, vicaire général d'Avignon.

Le comte DE LAFERTÉ SÉNECTÈRE.

LAJARD (F.), membre de l'Institut.

LANDRESSE, sous-bibliothécaire de l'Institut royal de France.

LANGLOIS, professeur au collége royal de Saint-Louis.

Le comte LANJUINAIS, pair de France.

Le comte DE LASTEYRIE.

Le comte DE LAVAL, conseiller d'état de S. M. l'empereur de Russie.

Le colonel LAZAREFF.

LE BAS, maître de conférences d'histoire ancienne à l'École normale.

LEMBKE (le docteur Fr. G.).

LEWCHINE, conseiller de cour de S. M. l'empereur de Russie.

LERMINIER (Eugène), professeur de législation comparée au Collége royal de France.

LEVASSEUR, ingénieur géomètre.

LITTRÉ fils.

LOISELEUR DES LONGCHAMPS (Auguste).

MABLIN, maître de conférences à l'École normale.

MAC-GUCKIN, de Dublin.

MARCEL, ancien directeur de l'Imprimerie royale.

MM. MARCESCHEAU, vice-consul de France à Tunis.
MARION, professeur émérite.
MARSDEN (William), à Londres.
MILON, sénateur, à Nice.
MINUTOLI (le général).
MITCHELL, assistant secretary of the royal asiatic Society, London.
MOELLER, professeur et bibliothécaire à Gotha.
MOHAMMED-ISMAEL-KHAN, de Chiraz.
MOHL (Jules).
MOHN.
MOOYER, bibliothécaire à Minden.
MORELET, à Dijon.
MULDOON, de Dublin.
Le comte DE MUNSTER, à Londres.

La duchesse DE NARBONNE.
NEUMANN.
DE NOVILLE (Alexandre), à Marseille.

OBRY, avocat à Amiens.
Le baron D'OTTENFELS, internonce autrichien à Constantinople.
OUTREY (Georges), vice-consul de France à Rhodes.
OUSELEY (Sir Gore), vice-président de la Société royale asiatique de Londres.

DE LA PALUN, consul de France en Amérique.
DE PARAVEY, membre du corps royal du génie.

MM. Le baron PASQUIER, Président de la Chambre des Pairs.

Le comte DE PASTORET (Amédée), membre de l'Institut.

PAUTHIER, homme de lettres.

POLEY, attaché à l'ambassade de Prusse à Constantinople.

PORTAL, maître des requêtes.

Le comte PORTALIS, pair de France, premier président de la cour de cassation.

POUQUEVILLE, membre de l'Institut.

Le général comte POZZO DI BORGO, ambassadeur de Russie à la cour de France.

QUARANTA (B.), professeur d'archéologie à l'Université royale, membre de l'Académie royale, à Naples.

QUATREMÈRE (Étienne), membre de l'Institut, professeur d'hébreu au Collége royal de France.

RABANIS (A.), professeur au Collége royal de Lyon.

Le duc DE RAUZAN.

REINAUD, membre de l'Institut.

REUSS, docteur en théologie.

Le Dr RICHY, voyageur dans l'Inde.

RICKETTS (Mordaunt).

RITTER, professeur à Berlin.

RŒDIGER, professeur de l'université de Halle.

MM. Le baron ROGER, ancien gouverneur du Sénégal.
ROSEN, docteur en philosophie.

SAKAKINI, professeur à l'École d'Abouzabel (Égypte).
SCHLEMMER, docteur en droit.
SEDILLOT, professeur d'histoire au collége de Henri IV.
Le Docteur SIEBOLD.
Le baron SILVESTRE DE SACY, pair de France, membre de l'Institut, professeur de persan au Collége royal de France, et d'arabe à l'École spéciale des langues orientales vivantes.
SEMELET.
L. DE SINNER, homme de lettres.
SIONNET, prêtre, professeur au petit séminaire de Quimper.
Le vicomte SIMÉON, conseiller d'état.
SOLVET, secrétaire général de la préfecture de l'Oise, à Beauvais.
SOMMERHAUSEN (Henri), à Bruxelles.
SPENCER SMITH, membre de plusieurs sociétés savantes, à Caen.
STAHL.
Sir GEO. TH. STAUNTON, membre du Parlement anglais.
STEMPKOUSKI, colonel russe.
STICKEL, docteur en philosophie.

MM. STRUBBERG, élève de l'École des LL. OO.

TAILLEFER, inspecteur de l'Académie de Paris.
TELEKY, de Szeh, à Pest.
THEROULDE.
THÉIMOURAZ (le prince géorgien).
THAYER (Édouard), élève de l'École polytechnique.
Le colonel TOD.
Le colonel TOLSTOÏ (Jacques).
TOULOUZAN, homme de lettres, à Marseille.
Le capitaine TROYER.
Le baron DE TURCKHEIM, ancien député, à Strasbourg.

VAUCELLE (Louis).
VILLEMAIN, pair de France, membre de l'Institut royal de France.
VINCENT, secrétaire interprète de l'expédition d'Alger.
VULLERS (Jean), de Bonn.

WARDEN, ancien consul général des États-Unis, correspondant de l'Institut.
WATSON, à Naples.
WETZER (Henri-Joseph), professeur de littérature orientale, à Freiburg.
WÜRTZ, négociant, à Paris.
ZAY.
S. Ém. le cardinal ZURLA, à Rome.

MM. Le baron DE ZUYLEN DE NYEVELT, ambassadeur de S. M. le Roi des Pays-Bas près la Porte ottomane.

LISTE DES MEMBRES ASSOCIÉS ÉTRANGERS, SUIVANT L'ORDRE DES NOMINATIONS.

MM. DE HAMMER (Joseph), conseiller actuel aulique, et interprète de S. M. l'Empereur, à Vienne.

IDELER, membre de l'Académie de Berlin.

Sir Ch. WILKINS, à Londres.

D[r] LEE, à Cambridge.

D[r] MACBRIDE, professeur d'arabe, à Oxford.

WILSON (H. H.), secrétaire de la Société asiatique du Bengale, à Calcutta.

MARSHMANN (le rév. J.), missionnaire à Sirampour.

FRÆHN (le docteur Ch.-Martin), membre de l'Académie des sciences, à Saint-Pétersbourg.

OUWAROFF, ministre de l'instruction publique de Russie, président de l'Académie impériale, à Saint-Pétersbourg.

TYCHSEN (Thomas-Christian), professeur à l'Université, membre de l'Académie, à Gœttingue.

VAN DER PALM (Jean-Henri), professeur à l'Université de Leyde.

Le comte CASTIGLIONI (Carlo-Ottavio), à Milan.

MM. RICKETS, à Londres.

DE SCHLEGEL (A.-W.), professeur à l'Université royale prussienne du Rhin, membre de l'Académie royale des sciences de Prusse, à Bonn.

GESENIUS (Wilhelm), professeur à l'Université de Halle.

WILKEN, bibliothécaire de S. M. le roi de Prusse, à Berlin.

PEYRON (Amédée), professeur de langues orientales, à Turin.

COLEBROOKE (H.-T.), directeur de la Société royale asiatique de la Grande-Bretagne et d'Irlande, à Londres.

HAMAKER, professeur de langues orientales, et interprète, à Leyde.

FREYTAG, professeur de langues orientales à l'Université, à Bonn.

DEMANGE, attaché au ministère des affaires étrangères de l'empire de Russie.

Le capitaine LOCKETT (Abraham), secrétaire du conseil du collége du Fort-William, à Calcutta.

HARTMANN, à Marbourg.

DELAPORTE, vice-consul de France, à Tanger.

WILMET (Jean), membre de l'Institut de Hollande, à Amsterdam.

KOSEGARTEN (Jean-Godefroi-Louis), professeur à l'Université d'Iéna.

MM. BOPP (François), membre de l'Académie de Berlin.

D'OHSSON, ambassadeur de Suède à la cour de Bruxelles.

MORRISON (le rév. Rob.), missionnaire protestant à Canton, et interprète du comité de la compagnie des Indes dans cette ville.

Sir HAUGHTON (Graves Chamney).

WYNDHAM KNATCHBULL, à Oxford.

Le baron SCHILLING DE CANSTADT, membre du collége des affaires étrangères, à Saint-Pétersbourg.

MIRZA-SALEH, ministre de la cour de Perse, à Saint-Pétersbourg.

SCHMIDT (L.-J.), à Saint-Pétersbourg.

HABICHT (Maximilien), docteur en philosophie, professeur d'arabe à Breslau.

HAUGHTON (R.), professeur d'hindoustani au séminaire militaire d'Addiscombe, à Croydon.

MOOR (Ed.), de la Société royale de Londres et de celle de Calcutta.

JAKSON (J. Grey), ancien agent diplomatique de S. M. Britannique à Maroc.

Le baron D'ALTENSTEIN, ministre du culte et de l'instruction publique du royaume de Prusse.

DE SPERANSKI, gouverneur général de la Sibérie.

SHAKESPEAR, à Londres.

CAREY (W.), professeur de langues sanscrite, bengali et mahratte, à Sirampour.

MM. GILCHRIST (John Borthwick) à Londres.

OTHMAR FRANK, docteur en philosophie, professeur de langues orientales à l'Université de Munich.

Le baron DE HUMBOLDT (Guill.), à Berlin.

LIPOVZOFF, interprète pour les langues tartares, à Pétersbourg.

ÉLOUT, secrétaire de la haute régence des Indes, membre de la Société des arts et des sciences, à Batavia.

DE ADELUNG (F), directeur de l'Institut oriental de Saint-Pétersbourg.

Le colonel BRIGGS, à Mysore.

GRANT-DUFF, ancien résident à la cour de Satara.

MICHAEL, professeur au collége de Hailesbury.

HARKNESS, secrétaire de la Société royale asiatique de Londres.

PRINSEP, secrétaire de la Société asiatique de Calcutta.

LISTE DES OUVRAGES PUBLIÉS OU ENCOURAGÉS PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

CHOIX DE FABLES ARMÉNIENNES du docteur Vartan, accompagné d'une traduction littérale en français, par M. J. Saint-Martin. Un volume in-8° grand-raisin vélin fort, collé et satiné; 3 fr. 50, et 1 fr. 50 c. pour les membres de la Société.

ÉLÉMENTS DE LA GRAMMAIRE JAPONAISE, par le P. Rodriguez, traduits du portugais sur le manuscrit de la biblio-

thèque du Roi, et soigneusement collationnés avec la grammaire publiée par le même auteur, à Nagasaki, en 1604, par M. Landresse; précédés d'une explication des syllabaires japonais, et de deux planches contenant les signes de ces syllabaires, par M. Abel Rémusat. Paris, 1825 : 1 vol. in-8°; 7 fr. 50 c., et 4 fr. pour les membres de la Société.

Supplément à la Grammaire japonaise, par MM. G. de Humboldt et Landresse. In-8°, br. 2 fr., et 1 fr. pour les membres de la Société.

Essai sur le pali, ou langue sacrée de la presqu'île au delà du Gange, avec six planches lithographiées, et la Notice des manuscrits palis de la bibliothèque du Roi, par MM. E. Burnouf et Lassen, membres de la Société asiatique. 1 vol. in-8°, papier grand-raisin, orné de 6 pl. 12 fr., et 6 fr. pour les membres de la Société.

Meng-Tseu ou Mencius, le plus célèbre philosophe chinois après Confucius; traduit littéralement en latin, et revu avec soin sur la version tartare-mandchoue, avec des notes perpétuelles tirées des meilleurs commentaires; par M. Stanislas Julien. 2 vol. in-8° (texte chinois lithographié et traduction), 24 fr. et 16 fr. pour les membres de la Société.

Yadjnadattabadha, ou la mort d'Yadjnadatta, épisode extrait du Râmâyana, poëme épique sanscrit; donné avec le texte gravé, une analyse grammaticale très-détaillée, une traduction française et des notes, par A. L. Chézy, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; et suivi, par forme d'appendice, d'une traduction latine littérale par J. L. Burnouf, un de ses anciens auditeurs, aujourd'hui son collègue au Collége royal de France. 1 vol. in-4°, orné de 15 planches; 15 fr., et 6 fr. pour les membres de la Société.

Vocabulaire géorgien, rédigé par M. Klaproth. 1 vol. in-8°; 15 francs, et 5 francs pour les membres de la Société.

Poëme sur la prise d'Édesse, texte arménien, revu par MM. Saint-Martin et Zohrab. 1 volume in-8°; 6 fr. et 2 fr. 50 c. pour les membres de la Société.

La Reconnaissance de Sacountala, drame sanscrit et prâkrit de Kâlidâsa, publié pour la première fois, en original, sur un manuscrit unique de la bibliothèque du Roi, accompagné d'une traduction française, de notes philologiques, critiques et littéraires, et suivi d'un appendice, par A. L. Chézy, de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, etc. 1 fort vol. in-4° avec une planche; 35 fr. et 15 fr. pour les membres de la Société.

Chronique géorgienne, traduite par M. Brosset jeune, membre de la Société asiatique de France, ouvrage publié par la même Société. Impr. roy. 1 volume gr. in-8° 10 fr. et 6 fr. pour les membres de la Société.

Chrestomathie chinoise. 10 fr. et 6 fr. pour les membres de la Société.

Hamasæ Carmina, cum Tebrizii scholiis integris, indicibus perfectis, versione latinâ et commentario perpetuo, primùm edidit G. W. Freytag. 1 vol. in-4°.

Tarafæ Moallaca, cum Zuzenii scholiis, edid. J. Vullers. 1 vol. in-4°; 6 fr.

Tchoung-Young, autographié par M. Levasseur. 1 vol. in-18; 2 fr.

Lois de Manou, publiées en sanscrit, avec une traduction française et des notes, par M. Aug. Loiseleur-Deslongchamps. 2 vol. in-8°.

Vendidad-Sadé, l'un des livres de Zoroastre, publié d'après le manuscrit zend de la bibliothèque du Roi, par M. Eugène Burnouf, en 10 livraisons in-fol. de 56 pages. livraisons I-IX.

Kitab Tequouym al-Bouldân, ou Géographie d'Abou'lféda, édition autographiée par H. Jouy, et revue et corrigée par M. Reinaud. 1[re] livr. in-4°; 4 fr. L'ouvrage aura 4 livr.

Yu-kiao-li, roman chinois traduit par M. Abel Rémusat,

texte autographié par M. Levasseur. Édition dans laquelle on donne la forme régulière des caractères vulgaires et des variantes, 1re livr. in-8°. L'ouvrage aura 10 livr. à 2 fr. 50 c.

Nota. MM. les membres de la Société doivent retirer les ouvrages dont ils veulent faire l'acquisition, à l'agence de la Société, rue Taranne, n° 12. Le nom de l'acquéreur sera porté sur un registre, et inscrit sur la première feuille de l'exemplaire qui lui aura été délivré, en vertu du règlement.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

M. Salvolini s'étant rendu à Leyde pour y étudier la collection d'antiquités égyptiennes provenant en grande partie de M. Anastasy, et qui forme aujourd'hui le musée royal égyptien de S. M. le Roi des Pays-Bas, est de retour à Paris avec un riche portefeuille de copies, dessins et extraits des différents manuscrits et monuments conservés dans ce musée; ils offrent des résultats d'un haut intérêt pour les études égyptiennes.

M. Salvolini apporte les copies de trente-quatre manuscrits, parmi lesquels douze actes publics du temps des Pharaons : un d'entre eux, d'une écriture superbe, appartient au règne de Rhamsès-le-Grand. Un diplôme, appartenant au même musée, présente également tous les titres, prénoms et qualités du protocole royal de ce Rhamsès. On remarque en outre, parmi ces manuscrits, douze contrats en écriture *démotique,* du temps des Lagides, deux listes de comptabilité, et surtout la dernière partie d'un long registre de recettes, avec date de règne et indication de chaque jour de mois dans lequel la dépense a été faite: tous ces manus-

crits sont en écriture *hiératique*. Mais ce qui intéresse au plus haut degré, c'est que, parmi les manuscrits dont M. Salvolini apporte la copie, se trouve une espèce de bibliothèque *gnostique*, ou collection de différents manuscrits gnostiques, les seuls à peu près qu'on possède jusqu'ici, et qui déjà avaient été signalés par M. Reuvens. Le plus important parmi eux, est un papyrus en écriture démotique, long de vingt pieds, qui renferme le *rituel* de cette secte. Il intéresse sous un double rapport : il appelle l'attention des historiens et des archéologues par les documents qu'il est possible d'en tirer sur la moins connue des sectes nées au premier siècle de l'église; il offre la transcription en lettres grecques de près de quatre cents noms propres de divinités ou génies qui y sont mentionnés. M. Salvolini en a tiré des résultats positifs qui lui servent admirablement pour son analyse grammaticale de l'inscription de Rosette, qui doit paraître dans le courant de l'année. Ce rituel gnostique est accompagné d'un long papyrus grec qui offre une espèce de commentaire pour la *mise en pratique* des doctrines qu'il apprend. Vient après un livre copte renfermant différentes compositions gnostiques d'un intérêt bien autre que celui des *Odes gnostiques* publiées jadis par Munter. Enfin un grand papyrus, ou plutôt livre grec, offre un long texte gnostique aussi.

Le musée de Leyde possède aussi une centaine de ces papyrus funéraires connus sous le nom de *rituels funéraires*. Ils en offrent en effet des extraits plus ou moins considérables. Deux d'entre eux sont même des copies complètes, en écriture hiératique, de cette grande composition. M. Salvolini s'est attaché à en faire des extraits et à y reconnaître les variantes, comparativement à ceux qu'il avait précédemment étudiés dans le musée du Louvre. Il apporte outre cela les copies de près de cent cinquante stèles, dont une vingtaine avec dates ou indication de règne de différents Pharaons des plus illustres dynasties; il faut ajouter les copies des inscriptions d'une vingtaine

de caisses de momies, dont une bilingue et quatre avec cartouches royaux; de plus les dessins de près d'une centaine de différents monuments, tels que sarcophages, statues, petites pyramides, caisses, boîtes, ustensiles de tout genre, dont un nombre considérable avec noms de rois égyptiens, dont quelques-uns inconnus jusqu'ici. On ne compte pas les inscriptions copiées, soit sur les scarabées, soit sur un nombre infini de petites statuettes funéraires vulgairement appelées *idoles*. M. Salvolini se propose de publier bientôt une notice sur les principaux monuments dont il a recueilli les copies.

Un journal grec et français vient d'être créé à Napoli de Romanie. Il est intitulé ΣΩΤΗΡ, *le Sauveur*. Le directeur de ce journal est M. Ch. Michalopoulo.

BIBLIOGRAPHIE.

LISTE DES OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DANS LE PREMIER TRIMESTRE DE 1834, ET DONT IL N'A PAS ÉTÉ FAIT MENTION DANS LE JOURNAL.

Par M. BROSSET. *Mémoires inédits relatifs à l'histoire et à la langue géorgienne,* composés, traduits et écrits par M. Brosset. In-8°.

Par M. Eug. BURNOUF. *Commentaires sur le Yacna, l'un des livres religieux des Parses,* etc. In-4°.

Par M. Eug. BURNOUF. *Observations sur la partie de la grammaire comparative de M. F. BOPP.* In-4°.—Extrait du *Journal des Savants.*

Par M. Eug. BURNOUF. *Observations sur les mots zends et sanskrits VAHISTA et VASICHTHA et sur quelques superlatifs zend.* Broch. in-8°.

Par M. CAHEN. *La Bible*, traduction nouvelle avec l'hébreu en regard. Tome V[e], *Pentateuque*. In-8°.

Par la Société. *The Journal of the asiatic Society of Bengal*, vol. I[er] et numéro d'août 1833.

Par M. RICHY. *The Bengal hurkaru and chronicle*, numéros de juin à octobre 1833.

Par M. T. J. NEWBOLD. Un manuscrit et plusieurs feuillets détachés sur l'astrologie.

Par la Société. *Medical and phisical transactions*, vol. VI. Calcutta; 1833.

Par la Société. *Bulletin de la Société de géographie*, numéros de janvier et de février.

Par la Société. *Congrès scientifique de France*, première session tenue à Caen en juillet 1833. In-8°.

Par M. l'abbé DE LA BOUDERIE. *Nouveau journal des paroisses et du clergé*, n[os] 1, 2 et 3.

Par M. DE HAMMER. *Gul u Bulbul, ou la Rose et le Rossignol*, poëme turc, traduit en allemand par Joseph de Hammer. In-8°.

Éléments de la grammaire turque, par M. Amédée JAUBERT; 2[e] édition, augmentée de dialogues, d'un vocabulaire et de quelques firmans. — Paris, Firmin Didot, 1834; un vol. in-8°.

L'Adjroumieh, grammaire arabe, publiée en arabe et en français, par M. VAUCELLE. — Paris, Dondey-Dupré, in-8°.

ERRATA POUR LE CAHIER D'AVRIL.

Pag. 296, ligne 23 : ذهب, lisez ذهبت.
306, — 25 · دقن, lisez دفن.

TABLE GÉNÉRALE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE XIIIe VOLUME.

MÉMOIRES.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

